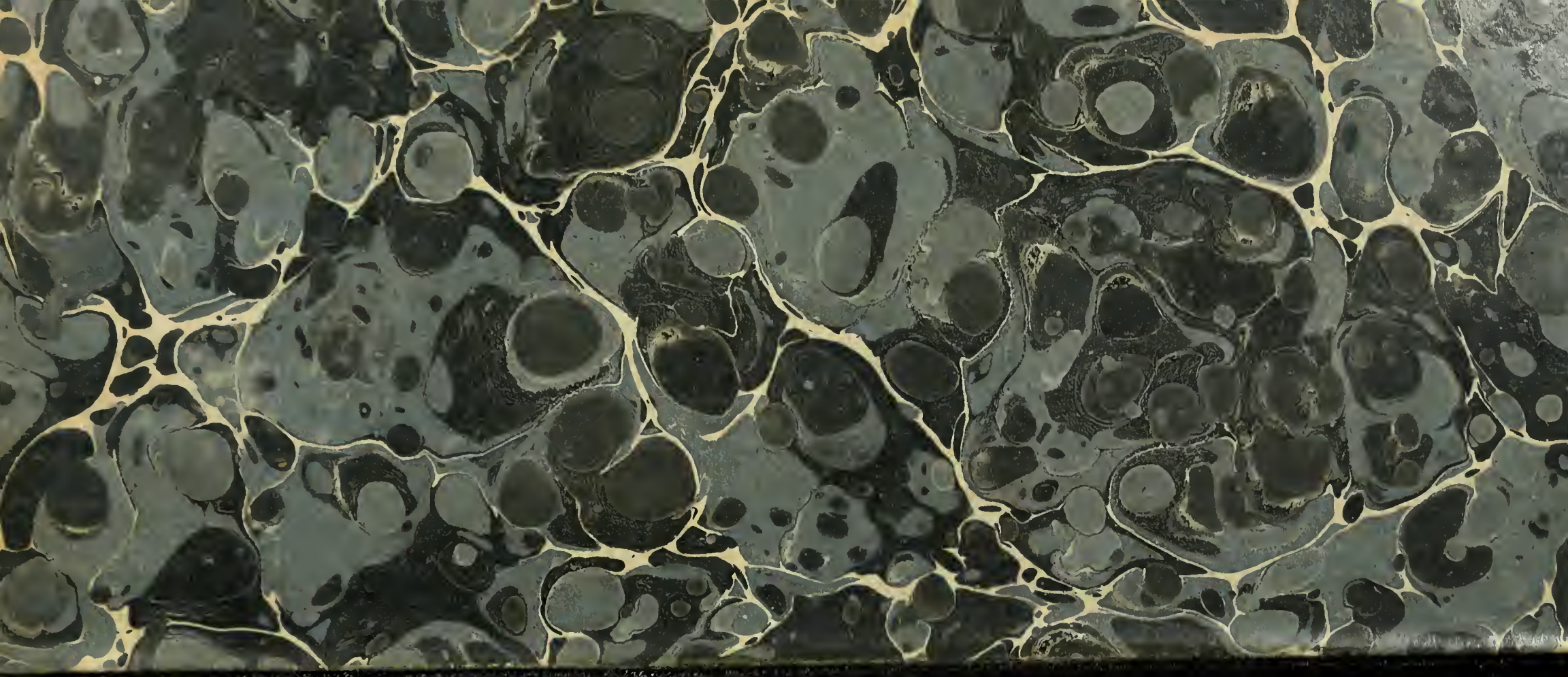

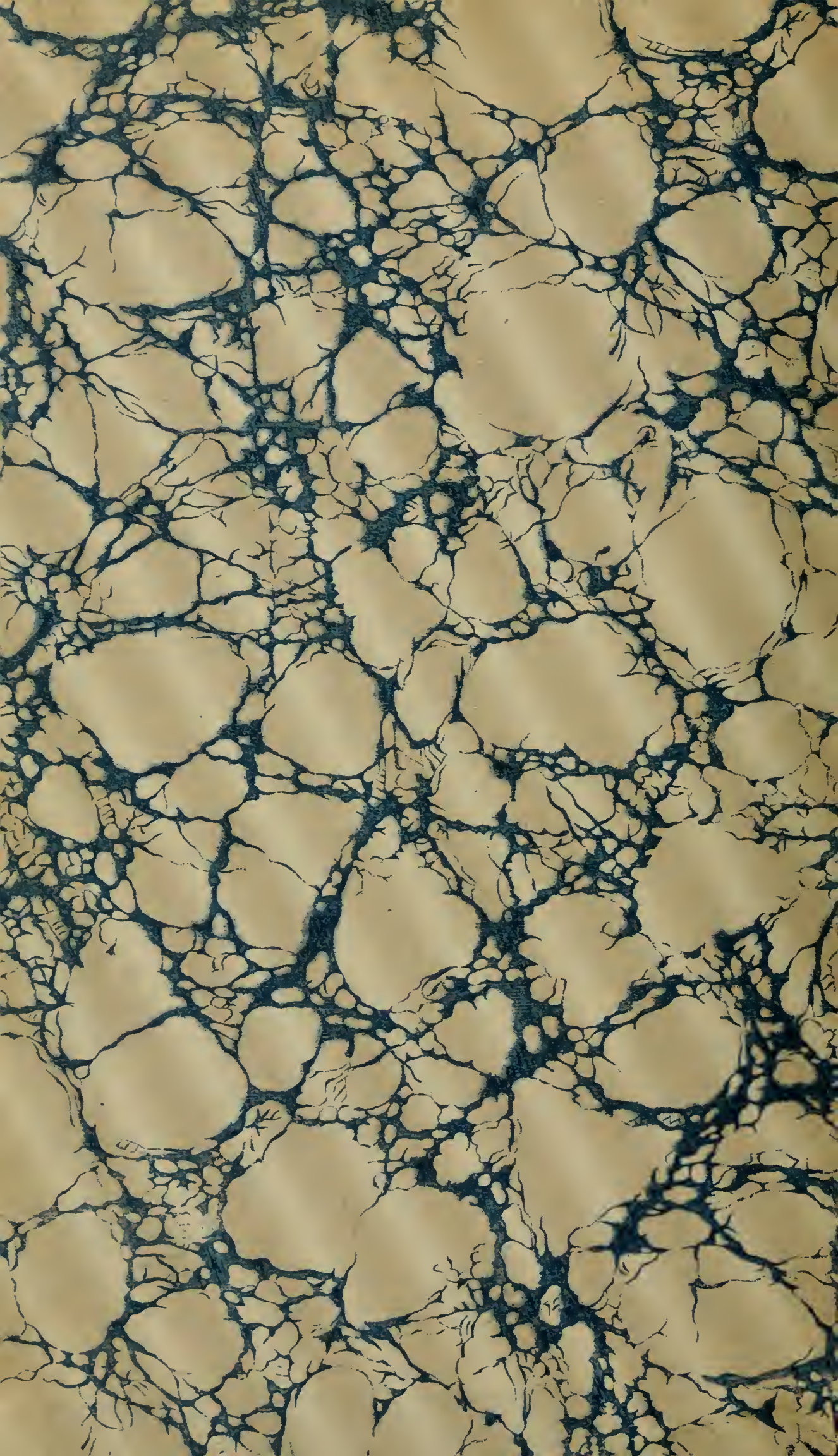

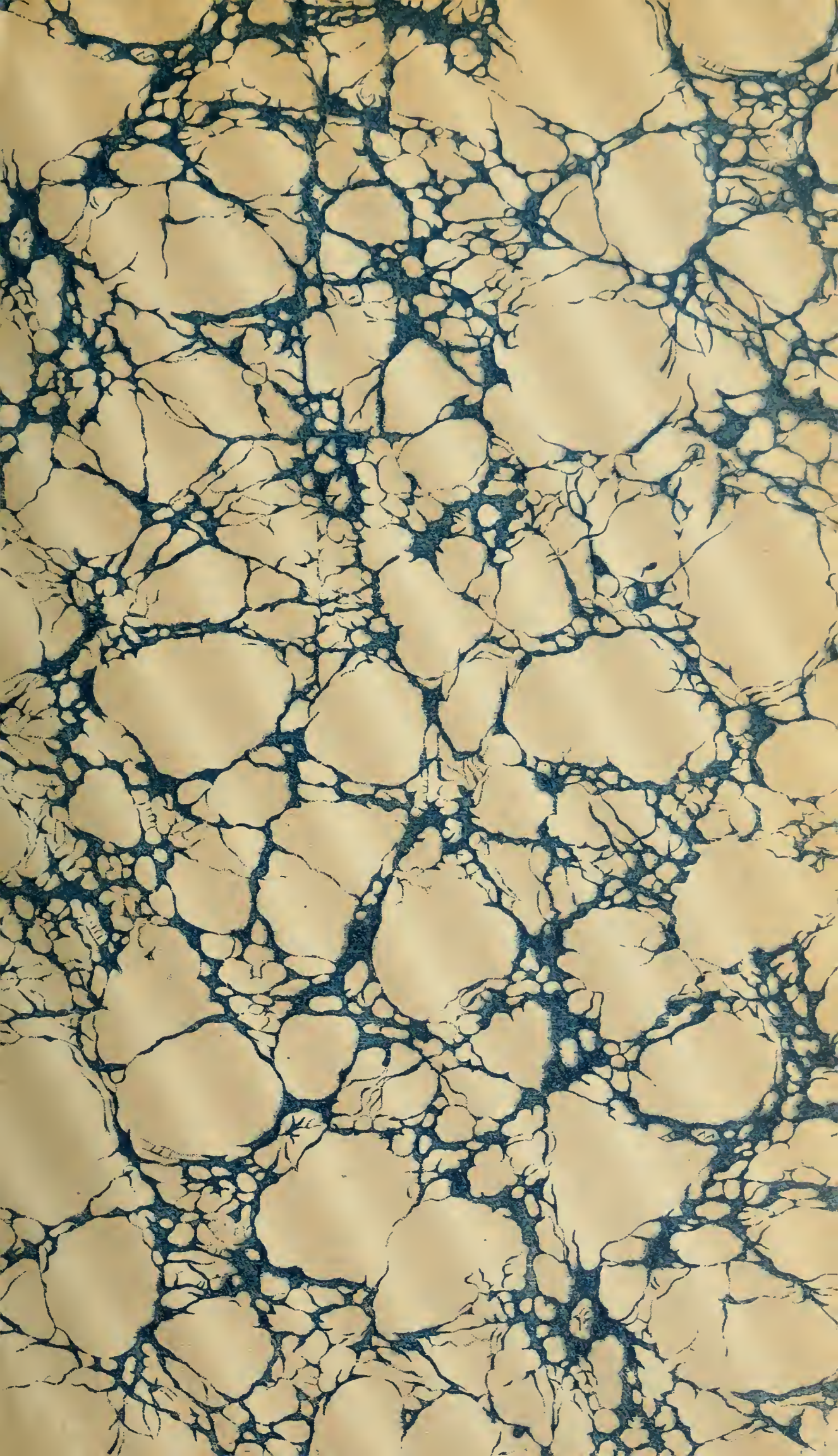

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling18soci

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

P
La
S

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

111

DE PARIS

t. 18

TOME DIX-HUITIÈME

1911 m b
30.9.24

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS
1913

REMARQUES

SUR

LES FORMES GRAMMATICALES

DE QUELQUES TEXTES

EN TOKHARIEN B [1].

Les manuscrits bilingues (provenant de la mission Pelliot) édités dans les numéros de mai-juin et juillet-août 1911 et le fragment de Vinaya (communiqué par M. Hörnle) édité dans le numéro de janvier-février 1912 [2] du *Journal asiatique* fournissent une collection déjà importante de formes grammaticales du tokharien B. La valeur de chacune des formes rencontrées a été signalée par l'éditeur dans les articles cités. Il ne sera pas inutile de reprendre l'étude d'ensemble de ces formes en les éclairant au besoin par des observations faites sur d'autres textes, déchiffrés, mais presque tous encore inédits [3].

[1] Le présent article a été rédigé en commun par MM. S. Lévi et A. Meillet. M. S. Lévi est seul responsable de la lecture et de l'interprétation des textes, publiés ou inédits, et M. A. Meillet de la manière dont les formes sont groupées et expliquées. — On s'est abstenu en général de rechercher l'étymologie des mots cités; les auteurs se réservent de revenir sur ces mots au fur et à mesure de l'édition des textes.

[2] Les trois articles seront désignés respectivement par I, II et III, suivis du chiffre de la page du volume du *Journal asiatique*, soit 1911, I; 1911, II; 1912, I. — L'abréviation SS. désigne le mémoire de MM. Sieg et Siegling, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1908, p. 915 et suiv.

[3] Les textes utilisés en dehors des bilingues proviennent en partie de la mission Pelliot; ils sont cités les uns sous leur rubrique provisoire d'inventaire, les autres sous une rubrique de classement générique : V. = Vinaya, S. = Sūtra; N. = poème sur la rétribution des actes; Δ. = méditation sur le Dharmapada; ϕ. = épisode du roi Ambara publié dans la *Festschrift V. Thomsen* (1912), p. 164 et suiv.

Nous tenons à rappeler que nous devons une autre partie de nos documents à l'obligeance de M. Hörnle; nous les indiquons par le sigle III. suivi de la cote

I. FORMES VERBALES.

1° LES DÉSINENCES.

a. Prétérit.

Les formes du prétérit sont assez claires. Au pluriel, on lit *weñāre* «ils ont dit» II, 131; outre *sākṣāre* «ils ont dit» (de la racine de gr. *ἐνισπεῖν*, v. lat. *inseque*, lit. *sakaũ*, etc.), cité près de *weñāre*, on a relevé entre autres :

çānmyare :

M. 496. 2 : *mandh cai ksa vedanma çānmyare* «ainsi quelques-uns proclamèrent les Védas».

wsare :

3533. XXXV. 17 : *iḳaṃ trai ne riñāna kuṣaineṣṣana klaiyna çwālle wsare pañikte pakenta kalwa wi* «le 23, les femmes de la ville et des villages ont donné pour la nourriture, en parts du Bouddha, 2 kalwa».

Il faut, comme toujours, faire abstraction du *-e* final dans l'explication (cf. *M.S.L.*, XVII, p. 286 et 292). La caractéristique de la 3e personne du pluriel des prétérits est donc *-r-*; elle répond à la désinence skr. *-uḥ* (moyen *-re*, *-ra*), gāth. *-arə* et *-ərəš*, moyen *-rē* de 3e personne du pluriel, désinence qui est la seule employée au parfait en indo-iranien et que le sanskrit a tendu à généraliser à la place de **-at* dans les formes à désinences secondaires. Maintenant qu'on en a le correspondant dans une autre langue indo-européenne, on n'hésitera plus à en rapprocher le type lat. *fēcēre*, *dīxēre*, etc., dont la structure est, on le sait, entièrement différente de celle de *fēcĕrunt*, *dīxĕrunt*, et il devient évident que, comme on l'avait dès longtemps supposé, le type *fēcērunt*, *dīxērunt* résulte d'une contamination de *fēcēre*, *dīxēre* avec *fēcĕrunt*, *dīxĕrunt*.

Sur l'*ā* de *weñāre*, etc., on ne peut encore rien dire. Il est même impossible de déterminer si l'on doit rapprocher les formes à vocalisme zéro telles que skr. *-uḥ* (cf. *Mélanges d'indianisme S. Lévi*, p. 21) ou les formes à vocalisme *ē* telles que lat. *dīxēre*.

inscrite sur les pièces par M. Hörnle lui-même. Les fragments de Vinaya cotés V. 1-6 et aussi V. 8-9 proviennent aussi de la collection Hörnle.

Nous devons enfin à l'amitié de M. Aurel Stein la communication de trois feuillets tokhariens, désignés ici par les initiales St.

Un *a* se retrouve dans les singuliers correspondants : *çāmmya* III, 107 «il a été proclamé»; *teksa* «il a touché» a été cité 1, 10; *yopsa* «il est entré», III, 105-106; on a noté encore :

weña «il a dit» :

S. 1 : *nano poyçi çlokanma ṣkas weña nandeṃ lelkormeṃ* «or Bhagavat dit six vers en regardant Nanda».

āra «il est fini» :

3533. IV (et *pass.*) : *meñe* (ou *meñye*) *āra* «le mois est fini».

Étant donné que les consonnes finales de l'indo-européen n'ont pas subsisté en tokharien, on ne peut s'attendre à y trouver le *-*t* final du type skr. *ábharat*, *ábhūt*, etc. L'*a* est trop ambigu pour qu'on en puisse rien dire; il est impossible de ne pas penser à l'*ā* du type lit. *bùvo* «il a été», lat. *eram*, *erās*, arm. *beray* «j'ai été porté», etc.; une ancienne finale *-*āt* aurait dû sans doute tomber tout entière; mais le *a* a pu être rétabli d'après celles des formes de la flexion où il subsistait; on a pu avoir *weña* sous l'influence de formes telles que *weñāre*.

Toutefois, il ne faut pas oublier que l'*a* de *-ăre* semble être un ancien *-ē-*, donc tout à fait comparable à l'*ē* de lat. *dīxēre*; car la désinence *-are* se trouve à l'imparfait près d'un présent en *-sk-*, et le *-sk-* a alors la forme *-ṣṣ-*, *-ṣ-* dans *yamaṣṣare* «ils faisaient»; or *-ṣṣ-* suppose que le *-sk-* était suivi d'une voyelle prépalatale (cf. ci-dessous, p. 4).

Il n'y a pas trace d'augment, pas plus qu'en baltique ou en slave par exemple, pas même dans les formes monosyllabiques.

Il y a peut-être des 3es personnes du singulier du prétérit qui ne présentent aucune voyelle finale et qui se composent de la racine verbale seule, notamment :

lacä :

φ 3 : *ñake se brāhmaṇe jaṃbudvīp āyoṛ ḷalpormeṃ . . . kercciyen meṃ lacä* «et maintenant ce brahmane, ayant obtenu en don le Jambudvīpa, . . . sortit du palais».

çeṃ :

φ b. 3 : *lānte yapoy ne çeṃ* «il se rendit à la demeure royale».
III. 149. Add. 12. b 3 : *wärto meṃ klautka jetavan(e) çeṃ* «en retournant du jardin elle se rendit au Jetavana».

(*çeṃ* est évidemment à rapprocher de skr. *gam-*, got. *qiman*, etc.; cf. *kakmu* SS., 926, dont le sens n'est pas affirmé par MM. Sieg et Siegling). La forme *çeṃ* rappelle singulièrement skr. *ágan*. arm. *ekn* «il est venu».

Dans une phrase où il y a deux sujets, on a rencontré la forme énigmatique *aranme* :

N. 5. 5 : *tumeṃ no pest yāmor ç̣aul ṣ̣pa aranme* « après cela, l'acte et la vie cessent ».

b. Présent de l'indicatif.

Le présent pose des questions plus compliquées. On y observe en effet deux séries de désinences, l'une active, l'autre qui semble médio-passive.

α. Désinences actives.

Comme on l'a vu, II, 148, le contraste entre le type *weṣ̣ṣ̣aṃ* « il dit » et *weskeṃ* « ils disent » reflète celui qu'on peut observer en slave entre v. sl. *jištetŭ* « il cherche » et le pluriel *jiskǫtŭ* « ils cherchent », entre gr. *εὑρίσκει* et *εὑρίσκουσι*, entre lat. *nōscit* et *nōscunt*, etc. On a de même :

yamaṣ̣ṣ̣aṃ « il fait » :

V. 1. 1 : *se ṣamāne meñki ī̱kaṃpikwalaṃñe pi onolmen tse wasaṃpādh yamaṣ̣ṣ̣aṃ* « le bhikṣu qui fait l'ordination d'une personne âgée de moins de vingt ans ».

yamaskeṃ « ils font » :

N. 3. 1 : *yamaskeṃ āyor aitsi* « ils le font pour donner un don ».

Les exemples de *-ṣ̣ṣ̣aṃ* au singulier sont nombreux; on peut citer entre autres :

wi̱kaṣ̣ṣ̣aṃ « il chasse » II, 140.

ḵalpāṣ̣ṣ̣aṃ :

N. 7. 4 : *pudñäkte mpa ḵalpāṣ̣ṣ̣aṃ ṣe çamtsi bodhisātve mpa* « il obtient de vivre en compagnie du Bouddha, en compagnie des Bodhisattvas ».

yätmāṣ̣ṣ̣aṃ :

N. 7. 5 : *wrotsana ekñiññenta yätmāṣ̣ṣ̣aṃ ne* « il jouit de grandes richesses ».

wināṣ̣ṣ̣aṃ :

N. 7. 5 : *çak parkāwnta toṃ ṃaskentr̥ kuse pat wināṣ̣ṣ̣aṃ* « ces dix avantages sont pour celui qui adore un stūpa ».

wadhk̲aṣṣaṃ :

V. 1. 2 : *se ṣamāne ṣañ ṣar sa keṃ rapanaṃ rāpatsi wadh wadh k̲aṣṣaṃ* «le bhikṣu qui de sa main creuse la terre ou qu la fait creuser».

Pour le pluriel, on a rencontré :

cyuwäskeṃ :

N. 1. 6 : *onolmi emelaç cyuwäskeṃ ce mant akālkñäskent̲* «les créatures passent aux naissances; elles font vœu ainsi».

k̲atmaskeṃ :

V. 2 : *cai no çanlassoñcä çtwāra wrattsai aksaṣṣalle pelaiknenta . . .ecce k̲atmaskeṃ* «voici, ô āyuṣmats! les quatre pratideçanīya-dharma qui arrivent».

L'opposition de *-ṣṣaṃ*, au singulier, et de *-skeṃ*, au pluriel, semble donc constante.

En principe, *-aṃ* sert à la 3e personne du singulier; ainsi dans : *māneṣaṃ* «il n'est pas» I, 435; *yāmaṃ* «il fait» II, 128; *tākaṃ* «il est» II, 137, et dans beaucoup d'autres cas, tels que :

yopaṃ :

N. 7. 3 : *kwi yopaṃ wertsya epi yamaṣṣaṃ yarkė* «s'il entre, de l'étroitesse, il fait l'abondance».

laitaṃ :

N. 5. 2 : *mandra lwāsa meṃ preten meṃ laitaṃ çāmnā meṃ wadh laitaṃ* «ainsi il sort de l'état d'animaux, ou de preta, ou d'hommes».

çūwaṃ, *yok̲aṃ* :

V. 6. b. 2 : *nano çūwaṃ . . .nano yok̲aṃ* «de nouveau il mange, de nouveau il boit».

swāsaṃ :

S. 2. 6 : *swese k̲alymiṃ meṃ çtwāra toṃ swāsaṃ* «la pluie pleut des quatre côtés».

La forme *yaṃ* «il va», citée II, 133, et qui est aussi écrite *yän* (= *carati*) dans un débris du Dharmapada bilingue III. 149 Add. 124, provient sans doute d'une haplologie : *-aṃ* étant une notation de *-an*, comme on le sait, la 3e personne **yanaṃ* du singulier aurait été simplifiée en *yaṃ*; le pluriel correspondant est

yaneṃ. Toutefois on est tenté de se demander s'il ne faudrait pas couper simplement *y-aṃ*, en rapprochant le type skr. *éti*, gr. εἶσι, lat. *it*; car MM. Sieg et Siegling, p. 926, ont signalé en A la forme *ymaṣ* «nous allons», qui ne peut reposer sur une haplologie.

On a simplement *-ṃ* dans *aiṃ* «il donne» :

φ 5 : *kuse partāññana wättarwa āyor aiṃ* «celui qui donne en don des objets extérieurs».

La différence entre *kauṣaṃ* «il tue», *kauṣäṃ* et *kauṣn* note sans doute de simples nuances d'une prononciation plus ou moins réduite des finales; les trois formes sont réunies dans le même texte (cf. III, 102) :

S. 2. 1 : *makte ost kartsé aipoṣ swese mā olypotse kauṣaṃ* «comme une maison bien couverte, la pluie ne la détruit pas entièrement».

ibid., 2 : *mantrakkāk kartse yairoṣ palskw eṅkal mā kauṣn olypotse* «ainsi un esprit bien purifié, la passion ne le détruit pas entièrement».

et *ibid.*, 7 : *swese . . . mā walke kauṣän olypotse* «la pluie sans retard détruit entièrement».

La 3e personne du singulier *yapi* «il entre» III, 105, est précieuse parce qu'elle ne comporte pas la nasale finale, ni par suite le *a* qui précède, et que la désinence **-ti* de l'indo-européen n'y est représentée par aucune trace apparente. Et en effet la nasale finale n'a pas dû faire partie intégrante de la forme à l'origine. L'*i* semble appartenir au thème; on a de même des présents à désinence moyenne : *maskīṭ* «il se trouve», *maskīyenṭ* «ils se trouvent» :

III, 2 : *pañäkte çrāvastī ne maskīṭ* «le Bouddha est à Çrāvastī».

ibid., b 2 : *ṣamāni ywārcä maskīyenṭ* «les bhikṣus sont partagés».

Le fait que la nasale *-ṃ* n'est pas essentielle à la forme de la 3e personne du singulier semble ressortir aussi du contraste entre *āstaṃ* et *āsḍha* dans deux manuscrits différents du même texte Δ. 5. 3 et Δ. 4. b 1.

La caractéristique de 3e personne du pluriel est *-eṃ*. Dans les textes cités, on a vu par exemple *yaneṃ* «ils vont» II, 133, ou, avec amuissement de la voyelle, *yneṃ*.

Quelquefois une particule *ne* est ajoutée; ainsi *meleṃ ne* «ils écrasent» II, 124. De même :

ārsen ne (à côté de *ārseṃ*) :

S. 2. b 5 : *krentauna . . . cmela ne omposd̲haṃ yneṃ ne mārsen ne* «les actes de bien vont par derrière et ne cessent pas».

cämpen ne :

N. 2. 3 : *mā rarintsi cämpen ne* «ils ne peuvent s'en défaire».

Bien que *-aṃ* caractérise en principe le singulier et *-eṃ* le pluriel, il y a parfois un flottement. Il semble que *melyeṃ* «il foule aux pieds» I, 44o, serve de singulier. Inversement, des formes en *-aṃ* se rencontrent avec valeur de pluriel :

suwaṃ :

N. 6. b 2 : *snai preke suwaṃ ṣpa swesi* «et les pluies pleuvent hors temps».

S'agit-il de simples fautes isolées?

La finale *-eṃ* de 3e personne du pluriel rappelle dor. *-ovτι* (ion.-att. *-ουσι*), lat. *-unt*, got. *-and*, v. sl. *-ǫtŭ*. L'*e* du tokharien B est un représentant normal de i.-e. *o*; et l'on conçoit que le **-t-* de i.-e. **-onti* ne se soit pas conservé à la finale, après l'amuissement de *i*. Le traitement est le même que dans *ṯ̄kaṃ* «vingt» en regard de dor.-béot. *Fίκατι*, lat. *ūgintī*, zd *vīsaiti*, etc. Si l'interprétation de MM. Sieg et Siegling est certaine, le tokharien A présente *-eñcä*, aussi avec *e*, ce qui est surprenant (cf. A *ñoṃ* en regard de B *ñeṃ* «nom»), mais avec maintien, sous la forme mouillée *c*, de la dentale de la désinence indo-européenne (SS., 926). Il est du reste impossible de déterminer, en l'état actuel des données, pourquoi i.-e. *o* est représenté en B tantôt par *o* et tantôt par *e*, pourquoi, par exemple, en regard de lat. *post*, osq. púst, *post* (et de v. sl. *poz-dě*, lit. *pās-kui*), on a, d'une part, *posd̲haṃ*, voir ci-dessus, ligne 2, et, d'autre part, *pesd̲ha*, ci-dessous, p. 11, et *pest*, p. 12.

Quand il figure près d'un verbe, en qualité de mot accessoire, le même mot prend la forme *pasd̲hä*, *pasd̲h*, avec la forme très réduite de la voyelle qu'indique le caractère de *pa*; on a ainsi :

pasd̲h :

S. 1. 2. b 3 : *krentauna mā pasd̲h ārṣeṃ* «les actes de bien ne finissent pas par le quitter»

et *pasd̲hä* :

V. 7. b 3 : *kampāl̲ mā pasd̲hä kalatar̲* «il reste sans rendre le manteau».

Une finale *-aṃ* de 3e personne du singulier ne peut s'expliquer directement. La nasale finale ne peut provenir que d'un pronom enclitique soudé à la forme verbale. Un fait de ce genre s'est produit en vieux prussien, où, comme l'a vu Bopp dès l'abord, les formes telles que *astits* « il est », *immats* « il a eu », etc., résultent de la juxtaposition d'un démonstratif enclitique *t(a)s* aux formes aussi attestées isolément *asti*, *imma*, etc. (voir Trautmann, *Die altpreussischen Sprachdenkmäler*, p. 273 et suiv.; cf. Fortunatov, *Извѣстія отд. русск. языка Ак. наукъ*, XIII (1908), II, p. 25 et suiv.). Pareille addition est aisée dans celles des langues indo-européennes qui, comme le vieux prussien, ont des formes enclitiques du pronom personnel au nominatif. Le vieux prussien, le germanique, le celtique, l'arménien, sont du nombre. Et c'est en arménien qu'on trouverait le pendant du type tokharien B en *-aṃ* : l'anaphorique *-na*, inaccentué, est souvent postposé à des 3es personnes du singulier, ainsi *berē na* « il porte ». L'anaphorique *na* est trop vivant en arménien pour s'être soudé à la forme verbale; ce qui a permis à **tas* de faire corps avec la forme verbale en vieux prussien, c'est que ce démonstratif ne s'y présente isolément que sous les formes élargies *tāns* et *stas*. Dès lors il est permis de se demander si le *-w* final des 3es personnes du singulier médio-passives de l'arménien comme *cłe-w* « il est devenu », *meŕa-w* « il est mort », etc., ne proviendrait pas de la juxtaposition à la forme verbale d'un démonstratif **w-* de la famille de v. perse *avam*, v. sl. *ovŭ*, etc., qui n'a pas été utilisée pour la constitution des trois grands groupes de démonstratifs arméniens en *n*, *d* et *s*. M. Pedersen, *Vergl. Gramm. d. kelt. Spr.*, II, p. 343 et suiv., explique avec grande vraisemblance les formes absolues du verbe vieil irlandais telles que *bermi* « nous portons », *berthe* « vous portez » par l'addition de pronoms personnels enclitiques; il va même jusqu'à expliquer la 3e personne du singulier *berid* par **bheret is*.

Des deux hypothèses envisagées I, 464 pour expliquer la 2e personne du singulier *tākadh* « tu es, tu seras », celle de l'addition d'un pronom enclitique **tu* reçoit de ce qui précède un commencement de preuve. La 2e personne du singulier de *nes-* « être » est de même *nesdh*, par exemple dans :

> III. 149. Add. 8, 6 : *trikau nesdh wārṣṣe nesdh* « tu es un pécheur, tu es un voleur ».

Toutefois la 2e personne médio-passive *dhatmasdhar* « tu nais » I, 448 engage à ne pas écarter absolument l'idée d'un rapprochement avec la désinence secondaire skr. *-thāḥ* et avec la désinence du déponent v. irl. *-ther*, impératif *-the* (voir Thurneysen, *Hdb. d. Altirischen*, p. 342).

Les textes publiés jusqu'ici dans le *Journal asiatique* n'offrent par hasard pas de 1re personne du singulier; mais la forme a été souvent rencontrée ailleurs. Les verbes en *-sk-* ont naturellement *-sk-* comme à la 3e personne du pluriel, et non *-ṣṣ-*, comme à la 3e personne du singulier; ainsi :

aksaskau :

V. 2. 2. b 2 : *ce wīke aksaskau* «je le déclare une seconde fois».

lkāskau :

Hl. 149. 26/30. 3 : *nāki lkāskau* «je considère ma faute».

ñäskau ne :

Ϙ b 2 : *paine toṃ ānpi āyor ñäskau ne* «je vais demander en don les deux pieds».

weskau :

V. 6. 4 : *weskemane aiṭr waike weskau* «tandis qu'il parle, il sait : je suis en train de dire un mensonge».

yamaskau :

V. 1. 3 : *mā ñiç . . . reki sa yamaskau* «je n'agis pas verbalement».

On peut citer de plus :

kārsau ne :

Ϙ b 2 : *kwri tu rittr odlh kārsau ne* «si cela [lui] convient, alors je connaîtrai que . . .».

lakau :

Ϙ b 2 : *ñake lakau ewī lānte* «maintenant je vais aller voir ce roi».

nesau :

V. 2^2. b 1 : *nakṣalye sa çaulassoūcä kekatkau nesau* «āyuṣmats ! je suis affecté de faute» (= *āpanno'smi*).

stnau :

Δ. 2. 2 : *pelaikne ne stnau* «je me tiens dans la loi».

weñau :

N. 6. 3 : *kuce no weñau tuke pklyauṣso* «quant à ce que je vais dire, écoutez-le».

Cette finale *-au* ne rappelle rien de connu par ailleurs en indo-européen; il y faut sans doute chercher quelque particule ajoutée à la forme personnelle, peut-être quelque chose du type des particules accroissantes du vieil irlandais (voir Vendryes, *Gramm. d. v. irl.*, p. 284 et suiv.; Thurneysen, *Hdb.*, p. 240 et suiv.; Pedersen, *Vergl. Gramm.*, II, p. 137 et suiv.). Mais on ne saurait rien préciser.

Les textes étudiés n'ont fourni aucune 1re personne du pluriel; le tokharien A a *-mas* (SS., 926).

La 2e personne du pluriel s'est rencontrée par exemple à l'indicatif présent dans :

triṣcer et *yätmaceṛ* :

N. 1. 5 : °*ññe yätmaceṛ yāmor nta yāmtsi mā ṣpa triṣcer makāykne* « vous jouirez de... à faire des actes et vous ne pécherez pas de mainte façon ».

L'un des textes publiés offre la 2e personne du pluriel de l'optatif *tākoyceṛ* « vous pourriez être » I, 446.

L'*-r* final de *tākoyceṛ*, et par suite des autres formes, n'a sans doute rien à faire avec l'*-r* des formes médio-passives; car le verbe *tākau* « je suis » n'a pas de formes médio-passives. On sait d'ailleurs que ni le latin ni l'irlandais ne présentent *r* à la 2e personne du pluriel du déponent : lat. *sequiminī*, v. irl. *suidigthe*. L'*r* de tokh. B *-ṣeṛ* est sans doute une particule ajoutée à la forme verbale; à en juger par les trois exemples cités, l'usage de ce *-r* paraît régulier; on sait que l'arménien a également *-r* final dans des formes où l'on n'attend pas de *-r* : à la 2e personne du singulier de tous les prétérits : *eir* « tu étais », *berer* « tu as porté » et d'une grande partie des impératifs, comme *mi berer* « ne porte pas », *ler* « sois », etc., et à la 3e personne du singulier des imparfaits : *ēr* « il était », *beriwr* (non classique) « il était porté ». La désinence *-ce-* rappelle évidemment gr. *-τε*, v. sl. *-te*, etc. Mais on ne saurait dire si l'*e* représente l'*e* de la désinence indo-européenne ou s'il est une voyelle initiale de la particule caractérisée par la consonne *r*.

β. Désinences médio-passives.

Comme le dialecte A (voir SS., 926), le dialecte B présente un grand nombre de formes médio-passives en *-r*. On a vu la 1re personne *aikemaṛ* « je connais » et la 3e personne du singulier *aiṣdhṛ* « il connaît » I, 448 et 439; ailleurs la 3e personne est orthographiée *aiṣtṛ*; les désinences moyennes sont fréquentes dans les verbes qui expriment des faits psychiques, comme skr.

mánye et lat. *reminiscor*, gr. *οἴομαι*, *αἰσθάνομαι*, lat. *opīnor*, etc. Les textes bilingues publiés offrent pour la 2^e^ personne du singulier *dhatmasdhar* «tu nais», cf. skr. *jāyate* et lat. *nāscor* pour le moyen; et ce verbe, dont on a de nombreuses formes, est normalement fléchi avec la finale en *-r* :

3^e^ pers. sing. : *dhatmastr* :

N. 1. 4 : *tū yairu tākaṃ sū ceṃ ñaktem ne dhatmastr* «celui-là est purifié qui naît parmi ces dieux».

cmedhar :

N. 2. b 3 : *cmedhar ra nrai ne ramer no pesdha tsalpetr* «il naît dans l'enfer, mais bientôt après il est délivré».

3^e^ pers. plur. : *dhatmaskentr* :

N. 1. 1 : *cey dhatmaskentr ṣkass içelmecci çaiṣṣen ne* «ceux-là naissent dans les six mondes du désir».

et *cmentr* :

N. 1. b 4 : *nrai ne cmentr solmen omne çaul çayem* «ils naissent dans l'enfer et y passent la vie entière».

1^re^ pers. sing. optatif : *cmīmar* :

Δ. 5. b 2 : *kwri cmīmar kalpanma sa* «si je nais pour des kalpas».

A la 3^e^ personne du pluriel, on a *naksentr* «ils blâment» I, 435.

Les verbes en *-sk-* ont au pluriel *-sk-* suivi de *-antr* (*-antar*) ou de *-entr* :

dhatmaskentr, voir ci-dessus, ligne 12 et suiv.

tmaskentr :

N. 5. b 3 : *duççīlñe sa trīkos parkem ette cmel ne tmaskentr* «ayant péché par immoralité, longtemps ils naissent dans une naissance mauvaise».

et *tmäskentr* :

N. 5. b 4 : *lkātsi yolai tmäskentr* «ils naissent laids à voir».

eñkaskentr :

N. 3. 2 : *ṣemi ksa wnolmi aiskeman āyor eñkaskentr* «certains êtres prennent le don au moment où il est donné».

yamaskentṛ :

N. 2. 3 : *pest yamaskentṛ mā rano* «et pourtant après ils n'agissent pas».

et *mrauskantṛ* : N. 2. 5 «ils sont agités».

Au singulier, les formes correspondantes des verbes en *-sk-* sont en *-stṛ*, au moins pour ceux des verbes dont le pluriel est en *-entṛ* :

dhatmastṛ, cf. ci-dessus, p. 11.

cŭkastṛ :

V. 7. 3 : *kuse ṣamāne . . . nanmiyenta ṣañ ṣar sa cŭkastṛ* «le bhikṣu qui prend avec sa main des objets précieux».

yamastṛ :

V. 7. 5 : *kuse ṣamāne makāyäkne nanmyenta* [*sa*] *karyor pīto yamastṛ* «le bhikṣu qui fait achat et vente d'objets de valeur de toute sorte».

et *yāmdhaṛ* :

N. 2. b 4 : *ksa wnolme . . . reki palsko sa yāmdhaṛ yāmor* «la créature qui . . . que ce soit de parole ou de pensée, fait un acte . . . ».

Cette opposition, parallèle à celle de *weṣṣaṃ* : *weskeṃ* signalée ci-dessus, p. 4, rappelle manifestement gr. ἕπεται : ἕπονται, lat. *sequitur* : *sequontur*, avec *e* au singulier et *o* au pluriel.

La forme *aiçdhṛ* «il connaît» en face de *aikemaṛ* montre qu'un *k* non précédé de *s* est aussi mouillé à la 3e personne du singulier; mais le résultat est différent de celui de *-sk-*.

Pour la valeur médio-passive des désinences en *-r*, l'un des exemples les plus nets est celui de *kalpāstṛ* traduisant skr. *vidyate* I, 436, et s'opposant aux formes actives citées en ce passage. Voici trois autres exemples assez clairs :

Ill. 149/112 (débris de bilingue) : *kete no te kastar* (= *yasya tv ete samucchinnāḥ* Dhrp., X, 13) [le verbe *kastar* «il est coupé» est à rapprocher de skr. *çāsti* «il coupe», gr. κειάζω].

N. 1. b 3 : *alyekī ke ne ykuweṣe pi pakṣdhar ne* «l'impureté est mûrie dans une autre terre».

N. 7. 5 : *saṃsār meṃ ramer tsalpetṛ* «il est bientôt sauvé du saṃsāra».

On peut citer encore, comme un cas très net, *ayitr* «il s'attribue», de la racine *ai-* «donner» :

V. 8. 4 : *maksu no ṣamāne auāyänte lykuññe ṣaṃṣl ayitr* = pali : *yo pana bhikkhu .... adinnaṃ theyyasaṃkhātaṃ ādiyeyya* «le moine qui s'attribue [litt. : se donne] ce qui ne lui est pas donné...».

On est assez surpris de trouver *-antr* avec valeur de singulier dans *arcantr* traduisant skr. *arhati* et dans *waskantr* traduisant *prakampyate* I, 438; le radical de *arcantr* n'est pas connu par ailleurs; quant à *waskantr* (*prakampyate*), le fragment Hl. 149. Add. 124 a 3 confirme définitivement la lecture. Rien ne prouve que le *-an-* ne soit pas un élément suffixal; sur le suffixe en *-n-*, cf. ci-dessous, p. 26.

Les désinences en *-r* rappellent trop les désinences en *r* de l'italo-celtique pour la forme et pour le sens pour qu'on se décide à les en séparer définitivement. L'arménien emploie souvent *-r* dans ses formes verbales, comme on l'a noté ci-dessus, p. 10, à propos de la 2e personne du pluriel en *-cer*, mais aussi bien à l'actif qu'au médio-passif, et d'une manière différente, dans des 2es personnes du singulier telles que *berer* «tu as porté», *berar* «tu as été porté», *mi berer* «ne porte pas», ou dans des 3es personnes de l'imparfait telles que *ēr* «il était». C'est bien des formes italo-celtiques, telles que lat. *legor*, *legitur*, *legimus*, *leguntur* que se rapprochent naturellement les formes tokhariennes du médio-passif. Et ceci a une importance considérable par le fait que la caractéristique *-r* ne s'est pas jusqu'ici rencontrée avec cet emploi en dehors du groupe italo-celtique. On ne conclura pas nécessairement de là que le tokharien est particulièrement proche de l'italo-celtique, mais seulement que la caractéristique *-r* existait déjà en indo-européen et n'est pas une innovation de l'italo-celtique.

On sait par le lat. *sequere* (*sequeris*) et par des impératifs déponents tels que v. irl. *comalnaithe*, *suidigthe* que *-r* est une addition faite aux formes moyennes pour les mieux caractériser et n'est pas un élément essentiel du déponent italo-celtique. Le tokharien B fournit une preuve analogue. On y trouve en effet tout un type de 3es personnes moyennes du singulier en *-ate*. L'*e* final n'a sans doute pas plus de valeur étymologique qu'il n'en a par ailleurs en tokharien B; il reste donc que le **-t-* de la désinence indo-européenne a subsisté en tokharien là où il appartenait au moyen; et l'on peut poser que tokh. B *-t(e)* représente i.-e. **-tai* (ou **-to*?); ainsi *mrauskāte* S. 1. b 5 «il s'agite» en regard de *mrauskantr* au pluriel. On remarquera que le type en *-ate* du singulier répond au type en *-antr* du pluriel, et que le *-sk-* se maintient

alors dans toute la flexion; l'*a* de *-ate* ne répond donc pas à l'*e* du type gr. ἕπεται, skr. *sácate*. On a au singulier :

myāskate :

V. 7. b 2 : *pakwārentsa myāskate* « il l'échange pour un mauvais ».

palskāte :

V. 6. 5 : *nauṣ mā palskāte waike weṃtsi* « il ne pense pas auparavant à dire un mensonge ».

et, pour le groupement de 3e personne du singulier *-āte*, 3e personne du pluriel *-antr̥*, on notera :

klyauṣāte :

Φ 4 : *ambari lānte pontaṃts aiṣṣeñcaññe ḳartseṣṣe ñem ḳalpwe klyauṣāte* « le roi Ambara est entendu (*ç̣rūyate*) comme ayant obtenu le nom bienfaisant de Sarvaṃdada [qui donne tout] ».

klyauṣantr̥, *ibid.*, b 1.

yāṃṣate, *yāṃṣantr̥* dans un fragment incomplet et dont le sens demeure obscur.

Toutefois, on a en regard de *naksentr̥*, la 3e personne du singulier *nāksate* :

V. 2^2. 6 (et *passim*) : *pañākte klyauṣa nāksate* « le Bouddha ayant entendu blâme ».

On peut citer encore comme formes en *-te* dont le caractère moyen n'est pas douteux ou semble probable (on reviendra plus loin, p. 28, sur *ste* : *skente*, à côté de *skedhar̥*) :

kakāte :

V. 2^2. b 3 : *tanāpate ksa ṣamāneṃ aç̣iyana ṣpa çwātsiç̣ kakāte* « un dānapati invite chez lui à manger les moines et les nonnes ».

kraṣiyate :

V. 2^2. b 4 : *tusa tanāpate kraṣiyate* « le dānapati s'en fâche ».

kamāte « il prend (pour lui-même) » :

V. 2. b 2 : *tsoṅkaiḳ pātrai wastsi kamāte* « le matin il prend son bol et son vêtement ».

kraupāte :

V. 2. b 3 : *pañäkte klyauṣa sāṅ kraupāte* « le Bouddha ayant entendu réunit le saṃgha ».

A la 3e personne du pluriel, on retrouve aussi la dentale, mais sans *e* final, ce qui ne change rien au fond des choses, dans une forme du même type :

H. 149, 200, 2 *yäkni lkāndlh | n. kly[au]sendlh*, où le pāli correspondant a *samudācārā dissanti ceva suyyanti ca* « les manières sont vues et entendues ».

Il semble donc que la dentale des désinences moyennes **-tai*, **-ntai*, ou **-to*, **-nto* se soit conservée en tokharien B, tandis que le *-t-* des désinences actives **-ti*, **-nti* s'est amui.

c. Optatif.

Les désinences sont, autant qu'on puisse voir maintenant, les mêmes à l'optatif qu'à l'indicatif, tant à l'actif qu'au médio-passif, sauf en ce qui concerne la 1re personne du singulier actif, où l'on a *-m* (et aussi *-mā*), qui rappelle le gr. φέροιμι, mais qui pourrait aussi à la rigueur être un ancien pronom enclitique soudé à la forme. Il y a deux types d'optatif attestés : l'un en *-oi-* thématique, représenté par exemple par *tākoycer* I, 446, qui fait penser au type de gr. φέροι, φέροιτε, got. *bairai*, v. sl. *nesi*, *nesěte*, skr. *bháret*; l'autre en *-i-*, qui fait penser au type athématique en **-ī-*. La répartition des deux types est du reste inexplicable au premier abord; car on ne voit pas pourquoi les présents en *-sk-* ont régulièrement l'optatif en *-i-*; le type en **-skō* était thématique en indo-européen; or, en regard de *wikaṣṣam*, la 1re personne est *wikaṣṣiṃ* « puissé-je chasser », citée II, 140. Quoi qu'il en soit de l'explication, voici le classement des formes rencontrées :

1re personne :

α. Formes en *-oi-* :

tākoyṃ :

Δ. 4. 2 : *snai māntalñe ṣek tākoyṃä ce yāmor sa* « que je sois toujours sans négligence par cet acte ! »

wlāwoymar :

Δ. 7. 5 : *kektseñ reki palsko sa ṣek wlāwoymar anaiçai duçcarit meṃ* « que de corps, de parole, de pensée, je me détourne toujours soigneusement de la mauvaise conduite ! »

β. Formes en *-i-* :

yamīṃ :

Δ. 4. 3 : *klyomñai ynāri oktatsai yamiṃ pākri rīṣ ynūcai nervāṇaṣṣai* « que je fasse la route noble, à huit branches, qui va jusqu'à la ville du nirvāṇa ! »

yamīmar :

Δ. 2. 4 : *ainakeṃ mpa larauñe mā yamīmar* « que je ne fasse pas société avec les méchants ! »

3e personne :

α. Formes en *-oi-* :

stamoy(ä) :

Δ. 1. b 3 : *pelaikneṣṣe cākkar se walke stamoyä* « que cette roue (*cakra*) de la loi se maintienne longtemps ! »

β. Formes en *-i-* :

weñi :

V. 8. 5 : *ṃantrākka wadh cew weñi* « ou bien qu'il lui parle ainsi ! »

d. Subjonctifs.

Quelques formes, qui se trouvent être en général moyennes, présentent avant les désinences un *-ă-* qui ne se rencontre pas dans les formes correspondantes de l'indicatif. On est tenté d'y voir des sortes de subjonctifs; il serait, bien entendu, imprudent de conclure de là qu'une distinction des deux modes subjonctif et optatif subsiste dans une langue connue à date aussi basse et sous une forme aussi altérée que le tokharien; ce serait une chose unique parmi les langues indo-européennes. L'*ā* et l'*ē* indo-européens semblent être également représentés par tokh. B *ă*; il est actuellement impossible de déterminer à quel type indo-européen répondent ces subjonctifs. En voici quelques exemples, qui semblent nets :

wärpatar :

V. 1. 3 : *tumeṃ olya wärpatar pāyti* « qu'il accepte plus que cela, c'est un péché »,

en regard de *wärpnātr* :

N. 4. b 6 : *mā rano kca sak wärpnātr palskoṣṣe* « il ne goûte aussi aucun plaisir de l'esprit ».

yamāṭr :

V. 2. b 5 (= III, 105) : *ṃaksu no ṣamāne pañäkte ttse wästsi ttse yarmtsa wastsi yamāṭr* «quel que soit le bhikṣu qui se fasse faire un vêtement à la mesure du vêtement du Bouddha»,

en regard de *yamasdhaṛ* :

V. 1 b 4 : *se ṣamāne ayāṣṣe sucīkaṛ yamasdhaṛ* «le bhikṣu qui se fait faire un étui à aiguilles en os».

aiçātar M. 500. 12. b 2 «qu'il sache» en face de *aiçdhr* «il sait».

A la 3e personne du singulier actif, on a relevé :

yamaska :

V. 1. b 4 : *se ṣamāne pir mañcāk yamaska* «le bhikṣu qui se fait un tabouret ou un escabeau».

L'*e* de *ṃaskedhaṛ* «bhavet» II, 132, n'est pas clair. Étant donné que l'on a à l'indicatif *ṃaskīdhaṛ* II, 132, on peut se demander si l'*e* du subjonctif *ṃaskedhaṛ* ne résulterait pas d'une contraction de *a*, marque du subjonctif, avec un *-i-* final du thème, déjà signalé p. 6.

e. Impératifs.

En dehors des textes publiés dans le *Journal asiatique*, il s'est rencontré quelques formes de 2e personne du singulier d'impératif. L'impératif singulier a dans ces exemples une finale *-u* ou *-o*, et le pluriel une finale *-so*, le tout énigmatique. L'une de ces formes apparaît isolément :

ausu :

V. 7. b 1 : *ṛatreṃ kampāl ausu* «rends-moi ma couverture rouge».

Les autres sont précédées d'un élément *pa-*, *p-* :

pa-klyauṣṣo :

N. 2. b 4 : *cew rano weñau ṣemepalsko paklyauṣṣo* «je vais le dire aussi; écoutez-le, l'esprit unifié».

p-kārsa :

Ϙ b 5 : *te maṃdh pkārsa* «connais-le ainsi».

et *p-karsaso* :

St. 13. 1 : *pittaṣṣe pi kwaṃrma tse naus ṣotri pkarsaso* «connaissez le premier signe de la tumeur causée par le fiel».

En général, on ne voit pas de préverbes en tokharien; mais il est possible qu'un préverbe *pa-*, répondant à peu près à sl. *po-*, lit. *pa-* ou à des préverbes de ce groupe, se soit maintenu pour donner à l'impératif le caractère perfectif. On sait que le seul impératif positif de l'arménien est l'impératif aoriste, tandis que l'impératif présent sert seulement pour la prohibition. En slave, l'impératif positif est souvent perfectif et précédé de préverbes, tandis que l'impératif prohibitif est plutôt imperfectif (voir A. Meillet, *Études sur le vocabulaire du v. sl.*, p. 76 et suiv.). Le maintien d'un préverbe dans les impératifs positifs du tokharien serait donc le reste d'une époque où les préverbes auraient donné au verbe la valeur de perfectifs, comme en slave, en baltique, en germanique et en latin.

2° FORMES PARTICIPIALES ET INFINITIVES.

a. Participes et formes apparentées aux participes.

Les formes participiales sont nombreuses en tokharien. Celles qui ont été relevées en B répondent exactement à celles que MM. Sieg et Siegling, p. 926, signalent en A; et l'on a de plus un participe présent actif.

α. *Participe présent actif.*

Les participes présents fléchis en *-eñc-* des textes publiés : *ṣmeñcai* (au lieu de **aṣṣeñcai*, correction fournie par M. Sieg dans une lettre privée) «āsīnam» I, 435; *lkāṣṣeñcañä* «darçinaḥ» I, 444; *näkṣeñca* «détruisant» II, 124; *kauṣeñca* «-ghnam» II, 126; *paṣṣeñca* «qui font choir» III, 107, répondent manifestement au type de skr. *bharant-*, v. sl. *bery*, *beroštе*, gr. φέρων, got. *bairands*, etc. Le fait que les verbes en *-sk-* ont devant *-eñc-* la forme *-ṣṣ-*, et non *-sk-*, semble indiquer que, ici, l'*e* du tokharien B représente un ancien *e*, contrairement à ce que l'on a enseigné I, 451, et que le type à rapprocher est celui de lat. *legens*, *ferens*, non le type à vocalisme *-o-* du germanique, du baltique et du slave, du grec. — Les exemples de ce participe en *-eñc-*, soit au singulier, soit au pluriel, sont nombreux. On peut citer encore : *aiṣṣeñca* «donnant», *taṣeñca* «plaçant», *swāṣaṣṣeñca* «arrosant», etc.

β. *Participe présent médio-passif.*

On a pu lire II, 121, un participe *alāskemane*, qui paraît signifier «souffrant de» et qui est accompagné du mot *sark*, signifiant

peut-être « maladie », cf. lit. *sergù*, *sirkti* « être malade », ird. *serg* « maladie ». Ce participe est semblable aux participes tels que *kalymāṃ* du dialecte A (SS., 926) et répond évidemment aux participes du type skr. *-māna-*, gr. *-μενος*, v. pruss. *-manas*, lat. *-mnus* (*alumnus*). On voit mal pourquoi M. Smith, *Tocharisch*, p. 40, rapprocherait plus volontiers le type athématique skr. *-āna-* que le type thématique skr. *-māna-*; la forme i.-e. **-m̥no-* qu'il postule est entièrement en l'air. Le suffixe tokh. B *-mane* est à A *-māṃ* ce que B *tumane* « dix mille » est à A *tmāṃ* (voir *M.S.L.*, XVII, 292).

Les verbes en *-sk-* ont *-sk-*, et non *-ṣṣ-*, devant *-emane*, ce qui montre que l'*e* thématique représente un ancien *o*, ici comme dans *ñem* « nom » (cf. ci-dessus, p. 7) :

aiskemane :

N. 3. 2 : *aiskeman āyor* « en donnant un don ».

lkāskemane :

φ b 6 : *brāhmaṇeṃ rupne lkāskemane* « regardant le brahmane en face ».

weskemane :

V. 6. 4 : *weskemane aiṣṭr* « en parlant, il sait ».

yamaskemane :

V. 2. 6 : *yamaskemane sa yärmaṃssu yamaṣalle* « par qui le fait faire (*kārayamāna-*), il doit être fait à la mesure ».

Il s'agit d'un suffixe qui, en indo européen, appartenait au moyen; mais le sens moyen en est assez peu net en tokharien B. On peut encore l'entrevoir dans plusieurs des exemples qui viennent d'être rappelés, notamment le dernier, où l'équivalent pāli cité est instructif. Mais il ne se voit plus clairement, par exemple dans :

ynemane « allant » :

M. 497. 1. 6 : *tumeṃ suppriye cakravārtti walo okt tmane ṣtwāṛ altse lāndhunsa wawārpau pūrvottarīṣ ynemane* . . . « alors le roi cakravartin Supriya escorté de quatre-vingt-quatre mille rois s'en allant au Nord-Est . . . ».

Certains des exemples cités ci-dessus n'offrent non plus aucun sens moyen.

γ. *Participe prétérit en* *-te.

Sans doute après *-n-*, le suffixe i.-e. **-to-* du type lat. *dictus* est conservé en tokharien B. Ainsi s'expliquent les exemples :

anāḵante « aninditaḥ » I, 435.

[Il vaut sans doute mieux lire *anāḵante* que *anāḵatte*, comme on l'a fait. La forme *ḵ* de *k* est celle qu'on attend au début d'une syllabe qui comprend une diphtongue en *n*.]

amplāḵante :

V. 1. b 2 : *se ṣamāne ḵatkoṣ preke amplāḵante kwaṣai ne yıt-māṣṣaṃ* « le bhikṣu qui, le temps étant passé (= *vikāle*), entre dans un village sans demander la permission (= *anāpucchā*) ».

anāyänte :

Hl. 149. Add. 8. 4 : *ṃakte yäknesa anāyänte kakāmar sa* « par le fait d'avoir pris de quelque façon ce qui n'était pas donné (= *adatta*) ».

Il est curieux que les participes en *-te* apparaissent après nasale, c'est-à-dire dans le seul cas où le suffixe *-tŭ* soit régulier en slave, type des participes passés passifs *pętŭ*, *jętŭ*, etc.

δ. *Participes prétérits en* -u-.

Le tokharien B a, comme A, un grand nombre de participes prétérits en *-u* (*-au*), pourvus d'ordinaire d'un redoublement. Il existe, en outre, des formes apparentées en *-oṣ*, en *-ar* et en *-aṣaṃ*, généralement pourvues aussi de redoublement, comme le montreront les exemples cités ci-dessous. Ces participes reposent sur le participe parfait actif indo-européen du type de skr. *ririkvắn*, gr. *λελοιπώς*; mais en tokharien ils ont à la fois la valeur active et la valeur médio-passive. Des formes personnelles correspondantes ne se sont pas retrouvées jusqu'à présent; le prétérit a toujours l'aspect d'un ancien aoriste, avec ou sans *s*, partout où l'on rencontre les formes personnelles; il semble donc que, comme le baltique et le slave (voir *M.S.L.*, XIII, 202 et suiv.) et comme le grec moderne, le tokharien ait conservé du parfait indo-européen le participe seul, et que de l'aoriste il ait au contraire les formes personnelles seules.

Le fait que le participe en *-u* (avec toutes les formes apparentées) présente à la fois la valeur active et la valeur passive

s'explique aisément. On sait que les racines indo-européennes n'ont pas par elles-mêmes une valeur active ou passive; un présent tel que gr. *φέρω* peut signifier «je porte (quelque chose)» ou «je me porte» (surtout dans *διαφέρω*); un présent tel que lat. *uortō* peut signifier «je tourne» ou «je me tourne». Employées absolument, les formes verbales ont souvent une valeur intransitive et presque passive. Ceci est particulièrement net au parfait. Même avec les désinences actives, un parfait grec peut avoir une signification quasi passive; ainsi hom. *διέφθορας* signifie «tu es perdu» O 128, et *γέγονα*, *γέγαμεν*, avec son participe *γεγαώς*, est le parfait correspondant au présent *γίγνομαι* et à l'aoriste *γενέσθαι* chez Homère; *πέποιθα* appartient pour le sens, non au groupe des actifs à valeur factitive, *πείθω*, *πείσω*, *πεπιθεῖν* et *πεῖσαι*, mais au groupe des formes, toutes moyennes par ailleurs, qui signifient «être persuadé» : *πείθομαι*, *πείσομαι*, *πιθέσθαι*. Le tokharien n'a fait que développer cet usage absolu, à valeur intransitive, du parfait indo-européen.

Le redoublement est à peu près constant. On a vu dans les textes publiés : *papālau* «praçaṃsitaḥ» I, 436 et II, 139; *wewēñu* «samākhyātā» I, 437 (A *wewñu* SS., 926); *kaklau* «nivṛttaḥ» I, 439; *kakraupaṣaṃ* «samāhitāḥ» I, 444; *tatākar-meṃ* (*meṃ* étant la postposition qui indique le point de départ) «-bhūya» I, 445; *pepakṣu* «cuit» II, 122 (pluriel *pepakṣuwa* II, 126); *tetriwu* «écrasé» II, 123; et *tetriwoṣ* «ayant broyé» II, 136; sans doute aussi *satsankau* II, 137. On a rencontré ailleurs *tetemoṣa* «né» (cf. A *tatma*) :

St. 13. b 2 : *kuse tetemoṣ laitna ne* «quiconque étant né transmigre».

Le redoublement ne manque guère que là où il ferait grande difficulté; ainsi dans le cas de *y* initial : *yāmuwa* «kṛtāni» II, 132 et *yāmoṣa* «faisant» (au pluriel) I, 443, et aussi dans le pluriel *ynūcañä* «étant allés» I, 446; on notera que ce dernier participe prétérit a été fait sur le présent, avec le suffixe *-an-* du présent (l'*a* s'est amui phonétiquement); et l'on notera aussi la présence d'un *-c-* représentant *-t-* au pluriel. Et encore a-t-on vu, III, 114, les redoublements du type *ya-ir-oṣ*, *ya-it-oṣ*, *ya-ip-or*. Il n'y a pas non plus de redoublement dans *rittoṣ* «yuktam» I, 437, ni dans *tsalpoṣo* «muktam» I, 439.

Les finales sont variées et répondent à des emplois variés. On a rencontré entre autres :

kekatkau :

V. 2^2. b 1 : *kekatkau nesau* «je suis tombé dans. . . [= *āpanno 'smi*]».

et *katkoṣ* :

V. 1. b 2 : *katkoṣ preke* « hors temps [= *vikāle*] ».

yairoṣ :

S. 2. 2 : *kartse yairoṣ palskw eṅkaṃ mā kauṣn* « la passion ne détruit pas un esprit bien purifié » [= *subhāvitaṃ cittam*].

et *yairu* :

S. 2. 7 : *mant se palsko mā yairu tākaṃ* « ainsi l'esprit n'est pas purifié ».

aipoṣ :

S. 1. b 2 (= III, 102) : *osiṃlha pakwāreṃ aipoṣa swese olypotse kauṣaṃ* « une maison mal couverte, la pluie la détruit totalement ».

et *aipor* :

Hl. 149. Add. 7. b 3 : *klainä mpa enesnai aipor ne* « avec des femmes, à l'écart, dans un lieu couvert ».

ṣeṣuwer :

St. 13. b 3 : *miṃlh ṣeṣuwer meṃ emalle waṛ mā yokalle* « après avoir mangé du miel, il ne faut pas boire de l'eau chaude ».

On a vu *lelkor-meṃ* « en regardant », p. 3.

Le participe en *-u* avec l'un des verbes signifiant « être » fournit une sorte de parfait composé comparable à celui des autres langues indo-européennes à la date des textes tokhariens, par exemple *kekatkau nesau* « je suis tombé », cité ci-dessus, p. 21; *kekāmu tāka(ṃlh)* « tu es venu » Ϙ 4, et beaucoup d'autres exemples.

ε. *Participes en* -l-.

Les participes en *-le*, *-alle*, *-alye* répondent au type en *-äl*, *-aḷ*, *-āl* de A (SS., 926) et au type slave en *-lŭ* de *neslŭ*, aux types de participes passés, actifs et passifs, en *-eal* (génit. *-eloy*) de l'arménien, comme *bereal* « ayant porté, ayant été porté », et d'infinitifs en *-l* (génit. *-loy*) de l'arménien, tels que *berel* « porter, être porté », *luanal* « laver », *aṙnul* « prendre », d'où sont tirés les participes en *-i* indiquant ce qui doit être fait, comme *sireli* « qui doit être aimé, aimable », de *sirel* « aimer »; ce type en *-lo-* fournit du reste des adjectifs radicaux aux diverses langues indo-européennes, ainsi le type lat. *crēdulus* et le type gr. *σιγηλός*.

Mais, en dehors du tokharien, il n'existe de type bien développé de participes en *-l-* qu'en slave et en arménien. L'élément *-l-* se retrouve souvent dans des dérivés tokhariens, notamment dans les abstraits si fréquents en *-lñe* (cf. I, 461). Le type en *-lye* et le type en *-lle* ont chance de se recouvrir, car on trouve une alternance de *-ly-* et de *-ll-* dans les textes, par exemple *alyek* et *allek* «autre».

Les exemples des textes publiés sont : *rittaṣle* «yojya» II, 123 et 125, etc.; *aiṣle* «à donner» II, 123; *yamaṣle* «faisant» II, 124 et 125, etc.; *triwäṣle* «broyant» II, 124; *pakṣalle* «siddham (cuit)» II, 125; *ṣwālle* «à manger» II, 137; *yokalle* «à boire» II, 137 et 141; *tsaṃṣallona* «à mélanger (?)» II, 137. On peut y ajouter, entre beaucoup d'autres : *aksaṣṣalle* (= *deçanīya*) V. 2^2. 1; *wsaṣṣalle* «à habiter» V. 2. 2 ou *wṣāṣle* III. 149. Add. 8. 7 dans la formule *mā w·* = *asaṃvāsa*; *eñkalle* «à prendre, aimable» (= *grāhya-*) N. 7. 2.

ζ. *Gérondif radical.*

On rencontre des formes, très brèves, réduites en fait à des racines sans aucun élément suffixal conservé, et qui semblent jouer le rôle de gérondifs. Il est actuellement impossible de rien enseigner sur l'origine de ces gérondifs. Voici quelques exemples qui paraissent assez clairs :

yaṃ :

V. 4. 1 : *se ṣamāne lyka wārṣeṃ mpa plāki sa ynāri yaṃ* «le bhikṣu qui fait route par entente préalable avec des voleurs».

yok, *çū* :

V. 6. b 2 : *mā ṣpa çū nano çūwaṃ mā ṣpa yok nano yokaṃ* «ayant mangé, il ne mange pas ensuite; ayant bu, il ne boit pas ensuite».

b. Infinitif.

L'infinitif, largement développé, est en *-tsi*; on a vu par exemple *nāktsi* «ninditum» I, 438, avec un *ā* dont on trouve l'équivalent dans un grand nombre d'autres infinitifs, notamment dans *lkātsi* N. 5. b 4, cité ci-dessus ou dans *rāpatsi* «creuser» V, 2 en regard de *rapanaṃ* «il creuse» *ibid.* On a vu aussi II, 135 *çwatsanma* traduisant skr. *anna-* et *yoktsanma* traduisant skr. *pāna-*. Le *-ts-* de ces infinitifs rappelle immédiatement le *-t-* de véd. *-taye*, de v. sl.

-ti, de lit. *-ti*, etc.; or, il semble bien que *ts* représente en effet i.-e. **t* dans quelques mots tels que :

tsak- « brûler » (cf. skr. *dáhati*, lit. *degù*) :

Hl. 149. 30. 4 : *onmiṣṣana pwāra sa tsaksemane* « brûlé par les feux du repentir »;
F. M. 47. 1 : *nraï ne tsaksentr* « ils sont brûlés dans l'enfer ».

tsap- « tiédir » (cf. skr. *tápati*, lat. *tepeō*) :

3510. 65. 2 : *misa lykaçke kekarçwa tsatsāpauwa* « des viandes un peu grillées et tiédies ».
3510. 66. 5 : *lykaçke tsatsāpar* « ayant légèrement tiédi ».

etsar I, 444, pourrait signifier « dans », et il est naturel d'en rapprocher lat. *inter*, skr. *antár*, etc.; la nasale *n* a disparu devant *ts*, tout comme elle a disparu devant *s* et devant *ç* (voir *M.S.L.*, XVII, p. 287); on peut signaler de même V. 2^2. 4 : *e-çuwacca* « affamée », de **en-çuwacca*, avec le même *en* qu'on observe dans *em-pele* « impie ».

ktsaitsaññe « vieillesse »; M. Jacobsohn (dans une lettre privée) a indiqué que l'on pourrait rapprocher de *ktsai-* le groupe de gr. *φθίνω*, skr. *kṣiṇáti* « il détruit », pāli *jhīnō*. Ce rapprochement, très ingénieux, serait hautement précieux en ce sens qu'il attesterait en tokharien un traitement dental pareil à celui des types gr. *ἄρκτος*, *χθών*, *χθές* et irl. *art*, *-di*, en regard de skr. *ṛ́kṣaḥ*, *kṣấḥ*.

Pour l'origine dentale de *-ts-*, on peut signaler encore l'équivalence des suffixes *-tstse* et *-cce* dans des cas tels que [*e*]*çanatstse* « qui a des yeux » Hl. 149. 236. 4 et *çwatsicce* « qui a de la nourriture » Hl. 149. Add. 7. 5; on a vu, III, 106, l'équivalence de *ywārtsa* et *ywārcä* « demi »; *wrotsa* « grand » est évidemment inséparable de *orocce* (même sens).

Il ne paraît donc pas douteux que *-ts-* représente une dentale; mais on ne sait pas encore en quelles conditions.

3° THÈMES VERBAUX.

La structure des thèmes verbaux poserait tout autant de questions que celle des désinences et que celle des formes nominales du verbe; mais les données dont on dispose sont encore trop incomplètes et, pour une part, trop peu claires pour qu'on puisse ici faire plus que de donner un premier classement des faits.

Parmi les prétérits, on aperçoit tout d'abord quelques exemples d'un aoriste en *-s-* :

yoosa « il est entré » près de *yapi* « il entre » III, 106; l'alter-

nance vocalique observée ici est à noter, mais ne comporte encore aucune interprétation; il n'est peut-être pas impossible d'y voir la trace d'une ancienne alternance quantitative, et l'*o* de *yopsa* pourrait représenter une voyelle longue, car c'est *procer* qui en tokharien B répond à skr. *bhrātā*, v. sl. *bratŭ*, lat. *frāter*, etc.

teksa «il a touché, il touchait» II, 126, aussi avec alternance vocalique en regard de *takalñe* «le toucher» A. 1. 1; cf. lat. *tangō* ou got. *tekan*; on a ici *s* après *k*.

L'-*s*- apparaît d'ordinaire sous forme *ṣ* après un *k* :

sākṣāre «ils ont dit» II, 131.

nākṣāre «ils ont blâmé» S. 2. 1 en regard de *nāktsi* «blâmer» et *nākalyñe* «blâme» I, b 1 et 2.

yākṣa «il a demandé» :

V. 2^2. 5 : *ṣno yākṣa* «il a demandé sa femme»[1].

On a vu que, à côté de ces prétérits en -*s*, il en existe un bon nombre caractérisés seulement par la flexion, comme *weña* «il a dit», *weñāre* «ils ont dit».

Sur l'origine de présents tels que : *neṣaṃ* I, 435; *aikemar*, *aiṣḍhr* I, 439 et 448; *melyeṃ* I, 442; *tākau*, *tākoyceṛ* I, 446, 449; II, 137; *yāmaṃ* II, 128, etc., on ne peut actuellement rien dire. Ces présents comprennent assurément des formes du type skr. *bhárāmi*, gr. *φέρω*, etc. Mais ils en peuvent aussi contenir d'autres. Devant la désinence -*tr*, -*ḍhr* de la 3e personne du singulier la voyelle est sujette à s'amuir, comme on le voit par *aiṣḍhr* par exemple (cf. les exemples cités p. 10).

De formations indo-européennes bien définies de présents, on en reconnaît dès maintenant trois, dont deux sont très peu représentées, mais dont la troisième est fréquente; et il semble y avoir de plus un causatif-itératif en -*i*-.

a. *Présent à redoublement.*

A côté de formes sans redoublement et de formes nominales comme *cmelle* «naissance» I, 446, cf. A *cmol*, telles que :

cmentr «ils naissent» :

N. 1. b 4 : *nrainta ne cmentr* «ils naissent dans les enfers»,

[1] Le *ṣno* qui figure dans cet exemple, avec le sens de «femme», fournit le représentant, non signalé jusqu'ici en tokharien, du mot indo-européen attesté par v. sl. *žena* «femme», v. pruss. *genno*, arm. *kin*, got. *qino*, v. irl. *ben*.

on lit avec redoublement et suffixe secondaire *-sk-* (voir p. 27) : *dhatmasdhar* « tu nais » I, 48.

dhatmastr :

N. 1. 4 : *ñaktem ne dhatmastr* « il naît parmi les dieux ».

dhatmaskentr :

N. 1. 1 : *cey dhatmaskentr ṣkas icelmecci caiṣṣen ne* « ils naissent dans les six mondes du désir ».

L'étymologie de cette racine, qui se retrouve en A, par exemple dans *tatmu* « né », est obscure. Mais les présents qui signifient « naître, enfanter » sont, on le sait, sujets à donner des présents à redoublement comme gr. *γίγνομαι*, *τίκτω* (de **τιτκω*), lat. *gignō*, etc.

b. *Suffixe* -n-.

Le présent *yanem* « ils vont » II, 133 présente le même suffixe **-ne-* que lit. *einù*, bien entendu sans qu'on doive attribuer pour cela au thème à suffixe **-ne-* une antiquité indo-européenne; l'addition du suffixe **-ne-* est l'un des procédés auxquels ont recouru les langues indo-européennes pour obtenir des présents de racines qui fournissaient soit seulement des aoristes, soit des présents athématiques. Le tokharien B a *yanem* en regard de A *ymaṣ* (cf. ci-dessus, p. 5), tout comme le lituanien a *einù* en regard de *eimì*, et tout comme le slave a remplacé l'ancien **eimi* par le type **jĭdǫ* (v. sl. *jidǫ*, etc.) ou le grec l'ancien **edmi* (cf. hom. *ἔδμεναι*) par *ἔσθω*, *ἐσθίω*. C'est de même *dnem* « je pose » qui tient en arménien la place de la forme à redoublement de skr. *dádhāmi*, gr. *τίθημι*, ou de la forme en **-ye-* de v. sl. *dějǫ*, ou de la forme toute particulière de lat. *faciō*. — Le suffixe du présent a été généralisé dans ce verbe, et l'on a vu par exemple le participe prétérit *ynūcañä*, p. 21.

Comme autres présents en *-n-*, on peut citer :

wärpnātr à côté de *wärpatar* (voir les exemples *supra*, p. 16).

karsnadhar :

D. Aq. 42 : *saṅkattse ayāto nesaññe mā karsnadhar* « la condition de convenance du saṅgha n'est pas connue ».

On notera aussi *rapanam* « il creuse » V. 1. 2 en face de l'infinitif *rāpatsi* « creuser ». Cf. *karsanalye* à côté de *karsoymä* :

Δ. 3. 5 : *karsanalyem pīç āttsem paramārthä karsoymä* « puissé-je

connaître au sens transcendant les cinq skandhas connaissables!»

et de :

kārsau ne «je connaîtrai» (voir l'exemple *supra*, p. 9).

c. *Suffixe* -sk-.

A la différence des deux précédentes, qui sont sporadiques, la formation en *-sk-* est fréquente; on a l'impression qu'elle est productive et qu'elle a une valeur précise, qu'il n'est pas encore possible de définir nettement. Les exemples cités ici et ceux que l'on a pu observer par ailleurs semblent indiquer que le présent radical a une valeur analogue à celle de l'aspect déterminé du slave, et le présent en *-sk-* une valeur analogue à celle de l'aspect indéterminé du slave : le présent simple indique une action qui aboutit à un terme défini, et le présent en *-sk-* une action qui se poursuit sans terme défini. On vient de voir le présent simple *kārsau* au sens de futur.

De la racine *weñ-* «dire», bien connue aussi par le dialecte A, on a par exemple : *wessaṃ* «il dit», *weskeṃ* «ils disent» II, 130; *weskemane* «disant», en regard de *weñau* «je dis», et du prétérit *weña*, *weñāve*.

Les thèmes en *-sk-* se présentent sous la forme *-sk-* à certaines personnes, mais aussi sous la forme *-ss-* devant *-aṃ* de la 3e personne du singulier active et devant le *-eñc-* du participe présent, et sous la forme *-s-* devant *-tr̥*, *-dhr̥* de la 3e personne du singulier médio-passive, comme on l'a vu ci-dessus p. 4, 18, 19 et 25. Le type en *-sk-* se rencontre souvent près de présents radicaux qui ne comportent, ou ne semblent comporter, aucun suffixe. On peut citer comme exemples :

yamaskau «j'agis» :

V. 1. 3 : *mā ñiṛ . . . reki sa yamaskau* «je n'agis pas d'après la lettre».

yamaskemar :

3533. XXXIX : *pañikte saiṃ yamaskemar* «je me fais du Bouddha un refuge».

yamaṣṣitr̥ (avec un suffixe *-i-* de causatif-itératif) :

III. b 4 : *wastsi yamaṣṣitr̥* «il se fait faire un vêtement».

en face de *yamantr̥* :

N. 1. b 5 : *tane ksa ṣemi onolmi nrai ne cmetsiççä yamantr̥ yāmor̥* «là quelques êtres font un acte pour naître dans l'enfer».

L'addition de *-sk-* a été faite même au thème **es-*, **s-* du verbe « être », et l'on a :

skedhar :

Φ. b 6 : *cwī yāmor solmeṃ skedhar* « cet acte est complet ».

skente :

V. 2^2. b 4 : *caim no agamadhari skente* « ceux-ci sont des āgamadhara ».

La forme moyenne *ste* représente probablement **skte*. Ce type **eske* se retrouve dans d'autres langues indo-européennes : le latin a *escit*, seulement à l'époque archaïque et représenté par peu d'exemples (voir L. Havet, *Rev. de philologie*, XXXV, p. 14); l'arménien a le subjonctif *içem* « que je sois », avec un *i-* initial qui se retrouve dans d'autres formes du verbe « être »; le grec a le prétérit hom. ἔσκον, ἔσκε; enfin il est au moins possible de faire entrer dans cette série pāli *acchati*, prākr. *acchai* (voir Pischel, *Gramm. d. Prakritspr.*, § 480, p. 340).

Il est permis de se demander si l'*s* qu'on observe après une gutturale dans quelques présents n'est pas le débris d'un *-sk-* ancien simplifié après une gutturale; comme, à en juger par l'aoriste en *-s-*, un ancien *s* devient *ṣ* après *k*, on ne saurait guère voir dans l'*s* des formes suivantes un simple suffixe *s* :

naksentr « ils outragent » I, 435,

et *nāksate* « il blâme » *supra*, p. 14.

triksem :

N. 6. 1 : *triksem duççīlañe yamaskeṃ* « ils pèchent, ils pratiquent l'immoralité »,

en regard de *triçimar* :

Δ. 5. b 4 : *mā triçimar* « que je ne pèche pas » ou *mā ṣpa triççer* « et vous ne pécherez pas ».

On a de même *eñsate*, de *eñksate*, sans doute plus anciennement **eñkskate*, Φ 3 (la racine *eñk-* « tenir, porter », cf. gr. ἐνεγκεῖν, etc., se rencontre souvent),

et *raksate* :

V. 2. 4 : *niṣīdaṃ raksate* « il s'étend une natte ».

Toutefois on trouve aussi, d'une part :

ārseṃ :

S. 2. b 3 : *krentauna mā pasdh ārseṃ* « les actes de bien ne finissent pas par vous quitter »,

et *arsa* :

V. 2^2. 2 : *arsa ywarca meñä* « le demi-mois finissant »,

en regard de *āra* « il est fini » *supra*, p. 3.

Le *ṣ* de *klyauṣaṃ* :

V. 1. b 4 : *prātimokṣ po āñm sa mā klyauṣaṃ* « il n'écoute pas de toute son âme le prātimokṣa »,

klyauṣāte ou l's de *klyauṣantr* (*supra*, p. 14), rappelle la sifflante du type skr. *çróṣamāṇaḥ*, v. sl. *slušati*, *slyšati*, etc. (cf. *M.S.L.*, XV, p. 337 et suiv.).

Le type en *-sk-* a été très productif; et le seul présent à redoublement qu'on ait rencontré, *dhatmasdhar*, etc. (voir ci-dessus, p. 26) est pourvu du suffixe *-sk-*, tout comme les présents du type gr. γιγνώσκω, διδράσκω, etc., ou comme lat. *discō* (en regard de *didicī*).

d. *Causatif-itératif en* -i-.

On a rencontré un causatif en *-i-* :

lyucīte :

V. 8. 5 : *ypoy meṃ wadlh lyucīte* « ou bien il le bannit de son pays ». (C'est sans doute le causatif de *lac* « sortir » : Φ a 4 : *kercciyenmeṃ lacä* « il sortit du palais ».)

L'*-i-* est souvent ajouté au suffixe *-sk-*, qui, alors, se présente naturellement sous la forme *-ṣṣ-* :

śanmaṣṣite :

V. 8. 5 : *pyāçi ne śanmaṣṣite* « il le fait lier au poteau ». (Causatif de *śanm-* « lier » : Δ. 6. b 3 : *śanmīmar krendhaṃ mpeṣe* « que je me lie avec les bons ! »)

yamaṣṣitr :

V. 2. b 4 (= III, 106) : *wastsi yamaṣṣitr* « il se fait faire un vêtement » (causatif de *yam-* « faire »).

C'est la valeur itérative qu'on observe dans *kalpāṣṣi* « il obtient » et *aiṣṣi* « il donne » des deux exemples suivants :

V. 2^2. 3 : *māka çwatsamma kalpāṣṣi tu ṣamānets past aiṣṣi çwātsi* « elle obtient beaucoup de nourriture; elle le remet aux bhikṣus à manger »,

en regard du verbe *aidhar* « il donne » (une fois) dans :

II. 149. 213. 1 : *kete ṣañä tākaṃ su te pasdhä aidhar* « celui à qui cela est, il le lui redonne ».

L'aspect indéterminé de la forme en *-sk-* vient renforcer dans *kalpāṣṣi* et dans *aiṣṣi* la valeur itérative due au suffixe *-i-*.

La forme à suffixe *-i-* fait penser au type sanskrit de *svāpáyati*, au type latin de *monet*, et surtout au type latin de *sōpit*, au type slave de *nositŭ*, *voditŭ*, *gasitŭ*.

Les présents en *-i-* tels que *yapi* « il entre » (voir p. 6) peuvent en être rapprochés; mais on peut penser aussi au type en *-ĭ-* de v. sl. *mĭnitŭ*, lit. *mìni*. Il y a donc diverses possibilités entre lesquelles on ne peut encore choisir.

Il convient de signaler les présents en *-o-*, sur l'origine desquels on ne peut rien dire :

klautkomaṛ :

Hl. 149. 30. 3 : *klautkomaṛ yolaiñe meṃ tesa mandh po cmela ne* « je circule ainsi par suite de ma méchanceté dans toutes les naissances ».

klyowontṛ :

N. 1. 3 : *tumeṃ oṃṣap no ñakti klyowontṛ sinai ersna* « au-dessus sont situés les dieux sans forme (*arūpa*) ».

laitontṛ :

N. 5. 2 : *nrai meṃ laitontṛ lwāsa ne* « de l'enfer ils passent dans des animaux ».

sportotṛ :

N. 1. 5 : *neṣaṃ su yāmor nemcek cmetsiṛ sportotṛ* « cet acte est, fatalement il donne à naître ».

Spécimens de paradigmes.

Pour donner une idée du système du verbe tokharien, il ne sera pas inutile de fournir l'ensemble des formes qu'on a rencontrées pour quelques racines très employées dans les textes :

RACINE *yam-* « FAIRE ».

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Présent simple :		
3e pers. sing. .	*yāṃaṃ*	*yāmṭṛ* *yāmdhar*
3e pers. plur. .		*yamantṛ* *yamandhaṛ*

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Subjonctif :		
3e pers. sing. .		*yamāṭr*
Optatif :		
1re pers. sing. .	*yamīṃ*	*yamīmaṛ*
Présent (formes en *-sk-*) :		
1re pers. sing. .	*yamaskau*	*yamaskemaṛ*
3e pers. sing. .	*yamaṣṣaṃ*	*yamasdhaṛ* / *yamastṛ*
3e pers. plur. .	*yamaskeṃ*	*yamaskentṛ*
— (formes en *-ṣ-*) :		
3e pers. sing. .		*yāmṣate*
3e pers. plur. .		*yāmṣantṛ*
Causatif :		
3e pers. sing. .		*yamaṣṣitṛ*
Imparfait :	*yamaṣṣare*	
Participes :		
α. Présent. . . .		*yamaskemane*
β. Passé	*yāmu*, *yāmoṛ*	
γ. D'obligation.	*yamaṣalle*	
Infinitif :	*yāmtsi*	

RACINE *weñ-* « DIRE ».

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Présent simple :		
1re pers. sing. .	*weñau*	
Optatif :		
1re pers. sing. .	*weñiṃ*	
3e pers. sing. .	*weñi*	
Présent en *-sk-* :		
1re pers. sing. .	*weskau*	
3e pers. sing. .	*weṣṣaṃ*	
3e pers. sing. .	*weskeṃ*	

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Prétérit :		
3e pers. sing. .	*weña*	
3e pers. plur. .	*weñāre*	
Participes :		
α. Présent. . . .	*weṣṣeñca*	*weskemane*
β. Passé	*weweñu, weweñor*	
γ. D'obligation.	*weṣṣalle*	
Infinitif :	*weṃtsi*	
Gérondif :	*weṣtaṛ* (« en disant »)	

RACINE *tem-* « NAÎTRE ».

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Présent simple :		
3e pers. sing. .		*cmedhar*
3e pers. plur. .		*cmentr*
Optatif :		
1re pers. sing. .		*cmīmaṛ*
Formes en *-sk-* à redoublement :		
2e pers. sing. .		*dhatmasdhaṛ*
3e pers. sing. .		*dhatmastr*
3e pers. plur. .		*dhatmaskentr* (*tmäskentr*, *tmaskentr*)
Participes :		
Présent.	*dhatmaṣṣeñca*	
Passé (plur.). .	*tetemoṣa*	
Infinitif :	*cmetsi*	

RACINE *lk-* « VOIR ».

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Présent simple :		
1re pers. sing. .	*lakau*	
3e pers. sing. .		*lkāte*, *lyakāte*
3e pers. plur. .		*lkāndh*

	FORMES ACTIVES.	FORMES MÉDIO-PASSIVES.
Optatif :		
3e pers. plur. .	*lkoyeṃ*	*lkoyendhar*
Présent (formes en *-sk-*) :		
1re pers. sing. .	*lkāskau*	
3e pers. sing. .	*lkāṣṣaṃ*	
Participes :		
α. Présent	*lkāṣṣeñcana*	*lkāskemane* (*lakāskemane*)
β. Passé	*lelykor* (*meṃ*)	
γ. D'obligation.	*lkāṣṣalle*, *lakāṣale*	
Infinitif :		*lkātsi*

Sylvain Lévi et A. Meillet.

THÈMES EN -*IĂ*

EN CELTIQUE.

L'irlandais ne peut nous renseigner sur l'existence de thèmes en *-iă* : *-iă* par *ă* bref comme *-iā* par *ā* long donnaient à la finale également *e* (*alio-s*, masculin, donne *aile* comme *aliā*, féminin). Il en eût été de même pour des thèmes en *-i̯ă* ou *-i̯ā* : *aile* « un autre, une autre » ne se distingue pas de *caire* « réprimande », gallois et breton *cared* (sens exact « faute ») = *carii̯ā*.

Le brittonique, au contraire, peut apporter sur ce point un témoignage décisif. Une terminaison en *-i̯ŏ-* donne régulièrement en gallois et en cornique (en vieux-cornique) *-ŭd*; en breton, par suite de la fusion de *ŭ* et *ĕ* de bonne heure (vers le IX^e^ siècle), *-ed*; dans les trois groupes, *-i̯ā* donne *-ed*, par suite de l'action assimilatrice de *ā* long sur *ĭ* bref : *carii̯ā* a passé par *carida* avant d'arriver à *cared*. Seul *ā* long vieux-celtique peut exercer cette action sur *ĭ* bref de la syllabe précédente, avec cette très importante exception que *a* bref latin a aussi cet effet : *manica*, gallois et breton *maneg* [1]. Cette assimilation de *ĭ* par *ā* celtique a eu comme conséquence qu'en gallois une terminaison montrant *ĭ* bref emporte en quelque sorte la notion de masculin, une terminaison en *-e* celle du féminin. Il y a donc de grandes chances *a priori* pour qu'un mot à terminaison en *-yd* soit classé comme masculin.

L'*ă* bref vieux-celtique ne produisant aucun effet sur *ĭ* de la syllabe précédente, un thème en *-i̯ă* (indo-européen *-i̯ə*) ne peut donner que *-yd*. C'est ce qui a déterminé Holger Pedersen, dans sa *Vergl. Grammatik* (p. 373, 255, 1), à séparer le gallois *cerennydd* du breton *carantez* et à supposer pour le gallois un thème **qarantii̯o-m.* Phonétiquement, il n'y a rien à objecter, et c'était d'autant plus tentant que l'irlandais *cairde* « trêve, accord » est *neutre*. Le cornique ne peut pas plus que le gallois s'accommoder d'un thème en *-i̯ā* par *ā* long : on eût eu également, ainsi

[1] Ce fait prouve, comme je l'ai fait remarquer dans mes *Mots latins*, que les voyelles brèves étaient réduites à l'époque des emprunts, c'est-à-dire du I^er^ au V^e^ siècle de notre ère : *ă* n'avait plus nettement le timbre *a* : seul *ā* long *réduit* l'avait encore : il en est de même de *ĭ* bref.

qu'en gallois et en breton, *caranted*. Pedersen a oublié qu'en gallois, comme en cornique et en breton, le mot en question est *féminin*; en cornique, il n'y a jamais eu de variation sur ce point : on a toujours dit *an gerense*, ou *an garenge* (*carenge* est une pure graphie). En gallois, le mot a fini par devenir masculin pour la raison donnée plus haut. Si vous ouvrez le grand dictionnaire gallois de Silvan Evans, vous trouvez pour *cerennydd* (ou *cerennyd*) la mention *masculin*. Or, dans le second exemple qu'il cite, il y a une preuve très nette que le mot est féminin : *y kerennyd homo* «cette preuve d'amitié» (*Brut Gruff. ab Arthur*); si *kerennyd* avait été masculin, on eût eu **kerennyd hwnnw* : *homo* est la forme féminine du démonstratif. L'accord des trois groupes me paraît probant; la forme commune vieille-brittonique ne peut être que *qarantĭīă*. L'irlandais *cairde* a un sens différent et qui s'accommode mieux d'un thème neutre : «trêve, accord» (peut-être est-ce un pluriel neutre).

Il y a un autre mot qui ne se trouve qu'en gallois et en irlandais et qui est encore plus probant : c'est le vieil-irlandais *fairggae* ou *foirece* «mer, océan» [1], et le gallois *-weryd*, même sens, conservé dans *mor-weryd* «agitation de la mer». L'irlandais *fairge* est féminin; le mot gallois l'est aussi, d'après un vers du *Livre noir* de Carmarthen : un des personnages importants de la mythologie galloise, c'est *Bran*, *fils de Llyr*, c'est-à-dire Bran, fils de la mer : le gallois *llyr*, irl. *ler*, a le sens de «flots». Or, dans un dialogue des plus curieux entre deux personnages mythiques, Gwynn ab Nud et Guidneu Garanhir, ce dernier énumère ses aventures; il sait où ont péri des guerriers célèbres, notamment Bran (Skene, *F. a. B.*, II, p. 55, vers 13-14) :

mi a wum lle llas Bran
mab ywerit clod lydan

«je sais où a été tué Bran, fils de l'océan au vaste renom» : *y werit* (*y weryd*) a exactement le sens de *Llyr* et même, ici, il est joint à l'article, ce qui prouve qu'il était employé couramment comme nom commun et non comme nom propre. Or, d'après toutes les lois des langues brittoniques, la consonne initiale d'un mot féminin, après l'article, devient sonore si elle est sourde et spirante sonore s'il s'agit d'une explosive sonore; de même *gw-* initial devient *w*. *Weryd* étant féminin, comme *fairge*, ne peut remonter à *vorgĭīā*, qui eût donné *gored* ou *gwared*; on est obligé pour le gallois et par conséquent pour l'irlandais de supposer **vorgĭīă* par *ă* bref.

[1] En Sutherland, dit Maclean (*Gaelic Dict.*), *fairge* est l'«océan en fureur».

En étudiant de très près les textes gallois les plus anciens, on arriverait, je crois, à trouver d'autres féminins en *-yd*. Il y a un doublet en *-yd* du mot *buched* « vie » dans le *Livre noir* (4, vers 11) : *o hid y wuchit* « toute la vie »; la mutation indique un féminin : *y* est l'article et non un pronom possessif masculin singulier susceptible d'amener cette mutation, car il s'agit de plusieurs guerriers (*o hid y wuchit y darperan*).

J. LOTH.

NOTES

SUR

LE LANGAGE D'UN ENFANT.

I. Acquisition des consonnes sourdes dans la combinaison consonne + voyelle.

Ma fille Jacqueline est née le 28 janvier 1910. Ce n'est qu'au début de la deuxième année qu'elle a commencé à « parler ». A ce moment apparaissent les deux mots *papa*, *maman*, qui vivront seuls pendant plusieurs mois, du 13e au 19e mois. Jacqueline ne peut pas alors articuler l'occlusive labiale sourde *p* : elle dit *babā* (qui ne s'est définitivement fixé à deux syllabes que dans la période du 14e au 16e mois). Le 19e mois (août) voit l'acquisition de plusieurs mots. La même impossibilité d'articuler l'occlusive sourde *p* explique les formes *bóbó* (pot de chambre, forme donnée *pópó*), *bĕ* (pelle servant à ramasser le sable), *bu*, *buu*, *bubu* (poule, f. d. *pul* et *pupul*). La fricative sourde *s* est également impossible à cette époque, d'où *dódŏ* (seau pour jouer dans le sable, f. d. *sósŏ*). Cependant, dès le mois d'août, l'occlusive dentale sourde *t* est articulée nettement : *tutu* (chien, f. d.). Cet état dure également pendant le 20e mois (septembre), qui n'apporte pas de faits nouveaux. Au 21e mois (octobre), la même inaptitude à articuler *p* est attestée par le mot nouveau *bibi* (épingles, plumes, ciseaux, tout ce qui pique, f. d. *pipik*).

C'est vers le milieu d'octobre que *p* apparaît; mais l'élimination de *b* met plus d'un mois à s'accomplir; et encore faut-il ajouter que *b* réapparaît de temps à autre dans les mois suivants. Le premier mot où *p* se manifeste est *papā*, avec lequel *babā* coexiste au moins pendant une quinzaine. Vient ensuite *pópó* (pot); la lutte des deux formes dure jusqu'en novembre (22e mois), mais, au 10 novembre, j'ai noté que la deuxième existait seule; *pipi* (épingles, etc.) apparaît plus tard, seulement au début de novembre : au 10 novembre, j'ai fait la même observation que pour *pópó*. Les deux autres mots cités plus haut, *poule* et *pelle*, avaient alors disparu du langage de Jacqueline. Mais, le 15 novembre,

en regardant un catalogue et en y voyant le dessin d'une pelle, Jacqueline dit spontanément *bèbə̈* (forme qui toutefois peut inspirer quelque doute, car, à cette date, *bèbə̈* est courant, quoiqu'il ne désigne usuellement que les enfants et les portraits d'enfants). Le 26 novembre, en regardant un dessin semblable, elle dit cette fois *pə̈*. Les mots acquis dans la deuxième moitié d'octobre et plus tard ne participent jamais à cette hésitation. De la deuxième moitié d'octobre date *pu*, *apu* (poum, pouf, quand un objet tombe, est tombé). Des mots plus récents je me contenterai de citer *pə̈̄pə̈̄* (pain et lapin, f. d.), *pa* (poire).

En résumé, on peut dire que depuis la fin de novembre l'occlusive labiale *p* a repoussé l'occlusive sonore partout où celle-ci en tenait lieu dans la première phase du langage de Jacqueline. Mais cependant quelques-unes des formes antérieures avec *-b* réapparaissent de temps à autre. C'est ainsi que *babā* a été employé le 11 décembre en jouant, puis, dans le 24e mois, le 9 janvier, et le 1er avril; *(ā)babā* en pleurant le 25 décembre, et la phrase *babā šə̄̄* (papa chante) au début du 25e mois. J'ai en outre relevé *bə̀* (pelle) à la fin du 24e mois, le 20 janvier, dans la phrase *fə̈fə̄ bə̀* (dite en voyant la bonne mettre du charbon dans un fourneau), et *balā* (par là) au début du 27e mois, le 3 avril, en pleurant pour aller dans une autre chambre. (Je dois dire toutefois que *balā* a été, pour d'autres raisons, la forme à peu près unique jusqu'à la fin du 24e mois.)

L'occlusive palatale sourde *k*, ou plus exactement la dentale qui la supplée, donne lieu à des observations analogues. Tout d'abord elle est remplacée par la sonore *g* dans le seul mot usité qui la contienne : *gógó* (œuf, f. d. *kókó*), qui dure depuis le milieu d'octobre environ jusqu'au début de novembre. Au 12 novembre j'ai noté *tótó*, qu'au 16 novembre je constate comme la seule forme usitée. A la fin d'octobre, *t* occupe partout la place de *k* : *tā* (carte), *tata* (caca), *titi* (crayon, déformation personnelle d'écrire). Pour l'apparition de *k*, cf. *infra*, p. 41.

Enfin, pour la fricative sourde *s*, les faits doivent également être rapprochés des faits précédents. J'ai indiqué plus haut qu'au 19e mois *s* était remplacé par *d* dans le seul mot qui le contienne alors : *dódə̄* (seau). C'est dans le courant du mois d'octobre que *s* apparaît, à peu près en même temps que *p* et *t* (issu de $g > k$) : *is* (ici, très usuel), *apsi* (merci). Vers la fin d'octobre, cette série s'enrichit, mais, en même temps, *s* perd sa pureté; l'articulation est intermédiaire entre *s* et *š́* : *š́ü* (sucre), *š́u* (sou), etc.; naturellement, *is* devient *iš́*. Quant à *apsi*, il passe par un stade très bref *apis* et devient finalement *api*, qui, au 27e mois, est la forme de beaucoup la plus usitée, mais non exclusive, *apis* réap-

paraissant de temps à autre. Au 15 novembre se produit un fait curieux : regardant un catalogue et y voyant un seau, Jacqueline dit spontanément *s̀'ós̀'ó*; et cependant, quand le mot avait disparu de son langage au début d'octobre, il était articulé *dódó*. Ce fait prouve que Jacqueline a une mémoire plus fidèle du mot qu'elle entend que de la forme qu'elle émet.

Quant à *f*, les mots qui le contiennent n'étant entrés dans son langage qu'à la fin d'octobre, il a été immédiatement pur.

L'acquisition de la surdité de la consonne s'est donc accomplie dans un laps de temps d'environ un mois et demi, pendant lequel les formes du stade antérieur ont peu à peu reculé devant les nouvelles formes. Si la lutte est plus nette pour la série des mots à labiales, c'est uniquement en raison de l'état du vocabulaire, qui, au milieu d'octobre, au moment où la lutte commence, est tout à fait pauvre et possède environ une vingtaine de mots. Mais il est en outre intéressant de noter que la dentale n'a pas participé à cette lutte et que *t* date d'une époque où *p*, *s* sont impossibles.

II. Sur la mobilité de l'articulation des phonèmes consonantiques.

Que l'articulation des phonèmes consonantiques manque de fixité dans les premiers mois où l'enfant commence à parler, c'est un fait qui en lui-même n'a rien de surprenant. Mais quand bien même il pouvait être prévu théoriquement, il n'est pas sans intérêt de montrer les aspects particuliers de ce phénomène, tels que j'ai pu les noter dans le langage de mon enfant. Deux faits frappent l'attention : le premier, c'est l'étonnante mobilité de l'articulation, attribuable à deux causes, dont l'une engendre partiellement l'autre, à savoir l'inhabileté des organes de la parole, et la réaction très fréquente des sons voisins, en partie au moins conséquence de cette inhabileté; l'autre fait, qui était moins attendu, c'est que cette mobilité est beaucoup moins sensible dans les premiers mois que dans les suivants. Il ne suffirait pas de dire que c'est l'attention de l'observateur qui n'a pas été attirée aussi fortement dans ces premiers mois que plus tard, même si cette objection est partiellement vraie. A la réflexion, il devient vraisemblable que, dans les mois qui précèdent le 22e, alors que le vocabulaire était restreint à environ quarante mots, et où le langage se manifestait moins fréquemment, la prononciation ait pu garder plus de fixité qu'à partir de ce moment, où le vocabulaire s'est enrichi tous les jours et où le travail linguistique est devenu très actif.

Dans la période qui s'étend du début de la deuxième année,

où apparaissent les premiers mots, à la fin du 24e mois[1], les seules consonnes qui ne varient pas, du moins d'une façon sensible à l'oreille, sont les labiales *p*, *b* et la labio-dentale *f*. Encore faut-il ajouter que ces consonnes, particulièrement *f*, sont sujettes, quand elles sont intervocaliques, à un allongement, que nous étudierons n° 7.

Quant aux autres phonèmes, ils sont tous plus ou moins sujets à des variations. dont l'exposé qui suit ne donne qu'un faible aperçu. A la fin du 24e mois, Jacqueline ne possède pas tous les phonèmes consonantiques du français. Il lui manque *r*, *z*, *j*, dont le dernier commence cependant à apparaître dans les premiers jours de la troisième année (cf. n° 5, *ad finem*)[2]. Par contre, le flottement de l'articulation des fricatives *s*, *š*, *ǰ* l'amène à employer des sons étrangers au français (cf. n° 5); et en outre, pour rendre le seul groupe que jusqu'alors elle ait essayé de prononcer, *-kl-*, elle articule une fricative d'une très grande mobilité, qui souvent même amène la suppression de *l* (cf. n° 6).

1. La latérale *l* est généralement assez fixe. Cependant, depuis le début du 24e mois, elle montre une tendance à se mouiller, quand elle est interne et en contact avec des voyelles antérieures. C'est ainsi que j'ai observé depuis le début de janvier 1912 les formes *bèl'ɛ̈* (cuiller), *bil'ɛ̈* (tablier, Madeleine), *lil'i* (Liline, le mot date de ce moment), dont la plus usuelle est la dernière, mais à côté desquelles subsistent plus couramment les formes antérieures avec *l* pure, telles que je les ai notées jusqu'au 24e mois. Or *bélɛ̈* (cuiller, tablier, Madeleine) date du début du 22e mois avec les formes rivales *bèlɛ̈*, *bilɛ̈*. D'autre part, dans *lélɛ̈* (clef, début du 22e mois; volet, de quelques jours postérieur), je n'ai jamais noté de mouillement. Enfin ce phénomène a été transitoire, et n'a laissé aucune trace dans les mois suivants. Quant à l'articulation vélaire de *l*, je ne l'ai observée que très rarement, le 1er février dans la forme *l̀è* (guêtre, mot du début du 24e mois), répétée plusieurs fois, et le 4 février dans *l̀ɔ̃* (l'autre, même date), précédée et suivie de *lɔ̃*. Dans les deux mois suivants, je ne l'ai plus entendue.

[1] Les trois mois suivants n'apportent pas de modification sensible à cette formule. Cependant, quand, au début du 27e mois, Jacqueline essaye de prononcer plus correctement «papier», que jusqu'alors elle avait prononcé *patè*, elle dit un son intermédiaire *pa̍pè* ou *pa̍pè*. Au même moment, *ata(m)* (table, du milieu du 26e mois), est prononcé *a̍pām*.

[2] La période des trois mois suivants a vu l'apparition de *z* et de *r*. mais le premier son ne se manifeste que tout à fait sporadiquement; au contraire, un *r*, guttural comme celui du français, est devenu immédiatement très usuel à la fin des mots depuis la fin du 26e mois.

2. *a*. C'est au milieu du 23e mois, le 11 décembre, que la palatale sourde *k* a commencé à être prononcée dans le mot servant à désigner les œufs ou le cornet qui les contient (f. d. *kókó*). En voyant un cornet d'œufs, Jacqueline dit successivement *tòtót*, puis, avec un effort visible, *kòkòt*; mais elle revient immédiatement à la forme antérieure *tótó*. Les semaines suivantes, les deux prononciations continuent à rivaliser : le 13 décembre, je note *tòtòt*, puis *tòtòt*; le 15, *kòkò*, avec un effort sensible; le 16, *tòtò*; le 25, *kòkò*, qui devient prédominant; le 7 janvier, je note encore successivement *kòkòt*, puis, d'un seul trait, *kòkòtòtò*. Depuis je n'ai plus remarqué d'autre forme que *kòkò*, au sens d'œuf. Mais la forme avec *t* s'est conservée plus longtemps dans une acception particulière du mot : depuis le 19 janvier, elle l'emploie souvent pour désigner des paquets qu'un homme, sur une image, tient d'une main, tandis que sous le bras il porte un parapluie (*papi*), et dit souvent *kòkò*, *-p*, *-t*, et moins fréquemment des formes à articulation intermédiaire *k̟* et même *tòtòp*. Quand elle unit les deux mots pour désigner l'image et le livre qui la contient, elle préfère de beaucoup, encore au début du 25e mois, *tòtòpapi*[1].

Les autres exemples où *k* commence à se manifester ne sont pas nombreux, quoiqu'ils augmentent peu à peu. Le 11 janvier, elle a adopté la phrase *nénɛ̃ tũ* ([mon] nez coule); le 25 et le 27, elle dit au moins une fois, outre la forme précédente, une forme avec *-k*; mais, le 29, elle dit seulement *tũ nénɛ̃*. Le 31 janvier et le 4 février, elle dit une fois *i̯ãk* (Jacques, pour indiquer la chanson *Frère Jacques*, *i̯ã* du début du 23e mois); le 2 février, j'entends *kãt* avec *ã* très fermé (carte, en désignant des cartes-vue), mais quelques instants après la forme alors usuelle *tãt*. Le 3 février, on commence à saisir *kaka* (sens très variés); le 4 février, «encore», mot nouveau, est immédiatement articulé *akkò*, mais, le 6 février, *atò*; ce même jour, je note *kakòt* (casserole, mot du début du 24e mois et jusqu'alors articulé *tatɔ́*[2]).

C'est à cette lutte entre l'articulation ancienne *t* et la nouvelle *k* qu'est due l'articulation intermédiaire *t̟* qui est fréquente depuis la fin du 24e mois; par exemple *t̟at̟a* (caca) et plus rarement *t̟i̯t̟i̯*

[1] Au 27e mois, c'est la seule forme usitée; c'est évidemment un composé dont les éléments ne sont plus reconnus.

[2] Les deux mois suivants ne suffisent pas au triomphe de *k*, qui alterne toujours avec *t*, quoique gagnant de plus en plus de terrain. Le 7 avril, «coiffer», qui jusqu'alors avait été dit *fɛ̃*, est prononcé *tafɛ̃*; «cahier» apparaît pour la première fois le 9 avril et est prononcé *taé*. De plus, certains mots anciens n'ont jamais subi de modifications, du moins n'en ai-je pas remarqué, par exemple *tutu* (coucou, en se cachant, du 21e mois), *s'at* (sac, forme du 23e mois).

(crayon, cf. note I), *ṭaṭòt* (casserole), et dans les 25e et 26e mois *ṭaṭé* (cassé).

b. Nous avons vu également dans la note I que *g*, après avoir fait une courte apparition dans *gògò* (œuf) dans le courant du 21e mois, avait rapidement cédé la place à *tótó*. Des mots pourvus en français d'un *g* et où il ne se produise pas d'assimilation, le langage de Jacqueline en contient très peu à la fin de la deuxième année. «Gâteau», qui date du 21e mois, a pris la forme *adŏ*, qui depuis est restée telle quelle. Au début du 24e mois, elle a adopté *dā* (garde, dans «Prenez garde» de la chanson de la *Dame Blanche*); à la fin de ce mois, elle commence à dire *gă*; le 26 janvier, elle dit *gă* et *dā*; le 27, *gă* et *gát*; mais *dā* persiste. Plus anciennement, depuis le milieu du 23e mois, elle employait le mot «gomme», que d'abord elle dit *da* et le 15 décembre *adò*. Vers le début du 24e mois, elle commence à dire *gò*; le 6 et le 7 janvier, je note *āgò* (ah! exclamatif, très usuel ou *a* de l'article); le 24, successivement *agò* et *adò*; le 25 et le 31, *adò* seul; le 28, *agò* seul. Le 25 janvier, elle adopte «goutte» au sens de compte-gouttes, et, en quelques minutes, dit les quatre formes suivantes et dans cet ordre : *gu*, *du*, *gut*, *dut*. Mais, dans la chanson *Compère Guilleri*, elle dit toujours *dili* et *dilit*, fin du 24e mois. Parfois le *d* prend une articulation palatale : le 2 février, j'entends *aḍḍé* (la mère Guet, femme de ménage), précédé de *adé* (date de ce jour)[1].

Il n'est pas surprenant que l'articulation de *k* et de *g* soit très flottante. C'est un fait très répandu que la difficulté que l'enfant éprouve à articuler ces consonnes, souvent jusqu'à cinq et six ans. Mais on notera particulièrement que c'est la postpalatale (ou tout au plus la médio-palatale) qui apparaît la première, sans doute parce que c'est celle qui se distingue le mieux de la dentale, et que par conséquent l'attention de l'enfant est frappée davantage.

3. Du 19e au 23e mois, pendant lesquels *t* et *d* se présentent dans un grand nombre de mots, ces deux consonnes restent fixes. C'est seulement depuis le début du 24e mois que j'ai noté une tendance à donner parfois à *t*, *d* une articulation palatale.

L'articulation *ṭ* ne s'est produite que vers la fin du 24e mois et au début du 25e, et assez rarement; je n'ai remarqué qu'une seule fois *ṭé* (thé, mot du 24e mois), *ṭŏ* (piano, du 23e), *ṭaṭin*

[1] De même que *k*, *g* n'est pas encore arrivé à triompher au milieu du 27e mois. Le 18 mars, je relève encore *adò* (gomme); elle acquiert «fatigué» dans le courant du 26e mois et dit le premier jour *šigé* et *-d-*, mais dans la suite et encore au milieu du 27e mois *dé* et une seule fois *ḍudé*. Quant au *ḍ*, il est resté aussi rare.

(tétine, du milieu du 24e); le 20 février, *ṭaṭõ* (château, en mettant debout des bouts de carton). J'ai observé *ḍ* beaucoup plus tôt, au début du 24e mois. Pendant deux ou trois jours, du 4 au 6 janvier, et quelquefois depuis, par exemple le 5 février, j'ai remarqué que Jacqueline articulait parfois *ḍóḍõ* (lit, sommeil, f. d., du 19e mois) et même *gógõ*; cette dernière prononciation paraissait l'amuser, et elle la répétait par jeu. Depuis la fin du mois, elle dit assez souvent *ḍaḍā* (cheval, f. d., 21e mois); le 4 février, elle dit aussi *ḍā* (là, du 22e mois, aussi usuel que *la*; origine douteuse, probablement exclamation); le 18 février, *ḍaḍõ* (rideau).

Cette articulation ne peut pas être considérée comme une simple propagation de celle que j'ai notée au n° 2, puisque *ḍóḍõ* est bien antérieur au seul exemple que j'y aie relevé. Elle s'explique cependant par le fait que nous sommes à une époque où Jacqueline essaye de substituer les palatales *k*, *g* à leurs suppléants antérieurs *t*, *d*, et que les hésitations causées par cet essai réagissent sur tous les mots contenant *t*, *d*.

Quant à *tótõ* (= *dódõ*), que j'ai parfois saisi vers la fin du 24e mois, et souvent dans le 26e mois, particulièrement quand elle pleure pour aller se coucher, c'est une prononciation sans doute analogique.

4. La labio-dentale fricative sonore *v*, depuis le moment où elle est apparue, alterne fréquemment avec *u̯* et *ü̯*. Toutefois, le premier *v* qui soit entré dans le langage de Jacqueline, dans *ava* (au [ou à] revoir, fin du 21e mois), a toujours été très résistant; ce n'est qu'exceptionnellement et à de rares intervalles que j'ai remarqué *au̯a*. Le deuxième mot qui apporte *v*, «verre» (8 novembre), a hésité les premiers jours entre *va* et *u̯a*, puis *u̯a* est devenu fort rare, et je ne l'ai plus observé que vers la fin du 24e mois et parfois dans le cours du 25e; et cependant c'est un mot qui, pour une autre raison, a beaucoup attiré mon attention. Quant à «voile», qui a suivi de près «verre» (25 novembre), il n'a hésité que le premier jour entre *val* et *u̯al*; puis il rejoint «verre», les deux mots réagissant l'un sur l'autre au point qu'il est impossible de les distinguer phonétiquement. Dans «savon» (f. d. *vavȭ* et *võvȭ*), le *v* au contraire n'a pas duré. Au début de novembre, on entend rarement *vavȭ*; au mois de décembre, le mot devient tout à fait usuel, mais *võvȭ* cède au bout de quelques jours à *u̯ȭu̯ȭ*; puis *favȭ*, qui n'avait fait que paraître les premiers jours du 22e mois, reparaît au milieu du 25e mois et, au bout d'une quinzaine, élimine toutes les autres formes.

Au début du 23e mois, Jacqueline acquiert «bavette» et «serviette», qui lui sont données sous la même forme *vèvèt* : l'articu-

lation première est *ǖèǖèt*, qui dure d'abord à peine une journée et à laquelle succède *vèvè(t)*; mais, à la fin du 24e mois, *ǖèǖè(t)* reparaît et reste prédominant pendant une quinzaine de jours (une forme *ǖèǖè* a été sporadique). De même, «vin», en s'introduisant au début du 24e mois, est prononcé *vē̈*; mais, à la fin du mois, *ǖē̈* est de beaucoup plus usité jusqu'au début du 26e mois, où *vē̈* l'élimine de nouveau. J'ai même noté *ǖ* devant *a* dans «vache», qui, pendant le 23e et le 24e mois, se disait *vava* (f. d. *vavaš*) et qui a été parfois prononcé *ǖaǖa* dans le cours du 25e mois.

Quant à «laver», du début du 24e mois, pour des raisons qui m'échappent, le *v* y est devenu *b*; *babë̈* n'a duré que quelques jours et a cédé la place à *abë̈* qui, après avoir prédominé pendant trois mois environ, commence depuis le début du 27e mois à être combattu par *avë̈* (*vèvë̈* n'a été prononcé qu'une fois, le 22 janvier, et *babë̈* n'a reparu que de temps à autre)[1].

5. Les fricatives *s*, *š*, *i̯* sont les consonnes qui montrent le plus de mobilité, ce qu'explique aisément la nature de leur articulation. Ajoutons qu'à cet égard *i̯* est moins mobile que *s*, *š*.

a. Quand *s* apparaît, au début du 21e mois, dans le mot «ici», sa prononciation est pure. Jacqueline dit *is* et plus tard *isi*, les deux formes rivalisant pendant trois mois jusqu'au triomphe de *isi*, à la fin du 23e mois. Dans le début du 22e mois, quand de nouveaux mots s'introduisent, l'articulation se modifie et *s* devient *š'*, plus rarement *š* : *š'ü* (sucre), *š'u* (sou), *š'a* (sac), *pëš'ö̆* (monsieur, désignant des hommes vus sur des images, puis dans la réalité); quelques jours plus tard, *š'óš'ö̆* (seau, voir note I, 15 novembre); *āš'è* (assiette), après une apparition de quelques jours au début du 22e mois, disparaît pour ne reparaître qu'au milieu du 23e mois, où il devient usuel. A ce moment, *is* est souvent articulé *iš'*.

Dès lors, *š'* (*š*) va marcher de pair avec la fricative qui répond au français *š* et que nous examinerons plus loin.

[1] Dans le courant des trois mois suivants, deux autres mots ont montré une grande mobilité, «ouvrir» et «oui». Le premier entre au début du 24e mois sous la forme *vi*, puis devient *uvi* vers la fin de ce mois; dans le courant du mois suivant, il est parfois prononcé *ugi* et surtout *ubi*, dont le *b* n'est explicable que par une influence analogique purement externe, telle que *bi* (automobile, du 23e mois; *bi* devient souvent au 27e mois *tubil*, et on remarquera que *u* de cette forme peut être à son tour dû à *ubi*). Ce qui confirme cette explication, c'est que *uvë̈* (ouvert, courant depuis le début du 26e mois) n'a jamais varié. Quand «oui» s'introduit au milieu du 25e mois, il est prononcé *vi* et *ǖi*, et, au 26e mois, *bi* devient très usuel sous l'influence très probable des formes précédentes.

Cependant *s* ne disparaît pas complètement; dans *isi* particulièrement, il est assez fréquent dans le courant du 23e mois et même, à un moment, à la fin du 24e mois, il est presque exclusif. Mais cet apparent succès est peu durable; au début du 25e mois, *iš'i* est de nouveau la forme la plus usuelle. Dans d'autres mots, j'ai rarement observé une articulation qui soit plus proche de *s* que dans les mots qui ont *š* en français. Tout ce que j'ai relevé est tout à fait sporadique. Vers la fin du 23e et au début du 24e mois, j'ai entendu deux fois *s'è* (ficelle), mot du reste très rarement employé; une fois, au début du 24e mois, *sisit* (action de s'asseoir, f. d. *sisi* dans les expressions : va faire *sisi*, veux-tu faire *sisi*? etc), mot qui n'a reparu qu'à la fin du 24e mois, sous les formes *ši*, *šit*, *āši*, *šiši* et le 4 fevrier, *š'iš'is* (en regardant une image qui représente un homme assis), et qui a disparu depuis; une seule fois, au même moment, *su* (sou); une seule fois, au milieu du 24e mois, *sat* (sac); un peu plus souvent, à la fin de ce mois, *sa* (çà, peut-être plus ancien que ne l'indiquent mes notes, qui ne le donnent que pour la fin du 24e mois, mais alors avec le sens certain de çà, et désignant toutes sortes d'objets qu'elle veut atteindre).

Par contre, malgré les nombreux faits communs aux deux séries de mots correspondant à des mots français pourvus soit de *s*, soit de *š*, *s* est exceptionnel dans les mots qui ont *š* en français; je n'ai observé qu'une seule forme *sè* (chaise), employée à plusieurs reprises au début de février (pendant une quinzaine); mais la rareté de ce phénomène est facilement explicable par la rareté de *s* pur [1].

b. Le premier mot contenant *š* en français, «chaud» (servant à désigner le fourneau, chaud ou froid, puis plus tard la sensation de chaleur, mais encore, au début du 25e mois, avec des erreurs fréquentes), date du début du 22e mois. La fricative est immédiatement articulée avec un mouillement *š'*, tel qu'il a été noté dans les mots en *s* de la même époque. Dès lors, avec les restrictions que comporte la deuxième partie de l'alinéa précé-

[1] Dans les deux mois suivants, *s* ne gagne pas beaucoup de terrain: au contraire, dans les mots cités plus haut, il disparaît à peu près complètement au profit de *š'*. *Satũ* (ceinture) n'a fait qu'apparaître au début du 26e mois. Cependant, dans «ça y est», *ẓaiè*, du milieu du 23e mois, a peu à peu cédé la place à *saiè* (rarement *s̈–*), qui date du début du 25e mois et est devenu unique à la fin de ce mois. En outre, *s* apparaît à la fin des mots, non seulement dans *nõs* (os), fréquent depuis le début du 27e mois, mais aussi pour remplacer *-j* et *-z*, par exemple *nès̈* (neige, spontanément en voyant une chute de neige, le 1er avril), et plus purement *ninīs* (Denise, f. d. *ninīz*), *mimīs* (chemise, f. d. *mimīz*) (précédés par *nini*, *mimi*, qui n'ont pas encore disparu, et à côté desquels existent aussi *ninīs̈*, *mimīs̈*).

dent, les mêmes phénomènes vont se produire indifféremment dans des mots qui ont en français *š* ou *s*.

L'incertitude de l'articulation est tout à fait frappante : la fricative est parfois pure, le plus souvent mouillée, et se modifie de telle sorte qu'elle est parfois articulée comme *s'*, et que même elle aboutit à une mi-occlusive ordinairement mouillée *č'* ou *c'*, ou encore à l'occlusive mouillée *t'*, accidentellement à *t* pur. On conçoit combien il est difficile de suivre et même de saisir des manifestations si changeantes, et qu'à vouloir les présenter d'une façon trop systématique on s'exposerait à trahir la réalité.

Voici les faits les plus marquants que j'aie pu noter :

L'articulation *š* est la plus rare; elle n'a été très usuelle qu'à la fin du 24ᵉ mois, par exemple *šè* (chaise), *pěšö* (monsieur), etc. Mais, malgré toutes les fluctuations de l'articulation, il est certain que celle qui depuis le début du 22ᵉ mois a le plus de succès est *š'*. Il n'est pas de mot de la série pour lequel je n'aie noté plus ou moins fréquemment une forme avec *š'*. Pour certains même, c'est la seule que j'aie notée, par exemple : *pòš'ō̃* (bouchon, du milieu du 23ᵉ mois), *péš'ē* (pisser, de la fin de ce mois, qui devient très rapidement *piš'ē*). Dans les premiers mois de la troisième année, les faits sont semblables : *š* pur est beaucoup moins fréquent que *š'*.

Je n'insisterai pas sur l'articulation *ṡ* (avec ou sans mouillement), bien que je l'aie souvent notée depuis le début du 23ᵉ mois, car cette articulation est si voisine de *š* qu'il serait sans doute prétentieux de vouloir essayer d'établir qu'une articulation a été à tel moment plus usitée que l'autre. Tout ce que je puis dire, c'est que l'articulation *ṡ* (mouillée ou pure) a été et est encore très fréquente.

Les faits se rapportant aux articulations mi-occlusives et occlusives ont donné lieu aux observations suivantes. C'est dans la première semaine du 23ᵉ mois que j'ai remarqué une articulation proche du *t'* mouillé, dont le mouillement tendrait vers *š*. Le 9 décembre, j'ai noté les deux formes *t'ō* (chaud) et *t'ėt'ō* (seau), en ajoutant qu'elles existaient depuis quelques jours déjà; le même jour, *pėt'ō* (monsieur); le lendemain et les jours suivants, *pat'ō̃* (poisson, du 9 décembre, sur des images); le 14, *t'òt'ō* (seau); le 25, « garçon » se manifeste pour la première fois et est prononcé *t'at'ō̃*; mais il ne reparaît plus avant le 7 janvier, où il est articulé *š'aš'ō̃*, qui devient la forme unique. Parfois l'articulation du *t'* est tout à fait nette; le 13 décembre, je note *pėt'ō* et *pat'ō̃*; le 26, le 27 et le 28, *t'òt'ō*; le 28, *t'ėt'ō*. Quoique relative-

ment rare, je l'entends cependant de temps à autre : le 9 et le 27 janvier, de nouveau *pat'ɔ̃*; le 25, *t'at'ɔ̃* (garçon); le 27, *pat'up* (soupe, date du 25 décembre sous la forme *paš'up*). Depuis, cette articulation est devenue très rare; je ne l'ai plus relevée qu'une fois, au milieu du 27e mois, dans *pat'ɔ̃*. Ici également il ne faudrait pas vouloir établir une distinction trop rigoureuse entre les formes avec $\overset{s}{t'}$ et celles avec *t'*, les deux articulations étant extrêmement voisines et, malgré la netteté relative du parler de Jacqueline, mon audition ayant pu être facilement surprise. Ce qui est certain, c'est que, depuis la première semaine du 23e mois, s'est manifestée une tendance à donner assez souvent à la consonne une articulation très nettement mi-occlusive. Mais ce n'est que tout à fait exceptionnellement que la consonne a abouti à *t* : le 27 décembre et le 9 janvier, une fois *tótɔ̃* (seau) et le 2 février, une fois *patɔ̃*; mais ce sont là des faits tout à fait sporadiques.

Enfin, au début du 25e mois, une nouvelle modification s'est produite et a eu immédiatement un grand succès. Jacqueline s'est mise à articuler *c* et *č*, plus ou moins mouillés, qui souvent se succèdent immédiatement dans le même mot, tout en rivalisant avec la prononciation alors la plus usuelle *š'*. Ce *č* se distingue de $\overset{s}{t'}$ noté plus haut par une articulation beaucoup plus nette de la partie fricative. Le 28 janvier, je saisis plusieurs fois *ca* (ça); le 28 et le 29, *cè* (chaise) ou *āc'è* (avec *a* = ah! exclamatif alors très usuel); le 28, *ātiè* (ah! petite chaise, en la poussant autour de la chambre); le 30, *lɔ̃c'è* (l'autre chaise); le 2 février, *āc'u* et *cu* (sucre), suivis de *tišu* (un petit morceau de sucre, en demandant qu'on lui donne du sucre). C'est au même moment qu'apparaît *č* : le 29, je note *āčè* (ah! chaise); *āčü* (ah! dessus, en demandant à être assise; *šü* date d'environ un mois); *āč'u* (ah! sucre, suivi de *ātišušu* et de *šu*); le 30, *čɛ̌čɔ̌* (seau), *ačèt* (assiette, précédé de *āšè*, *ašèt*), *ač'u* (ah! sucre, en en demandant, précédé de *atišu*), avec une insistance remarquable sur la partie occlusive), *āču* (ah! sous, en jouant avec des sous, suivi de *šu*); souvent les deux articulations se succèdent : le 29, elle dit successivement *ɔ̌c'ɔ̌*, *ɔ̌č'ɔ̌* (oh! chaud, en touchant un objet chaud), *āčɔ̃* (ah! un cochon, en regardant une image; *šɔ̃* date d'une dizaine de jours), puis *šɔ̃* et *c'ɔ̃*; le 31, *šu* (sou), puis *c'u* et *č'u*. Ensuite ces articulations sont devenues rares; je ne les ai plus notées que de temps à autre : le 3 février, *č'ɔ̌* (chaud); le 4 février, *āču* (ah! sous, en prenant un sac où elle croit en trouver), et encore le 14 et le 22, en jouant avec un porte-monnaie; le 6, *āčè* (ah! chaise); le 15, *adɔ̌ ač'u* (gâteau, sucre; demande) et *ačèt* (fourchette). Depuis, elles ont complètement disparu.

Il se pourrait que cette articulation ne soit pas due simplement à un déplacement des organes et qu'une influence analogique l'ait causée. Je suis en effet frappé de ce fait que le premier exemple où *c* soit apparu, le 28 janvier, est *ātiсè* (ah ! petite chaise). Or, c'est aussi le jour où apparaît le groupement de « petite » et de « chaise », préparé par des expressions de quelques jours antérieures, comme *ātimimi* (ah ! petit chat); ce *ātiсè* a été répété immédiatement un grand nombre de fois et peut être formé de *ā* + *tit* + *sè*, l'expression « petite chaise » ayant été souvent prononcée devant elle. On remarquera aussi que dans plusieurs des exemples cités plus haut la prononciation *č*, *c* se produit quand Jacqueline groupe un mot commençant ordinairement par *š́* avec *ti* (petit).

c. Au même moment où la fricative sourde montrait une tendance marquée à se déplacer dans le sens de l'occlusive *t*, *i̯*, dont l'articulation est le plus souvent pure, a été prononcé $\overset{d}{i̯}$ dans un certain nombre de mots.

Déjà, vers la fin du 23e mois, *i̯ai̯õ* (oiseau), qui date alors de plus d'un mois, est articulé $\overset{d}{i̯}\overset{d}{i̯}$*ai̯õ* pendant quelques jours. Vers le 9 décembre, les exemples se multiplient : *i̯u* (rouge), qui, depuis un mois environ, sert à désigner un livre à couverture rouge, est prononcé $\overset{d}{i̯}$*u*; *i̯õ* (œil, du 22e mois), $\overset{d}{i̯}$*õ*; *i̯è i̯è* (soulier, de la fin du 22e mois, f. d.), $\overset{d}{i̯}\overset{d}{i̯}$*è*; *i̯ā* (Jacques, dans la chanson *Frère Jacques*), $\overset{d}{i̯}$*ā*. Mais cette articulation a été très peu durable. Le 23 décembre, j'ai noté : « L'articulation $\overset{d}{i̯}$ a totalement disparu »; et je ne l'ai plus observée qu'une seule fois, au début du 25e mois, dans $\overset{d}{i̯}$*at* (Jacques, même sens), qui a été répété à plusieurs reprises après *i̯ak*. En outre, beaucoup de mots contenant un *y* n'ont jamais connu cette prononciation, par exemple *bi̯ī* (bouillie, du 21e mois), *i̯āi̯è* (cigarette, du début du 23e, ou ça y est, de quelques jours postérieur), etc.

L'articulation $\overset{n'}{i̯}$ ne s'est manifestée que d'une façon tout à fait sporadique dans $\overset{n}{i̯}\overset{n}{õ}\overset{n}{i̯}\overset{n}{õ}$ (pion de jeu de dames, du milieu du 22e mois), que j'ai entendu prononcer deux fois, le 28 janvier et le 3 février, $\overset{n'}{i̯}\overset{n}{õ}\overset{n'}{i̯}\overset{n}{õ}$.

Enfin, fait important dans l'histoire de l'acquisition des sons, *j*, qui jusqu'alors a été remplacé par *i̯*, commence à apparaître à la fin du 24e mois. Le 24 janvier, Jacqueline dit une fois *bi̯i̯ī* (bougie, *bi̯ī* du début du 23e mois). Mais l'articulation se produit là aussi où elle n'est pas légitime; les 26 et 27 janvier et le 3 février, Jacqueline dit *bi̯i̯i̯* (bouillie) et, le 30 janvier, très nettement une fois *ju* (rouge, pour désigner le livre indiqué plus haut). Le 3 février, je lui dis, suivant une habitude fréquente, une phrase que je n'achève pas : « Qu'est-ce que papa va faire ? Il va

man. . .?»; et Jacqueline termine *jə̈*, qu'elle fait suivre aussitôt de *iə̈*, forme des jours précédents. Le 4 février, elle dit de nouveau et plus nettement *bijī* (bougie). Mais, dans le cours des trois mois suivants, le progrès se fait très lentement; *ju* n'a reparu que deux fois le 6 avril; dans les autres mots cités, *j* n'a pas été relevé; et je n'ai noté que quelques autres exemples : *jɑ̃* (jambe) le 3 février (dans une chanson : *papa, les petits bateaux. . .*); *jāk* (Jacques, de la chanson *Frère Jacques*) le 11 février.

6. Jusqu'à l'apparition de «bicyclette», fin du 22e mois, Jacqueline évite tous les groupes consonantiques. Le 20 novembre, elle fait des efforts à peu près insaisissables pour dire «bicyclette»; le 21, elle dit une série de formes qui se succèdent sans interruption : *tigl̥lə̈*, *tilə̈*, *tlə̈*, *š'ə̈*. Les jours suivants, elle répète fréquemment le mot, soit qu'elle voie des bicyclistes passer dans la rue, soit qu'elle regarde des images où des bicyclettes sont représentées; mais l'articulation est très difficile à saisir et à noter; c'est une fricative sourde, dont le frottement est très énergique et se prolonge sur *l*, parfois proche de *x*, parfois davantage de *š*, et que j'ai souvent aussi transcrit *x̌*; parfois j'entends un son plus proche de *k'* ou de *t'*; une seule fois, j'ai noté, au début du 23e mois, *tlə̈*; en outre, *l* est souvent peu net et même tombe, par exemple à la fin du 23e mois, *č'ə̈*. Le même flottement dure pendant le 24e mois, et, quoique le mot reste très fréquent, la prononciation est excessivement variable. C'est ainsi que j'ai noté *xə̈*, *šə̈* (avec ou sans mouillement), *šlə̈* (*id.*), *xlə̈*, *tlə̈* et même *čə̈*, toutes ces formes parfois munies de *t* final et en ce cas la fin du mot devenant *-èt*. Une seule fois, le 29 janvier, Jacqueline réussit à dire *klèt*, en finissant le mot que j'avais commencé, mais immédiatement après elle dit de nouveau *šə̈*, puis *š'ə̈*. Vers le milieu du 24e mois, *šlə̈* (*-èt*) paraissait prendre l'avantage, mais ce succès a été passager. Au début du 25e mois, le mot continue à être hésitant. Du 28 au 30 janvier, *č* a été particulièrement employé, appuyé sans doute par les mots étudiés plus haut, p. 47. Depuis, les deux formes qui ont été le plus usitées dans le cours des trois mois suivants sont *xlə̈* et *xə̈*. Ce mot en a entraîné à sa suite deux autres, *axlɔ̃* (pantalon, qui n'a fait qu'apparaître le 3 janvier, depuis *palɔ̃*) et surtout «culotte», qui, articulé *x̌lòt* le 6 janvier, où il est employé pour la première fois, entre aussitôt dans le langage courant et montre un flottement semblable à celui de «bicyclette», quoiqu'un peu moins varié; *šòt* et *šlòt* ont été les formes les plus employées jusqu'au 25e mois, celle-ci plus que celle-là; dans les trois mois suivants, *xòt* et surtout *xlòt*.

D'autres mots contenant *-kl-* que Jacqueline ait essayé de prononcer, je n'ai relevé qu'une fois, le 5 février, «clou», qu'elle répète après l'avoir entendu, en jouant avec des clous, sous les formes successives *klu*, *tlu* (avec frottement énergique de *l*), puis *kuk* et *tut*; mais le mot n'a pas eu de succès et toutes ces formes ont disparu aussitôt.

7. Enfin j'aurai relevé toutes les modifications auxquelles l'articulation des consonnes est sujette dans le cours de la première année du langage de Jacqueline, quand j'aurai signalé l'allongement que subissent parfois les consonnes intérieures intervocaliques.

Cet allongement n'est attribuable à la difficulté de la prononciation que pour *f*, où le fait s'est manifesté dès l'apparition de cette consonne dans la position intervocalique. Quand «feu» entre dans le langage de Jacqueline, au début du 22e mois, après un bref stade *fö*, *foffö*, il devient *fèffȫ*, qui est resté beaucoup plus usuel que *fèfö* jusqu'au 25e mois. De même, quand *fille* est adoptée, au 17 novembre, le mot prend la forme *fèffī* (f. d. *fifi*), qui est restée également prédominante jusqu'à la même date. Dans le cours des deux mois suivants, *fifi* est devenu assez usuel, et surtout depuis le début du 27e mois. Cependant *fafè* (chemin de fer, f. d. *fa̋fèr*, d'une quinzaine postérieur) n'a jamais connu l'allongement. Cette différence dépend vraisemblablement de la nature des voyelles voisines.

Mais les autres cas d'allongement, qui se sont produits beaucoup plus tard et d'une façon plus accidentelle, me paraissent dus moins à une maladresse de l'articulation, qui ne s'expliquerait pas, étant donné la date du phénomène et la nature des consonnes atteintes, qu'à un parler un peu lent et parfois emphatique. En effet l'allongement de la consonne est très sensible, dans les cas qui nous occupent, quand Jacqueline fait une demande avec insistance.

Le premier mot où j'aie noté cet allongement est *püppi* (plume à écrire, cf. *bibi*, note I), remarqué pour la première fois le 10 décembre, puis les jours suivants. Mais le fait n'est devenu fréquent, du moins je ne l'ai observé fréquemment qu'au début du 24e mois : *fattë* (fâché, que Jacqueline dit souvent quand je lui dis : si tu fais telle chose, papa sera...?); et surtout à la fin de ce mois et au début du 25e, où les exemples se multiplient : *pattè* (par terre, en demandant à y aller; *paté* est du 21e mois), très fréquent; *pèppë* (poupée, mot de la fin du 23e mois); *pappā* (papa, en m'appelant); *kòkkò* (œuf); *daddŏ* (rideau, mot de la fin du 23e mois); *abbé* (laver, du début du 24e mois); *vèvrè* (bavette, en demandant qu'on lui en mette une); *mammā̋* (en appe-

lant); *bèllè* (cuiller); *biii* (bouillie, en la réclamant); *s'as's'õ* (garçon); etc. Les exemples sont très nombreux; mais le choix précédent suffira à faire voir que l'allongement peut atteindre tous les phonèmes consonantiques. Il est même sensible dans les phrases dites lentement; l'exemple suivant, recueilli le 31 janvier, le montre : *pèppè tatè tèttè* (poupée casser tête = la poupée a la tête cassée), dont les mots ont été articulés avec une séparation très nette. Cet allongement s'est fait sentir surtout à la fin du 24^e^ mois et au début du 25^e^ mois; puis il a perdu de son intensité, sans cependant disparaître complètement : *fatté* (fâché) est resté très usuel; le 3 avril, j'ai noté *fòttõ* (fauteuil); le 7, *pattè* (pâté de sable) et *jüttür* (voiture); le 9, *akkò* (encore); etc. Dans *šaddẽ* (jardin), courant depuis le début du 27^e^ mois, comme dans les formes de «pardon», mot le plus souvent suggéré, *mannõ*, début du 25^e^ mois, puis *pattõ* et *pannõ*, enfin *paddõ*, fin du 26^e^ mois, on peut attribuer l'allongement de la consonne à un effort pour rendre la première des deux consonnes *-rd-*; de même, dans *pallā* (par là), que j'ai entendu entre autres le 4 mars, *appè* (à pied, du début du 26^e^ mois, moins usuel que *apè*), l'allongement peut être dû au groupe consonantique du mot français. Cela semble prouvé par *šãndẽ* (jardin), du milieu du 27^e^ mois.

III. Sur la mobilité des voyelles.

Dans cette note je m'occupe, non des modifications que Jacqueline apporte aux voyelles des mots français, au moment où le mot pénètre dans son langage, mais seulement de celles qui atteignent les voyelles de certains mots, une fois qu'ils sont entrés dans l'usage.

Si la maladresse de l'articulation est une des principales causes de la mobilité des consonnes, elle est assurément secondaire en ce qui concerne les voyelles.

Tout au plus ai-je noté quelques hésitations dans les premières manifestations de la voyelle *-ö-* et des voyelles nasales.

Si *iö* (œil, du début du 22^e^ mois) et *fö* (fleur, de quelques jours postérieur) ont immédiatement une voyelle *-ö-* fixe, «feu», qui est apparu entre ces deux mots, a commencé par être articulé *fõ* et *föffõ*, pendant quelques jours, avant de devenir *fèffö*. Au même moment, «un, deux», que Jacqueline emploiera beaucoup en jouant, naturellement sans comprendre le sens numéral, se dit *(a)tö*, puis *dó*, pour ne devenir *dö* que quelques jours après.

Les nasales sont également sujettes à quelque flottement. «Maman» a été longtemps articulé *mèmẽ*, du 13^e^ au 20^e^ mois, avant de devenir *mamā*. Le premier mot en *-õ*, «bouton», du début du 22^e^ mois, se dit *pótó* pendant plus d'un mois, puis

devient *pótõ̃*. Enfin *ãn* n'est apparu que tard, à la fin du 23e mois, dans l'expression *ãn dõ̃ a tã* (ou *tat*), employée dans de nombreux jeux et séparée de la première forme, citée plus haut, par une période de six semaines environ, pendant laquelle Jacqueline emploie à peu près exclusivement *dõ̃ tã*.

Il est du reste probable qu'un autre facteur doit intervenir dans ces premières hésitations, à savoir l'imperfection de l'audition. Sans doute cette explication est plus plausible théoriquement que facile à démontrer pour les cas particuliers. Voici cependant des preuves certaines de ce fait : à la fin du 24e mois, il m'est arrivé à deux ou trois reprises de prononcer devant Jacqueline une phrase telle que «je vais revenir dans un moment», et Jacqueline reprenait immédiatement *mamãn*. A la même date, elle m'entend dire à la servante d'enlever la poussière, et elle reprend aussitôt *piš'ẽ*, que sûrement elle ne comprend pas, et qu'elle rapproche de *piš'ẽn* (pisser), alors très usuel. Quelques jours plus tard, elle m'entend dire : «il est sept heures et demie passées», et elle reprend *tatẽ* (cassé). Le 3 avril, je lui donne un croissant en lui disant le mot; elle reprend et adopte *paš'õ̃* (poisson). S'il est cependant difficile de reconnaître les cas où l'imperfection de l'audition expliquerait les premières hésitations d'un mot, c'est qu'une influence d'un mot voisin de forme est toujours possible. En outre, quand l'enfant ne rend pas immédiatement d'une façon exacte une voyelle qu'il possède déjà, ce n'est pas là une preuve qu'il ait mal entendu un mot; car il peut éprouver de la difficulté à rendre tout l'ensemble des phonèmes qui constituent le mot, et cette difficulté doit amener un certain flottement des voyelles. Tel est le cas d'un mot comme *atõ̃* (un, deux), qui a été déjà signalé plus haut.

Il en est sans doute de même de la première forme de «pain», *pèpè*, du début du 23e mois (f. d. *pẽ̃pẽ̃*), qui n'est devenue *pèpẽ̃*, puis *pẽ̃pẽ̃*, qu'une dizaine de jours après, alors que *mẽ̃* (main), entre autres, est usuel depuis plus d'un mois. Il est probable qu'il faut voir d'autres exemples du même genre dans *pupu* (mouche, du 14 décembre, f. d. *muš* et *mumuš*), qui, le même jour, a été prononcé *mẽmu* et a pris le lendemain la forme durable *pupu*; dans *bèlẽ* (bonhomme, milieu du 22e mois, servant à désigner un jouet), qui a duré quelques jours avant de devenir *bólõ*, qui n'a plus bougé depuis; dans *bóbó* (bouche, f. d. *buš* et *bubuš*, du début du 24e mois), qui a cédé deux jours après la place à *bubu*. De même «patte», au début du 26e mois, hésite entre *pòt* et *pat*, qui triomphe rapidement.

Quoi qu'il en soit, un des facteurs qui, à mon sens, contribuent le plus à donner aux voyelles une très grande mobilité, c'est l'influence des sons environnants. En outre, un autre fait

doit être souligné : c'est que la voyelle de la syllabe finale est beaucoup plus solide que celle de la syllabe initiale (les mots polysyllabiques de plus de deux syllabes étant exceptionnels et peu durables), et que les cas que j'ai relevés sont très peu nombreux en comparaison de ceux qui suivront.

« Maman » a été parfois prononcé *mòmm̄* dans le cours du 23e mois; « papa » une fois *pòpòt*, le 8 avril, avec une intention plaisante; *pupu* (plume ou urine, dont la forme ordinaire est *pipi*) s'entend parfois vers la fin du 24e mois et dans le cours des deux mois suivants; de même, au milieu du 26e mois, *bŭüm̄* (bouillie) est assez fréquent; de temps à autre on saisit aussi, dans les 23e et 24e mois, *bèbō* (bébé) et *pèpō* (poupée); *patè* (par terre), très usuel depuis le milieu du 21e mois, est devenu dans le cours du 22e mois *pata*, qui, pendant une dizaine de jours, a prédominé, mais a finalement disparu devant *patè* au début du 23e mois.

Dans les quatre premiers mots, c'est évidemment la consonne labiale qui a réagi sur la voyelle suivante; dans le dernier, il semble y avoir eu une assimilation progressive. Cependant *pata* est peut-être explicable autrement. Nous verrons dans une note ultérieure que les mots voisins de forme réagissent extraordinairement les uns sur les autres, si bien qu'on a le droit d'expliquer *pata* par l'influence de mots contemporains comme *tata* (caca), *dada* (cheval). C'est également par une influence de ce genre qu'il faut probablement expliquer la première forme de « papier », *pati*, au début du 22e mois, *pati* (partir) étant alors usuel depuis quelques jours. Vers le milieu du mois, « papier » prend la forme *paté*, qui chasse à peu près complètement la première; toutefois j'ai entendu celle-ci, au moins une fois, vers la fin du 24e mois. Quand « pantoufle » est adopté, à la fin du 22e mois, il hésite le premier jour entre *patū* et *patō*, cette dernière forme vraisemblablement due à l'influence des mots en *-ō* tels que *badō*, *patō* (bateau, du 21e mois), *tatō* (château de cartes, 22e mois), *papō* (chapeau, 22e mois, f. d.), avant de prendre la forme durable *patu*(*f*); *tati* (tétine, du milieu du 24e mois) a été concurrencé, pendant deux jours de la semaine qui a suivi son apparition, par *tatü*, dû à l'influence de *tatü* (ceinture, du milieu du 23e mois).

Les faits précédents sont donc peu nombreux; ils se multiplieraient, il est vrai, si l'on pouvait exposer les cas où la modification n'atteint que le degré d'ouverture ou de fermeture de la voyelle; mais la mobilité du langage de l'enfant rend fort difficile, pour ne pas dire impossible, l'observation de faits aussi fugitifs que ces modifications; c'est pourquoi je n'insisterai pas sur ce point. Tout au plus rappellerai-je que, ainsi qu'on a pu le remarquer dans la note II, 3 *a* et *b*, *ā* devient fermé dans *kât*

(carte) et *gâ* (garde), fait qu'on peut rapprocher de la prononciation *kòkòt* (œuf, cf. même note). J'ai également observé un *ā* très fermé le 5 février dans *palá* (par là), sans doute sous l'influence d'une articulation vélaire de *l*, que cependant je n'ai pas remarquée, et dans *dá* (là, cf. II, 3). Je noterai aussi un flottement sensible de la voyelle nasale *ã̄* dans quelques mots où elle est précédée d'une consonne labiale. «Maman» est de temps à autre prononcé avec une voyelle nasale fermée. «Ruban», qui se dit régulièrement, depuis le début du 24e mois, *mã̄*, est parfois prononcé avec la nasale fermée, surtout vers la fin du mois; et cette hésitation se fait également sentir quand les mêmes phonèmes désignent depuis le milieu de ce mois la chanson *la Dame Blanche*. C'est ce flottement qui explique que, quand «enfant» s'introduit, au début du 25e mois, il s'articule avec deux nasales fermées (f. d. *fãfã̄*)[1]. Mais ce sont là à peu près tous les faits dont je sois certain, aussi bien pour l'audition que pour l'interprétation[2].

Ce que je viens de dire sur la difficulté de suivre les modifications du degré d'ouverture ou de fermeture de la voyelle finale s'applique également à la voyelle de la syllabe initiale; et par conséquent il est permis d'écarter ce phénomène, et de ne s'occuper que des modifications du timbre, plus nettement sensibles à l'oreille. Or, en ce cas, on est frappé de la fixité relative de la voyelle de la syllabe finale, quand on compare la mobilité à laquelle est sujette la voyelle de la syllabe initiale.

Mais, avant d'aborder l'exposé des faits, il faut reconnaître que si, malgré le nombre assez restreint des modifications de la voyelle de la syllabe finale, il a été parfois difficile de déterminer la cause précise de telle de ces modifications, la détermination des causes est encore plus embarrassante quand il s'agit de la voyelle de la syllabe initiale, dont les variations sont si nombreuses. En effet, les différentes causes possibles peuvent et doivent souvent agir ensemble. Si un des facteurs capitaux est l'influence des sons voisins, dans bien des cas on peut penser aussi à une action dissimilatrice de la voyelle finale, outre l'action possible et très fréquente des mots de forme voisine. Aussi vouloir pour chaque mot établir une cause unique de flottement, serait non seulement vain, mais arbitraire. En tout cas, quelle que soit la cause qui agisse, un fait doit être remarqué, outre la fréquence des modifications; c'est la coexistence des

[1] Dans le cours des deux mois suivants, le mot a même été prononcé *fõfȭ*, puis *fofȭ*, et n'est revenu à *fãfã̄* que depuis la fin du 26e mois.

[2] Dans les trois premiers mois de la troisième année, en dehors des quelques faits ajoutés dans l'exposé, je n'ai pas relevé de nouveaux exemples.

formes ainsi créées, qui sont parfois au même moment trois ou même quatre pour un seul mot.

Une des causes les plus fréquentes de modification, c'est l'influence des consonnes labiales, influence qui s'est manifestée de très bonne heure.

Au 22e mois et dans la première quinzaine du 23e, «papa» est fréquemment prononcé *pòpā*; mais depuis je ne l'ai plus entendu que fort rarement[1]; *mòmm̄* a été beaucoup plus rare et *mòmō̄* plus encore, tous deux au début du 23e mois. *Bébé* (bébé), qui est un des premiers mots du langage de Jacqueline (début du 21e mois), est souvent remplacé, depuis le début du 23e mois, par *bèbé*, et de même *pépé* (poupée, f. d. *pépé* et *pupé*), qui date du milieu du 23e mois, cède souvent la place à *pèpé*, qui, à certains moments, par exemple dans la dernière semaine du 24e mois, m'a paru beaucoup plus usuelle que la première forme; quant à *pupé*, c'est encore une forme sporadique. A côté de *vèvè(t)* (bavette et serviette; voir note II, p. 43), on entend de temps à autre *vèvè*[2]. Au milieu du 22e mois, Jacqueline acquiert dans un intervalle très bref «Madeleine» et «cuiller», qui prennent immédiatement la même forme *bélé*, et que «tablier», de la même date, articulé d'abord *bïïé*, rejoint au bout d'une quinzaine, d'où les deux formes *bélé* et *bilé* employées indifféremment. Peu après une troisième forme, due à l'influence de la labiale initiale, se crée. Tout ce travail de réactions mutuelles s'est fait en un mois environ, et depuis les trois formes coexistent et sont employées à peu près indifféremment et avec les trois sens, encore au 27e mois. A côté de *pipi* (plumes, épingles, tout ce qui pique, cf. note I, p. 37, et urine), *pïpi* (ou *pïppi*) est apparu depuis le milieu du 23e mois. Le 10 et le 11 décembre, j'ai noté que *pïppi* (au sens de plumes à écrire) a été employé plusieurs fois; puis je n'ai plus noté *pïpi* (plume et urine) qu'au début du 24e mois; mais alors c'est la forme prédominante, qui s'est depuis maintenue très usuelle à côté de *pipi* et a même fait naître *pïpï*, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Pour tous ces exemples, l'influence des consonnes labiales me paraît la cause principale des modifications. Ce qui éclaire ce traitement, c'est la comparaison de mots comme *dada* (cheval), *tata* (caca), *titi* (crayon), etc.. dont la voyelle initiale n'a jamais bougé[3].

[1] Cependant, à la fin du 25e mois, *pòpat* fréquent et avec une intention de plaisanterie très nette: à la fin du 25e mois, les formes sporadiques *mònné* (promener), *pòttè* (par terre).

[2] *bèbé*, *pèpé*, *vèvè* sont complètement disparus au début du 27e mois, et depuis quelques semaines déjà.

[3] Dans les trois premiers mois de la troisième année, *pïpi* continue à être usuel dans les deux sens; mais je n'ai relevé qu'un autre exemple, *fïfi* (fifille, au sens de fillette), au milieu du 27e mois.

Pour d'autres mots, la variété des formes est telle qu'il est préférable de se contenter de les indiquer sans les classer d'après la cause qui a pu les faire naître. « Bouillie », qui date du 22e mois, fournit, à côté de *bi̯i̯ī*, qui a toujours été prédominant, non seulement une forme isolée *bü̯i̯ī*, du 23 novembre, mais *bé̯i̯ī*, qui est assez usuel au milieu de la première quinzaine du 23e mois. Quant à *bi̯i̯ī* (bougie, du milieu du 23e mois), qui a subi vraisemblablement l'influence du mot précédent, il n'a presque jamais varié : je n'ai relevé qu'une fois *bi̯i̯ī*, fin du 24e mois; et *bi̯i̯ī* (musique, de la fin du 22e mois) n'a jamais connu d'autre forme, du moins en ce qui concerne les voyelles. Les variations de *bibi* (biberon, du 22e mois, f. d.) ont eu peu de succès; je n'ai noté qu'une fois *bébi* le 7 décembre et une fois *bübi* le 13 du même mois. Dans le cours des trois premiers mois de la troisième année, *bü̯i̯ī* (bouillie) a reparu assez fréquemment dans la première quinzaine du 26e mois et a même engendré *bü̯i̯ī̆*, mais les autres formes n'ont pas reparu.

Particulièrement curieuse est la mobilité de la voyelle de la syllabe initiale, qui atteint, vers la fin du 22e mois, toute une série de mots très usuels, qui jusqu'alors étaient restés fixes (abstraction faite des variations des consonnes), tous datant alors de quelques semaines. Il s'agit des cinq mots *dódő*, *lólő* (eau ou lait, f. d.), *tótó* (œuf, voir plus haut, p. 38), *tótó* (chocolat, f. d. *tótólā*), *š'óš'ő* (seau, voir plus haut, p. 38). Vers la fin du 22e mois, ils commencent à être articulés avec un *-é-* dans la première syllabe; cette articulation a eu, dans le courant du 23e mois, un tel succès, qu'elle paraissait devoir éliminer les autres; toutefois, *-ó-*, qui n'avait jamais complètement disparu, a repris le dessus au début du 25e mois, sauf dans *š'éš'ő*, qui alors est encore à peu près exclusif, pour disparaître à son tour au début du 27e mois. Quelques jours après, apparaît une autre voyelle, *-ü-*, qui a eu beaucoup moins de succès; je n'ai relevé qu'assez rarement *düdő*, *lülő*, *š'üš'ő*, ce dernier plus que les deux premiers et pour la dernière fois le 11 janvier. Depuis, je suis à peu près sûr qu'elle a complètement disparu. C'est tout à fait exceptionnellement que j'ai noté les prononciations *šéšő*, le 11 janvier, et *šišő*, le 28. Par contre, il est important de noter pour l'interprétation de toutes ces formes que jamais *bóbő* (mal, du 19e mois), *pópó* (pot de chambre, cf. note I, p. 37) et aussi *bólő* (bonhomme, fin du 22e mois [sauf *bèlè* du début, cf. plus haut, p. 52], et robe, de quelques jours postérieur > belle robe), n'ont varié. En effet on peut en conclure que, s'il s'est produit une dissimilation de la première voyelle, elle a été fortement favorisée par le voisinage des consonnes à articulation dentale ou palatale, tandis que les labiales l'ont empêchée de se produire.

Quelques-uns des faits suivants peuvent être rapprochés de ceux-ci :

Tutu (chien, du 19e mois, f. d.; cri qu'elle emploie en se cachant, f. d. *kuku*, début du 21e mois; toutes rouges, fin de refrain de chanson, début du 23e mois) est remplacé depuis le milieu du 23e mois par *tütu*, qui, quoique moins usuel, est cependant assez fréquent jusqu'au début de la troisième année. Fait assez important à noter, quand Jacqueline emploie en chantant *tutu* (au sens de toutes rouges), comme le rythme de la chanson est très lent, elle est amenée à séparer très nettement les deux syllabes, et en ce cas toujours elle dit *tu-tu*. Si je n'ai pas remarqué de variations pour *tutu* (trou, début du 21e mois), c'est sans doute un effet du hasard.

« Huile de foie de morue », après avoir considérablement flotté pendant quelques jours (fin du 22e mois), au point qu'il était difficile de saisir ce que Jacqueline disait, a fini par prendre pendant quelques jours la forme *mülǖ*; celle-ci, au bout d'une huitaine, est fortement combattue par *mèlǖ*, qui devient même la plus usuelle, outre les formes sporadiques *milǖ*, *mèlǖ* et même *mólǖ*.

« Monsieur » présente également plusieurs prononciations, après avoir connu, pendant le 22e mois et au début du 23e, la seule forme *pëš'ȫ*; il admet parfois *püš'ȫ* et *péš'ȫ*, mais ces deux formes ont peu de succès, et à la fin du 24e mois paraissent avoir disparu. Dans le cours des trois mois suivants, je n'ai plus noté qu'une fois *püš'ȫ*, le 21 février.

« Bouchon » commence vers la fin du 23e mois par être prononcé *póš'ō̄*, qui reste la forme la plus usitée; mais, dans le cours du 24e mois, il se dit parfois *puš'ō̄*, *püš'ō̄*, et exceptionnellement *piš'ō̄*.

« Bouton », très usité au sens de porte et de manteau, et dont la forme *pótō̄* a été signalée plus haut, p. 51, connaît aussi dans le 24e mois *putō̄* et *pëtō̄*, cette dernière presque aussi usuelle que la première, encore au début du 25e mois. Dans les trois mois suivants, *pëtō̄* devient exceptionnel; mais les deux autres formes coexistent.

« Pied » hésite depuis le début du 24e mois, où il est apparu, entre *pëté*, *pété* et *pité*, les deux dernières formes étant un peu moins usuelles que la première, qui les a éliminées au début de la troisième année. (La formation de ce mot semble due à un croisement de « pied », « peton » et « petit »; le 26 février, j'ai même noté *pëti* pour désigner ses pieds, et *pëtō̄* le 18 mars.)

On remarquera que les cinq derniers mots commencent par une consonne labiale, dont l'influence, déjà indiquée plus haut, explique probablement plusieurs des formes citées. D'autres sont sans doute dues à une dissimilation, d'autres à l'influence analogique de mots de forme voisine; c'est pourquoi, en raison de la complexité de ces variations, j'ai cru préférable de ne pas les séparer.

Note complémentaire.

Dans les trois premiers mois de la troisième année, la mobilité des voyelles de la syllabe initiale continue à être très grande. Si, dans les mots qui ont été étudiés dans les pages précédentes, les variations ont perdu de leur fréquence, par contre, dans les mots nouveaux qui ont enrichi considérablement le vocabulaire, les formes sont étonnamment diverses. Dissimilation, assimilation, influence des sons environnants, surtout, me semble-t-il, influences analogiques, imperfection de l'audition, etc., toutes ces causes agissent isolément ou ensemble. Quelques exemples suffiront à le montrer. C'est par une dissimilation qu'on peut expliquer les formes *fofȭ* (enfant, déjà cité p. 54, note 1) et *pòpȭ(s)* (éponge, mot du 23e mois), usitées à côté de *fȭfȭ* et de *pȭpȭ(s)*. C'est au contraire à une assimilation qu'est dû *piti* (petit), assez fréquent depuis la fin du 25e mois, tandis que *pẽti* a été très rare. C'est peut-être à une imperfection de l'audition qu'est dû *sumè* (sommeil), du milieu du 26e mois, qui a cédé aussitôt la place à *sòmè*. Si, à côté de *šómã* (fromage, du 26e mois), on entend parfois *šumã*, c'est probablement en raison de la labiale suivante. Mais c'est à des influences analogiques qu'il faut attribuer des formes aussi variées que celles de « tiroir » : au milieu du 25e mois, *i̯ã*, puis, dans le courant des deux mois suivants, *tï̯ã*, *tü̯ã*, *tu̯ã* et *tõ̯ã*; de « confiture », de la fin du 25e mois : *fütü* et en outre *fitü* et *futü*; de « voiture » (*tutu*, du 22e mois) : depuis le 25e, *fütũ̄(r)* et *futũ̄(r)*; de « cravate », du 26e mois : *tava(t)*, puis *tivã*, *tüvã* et *tuvã*; de « baiser », employé dans une chanson de la fin du 25e mois, *bï̯ẽ*, puis *pï̯ẽ*, *pu̯ẽ*, et enfin *bè̯ẽ*; de « Thérèse », du 26e mois : *tu̯ẽ* et *tè̯ẽ*, le premier jour où le mot est apparu, puis *pu̯ẽ* et enfin *pï̯ẽ*, forme prédominante; de « jupon », du 26e mois : *šüpȭ*, puis *šupȭ* et *šópȭ*, qui ont éliminé la première forme, etc.

Enfin, depuis la fin du 26e mois, Jacqueline allonge la voyelle initiale des mots beaucoup plus souvent et plus fortement qu'elle ne le faisait auparavant, dans des mots comme *tólé* (coller), *mānɨ́* (promener), *pāsȭ* (poisson), *šūli* (joli), *tūi̯ɨ̃̄* (cousin) [ces deux mots très récents], *ābiyé* (habiller), etc., dans des phrases de

demande : *pāš'ō̃ āš'èt* (poisson assiette, en demandant qu'on lui donne du poisson, ou toute autre nourriture qu'elle appelle ainsi, sur son assiette); *ōš'ālō̃* (au salon, en y allant ou pour y aller); *lèt mānė uyā* (guêtre promener Élisa, en demandant qu'on lui mette ses guêtres pour aller se promener avec une fillette nommée Élisa), etc.

Oscar Bloch.

À PROPOS
DE
AVESTIQUE *ZRAZDĀ-*.

La forme avestique *zrazdā-* ne concorde pas avec skr. *çraddhā-*, et ce contraste étrange appelle une explication. On sait par lat. *crēdō* et v. irl. *cretim* que la sourde de skr. *çraddhā-* représente le type ancien. Comme l'indo-iranien présente cette particularité — singulière et inexpliquée — que le nom du « cœur » y a une sonore aspirée initiale en regard de la sourde simple de toutes les autres langues : skr. *hṛd-*, gāth. *zərəd-*, pers. *dil*, en regard de arm. *sirt*, gr. κῆρ, v. sl. *srŭdĭce*, lat. *cor*, etc., J. Darmesteter a émis l'hypothèse que le premier terme du juxtaposé skr. *çraddhā-*, zd *zrazdā-*, serait le nom même du « cœur ». Mais ce n'est pas probable. Déjà M. Ernout a protesté contre cette vue (*Mélanges d'indianisme S. Lévi*, p. 85). Si, de toute antiquité, on a senti dans ce premier terme le nom du « cœur », il est singulier que le sanskrit ait gardé le *ç-* initial de *çrát*; et la différence de forme entre skr. *çrát* et le nom du « cœur », qui est *hṛd-*, *hārdi*. *hṛ́dayam*, exclut tout rapprochement fait secondairement par la langue; on ne voit du reste pas que l'indo-iranien établisse aucun lien entre le « cœur », qui n'est qu'un organe, et la « foi », qui est une notion rituelle, et non pas affaire de « cœur » à l'époque indo-iranienne; voir S. Lévi, *La doctrine du sacrifice dans les brāhmaṇas*, p. 108 et suiv. Le **zərəzdā-* = skr. **hṛddhā-* de M. Caland, *K.Z.*, XXXI, 272, est purement hypothétique, et aucun fait n'autorise à poser pareille forme.

Le mieux serait d'expliquer zd *zrazdā-* directement, par voie purement phonétique, et ce n'est peut-être pas impossible. C'est ce que l'on va tenter ici.

M. F. de Saussure a remarqué et enseigné dans ses cours à l'École des Hautes Études qu'une racine indo-européenne n'admet pas la présence simultanée d'une sourde et d'une sonore aspirée : on peut avoir **beudh-* ou **bheudh-*, mais non **peudh-*; **bheudh-* ou **bheud-*, mais non **bheut-*. La justesse de cette belle remarque

est aisée à vérifier en parcourant les dictionnaires étymologiques; on verra immédiatement que les exemples contraires se trouvent dans des mots dont l'emploi est limité à une seule langue, ou bien qu'il s'agit d'étymologies incertaines ou fausses. L'explication la plus naturelle du fait, c'est qu'une sourde a été éventuellement assimilée à une sonore aspirée figurant dans le même mot; les aspirées sont en effet très sujettes à provoquer des aspirations par assimilation, comme on le voit en grec par exemple; on peut se représenter, au moins comme une possibilité, que la racine connue **bheudh-* soit issue d'un plus ancien **bheut-* ou d'un plus ancien **peudh-*. L'assimilation aurait été empêchée par une sifflante précédant la sourde dans le mot, et de là viendrait que l'on a *t* dans un cas comme celui de skr. *stighnoti*, gr. *στείχω*, got. *steigan*; de même *p-* dans un cas comme celui de skr. *spárdhate*, got. *spaurds*, ou *k-* dans un cas comme celui de got. *skaban*, lat. *scobīna* (ital. *scoffina*, voir Ernout, *Éléments dialectaux du vocabulaire latin*. p. 78).

Si l'on suppose que l'assimilation admise pour expliquer la règle de M. F. de Saussure a pu continuer de se faire assez longtemps, et peut-être jusque dans la période indo-iranienne, la forme zd *zrazdā-* n'a plus de mystère. La sourde *ç* de skr. *çraddhā-* a pu aisément se maintenir; car les deux termes du juxtaposé sont encore indépendants à l'époque védique : le mot véd. *çrát* est souvent séparé des formes personnelles de *dhā-*; on lit même *çrád víçvā vâr(i)yā kṛdhi* R. V., VIII, 75, 2. C'est seulement avec une forme nominale qu'il y a soudure; on a ainsi avec participe *çraddádhānaḥ*, *çráddhitaḥ*, le substantif *çraddhắ*, l'adjectif dérivé *çraddhiváḥ*. Même dans l'Avesta, le premier élément du juxtaposé a gardé une trace d'autonomie, puisque l'on a *zrasča dāṯ* Yt IX, 26; mais les formes nominales dominent; déjà les gāthās ont l'adjectif *zrazdå* Y. XXXI, 1, avec le superlatif *zrazdištō* Y. LIII, 7, et l'abstrait *zrazdāitiš* Y. XLIII, 11; la vocalisation de ces mots est flottante, et les manuscrits hésitent entre *zarazd-*, *zarzd-* et *zrazd-*; les vocalisateurs du texte, qui ne disposaient bien souvent, on le sait, d'aucune tradition fermement établie, ont sans doute été embarrassés pour vocaliser ce mot, qui ne s'est pas maintenu dans la langue courante, et dont par suite rien ne leur indiquait la prononciation exacte. De même que la sourde de skr. *çraddhắ* a été maintenue par les cas où *çrát* existait isolément, on conçoit que l'assimilation produite dans une forme nominale telle que l'original de *zrazdā* ait entraîné **zraṯ* dans le groupe *zrasča dāṯ* où du reste *zraṯ* est à peine isolé.

On aurait donc dans le *z* de la forme avestique *zrazdā-* la dernière trace d'un fait d'assimilation de date indo-européenne. Pour contrôler cette hypothèse, qu'on taxera de témérité, il faudrait

d'autres exemples analogues. Mais les juxtaposés comme *zrazdā-* sont rares, et il a été impossible de découvrir d'autres faits exactement semblables.

Toutefois il y a un groupe de mots où l'on peut mettre de l'ordre en appliquant le principe que, jusqu'à une date assez basse, sans doute jusqu'à l'époque indo-iranienne, une sourde s'est assimilée à une sonore aspirée figurant dans le même mot et est devenue sonore aspirée.

On a constaté depuis longtemps que le sanskrit présente une série de mots où un élément *kuh-* équivaut à *guh-* «cacher»; c'est *kuhakaḥ* «trompeur» et *kuhayati* «il trompe», *kuharam* «caverne» (voir Wackernagel, *Altind. Gramm.*, I, p. 116) et surtout *kuhūḥ* «nouvelle lune» (c'est-à-dire «[lune] cachée»), qui figure déjà dans les brāhmaṇas (voir Uhlenbeck, *Etym. Wört. d. altind. Spr.*, s. v. *kuhakaḥ*). Dire, comme on l'a fait, que le *k* de *kuh-* serait emprunté à la paiçācī est évidemment risqué, si l'on songe à la date de ces mots, dont l'un au moins apparaît dans les brāhmaṇas et dont les autres se trouvent dans la langue épique ancienne.

Or, on connaît, d'autre part, la racine de véd. *skauti* «il couvre», *skunoti*, *coṣkūyáte*; comme cette racine fournissait un présent radical athématique, c'est-à-dire une forme d'un type qui dès une date ancienne a tendu à s'éliminer, il y a eu de bonne heure un flottement dans la formation du présent, et les formes verbales sont rapidement sorties de l'usage; on rapproche seulement lette *skauju*, *skaut* «embrasser», qui est très loin pour le sens. Mais des formes nominales subsistent en abondance, soit avec *sk-*, soit avec la forme alternante *k-* initial, et l'on a ainsi : véd. *chavíḥ*, puis *chaviḥ* «peau» (d'après le rapprochement excellent qu'a proposé M. Zubatý, *K. Z.*, XXXI, 12; les autres étymologies proposées sont impossibles; voir l'indication chez Wackernagel, *Altind. Gramm.*, I, p. 155, et chez Uhlenbeck, *loc. cit.*, s. v.); gr. *σκῦτος* «peau» (*κύτος* a peut-être eu aussi le même sens dans quelque dialecte; il paraît se rencontrer chez Lycophron, cf. ion. *ἐγ-κυτί*); lat. *cutis* (voir Walde, *Et. Wört.*[2], s. v. *cutis* et *custōs*); v. angl. *hýd* et v. h. a. *hūt*; v. pruss. *keuto* «hewt (Haut)» Voc. et lit. *kiautaĩ* «balle de grain» — lat. *obscūrus* — peut-être gr. *κύτος* «objet courbe», *κυτίς* «petite boîte», *κύσος* (voir Boisacq, *Dict. étym.*, s. v.) — v. h. a. *scūr* «abri», v. isl. *skaunn* «bouclier», et quantité d'autres noms germaniques (voir A. Torp, *Wortschatz d. germ. Einheit*, chez Fick, *Vergl. Wört.*[4], III, p. 465 et suiv.) — arm. *çukh* (gén. *çuoç*, plur. tantum) «plafond», qu'on ne cite pas d'ordinaire, mais qui doit appartenir à ce groupe.

Cette racine a reçu un élargissement *dh-* et fournit ainsi le

groupe de v. angl. *hýdan* «cacher», gall. *cūdd* «fait de cacher», *cuddio* «cacher», bret. *kuz* «cachette», corn. *kudhe* «cacher», et de gr. *κεύθω*; voir P. Persson, *Wurzelerweiterung*, p. 44 et suiv. Le *k* initial des formes germaniques et brittoniques dans des formes qui comprennent un **dh* suffit à indiquer que ce *k* est une forme qui alterne avec *sk-*. Le *κ* de gr. *κεύθω* est ambigu et pourrait reposer sur un ancien **gh* devenu gr. **χ*, d'où *κ* par dissimilation; le futur *κεύσω* n'enseigne rien; car une occlusive aspirée désaspirée par dissimilation n'alterne, aux formes où elle est possible, avec l'occlusive non aspirée correspondante que dans le cas de *θ* : on a *θρίξ*, *τριχός*; *τρέφω*, *θρέψω*; *τρέχω* : *θρέξομαι*; *ταχύς* : *θάσσων*; *θύω* : *ἐτύθην*; *ἔθηκα* : *ἐτέθην*; *φάνηθι* : *λύθητι* (avec dissimilation renversée, voir M. Grammont, *Dissimilation*, p. 104); *γένεθλον*, *γενέθλη* : *ἐχέτλη*, *φύτλη*, *χύτλον* (aussi avec dissimilation renversée); etc; mais *πείθομαι* : *πείσομαι*, *πίστις* (cf. lat. *fidō*); *πεύθομαι* : *πεύσομαι* (cf. got. *-biuda*); *παχύς* : *πάσσων*, et, avec les deux aspirées, *ἐχύθην* comme *χέω*. Le *k* de skr. *kuh-* répond à ces formes élargies. Mais le *h* peut reposer soit sur un ancien **-g₁h-*, soit sur un ancien **-dh-*, car on sait que *-bh-* et *-dh-* intervocaliques ont tendu normalement à se réduire à *-h-* dès les plus anciens textes védiques; le plus probable est qu'il s'agit de **-g₁h-*; c'est en effet dans les mots et formes védiques du premier fonds que *-bh-* et *-dh-* intervocaliques se réduisent à *-h-*, et le groupe de *kuh-* n'apparaît justement pas dans les plus anciens textes védiques.

Il y a en indo-iranien deux groupes de mots qui pourraient être considérés comme formés sur des élargissements à sonore aspirée de la forme **keu-* d'une racine **skeu-*, exactement parallèles aux deux types de skr. *kuh-* et de v. angl. *hýdan*, à condition qu'on admette que, suivant le principe admis pour expliquer *zrazdā-*, la sonore aspirée intérieure a entraîné l'assimilation de la consonne initiale :

1° La racine de skr. *gūhati* «il cache», *gūḍhá-ḥ*, *aghukṣat*, *jugukṣati*, zd *a-guze* «je me suis caché», *zəmarə-gūzō* «qui se cachent dans la terre», sogd. *ptγwzt* (lire **patyōz(a)t*) «recouvre, cache», qui se trouve dans la version sogdienne du sūtra de Dīrghanakha (Manuscrits Pelliot, Inv. n° 3515, l. 33), d'après une indication fournie par M. Gauthiot (voir *M.S.L.*, XVII, p. 362); v. p. *apa-gaudaya* «il a caché». — Ces mots représentent sans doute la forme ayant subi l'aspiration initiale, tandis que skr. *kuh-* aurait conservé la sourde sous l'influence de formes telles que **sku-*, et peut-être **skuh-*. — On rapproche lit. *su-si-gùsti* «se cacher», *gužinėti* «jouer à la vache aveugle», *gūßtà* «nid», voir Leskien, *Ablaut der Wurzelsilben*, p. 316.

2° Un autre type d'élargissement, avec **dh*, rappelant le type

de v. angl. *hýdan* et de gr. *κεύθω*, mais présentant une sonore initiale (aspirée ou inaspirée, on ne peut le déterminer), se trouve seulement dans des parlers iraniens septentrionaux; la racine ainsi obtenue signifie «couvrir de vêtements, vêtir». On a en afghan *āγund-*, *āγustal* «vêtir» (voir Geiger, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 2, p. 218 et 335); en sogdien, M. Gauthiot a relevé la forme *nγ'wδn* «vêtement», très fréquente dans les textes bouddhiques et surtout dans la version sogdienne du Vessantara Jātaka qu'il édite en ce moment dans le *Journal asiatique* (1er semestre 1912), et *nγ'wnt'nt* «ils revêtent, ils se vêtent» (texte cité ci-dessus, cote d'inventaire 3511b, ligne 1358); enfin on a en yagnobi *nu-γunt-* «vêtir».

En revanche, le mot zd *-xauδa-*, v. p. *-xauda-* «casque, coiffure», doit sans doute être séparé des groupes étudiés jusqu'ici : le *-kh-* initial ne serait pas explicable; le lat. *cūdō* «casque de cuir» peut être apparenté au mot iranien, comme on l'a supposé; et il le séparerait plus nettement encore du groupe de skr. *kuh-*, etc.; car le *d* latin de Rome suppose un ancien **-d-*, et non un **-dh-* qui après *u* aurait passé à lat. *b*; et, si *cūdō* était une forme d'un parler non romain, on aurait **cūfō*, en partant d'un ancien **-dh-*, comme on a *rūfus*.

A. Meillet.

LES PRÉTÉRITO-PRÉSENTS EN FRANCIQUE.

(SUITE.)

VII. SCAL.

Scal est représenté en francique par un nombre d'exemples considérable, mais il n'est pas, tant s'en faut, intéressant que par là. Il est en effet un des rares prétérito-présents dont nous puissions citer à la fois l'emploi absolu, avec le sens plein qui dans *kan*, *mag*, *muoz*, par exemple, est si difficile à établir, et l'emploi auxiliaire, où il n'a plus d'autre valeur que l'expression de la personne, du mode et du temps.

Le principal emploi de *scal* en francique est comme auxiliaire du futur. J'ai cru devoir traiter à ce propos, au moins dans ses grandes lignes, toute la question du futur actif en francique, aidé d'ailleurs dans cette tâche par le travail de M. Hindsdale (*Ueber die Wiedergabe des lateinischen Futurums bei den ahd. Uebersetzern*, Göttingen, 1897).

Sens de scal.

Scal exprime sans doute à l'origine l'idée d'une obligation stricte, juridique en quelque sorte. C'est le sens que la racine semble avoir en germanique : cf. got. *skulan* = etwas zu bezahlen haben (Kluge, *Dict. etym.*); *skuld ist* = es ist pflicht, es ziemt sich, es ist erlaubt, man muss (Braune, *Got. Gramm.*, Index).

Le substantif verbal ahd. *sculd*, *sculda* possède à la fois les sens de :

debitum. O., II, 21, 35 : *sculd* bilaz uns allèn.
officium. Is., 39, 26 : bi *sculdim* = ex officio.
crimen. Cod. Trev. Gl., II, p. 31 : CRIMen *scult*...
meritum.

Parmi les autres mots formés de la même racine, *sculdig* retient l'idée de «dette», de «responsabilité pour une faute commise», tandis que *giscalden* nous est conservé avec le sens de «mériter une récompense» :

O., V, 20, 71. Quémet... thie giuuîhte mînes fáter sîn...
Ir eigut iz *giscúldit*, uuillon mîn írfúllit...

On peut donc dire que la racine de *scal* correspond originairement à l'idée d'«obligation-dette, obligation légale, obligation morale».

Emploi absolu.

Scal en francique n'est employé absolument qu'à titre de survivance; voici les seuls textes où il soit employé ainsi :

1° *Scal* = j'ai une dette :

Mons. Fr., 12, 11. Gilt daz du *scalt*. — Redde quod debes.
Tat., 99, 1. Unus qui debebat decem millia talenta. — Ein, ther *scolta* zehen thusuntu talentono.
99, 3. Unum de conseruis suis qui debebat ei centum denarios. — Einan sinan ebanscalk, ther *scolta* imo zehenzug pfendingo.
108, 3. Quantum debes domino meo? — Uuio filu *scalttu* minemo herren?
138, 9. Unus debebat quingentos. — Ein *solta* finfhunt pfenningo.

2° *Scal* = je suis légalement obligé :

Tat., 141, 14 et 15. Quicumque iurauerit per templum nihil est; qui autem iurauerit in aurum templi debet. — So uuer so suerit bi themo temple ther nist niouuiht, therde suerit in gold temples *scal*.

Scal *avec un infinitif.*

Dans tous les autres exemples de *scal* en francique, il est suivi d'un infinitif, quel que soit d'ailleurs le sens qu'on lui attribue. Dès les plus anciens textes, il n'est employé absolument que pour traduire le latin *debeo* «avoir une dette, être lié». Même dans ce cas, plusieurs auteurs l'évitent. C'est alors «*sculdig nuesan*» qu'on emploie de préférence :

1° Pour traduire «reus est» :

Tat., 26, 2. Qui occiderit reus est iudicio. — Thie thar slehit, ther *ist sculdig* duomes.

26, 4. Reus est gehenne. — Ther *ist sculdig* hellafiures.
191, 3. Reus est mortis. — *Sculdic ist* todes.
O., IV, 19, 70. Thes (dothes) *uuâri* uuirdìg ioh hárto filu *scúldìg*.

2° Même pour traduire «debet» :

Mons. Fr., XVII, 4. So huuer sò in demo temples golde suerit *sculdic* eidh *sii* (cf. Tatien *scal*).
9. *Sculdìc* eidh *ist*.

On peut donc considérer l'emploi absolu de *scal* en francique comme une rareté. A part ces quelques exemples, *scal* est toujours accompagné d'un infinitif, exprimé ou sous-entendu. Il présente dans cet emploi toutes les nuances de sens que le français «doit» peut exprimer, depuis l'idée d'obligation légale ou morale jusqu'au simple futur. Ces nuances sont souvent difficiles à préciser, comme on le verra par les exemples qui suivent. *Scal* a dès les plus anciens textes un sens très large, ce qui explique qu'il ait pu dès lors jouer le rôle d'auxiliaire.

1° Nécessité légale :

Tat., 197, 6. Secundum legem debet mori. — After euu *sal* her sterban.

2° Obligation morale :

Strassb. Eide, *Leseb.*, XVII, 20. So hald ih thesan mînan bruodher, sòso man *mit rehtu* sînan bruodher *scal*. — Si salvarai eo cist meon fradre Karlo... si cum om *per dreit* son fradra salvar dist.
Fuldaer beichte, *Leseb.*, XX, l. 9. Ih uuirdu bigihtig... thaz ih ci chirichun ni quam sò ih *mit rehtu scolta*.

Il faut comparer cette formule à la suivante :

Reichenauer beichte, *Denk.*, LXXV, 10. Sòse got habêt gibodan und mîn sculd uuari. — *Id.*, lignes 13, 18, 20, 22, 25, 29.

La même formule de confession, changeant une fois sa phrase consacrée, dit :

L. 27. In thie man uuar thie ih uuerran ni *solda*.

Le verbe *scal*, employé seul, sans qu'on ajoute «mit rehtu», peut donc avoir le sens d'obligation morale. C'est le cas dans les textes suivants :

Lorscher beichte, *Leseb.*, XIX : so *ih scolda*, 9, 10, 11, 12,

13, 14, 15, 16, 17, 20, 30, 31; *scolta*, 21, 29; *scoltî*, 33; *scoldi*, 19, 35.

Mainzer beichte, *Leseb.*, XXI : sô ih solda, 10; solta, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Würzburger beichte, *Denk.*, LXXVI : ih scolta, 8, 10, 21, 24.

Tat., 156, 2. Vos debetis alter alterius lavare pedes. — Ir *sulut* ander anderes fuozzi uuasgan.

O., V, 12, 70. Sie *sculun* thuruh nôt minnôn got, sô er gibôt.

III, 3, 4. Thoh habêt er uns gizeigôt uuio uuir thoh duan *scoltîn*, oba uuir iz uuoltîn.

Will., 39, 11. Daz dîe *sculon* amputare superflua vitiorum.

51, 9, 10, 13, 23. Dîe *sculon* uuesan rectores animarum.

121, 13. Die doctores, . . . dîe daz *sculon* lèran.

49, 8. Doctores Ecclesiae *sculon*. . . alliz tuon.

119, 8. Mîne fideles *sculon* daz bekennan, daz.

62, 9. Du durhnahtig *scâlt* sîn in den drîn tugeden, fide, spe et caritate.

Il semble, dans les exemples précédents, que l'on éprouve souvent le besoin de renforcer le sens de *scal* par une formule comme *thuruh nôt*, *mit rehtu*, etc., quand on veut marquer une obligation particulièrement stricte.

Dans le Weissemburger Katechismus, le ton est plutôt celui d'un conseil; c'est un emploi déjà légèrement affaibli :

Leseb., IX, l. 12. Thes *sculun* uuir got. . . bitten, thaz sin uuilleo. . . uuerdhe. . . in erdhu, . . . cithiu thaz man sinan uuilleon giuuerchen megîn. — Il faut prier Dieu que sa volonté soit faite.

l. 18. Bithiu *scal* man dago gihuuelîches thiz gibet singan, so huuer so uuili thaz imo got gidago sînero thurfteo helphe. — Il faut réciter cette prière tous les jours, si l'on veut que Dieu nous vienne tous les jours en aide.

l. 31. So huuer so thiz gibet hlûttru muatu singit, gilouban *scal* her, thaz inan got thanne gihôrie.

Remarque. — Il est en somme difficile de trouver des exemples où le sens d'obligation soit indubitablement représenté. Dans la plupart des cas, on serait exposé à forcer le sens du verbe. Par exemple, dans Otfrid, l'ange Gabriel, s'adressant à Marie, commence l'Annonciation par ces mots :

I, 5, 43. Ih *scal* thir sagên thiarna, racha filu dougna.

Faut-il entendre : je suis envoyé pour te dire; mon office,

mon devoir est de te dire? On peut le croire avec Kelle et Piper; on peut aussi en douter : cf. Luc, 1, 35 : «Ecce paries filium.» La nuance de «devoir» n'est pas dans l'Évangile; d'autre part, dans Otfrid même, l'ange, reprenant quelques vers plus loin son exorde, dit simplement : «sagên ih thir einaz». Le sens peut donc être celui d'un simple futur : «je vais te dire».

De même :

I, 10, 19. Int ih *scal* thir sagên, kind mîn, thû bist forasago sîn.

On peut entendre : Moi, Zacharie, comme prophète, je dois te dire... On peut d'ailleurs aussi bien traduire : je vais te dire, ou je te le dis, mon fils, tu seras le prophète de Dieu.

Dans Otfrid particulièrement, les exemples abondent dans lesquels *scal* n'a pas le sens de «je suis obligé».

3° *Scal* peut exprimer en effet la fatalité :

O., IV, 23, 23. Debet mori. Er *scal* irsterban thuruh nôt, so uuizôd unsèr zeinôt.

Tandis que Tatien, traduisant la même phrase (exemple cité, 197, 6), insistait sur la *légalité* (after euu), Otfrid insiste sur la nécessité inéluctable (thuruh nôt).

De même :

O., V, 20, 47. Sô selbo druhtîn gibôt, sô *scal* iz uuesan thuruh nôt.

I, 9, 2. Le temps qu'elle devait accoucher. — Thaz kind thô beran *scolta*.

IV, 12, 56. (Il se réjouissait) bien qu'il dût (sûrement) mourir le jour suivant. — Bigan sih freuuen lindo ther kuning êuuînîgo thô, thoh er *scolti* in morgan bî rîchi sîn irsterban.

IV, 19, 46. Ioh *scolti* uuerdan îtal thiu sîn êra ubaral. — Sa pompe deviendra vanité.

V, 12, 36. Ther thoh iamêr lebên *scal*. — A qui la vie éternelle est réservée.

Cette idée de fatalité est encore mieux marquée quand l'action s'accomplit malgré la volonté du sujet :

O., V, 15, 44. Thu *scalt* iz irfullen mit thinemo unuuillen.

I, 4, 86. Elisabeth uuas... scamenti thaz siu *scolta* in eltî mit kinde gân in henti. — Elisabet schämte sich, dass sie in ihrem Alter mit einem Kinde in der Hand gehen *musste*.

4° Scal = *il est naturel.* — *Scal* indique si bien ce qui est fatal, qu'il en arrive à signifier ce qui est naturel, régulier :

Tat., 14, 2. Ego a te debeo baptizari, et tu uenis ad me. — Ih *scal* fon thir gitoufit uuerdan inti thu quimist zi mir.

De même :

O., I, 25, 7. Zi thiu *scalt* thu mih rînan ioh doufen scalg thînan.
I, 4, 54. Ni gibit thaz alta thaz thiu jugund *scolta.* — La vieillesse ne nous donne pas ce que la jeunesse devait (naturellement) nous donner.
Will., 135, 9. Des ih eino *scolta* gebruhan.

5° Scal = *decet.* — Un sens très voisin du précédent est celui que nous trouvons dans :

O., Ludw., 2. Er rihtit so frankòno kuning *scal* (même sens Ludw., 67). — Comme il convient à un roi franc.

6° *Sens indécis.* — Dans l'interrogation, *scal* a parfois un sens si vague qu'on ne saurait guère le traduire et qu'il semble explétif :

Tat., 239, 3. Pierre voit Jean reposer sur le cœur de Jésus et demande : Domine, hic autem quid? — Trohtin, uuaz *sal* theser?
O., III, 20, 124. Uuas *scal* es nu sô zi fragenne. — Que signifie cet interrogatoire?
II, 4, 41. Nim gouma, uuaz er uuolti, uuaz sulìh beta *scoltî*, uuas kriste *scoltî* thaz brôt? — Comprends ce qu'il voulait, quel était le but de cette prière; qu'aurait fait le Christ de ce pain?

7° Scal *explétif.* — Dans les deux exemples suivants d'Otfrid, il semble que *scal* soit explétif; peut-être ajoute-t-il une imperceptible nuance de nécessité :

II, 13, 9. Ther brût habêt, in uuar mîn ther *scal* ther brûtigomo sîn. — Qui habet sponsam sponsus est (Joh., x, 30).
IV, 18, 27. Ni tharft es, quàdun, lougnen, thin sprâcha *scal* thih ougen. — Tu n'as pas besoin de nier, ton accent te trahit.

8° Scal = *licet*. — Je relève enfin un exemple de *scal* employé dans une phrase négative avec le sens de « licet » :

Pfälzer beichte, *Denk.*, LXXIV^{b}, l. 12. Ih *ana urloub* gab *thaz ih ni scolta*.

Scal *auxiliaire du futur*.

L'emploi le plus important de *scal* en vieux-haut-allemand est sans contredit la formation du futur actif.

Je vais étudier d'une manière générale l'expression du futur actif en francique, parce que tout ce chapitre de la grammaire est dominé par le rôle de *scal*. Je laisserai seulement de côté les futurs formés avec l'aide de *mag*, qui sont traités dans le chapitre consacré à ce verbe.

Il y a en francique deux manières principales d'exprimer le futur actif : par le présent à sens futur et par *scal* plus l'infinitif. Nous assistons dans les textes étendus à la lutte entre les deux formes.

Scal *dans Isidore*.

a. Futur par scal uuerdhan. — Isidore ne connaît *scal* que comme auxiliaire du futur [1]. Voici la liste des exemples :

33, 10. Testabatur (christum in carne esse venturum. — Chundida. . . dazs ir in . . . fleische quhoman *scolda uuerdan*).

Pour rendre le futur périphrastique latin, il emploie *scolda uuerdan*.

De même :

24, 14. Huuer ist dhanne dese man dher dhar *scoldii chiboran uuerdan* (nasciturus esset).

36, 12. Ex qua tribu nasciturus esset christus docemur. — Fona huueliihhemu aedhile christ *chiboran uuerdhan scoldi*.

35, 6. Advenit ille qui mittendus erat. — Quham dher *chisendit scolda uuerdhan*.

Les exemples précédents appellent une réflexion. L'auteur en effet traduit par la même tournure (*scal uuerdhan*) des futurs très différents, mais dont la forme se ressemble. D'abord un futur périphrastique d'un verbe neutre, puis le futur périphrastique déponent et le futur périphrastique passif : 1° venturus est, 2° nas-

[1] Sauf un exemple où *scal* rend le subjonctif; voir plus bas.

citurus est, 3° mittendus est. La forme qu'il emploie appartient en allemand au futur passif, et nous ne la retrouverons pas ailleurs dans nos exemples; il est remarquable qu'il l'emploie pour traduire « venturus sum ». L'analogie de la forme est probablement la raison qui l'a décidé; en effet nous trouverons toujours, sauf chez Isidore, le futur périphrastique latin rendu comme le futur ordinaire.

b. Futur par scal. — Exemples d'Isidore où *scal* rend le futur actif non périphrastique :

37, 17, 18. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in filium. — Ih *scal* imu uuesan in fater stedi endi ir *scal* mir uuesan in sunes.

17, 12. Spiritus meus erit in medio uestri. — Miin gheist *scal* uuesan undar eu mittem.

38, 3. Et thronus ejus eris firmissimus. — Siin hohsetli *scal* uuesan festista.

43, 18. Et erit requies ejus gloriosa. — Endi siin restin *scal* uuesan aerliihhu.

37, 13. Suscitabo semen tuum post te quod erit de filiis tuis. — Ih aruehhu dhinen samun after dhir dher uuesan *scal* fona dhinem sunim.

39, 9. In dhes dagum *scal* iuda uuerdhan chihaldan (salvabitur).

42, 21. Et erit sepulchrum ejus gloriosum. — Endi siin grab *scal* siin guotliih.

39, 7. Ir *scal* richhison. — Regnauit (pour bit) et sapiens erit.

21, 9. Una divinitas praedicanda est (Isid. tourne par l'actif). — *Scal* man eina gotnissa beodan.

11, 3. Et cognoscetis quia dominus exercituum misit me. — Er *scalut* bichennen dhazs uuerodheoda druhtin mih sendida.

c. Simple présent. — A côté de ce futur par *scal*, Isidore emploie le simple présent dans le même sens :

5, 21. Ego ante te ibo et gloriosos terrae humiliabo. — Ih *faru* dhir fora, endi chidhuuingu aerdhrichhes hruomege.

12, 1. Habitabo in medio tui. — In dhir mitteru *ardon*.

34, 17. Dher selbo *ist* dhes dheodun bidant. — Ipse erit expectatio gentium.

Dans les exemples cités plus haut, on a vu le futur par *scal* et le présent employés dans la même phrase.

37, 13. Suscitabo semen tuum... quod erit de filiis tuis.

— Ih *cruuchhu* dhinen sanum . . . dher uuesan *scal* fona dhinem sunim.

d. Bim + *participe présent.* — Outre ces deux expressions principales du futur, on relève encore un exemple d'une troisième tournure dans Isidore : *bim* + participe présent :

37, 8. Ih saghem dhir dhazs druhtin dhir *ist* hus *zimbrendi* (aedificaturus sit).

Scal *dans les Monsee Fragmente.*

Les Monsee Fragmente connaissent également les deux formes de futur, simple présent ou futur par *scal* :

a. Simple présent :

4, 23. Huuelîh iuuer *ist* der man. — Quis erit ex uobis homo.

5, 7. *Seczu* (ponam) mînan gheist ubar inan enti miin urteili *chundit* (nuntiabit) deotôm. Ni *uuidarstrîtit* noh ni *hrofit* (clamabit) noh ni *gahôrit* (audiet).

7, 7. Cuninegin sundan *arrîsit* (surget) in tômtage mit desemo manchunne enti *ganidrit* (condemnabit) daz.

18, 14. Huuco *fleohet* (fugietis) ir fona demo urteile dera quâla.

21, 5. Danne *antuuurtent* dea (respondebunt).

b. Futur par scal. — A côté de cet emploi du présent pour le futur, on trouve de nombreux exemples du futur par *scal* :

13, 29. Non ita erit inter vos. — (Ni) *scal* so uuesan untar in.

35, 5. Et cognoscetis quia dominus misit me. — Ir *sculut* bichennen daz truhtin mih sentita.

33, 20. Ih andrem gibu zaberanne, *sculi* ih uuesan . . . ? — Qui alios parere facio, sterilis ero?

Les exemples suivants s'opposent à des phrases de Tatien : Tatien emploie le simple présent quand les Monsee Fragmente mettent *scal* + infinitif. Mais, pour rendre le futur périphrastique latin actif, avec idée d'obligation, Tatien emploie aussi *scal* :

MONSEE FRAGMENTE.	TATIEN.
6, 22. Redea *sculun* dhes argeban im tuomtage.	62, 12. *Geltent* reda fon themo in tuomestage.
7, 2. *Scal* uuesan mannes sunu in haerda.	57, 3. So *ist* mannes sun in herzen erdu.

MONSEE FRAGMENTE.	TATIEN.
7, 19. Sò *scal* uuesan desemo manchunne argòstin (erit).	57, 8. Sò *ist* thesemo cunne themo uuirsisten.
10, 6. Dàr *scal* uuesan uuoft enti zano gagrim.	76, 5. Thàr *ist* uuoft inti stridunga zeno.
13, 20. Bibiturus sum... — (trinchan?)... *scal.*	112, 2. Calicem quem bibiturus sum. — Ih trinkan *scal.*
40. 21. Quid dicturus sum. — Daz ih quedan *scal.*	

Deux exemples compléteront la liste des emplois de *scal* dans les Monsee Fragmente; l'un est un futur passif; la même tournure se retrouve que nous avons vue dans Isidore :

> 11, 16. Peccata erunt ligata in coelo. — ...gabuntan *sculun*...

L'autre exemple est trop mutilé pour qu'on puisse l'interpréter :

> 19, 29. Cum herba fructum fecisset.... — ...samun *scal*...

Futur dans Tatien.

a. Futur exprimé par le présent. — Tatien exprime le futur simple latin par le présent simple. On en a vu plus haut des exemples. Il n'emploie que tout à fait exceptionnellement d'autres tournures. Même quand le futur implique ordre ou défense, Tatien préfère tourner par l'impératif plutôt que de traduire par *scal* :

> 26, 1. Non occides. — Ni uuis *manslago.*
> 28. 1. Non moechaberis. — Ni *furligi* thih.
> 32, 1. Odio habebis. — *Habe* in hazze thinan fiant.
> 90, 4. Non erit tibi hoc. — Ni *si* dir daz (subjonctif pour remplacer l'impératif).

b. Futur exprimé par scal. — Cependant on trouve trois exemples du futur par *scal* dans Tatien. Le premier est déjà cité :

> 112, 2. Ih trinkan *scal.*
> Cf. 4, 11. Vocabitur Johannes. — Sìn namo *scal* sìn Johannes.

Dans ces deux exemples, l'idée d'obligation était très forte-

ment marquée par le contexte; de plus, le second est un passif. L'exemple suivant seul est peut-être un vrai futur :

13, 16. Quid faciemus? — Uuaz *sculun* uuir tuon.

Encore Tatien ajoute-t-il une nuance de potentiel. Les mêmes mots sont traduits deux lignes plus bas (13, 17) par uuas *tuomes*.

c. Futur exprimé par mag. — Tatien exprime encore le futur par *mag* (voir ce mot) :

3, 6. Uuo *mag* thaz sîn = quomodo *fiet* istud.

d. Futur exprimé par bim + *participe présent*. — Tatien ne fournit pas d'exemple de cette tournure pour le futur simple, mais il l'emploie pour le futur imparfait, indicatif et subjonctif :

82, 12. Hic *erat* traditurus eum. — Der *uuas selanti* inan.
91, 2. Completurus erat. — Thiu er *fullanti uuas*.
139, 8. Esset moriturus. — Her uuelihemo tode *sterbenti uuari*.

Il faut remarquer cependant que les trois exemples cités traduisent le futur périphrastique latin; cette considération peut avoir influé sur le choix de la tournure [1].

e. Uuerdan + *participe présent*. — Enfin Tatien nous offre deux exemples (les seuls de l'ancien haut-allemand, d'après O. Erdmann) du futur par *uuerdan*. Les deux fois, Tatien imite la tournure latine :

2, 9. Nu *uuirdist* thû *suigenti*. — Eris tacens.
44, 21. (Futur antérieur.) Qui me confusus fuerit in generatione ista. — Thie min... *scamenti uuirdit* in thesemo... cunne.

Futur dans Otfrid.

Otfrid exprime le futur :

a. Par le présent. — Les exemples sont très nombreux; Otfrid préfère cette tournure à toute autre.

Voici les phrases où Otfrid traduit par le présent un futur latin :

I, 5, 27. Got *gibit* imo uuîha. — Dabit ei Dominus.
I, 5, 35. Uuanana *ist* iz. — Quomodo fiet istud?

[1] Une fois, Tatien traduit «qui hoc facturus esset» par : uuer sulih *tâti* (158, 7). Il aurait pu sans doute employer la même tournure que 139, 8.

III, 13, 7. Ih *irstan*... thes thritten dages. — Tertia die resurgam.

IV, 2, 33. Mit in *eigut* ir ginuhto io armero uuihto. — Pauperes semper habebitis vobiscum.

IV, 10, 5. Ni *drùnku* ih... thes rebekunnes mèra. — Non bibam de hoc genimine uitis.

IV, 12, 12. *Gibit* mih zi hanton thên mînên fîanton. — Unus ex uobis tradet me.

IV, 15, 47. Ni *làzu* iuih uueison. — Non vos relinquam orphanos.

IV, 26, 35. *Quimit* noh thiu zît. — Veniet dies.

IV, 31, 24. *Bist* hiutu thu... mit mir saman. — Hodie mecum eris in paradiso.

Chacune des phrases qui précède est, selon l'usage d'Otfrid, reprise ou développée en d'autres phrases, dont le verbe, également au présent, a le sens du futur. Ex. I, 5, 27 :

Got *gibit* imo uuîha ioh èra filu hôha —
drof ni zuîvolo thû thes — dâuîdes sez thez kuninges
Er *rîchisôt* githiuto kuning therêro liuto;
thaz steit in gotes henti âna theheining enti.
Allera uuorolti *ist* er lîb gebenti... Etc.

On pourrait donc multiplier très facilement les exemples de présents ayant le sens du futur. Enfin, même sans que le témoignage d'un texte latin nous en donne la preuve, nous pouvons supposer bien souvent que de très longs passages écrits par Otfrid au présent doivent être compris comme s'ils étaient au futur. Par exemple, la description du Jugement dernier :

V, 20, vers 80 et suiv. *Gebent* sie mit thulti themo kuninge antuuurti;

la Félicité des Justes, V, 22; le chapitre 23 du cinquième livre presque en entier, etc.

b. Par scal. — Cependant, malgré sa prédilection certaine pour le présent simple, Otfrid emploie fréquemment le futur par *scal*. Erdmann et Piper distinguent entre le futur où *scal* a le sens du simple futur et celui où *scal* signifie «il est prévu ou ordonné par Dieu». Ils séparent des autres les cas où l'action future semble être plus nettement voulue par Dieu. Je trouve cette distinction peu nécessaire, et je crois qu'elle a amené notamment Piper à forcer plus d'une fois le sens de *scal*. Par exemple, quand Otfrid prête à l'ange ces paroles :

I, 5, 23. Thu *scalt* beran einan alauuáltentan... (sun),

il traduit simplement Luc : paries filium. Traduire, comme Piper dans son lexique : « il t'est réservé de donner le jour à un fils. . . », c'est, à mon avis, prêter au texte. Qu'on examine les exemples donnés par Piper ou Erdmann dans leurs lexiques de ce futur « théologique », et on verra qu'ils sont tous aussi peu sûrs.

Je prends donc les exemples suivants, en mêlant à dessein les deux catégories de futur qu'ont cru devoir distinguer les deux commentateurs :

I, 5, 22. Mater thiu duira *scalt* thû uuesan. — Tu seras mère (paraphrase de paries filium).
I, 10, 20. Thû *scalt* druhtîne rihten uuega sîne. — Praeibis parare vias ejus (Luc, 1, 76).
II, 7, 37. Pêtrus *scalt* thu heizen. — Tu t'appelleras désormais Pierre (cf. III, 12, 31, même texte).
I, 4, 30. Johannes *scal* er heizan. — Vocabis nomen ejus Johannes (Luc, 1, 13); cf. cependant Tat., 4, 11.
I, 5, 51. Er *scal* sînên drûton thrâto gimuntôn. — Il protégera ses fidèles.
IV, 18, 26. Ni *scaltu* queman uuidorort. — Tu ne nous échapperas pas.
II, 21, 25. Ih iuih . . . nu lêren *scal* (le Pater).
II, 3, 68. Sô thu hiar thu lesan *scalt*. — Comme vous verrez.
V, 7, 5. Sô ih thir sagên *scal*. — Comme je vais dire.
V, 12, 15. Uuir *sculun* hiar nu suntar gizellen ander uuuntar. — Nous allons maintenant particulièrement raconter un autre miracle.

Il faut remarquer que, sauf dans quelques formules (ih *scal* sagên, par exemple), le futur par *scal* n'est pas dans Otfrid complètement dégagé de toute idée d'obligation. C'est ce qui explique la coexistence de ce futur et du présent à sens futur.

Otfrid connaît d'autres formes du futur, qu'il emploie du reste beaucoup moins :

c. Par bim + *participe présent* :

I, 4, 29. Altquena thînu *ist* thir kind *berantiu*. — Ta vieille épouse te donnera un fils.
I, 5, 31. Allera uuorolti *ist* er lîb *gebenti*. — Il inspirera de l'amour au monde entier.

d. Par uuillu + *infinitif* :

III, 12, 37. Thir *uuilluh* geban innan thes sluzila himiles. — Je te donnerai les clefs du ciel.

IV, 23, 35. Ni *uuildu* sprehan zi mir? — Mihi non loqueris (Joh., XIX, 10).
IV, 1, 5. Nu *uuill* ih scrìban frammort. — Je vais décrire...

c. *Par* muaz + *infinitif* :

V, 14, 17. Thie zessa... furdir darôn mir ni *muaz*. — La vague ne me fera plus de mal.
IV, 4, 74. Ni *muaz* (unsèr racha) thìhan. — Notre affaire ne réussira pas.

Cependant, plus encore que pour *scal*, il faut se garder de considérer les futurs par *uuillu*, *muaz* et *mag* comme des futurs «purs». Ces auxiliaires conservent en effet toujours quelque chose de leur sens.

*Ih *uuillu sagèn* signifie «je dirai», mais aussi «je vais dire, j'ai l'intention de dire».
*Ih *muaz sagèn* = «je dirai» et «je puis dire, j'ai le droit de dire».
*Ih *mag sagèn* = «je dirai» et «j'ai le pouvoir de dire (j'ai lieu de dire)».

Après Otfrid, le futur par *scal* apparaît exclusivement dans le texte des *Psaumes* (éd. van Helten) et dans les Lipsius Glossen.

Futur par scal *dans les Psaumes.*

Ps., 1, 6. Iter impiorum peribit. — Feruuerthan *sal*.
11, 5. Loquetur ad eos in ira sua. — Sprecan *sal* in abulge sinro.
11, 4. Irridebit eos et subsannabit eos. — Bescofen *sal* si. — In got bespotten *sal* si.
11, 8. Dabo tibi gentes hereditatem tuam. — Geuan *sal* thir thiede hereue thìne.
11, 8. Reges eos in uirga ferrea. — Gerichten *saltu* si in ruodan ìsirno.
11, 8. Confringes eos. — Cebrekan *saltu* si.
1, 3. Et erit tanquam lignum. — Uuesan *sal* also bok.
1, 3. Fructum suum dabit in tempore suo. — Uuahs emo sìnan geuan *sal* in stunden sìnro.
1, 3. Folium ejus non decidet. — Louff sìn niuucht intheruuallan *sal*.
1, 3. Et omnia quaecumque faciet prosperabuntur. — Inde alla souuelìxo duen *sal* gesunt uuerthan *sulen*.

Futur par scal *dans les Lipsius Glossen.*

Dans les exemples suivants, les Lipsius Glossen sont citées par numéros :

84. Belgon irascèris (futuro).
85. Belgon *sal* irascetur. — Bescofen *sal* si, irridebit eos.
126. Breston ne *sal* deerit.
184. Ehton *sal* persequar.
212. Facon *sal* dormitabit.
235. Tefellon *sal* destruet.
239. Ferterron *salt* perdes.
Cf. 241, 307, 317, 383, 400, 401, 413, 424, 437, 476, 484, 496, 507, 543, 553, 583, 611, 642, 693, 702, 716, 761, 813, 816.

Une glose mutilée du Cod. trevirensis nous donne probablement un exemple :

Ahd. Gl., I, p. 314. Empticius couf *schal* (que l'on peut acheter « coufan »?).

Futur par scal *dans Williram.*

Williram connaît également le futur par *scal*, et c'est même le seul qu'il emploie[1]. La plupart de ses futurs sont d'ailleurs en latin :

73, 8. Asperitas persecutionum beran *scal* maturitatem praemiorum.
128, 18. Den dìe man *scal* sìndan oder brennan (dans l'enfer).
90, 14. Prophetae sagoton iz cumftig uuelich sìn gebare *scolte* sin in humanitate (sollte geboren uuerden).
137, 6. Du *scalt* heizzan mater Ecclesiarum.
141, 3. So sìu hìrates *scal* gegrùozet uuerdan in die quo alloquenda est.
78. Ih bin uze minemo rochhe gesloffan uue *scal* ih in uuidere anegetùon? (Induam) ih habon mìne fùoze geduagan. *scal* ih sìe abo beuuellan? Ih habo mih gemuòzeget uuerlìchero sorgon, uuie *scal* ih iro mih abo unter uuintan? *Scal* ih officium praedicatoris repetere, so *scal* ih oûh subjectis necessaria providere. Daz nemag niomer uuerdan sine tunica sollicitudinis unte sine puluere terrenae ac-

[1] Sauf un futur par *muoz* (voir ce mot).

tionis — uuie *scal* ih mih gelôiban dînero contemplationis.

Scal *pour rendre l'impératif.*

Outre son emploi dans la formation du futur, *scal* sert à l'expression de l'impératif, au moins dans Otfrid. Il traduit même parfois directement l'impératif :

I, 19, 3. Thu *scalt* thih heffen filu frua. — . . .fuge in Aegyptum (Matth., II, 13).
I, 23, 43. Thu *scalt* thih ouh mit driuuôn fora gote riuuôn. — Poenitentiam agite (Matth., III, 2).
I, 18, 37. Thu *scalt* habên guatî ioh mihilo ôtmuatî.
L., 30. Thes *sculun* uuir gote thankôn.

Cette dernière formule revient, d'après Piper, dix-huit fois dans Otfrid.

L'impératif rendu par *scal* est d'ailleurs un impératif mitigé, plutôt un adhortatif que l'expression d'un ordre.

Scal iz krist sîn.

Scal enfin a déjà dans Otfrid un emploi qu'il a conservé dans l'allemand moderne en des phrases comme : er soll sehr reich sein « on prétend qu'il est très riche ». Il donne à l'affirmation qui suit une nuance d'incertitude et pourrait s'expliquer comme : « on prétend, on veut que. . . » :

III, 12, 8. Uuer quedent sie, theih *sculi* sîn. — Quem dicunt homines esse filium hominis.

Les exemples suivants sont analogues, quoique moins nets :

II, 14, 89. *Scal* iz krist sîn.
I, 1, 33. Uuanana *sculun* frankon thaz biuuankôn. — Pourquoi les Francs devraient-ils s'abstenir de le faire?
III, 16, 58. *Scolt* er sîn krist guater.
II, 9, 16. *Scal* iz geistlîchaz sîn, so. — (Otfrid vient de raconter le miracle des noces de Cana et ajoute :) Faut-il entendre ceci au sens figuré et. . .

En dehors d'Otfrid, je ne connais qu'un exemple de pareille tournure; c'est dans l'interrogation double, où en effet celui à qui l'on parle semble avoir le choix entre deux alternatives, où par conséquent la décision dépend de lui :

Isid., 23, 11. Quaeramus ergo tempus nativitatis Christi utrum jam advenerit an venturus exspectetur. — Suoh-

hèmes auur uuir nu ziidh dhera Christes chiburdì, huuedhar ir in quhàmi odho uuir noh *scalùn* siin quhemandes biidan.

Conclusion. — *Scal* perdra dans la suite, en partie tout au moins, son emploi comme auxiliaire du futur. Ce serait l'un des plus intéressants problèmes dans l'histoire des prétérito-présents que de se demander pourquoi il dut céder la place à *uuerdan*, si pauvrement représenté en vieux-haut-allemand.

Les autres emplois de *scal* subsistent aujourd'hui dans l'ensemble.

VIII. GANAH.

Ganah ne nous est conservé en francique que dans l'exemple suivant :

Mons. Fr., 3, 20. Qui habet, dabitur ei et habundabit. — . . . uuirdit imo gageban enti *ganah* inan. . .

La phrase, dont il ne nous reste rien de plus, ne suffit même pas à nous faire bien connaître l'emploi de *ganah*. Dès les plus anciens textes franciques, *ganah* était donc mort. L'idée de «suffire» était exprimée dès lors, sans doute comme dans les textes postérieurs, soit par des périphrases, soit par des verbes faibles issus de la même racine que *ganah*.

Ginuht habèn. — Le substantif verbal abstrait tiré de *ganah* est *ginuht* (Tat., abundantia).

Tat., 41, 6. Fon thero *ginuhti* thes herzen sprihhit thie mund. — Ex abundantia cordis. . .

De là la première périphrase :

Tat., 97, 3. *Ginuht habent* brotes. — Abundant panis.
O., IV, 2, 33. Mit iu *eigut* ir *ginuhto* armèro uuihto.

Ginuhtsamôn. — De ce mot *ginuht*, Tatien forme *ginuhtsam* «copiosus» et, de *ginuhtsam*, *ginuhtsamôn* «sufficere». C'est ce verbe qui, dans Tatien, remplace régulièrement *ganah* :

44, 16. *Ginuhtsamot* themo iungiren thaz so si sin meistar. — Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus.
148, 5. Non sufficiat nobis et vobis. — Ni *ginuhtsamot* uns inti iu.
145, 9. Et quoniam abundavit iniquitas refrigescet caritas

multorum. — Inti bithiu *ginuhsamot* unreht, ercaltet minna managero.

149, 8. Omni habenti dabitur, et abundabit. — Îogiuuelihhemo therde habet uuirdit gigeban, inti *ginuhsamot.*

25, 7. Nisi abundauerit justitia uestra plus quam scribarum. — Ni si thaz *ginuhtsamo* iuuar reht mer thanne thero scribaro.

Ginuag ist. — A l'adjectif *ginuagi* se rattachent dans Otfrid les adverbes *ginuag* et *ginuagi*, le substantif neutre *ginuagi*, le verbe faible *ginuagen*, qui servent tous à exprimer l'idée de *ganah* ou des idées très voisines :

O., IV, 14, 15. *Ginuag ist* thâr...

IV, 15, 27. Then fater, druhtîn, éinon, then lâz unsih biscouuôn. — Sô ist uns alles *ginuag*. — Domine ostende nobis patrem et sufficit nobis (Joh., XIV, 8).

Tat., 163, 1. Trohtin, erougi uns then fater, inti uns *ist ginuog.*

Ahd. Gl., II, p. 710. Abunde est *genuoh ist.*

Ginuagi ist :

O., II, 3, 47. In thiu *uuâri* uns al *ginuagi*...

Tat., 166, 4. Her quad in tho : *ginuog ist.*

38, 8. *Ginuogi ist* themo tage in sinemo baluuue. — Sufficit diei malitia sua.

Ginuagi eigun, ginuagôn :

O., I, 1, 100. Thero *eigun* io *ginuagi.*

Gloss. cod. Carolsrh. S. Pet. gl. Steinm., IV, p. 242. Satisfaciens. — Kfubgnntf.

qu'il faut lire *kenagonte*, faute de copie pour *kenagonte.* La glose est donc plus ancienne que le manuscrit, copié lui-même au XI^e^ siècle.

Ni brestan. — Il faudrait encore ajouter à ces périphrases *ni brestan.* Cf. :

Will., 113, 12. Den predicatoribus *negébristet* dero affluentiae...

L'affluence de tours semblables et de verbes faibles pouvant remplacer *ganah* est à la fois cause et effet de sa disparition.

IX. MUAZ.

Muaz ne nous est conservé que dans les Monsee Fragmente, Otfrid, le De Heinrico et Williram. Le nombre de ses exemples est relativement restreint.

Sens de muaz.

Muazi signifie dans Otfrid : «Musse, Zwischenzeit», mais une glose (non francique d'ailleurs) du Cod. comitum Apponyi, Ahd. gl., II, 548, donne un sens plus voisin de celui de *muaz* : licet *muazza ist. Muazza* correspond donc au latin «licentia». *Muaz* a le sens de «licet». Ce sens d'ailleurs est intimement uni à celui de «loisir», de même que «loisir» est uni à «licet» par le sens et l'étymologie.

Le sens de *muaz* le prédestinait au rôle d'auxiliaire. Il indique en effet une possibilité d'action, et n'a de sens que par l'action qu'il permet; nous devons donc nous attendre à rencontrer *muaz* avec un infinitif. En effet, dans tous les exemples de *muaz* en francique, il est accompagné d'un infinitif, exprimé ou sous-entendu.

Muaz *dans Otfrid.*

Muaz = *je puis.* — Son sens le plus fort est celui de «être en situation de, pouvoir» :

O., IV, 2, 32. Lâz sia thaz siu iz nirfùlle; ni *muas* si (irfullen) sih bigraban bin. — Laissez-la faire; elle ne pourra plus accomplir cet acte, quand je serai enterré.

V, 10, 22. Uuard (den jüngern) filu leid, thaz er sih fon in firmeid, thaz *muasîn* sih sîn frouuôn. Il faut entendre : thaz er in firmeid 1 sich, 2 thaz *muasin* sih.... — La *possibilité* de se réjouir de sa présence.

V, 14, 17. Thie zessa drat ih untar fuaz, si furdir darôn mir ni *muaz*. — J'ai foulé aux pieds la vague, elle ne me nuira plus (sur ce sens futur, voir *scal* futur dans Otfrid); c'est-à-dire : elle n'est plus en état de...

IV, 15, 6. Ther sih thes (hûses mînes fater) *muaz* frouuôn.

IV, 35, 27. (Les saintes femmes cherchent où l'on enterre le Christ.) Thaz sie nan *muasîn* fuaren. — Ioh *muazîn* thes gifîîzan gisûaslîcho biriazan.

IV, 5, 14. Ni *muasun* unsêr uualtan. — (Avant la rédemption) nous ne pouvions être maîtres de nous-mêmes.

Muaz = *licet*. — Du sens de «pouvoir», on passe au sens de «avoir le droit» :

Mons. Fr., 24, 5. Non licet mittere eos in corbanam. — Ni *muoz* man dea leechen in geldfar.

4, 5. Dîne gungirun tuoant daz sie ni *môzun* tuoan in fêretagum.

4, 9. Daz aer ezan ni *muosa*.

4, 21, 27. *Muoz* man in vîrritagum heilan?

O., V, 10, 35. Quedan man iz uuola *muaz*.

III, 18, 50. Abraham blidta sih, er thes sih *muasi* frouuôn then mînan dag biscouuôn.

II, 15, 17. Thô giangun thie gisuâson nâhôr, so sie *muasun*. — Les disciples s'approchèrent, comme ils en avaient le droit.

IV, 20, 4. (Les prêtres) ni *muasun* gân so fram zi themo heidinen man.

Muaz *auxiliaire*. — Dans les autres exemples, *muaz* est auxiliaire dans le plein sens du mot, et peut se traduire par le subjonctif du verbe qu'il accompagne.

Il est employé dans deux sortes de phrases assez différentes : les premières sont des phrases subordonnées indiquant une intention ou un vœu; les autres, reliées en apparence à la phrase principale, sont en réalité des propositions indépendantes, des formules de vœu.

Dans les subordonnées. — Dans les phrases indiquant une intention, le mode est le subjonctif : le rôle de *muaz* est d'accentuer la nuance de ce mode, ou de le remplacer. Il faut cependant distinguer deux cas : quelquefois l'infinitif qui suit *muaz* indique une action réelle, un effort personnel du sujet; alors le sens de *muaz* est encore sensible dans la phrase : *muaz* signifie vraiment «pouvoir». Parfois, au contraire, l'infinitif indique simplement un état; *muaz* alors n'est là que pour atténuer la pensée, lui donner une forme un peu plus humble, plus convenable à l'expression d'un désir :

1° *Muaz* conserve un peu de son sens :

IV, 13, 16. Gerôta ther uuidaruuerto (l'ennemi, le diable) thaz *muasi* er redan in thaz muat, sô man korn in sibe duat.

III, 9, 9. Sie uuungstun *muasîn* rînan thoh sînan tradon einan in sînên giuuâtin. — Ils souhaitaient de pouvoir toucher un ourlet de son vêtement.

IV, 35, 7. Er bat thaz *muazi* er then lîchamon lôsen. — Il demanda l'autorisation de faire enlever le corps.

II, 24, 24. Halt unsih... fon allên uuidarmuatîn thaz *muazîn* uuir biuuankôn thên abahên githankon.

II, 24, 38. Dua, thaz thu uns es *muazîs* thankôn.

III, 1. 24. Irquicki in mir, thia mîna muadûn sêla theih (thaz ih) zi thînemo dîsge ouh sizze...ih *muazî* thingen zi thiu. — Eveille mon âme, pour que je puisse mériter de m'asseoir à ta table.

III, 21, 33. Inliuht er unsih filu fram... thaz uuir...nan *muazîn* scouuôn offenên ougôn.

III, 21. 36. Thaz uuir inan mit thez herzen ougôn *muazîn* iamêr scouuôn, âmen.

2° Dans les exemples suivants, le sujet n'est pas proprement actif; *muaz* n'ajoute qu'une nuance, mais pas de sens :

V, 24. 2, 3. Giuuerdo uns geban, druhtîn, uuir unsih *muazîn* blîden mit heilegôn thînên. Mit ir *muazîn* niazan.

V, 24, 18. Dua, thaz ih mih untar thînên iamêr *muazi* blîden.

I, 20, 19. Ira ferah bot daz uuîb, thaz iz (thaz kint) *muazi* haben lîb. — La mère offre son cœur pour que son enfant vive.

I, 28, 4. Bittemês nu druhtîn... thaz uuir unsih in then riuuôn ni *muazîn* io biscouuôn. — Pour que nous ne soyions pas au nombre des réprouvés.

I, 28, 11. Thaz uuir unsih *muazîn* samanôn zên gotes drûttheganon.

I, 28, 15. Ioh *muazîn* mit thên drûtôn thes himilrîches niotôn.

I, 28, 19. Ioh uuir thâr *muazîn* untar in blîde fora gote sîn.

III, 20, 142. In rehtemo muate ergê uns iz io zi guate, thaz uuir io *muazîn* blîde uuesan scalka sîne.

V, 25, 89. Nu bifilu ih mih... allên gotes theganon thaz thie... smâhî mîn in gihugti *muazîn* iro sîn. — Je me recommande à tous les élus de Dieu, afin que ma petitesse leur soit en mémoire.

V, 23, 51. Fergônt drûta... sîne... thaz *mûazîn* sih thes frouôn.

L., 31. Mannilîh ginâda sîna fergo (thaz) fon got er *muazi* habên munt. — Qu'on invoque la grâce divine, afin que Louis ait la protection de Dieu.

Formules de vœu. — Dans les exemples suivants, *muaz* est pro-

prement l'expression du vœu, et correspond à « plût au ciel! puisse! », etc. :

II, 4, 88. Er spenit unsih alle zi michilemo falle. — Thaz *muazîn* uuir biuuankôn.

IV, 1, 53. Iz zi thiu ni uuurti, ni uuârîn thîno miltî. Thes *muazîn* uuir niazan iamêr.

L., 94. Niazan *muazi* (Ludovicus) thaz êuuinîga guat.

Après Otfrid, nous ne retrouverons plus cette variété d'emplois : le nombre des exemples est trop restreint.

Muaz *dans le De Heinrico.*

Leseb., XXXIX, 2. Nunc almus assis filius thero êuuigero thiernun benignus fautor mihi, thaz ig iz côsan *muozi* de quodam duce. — Assiste-moi pour que je sois capable de dire ceci...

Muaz *dans Williram.*

Dans Williram, *muaz* n'est employé que cinq fois :

1° = dürfen :

145, 2. Der man der gît dûsunt silberînero pfenningo, daz er des uuintemôdes *muôze* gebrûchan. — Pour avoir le droit de prendre part à la vendange.

2° Auxiliaire dans une phrase indiquant un désir :

109, 4. Kere uuidere, daz uuir dih anasehen *muozen*.

83, 4. Ih bat in, daz ih *muoste* dissolui et esse cum illo.

131, 9. ? Sô ih dich fontem summi boni *muoz* ana sehan.

3° Un futur (avec le sens cependant de « pouvoir ») :

130, 3. Daz ih dih... kussan *muoze*. — Et deosculer te (*Cant. Cant.*, VIII, 1).

Conclusion. — La rareté relative de *muaz* dans Williram ne doit pas être interprétée comme un recul, une défaveur : Williram est un texte médiocrement étendu et dont le contenu n'est pas très riche. C'est probablement un hasard si *muaz* n'y est pas employé plus souvent. Il faut remarquer cependant que, jusque dans Williram, *muaz* a conservé le sens qu'il avait dans Otfrid. Or, nous avons vu en étudiant *darf* que ce dernier mot évoluait rapidement vers le sens qu'il a aujourd'hui encore et qui, autrefois, était le monopole de *muaz*. Il va donc en résulter entre ces deux

verbes une concurrence, que nous n'avons pas à étudier pour le moment, puisque nous nous arrêtons dans notre étude à Willi-ram, mais dont le résultat est connu : *muaz*, moins fréquent peut-être et en tout cas plus souple que *tharf*, a changé de sens. Ce dernier, par le seul fait qu'il n'était employé qu'avec la négation, était en quelque sorte plus caractérisé, plus rigide.

X. MAG[1].

Dès les plus anciens textes, *mag* est déjà auxiliaire de mode. Non seulement il apparaît, sauf de rares exceptions, accompagné d'un infinitif, mais il sert déjà à l'expression des nuances les plus délicates de la pensée, de modes tels que le subjonctif ou le potentiel. Nous étudierons d'abord son sens propre, puis ceux de ses emplois où il a le mieux conservé ce sens (emploi absolu, emploi dans le sens de «valere» et de «posse»), puis le sens déjà affaibli de «licet» et celui de «j'ai des raisons pour»; enfin ses emplois comme auxiliaire proprement dit, servant à l'expression des différents modes et du futur.

Sens de mag.

Le sens propre de *mag* est probablement «je suis fort», «valeo». Les mots de la même famille ont souvent ce sens de «force physique» : *mahtig* signifie «puissant»; mais *unmahtig* a probablement mieux conservé la nuance primitive :

Tat., 152, 3. Infirmus eram et visitatis me. — Ih uuas *unmahtic* inti ir uuisotut min.
44, 5. Infirmos curate. — *Unmahtige* heilet.

Mahtig lui-même a parfois le sens de «fort» :

Tat., 81, 4. Ventum validum. — Uuint *mahtiga*.

Cependant, dans la plupart des cas, il a évolué comme *maht* et *mag*; son sens s'est élargi et il désigne «celui qui est fort» en quelque façon que ce soit :

Tat., 225, 2. Propheta potens in opere. — Gomman uuizogo *mahtig* in uuerke.
4, 7. Deposuit potentes de sede. — Nidargisatzta *mahtige*.
O., 17, 9. *Mahtig* druhtin. — Qui potens est.

[1] Je ne puis que répéter, à propos de *mag*, ce que j'ai déjà dit de l'étude de M. Kahl; voir note 1, p. 384 du tome précédent.

Maht a lui-même toute la gamme des significations différentes :

O., IV. 31, 18. Bi thero lido *mahtin* (force physique).
Tat., 4, 7. Potentiam. — Teta *maht* in sînemo arme.
O., III, 24, 86. La splendeur opposée à la force pure et simple. — Gotes *kraft* ioh selben druhtînes *maht*.

Mag lui-même traduit dans Tatien « valeo » et « possum ». Cf. :
Ahd. gl., II, 146, n° 598 : Frankf. Nequiuerit *nemegi*.
IV, p. 265, n° 95[b] Nachtr. : Oxfwürzb. Apta ‹est› *mac*.

I. *Emploi absolu.*

Mag s'emploie très rarement d'une manière absolue. M. Kahl n'en cite aucun exemple francique. En voici pourtant un de Tatien, que je considère d'ailleurs comme un latinisme :

92, 4. Si quid potes, adjuva nos misertus nostri. — Oba thu uuaz *mugis*, hilf uns miltenti unser.

On peut ranger également sous cette rubrique l'exemple suivant :

Tat., 24, 3. Le sel dont la saveur s'est évanouie. — Ad nihilum ualet ultra, nisi ut proiciatur foras. — *Zi* niouuihtu *mag* iz elihor, nibi thaz man iz uzuuerphe.

(*A suivre.*) J. BARAT.

UN FRAGMENT
DU
SUVARṆAPRABHĀSASŪTRA
EN IRANIEN ORIENTAL.

TEXTE TRANSCRIT,
TRADUCTION ET COMMENTAIRE.

Parmi les langues disparues dont les fouilles d'Asie centrale ont fait revivre de nombreux monuments, il en est une assez mystérieuse, que l'on appelle encore généralement la «langue II». Cette dénomination provisoire date de 1907. Notre confrère le professeur Leumann, de Strasbourg, distingua ainsi le nouvel idiome d'un autre qu'il qualifiait de «langue I»[1], et pour lequel on a depuis lors proposé le nom de tokharien[2].

Dès le premier moment, on reconnut dans la «langue II» une langue indo-européenne. En 1902, le professeur Hoernle la rapprochait des dialectes «ghaltcha» du Pamir[3], et, encore en 1910, concluait ainsi : «Le caractère commun à cette langue et aux dialectes ghaltcha semble être que, tout en étant indo-européens, ils n'ont pas de parenté directe avec les rameaux linguistiques iraniens ou indo-aryens[4].» Telle fut aussi, ghaltcha à

[1] Cf. Ernst Leumann, *Uber die einheimischen Sprachen von Ostturkestan im frühern Mittelalter*, dans *Z.D.M.G.*, vol. LXI, p. 648-658.

[2] C'est le nom qu'ont adopté Sieg et Siegling en Allemagne, S. Lévi en France; M. de Staël-Holstein (*Tocharisch und die Sprache I*, dans *Изв. Имп. рат. Акад. Наукъ* de Saint-Pétersbourg, 1909, p. 479 et suiv.) voudrait au contraire donner à la langue II le nom de tokharien. M. E. Smith («*Tocharisch*», *die neuentdeckte indogermanische Sprache Mittelasiens*, Christiania, 1911, in-8°, p. 3) et M. Sten Konow (*Vedic* dasyu, *toχri* dahä, dans *Festschrift Vilhelm Thomsen*, Leipzig, 1912, p. 96) se sont rangés à l'avis de M. de Staël-Holstein.

[3] R. Hoernle, *A Report on the British collection of antiquities from Central Asia*, II, Calcutta, 1902, in-8°, p. 32-33.

[4] R. Hoernle, *The «unknown languages» of Eastern Turkestan*, dans *J. R. As. Soc.*, oct. 1910, p. 1300. L'appellation d'«Eastern Iranian» avait cepen-

part, l'opinion de M. Leumann. En adoptant pour la « langue II » l'épithète d'« arisch » ou de « nord-arisch », il entendait qu'il s'agissait d'une langue indo-iranienne, mais qui n'était proprement ni indienne, ni iranienne, et constituait en fait un rameau nouveau dans cette branche orientale des langues indo-européennes[1]. Pendant que notre travail était en cours de rédaction, le premier ouvrage un peu considérable consacré à la « langue II » a paru; il consiste en un recueil de mémoires indépendants que M. Leumann a réunis sous le titre de *Zur nordarischen Sprache und Literatur*; *Vorbemerkungen und vier Aufsätze mit Glossar*[2]. Il y a là un progrès considérable sur les tentatives antérieures de déchiffrement, et nous profiterons souvent, dans les pages qui suivent, des résultats acquis par M. Leumann en étudiant des textes généralement rédigés dans une langue plus archaïque que les nôtres. Mais l'énoncé seul du titre montre qu'au point de vue de la parenté linguistique de la langue II, M. Leumann maintient l'opinion qu'il avait exprimée il y a déjà quatre ans.

Nos recherches nous ont amenés à des résultats un peu différents. Quelque évoluée que soit la langue, quelques altérations qu'elle ait subies sous l'influence du bouddhisme indien, le fond du vocabulaire et les caractères phonétiques essentiels nous paraissent être ceux d'une langue non seulement indo-iranienne, mais proprement iranienne. M. Gauthiot a développé cette manière de voir à la Société de Linguistique de Paris dès la fin de l'année dernière (*séance du 16 décembre 1911, communication de M. Gauthiot*); des formes comme *hastama*, *ustama* sont les équivalents iraniens réguliers de skr. *sattama*, *uttama*, aussi bien par la correspondance *st* : *tt* que dans celle *h* : *s*. On a de même régulièrement le correspondant iranien *ham°* du préfixe *sam*, et des équivalences comme *hīñi* (av. *haēnā*) « armée » = skr. *senā*[3]. Il est inutile d'insister autrement ici sur une solution que la suite du présent travail rendra, pensons-nous, évidente pour tous. Dans ces conditions, M. Gauthiot et moi avons cru devoir adopter pour la « langue II » une dénomination plus précise : nous la désignerons toujours désormais sous le nom d'« iranien oriental »[4].

dant été employée un moment par M. Hoernle, mais il y avait ensuite renoncé pour parler d'« Eastern Turkestani ».

[1] Cf. Leumann, *Uber die einheimischen...*, II, dans *Z.D.M.G.*, vol. LXII, p. 83-84.

[2] Strasbourg, Karl J. Trübner, 1912, in-8°, VIII + 147 pages; forme le dixième fascicule des *Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg*.

[3] Cf. Bibl. nat., mss Pelliot, Inv. 3513, fol. 70 v°, où *hīñijsa haṁtsa* traduit *sasainyaṁ* du sanskrit, à propos de l'armée de Māra (dans l'Avesta, *haēnā* ne se dit que des troupes démoniaques).

[4] M. Sten Konow (*loc. laud.*, p. 96) s'est prononcé, lui aussi, en faveur du caractère purement iranien de la « langue II ».

Nous ne savons pas d'ailleurs par qui cette langue était parlée. A en juger par les régions où les textes en iranien oriental ont été découverts, il nous semble, comme à M. Hoernle, que l'iranien oriental était plutôt répandu dans la partie méridionale du Turkestan chinois, au lieu que le « tokharien » était employé sur la ligne des oasis septentrionales, de Koutchar à Tourfan[1]. Nous ne nous croyons pas en droit de préciser davantage pour le moment.

Tous les textes iraniens orientaux signalés jusqu'à présent sont écrits en différentes variétés d'écriture *brahmī*. Ceux que j'ai rapportés à Paris, tant les *poṭhī* que les rouleaux, proviennent de la grotte de Touen-houang, à l'extrême-ouest du Kan-sou. Il y a bien cinquante rouleaux, inscrits en général d'un côté en *brahmī*, de l'autre en chinois, sans aucune relation entre les deux textes. Tantôt c'est le texte chinois qui a été écrit le premier, et tantôt le texte iranien. La *brahmī* est souvent tracée par d'assez mauvais scribes, en demi-cursive. A s'en tenir aux indications de la paléographie chinoise, nos manuscrits en iranien oriental vont du VIII^e^ au X^e^ siècle de notre ère[2].

L'interprétation de la langue présente encore des difficultés considérables. En dehors de quelques mots déterminés par MM. Leumann et de Staël-Holstein, nous en étions hier encore à peu près réduits aux extraits de la *Vajracchedikā* et de l'*Aparimitāyuḥ sūtra* publiés en 1910 par M. Hoernle. M. Sten Konow, dans son article de la *Festschrift Vilhelm Thomsen*, renvoie à son édition de la *Vajracchedikā* en iranien oriental; mais nous ne croyons pas que cette édition ait encore paru; en tout cas, nous ne l'avons pas encore vue. Le livre de M. Leumann lui-même n'apporte pas au point de vue des documents autant qu'on pourrait

[1] Cf. HOERNLE, *ibid.*, p. 1300.

[2] Comme on le voit, l'écriture de ces manuscrits est assez tardive; la langue l'est également. M. Leumann, en 1908, avait cru pouvoir distinguer en iranien oriental une « langue des textes » (Textsprache), entendant par là celle des ouvrages bouddhiques, et une « langue des documents » (Urkundensprache), qui serait la langue des documents civils, comptes, etc. Dans son dernier travail, il distingue : 1° langue archaïque, ou des œuvres bouddhiques, en deux variétés, l'une plus archaïque pour les *sūtra*, l'autre plus jeune pour les *dhāraṇī*; 2° langue récente pour les documents (p. 57-58). Notre texte, qui est un vrai *sūtra*, est cependant écrit dans la « langue des *dhāraṇī* ». Ceci suffit à montrer que la distinction proposée par M. Leumann est arbitraire, et qu'il faut classer ces états de la langue, en effet fort différents, d'après leur nature même, et non d'après ce qu'ils servent à exprimer. Au point de vue paléographique, la lecture est aujourd'hui à peu près assurée. Les difficultés concernant *tt* initial, *r* et le signe souscrit sont signalées dans notre commentaire. Nous avons adopté *o* provisoirement pour le signe spécial que M. Hoernle transcrivait *wa* et que M. Leumann lit *o*; nous préférons maintenir la distinction entre ce signe et l'*o* ordinaire de la *brahmī*, que nos textes donnent également; *ō* est le même signe affecté de la marque de la longue.

croire. Il fait connaître quelques pages seulement de textes nouveaux (p. 88-89, 92-99); encore n'y a-t-il de traduction que d'une seule page. Il a paru bon cependant à M. Gauthiot et à moi-même de faire connaître dès à présent les premiers résultats auxquels nous a conduits l'étude d'un chapitre du *Suvarṇaprabhāsasūtra* en iranien oriental. Ce n'est qu'un essai, que le progrès même de notre travail et celui des études entreprises à l'étranger nous permettront certainement de reprendre et d'améliorer sur bien des points.

Le *Suvarṇaprabhāsasūtra* est un des textes les plus célèbres du bouddhisme mahâyâniste[1]. Retrouvé au Népal par Hodgson, il a été édité en 1898 par Çarat Chandra Dās et Çarat Chandra Çāstri[2]; c'est une édition lamentable, faite sur un manuscrit très incorrect et souvent inintelligible. Mais, telle quelle, nous n'en avons pas d'autre. Pour le but que nous poursuivions, il ne valait pas de faire dès à présent sur le texte de Çarat Chandra Dās un travail de critique qui eût pris beaucoup de temps et auquel ni l'un ni l'autre ne sommes suffisamment préparés; je me suis donc borné, dans le spécimen que nous étudions aujourd'hui, à reproduire le texte imprimé à Calcutta; dans l'édition définitive, nous indiquerons les corrections résultant tant du manuscrit envoyé à Paris par Hodgson et qui est conservé à la Société asiatique sous la cote Ms. C 3, que de l'étude des versions chinoises et tibétaines.

L'incorrection même du texte sanscrit a rendu tout à fait nécessaire l'examen des versions chinoises. La bibliographie chinoise du *Suvarṇaprabhāsasūtra* est assez copieuse. La première traduction, incomplète, porte le titre de 金光明經 *Kin kouang ming king*; c'est le n° 127 du *Catalogue* de Nanjiō. L'auteur de cette traduction est Dharmarakṣa; elle fut exécutée vers l'an 420. Sur cette traduction ont été faits, par 智顗 Tche-yi, vers l'an 600, deux commentaires (Nanjiō, nos 1548, 1552), qui ont été eux-mêmes l'objet de deux sous-commentaires (Nanjiō, nos 1549, 1553) rédigés, sous les Song (960-1278), par 知禮 Tche-li. Une seconde traduction, due à Paramārtha et datée de 552, n'a plus d'existence indépendante. Il en est de même d'une troisième, qui se place entre 557 et 581, et était due à Yaçogupta (?). Ces trois traductions ont été fondues, en 597, par 寶貴 Pao-kouei et 闍那崛多 Chö-na-kiu-to, en une version complète qui est

[1] On trouvera une analyse de ce *sūtra* dans Burnouf, *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, 1843, in-4°, p. 529-537.

[2] *Suvarṇaprabhā*, 2 fasc. in-8°, publiés à Calcutta, Baptist Mission Press, dans la collection des *Buddhist Texts of the Northern and Southern Schools* entreprise par la *Buddhist text Society of India*. Le texte que nous étudions se trouve aux pages 9 et suivantes du fascicule 1.

intitulée 合部光明經 *Ho pou kouang ming king* (Nanjiō, n° 130). Vers l'an 700 A. D., le célèbre traducteur Yi-tsing fit une nouvelle traduction complète qui fut en grande faveur; elle est intitulée 金光明最勝王經 *Kin kouang ming tsouei cheng wang king* (Nanjiō, n° 126). Dans le *Supplément* du *Tripiṭaka de Kyōto* (*t'ao* XXX-XXXII) sont en outre édités une dizaine d'autres commentaires chinois sur le *Suvarṇaprabhāsasūtra*, allant du VI^e^ au XII^e^ siècle. Je me suis servi ici des traductions de Dharmarakṣa et de Yi-tsing[1].

Les écritures tibétaines conservent deux traductions du *Suvarṇaprabhāsasūtra*, l'une faite directement sur l'original sanskrit, l'autre qui n'est qu'une traduction tibétaine de la version chinoise de Yi-tsing; toutes deux se trouvent dans le volume XII de la section *rgyud* du *Kanjur*[2].

Grâce aux fouilles allemandes de Tourfan, des fragments d'une version turque du *Suvarṇaprabhāsasūtra* ont été retrouvés et publiés dès 1908 par le professeur F. W. K. Müller. Cette version turque, tout comme l'une des deux versions tibétaines, a été faite non sur le sanskrit, mais sur la version chinoise de Yi-tsing; elle porte le titre d'*Altun yaruq*[3]. Depuis lors, un voyageur russe, M. Malov, a retrouvé dans les montagnes au sud de Soutcheou, dans le Kan-sou, un manuscrit complet de l'*Altun yaruq* turc, copié en écriture ouïgoure en 1687-1688; c'est le monument le plus tardif du bouddhisme turc qu'on connaisse jusqu'à présent; on en attend avec impatience la publication.

Le *Suvarṇaprabhāsasūtra* se trouve enfin dans le *Kanjur* mongol, sans qu'on ait encore déterminé l'original sur lequel cette version repose. On sait seulement par Schmidt que ce texte, sous son titre mongol d'*Altan gäräl*, est tenu par les lamas en très grande estime[4]; il y a également une version kalmouke.

Il n'est pas étonnant qu'un texte aussi populaire ait passé également en iranien oriental[5]. Toutefois, le manuscrit dont nous

[1] Ces versions se trouvent dans le fascicule 1 du 9^e^ *t'ao* du *Tripiṭaka* de Kyōto; les portions qui nous intéressent sont, pour la traduction de Dharmarakṣa, aux folios 7 et suivants, et, pour la traduction de Yi-tsing, aux folios 46 et suivants.

[2] Cf. Feer, *Analyse du Kandjour*, dans *Annales du Musée Guimet*, t. II, p. 315.

[3] F. W. K. Müller, *Uigurica*, Berlin, in-4°, 1908, p. 10-35. Le nom de Gi-tsi donné en transcription turque et la division de l'ouvrage ne concordent bien qu'avec Yi-tsing et sa traduction; je n'admets donc pas l'hypothèse d'une traduction inconnue due à Fa-hou, qui a été proposée par M. Müller.

[4] Cf. par exemple I. J. Schmidt, *Geschichte der Ost-Mongolen*, Saint-Pétersbourg, 1829, in-4°, 307-308.

[5] M. Leumann (*Zur nordarischen Sprache...*, p. 10) signale également neuf feuillets du *Suvarṇaprabhāsasūtra* en iranien oriental retrouvés dans un envoi qui lui a été fait de Saint-Pétersbourg.

nous sommes servi ne donnait pas une version de tout le sūtra. Il s'agit en effet d'une *pothī* en très bon état, d'écriture assez soignée, composée de 85 feuillets de 0 m. 058 sur 0 m. 225, à quatre lignes d'écriture par page, et où sont rassemblés des textes religieux d'origines diverses; elle porte à la Bibliothèque nationale la cote : Don 4502, 3513 [1]. Parmi les textes réunis dans cette *pothī*, figure le chapitre du *Suvarṇaprabhāsasūtra* consacré au tambour d'or que voit en rêve le bodhisattva Ruciraketu [2]; c'est ce texte dont nous étudions aujourd'hui l'introduction en prose et les vingt-cinq premières strophes [3].

J'ai seul la responsabilité du déchiffrement, de la séparation des mots et de l'interprétation littérale, et mon ami M. Gauthiot n'est garant que de la deuxième partie, qui paraîtra sous son nom. Ai-je besoin de dire cependant qu'il y eut toujours entre nous une collaboration étroite, même là où elle n'est pas mentionnée explicitement?

Abréviations adoptées.

Leumann, II, p. . . . = Leumann, *Ueber die einheimischen Sprachen von Ostturkestan im frühern Mittelalter*, Zweiter Teil, dans *Z.D.M.G.*, vol. LXII, p. 83-110.

Leumann, III, p. . . . = Leumann, *Zur nordarischen Sprache und Literatur*, Leipzig, 1912, in-8°, VIII + 147 pages.

Hoernle, I, p. . . . . = R. Hoernle, *The «unknown languages» of Eastern Turkestan*, dans *J. R. As. Soc.*, oct. 1910, p. 1283-1300.

[1] «Don 4502» est le cachet apposé sur tous les manuscrits et livres rapportés par ma mission et offerts à la Bibliothèque nationale; 3513 est le numéro d'inventaire; nos manuscrits seront cités sous la formule Inv. n° . . . .

[2] La popularité spéciale de ce chapitre isolé doit venir de ce qu'il porte sur la confession (*deçanā*); on sait le grand rôle que la confession a joué en Asie centrale chez les bouddhistes, aussi bien d'ailleurs que chez les manichéens.

[3] La coupure après vingt-cinq strophes est arbitraire. D'aller jusqu'au bout de l'énumération des péchés nous eût entraînés plus loin que la publication de ce premier spécimen ne le comportait; le même motif nous a fait restreindre notre commentaire à l'introduction en prose. C'est M. S. Lévi qui a le premier reconnu la présence, dans le manuscrit Inv. 3513, de portions du *Suvarṇaprabhāsasūtra*; cf. *Journ. asiat.*, nov.-déc. 1910, p. 626-627. Je réserve provisoirement, faute d'indications suffisantes, la question de l'origine de la traduction en iranien oriental. Il est toutefois certain dès à présent, par l'examen seul du texte et des correspondances verbales, que cette version se rattache à l'original sanskrit directement ou par un intermédiaire qui n'est pas le chinois; les divergences chinoises ne se retrouvent en effet pas dans le texte iranien oriental.

Hoernle, II, p. . . . = R. Hoernle, II, dans *J. R. As. Soc.*, avril 1911, p. 447-477.

Staël-Holstein, *Tocharisch*, . . . = Baron A. von Staël-Holstein, *Tocharisch und die Sprache I*, dans *Изв. Императ. Акад. Наукъ*, 1909, p. 479-484.

Bartholomae, *Altiran. Wb.* = Christian Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*, Strasbourg, 1905.

[59 v°, 1] *Saddham ttī vā ruciraketti baudhisatvä ttina*
Atha khalu ṁ ruciraketur nāma bodhisattvaḥ
Siddham ! Alors le bodhisattva Ruciraketu avec cette

suhina sīravejsa ūṁmye | hūṁña ysaṁṇṛnai kūsi dye |
suptaḥ svapnāntaragataḥ suvarṇāṁ suvarṇa-
heureuse (?) joie (?) s'endormit (?); | en rêve un tambour d'or il vit |

[59 v°, 2] *biśi hālā brūṁñaṁdai | ttrāṁmi*
mayikāṁ bhairīm adrākṣīt samantād avabhāsamānām | tadyathāpi
de tous côtés éclatant, | identiquement

māṁñaṁdi khu urmaysdāṁ vimāṁmi | biśvā ra diśvā
nāma sūryamaṇḍalaṁ sarvāsu ca dikṣu
semblant comme du soleil le char; | dans tous les points cardinaux,

anaṁkhiṣṭa [59 v°, 3] *jasta ḳaysa dye | raṁnīnāṁ baṁlyāṁ dīna |*
aprameyān asaṁkhyeyān buddhān adrākṣīt ratna - vṛkṣa - mūla
d'innombrables dieux-buddha il vit | [qui], au pied d'arbres précieux,

vīrūlīnāṁ āysanāṁ biṁda ṇesta | anaṁkhiṣṭye yserye [59 v°, 4]
vaiḍūryāsanapratiniṣaunān anekaçatasahasrikāyāṁ
sur des sièges de vaiḍūrya, étaient assis; | d'une assemblée d'innombrables

parṣijsa pejsata āre | vara āṁna hvāṁñīdi dā |
pariṣadāyāṁ parivṛtāyāṁ puraskṛtāyāṁ dharman deçayamānān
milliers ils étaient honorés (?) | et là ainsi (?) ils expliquaient la loi. |

braṁmana rūvai hvaṁṇḍi dye si kūsi ṣṭāṁ ḳaje |
tatra ca brāhmaṇaṁ rūpeṇa puruṣaṁ adrākṣīt tāṁ bhairīyarohanāṁ tāṁ
Brahmane par la forme un homme il vit, qui le tambour frappait; |

ttina ra [60 r°, 1] *kūsi bijāṣṣina* | *deśañijsa gāḥa*
tatra bherīçabdād *imām evaṁ rūpāṁ gāthāṁ*
alors, avec le son du tambour, | des stances de confession

narāṁmaṁdā pyūṣṭe | *cī rucarīḳetti baudhisatvi*
niççaramāṇāṁ açrauṣīt | *atha khalu ruciraketur bodhisattvaḥ*
qui sortaient il entendit. | Alors le bodhisattva Ruciraketu

bīysāṁ[da ha] [60 r°, 2] *mye* | *cī āṁma tvā deśana*
prativibuddhaḥ *samānatāṁ dharmadeçanāṁ gāthāṁ*
s'étant éveillé, alors ainsi, cet enseignement

byāta yuḍe | *ttye ṣīvi byūṣṭi* |
anusmaranti sma || *anusmaramāṇas tasyāṁ rātryāṁ atyayena*
dans son souvenir plaça. Cette nuit s'acheva.

rājagṛhi kaṁthijsa naraṁdi | *a*[60 r°, 3]*naṁkhiṣṭye yseryeṁ*
rājagṛhāṁ mahānagarān niṣkramyā° nekaiḥ prāṇisahasraiḥ
De la ville de Rājagṛha, il sortit; avec d'innombrables milliers

uysnauryau haṁtsa kāṁmi hālai gṛddhakūṭi gari | *kuṣṭi*
sārdhaṁ yena gṛdhrakūṭaḥ parvatarājo yena
d'êtres ensemble, du côté où [était] la montagne Gṛdhrakūṭa, là où

jasti ḅaysi ā[60 r°, 4]*ste hāṣṭi tsue* | *gyasti ḅaysi ṗvā*
bhagavāṁs tenopasaṁkranta upasaṁkramya bhagavataḥ pādau
le dieu-Buddha se tenait, là il alla. Aux pieds du dieu-Buddha,

śaṁdā haṁphve | *pūjā karmai haiṣṭe* | *ḍṛai tcīrai tvaṁdaṁ tsue u*
çirasā vanditvā bhagavantaṁ triḥpradakṣiṇīkṛtyaikānte nyaṣīdat
à terre il réalisa(?), il lui fit des offrandes, trois fois il fit la pradakṣiṇā, et

śi hā[60 v°, 1]*lai ṇesti kāṁmi hālai jasti ḅaysi vye*
ekānte niṣaṇṇaḥ | *atha khalu ruciraketur bodhisattvo yena*
sur un côté il s'assit. | Du côté où le dieu-Buddha était,

hāṣṭi aṁjalä dasta yuḍe | *namasye vī cuṁ hūṁña*
bhagavāṁs tenāñjalim praṇamya yāççaivatāḥ svapnāntaradundu-
là pour l'añjali il plaça les mains, | fit l'invocation, et comment en rêve

gāha pyūṣṭi tta hve ||
bhiçabdena deçanā gāthāḥ çrutvāstā uvāca ||
il avait entendu des gāthā, ainsi il dit :

I. [60 v°. 2] *Śye ṣīvi ahaṁphiḍiśāṁna | hūṁña dyai haḍara ḅaysa |*
Ekarātram atandritena svapnāntaragataṁ mayā |
Une nuit, n'étant pas épuisé (?), en rêve j'ai vu, ?, ô Buddha,

ysara gūṁ tcarṣu kūsi | cu biśi hā[60 v°, 3]*lā pattavīya* 1
dundubhī rucirā dṛṣṭā samantāt kanakaprabhā ‖
de couleur d'or brillant un tambour | qui de tous les côtés rayonnait (?).

II. *Brūñaṁdai khuji urmaysdi | vīvīya harbiśi vīra |*
Jvalamāno yathā sūryaḥ samantācca virājate |
Éclatant comme le soleil, il illuminait partout:

harūñe biśi dīṣi vīra | [60 v°, 4] dyai ra biśi hālā ḅaysa 2
prabhāsitā daça diço dṛṣṭvā buddhāḥ samantataḥ ‖
dans les dix directions éclairées, j'ai vu de tous côtés des Buddha

III. *Raṁnīnāṁ baṁhyāṁ dīna | vīrulī*[60 v°, 4]*nāṁ āysanāṁ [vīra |*
Ṇiṣaṇṇā ratnavṛkṣeṣu vaiḍūrye ca prabhāsvare |
[qui,] au pied d'arbres précieux, sur des sièges de vaiḍūrya,

paduā āṁṇaṁdā ṇesta | [61 r°, 1] sa yserye tvaḍa parṣe 3
anekaçatasahasrāyāṁ pariṣadāyāṁ puraskṛtāḥ ‖
en avant (?) se trouvant (?) ils étaient assis, entourés (?) d'une assemblée de [centaines de mille [êtres].

IV. *Dye ra vara braṁmaṁ rūvina | kejāṁma ttye śiri kūsi*
Dṛṣṭaṁ brāhmaṇarūpeṇa parānantadundubhiṁ |
J'ai vu là un brahmane par l'apparence. frappant cet excellent [tambour;

tti vā krīsāṁme beḍa | śilo[61 r°, 2]*kva ysīra uvāra* 4
tenākoṭyamānayā imāḥ ślokāçcarāḥ ‖
et au moment qu'il le heurtait, des stances extrêmement (?) merveilleuses [[sortirent, qui disaient] :

V. *Ysīri brūṁñaṁdai kūsina | hastaṁmina dūkha niṣamāṁde*
Suvarṇaprabhāsottamadundubhena çāmyantu duḥkhās
Par le tambour à l'éclat de l'or (?). les suprêmes maux sont calmés

biśe ttrisaha[61 r°, 3]*sre vīra | harbiśāṁ satvāṁ bida* 5
trisahasraloke |
dans tous les trois chiliocosmes, parmi tous les êtres.

VI. *Avāyvā cura śamalo | cu vā dukhi ttauñina pātci |*
apūpaduḥkha yamalokadukhāḥ
Et dans les enfers et dans le monde de Yama, et les malheurs de la [pauvreté également,

syama [61 r°, 4] *śaṁdya mara dukha ūle | dṛhaṣkalä biśi*
[*niṣamāṁde* 6
dāridraduḥkhās tathehaloke ||
et dans ce monde terrestre ce qu'il y a de malheurs, ? tous sont calmés.

VII. *Ttye kūsi pāhāṁmejsa | ysama śaṁdya vyaysa*[61 v°, 1]*na*
[*jaude |*
Anena ca dundubhiçabdanādinā çāmyantu sarvavyasanāni loke |
Par le son de ce tambour, de ce monde terrestre les calamités sont [épuisées;

hamāṁde satva avesta | ja ṗveṇa saṁkhura ḃaysa 7
samantasattvā hṛdayāhatā yathā tathā tayā çāntabhayā munīndra ||
les êtres deviennent sans passions (?), triomphent de la crainte comme le [Buddha.

VIII. *Ttira parīyastāṁñaujsa | ṣṣahāṁnyau uspu*[61 v°, 2]*ra*
[*īde |*
Yathaiva sarvāryaguṇopapannaḥ
Ainsi ? avec les qualités parfait il est,

saṁtsārūmahāsamudri | hajvattevīnai pātci 8
saṁsārasarvajñaḥ mahāmunīndraḥ |
du grand océan du *saṁsara* celui qui sait tout aussi.

IX. *Ttrāṁmi māṁñaṁdi himāṁde | ṣa*[61 v°, 3]*haunyau haṁbaḍa*
[*satva |*
tathaiva bhāntu guṇasāgarāḥ prajāḥ
Ainsi ressemblant sont avec les qualités complets les êtres,

samāhāṁnyaujsa tta vātci | baudhaugyau ṗenyau tsāta 9
samādhibodhyaṅgaguṇair upetāḥ ||
avec les *samādhi* aussi avec les *bodhyaṅga* et les forces (?) doués de (?).

X. *Ttinara kūsi hīvī* [61 v°, 4] *ṗāhna | brahmasvara satva hi-*
[*māṁde |*
Anena ca dundubhighoṣanādinā bhavantu brahmeçvara-
[*sarvasattvāḥ |*
Par ce du tambour propre (?) son, ayant le brahmasvara les [êtres sont;

bvāṁde ḅaysuśti uvāra | *geśīde dāvī cakri* 10
ṣobhavantu buddhatvaṁ ca rāgabodhāḥ *pravartantu ṣubhadharmacakram* ‖
ils réalisent (?) la *bodhi* excellente; ils font tourner de la loi la roue.

XI. *Ttaiṣṭīde ka*[62 r°, 1]*lpa pharāka* | *hvāṁñūde parimārthi*
[*dā* |
Tiṣṭhantu kalpāni acintiyāni *deṣantu dharmaṁ jagato*
[*hitāya* |
Ils sont placés dans des *kalpa* nombreux; ils énoncent pour le bien
[d'autrui la loi;

ṇihejīde biśi kleśa | *naṣḍamīde dukha staura* 1
hanantu kleṣā viṣamantu duḥkhaṁ *ṣamantu rāgaṁ tatha doṣamoham* ‖
ils anéantissent (?) tous les kleça; ils domptent les malheurs violents (?).

XII. *Ca* [62 r°, 2] *ja satva ṣṭāṁde avāyi* | *pasva sujsaṁdai*
[*diṁna* |
Ye satva tiṣṭhanta apāpabhūmau *ādīptasaṁprajvalitā-*
[*gnigātrāḥ* |
Et les êtres qui sont dans les enfers, dans ? brûlant feu,

pvāṁde ttye kūsi bijāṣṣi | *nauda sādi*[62 r°, 3] *hva yiṁde* 2
ṣruvantu te dundubhisaṁpravaditāṁ *namo 'stu buddhāya ca vo labhantu* ‖
en entendant de ce tambour le son, invoquant, *sādhu* (?) disant ils font.

XIII. *Jāsmara satva hamāṁde* | *sa ysaṁtha ysārū*
[*kūlä*
Jātismarāḥ sattva bhavantu sarva *jātīṣatā jātisahasrako-*
[*ṭyaḥ* |
Se rappelant les existences les êtres sont, cent naissances et mille
[*koṭi*,

biśi ḅaysa byāva yi[62 r°, 4]*nāṁde* | *dāvuṁjsa pvāṁde uvāri* 3
anusmarantaḥ satataṁ munīndraṁ *ṣruvantu teṣāṁ vacanaṁ hi udā-*
[*ram* ‖
de tous les Buddha souvenir ils font, leur loi ils écoutent excellente.

XIV. *Cu jastāṁ hvaṁṇḍau īde* | *ṣai buvāṁ āvama*
[*ōsa* |
Navāsurāṇāmayi sarvaprāṇiṇāṁ *jantu tāṁ deṣaprā-*
[*rthanāya*
Et ce que de dieux et d'hommes il y a, même ? *āgama* (?)
[mauvais (?),

ttye kūsi pvā[62 v°, 1]*hāṁmejsa biśūṁ siṁjīde madāri* 4
anena ca dundubhighoṣanādinā tatsarvi teṣāṁ paripurayeṣām ‖
de ce tambour par le bruit. tous ils rempliront suprêmement (?).

XV. *Cu tti satva cu narya ṣṭāre* | *sujsaṁdyāṁ garyau*
[*ṇihīya*
Yadi āraṇataru upayatnasattvā *ādīptasaṁprajvalitā-*
[*gnigātrāḥ* |
Ceux des êtres qui dans l'enfer se trouvent, brûlants membres ?

ge saṁdā yse[62 v°, 2]*ra attrāṁṇa* | *ttina pāhni ṣi dai būysvāve* 5
vistīrṇaçokaçca parikramanti *nirvāpaṇaṁ bheṣyati teṣu vā-*
[*munā* ‖
les *gati* ? extrêmes sans sauveur, par ce seul son seront délivrés.

XVI. *Cura satvāṁ ttrāṁ kṣa niran kṣa* | *narya prīyvā*
[*du*[62 v°, 3]*kha īde* |
Ye duḥkhasattvā pravalāçca ghorā *narakeṣu yuteṣu manu-*
[*ṣyaloke* |
Et ceux des êtres ? ? dans les enfers et parmi les
[*preta* des maux il y a,

ttrīyaṣūṁ hvaṁṇḍāṁ pātci | *ttina pvehnaṁ biśi niṣamāṁde* 6
anena ca dundubhighoṣanādinā *sarve ca teṣāṁ praçamantu*
[*duḥkhāḥ* ‖
parmi les animaux et les hommes aussi, par ce son tous seront calmés.

XVII. *Cu attruāsta cubū*[62 v°, 4]*ri anāha cu ni pe haṁdara*
[*niśti* |
Nistrāṇam aparitrāṇam açaraṇyaṁ kṛtāni ca |
Ceux qui sans sauveur, ceux qui sans maître (?) et à qui? un ap-
pui (?) n'est pas,

hamāṁne aysi ttyāṁ ttrāṁṇi ārūva hastaṁa pīrma 7
trātā teṣāṁ bhaveyaṁ ca çaraṇyaḥ çaraṇottamaḥ ‖
je serai moi à eux le sauveur ? supérieur suprême.

XVIII. *Uha*[63 r°, 1]*rīde mūhu ḅaysa ṃuśda ṣṣauṇa śirna ay-*
[*smūna* |
Sumanvāharantu māṁ buddhāḥ kṛpākāruṇyacetasaḥ |
Que reçoivent moi les Buddha compatissante pitoyable
[bonne dans une pensée

cura dasau diśi vī īde | *ttirṣṭaṁda cu śivāvāṁ pīrma* 8
atyayaṁ pratigṛhṇantu *daçadikṣu vyavasthitāḥ* ‖
et ce que dans les régions il y a, qui sont placés ? suprême.

XIX. [63 r°, 2] *Cuburi maṁ īde karma* | *yuḍa paḍā nūṣcura* [*ysīra* |
Yacca me pāpakaṁ karma *kṛtaṁ pūrvaṁ sudā-* [*ruṇam* |
Et ce que en moi il y a de mal, fait autrefois violent [extrême

tti ṣṭāṁ biśi dīṣūṁ vaṁña | *ttiṣṭaṁdāṁ ḅaysāṁ* [*paṁ*[63 r°, 3]*na* 9
tat sarvaṁ deçayiṣyāmi *sthito 'ham daçabalāgrataḥ* ‖
cela ainsi tout je confesse maintenant (?), étant placé les Buddha devant (?).

XX. *Cuji meri vīra u pyari* | *abustaṁñi ḅaysāṁ vīra* |
Mātāpitṛn avajñānād *buddhānām apṛajānatā* |
Et ce qui envers ma mère et mon père. par manque d'intelligence [envers les Buddha,

śirye hiri vīra abvīya | *asaidi* [63 r°, 4] *yuḍi īme* [*ḥeci* |
kuçalaṁ vācajātena *yatra pāpaṁ kṛtaṁ mayā* ‖
les bonnes actions en ne pratiquant pas, de fautes ce que j'ai fait quel- [conques;

XXI. *Gūttiṛna iśvarī tsāṁ* *ttauñijsa u ci stīyejsa* |
Aiçvaryamadamattena *kularūpamadena ca* |
De caste l'orgueil avec (?), ? et par les femmes,

ttyemevajsa ci māsti ṣṭāṁna asaidi yuḍi [63 v°, 1] *īme aysi* 1
tāruṇyamadamattena *yatra pāpaṁ kṛtaṁ mayā* ‖
par la jeunesse ce que fou ainsi, de fautes j'ai fait moi;

XXII. *Duṣäcaidye duṣihva kiṇa* | *duṣayuḍina kīrnara pātci* |
Duçcintitaṁ duruktañ ca *duṣkṛtenāpi karmaṇā* |
Mal-pensé mal-parlé à cause, mal-fait par les actes aussi,

āyinai cu ci dyai īme *asiṁdi* [63 v°, 2] *haṁjsaudai pātci* 2
anādīnavanaṣṭena *yatra pāpaṁ kṛtaṁ mayā* ‖
innocemment ce que j'ai vu, de fautes qui sont accumulées aussi;

XXIII. *Vitkauñi bvāṁme nvaiya* | *jaḍīnai pyāṁmina pātri* |
Bālabuddhipracālena *ajñānāvṛtacetasā* |
Par stupide intelligence, de sottise par ? aussi,

asidāṁ haṇunāṁ rāṣṣina | *kleṣāṁ*[63 v°, 3]*jsa ṛistina aysmūna* 3
pāpamitravaçāccaiva *kleçavyākulacetasā* ‖
de mauvais amis à cause, par les *kleśa* troublée avec une pensée;

XXIV. *Nahaṁryūṁnāṁ tcarkāṁ kiṇa | kāṣci ysāṛi rāṣṭinara [pātci |*
Krīḍārativaçāccaiva çokarāgavaçena vā |
Des spectacles (?) des plaisirs (?) à cause, chagrin et passion à [cause de aussi,

apaphanāṁ[63 v°, 4]*me kiṇa | ttina cuṁ asida baśde īde 4*
atṛptadhanadoṣena yatra pāpaṁ kṛtaṁ mayā ‖
ne pas ? à cause, ainsi ce que de coupables péchés il [y a;

XXV. *Ōṣa raṇyau haṁtsejsa | cu arena hīsina [pātci |*
Anāryajanasaṁsargād īrṣyāmātsaryahetunā |
De mauvaises sortes (?) par la fréquentation, et ce qui par l'envie [et par la jalousie aussi,

dukhi ttauñina [64 r°, 1] *cura śavyaujsa | asidi hiri ī maṁ hara 5*
sātha dāridradoṣeṇa ye tu pāpāḥ kṛtā mayā ‖
malheur ? ce qui ? , de coupables actions il y a [en moi ? . . .

Fol. 59 v°, l. 1.

saddham = *siddham*. Sur cette formule d'invocation et les diverses formes sous lesquelles elle apparaît en iranien oriental, cf. Hoernle, II, 451 et suiv. A la page 454, je ne crois pas à la traduction de M. Hoernle : « Listen to this *siddham* from me »; il me paraît bien que ce membre de phrase n'est qu'une copie inachevée du début d'un sūtra, et qu'il faut interpréter, comme à l'ordinaire : « Siddham ! Ceci a été entendu par moi . . . » En améliorant l'édition de portions de la *Vajracchedikā* et de l'*Aparimitāyuḥsūtra* qu'avait donnée M. Hoernle, M. Leumann (III, p. 77, 82) a orthographié *siddham* sans observation; mais, dans les deux cas, le fac-similé a nettement *saddham* comme ici.

ttī, ou *ttī vā*, correspond à *atha khalu*, « alors ». On a *ttī* seul, correspondant à la même expression sanscrite, dans Hoernle, I, 1284, 1285. C'est également là le *ttīttä vā* de M. Leumann, le *ttīttä* de Hoernle, I, 1285; le *ttīyä* de Leumann, III, 102. Nous avons d'abord hésité pour la double consonne initiale entre *nt*, qu'a adopté M. Hoernle, et *tt*, que préconise M. Leumann; graphiquement, les deux lectures sont possibles dans l'écriture de nos manuscrits; M. Gauthiot expliquera dans la seconde partie de ce travail pourquoi nous nous sommes décidés en faveur de *tt*.

Le mot *ttī* est apparenté à *tta*, *ttye*, etc., et a certainement la valeur étymologique d'un démonstratif, à rapprocher de l'av. *ta-*. *Vā* est une particule enclitique qui rappelle l'av. *vā*; on trouvera plus loin (fol. 61 v°) *cu vā*.

ruciraketti représente régulièrement *ruciraketu*; la forme *ruciraḳetti*, qu'on trouvera au folio 60 r°, paraît au contraire fautive; c'est là un premier exemple des irrégularités orthographiques qui abondent dans nos textes, comme d'ailleurs dans ceux de M. Hoernle. La notation *tt* avait sans doute ici pour but de maintenir la prononciation originale et d'empêcher que le *t* intervocalique ne fût articulé *d* ou *δ* (?).

baudhisatvä = *bodhisattva*. J'ai gardé *au*, qui est la véritable valeur théorique du signe employé constamment dans notre manuscrit, et que les syllabaires distinguent encore assez souvent de *o* (cf. Hoernle, II, pl. 1, l. 1, 8, 9, 43; pl. 2, l. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 39, 45); mais, en fait, nos textes ne donnent autant dire jamais le *o*, et il est vraisemblable que l'iranien oriental n'écrivait, pour *o* et *au*, que la seule diphtongue; c'est ce qui explique que les mêmes syllabaires confondent parfois les signes *o* et *au* (cf. Hoernle, II, pl. 1, l. 42; pl. 2, l. 3, et toute la planche 4). Suivant un usage désormais établi, je rends par *ä* les deux points surmontant un *akṣara*. Ce signe, qui abonde en « tokharien » et dans les textes iraniens orientaux d'écriture plus archaïque que la plupart des nôtres (par exemple dans ceux de la première mission Stein qui ont servi à M. Leumann, dans la *Vajracchedikā* étudiée par M. Hoernle et aussi dans les feuillets iraniens orientaux de notre ms. Inv. 3510), n'est guère conservé dans le présent manuscrit que pour quelques mots transcrits du sanscrit. Quelle qu'ait été sa valeur originale, son équivalent le plus proche, dès le VII^e^ ou le VIII^e^ siècle, était certainement *i* et non pas *a*, et c'est *i* qui, dans nos textes, l'a remplacé régulièrement; cf. aussi les remarques de M. de Staël-Holstein dans W. Radloff, *Tišastvustik*, Saint-Pétersbourg, 1910, in-8°, p. 117-118.

ttina. Sert en principe d'ablatif-instrumental au démonstratif *tti*. Au fol. 63 v°, nous trouverons la même expression traduisant *yatra*; aux fol. 59 v° et 61 v°, *ttinara*, c'est-à-dire *ttina* suivi d'une postposition locative, traduit *tatra*.

suhina. La fin de la phrase iranienne ne concorde pas avec les textes sanscrit et chinois, et je ne donne de traduction que sous réserves. *Suhina* paraît être un adjectif dérivé de *sūha*, scr. *sukha*,

« bonheur », mais, dans nos textes, j'ai toujours vu *sūha* écrit avec *ū* et non *u* (cf. ms. 3513, fol. 54 v°, 56 v°). *Sīravejsa* est formé de *sīrave* + postposition instrumentale-ablative *jsa*; je n'ai pas rencontré le mot ailleurs dans mon manuscrit, mais dans Leumann, III, 89, on trouve un exemple de *sīrave*, pour lequel M. Leumann donne l'équivalence *prīti*, « joie », et (p. 111) *sīrä*, « joyeux »; j'ai traduit ici en conséquence.

ūṁmye. Forme verbale du même type que *hamye*, « fut »; peut-être comportait-elle une implosive finale et la forme yodisée n'est-elle pas étymologique; *ūṁmye* serait alors pour **ūṁm'et* ou même **ūṁm'eti*. On s'attendrait, d'après le contexte, à un mot signifiant « s'endormit », mais alors il semble qu'on aurait au moins **hūṁmye*; reste à expliquer la chute de *h*.

hūṁña, « dans son sommeil » ou « en rêve ». Sans être encore en état de déterminer exactement la valeur du mot au point de vue grammatical, il est certain qu'il dérive de la racine d'av. *xvafna*, scr. *svapna*. Le mot peut signifier « songe » et serait alors l'équivalent, si la nasale palatale se prête à semblable interprétation, de scr. *svapnya*, lat. *somnium*. Le mot reparaît, dans le même sens, aux fol. 60 v°, 75 r°. On trouve, au fol. 4 r° de notre manuscrit, *hūṁñe*, et, au fol. 5 r°, *hūṁñi*, mais ce paraissent être des graphies un peu aberrantes de *hvāṁñi*, qui se rattache à la racine signifiant « dire », « raconter », « expliquer »; elles n'ont rien à voir avec *hūṁñe*, « sommeil » ou « songe ». Leumann, III, 142, a *hūna*, « rêve », loc. sing. *hūña*.

ysaṁṛnai, « d'or », « en or ». Déguisé par l'écriture, c'est là un mot purement iranien. Le groupe *ys*, qui apparaît constamment dans nos textes, est un simple procédé graphique pour noter le *z* iranien, que l'écriture *brahmī*, faite pour les langues indiennes, ne possédait pas. C'est sans doute à sa fréquence, et aussi à la valeur toute conventionnelle qu'il avait dans la transcription de l'iranien oriental, que ce groupe a dû d'être ajouté, comme un signe en quelque sorte indépendant, à certains syllabaires d'Asie centrale (cf. Hoernle, II, p. 458). L'*anusvara* (*ṁ*), simple point placé au-dessus d'un *akṣara*, est employé avec quelque inconstance, et ne doit pas être à sa place ici; il faut sans doute le supprimer. L'*ṛ* n'est pas une voyelle; nous transcrivons ainsi un signe spécial aux syllabaires de l'iranien oriental, et qui se substitue souvent, dans des conditions assez obscures, à l'*r* ordinaire; on le trouve aussi bien devant consonne que devant voyelle, au début du mot ou au milieu; sa valeur étymologique est certainement celle de l'*r* ordinaire, et, pour un même mot, on trouve

parfois la double orthographe, tantôt avec *r*, tantôt avec *ṛ*. Graphiquement, le signe a l'air composé d'un *r* suscrit, qui se prolonge par le crochet d'un *r* souscrit. M. Leumann a donc peut-être raison de le transcrire toujours par *rr*. *Nai*, *na*, *ña*, avec des différences qui primitivement doivent tenir à la déclinaison et aux genres, servent à former des adjectifs dérivés de substantifs; ces adjectifs s'accordent, de manière assez irrégulière d'ailleurs, avec les substantifs qu'ils qualifient. Le substantif primitif, transcrit phonétiquement, est **zara* (*ysara*), av. *zarən-*, pehl. et pers. *zar(r)*, scr. *hiraṇya*. L'adjectif *ysaṛnai*, sans *anusvara*, reparaît au fol. 75 r°; le substantif *ysara*, «or», se trouve aux fol. 60 v°, 68 v°; on a *ysīri* aux fol. 61 r°, 72 r°. Parmi les mots antérieurement déterminés qui établissent la valeur *z* de *ys*, on peut citer *ysānū*, «genou» (Leumann, II, 107; *ysāṁṇu* dans Hoernle, I, 1286), qui répond à av. *zānu*, scr. *jānu*; *ysāta*, «né» (Hoernle, I, 1289), qui répond à av. *zāta*, scr. *jāta*, etc.

kūsi, «tambour». Le mot a été signalé déjà par M. de Staël-Holstein (*Tocharisch*, p. 483) sous la forme *kūsu*. On retrouvera *kūsi* plusieurs fois dans la suite de notre texte; *kūsi* apparaît également dans notre ms. Inv. 3513, fol. 6 r°. Le mot existe en persan, avec le même sens, sous la forme *kōs*.

dye, «il vit». Il est probable que *dye* et les formes analogues comportaient une implosive finale, pratiquement tombée dans la prononciation. La racine est la même que dans l'ensemble de l'iranien pour «voir», av. $\sqrt{dī}$, pers. *dīdan*. M. de Staël-Holstein (*Tocharisch*, p. 483) a indiqué des formes *daibu* et *daibä* qui me paraissent douteuses. Dans la suite de notre texte, on rencontrera plus loin à nouveau *dye*, puis les formes *dyai*, «j'ai vu» (fol. 60 v°); *dyaira* (fol. 60 v°) et *dyera* (fol. 61 r°), même sens (la finale *ra* est embarrassante). Beaucoup plus loin, je relève *daide* (fol. 71 v°, dans la phrase : *haṁna daide u kāra pvāṁde*, «les aveugles verront et les sourds entendront»), encore *dye* (fol. 75 r°) et le substantif (instrumental?) *dyena* (fol. 70 r°, 72 r°), «vue, aspect, apparence». Dans la partie de notre manuscrit qui contient la traduction du *Bhadracaryapraṇidhāna*, je signale les formes *daime* (fol. 49 v°, 53 r°), *daimi* (fol. 50 r°), *diṁme* (fol. 51 r°), toutes équivalentes et signifiant «je vois». Cf. aussi Leumann, III, 119.

Fol. 59 v°, l. 2.

biśi, «tout, tous». Cf. av. *vīspa*, scr. *viçva*. *Biśi* a déjà été reconnu dans Leumann, II, 110. Il apparaît sous la forme *biśä* dans Hoernle, I, 1287. On verra un peu plus loin dans notre

texte le pluriel *biśvā*, puis (fol. 62 v°, 69 r°) une forme *biśūṁ*, qui paraît lui être foncièrement identique. *Biśi* entre également dans *harbiśä* ou *harbiśi*, «chacun, tous», qui se trouve par exemple dans Hoernle, I, 1289, et ici même fol. 60 v°. Dans la traduction du *Bhadracaryapraṇidhāna* (Inv. n° 3513, fol. 44 r°), on a *harbiśvā kṣiṁtrvā*. «tous les *kṣetra*». M. Hoernle (*ibid.*, p. 1295) a supposé une «suppression fortuite de la voyelle *a*» dans *harbiśä*; mais la forme est parfaitement régulière et correspond exactement à *harvisp* du pehlvi; *har* signifie encore «chacun, tout» en persan. Cf. aussi Leumann, III, 128; mais *har* est le correspondant d'av. *haurva-*, scr. *sarva-*; M. Leumann se trompe donc en disant que l'équivalent du sanscrit *sarva* ne se retrouve pas dans l'iranien oriental.

hālā, «côté, direction, lieu». Le mot a été signalé par M. de Staël-Holstein sous cette même forme (*Tocharisch*, p. 484), sous celle de *hālau* qu'il a dans Leumann, II, 107-108, et sous celle de *hālsto* qui peut s'expliquer autrement. Une autre forme, *hālai*, apparaît dans Hoernle, I, 1285, 1286, 1293, et, dans notre manuscrit, aux fol. 60 r° et v°, etc. Cf. aussi Leumann, III, 141.

brūṁñaṁdai, «éclatant, illuminant». C'est un participe, qui se retrouve avec la même orthographe au fol. 61 r°, et reparaît au fol. 60 v° sous la forme *brūñaṁdai*. Au fol. 69 r°, je trouve *brūṁñāṁma*, qui équivaut soit à «éclat», soit à «flamme» et, au fol. 72 v°, *brūṁna*, «éclat». *Brūṁñaṁdai* reparaît dans un autre texte du même manuscrit, au fol. 5 v°. On a les formes verbales *brūṁñāri* et *brūñāri* au fol. 69 r°. On a au fol. 60 v° *harūñe*, qui doit signifier «illuminé», «brillant». La racine serait-elle la même dans les deux mots?

ttrāṁmi, «tel, pareil, identique». Se retrouve dans la même construction au fol. 61 v°, puis, sous la forme *ttrāṁma*, au fol. 70 r°. Cf. *trāma* et *ttrāma* dans Leumann, III, 118, et aussi p. 53.

māṁñaṁdi, «semblant, ressemblant à». Ce participe se retrouve, dans une phrase tout à fait analogue, au fol. 61 v°. On a *māṁñaṁdau* au fol. 69 r°. La forme *māṁñaṁdi* apparaît plusieurs fois dans le *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 45 r°, 50 v°, 51 v°, 54 v°). Dans Inv. 3513, fol. 14 v°, on a : *sarva dharma pātci āvaṣi māṁñaṁdi ṣṭāre ttūśā*, «tous les *dharma* aussi sont vides comme l'air (*ākāśa*)». Cf. aussi *māñanda* dans Sten Konow, *Vedic 'dasyu', toχri 'dahä'*, dans *Festskr. V. Thomsen*, p. 97. Le mot est à rapprocher de pers. *mānistan*, «ressembler», *mānand*, «semblable à».

khu, «comme». On trouve *khu* et *khvai* dans Hoernle, I, 1287, traduisant *katham*. *Khu* reparaît au fol. 69 r°, et se rencontre aussi dans le *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 48 v°). Nous rencontrerons *khuji* au fol. 60 v°; on a *khuri* et *khura* au fol. 69 v°, *khvaiye* au fol. 65 v°. Pour certaines de ces formes où *khu* semble suivi d'enclitiques, cf. Leumann, III, 113.

urmaysdāṁ, «soleil». On a encore *urmaysdi* au fol. 60 v°; au fol. 68 v°, *baysūṁña urmaysdāṁ* traduit *buddhasūrya*; le mot est écrit *urmaysde* au fol. 69 r°, *urmaysdi* dans la traduction du *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 48 v°). Pour surprenant que ce nom puisse paraître, il semble sûr que ce soit Ormuzd, bien que ce soit là d'ordinaire, dans le monde iranien, le nom de la planète Jupiter. Le mot a été signalé par M. Sten Konow (*loc. laud.*, p. 97) sous la forme *urmazdā*.

vimāṁni. Le sanscrit a *sūryamaṇḍala* et le chinois 日 輪 *je-louen*, soit dans les deux cas «le disque du soleil». Mais par ailleurs *vimāṁni* serait une transcription très régulière du sanscrit *vimāna*, qui est la désignation des chars ou palais célestes où se tiennent les dieux. La traduction iranienne n'est pas servile, et il suffit qu'il y ait eu un emprunt usuel de *vimāna* en tant que désignation du char du soleil pour qu'on l'ait ici substitué tout naturellement au *maṇḍala* de l'original sanscrit.

biśvā ra diśvā, «dans toutes les directions». *Ra* est une postposition marquant le locatif; nous la rencontrerons très souvent soit après un substantif, soit même après une autre postposition dont elle précise la valeur; on voit par l'exemple actuel que cette postposition peut se mettre après un des mots déterminés, ici en fait après l'épithète, sans qu'il soit nécessaire de la rejeter à la fin du complément. Le mot *diśvā* est un pluriel de *diśi*, qui semble bien un simple emprunt du sanscrit *diç* : *dig*, «point cardinal». Le mot reparaît souvent; signalons comme exemple, dans le *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 44 r°), *dasau diśi vīra*, «dans les dix points cardinaux». Les pluriels en *vā*, en *yau* et en *āṁ* ne paraissent pas employés dans nos textes d'une manière bien conséquente. Il semble en gros que les pluriels en *vā* représentent en principe des accusatifs et locatifs; ceux en *āṁ* des génitifs, ceux en *yau* des ablatifs-instrumentaux. Mais, dans nos textes, dont la langue est très évoluée, on a l'impression que les écrivains ou copistes n'ont plus beaucoup distingué entre *au* et *āṁ*, représentant tous deux pour eux un *å* final légèrement nasalisé, *-ą̊. Cette confusion explique qu'on trouve dans nos textes *jaude* (fol. 61 v°) à côté de *jāṁde* (fol. 48 v°, 73 v°), «sont épuisés»;

ṣṣahāṁnyau (fol. 61 v°, 70 r°), à côté de *ṣahaunyau* (fol. 61 v°). «avec les *guṇa*»; etc. De même, dans Hoernle, II, 469, en un passage où on attend *namau*, «le texte original, dit M. Hoernle, semble donner *namāṁ*, mais ce qui semble *āṁ* n'est qu'un *au* cursif très grossièrement formé»; la planche cependant me paraît porter nettement *āṁ* et non *au*, et je crois voir dans cette écriture, non pas une graphie mal formée, mais une confusion réelle chez le copiste entre la valeur phonétique de *au* et celle de *āṁ*. Reste la question du signe souscrit, marqué sous le *ś* de *diśi*; nous y reviendrons à propos de *ḫaysa* un peu plus loin.

anaṁkhiṣṭa, «innombrable». Le mot paraît être à décomposer en *anaṁ* + *khiṣṭa*. *Anaṁ* serait le même préfixe négatif que *anau*, qui apparaît par exemple dans Hoernle, I, 1289, où on lit *anaurūvāna*, scr. *arūpin*, à côté de *haṁtsarūvina*, scr. *rūpin*, et *anausyāmejsa*, scr. *asaṁjñin*, à côté de *haṁtsasyāmejsa*, scr. *saṁjñin*. M. Hoernle a donné comme équivalence littérale de *anau* et *hamtsa* les formes sanscrites *vinā* et *sārdham*; M. Leumann (III, 80) a préféré *vinā* et *saha*. Il est certain que les correspondances régulières de *a* privatif et de *sam* du sanscrit sont en iranien oriental *a* et *ham*; les exemples abondent. Jusqu'ici on n'a guère d'autres exemples d'*anau* et de *haṁtsa* (en composition du moins), et ils représentent évidemment des formes plus fortes, pour lesquelles les équivalences sémantiques de M. Leumann me paraissent fondées; le préfixe privatif *ana* existe d'ailleurs en iranien, et surtout en ossète sous la forme *änä* (cf. Bartholomae. *Altiran. Wb.*, col. 112; Wsewolod Miller, *Die Sprache der Osseten*, p. 95). Quant à *vinā*, qu'on rapproche souvent d'oss. *änä*, etc., il faut noter qu'il paraît avoir un autre équivalent en iranien oriental : c'est le *vina* du texte de M. Leumann (p. 89); dans notre ms. 3513 (fol. 46 r°), on a *vinau byaṁni*, que le chinois rend par 无 染 *wou jan*, «sans souillure». Reste à savoir si *anaṁkhiṣṭa* est construit sur le type de *anaurūvāna*. Comme exemple du mot, on trouvera encore à la ligne suivante *anaṁkhiṣṭye*, en accord avec le substantif *parṣi* «assemblée»; le correspondant sanscrit est *asaṁkhyeya*. Dans un texte non identifié de notre ms. 3513, fol. 13 v°, on rencontre la forme surprenante *asaṁkhisti*. A *anaṁkhiṣṭa* s'oppose *haṁkhiṣṭa* (fol. 70 r°), «qu'on peut compter», équivalent du scr. *saṁkhyeya*. Dans le *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 54 r°), *haṁkhīysi* paraît être le substantif correspondant à *haṁkhiṣṭa* et signifier «ce qui peut être compté». Enfin, en face de toutes ces formes, on est tenté de placer l'av. *ahaxšta* (cf. Bartholomae, *Altiran. Wb.*, col. 280-281). On peut évidemment admettre une équivalence *anaṁ* = *anau*, mais la comparaison des formes ci-dessus (et l'existence de l'av. *ahaxšta*) ne

laissent pas d'être assez troublantes, et peut-être M. Leumann (III, 31, 105, 139) a-t-il raison, en dernière analyse, de supposer pour *anaṅkhiṣṭa* un original **aaṅkhiṣṭa* (issu de **ahaṅkhiṣṭa*), encore que le parallèle qu'il invoque ne me paraisse pas convaincant et que les traitements phonétiques soient surprenants.

Fol. 59 v°, l. 3.

jasta. Ce mot est un des premiers qui aient été déterminés en iranien oriental, d'après des manuscrits où il apparaît sous la forme *gyasta*. M. Sten Konow ayant établi pour *gyasta* le sens de *deva*, M. Sieg supposa que *gyasta* représentait l'av. *yazata*, *yazd* du persan, enfin M. F. W. K. Müller proposa à bon droit de reconnaître, dans l'épithète *gyastānu gyastä* du Buddha, la traduction de *devātideva* (cf. Müller, *Beitrag zur genaueren Bestimmung der unbekannten Sprachen Mittelasiens*, dans *Sitzber. der kön. preuss. Akad. der Wissensch.*, 1907, p. 958). La langue représentée par le texte que nous étudions est moins archaïque que celle qui donne *gyastānu gyastä*; au génitif pluriel en *ānu* donné dans les paradigmes (par ailleurs assez incertains à mon sens) de Leumann, II, 109, nos textes répondent par *āṅ* (= *ān*). *Gyastānu gyastä*, *devātideva*, a d'ailleurs pratiquement disparu de nos textes, pour ne plus laisser comme épithète du Buddha que le mot *gyastä*, *deva*. Enfin ce mot même a évolué dans sa prononciation, et par suite dans son orthographe. En étudiant un des manuscrits rapportés de Touen-houang par le Dr Stein, M. Hoernle (II, 473) y a signalé un passage où on lit *jasta* au lieu de *gyasta*; en réalité, il y en a d'autres, et c'est *jasta ḫeysa*, au lieu de *jasna ḫeysa*, qu'il faut lire à deux reprises dans le texte publié par exemple par M. Hoernle (II, 469). Notre ms. Inv. 3513 écrit presque partout *jasta ḫaysa*; on verra cependant reparaître une fois, au fol. 60 r°, *gyasti ḫaysi*. Le ms. 3510, fol. *c* r°, qui est d'écriture assez archaïque, fournit un intermédiaire entre *gyāstānu gyastä balysa* et la forme plus récente : c'est *gyastāṅmä gyasta ḫaysa*. M. Leumann a signalé d'autres alternances de gutturales mouillées et de palatales : par exemple *gyaḍa* à côté de *jaḍa* = scr. *jaḍa* (III, 115), etc.

ḫaysa. L'équivalence *ḫaysa* = Buddha a été acquise dès 1907, en même temps que celle de *jasta* = *deva*. Toutefois, tout comme *jasta*, *ḫaysa* avait dans les manuscrits dont on se servait alors une autre forme que dans les nôtres : on le transcrivait, après quelque hésitation, *ḫalysä*, de même que le nom de la *bodhi*, que nous verrons dans nos manuscrits sous les formes *ḫaysu*, *ḫaysū* ou *ḫaysūṅ*, était représenté dans ces premiers textes par *balysū*. C'est

M. Hoernle qui le premier attira l'attention sur les formes *ḅaysä* et *ḅaysuṁ* qu'il rencontrait dans les manuscrits rapportés de Touenhouang par le Dr Stein. Il signala en particulier la marque souscrite qui apparaît dans les deux cas sous le *ḅ*; c'est celle que nous avons vue sous *ś* dans *diśi*; M. Hoernle l'avait encore rencontrée dans *ḫadai*, *parṣa*, *pā*, *āśirī*. Pour interpréter ce signe mystérieux, M. Hoernle se rappela l'alternance *balysä-ḅaysä*, et supposa que ce signe était le substitut de l'*l* qui manquait dans la seconde forme. Comme par ailleurs M. Leumann avait parlé en 1900 d'*ḷ* cérébral consonne dans les langues d'Asie centrale (cf. Leumann, *Ueber eine von den unbekannten Literatursprachen Mittelasiens*, Saint-Pétersbourg, 1900, p. 10), M. Hoernle (I, 1298) proposa de retrouver dans l'iranien oriental l'*ḷ* que M. Leumann avait signalé dans le « tokharien », et de voir dans le signe souscrit une notation de cet *ḷ* cérébral : *ḅaysä* serait un équivalent de *ḅḷaysä*. En dehors de toute autre considération, cette solution avait l'inconvénient de faire passer *l* de *balysä* au milieu du premier *akṣara*, au lieu de se trouver au début du second; je ne crois pas d'ailleurs que personne défende encore cette explication, qui n'était, dans l'esprit de M. Hoernle lui-même, qu'une hypothèse. Postérieurement à l'article de M. Hoernle, on sut que, pour M. Leumann, le signe souscrit pouvait être le reste d'une implosive finale quelconque, qui était bien *l* dans *balysä* devenu *ḅaysä*, mais aussi l'ancienne dentale finale de *pā*, « pied », etc. (cf. *J. R. As. Soc.*, 1911, p. 202 et suiv.). Ici encore, on se trouvait en présence de difficultés sérieuses : quelle est l'implosive finale qui a pu disparaître dans *diśi* ou *diśvā*, ou dans *kleśa* de fol. 62 r°, qui est la transcription de scr. *kleça*, ou encore dans *śamalo*, qui représente *Yamaloka* (fol. 61 r°)? Et pourquoi le signe souscrit n'apparaît-il jamais dans des mots comme *dā* « loi », qui est certainement pour **dāt* ou **dād*? Tout récemment, M. Leumann (III, 1, 58) considère le signe souscrit comme l'apostrophe des alphabets *brahmī*, mais rejetée en dessous des *akṣara*, et « qui n'indique pas, comme dans une langue indienne, l'absence d'un *a*, mais d'une consonne quelconque »; pour des mots comme *ḅaysä* = *balysä*, nous avons la preuve de la nature de la consonne tombée et de la place qu'elle occupait; mais, en dehors de semblables indications, il est impossible de savoir non seulement quelle était la consonne tombée, mais encore si elle se trouvait au début, au milieu ou à la fin de la syllabe. D'ailleurs, toujours selon M. Leumann (p. 67), il faut admettre que la coupure des syllabes était incertaine, et que toutefois, à prendre les choses en gros, l'apostrophe représente plutôt, dans les mots indigènes, une consonne tombée à la fin, et, dans les mots d'emprunt, au début de l'*akṣara* qui en est affecté. Enfin, l'ortho-

graphe tardive aurait assez souvent mis des apostrophes sans rime ni raison (*ibid.*, III, 75). Même avec ces explications, qui semblent justes en partie, la question du signe souscrit (je ne suis pas sûr de son identité originelle avec l'« apostrophe » de la *brahmī* de l'Inde) reste très obscure; et pour couvrir tous les faits connus, il faut multiplier les hypothèses, et laisser encore la porte ouverte à une série d'exceptions et d'emplois arbitraires. M. Leumann montre que, dans un grand nombre de cas, des *l* et des *r* paragogiques, sans valeur étymologique, s'étaient développés en iranien oriental, principalement devant des sifflantes : il cite par exemple (p. 67) *armätāyä* pour *amitāyuḥ* (notre ms. 3513 y répond par *armyāyi*, fol. 5 v°, 54 v°, 56 v°, 57 r°; *armyāya*, fol. 57 v°; reste à savoir si le mot n'a pas été influencé par l'iranien *ārmatay*) et *kālśava* pour *kāçyapa*. Je crois en effet possible ce développement d'un *l* paragogique devant les sifflantes, et j'admettrais que c'est cet *l* qui est représenté par le signe souscrit dans beaucoup des nombreux cas où ce signe apparaît sous *ś* et *ṣ*. Il n'en reste pas moins bien des difficultés. D'abord il faut admettre que la chute de ces *l* paragogiques ne laisse pas toujours de trace derrière elle par la notation d'un signe souscrit. C'est ainsi que dans Hoernle, I, 1284, on lit *bilsägä*[*na*] (M. Leumann, III, 77, corrige en *bilsaṁgä*[*na*]), qui est certainement un emprunt à *bhikṣusaṁgha*; l'*l* est paragogique. Or nos manuscrits y répondent par *bisaṁgä*[*na*] (Inv. 3510, fol. *c*) et sans doute *bīsagyä* (Inv. 3510, fol. *b* r°), sans signe souscrit. Puis il y a les cas où la sifflante affectée du signe souscrit est à l'initiale du mot : il ne peut s'agir dans ce cas d'*l* paragogique devant la sifflante. On pourrait alors admettre dans certains cas qu'il s'agit d'un signe souscrit ayant une valeur étymologique et portant sur la fin de la syllabe et non sur le début; sa présence n'aurait dans ces cas-là rien à voir avec les lettres paragogiques qui se sont développées devant les sifflantes principalement. Mais cette explication ne paraît pas valoir dans tous les cas, et les idées que M. Leumann émet successivement (III, p. 75 et 116-117) sur l'origine du signe souscrit dans *ṣä* et *ṣi* ne paraissent pas s'accorder entre elles sans quelque peine. Quoi qu'il en soit, et tout en signalant les difficultés spéciales que paraît encore offrir l'interprétation du signe souscrit, ses emplois me paraissent pouvoir être rangés sous deux grandes rubriques : 1° Dans le plus grand nombre de cas où le signe souscrit est placé sous une sifflante, en particulier sous *ṣ* et *ś*, il n'a aucune valeur étymologique, et peut représenter un phonème paragogique, peut-être *l*, qui s'était développé à un moment donné devant cette sifflante; remarquons que, dans nos textes, ce cas se produit rarement avec *s* et *ys* (*z*), et que de plus, dans *baysa*, le signe souscrit

n'est pas placé sous la sifflante, mais sous le *b*. Je signale, sans en voir actuellement l'explication, que, dans nos textes, les préfixes *duš* et *niš* ne sont qu'irrégulièrement affectés du signe souscrit. Ainsi nous avons *duṣihva* («mal dit», *durukta*, fol. 63 v° = *duš* + av. $\sqrt{xvan}$), *duṣayuḍi* («mal fait», *duṣkṛta*, fol. 63 v°; *duṣiyuḍa*, *duṣiyuḍyau*, fol. 67 r°), *duṣäcaidye* («mal pensé», *duṣcintita*, fol. 63 v°), *duṣatsū* («mal fait», fol. 64 v°), *niṣiṛīma* («sans tache», *nirmala*, fol. 68 v° = *niš* + *ṛīma*), *naṣḍamīde* («sont calmés», *viçamantu*, fol. 62 r° = *niš* + $\sqrt{*dam}$?), mais *duṣkarä* («extraordinaire», *āçcarya*, Hoernle, I, 1286, emprunt au scr. *duṣkara*), *duṣpya* («sans force», *durbala*, fol. 71 r°), *naṣṭāva* («brûlure», *saṁtapa*, fol. 64 r° = *niš* + av. $\sqrt{tap}$), *niṣṭauda* («brûlant», *tapta*, fol. 68 v° = *niš* + av. $\sqrt{tap}$). 2° En dehors de la plupart des cas où le signe souscrit apparaît sous une sifflante, et la part faite des inconséquences d'une orthographe assez peu cohérente, le signe souscrit doit indiquer la chute d'une lettre à la fin de la syllabe qui en est affectée. C'est ainsi qu'on a *ge* pour *gati* (fol. 62 v°, 72 v°, 76 v°; *pajsa ge*, «les cinq *gati*», fol. 78 r°, 79 r°, 81 r°); *pā* «pied» (= av. *pad* : *pād*, Hoernle, I, 1285; *pvā*, dans Inv. 3513, fol. 60 r°); *geśīde* (fol. 61 v°), *geśīṁde* (fol. 46 r°), «ils font tourner», *parigeśī* (fol. 70 v°), «je ferai tourner», *geśāṁmejsa* (fol. 51 r°), «par l'acte de faire tourner» = av. $\sqrt{varət}$; *ṃuṣḍa* (fol. 63 r°), *ṃuṣḍi* (fol. 66 r° et v°), *ṃuśdi* (fol. 66 v°), *ṃuṣḍīje* (fol. 66 v°), *ṃuṣḍijau* (fol. 68 v°), *ṃvaiṣḍi* (fol. 78 r°, 82 r°, 83 r°), *ṃvaiṣḍeja* (fol. 82 v°), *mulysdi*, *mulśdu*, etc. (Leumann, III, 131), «compassion» = av. *mərəždā-*. Dans tous ces cas, la valeur étymologique du signe souscrit paraît assez claire, mais il ne faut pas oublier, comme il a été dit plus haut, qu'on n'a pas d'explication de son absence dans des mots du type *dā*, «loi religieuse» = av. *dāta*. A la page 124 de son dernier travail, M. Leumann parle d'une lettre marquée du signe souscrit, «c'est-à-dire qui est annulée par lui pour la prononciation»; c'est à peu près le contraire de la théorie soutenue partout ailleurs dans son livre. — Maintenant, quelle est l'étymologie de *balysa-ḫaysa*, de *balysū-ḫaysū*? La première tentative en vue d'expliquer *ḫaysū* (*ḫalysū*) fut faite par M. Leumann. Comme équivalent du sanscrit *bodhisattvamahāsattva*, M. Leumann rencontra en iranien oriental *mästäbalysūñavūysai*, qu'il coupa en *mästä balysū ñavūysai*. Comme il avait par ailleurs vu *balysūñavūysai* pour *bodhisattva* et que *mästä* (cf. av. *mazant-*) signifie «grand», M. Leumann (II, 109-110) crut pouvoir en déduire que, dans *mästäbalysūñavūysai*, *balysū* servait à la fois pour *bodhisattva* et *mahāsattva* en représentant leur élément commun *sattva*; *ñavūysai* devenait alors l'équivalent de *bodhi*, ou plutôt (en vertu de la théorie de M. Leumann sur les

paradigmes de déclinaison en iranien oriental) d'un dérivé *bodhika*. M. Hoernle (I, 1287) admit la coupure des mots adoptée par M. Leumann; quant à la valeur de ces mots, il se borna à dire, sans donner autrement ses raisons, qu'il n'était pas d'accord avec l'explication proposée par notre confrère allemand. Il est certain en effet que cette explication devait être rejetée. *Baysūṁ* est inséparable de *baysa*, et de même que le second signifie le Buddha, le premier désigne la *bodhi*; les exemples abondent dans nos textes. C'est donc le dernier terme qui seul peut répondre à *sattva*, mais encore est-il mal coupé. L'iranien oriental comportait des adjectifs dérivés en *na* ou *ña*; on en a vu un exemple plus haut avec *ysarṇai* dérivé de *ysara*, «or»; le cas est le même ici. Cet adjectif dérivé de *baysūṁ* reparaît dans d'autres combinaisons : *baysūṁña mista carya*, «la grande conduite de la *bodhi*» (Inv. 3513, fol. 47 v°); *baysūṁñi carye*, «la conduite de la *bodhi*» (fol. 49 v°); *baysūñau bujsyau*, en sanscrit *buddhaguṇaiḥ* (fol. 66 r°). Il faut donc couper en *balysūña vūysai* (*baysuṁña vuysā* dans d'autres textes); mais encore n'est-il pas sûr que *vuysā* soit une traduction littérale de *sattva*. Il a été question plus haut de l'explication que M. Leumann avait proposée en 1908 pour l'équivalent iranien oriental de *bodhisattvamahāsattva*. Dans son dernier travail, M. Leumann se borne à rendre *baysū* par *bodhi* (ex. p. 79, 80), mais il a tout un paragraphe (p. 62-65) sur *baysa*. Pour M. Leumann, *baysa* signifie au propre «prêtre» et est étymologiquement identique au scr. *brahman* et au lat. *flāmen*. Il ne m'appartient pas, au point de vue de la linguistique indo-européenne, d'examiner l'identité des trois mots. Mais j'avoue qu'elle ne me paraît pas, au point de vue de l'iranien oriental lui-même, aller sans conteste. En quoi le rôle du Buddha est-il celui d'un «prêtre»? Et quelle étrange traduction de son nom, qui signifie l'Éveillé? Que son rôle ait évolué depuis ses origines, qu'il soit devenu une sorte de dieu qu'il n'était pas à ses origines, c'est entendu. Mais qu'est-ce que ce titre : le «dieu des dieux le Prêtre»? On arrive ainsi à un résultat étrange. Dans ses traductions de l'iranien oriental, M. Leumann met sous chaque mot iranien le mot sanscrit qui le recouvre à son sens le mieux; aussi, à chaque fois, avons-nous «brahmane» au-dessous de *baysa*, mais *bodhi* au-dessous de *baysū*, et j'avoue avoir quelque peine à admettre que *baysūšt*, dérivé de *baysū*, signifie étymologiquement, comme il nous est dit par M. Leumann (III, 72, 129), «Priesterschaft», «prêtrise», pour ne se trouver dans les textes qu'avec la traduction de «Vollerkenntnis», que M. Leumann lui-même est bien amené à adopter. La question se complique encore de la difficulté qu'il y a à savoir si dans la forme archaïque *balysa*, l'*l* est étymologique ou paragogique. En fait,

l'*l* est d'origine récente en iranien, et dans nos textes, exception faite des emprunts sanscrits, elle n'apparaît pour ainsi dire que dans un ou deux mots comme *hālai*, ou précisément devant sifflante, dans des cas où son ancienneté est douteuse. Sans doute, l'exemple de *mylysdi-mulśdu-muśdi* cité plus haut peut nous amener à lui supposer la valeur étymologique de *r* devant consonne, et ceci ne serait pas pour aller à l'encontre de l'étymologie que M. Leumann propose pour *balysa-baysa*; encore un doute sérieux subsiste-t-il jusqu'à plus ample informé.

raṁnīnāṁ, «précieux». Pluriel de l'adjectif **raṁnīna* ou **raṁnīnai*, dérivé de *raṁna*, emprunté au scr. *ratna*, «joyau». Le mot *ratna* a été antérieurement signalé en iranien oriental sous la forme *ratana* (Staël-Holstein, *Tocharisch*, p. 484); il apparaît, dans une transcription d'un texte sanscrit faite sous l'influence de l'iranien oriental, avec la forme *rahna* (Hoernle, II, 461, 462). *Raṁnīnāṁ* reparaît aux fol. 60 v°, 73 r°; on a le substantif *raṁna* aux fol. 65 v°, 71 v°, 72 r°. Le mot *ratna* se rencontre au fol. 5 v°, correctement transcrit dans le nom de Ratnaketti, c'est-à-dire Ratnaketu. Cf. aussi Leumann, III, p. 50.

baṁhyāṁ, «arbres». Ce pluriel reparaît, avec tout ce membre de phrase, au fol. 60 v°, et aussi 73 r°; on a *bahyau* au fol. 72 v°. *B* peut représenter étymologiquement *v* (cf. *supra* pour *biśi* = *vīspa*); *n* est l'équivalence la plus normale de l'*anusvara*; on songe donc à av. *vanā°*, «arbre» (scr. *vana* «bois»); mais l'*h* reste inexpliqué. Cf. aussi Leumann, III, p. 126.

dīna, «au pied de», «au bas de». *Na* paraît être une postposition, qui a joué le rôle de désinence casuelle. La même expression se retrouve aux fol. 60 v°, 73 r°.

vīrūlīnaṁ, «de *vaiḍūrya*». Pluriel d'un adjectif dérivé de *vīrūlya*, emprunté du scr. *vaiḍūrya* par un intermédiaire prâcrit du type de *verulia*. Le mot reparaît au fol. 73 r°, et, écrit *vīrulīnāṁ*, au fol. 60 v°; on a *virūlya* aux fol. 68 v°, 69 r°. On sait que non seulement c'est sous une forme analogue que le mot est arrivé en occident, mais c'est aussi *verulia* qui est à la base de 璧流離 *pi-lieou-li* (**p'ik-l'yw-l'i*; le caractère de transcription initial est doublement anormal), le premier nom que les Chinois, vers le début de notre ère, aient connu pour le verre, et qui subsiste aujourd'hui dans la langue, pour désigner une composition vitreuse presque opaque, sous la forme aphérétique 琉璃 *lieou-li*. En tant que nom du Buddha guérisseur le Vaiḍūryarāja, *vaiḍūrya* est au contraire passé en japonais sous la forme *binzura* et, en tibéto-mongol,

s'écrit bien *vaiḍūrya* (*baiḍūrya*), mais se lit *bindurya*; on y retrouve donc la prononciation nasalisée de la cérébrale, qui est précisément la notation indiquée pour *ḍ* (écrit *ṇḍ*) dans les syllabaires de l'iranien oriental, et qui est appliquée, en un passage au moins, dans *vaiṇḍarya* (cf. Hoernle, II, 460, 464).

āysanāṁ, «sièges». Pluriel de *āysaṁ* (prononcez *āzan*). Le mot s'est déjà rencontré dans Leumann, II, 107; Hoernle, I, 1285, 1286; nous le retrouverons aux fol. 60 v°, 73 r°. C'est un emprunt au scr. *āsana*, avec une sonorisation de la consonne intervocalique, qui est normale en iranien oriental. M. Leumann (II, 92, 95) avait signalé cette sonorisation pour *pūra* : *vūra*, *pare* : *vare*, dans les mots composés; je puis y joindre, comme mots d'emprunts, *aysura* = *asura*, *vyaysana* = *vyasana*, *avāyi* = *apāya*, etc.

biṁda, «dans», «sur». On a au fol. 61 r° : *harbiśāṁ satvāṁ bida*, «au milieu de tous les êtres».

ṇesta, «étaient assis». On a *ṇasta* dans Hoernle, I, 1285; *ṇastä*, *ibid.*, 1285, 1286; *ṇesti* et *ṇesta* dans notre manuscrit. fol. 60 v°. Cf. Leumann, III, 120, *s. v. nätasta*.

yserye, «milliers». Le mot pour «mille» se trouvait déjà dans Leumann, II, 95, avec une lecture, sans doute inexacte, [*ḍṛ*]*jsāre*; *ysāre* se trouve dans Staël-Holstein, *Tocharisch*, p. 484; c'est aussi le même mot qu'on doit reconnaître dans Hoernle, I, 1297, en lisant *paṁ-ysāro* au lieu de *paṁ-hsāro*. Notre texte donne encore : *yseryeṁ* (fol. 60 r°); *ysārū* (fol. 62 r°, 70 v°); *ysāri* (fol. 65 v°); *yseryāṁ*[*jsa*] (fol. 66 r°); *ysiryiṁ* (fol. 74 v°). Pour la parenté avec scr. *sahasra*, av. *hazanra-*, cf. Leumann, II, 133.

Fol. 59 v°, l. 4.

parṣijsa, instrumental de *parṣi*, «assemblée». Le loc. *parṣaña* s'était rencontré dans Hoernle, I, 1286; au fol. 61 r°, notre manuscrit donne *parṣe*. Sur les conditions dans lesquelles le mot a été emprunté au scr. *pariṣad-parṣad*, cf. Leumann, III, 122 et ses références.

pejsata āre, «étaient honorés (?)». Forme verbale composée d'un participe passé passif et d'un auxiliaire à la 3e personne du pluriel. Au fol. 71 v°, on lit : *gūśīde cu basta āre*, «ceux-là seront délivrés qui sont liés». Sur cet emploi de participe en °*ta* et d'auxiliaire, cf. Leumann, III, 115-116. *Pejsata* doit être formé d'un préfixe (peut-être = av. *paiti*°, scr. *prati*?), plus une des nombreuses racines qui ont abouti en iranien oriental à des formes

en *jsa* ou voisines de *jsa* et qui ne sont pas encore bien séparées. Je ne donne que sous réserves la traduction de «étaient honorés». En effet, il y a bien un mot signifiant «honorer», «rendre hommage», qui apparaît dans notre manuscrit sous les formes *pajsame* (fol. 47 r°, 65 r°), *pajsaṁ* (fol. 46 v°, 50 r°), *pajsama* (fol. 72 v°, 78 r°), *pajsamaḍi* (fol. 74 r°), et dont M. Leumann (III, p. 121) indique également deux exemples; mais dans tous ces cas, qui sont sûrs, le mot ne comporte pas de signe souscrit. Toutefois, dans un passage assez obscur d'un texte publié par M. Leumann (III, 89), on rencontre un mot *pajsama*, avec signe souscrit; ce mot a été laissé sans traduction. Les exemples ne manquent pas où le préfixe représenté par *pa* ou *pe* porte ou ne porte pas, dans un même mot, le signe souscrit. Il se pourrait donc bien que *pajsama* fût le même que *pajsama* (pour lequel M. Leumann rétablit un original **pra* + *gama* qui me paraît douteux). Et *pejsata* serait le participe passé passif se rattachant à la forme verbale du mot. C'est ce qui m'a conduit à traduire hypothétiquement comme je l'ai fait.

vara, «là». Le mot s'est rencontré dans Hoernle, I, 1285, 1286; nous le retrouverons entre autres au fol. 61 r°. M. Leumann (III, 78) l'a rendu deux fois par *param*, «ensuite», et il semble qu'il établisse un rapport étymologique entre le mot iranien et le mot sanscrit. J'inclinerais plutôt à voir dans *vara* un composé avec la postposition locative *ra*, du même type que *mara*, «certes».

āṁna, «ainsi». On retrouve *āṁna* au fol. 60 r°, et *āṁ* au fol. 73 r°. La traduction est hypothétique. Peut-être faut-il voir dans *āṁ* et *āṁna* des formes adverbiales apparentées au pronom démonstratif av. *ana-*, pers. *ān*.

hvāṁñīdi, «ils enseignaient, ils enseignent», mot à mot «ils disent». La racine signifiant «dire» est une des premières qu'on ait reconnues en iranien oriental. Dans Staël-Holstein, *Tocharisch*, p. 484, on trouvait déjà *hvatese* (lire *hvate*), *hvāñumä*, *hvese* (lire *hve*); le texte de Hoernle, I, 1285 et suiv., faisait connaître les formes *hve*, *hvañai*, *hvanai*, *hvāñīmä* (mal coupé et qui est une 1re personne), *hvāñākä*[*nä*]. L'équivalence à av. $\sqrt{xvan}$, scr. $\sqrt{svan}$ est certaine. Il semble bien qu'il faille distinguer entre un état neutre de la racine, représenté par *hve*, *hva*, *hvañai*, etc., signifiant «parler», et un état actif, «expliquer», représenté par *hvāñīmä*, notre *hvāṁñīdi*, qui se retrouve au fol. 62 r° sous la forme *hvāṁñīde*, etc. Cf. Leumann, III, 143, 145.

dā, «loi», «loi religieuse». Le mot est évidemment le même que l'av. *dāta*, et apparaît dans les textes archaïques sous la forme *dāta* (cf. Leumann, III, 119). Il a été reconnu de bonne heure (cf. Leumann, II, 109), et correspond régulièrement dans nos textes à *dharma* (ex. fol. 62 r°, 64 v°). Mais son équivalence étymologique et phonétique au scr. *dhātu* l'a fait employer également pour rendre ce mot (cf. Hoernle, I, 1289, 1295). Dans Hoernle, I, 1293, on trouve *lovadāvara*, où M. Hoernle suppose une faute pour *lovadātara*, qui serait le pluriel de *lovadāta*, *lokadhātu*. M. Leumann (III, 83) a corrigé en *lovadāvära*; il n'y a pas là de pluriel, mais la postposition *ra*. Quant à *lovadāva*, le *v* n'est pas une faute de copiste; en iranien oriental, *t* intervocalique, tout comme *k*, est très affaibli et rendu fréquemment par *v*; notre ms. 3513, fol. 67 v°, donne aussi *lovadāvuā* pour «les *lokadhātu*». Nous trouvons également *dāvī* (fol. 61 v°), *dāvuṁjsa* (fol. 62 r°, 73 r°), *dātūṁjsa* (fol. 70 v°), *dāyī* (fol. 46 r°).

braṁmana, «un brahmane». Aux fol. 61 r°, 74 r°, *braṁmaṁ*.

rūvai, emprunté au scr. *rūpa*. Il a été question plus haut de *haṁtsarūvina* et *anaurūväna* qui se rencontrent dans Hoernle, I, 1289. Au fol. 61 r°, nous aurons *rūvina*. Le passage de *p* intervocalique à *v* est régulier, et a été signalé déjà plus haut.

hvaṁṇḍi, «homme». De même fol. 62 r°; *hvaṁṇḍāṁ* au fol. 62 v°; *hvaṁḍāṁnū ṛe*, *narendrarāja*, au fol. 74 r°. De *hvaṁṇḍi* se forme un adjectif, qui apparaît sous les formes *hvīya* (fol. 44 v°, 54 v°, 72 v°) et *hvīye* (fol. 48 r°). Cf. aussi les exemples de Leumann, III, 144.

si, «qui». Marque le début d'une proposition relative, et parfois aussi indique le début d'un discours direct; ex. dans Hoernle, I, 1286, *hve sä*, «il dit :».

ṣṭāṁ, «ce». Telle est la traduction à laquelle je me suis arrêté après avoir examiné les nombreux cas où apparaît tantôt *ṣṭāṁ* seul, tantôt *ṣṭāṁna*, qui est à mon sens le même mot suivi d'une postposition, c'est-à-dire à un autre cas. Dans le texte édité par M. Leumann (III, 88-89), on trouve quatre fois un mot *ṣṭāna*, qui doit être identique à notre *ṣṭāṁna*; deux fois M. Leumann lui a donné pour équivalent scr. *santi*, et les deux autres fois l'a laissé sans traduction; je ne vois pas ce qui l'a amené à cette restitution partielle.

ḳaje, «frappait». Le mot est certainement apparenté à *kejāṁma*, «frappant», du fol. 61 r°; mais ce sont les seuls exemples jusqu'à présent.

Fol. 60 r°, l. 1.

bijāṣṣina, «par le son». On trouvera *bijāṣṣi* au fol. 62 r°; le mot est écrit *bijāṣa* au fol. 44 v°. Dans Hoernle, II, 469, on a deux fois *bījāṣuta*, mais, en regardant la planche annexée, on voit qu'il faut lire les deux fois *bījāṣna*, c'est-à-dire un cas oblique du mot, le même que nous avons ici sous la forme *bijāṣṣina*.

deśañijsa, «avec *deçanā*». Je traduis *deçanā* par «confession», parce que c'est là le sens technique que le mot a dans nos textes. Yi-tsing le rend régulièrement par 懺悔 *tch'an-houei*, et c'est d'ailleurs le titre général que porte tout le chapitre, aussi bien en chinois que dans l'original sanscrit, où le *daça-nāma* de l'édition de Çarat Chandra Dās est à corriger en *deçanā-nāma*. Le mot se rencontre encore dans notre manuscrit sous les formes *deśana* (fol. 60 r°, 65 v°, 75 r°), *deśina* (fol. 74 v°), *deśiñi* (fol. 75 v°). Le verbe *deçayāmi*, «je confesse», est aussi passé en iranien oriental sous la forme *dīṣūṁ*; il se rencontre souvent dans notre texte.

gāḳa, «des stances»; on a la même orthographe fol. 75 r°, et *gāha* aux fol. 60 v°, 74 v°. Il est difficile de dire si le mot est indigène (= av. *gāθā*) ou emprunté au scr. *gāthā*. Pour le passage de dentale aspirée à *h*, on comparera *praṇihāṁna* (fol. 73 v°), emprunté au scr. *praṇidhāna*.

narāṁmaṁdā, «qui sortaient», «sortant». Un peu plus loin, on verra *naraṁdi*, «il sortit»; au fol. 75 r°, on a *naraṁda*, «sortirent». De *naraṁdi*, on est assez naturellement amené à rapprocher *traṁdä*, «il entra» (Hoernle, I, 1284); cf. aussi Leumann, III, 118, 120.

pyūṣṭe, «il entendit». Ce verbe a été reconnu de bonne heure; il est signalé déjà dans Staël-Holstein, *Tocharisch*, p. 483. On trouve dans nos textes toute une série de formes de présents comme *pvāṁde*, «ils entendent», ou de passé comme *pyūṣṭe*. M. Leumann en a cité de son côté un grand nombre (III, p. 123-124).

cī, «alors». Le vrai sens de *cī* est peut-être «comme, lorsque» (cf. Leumann, III, 114); il semble que les deux *cī* qui sont employés ici au début de deux *pāda* consécutifs soient dépendants l'un de l'autre : «et lorsque..., alors...». Notre texte donne parfois *cīji* (ex. fol. 66 r°) au sens de «et pour ce qui est de»,

«pour ce qu'il y a de», ne le distinguant pas par conséquent de *cuji* (fol. 63 r°, 67 r°) ou du *cijä* de M. Leumann, III, 114-115.

bīysāṁ[da ha]mye, «fut s'éveillant». La restitution des lettres mises entre crochets n'est pas douteuse; le manuscrit montre encore la trace de la partie inférieure du *d* et du *h*, et l'hésitation ne pourrait porter que sur la quantité vocalique °*da* ou °*dā*. L'expression est formée d'un participe présent et de la 3e personne du singulier du parfait de l'auxiliaire *hämä*°, *hama*°, *hima*°; cet auxiliaire, qui signifie «être», se rencontre souvent aussi comme verbe indépendant; pour les formes, voir Leumann, III, 141-142. Pour ce qui est de *bīysāṁda*, il faut en rapprocher le passage de Hoernle, I, 1286, où *raṣṭä biśä hālā biysādä* est la traduction littérale de *samyaksaṁbuddha* décomposé en ses éléments constitutifs; ces deux passages montrent que le mot signifie «s'éveillant», «éveillé», au propre et au figuré. Je relève encore (fol. 46 r°) ce *pāda* : «*biysāṁmāṁmejsa vinau byaṁni bīysāṁda*», «s'éveillant avec l'éveil (c'est-à-dire la bodhi) sans obstacle» (sur *byaṁni*, cf. Leumann, III, 129; le chinois donne 以證菩提得无染). Au fol. 51 v°, on a : «*ttyāṁ biysāṁttīme aysi dāyī cakrina*», «moi, je les éveillerai par la roue de la loi» (le chinois est un peu différent : 彼皆覺悟轉法輪). M. Leumann (III, 78) a donné comme équivalent sanscrit de *biysādä* (qu'il a corrigé en *biysāṁdä*), *vijānant*; cette explication est phonétiquement régulière; il faut se rappeler toutefois que ni *vi*+$\sqrt{jñā}$ en sanscrit, ni *zan* et ses composés en iranien n'ont le sens de «s'éveiller».

Fol. 60 r°, l. 2.

tvā, «ce». Certainement apparenté au démonstratif *tta*, dont il paraît représenter, sous une forme évoluée, l'accusatif féminin singulier; cf. les exemples de Leumann, 116-117 et 136. Notre manuscrit donne encore *tvā* aux fol. 65 v°, 75 r° et v°.

byāta yuḍe, mot à mot «il fit mémoire». Quelle que soit la nature exacte de *byāta*, c'est régulièrement dans des constructions de ce genre que le mot apparaît : l'expression exactement parallèle *byāva yināṁde*, «ils font mémoire», se trouve aux fol. 62 r°, 70 v°. *Byāta* traduit *smṛti* dans Hoernle, I, 1285 (cf. Leumann, III, 77). On songe naturellement au persan (*ā*)*yād*, avec un préfixe; précisément les manuscrits de Tourfan ont fourni un pehlvi *abyād*, «mémoire» (cf. F. W. K. Müller, *Handschriften-Reste in Estrangelo-Schrift aus Turfan*, II, p. 84; Salemann, *Manichäische Studien*, I, p. 43). *Yuḍe* est le parfait du verbe «faire», dont le thème du présent apparaît dans notre manuscrit sous la forme *yinī*° : *yinā*° (fol. 62 r°, 65 v°, 70 v°; pour *yuḍä* : *yuḍe*, cf. déjà

Hoernle, I, 1285, 1286). On trouvera un peu plus bas *yuḍe* composé avec le substantif *dasta*, « main », comme ici avec le substantif *byāta*.

ttye ṣīvi byūṣṭi, « cette nuit s'acheva » (?). L'explication de ce *pāda* m'a assez longtemps embarrassé. Le sanscrit porte : [*anusmaramāṇas*] *tasyāṁ ratryāṁ atyayena*, « [s'en souvenant,] dans cette nuit, à sa fin », c'est-à-dire « à la fin de cette nuit »; Yi-tsing traduit : 至天曉已, « quand fut arrivée l'aurore », et Dharmarakṣa : 過夜至旦, « quand la nuit fut passée et qu'on fut arrivé au matin ». Il est clair que *ttye* est un cas du démonstratif *tta*. *Ṣīvi* est non moins certainement une forme du mot qui signifie « nuit », av. *xšap-* (cf. les formes dans Bartholomae, *Altiran. Wb.*, col. 548-549). M. Leumann (III, 137) donne *ttye ṣīvi* comme le locatif singulier « dans cette nuit », et il semble en effet que, dans notre texte, on ait simplement traduit, au même cas, le locatif *tasyāṁ ratryām* du sanscrit. Au fol. 60 v°, nous aurons peut-être de même *śye ṣīvi* « une nuit » (?), en scr. *ekarātram*, où on retrouverait encore le locatif singulier de notre mot (mais voir plus loin pour le sens de *śye*); je n'ai malheureusement pas rencontré le mot dans d'autres passages de nos textes. Mais alors que faire de *byūṣṭi* ? C'est aussi le seul exemple que j'aie de cette forme. Mais forcément on songe à un mot de formation en apparence analogue, *pyūṣṭi* (et *pyūṣṭe*), parfait du verbe signifiant « entendre », et qui apparaît au présent sous les formes *pvāṁde*, *pvāre* et même *pvāve*. Or, si *byūṣṭi* est isolé, au moins en apparence, nous avons un verbe qui se rencontre souvent au présent sous les formes *bvāṁde* (fol. 61 v°, 68 r°, 71 v°, 74 r°) et même *bvāvi* (fol. 72 r°), et on est amené à se demander si *byūṣṭi* n'est pas à *bvāṁde* ce que *pyūṣṭi* est à *pvāṁde*. Seulement M. Leumann, qui a connu notre verbe sous la forme *bvāre*, le rattache à la racine *bud* (scr. $\sqrt{budh}$), « s'éveiller ». Pour lui, $\sqrt{bud}$ fait à la 3e personne du singulier du présent *butte*, 3e personne du pluriel *bvāre*, participe passé passif *busta*. Certaines de ces formes se rattachent en effet certainement à $\sqrt{bud}$: ainsi dans Hoernle, I, 1291, 1292, où on a *ḅaysuṣṭä bustä* traduisant *saṁbodhiṁ saṁbuddha*; *bustä* est de toute évidence le participe passé passif de $\sqrt{bud}$, identique à av. *busta*. De même, pour *butte*, notre manuscrit donne au fol. 56 r° : *ḅaysina butte*, et au fol. 55 v° : *butti ḅaysuṣti* (en chinois 覺悟菩提, « il s'éveille à la bodhi »); sans aucun doute, *butte* ou *butti* est une 3e personne de $\sqrt{bud}$. Mais je suis moins convaincu en ce qui concerne *bvāṁde*, *bvāre*, *bvāvi*; les correspondances sanscrites ne sont pas « s'éveiller à », mais « atteindre », « réaliser »; le chinois a le plus souvent l'analogue 成就 *tch'eng-tsieou*; c'est ainsi qu'au fol. 71 v°,

on a : *ma jve dukhavedana bvāṁde*, auquel correspond dans l'édition de Çarat Chandra Dās : *mā kasyacid bhavatu duḥkhavedanā*; le sens d'« éveil » (toujours au moral et en bonne part dans nos textes) est inacceptable ici. Reste, il est vrai, le dérivé *bvāṁme* (cf. Leumann, III, 130, *s. v. bvāmata*) qui, s'il ne signifie peut-être pas exactement *bodhi*, a au moins le sens de *jñāna* (ex. au fol. 69 v°). C'est surtout mon incertitude au sujet de l'origine de *bvāṁme* qui m'empêche de proposer nettement une étymologie pour *bvāṁde*, *bvāre*. Il me semble cependant que, tout autant et mieux peut-être qu'à $\sqrt{bud}$, on peut songer à av. $\sqrt{bav}$ « devenir » (scr. $\sqrt{bhū}$), qui a aussi le sens d'« atteindre à » (cf. Bartholomae, *Altiran. Wb.*, col. 927-933). Quoi qu'il en soit, c'est à ce verbe *bvāṁde*, *bvāre*, qu'il faut, je crois, rattacher *byūṣṭi*; si la racine est = av. $\sqrt{bav}$, peut-être cette forme de parfait est-elle à rapprocher de l'infinitif aoriste av. *būždyai*. Dans *byūṣṭi* comme dans *pyūṣṭi*, le *y* doit simplement représenter la mouillure ou la palatalisation, comme dans *pyatara*, « père », qui apparaît dans nos textes sous la forme *pyari* (pron. **päri*); on sait que les transcriptions brahmî du turc écrivent de même *yu*, *ya* pour *ü*, *ä*; *byūṣṭi*, *pyūṣṭi* doivent équivaloir phonétiquement à **büṣṭi*, **püṣṭi*. Nous arrivons finalement pour *byūṣṭi* à deux hypothèses : ou bien « s'éveiller », en acceptant l'explication de *bvāre* proposée par M. Leumann, ce qui me paraît impossible; ou bien « fut réalisée ». C'est à cette dernière solution que je me suis rallié, mais elle se heurte à deux difficultés : 1° il faut alors renoncer à faire de *ttye ṣīvi* un locatif; 2° il faut admettre que « fut », « fut atteinte », « fut réalisée » peut signifier « fut achevée ». Je ne vois rien d'autre à proposer pour le moment, à moins de séparer résolument *byūṣṭi* de *bvāṁde-bvāre*, et de lui supposer une valeur qui nous est jusqu'ici inconnue; mais je ne m'y résoudrais pas volontiers.

kaṁthijsa, « de la ville ». Instrumental-ablatif de *kaṁthi*. Le mot apparaît sous la forme *kūtha* dans Hoernle, I, 1284, 1285; ce doit être lui qui se retrouve, écrit *kūthe*, dans notre manuscrit, au fol. 81 r°; M. Leumann, III, 105, indique *kūntha*. C'est là un mot tout pareil à celui qui, sous les formes *keth*, *ket*, reparaît si souvent dans l'onomastique ancienne du Turkestan russe; cf. sogd. *knδ* (à lire : **kanθ*).

Fol. 60 r°, l. 3.

uysnauriau, « êtres ». Instrumental pluriel de *uysnaura*. Je lis ainsi, parce que telle est la forme qu'a rencontrée plusieurs fois M. Leumann (III, 9, 53, 54) et que telle est aussi l'orthographe qu'on a dans Stein, *Ancient Khotan*, pl. CXI, fol. 149 r° et v°, où

le mot revient à plusieurs reprises. Mais, si on s'en tenait aux habitudes graphiques de notre manuscrit pour distinguer *n* et *t*, on devrait plutôt lire *uystauryau*.

haṁtsa, « avec ». De même dans Hoernle, I, 1284. On a *hatsa* dans Hoernle, I, 1293, dans notre ms. Inv. 3510, fol. *d* r°. C'est également *hatsa* qu'il faut lire (et non *hansa*) dans Hoernle, II, 474. Équivaut à av. *hača* : *hačā*, pers. *az*.

kāṁmi hālai... kuṣṭi... hāṣṭi..., « là où... et où..., là... ». Dans Hoernle, I, 1285, on a : *kaṁma hālai... hāṣṭä...*, « là où..., là... »; on retrouve, deux lignes plus bas, cette construction : *kāṁmi hālai... hāṣṭi...* La correspondance, dans les textes plus archaïques (cf. Leumann, II, 107), est : *kāmu hālau... hālsto...* Le mot *hālai* est bien connu; c'est un cas de *hālā* qu'on a vu plus haut (dans *biśi hālā*, « de tous côtés »). *Kāṁmi* est le locatif du pronom interrogatif. *Kuṣṭi* reparaît au fol. 66 v°, dans l'expression *kuṣṭa kuṣṭaiji*, *yatra yatra*, et au fol. 74 r°. Cf. aussi Leumann, III, 141.

gari, « montagne ». C'est régulièrement la forme qui correspond à l'av. *gairi-*, à côté de scr. *giri*; le mot se retrouve dans notre manuscrit aux fol. 45 r°, 69 v°, 70 r°.

Fol. 60 r°, l. 4.

āste, « se tenait ». Cf. *āstä* dans Hoernle, I, 1286; *āstä vyä* dans Hoernle, I, 1284; *āsta-vye* dans Hoernle, I, 1293. Le sens primitif est « être assis ». Cf. Leumann, III, 106. Correspond à av. $\sqrt{āh}$; voir Bartholomae, *Altiran. Wb.*, col. 344.

tsue, « il alla »; se trouve à nouveau quelques mots plus loin. Le mot s'est rencontré dans Hoernle, I, 1285, sous la forme *tsuāṁdä*, et aussi, I, 1287, dans le dérivé *tsuka*. Le composé *duṣatsū*, « mauvaise action », apparaît dans notre manuscrit, fol. 64 v°. Le substantif *tsūṁma*, « voie », *gati*, se rencontre fol. 48 v°, 50 r°, 52 r°, 55 r°, 68 r°. Il semble enfin que *tsīme* et *tsūṁme*, joints à *tsūṁma* (fol. 52 r°), soient la première personne du singulier du présent de ce verbe. Cf. aussi Leumann, III, 118. Le sens primitif du verbe est bien « aller »; cf. av. $\sqrt{šiyav}$: $\sqrt{šav°}$, scr. $\sqrt{cyu}$.

pvā, « pieds »; *pā* et *pā* dans Hoernle, I, 1285. Cf. aussi Leumann, III, 122. Av. *pad* : *pād°*.

śaṁdā, « à terre ». Déjà dans Leumann, II, 107, sous la forme *śando* et dans Staël-Holstein, *Tocharisch*, 484, sous la forme *śśaṁdya*. On a *śadya* dans Hoernle, I, 1286. *Śaṁda* se retrouve

dans notre texte, fol. 69 v°. En outre, on rencontre souvent la combinaison *ysama śaṁdya*, «le monde», «la terre» (fol. 44 v°, 61 r°, 69 r°), où *ysama* correspond naturellement à av. *zam°*, «terre». Cf. aussi Leumann, III, 133, 136.

haṁphve, «il réalisa». Cette traduction est très hypothétique. Le sanscrit a *vanditvā*, «ayant honoré», mais l'expression de l'iranien oriental doit être différente. En effet, *haṁphve* reparaît dans un passage du *Bhadracaryapraṇidhāna*, où la version chinoise donne comme correspondance 成就 *tch'eng-tsieou*, «réaliser», «achever». J'ai pensé que peut-être nous avions affaire ici à un idiotisme, analogue à ceux de «faire les mains» pour «placer les mains», ou «faire mémoire» pour «se souvenir», et que «achever à terre» était une expression toute faite pour «se prosterner à terre». Mais ce n'est bien entendu qu'une hypothèse.

pūjā karmai, emprunté au sanscrit.

haiṣṭe, «il offrit» (?). J'ignore le sens exact de ce mot. Il reparaît dans le *Bhadracaryapraṇidhāna* (fol. 50 r°) avec une *r* paragogique dont il y a plusieurs exemples, devant *ṣṭ*, dans notre manuscrit. Le pāda est : *ttyāṁ āṣaṁ pūji pajsaṁ hairṣṭi yiṁṁme*, ce que le chinois traduit par 於彼皆興廣供養, «à eux tous abondamment je fais des offrandes». Dans ce *pāda*, *ttyāṁ* = «à eux»; *pūji* = *pūjā* que nous avons ici même à côté de *haiṣṭe*; *pajsaṁ* = «rendre hommage» (cf. *supra*, fol. 59 v°, l. 4); *yiṁṁme* signifie «je fais». Comme *yiṁ°* (parfait *yuḍa*) se construit souvent avec un participe, je pense que *āṣaṁ* doit signifier «abondamment» et que *hairṣṭi* (= *haiṣṭi*) est le participe d'un verbe signifiant «offrir»; dans notre texte, *haiṣṭe* signifierait «il offrit».

ḍṛai «trois». Telle est la forme du mot dans Hoernle, I, 1285, et dans notre manuscrit, ici et au fol. 74 v°; par contre on a *dri bādva*, «les trois époques», au fol. 44 r°, et *ḍṛa vadya*, «de trois sortes», au fol. 67 r° (où d'autres noms de nombre apparaissent altérés sous l'influence de *vadya*, scr. *viddha*, avec lequel ils devaient faire des expressions toutes faites); au fol. 61 r°, on a *ttrisahasre*, «les trois chiliocosmes», mais l'emprunt au sanscrit est manifeste. Cf. aussi Leumann, III, p. 119.

tcīrai, «fois». De même dans Hoernle, I, 1285. Cf. aussi Leumann, III, 116.

tvaṁdaṁ, «tout autour». Cette traduction est hypothétique. Dans Hoernle, I, 1285, on a *tvanä tsuāṁdä*, comme on a ici *tvaṁdaṁ tsue*. M. Leumann, III, 78, a corrigé le texte de Hoernle en

tvaṁdanä tsuāṁdä, et rend *tvaṁdanä* par *vanditum*, «honorer», «louer». Peut-être a-t-il raison, et s'il a trouvé ce sens attesté ailleurs (ce qu'il ne dit pas), il n'y aura qu'à l'admettre. Mais d'une part le verbe *vand°* apparaît dans notre manuscrit comme emprunt, *vaṁnūṁ* (fol. 44 r°) et *vaṁnūṁmi* (fol. 68 v°), «je loue», ou est traduit par *namasūṁmi*, *namasī* (fol. 69 v°, 74 r°); c'est évidemment peu décisif, et ailleurs on a pu traduire autrement. Mais au fol. 61 r°, on verra *anekaçatasahasrāyāṁ pariṣadāyām puraskṛtāḥ* traduit par *paduā āṁṇaṁdā ṇesta sa yserye tvaḍa parṣe*. Il me paraît difficile de séparer *tvaḍa* de *tvaṁdaṁ*, et j'inclinerais à donner à *tvaḍa* le sens de «qui étaient autour»; mais tout ceci est loin d'emporter la conviction.

śi, «un». Les formes qu'on trouve dans notre texte sont *śe* et *śi*; on a encore *śau* dans Hoernle, I, 1285, 1286; *śiña* dans Hoernle, I, 1293. Au fol. 65 r°, notre manuscrit donne *śemera*, traduisant le scr. *ekaikasya*. Dans les noms de nombre composés, au lieu de la forme ancienne *śūvarebästä* qu'indique M. Leumann (II, p. 95) pour «vingt et un», notre manuscrit (fol. 2 v°), dont la langue est beaucoup plus usée, a *sparibasti*. Reste à dire quelques mots de *śye*. En 1908, M. Leumann (II, 87), indiquant une série de nombres ordinaux fournis par la version iranienne de l'*Adhyardhaśatikā prajñāpāramitā*, y donnait entre autres *śye*, «second». M. de Staël-Holstein (*Tocharisch*, p. 484), en reprenant cette série, a sans doute trouvé *śye* suspect, car c'est le seul des nombres indiqués par M. Leumann qu'il ait laissé de côté. Dans son dernier travail (III, p. 135), M. Leumann signale, d'après un manuscrit inédit, les formes *śätäye* et *śätäña*, mais la seule mention que j'aie trouvée de *śye* est précisément dans le passage auquel il avait fait allusion en 1908 et qu'il publie aujourd'hui (p. 93); or, dans ce *śye*, le manuscrit n'a plus que *ś* et le reste est une restitution de M. Leumann. Ces circonstances me rendent assez hésitant sur le sens véritable à attribuer à *śye* dans le seul cas où notre manuscrit présente cette forme : c'est le *śye ṣīvi* du fol. 60 v°, dont il a été déjà fait mention plus haut (cf. fol. 60 r°, l. 2). Cette expression répond à *ekarātram* du sanscrit. *Ekarātram* signifierait proprement «qui dure une nuit», mais il semble qu'en fait on ait pris le mot au sens de «il y a une nuit», «la nuit dernière», car les deux traductions chinoises donnent 昨夜 *tso-ye*, «la nuit dernière», «la nuit d'hier». Si *śye* signifie bien «second», il faudra supposer que *śye ṣīvi*, mot à mot «la deuxième nuit», s'est employé dans le même sens. Mais j'avoue que je me demande encore si *śye* n'est pas un cas de *śi* au féminin, et si, décomposant *ekarātram* en ses éléments, on ne l'a pas traduit en iranien par «une nuit».

Fol. 60 v°, l. 1.

vye «était». Le mot, connu par d'autres textes, est rare dans notre manuscrit. On trouvera une série de formes dans Leumann, III, 135.

añjalä dasta yuḍe, mot à mot «[pour] l'*añjali*, il fit les mains». La même expression *ajamlä* [corr. *añjalä*] *dastä yuḍai* se retrouve dans Hoernle, I, 1286. Il a été question plus haut de *yuḍä*. Quant à *dast*, vieux-perse *dasta*, en face d'av. *zasta*, c'est un des mots qui ont été très vite reconnus; c'est un emprunt au persan. M. Leumann l'a rencontré en outre sous la forme *dīśta* (cf. Leumann, III, 119). Nos textes font connaître un autre emprunt analogue. Le mot usuel pour «ami» y est *hayuṅ*, génitif pluriel *hayunāṅ* (fol. 63 v°, 68 r°); mais, dans un passage (fol. 49 r°), on rencontre *hayuṅ dauśti*, dont le second élément est certainement la forme d'emprunt généralisée représentée en persan moderne par *dōst*, vieux-perse *dauštar*, en face d'av. *zaoša°*.

namasye, «il fit l'invocation». On avait déjà *namasäte* dans Leumann, II, 108; *namasyadä* dans Hoernle, I, 1285; *namasūṅ*, «je rends hommage», apparaît au fol. 68 v°, et surtout un grand nombre de fois dans les premiers folios du manuscrit; on a encore *namasūṅmi*, traduisant *vandāmi*, au fol. 69 v°; *namasī*, traduisant *vindate* [lire *vandate*], au fol. 74 r°. Le mot *nəmah-*, «prière» (pers. moderne *namāz*), existe dans la langue avestique, mais on doit plus vraisemblablement songer ici à un emprunt au scr. *namasyati*. Cf. Leumann, III, 120.

P. Pelliot.

LES PRÉTÉRITO-PRÉSENTS EN FRANCIQUE.

(SUITE ET FIN.)

II. Mag + *infinitif.*

Sauf dans ces deux exemples, *mag* est toujours en francique accompagné d'un infinitif, exprimé ou sous-entendu :

A. *Mag* = valeo :

Mons. Fr., 39, 26. Quod non valeo (facere) tu potes jubendo. — Daz ih *nimac* (tuon) — *maht* gabeotanto.

40, 11. Sciens hoc se a se habere non posse, fide valuit quod humana infirmitas non valeret. — Uuissa daz er solih magan fona imo haben ni *mahta* in festeru galaup nissu *mahta* daz mannischiu infesti ni *mahta*.

Trier. cap., *Leseb.*, XV, 16. Haeres illius nullam de praedictis rebus valeat facere repetitionem. — Geanervo sìn selves neieina vona then vora gequetanen sachun *mugi* gedûan irvangida.

Tat., 108, 2. Fodere non valeo, mendicare erubesco. — Ih ni *mag* graban, betolon scamen mih.

236, 4. Non valebant (rete) trahere a multitudine piscium. — Ni *mohtun* (nezi) ziohan fora thera menigi fisgo.

B. *Mag* = possum :

Weiss. Kat., *Leseb.*, IX, 15. Thes sculun uuir got... bitten, thaz sin uuilleo uuerdhe samalìh in erdhu in mannom, sôso her ist in himile in engilom, cithiu thaz man in erthu sìnan uuilleon giuuerchen *megîn* sama sô engilâ in himile *magun*. — Que l'on puisse accomplir sa volonté sur la terre, comme les anges le peuvent au ciel.

O., IX, 105. Heil uuesan ni *mag*. — Ne peut être sauvé.

Isid., 35, 21. Neque mendax esse potest Osee propheta. — Noh lughin ni *mac* uuesan Osee propheta.

29, 10. Ut per poenitentiam reparari possit ad veniam. — Dhazs ir sih... durah hreuun *mahti* chigarauuan zi chiuisti.

28, 4. Sacrificia, que ultra illuc celebrare non potuerunt. — Dhazs in iro sammunge dhar haldan ni *mahtun*.

3, 2. Quod super angelorum intelligentiam est, quis potest enarrare. — Bidhiu huuanda dhazs ziuuaare ist ubar hepfendi angilo firstandan..., huuer manno *mac* izs dhanne chirahhon?

27. Christes chiburt ni *mahta* dher gotes forasago arahhon.

8, 8. Numquid angelus cum deo potuit facere hominem? — *Mahti* angil so sama so got mannan chifrumman?

Mons. Fr., 13, 19. Potestis bibere calicem? — *Magut* ir trinchan?

69, 9. Uuo *magut* ir guotu sprehhan (même texte, 6, 17).

39, 6. Chirihha habet feste. — Ni *mac* uuesan ano feste (validos).

40, 11. Sciens hoc se a se habere non *posse*. — Uuissa daz er solih magan fona imo habèn ni *mahta*.

40, 1. *Mahta* daz... in truhtine. — Potuit... in domino (efficere).

40, 3. Quod nemo potest in Paulo (efficere)... hoc potest in domino. — ...Daz neoman *nimac*, ..., *mac* in truhtine.

39, 23. Credidit se posse quod nulla infirmitas possit. — Er sih gatrueta *magan* daz eininges mannes unfesti fleisc ni *mahta*.

Strassb. Eide, *Leseb.*, XVII, 32, 33. Ob ih inan es iruuenden ne *mag*, noh ih noh thero nohhein, then ih es iruuenden *mag*, uuidhar Karle imo ce follusti ne uuirdhit. — Si io returnar non l'int pois : ne io ne neuls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuuuig non li iv er.

Tat., 2, 9. Inti nu uuirdist thu suigenti inti ni *maht* sprechhan.

2, 10. Ni *mohta* sprehhan zi in.

30, 4. Ni *maht* gituon.

21, 5. Ni *mag* thu man iouuiht intphahen.

37, 1. Nioman ni *mag* zuuein herron thionon.

37, 2. Ni mugut ir gote thionon inti uueroltuuolun.

38, 3. Uuelih iuuar... mag zuogiouhhon zi sinero giuuahsti eina elina? Oba ir thiz ni mugut,... ziu sorget ir thanne thes andares?

40, 2. Ni mag arstanten inti geban thir.

44, 19. Sie ni mugun thie sela arslahan.
46, 2. Truhtin, oba thu uuili, thu maht mih gisubiren.
46, 5. Ni mohta... gan in thie burg.
53, 2. So thaz thar nioman mohta faran thuruh then uueg.
56, 6. Eno mugun thiu kind thero brutloufti so lango thu brutigomo mit in ist fasten?
61, 2. Giloubet ir thaz ih in thaz tuon mugi?
62, 10. Uuo mugut ir guot sprehhan?
67, 13. These man bigouda zimbron inti ni mohta iz gienton.
Cf. 67, 14; 74, 2; 88, 10; 92, 2; 92, 8; 95, 1; 100, 6; 107, 3; 108, 1; 110, 2; 112, 2; 113, 1; 120, 4; 125, 5; 132, 19; 133, 16; 134, 16; 161, 1; 164, 3; 167, 3; 181, 4; 185, 5; 189, 3; 205, 3; 45, 4.
O., S., 13. Ni thaz mîno dohtî giuuerkôn thaz io *mohtî* (cf. *doug* pour l'explication de *dohtî*).
I, 22, 3. Thie zîti sint sô heilag, thaz man irzellen ni *mag*.
I, 22, 53. Uuaz *mag* ih quedan mêra.
I, 23, 47. Got *mag* these kisilo... yrquicken zi manne.
II, 1, 12. Uuaz *mag* ih sagên?
II, 12, 23. Uuio *mag* ther man... queman afur uuidorort, altêr inti fruatêr, in uuamba theru muater.
II, 14, 29. Uuas *mag* ih zellen thir ouh mêr.
II, 22, 1. Ni *mag* man duan nihein, thaz thiono hêreren zuein.
II, 22, 23. Giduan ni *mahtu* in uuâra thih minnôron noh mêra. — Tu ne peux te faire ni plus grand ni plus petit. (Otfrid pense à Luc, XII, 26 : «quis potest adicere ad staturam suam cubitum unum?».)
II, 22, 28. Got uueiz ana zuuifal, thaz ir es bithurfut; ni *mugut* ouh firlâzan, nir sculît sulîh niazan.
III, 1, 38. Ni *mag* gisehan ira muat thaz imo fîant giduat.
III, 5, 1. Hiar *mugun* uuir instantan. — Par là nous pouvons comprendre...
III, 7, 69. Ni *mugun*, thoh uuir uuollên... zi thên kristes goumôn sizzen.... — Nous ne pouvons (sans réprimer nos passions), même si nous voulons, nous asseoir au festin du Christ.
III, 13, 35. Ni *mag er* findan uuehseles uuiht.
III, 19, 27. Ni uuolt er uuiht thes sprechan, thoh er (Jésus) sih *mohtî* rechan. — Il aurait pu se venger.
Cf. III, 20, 65; III, 20, 68; III, 23, 13; III, 24, 62.
IV, 5, 9. Ezil... *mag* ouh... burdîn dragan suara. — L'âne peut porter une lourde charge.

Cf. V, 4, 57; 6, 62; 7, 35; 23, 191; 23, 225; 25, 13.

Lorscher b., *Leseb.*, XIX, 18. Ni gisuonda thie ih gisuenen *mohda*.

Lex salica, *Leseb.*, XIV, 13. Ibu er in cuninges đeonôste haft ist, đanne ni *mag* er ini gimenen. — Si in jussione regis occupatus fuerit, manniri non potest.

14. Ibu er innan đes genues... ist, đanne *mag* er ini menen. — Si infra pagum... fuerit, potest manniri.

28. Farah... daz biûzan đeru mooter lebên *mag*. — Porcellum qui sine matre uiuere potest.

Trier. cap., *Leseb.*, XV, 12. Avo'r thie hauan ni *mach* (ibu er thie urcundun habên ni mag). — Si illos habere non potuerit.

Will., 12, 2. Mînen eigenen uuingarton ne *moht* ih behûotan.

12, 5. Diu êresten Ecclesiam... die *nemoht* ih da behâban propter persecutionem Judaeorum.

14, 6. So ne *maht* ouh mîn trutin sîn.

27, 3. Díe dórna *nemúgen* diê lîlion bedûhan.

27, 4. Ietemèr *mugin* dih geirren pagani.

35, 3. Andere hêiligon ne *mugon* imo gelîch sîn.

41, 6. Daz *nemohta* niet uolle kuman.

43, 13-16. Díu tûba *mág* genésan : samo *maht* du genésan, ...unte *maht* òuh fœtus procreare bonorum operum.

44, 4. Daz *nemág* niet uuerdan

48, 18. Mit iro gemûse ne *moht* ih in uiudan quia...

Cf. 48, 22, 25; 51, 18; 52, 8, 23, 35; 55, 10; 67, 6, 9; 72, 7; 78, 7; 81, 8, 10; 82, 2; 83, 3; 84, 14; 85, 15; 87, 10; 100, 4; 102, 4; 106, 5; 107, 10, 11; 114, 5, 6, 9, 10; 109, 9; 117, 10; 119, 20; 138, 3; 139, 1, 4, 5; 142, 9; 148, 7; 149, 4, 11; 149. 7.

III. Mag + *infinitif passif.*

On voit par les exemples cités qu'il n'est guère de verbe qui ne puisse être employé avec *mag*, à peu près comme en allemand moderne avec *kann*. Le sens de «pouvoir» se retrouve dans tous les exemples précédents, plus ou moins accentué d'ailleurs. Voici quelques exemples où *mag* s'emploie même avec des infinitifs passifs, et où par conséquent son sens premier a complètement disparu pour ne laisser place qu'à une idée très générale de possibilité. Dans ces exemples, *mag* n'est donc plus qu'un auxiliaire :

Isid., 2, 10. Quomodo potuit a patre filius *generari*? — Huueo dher sunu *mahti* fona fater *chiboran uuerdhan*?

Tat., 35, 1. Non potest civitas *abscondi* supra montem posita. — Ni *mag* burg *uuerdan giborgan* ubar berg gisezzitu.

Trier. cap., *Leseb.*, XV, 12, 14. Vel si illos (testes) habere non potuerit, tunc de aliis quales ibi meliores *inveniri possunt.* — Avur avo'r thie havan ni mach, thane vane andern souuelîche thar bezzera *vundan mugen uuerthan.*

Il est bien certain que dans la liste d'exemples cités plus haut, on rencontre un grand nombre d'exemples semblables à ces derniers. Dans beaucoup de cas, dans presque tous les emplois de *mag* avec *uuerdan*, *uuesan*, *sîn*, en particulier, on peut interpréter *mag* comme un auxiliaire de mode pur. Mais les raisons objectives manquent; nous allons d'ailleurs réunir un nombre suffisant d'exemples tout à fait sûrs, pour pouvoir étudier *mag* comme auxiliaire de mode, sans avoir à tenir compte de faits douteux (voir p. 131 et suiv.).

Mag = *j'ai lieu de*, *j'ai le droit de.* — Il nous reste auparavant à étudier un sens de *mag* qui marque un degré de plus dans l'affaiblissement de son sens primitif, celui de «j'ai des raisons pour», «je puis à bon droit». Ce sens n'est guère représenté nettement que dans Otfrid, mais les exemples en sont assez nombreux pour qu'il vaille la peine de les réunir à part.

O., I, 18, 11. (Parlant de la perte du paradis.) Thaz *mugun* uuir io riazan. — Nous avons lieu de pleurer.

II, 4, 77. Ih *mag* es uuola mîdan. — Je m'en garderai bien (de tenter Dieu).

I, 18, 4. Ih *mah* iz lobôn harto (le paradis).

IV, 12, 58. Ih *meg* iz baldo sprechan : ther zuelifto uuas gisuichan. — Le douzième apôtre, je peux le dire (c'est Judas), n'était plus une aide pour le Seigneur.

V, 9, 20. Thaz *mugun* uuir iamêr uueinôn (la mort de Jésus).

On passe de là au sens de «licet», notamment dans la formule qui revient si souvent chez Otfrid : *maht* thu lesan (II, 3, 11; II, 3, 29; III, 14, 51; IV, 5, 60; IV, 6, 2); lesan *maht* (IV, 15, 51); *maht* lesan thâr (IV, 33, 21; L., 44; II, 24, 2; V, 13, 3; H., 38).

II, 9, 90. Sus *maht* thih... in zua uuîsûn drenken. — Tu peux te rassasier d'une double manière.

Mag = *scal.* — Les exemples précédents peuvent s'entendre comme des adhortatifs; mais, quand il s'agit, non plus seulement de lire l'ouvrage d'Otfrid, mais d'accomplir un véritable devoir,

mag devient synonyme de *scal* et forme avec l'infinitif une locution qui correspond presque à un impératif :

O., I, 26, 6. So uuer manno sô giloufe zi themo heilegen doufe, hiar *mag* er lernen ubaral uuio er gilouban scal. — C'est pour celui qui veut être baptisé un devoir de s'instruire...

L'exemple suivant n'est plus que l'expression d'un souhait (optatif) :

IV, 26, 24. Oba uuir sîn tharbên, iâ *mag* iz got irbarmên. Möge es Gott...).

IV. Mag *expression du potentiel.*

Un des emplois les plus intéressants de *mag* est l'expression du potentiel. Les exemples décisifs ne sont pas nombreux; cependant les suivants, tirés de Tatien et d'Isidore, permettent d'interpréter ceux d'Otfrid.

Isidore, ayant à traduire la phrase suivante : « Age nunc, cujus sit haec vox nisi salvatoris », en analyse le sens et trouve que le subjonctif n'est pas employé à cause de l'interrogation, mais sert à rendre une nuance comme celle-ci : quelle peut bien être cette voix?... Au lieu donc de traduire littéralement, il ajoute à son texte le verbe *mac* :

11, 7. Uuala nu, auh huues *mac* dhesiu stimma uuesan nibu thes... druhtines?

Tatien, pourtant si timide dans sa manière de traduire, nous donne un exemple encore plus intéressant :

231, 1. Habetis hic aliquid quod manducetur?

Tatien, gêné par la difficulté de rendre le subjonctif passif, tourne par *mag*. Il aurait pu sans doute écrire : habêt ir hier uuaz thaz man ezzan mag?, mais il a voulu donner à l'idée de possibilité générale exprimée par *mag* une nuance de futur, ou, si l'on veut, d'incertitude, qui appartient proprement au potentiel. Il écrit donc :

231, 1. Habet ir hier uuaz, thaz man ezzan *megi*?

Les deux exemples précédents nous montrent l'expression du potentiel : 1° dans une phrase principale (ou interrogation simple : huues *mac* dhesiu stimma *uuesan*; *mac* à l'indicatif); 2° dans une phrase subordonnée (ou interrogation indirecte : habêt ir uuaz... megi; *mac* au subjonctif).

Remarque. — Kahl cite la phrase suivante de M. v. Holtheneur, *Z. f. d. Ph.*, sur l'expression du potentiel, phrase qui s'applique évidemment à l'allemand moderne : « ohne das hülfsverb würde der conjunktiv stehen, mit dem hülfsverb steht der satz im indikativ es umschreibt also den modus. Die Sprache macht aber einen Schritt weiter und setzt das hülfsverb in den modus den es eigentlich umschreiben soll, und es enthält der satz so die modale beziehung doppelt ausgedrückt ». Kahl applique cette phrase tout entière à l'ancien-haut-allemand et croit qu'Otfrid par exemple exprime même dans la phrase principale le potentiel par le subjonctif de *mag*. Il n'en cite que deux exemples :

I, 4, 55. Uuio *meg ih* uuizzan thanne.
V, 25, 36. Uues ginâda *meg ih* fergôn mêra. — Wessen Gnade könnte ich noch rufen.

Mais il apparaît que nous avons affaire ici, non à des subjonctifs, mais à des présents de l'indicatif infléchis sous l'influence du pronom qui suit. Les exemples qui suivent montreront qu'en pareil cas Otfrid emploie l'indicatif :

II, 3, 7. Uuio mag sîn mêra uuntar? — Wie könnte grösseres Wunder entstehen?
V, 23, 235. Uuio mag ih thaz iruellen?
IV, 9, 5. Uuara mugun uuir unsih uuenten, thaz uuir... — Wohin könnten wir uns wenden, dass wir.

Les exemples que je viens de citer sont exactement semblables, moins l'inflexion, à ceux cités par M. Kahl. Il serait peut-être vain de les multiplier[1]. En effet, si, pour Isidore et Tatien, nous avons, grâce au texte latin, un moyen de reconnaître le mode qu'exprime *mugan*, un pareil contrôle nous manque absolument pour Otfrid. En sorte que les exemples que je viens de citer, et ceux mêmes cités par M. Kahl, sont en tous points semblables à beaucoup d'autres que j'ai donnés plus haut, et qu'il est impossible de décider avec quelque certitude si « uuio meg ih uuizzan thanne » est un véritable potentiel.

V. Mag *expression de l'optatif.*

Quand il s'agit de l'optatif, le ton même de la phrase nous permet de citer avec quelque vraisemblance :

O., I, 2, 55. Thih bittu, (truhtin) thaz ih iamêr... mit themo drôste megi sîn.

[1] D'autant plus que ces formes infléchies sont peu sûres. Piper écrit *mag ih* I, 4, 55. Il reste donc en tout *un* exemple de ce prétendu subjonctif.

V, 12, 17. (Wir wollen hier ein Wunder erzählen) thaz uuir fon seltsâne uuola megîn sâre irkennen. —. . . afin que nous puissions reconnaître.

V, 17, 38. Mit hanton oba thèn ougòn, thaz baz sie mohtîn scouòn. — La main devant les yeux afin de pouvoir mieux voir.

IV, 19, 25. Ils cherchèrent de faux témoins. — Thaz sie nan. . . mohtîn thàr biredinôn.

IV, 19, 64. Det er iz thên mannon zi einên fristfrangon thaz sie nan mohtîn gianabrechôn. . . — Il fit cela (interrogea) aux hommes pour (les forcer) à une résolution rapide, qu'il résolussent sa perte [1].

Dans toutes ces phrases exprimant un vœu ou une intention, *mag* est au subjonctif; je n'oserais pourtant formuler une règle absolue.

VI. Mag *dans les phrases concessives.*

Il en est de même dans les phrases concessives :

O., I, 18, 5. Mir *megi* lidolîh sprahan worto. . . ni mag ih thes lobes queman zi ente. — Und wenn meine Glieder (alle) Wörter sprechen würden, so würde ich doch nicht genug loben konnen).

II, 14, 91. So thunkit mih, theiz (thaz iz) *megi* sîn (es möge sein).

VII. *Futur par* mag.

Il est souvent très délicat de distinguer le futur par *mag* d'un potentiel, ou même d'une locution contenant séparément *mag* «je peux» plus l'infinitif. Ce futur existe pourtant; naturellement, ce n'est pas un futur pur et simple; il conserve toujours quelque chose du sens de *mag* «pouvoir». Cependant, quand nous trouvons dans Tatien *mag* + infinitif employé pour traduire le futur, nous pouvons bien parler d'un futur périphrastique par *mag*.

Tatien emploie une fois ce futur :

3, 6. Dixit autem Maria ad angelum, quomodo fiet istud. — Uuo *mag* thaz sîn.

Il est presque fréquent chez Otfrid. Je donne d'abord les

[1] Il faudrait peut-être ajouter ici : Weiss. Kat., *Leseb.*, IX, 31. In thesemo uuorde ist bifanga altero ubilo gihuuelîh thero manne giterian megi.

exemples où Otfrid emploie *mag* pour traduire un futur des livres saints :

III, 6, 17. Otfrid paraphrase Jean, VI, 5 : Unde ememus panes ut manducent hi? — Uuâr *mugun* uuir nu biginnan, mit koufu brôt giuuinnan, thaz ther liut gisâzi, unz er hiar nu gâzi?

III, 25, 7. Jean, II, 47 : Quid faciemus, quia haec homo multa signa facit? — Uuas *mugun* uuir thesses duan? Ther man...

IV, 9, 5. Luc, XXII, 9 : Ubi vis paremus. — Uuara *mugun* uuir unsih uuenten, thaz uuir zi thiu gigangên, uuir sulîches biginnên?

Dans les passages suivants, l'intention d'exprimer un futur est évidente :

IV, 14, 15. Jésus, prévoyant qu'il serait attaqué au mont des Oliviers, fait prendre deux glaives à ses disciples, non pas pour se défendre, mais pour montrer qu'il pourrait se défendre au besoin : Ces glaives, dit-il, seront nos témoins. — Thiu *mugun* urkundon sîn, thaz uuir in mugun uuerren, in thiu uuir thaz uuollên...

L'exemple suivant est encore plus caractéristique. Il s'agit du jour du jugement; le poète dit :

V, 19, 46. Ni hilfit gotouuebbi thâr, noh thaz silabar, in uuâr; ni *mag* thar manahoubit helfan hêreren uuiht, kind noh quena... sie sorgênt iro thâre.

Le temps et le mode dans cette simple énumération sont naturellement les mêmes d'un bout à l'autre. Il faut, pour comprendre le passage, mettre tout au futur : Das Silber wird nicht helfen, der Leibeigene wird nicht seinem Herren helfen (können), jeder wird für sich selbst sorgen.

Il faut une fois de plus remarquer que nous constatons l'existence de ce futur par *mag* sans pouvoir dire exactement dans quelle mesure il était employé. On peut entendre comme des futurs et traduire comme tels quantité d'exemples que, de peur de forcer le sens, j'ai cités ailleurs. Par exemple la formule, si fréquente chez Otfrid, que j'ai plus haut rangée sous le sens de «licet», à cause de l'exemple si voisin de *maht* thih drenken (II, 9, 90), peut s'entendre toujours comme un futur : vous lirez, ou bien vous pouvez (pourrez) lire. Elle serait alors à comparer à la formule également fréquente : ih scal sagên «je vais dire».

Cependant, en vertu même de l'importance qu'a déjà dans

Otfrid notamment, et plus encore dans Isidore, le futur par *scal*, j'estime qu'il ne faut pas chercher à multiplier les exemples du futur par *mag* (voir *scal* futur). Le futur par *mag* ne s'employait qu'avec le sens, accessoire peut-être, mais toujours présent, de «pouvoir».

Conclusion. — *Mag* a commencé en francique l'évolution sémantique qui devait l'amener à signifier «vouloir bien», etc. Il est cependant encore très éloigné d'avoir ce sens et ne signifie que «pouvoir», «avoir la permission de» et «avoir lieu de». C'est en partant de cette dernière signification que *mag* arrivera peu à peu à son sens moderne. Cependant sa syntaxe est déjà tout à fait celle d'un auxiliaire de mode; peu de prétérito-présents ont su s'accommoder aussi bien que lui à ce rôle. C'est que sa signification primitive s'y prêtait admirablement : nul verbe n'était plus étroitement lié par le sens à l'infinitif complément.

XI. EIGUN.

Eigun est un verbe défectif. Il ne possède que les trois personnes du pluriel du présent indicatif et subjonctif et la 3e personne du singulier du subjonctif présent. La forme de la 1re personne du singulier aurait dû être **eih*, et c'est sans doute à l'alternance **eih*, *eigun* qu'il faut attribuer la disparition des formes du singulier. Aux formes du singulier, *eigun* peut être suppléé par *habên*. Cependant le sens de ces deux verbes était différent à l'origine, et ne se confondait peut-être pas encore dans les plus anciens textes francíques.

Eigun est apparenté à skr. *īśē*, *īṣṣe* «a puissance sur». *Habên* se rattache par sa racine au gotique *hafjan*, lat. *cap-io* et par conséquent signifie à peu près «tenir».

Or, d'une part, les textes les plus anciens traduisent régulièrement «tenere» par *habên*, jamais par *eigun*, et, d'autre part, il semble que *habên* ne s'emploie presque jamais dans ces textes au sens de «posséder», quand on peut traduire par *eigun*, c'est-à-dire au pluriel.

Habên = *tenere* :

Tat., 92, 7. Jesus autem *tenens* manum ejus. — Ther heilant *habenti* sina hant.

223, 2. Ille(i) autem accesserunt et tenuerunt pedes ejus, et adorauerunt. — Sio giengun tho zuo inti *habetun* sine fuozi inti betotun.

Lex salic., *Leseb.*, XIV, 8, 10. Ibu ini sunne ni *habêt*. — Si eum sunnis non detenuerit.

Cant., *Leseb.*, XIII, B1, b8. Stuol guolîche haba. — Solium glorie *teneat*.

Lips. Gl. van Helt, I, p. 73, 410. *Hatta* tenuit.

Eigun n'a jamais eu ce sens.

Eigun «posséder» et *habên* «posséder». — La liste suivante comprend tous les exemples de *eigun* en francique, et les exemples les plus importants de *habên* :

Isid., 39, 3. Princeps cum subjectis plebibus communem *habent* doctrinam. — Dhee herostun mit dheru smelerun dheodu *eigun* êouuihd dhaz chimeine lerunga.

25, 3. Dum non *habeant* quod proponant. — Dhazs sie ni *eigun* eouuihd huuazs sie dhar uuidhar setzan.

3, 16. Habeat inquam sibi hujusmodi generis ortum condicio caduca mortalium. — Endi *hebit* zi dhemu selbin sidiu chiburdi bighin dhiu zifarandе chiscaft dhero dodhliihhono.

Mons. Fr., 10, 8. So huuer sô gahlosiu orun *eigi* gahôre.

1, 18. Mannes sunu *habet* gauualt.

Tatien traduit :

76, 5. Thie thar *habe* orun thie hore.

Mons. Fr., v, 13. In sinan namun *eigun* uuaan. — Ceux qui ont foi en son nom.

10, 12. Sô huuaz sô aer *habet*.

10, 15. Al daz er *hapta*.

Tatien traduit :

77, 1. Ellu thiu er *habet*.

77, 2. Ellu thiu her *habeta*.

Nous pourrons comparer :

eigun.	*habên*.
O., I, 24, 5. Ni sî mán nihein so féigi ther zuei gifáng *eigi* sunter in reht deila gispento thaz eína. Sô uuer sọ ouh muaz *eigi*, gebe themo ni *eigi*.	Tat., 13, 16. Thie *habe* zua tunichun gebe themo ther ni *habe*; ther thie *habe* muos tuo selbsama.
IV, 14, 5. So uuer sékil *eigi*.	
IV, 24, 21. Uuir *eigun* kuningeinan anderan niheinan.	

eigun.	*habên.*
	O., II, 14, 51. Thu ni *habês* gomman.
IV, 9, 7. Uuir ni *eigun* hûses uuiht.	II, 14, 49. Ni *abên* uuiht gommanes.
IV, 2, 33, 34. Mit iu *eigut* ir ginuhto armêro uuihto. — Mih ni *eigut* emmizìgên hiar.	II, 8, 10. *Habêtûn* krist.
	Tat., 138, 5. Mih ni *habet* ir simbulun.
I, 1, 98. Unz si nan *eigun* heilan.	
V, 23, 84. Thâr *eigun* uuir gilusti.	O., III, 24, 52. Ih thiz leid ni *habêtî*.
V, 21, 33. Sie *eigun* iamêr uuèuuon.	
IV, 37, 45. *Eigun* iamêr freuuida.	
IV, 37, 44. *Eigîn* frauuaz muat.	IV, 12, 11. *Habêt* thaz muat.
II, 16, 21. In thiu ir herza reiñaz *eigît*.	V, 23, 39. *Habêt* thaz muat.
	III, 26, 49. *Habêtîn* baldaz herza.
I, 1, 80. *Eigun* sẹ iro forahta.	I, 13, 16. Forahtûn *habêtun*.
III, 22, 22. *Eigun* min minna.	III, 23, 23. *Habêta* minna sìn.
	III, 23, 14. *Habêtun* kristes minna.
L., 45. *Eigun* uuir thia guatî.	I, 18, 37. Tu scalt *habên* guatî.
II, 18, 6. Ni *eigut* ir mèrùn guatî.	
	Tat., 197, 9. Non *habetos* giuualt uuidar mir einînga, nibiz thir gigeban uari fon ufana.
	O., IV, 23, 41. Giuualt ni *habêtist*.
	Tat., 43, 4. Giuualt *habenter*.
II, 3, 50. Uuir *eigun* sìne lèra.	O., II, 3, 46. *Habêtîn* thie uuizzî.
	Tat., 82, 12. Uuort euuines libes *habes*.
II, 18, 7. Thaz heil, thaz *eigit* himilrîches deîl.	155, 4. *Habes* teil mit mir.
V, 25, 47. Sô *eigun* dâti sìne lôn fon trúhtìne.	
II, 20, 13. Si *eigun* thâr thaz lôn allaz.	O., II, 20, 7. Ni *habên* lôn.

eigun.	*habên.*
I, 11, 10. Ni sînan zins *eigi.*	
II, 16, 16. *Eigun* guates ginuagon.	
I, 1, 100. Thero *eigun* sę gi nuagi.	Tat., 97, 3. Ginuht *habent* brotes.
I, 1, 97. Thes *eigun* się ío nuzzì.	
I, 1, 61. Sie *eigun* in zi nuzzì sô samalîcho uuizzì.	
L., 81. *Eigun* zîti guato.	

La liste précédente montre que, sauf dans Tatien, les anciens textes franciques n'emploient guère *habên* qu'au singulier dans le sens de «posséder». La règle est rigoureusement observée dans Isidore et les Monsee Fragmente. Je ne trouve dans Otfrid que deux exceptions; encore sont-elles douteuses :

I, 7, 21. Thaz er... uuas spréchenti,... nu hâbênt sie iz in hénti (on pourrait traduire aussi bien par *halten* que par *haben*).

V, 20, 115. Sie habênt... zuiualt ungifuari. — Sie erhalten...

Sauf dans ces deux phrases, qui peuvent, comme l'on voit, s'interpréter en faveur de notre hypothèse, Otfrid emploie *habên* comme Isidore et les Monsee Fragmente.

Quant à Tatien, son témoignage est suspect. Nous avons déjà constaté plusieurs fois que son habitude de traduire toujours le même mot latin par le même mot allemand l'entraînait à des latinismes. Aussi voyons-nous que, dans la liste d'exemples ci-dessus (cf. Tat., 13, 16; 138, 5; 97, 3), c'est Otfrid lui-même qui accuse Tatien de latinisme.

D'ailleurs, dans les exemples suivants, on verra Tatien, pour rester fidèle à son principe : habeo = *habên*, faire nettement violence au sens de ce dernier verbe :

243, 4. Super aegrotos manus habent et bene habebunt. — Inti sie *habent* uuola.

56, 4. Qui male habent. — Thie ubil *habênt.*

88, 2. Man... drizog inti ahto iar *habenti* in sinero unmahtî. — Homo triginta octo annos habens in infirmitate sua.

135, 9. Quattuor dies in monumento habentem. — Fior taga in grabe *habentan.*

En résumé, sauf dans Tatien, dont le témoignage est suspect,

les plus anciens textes franciques traduisent « tenir » par *habên* et semblent éviter de traduire « posséder » par *habên* toutes les fois qu'on peut employer *eigun*.

Cette hypothèse prend une force particulière quand on examine l'emploi de *eigun* et de *habên* comme auxiliaires du passé indéfini.

Le passé indéfini. — Tatien fournit quelques exemples de ce qu'on peut considérer comme un passé indéfini en formation :

151, 7. Herro, senu thin mna thia ih *habeta gihaltana* in sueizduohhe. — Domine ecce tua mna quam habui repositam in sudario (Luc, XIX, 20).

102, 2. Phigboum *habeta* sum *giflanzotan* in sinemo uuingarten. — Arborem fici habebat quidam plantatam in uinea sua (Luc, XIII, 6).

Le verbe *habên* dans ces deux phrases n'a pas la valeur d'un auxiliaire. Les phrases signifient en réalité, comme Willmanns le montre (t. III, § 78), l'une : « que j'avais tenue cachée, déposée dans mon drap »; l'autre : « un homme avait un arbre, qui était planté dans sa vigne ».

Il ne faudrait donc pas conclure que nous avons là de vrais passés indéfinis. Tatien traduit mot à mot des textes latins, et c'est à l'imitation de ces textes qu'il a écrit les deux exemples cités.

Au contraire, dès que le texte latin ne contient pas le mot *habere*, dès qu'il s'agit par exemple de traduire un verbe déponent au parfait, Tatien emploie des formes de passé indéfini véritable (cf. Wilmanns, *ibid.*) :

149, 4. Senu nu andero fimui ubar thaz *haben* gistriunit. — Et ecce alia quinque superlucratus sum.

28, 1. Iogiuuelih thie thar gisihit uuib si zi geronne, iu *habet* sia forlegana in sinemo herzen. — Qui uiderit mulierem ad concupiscendum eam, iam moechatus eam in corde suo (Matth., IV, 28).

Cependant, les deux premiers exemples cités (Tat., 151, 7; 102, 2), s'ils ne nous donnent pas, à mon sens, de renseignements sur l'état de la langue au temps de Tatien, permettent de voir comment se sont formés les passés définis allemands : on a réuni, pour en faire une forme verbale, le verbe *habên* et le participe passé qui primitivement n'était employé que comme déterminatif du complément direct. La même chose s'est produite dans le bas latin.

Emploi de eigun *ou de* habên. *Hypothèse d'Erdmann.* — *Eigun* et *habên* servent tous deux d'auxiliaires pour former le passé indéfini. Erdmann (*Syntaxe d'Otfrid*, 2, § 379) cherche à déterminer dans quel cas Otfrid emploie l'un de préférence à l'autre. Suivant son habitude, c'est dans une différence de sens qu'il croit trouver la solution : *habên* conserverait quelque chose de son sens primitif, «posséder», tandis que *eigun* n'aurait plus que le sens pur et simple de l'auxiliaire. Willmanns (t. III, p. 145) semble se ranger à son avis.

Supplétisme rigoureux de eigun *et* habên. — Je crois la vérité plus simple et je n'oserais pas donner une hypothèse personnelle sur une question aussi peu étudiée si *tous* les faits que je connais ne me donnaient raison.

Dans aucun des textes franciques antérieurs à Williram, *habên* n'est employé comme auxiliaire quand on peut employer *eigun*. Voici la liste complète des passés indéfinis franciques (en laissant de côté Tatien, dont les exemples ont déjà été donnés et sur lequel je reviendrai tout à l'heure, et Williram) :

PRÉSENT INDICATIF (PASSÉ INDÉFINI).

Singulier *habên*.	Pluriel *eigun*.
O., I, 5, 39. *Habên* ih gimeinit.	
I, 18, 28. Ih *habên* iz funtan in mir ni fand ih liobes uuiht in thir [1].	
II, 7, 55. In thir *habên* ih mir funtan.	
V, 7, 60. Thaz *habês* thu irfúntan.	O., III, 5, 1. Thaz *eigun* uuir funtan.
	II, 7, 27. Uuir *eigun* funtan.
	II, 7, 44. Uuir *eigun* funtan.
V, 23, 48. Er *habêt* in iz gihéizan.	I, 1, 8. (Si) iz dunkal *eigun* funtan.
V, 19, 1. Thes *habêt* er gimeinit.	
IV, 1, 2. Ther sih *habêt* gieinôt.	
I, 5, 57. Thoh *habêt* er imo irdeilit ioh selbo gimeinit.	
	I, 1, 82. In *eigun* sie iz firmeinit.

[1] Exemple intéressant à cause de la différence entre le prétérit (ih fand) et le passé indéfini.

Singulier *habên.*

I, 12, 13. Niuuiiboran *habêt* thiz lant.

III, 3, 3. Thoh *habêt* er uns gizeigôt ioh ouh mit bilide gibôt.

III, 3, 21. *Habêt*... got... nu ...*gibilidôt.*

H., 114. *Habêt* fora gote than.

III, 17, 13. Thiz uuîb firuuoraht *habêt* ira lîb.

Pluriel *eigun.*

III, 18, 36. Nu genę al *eigun* sus gidân.

I, 25, 11. Uuir *eigun* gisprochan.

I, 18, 11. Uuir *eigun* iz firlâzan.

IV, 19, 67. Thaz *eigut* ir gihôrit.

V, 7, 29. Sie *eigun* mir ginomanan liabon druhtîn minan.

III, 7, 57. Sie *eigun* thaz geuueizit.

V, 23, 61. *Eigun* iz geuueizit, thie man martyra heizit.

I, 1, 76. Si *eigun* sę ubaruuúnnan.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

III, 12, 21. Ir firnoman *eigît* mih.

IMPARFAIT (PLUS-QUE-PARFAIT).

(Toujours *habên.*)

INDICATIF.

O., V, 7, 44. Si iz al irsuachit *habêta.*

V, 7, 44. Si *habêta* inan funtan.

V, 14, 13. Thaz *habêta*... druhtîn ubaruuúntan.

Trier cap., *Leseb.*, XV, 20. Gesunduruth ne *havoda.*

O., III, 20, 88. Uuio siez firnóman *habêtun.*

IV, 6, 48. Sie *habêtun*... iz gimanagfaltôt.

SUBJONCTIF.

O., II, 4, 8. Bisperrit selbo *habêtî.* Glos., I, 716. Daz er sia gisueigit *habetti* (cod. Carolsr. Aug., CLXXVIII, XI^e s.); daz hersiegesueget *habeti* (cod. Mog. non sign., XI^e s.).

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
—	—

Mons. Fr., 24, 27. *Habêtun*
sie danne kabuntanan a der
heaz barrabas[1].

Il semble donc, d'après tous ces exemples, qu'on puisse établir avec quelque vraisemblance le paradigme suivant pour le passé indéfini :

Ih *habên* funtan, O., II, 7, 55.
Thu *habêt* (ir)funtan, V, 7, 60.
*Er *habêt* funtan (cf. er habet giheizan, I, 1, 18).
Uuir *eigun* funtan, III, 5, 1.
*Ir *eigut* funtan (cf. ir firnoman eigit, III, 12, 21).
Si *eigun* funtan, I, 1, 18.
Etc.

Jusqu'à Williram, je ne connais pas d'exception à cette règle, qui repose, il est vrai, presque exclusivement sur des exemples d'Otfrid. Cependant Tatien n'y contredit pas : il n'emploie jamais le pluriel du passé indéfini, et nous ne pouvons savoir s'il n'aurait pas conjugué au pluriel avec *eigun*. De même pour le Trierer cap.

Williram. — Williram, de deux siècles postérieur à Otfrid, ignore *eigun*, même comme auxiliaire, et conjugue même au pluriel avec *habên* (un exemple) :

PASSÉ INDÉFINI.

Ih *haban* geheizzan, 122, 3.
Gesêret habest tu, 63, 1.
Er *habêt* uúndan, 48, 31; 48, 5.
uernoman.
geébenmazzôt, 15, 1.
Sie *hând* (*habant*) geuuorfan, 55, 22.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Ih mih *hâte* genahet, 81, 7[2].

[1] Traduction littérale du latin : habebant vinctum insignem.

[2] Le supplétisme, tel que nous venons de l'établir, a été soupçonné par Grimm (*Deutsch. Gr.*, ed. 1837, t. IV, p. 150). Il se retrouve, en dehors du francique, dans les plus anciens textes bavarois et alamans. Les premières exceptions se rencontrent dans :

Sangall. Gl. und B., *Denk.*, II, 219, 13, 22, 45; 292, 44 (XI^e siècle?).
Benedictbeurer Gl. u. Beicht., *Denk.*, III, 319, 35; 314, 92; 315, 98, 116.
Wessobrunner Gebet, *Denk.*, II, 310, 33.

Voir Dieninghoff, *Die Umschreibung aktiver Vergangenheit mit dem Participium Praeteriti im Ahd.*, Dissert. Bonn, 1904.

Il ne nous reste plus à mentionner que trois emplois de quelque importance de *eigun* et de *haben* :

1° *Eigun* dans le sens de «contenir» correspondant à *bihabên* :

O., V, 12, 5. *Eigun* uns mihilaz giberg.
H., 89. Thio buah *eigun* thaz. — Les livres racontent...
Cf. III, 2, 18. Bihabèt thaz in uuorolt est.
Tat., 45, 4. Uuazzarfaz thiu bihaben mohtun zuei mez.

2° *Eigun* et *habên* suivis du double accusatif dans le sens de «tenir pour» :

Tat., 123, 2. Omnes habent Johannes sicut prophetam. — Alle *habent* Johannem samaso uuîzagon.
125, 3, 4. Rogo te, *habe* me excusatum. — Ih bitu thih, habe mih gisihhorotan. Etc.
O., IV, 10, 12. Thaz *eigît* ir giuuissaz.
V, 6, 32. Sie *eigun* giuuissi thaz sîn irstantnissi (mot à mot Sie halten seine Auferstehung für eine Gewissheit).

Remarque. — On trouve aussi dans ce sens *habên* + datif avec *zu* :

Fränkisch. Taufgel., *Leseb.*, XII, 5. Forsahhistû... dèn gotum thie im heidene man... zi gotum *habênt*.

3° *Eigun* et *habên* suivis d'un infinitif avec ou sans *zu* pour indiquer une action future :

Weiss. Kat., *Leseb.*, IX, 101. Alle man ci arstandanne *eigun*.
Tat., 108, 7. Ih *haben* toufi gitoufit uuerdan. — Baptismum habeo baptizari.
138, 8. Simon, ih *haben* thir sihuuaz ci quedanne.
173, 1. Noh nu *haben* ih iu managu zi quedanne.
O., V, 19, 2. Zi sorganne *eigun* uuir.

Conclusion. — *Eigun* n'existe plus dans Williram. Je ne crois pas qu'il faille ici chercher, comme pour Tatien, de raisons spéciales. Peut-être, en francique de l'Est, le mot était-il un peu plus rare qu'en francique rhénan. En tout cas, sa disparition n'a rien qui puisse étonner. Bien loin de l'aider à se maintenir et de lui communiquer une vie nouvelle, son emploi comme auxiliaire rendait plus sensible la difficulté d'employer ce verbe, dont il ne restait que sept formes. Des écrivains rigoristes comme Otfrid ont pu sans doute conjuguer *ih habên funtan*, *uuir eigun funtan*, mais l'usage populaire a dû très tôt simplifier cette conju-

gaison incommode. Cela était d'autant plus facile que *habên*, au moins dans le sens de «tenir», de «halten für», avait même dans Otfrid les formes du pluriel. *Eigun* comme auxiliaire ne pouvait pas résister à la concurrence de *habên*.

Il ne le pouvait pas non plus comme verbe indépendant, car son emploi se trouvait plus restreint, par suite moins fréquent que celui de *habên*; d'autant moins fréquent, à proportion qu'*habên* devenu l'auxiliaire normal du passé indéfini fut, au moment où le passé indéfini entre définitivement dans l'usage (XI^e^-XII^e^ siècles), l'un des verbes les plus employés de la langue [1].

CONCLUSION.

Dès Otfrid, en tout cas dès Williram, on peut déjà faire le départ entre les prétérito-présents «viables» et ceux destinés à disparaître : *muaz*, *mag*, *tharf*, *scal* sont déjà dans Otfrid aussi riches de nuances qu'ils le peuvent être en allemand moderne. *Kann*, dans Williram, les a déjà égalés. A la fin de la période que nous venons d'étudier, tous ces verbes ont acquis cette souplesse qui leur permet à l'occasion de se fondre avec l'infinitif qui les suit pour former véritablement un seul verbe. Leur sens seul évoluera encore. *Tharf*, employé seulement dans les phrases négatives, y prendra définitivement le sens de «j'ai le droit». Alors et à ce moment seulement, c'est-à-dire en moyen-haut-allemand, il forcera *muaz* à évoluer lui aussi. *Kann*, après avoir longtemps été synonyme de *mag* et lui avoir été uni dans mainte formule (*kan* unte *mag*), forcera à la fin ce dernier à renoncer en sa faveur au sens de «pouvoir» pour se limiter à l'expression du potentiel et de l'optatif. Nous avons vu le germe de tous ces changements, qui s'accompliront surtout à la fin du moyen âge. Dans l'ensemble, l'emploi des prétérito-présents «viables» est donc, dans les derniers textes du francique, ce qu'il est en allemand moderne. Seul *scal* perdra en partie son emploi d'auxiliaire du futur.

A côté de ces prétérito-présents devenus auxiliaires de mode, nous avons étudié ceux qui ne pouvaient pas le devenir. *Gitar* s'accompagne, il est vrai, de l'infinitif, mais son sens est, dans les seuls textes où nous l'avons rencontré, trop net, trop précis pour qu'il puisse devenir un auxiliaire; il disparaîtra donc. *An* et *doug*, eux, n'admettent pas comme complément l'infinitif; ils

[1] *Eigun* semble avoir subsisté jusqu'à nos jours dans certaines expressions dialectales : Gotthelf donne encore «dankeigi» (habe dank!) comme une forme usitée de son temps.

disparaîtront donc dès que des formes faibles auront été créées pour les remplacer. Encore les trois verbes précédents n'ont-ils pas, en francique du moins, de verbe qui puisse les supplanter, mais *ganah* et *eigun*, au contraire, seront rapidement éliminés par la concurrence de *genuch uuesan* et de *habên*.

On peut donc voir d'après l'étude qui précède que le sort des prétérito-présents a été déterminé comme par une loi générale. Ceux-là seuls survivent qui purent devenir assez tôt, dès l'ancien-haut-allemand, auxiliaires de mode. Les autres disparaissent d'autant plus vite qu'il existe à côté d'eux des verbes réguliers pouvant les remplacer.

A côté de ces conclusions générales, un point qui tient de moins près à notre étude, mais qui n'en offre pas moins quelque intérêt, a pu être établi : c'est celui qui touche le paradigme véritable du passé indéfini en vieux-haut-allemand.

J. Barat.

NOTES

SUR

LA FIXATION DU LATIN CLASSIQUE.

II

LE VOCABULAIRE [1].

De Plaute à Cicéron, période pendant laquelle achève de se fixer à Rome une *κοινή* littéraire, le matériel de la langue se transforme, du fait que les différents types de formations gagnent, perdent du terrain, changent de valeur ou de signification : un suffixe *-itiēs* tend à disparaître, au point que César n'en offre plus que deux exemples (cf. p. 147); un suffixe *-itās* prend une telle extension qu'il sera chez Cicéron presque le seul à fournir des mots nouveaux (*insanitas*, *Tusc.*, III, 5; *mulierositas*, *ibid.*, IV, 11; *aequabilitas*, *Nat. D.*, I, 109; *beatitas*, *ibid.*, I, 95; *qualitas*, *Acad.*, I, 24; cf. les innovations plaisantes : *Appietas*, *Lentulitas*, *Fam.*, III, 7, etc.).

Certaines formations, sans être en progrès ni en recul, tendent à se fixer aux dépens de formations concurrentes : la langue classique n'a presque plus de doublets, tandis qu'au contraire les formes interchangeables abondent chez les auteurs anciens; cf. dans le chapitre de Nonius intitulé « De honestis et ueterum noue dictis » les nombreux synonymes en *-itas*, *-itudo*, *-itio*, *-entia* que fournissent les citations de Pacuvius, Accius, Turpilius, Plaute (cf. sur ce mélange des suffixes : M. Pokrowskij, *Matériaux pour l'histoire de la langue latine*, Moscou, 1898, et : *Zur lateinischen Wortbildungslehre*, *Arch. f. lat. Lex.*, 1908, p. 361 et suiv.).

Il y a ainsi, des origines au 1er siècle, une évolution du vocabulaire, que Quintilien signalait déjà : « prope totus mutatus est sermo » (*Inst. Orat.*, VIII, 3, 26); cf. Fr. Stolz, *Historische Gram-*

[1] Cf. sur la phonétique : *Mém. Soc. Ling.*, XVII, 1911, p. 266 et suiv.

matik, en particulier p. 40; Id., *Geschichte der latein. Spr.*, 4e édit., 1909; A. Stewart, *A study in Latin abstract substantives*, New-York, 1910; et, en ce qui concerne les substantifs : Meyer-Lübke, *Zur Geschichte der latein. Abstracta*, *Arch. f. lat. Lex.*, XIII, 1893, p. 313 et suiv.; Th. Boegel, *De nomine uerbali latino* (*Jhb. f. cl. Phil.*, XXVIIIe Supp. Bd., 1903, p. 56-179). Pour expliquer cette évolution, on invoque diverses influences : tantôt celle du parler vulgaire (Th. Cooper, *Wordformation in the Roman sermo plebeius*, New-York, 1895), tantôt celle de la langue des lettrés (E. Norden, *Die antike Kunstprosa*, 2e éd., 1910), ou plus spécialement de la langue des poètes (H. Ploen, *De copiae uerborum differentiis inter uaria poesis rom. antiq. genera intercedentibus*, Diss., Argent., 1882)[1].

A. Accidents historiques.

Du fait que la fixation du vocabulaire latin coïncide avec le développement de la littérature et en particulier d'une poésie très artificielle, il devait résulter en effet divers accidents capables de contrarier le développement normal de la langue. L'affectation inséparable du métier d'écrivain et le souci du style noble, l'imitation réfléchie et la recherche de l'expression conduisent à préférer et parfois à remettre en honneur une formation désuète. Ainsi les formes *sanctitudo* et *duritudo* qu'Aulu-Gelle trouve chez Claudius Quadrigarius et chez Caton avaient à ses yeux plus de prestige que leurs synonymes récents en *-tās* (« maioris dignitatis », XVII, 2, 19-20). On sait que les doublets en *-ities* des substantifs en *-itia* tendent de bonne heure à disparaître : *tristities* fait à l'accusatif *tristitiem* (Tér., *Ad.*, 267, leçon de A^1), mais au génitif *tristitiae* (*And.*, 235); *nequities* (*Ad.*, 358) fait *nequitiae* (Plaute, *Cas.*, 161); *blandities* (Caecilius) fait à l'ablatif pluriel *blanditiis* (Tér., *Hec.*, 68); mais les formes en *-ities* subsisteront pourtant, et garderont le prestige de l'ancienneté : « *amicities*, ut *planities*, *luxuries*, *mollities*, et similia, ueteri dignitate » (*Plin. serm. dub.*, *Char. gramm.*, I, 118, 15); à côté de *canitia*, *canities* apparaîtra comme recherché et poétique : « poetico decore in leuitatem soni corrupta est; porro prosae orationi cum poetica mollitia parum conuenit » (*ibid.*, I, 57, 4); aussi c'est la forme qu'emploie Virgile. Le seul exemple de *amarities* est chez le poète Catulle; *blandities* ne se trouve chez Cicéron qu'en dehors des Lettres, et dans la littérature postérieure la plupart des formes

[1] Ces diverses études sont fondées soit sur les relevés lexicographiques de Paucker (sans références), soit sur les index spéciaux, en particulier : H. Rassow, *De Plauti substantiuis*, ex : *Jahrb. f. cl. Philol.*, XVIIe Suppl. Bd., 1881); S. Slaughter, *Substantives of Terence*, Boston, 1891; G. N. Olcott, *Studies in the Wordformation of the Latin*, Rome, 1898.

en *-ities* sont chez Apulée, imitateur prétentieux de la langue ancienne (cf. les relevés dans Cooper, p. 49). C'est seulement grâce à une affectation d'archaïsme que cette formation en apparence peu viable se trouvera conservée jusqu'à la fin de la latinité.

Des deux suffixes théoriquement interchangeables *-men et -mentum*, il est de toute évidence que les poètes et les écrivains amateurs de style élevé préfèrent le premier (cf. Cooper, p. 84 et suiv.). Les comiques fournissent 24 exemples seulement de *-men* pour 52 de *-mentum*, tandis que les tragiques emploient ces deux suffixes dans la proportion inverse de 18 à 3, Lucrèce dans la proportion de 26 à 13 (Ploen, p. 38). Il suffit, pour rendre compte du fait, de noter que le suffixe *-men* est le plus ancien (dans presque tous les exemples de Plaute il s'attache directement à la racine), tandis que *-men-tum* est un élargissement postérieur, qui s'ajoute d'ordinaire au thème verbal, le plus souvent à un thème de dénominatif, quelquefois même à un thème nominal (cf. Corssen, *Kritische Nachträge z. latein. Formenl.*, p. 127 et suiv.); *-men* apparaissait comme une survivance, *-mentum* comme une formation vivante qui pouvait servir à l'occasion à rajeunir de vieux mots : cf. *mouimentum*, *pulpamentum* à côté de *momentum*, *pulmentum*. Il était dès lors naturel que la formation stérile *-men* apparût à côté de la formation féconde *-mentum* comme plus vénérable. Si Plaute semble une fois préférer la première, c'est pour mettre le mot *cognomen* au lieu de l'habituel *cognomentum* dans la bouche d'un parasite qui affecte plaisamment la grandiloquence :

Capt., 877 et s. : Ita me amabit sancta Saturitas,
Hegio, itaque suo me semper condecoret *cognomine*,
Vt ego uidi!

Lucrèce préfère *momen* à *momentum*; Festus (386) note le caractère poétique de *regimen* à côté de *regimentum*. Cicéron, César et Salluste ne connaissent pas la première de ces deux formes, et Tite Live, le premier prosateur qui l'emploie, semble l'emprunter à Ennius (G. Stacey, dans *Archiv. f. lat. Lex.*, X, p. 23 et 63). Après les poètes, les prosateurs de l'Empire, en affectant d'employer le suffixe ancien *-men*, le rendront à son tour productif, et susceptible de s'attacher à toutes sortes de thèmes. Mais leur influence n'ira pas jusqu'à l'imposer à la langue commune, et ils ne lui rendront qu'une vie factice. Les dérivés romans de mots en *-men* ne sauraient faire illusion, car ils ont tous un caractère technique, par suite artificiel : *examen* = essaim, *alumen* = alun, *materiamen* = merrain, *leuamen* = levain, etc.

L'influence de la langue écrite a été dans d'autres cas plus tyrannique encore. A partir d'Ennius, le vocabulaire latin doit

s'accommoder de la métrique dactylique; dès ce moment sont menacés les suffixes qui déterminaient la présence d'une brève entre deux syllabes longues : *māgnĭtūdo* devenait impossible; on essaya de *māxĭmĭtas*; *ēlŏquēntia* dut céder le pas à *ēlŏquĭum* (Weise. *Charakteristik der lat. Spr.*, 3e éd., p. 99). Cette difficulté se présenta en particulier pour les noms d'action si fréquents en *-tiō*; type *fāctĭō* ou *cogitātĭō*. Il fallut donc trouver pour la poésie une formation synonyme; de là la concurrence entre les mots en *-tus* et les mots en *-tiō*.

Ces deux catégories de substantifs n'ont pas eu même valeur en latin ancien; on se demande comment M. Stewart (p. 139) peut dire que dans Plaute et Térence elles ne semblent pas différenciées. Parfois il y a entre les deux formes correspondantes une différence de sens pure et simple : *censio* (*Aul.*, 601) signifie un arrêt, et *census* (*Trin.*, 494), un recensement; — *captio* (*Most.*, 922) = tromperie, *captus* (*Ad.*, 480) = capacité, mesure, habitude; — *quaestio* (*Most.*, 1092) = torture, *quaestus* (*ibid.*, 1107) = gain; *oratio* (*Bacch.*, 37) = la parole, *oratus* (*Cas.*, 775) = une prière. D'autres fois, il y a entre les deux mots différence du concret à l'abstrait : *cantio* (*St.*, 707. 760, 768) = une chanson, *cantus* (*Cas.*, 779) = le chant.

Mais surtout le substantif en *-tiō* est susceptible de conserver une valeur verbale que le substantif en *-tus* n'a pas[1]. On connaît les formules dans lesquelles un substantif en *-tiō* accompagné du verbe «être» a la valeur d'une forme personnelle du verbe correspondant, et peut même être accompagné d'un régime :

Tru., 622-623 : Quid tibi huc *uentio est*? Quid tibi hanc *aditio est*?
Quid tibi hanc *uotio est*, inquam, amicam meam?

On sait que dans cet emploi le substantif en *-tiō* a gardé parfois un sens complexe qui fait nettement apparaître sa valeur verbale : il correspond à peu près en tant que substantif à ce qu'est le participe en *-ndus* en tant qu'adjectif; cf. dans l'exemple précédent «quid tibi hanc aditio est? = quid tibi haec adeunda est?». C'est un emploi dont même la langue classique semble avoir conservé le souvenir : Cicéron, *Nat. D.*, II, 48, 124 : Est etiam *admiratio* nonnulla in bestiis aquatilibus = Sunt nonnulla admiranda in... (cf. une interprétation différente dans : J. Lebreton, *Ét. sur la langue et la gramm. de Cicéron*, p. 50).

Le substantif en *-tiō* semble donc avoir passé par un stade où il était bien moins un substantif réel qu'une forme nominale du

[1] Tout autre est le rapport des deux suffixes en indo-européen; cf. A. Meillet, *Introd.*, 3e éd., p. 255; c'est skr. *gán-tu-ḥ* qui correspond pour le sens à lat. *i-ti-ō*.

verbe, comparable au participe ou au gérondif. C'est ce qui explique qu'à côté de *quaestio*, véritable substantif = torture, on pourra avoir *quaestio*, substantif verbal qui répondra au sens usuel de *quaerere* : *Per.*, 51, cauc tuas mi in quaestione! = «prends garde que je n'aie pas à te chercher!» A côté du substantif *cantio* = une chanson, on aura le verbal *cantio* = le chanter, comme à côté de *oratio* = un discours, le verbal *oratio* = le discourir :

Bacch., 37-38 : Pol magi' metuo ne defuerit mihi in monendo *oratio*.
— Pol quoque metuo lusciniolae ne defuerit *cantio*.

Cf. encore, à côté de *censio* = «arrêt», *censio* = l'action de «*censere*» :

Rud., 1272-1273 : Censeo... Censeo.
— ...Ne *censionem* semper facias.

C'est cette valeur verbale que conservera toujours le substantif en *-tiō*; dans le latin impérial *consilium defectionis* ab Romanis (*Liu.*, XXIII, 2, 5) sera encore synonyme de *consilium deficiendi*. C'est enfin la valeur qu'a conservée la formation ancienne en *-ti-*, fixée dans les adverbes en *-tim*; cf. sur leur emploi quasi transitif : A. Funck, *Die lat. Adv. auf* -tim (*Archiv*, VIII, p. 77 et suiv.).

Tout autre est la valeur des substantifs en *-tus*; ils correspondent la plupart du temps à des verbes intransitifs : *strepitus*, *crepitus*, *sonitus* (groupés dans un vers, *Amph.*, 1062), *gemitus*, *screatus*, ...*risus* (groupés dans un vers, *Heaut.*, 373), *abitus*, *abortus*, *aduentus*, *anhelitus*, *casus*, *ortus*, *uictus*, *coetus*, *commeatus*, *conatus*, *concursus*, *conuentus*, *euentus*, *fremitus*, *luctus*, etc. Mais ce qui est peut-être plus remarquable encore, c'est le nombre des cas où le substantif en *-tus* répond à l'emploi absolu d'un verbe transitif : *gestus* correspond pour le sens à (*se*) *gerere*; *habitus*, *cultus*, à (*se*) *habere*, (*se*) *colere*; *motus* à *moueri*; *exercitus* à *exerceri*[1]; *uestitus*, *ornatus*, à *uestiri*, *ornari*; *uorsus*, *tractus*, à *uorti*, *trahi*; *flexus* à *flecti* (cf. Wölfflin, *Der reflexive Gebrauch d. Verba transit.*, *Archiv*, X, p. 5); *receptus* = la retraite, à (*se*) *recipere* (*ibid.*, p. 2); *cinctus* à (*se*) *accingere* (*ibid.*, p. 3); *tonsus* (Plaute, *Amph.*, 444) = la coiffure, à *tondi* (cf. Varron, *R. R.*, I, 37 *tondens* = se faisant couper les cheveux); *actus* = la poussée, répond dans Virgile (*Aen.*, XII, 687) au sens de *agi* : «fertur magno mons improbus actu»; — *iactus*, au sens de (*se*) *iacere*, que rappelle encore l'adjectif substantivé *iaculus* (*serpens*); cf. *Georg.*, IV, 528 : «se iactu dedit aequor in altum». On notera les oppositions : *pastio* = action de faire

[1] *Exercitio* dans le fragment de Caton qui embarrasse M. Boegel (p. 138) semble bien être transitif : il s'agit de *exercitio hominum* et de *exercitio ferri* = le fait de manier les hommes, le fait de manier le fer.

paître (Varron, *R. R*, II, 2, 7 et *passim*), et *pastus* = action de paître (*ibid.*, 10); *statio* = l'établissement d'un poste (sens de *sistere*), et *status* = l'état où l'on se trouve (sens de *stare*); *natio* = la génération, répond à *gigno* (cf. Cic., *N.D.*, III, 18, 47 : «dea ...quae quia partus matronarum tueatur, a nascentibus Natio nominata est»; cf. encore Ps.-Victorin., *De phys.*, 2; Cass.-Fel., 26, p. 43); *natus* = la naissance, répond à *nascor*, par exemple dans l'expression *maior natu*; *raptus* peut avoir le sens correspondant à *rapi* = se hâter («raptus runcinarum» = les passes du rabot, Plin. M., XVI, 82, 1), mais non pas *raptio*; *auctus* répond à *augeri*, *auctio* à *augere*; etc.

En latin classique, la différence entre le substantif en *-tiō* et le substantif en *-tus* se marque encore dans la construction : tous les deux peuvent être accompagnés d'un déterminant au génitif, mais la valeur verbale du nom en *-tiō* se reconnaît à ce qu'il se construit avec le génitif du régime, tandis que le nom en *-tus* se construit avec le génitif du sujet. Autrement dit, l'un est normalement destiné à la construction objective, l'autre à la construction subjective. C'est une règle absolue dans Plaute : M. Blomquist (*De genetivi apud Plautum usu*, Diss. Helsingfors, 1892), a relevé tous les emplois plautiniens du génitif; dans la catégorie du génitif objectif (p. 111 et suiv.), on ne trouvera pas un exemple réel de substantif en *-tus*. En effet dans la phrase citée p. 113 :

Poen., 838 : ita *uinariorum* habemus nostrae *dilectum* domi

il est évident qu'on n'a pas plus un génitif objectif («uidetur pro g. o. habendum esse», Blomquist) que dans le tour français «un choix de flacons».

Il en est de même pour l'exemple :

Merc., 832 : *Vsus fructus uictus cultus* iam mihi *harunc aedium*
Interemptust interfectust alienatust.

Le rapport de *usus fructus cultus* à *aedium* est nécessairement le même que celui de *uictus*, qui ne saurait être un rapport objectif : *usus aedium*, c'est l'usage qu'on peut tirer de la maison (génitif subjectif); ce sens est particulièrement clair dans :

Most., 113 : Nequior factus iam est *usus aedium*

où il est expliqué par la phrase correspondante :

Most., 145 : Ego sum *in usu* factus nimio nequior.

C'est à *usura* qu'est réservée la construction objective :

Amph., 108 et 1135 : usuram corporis.

En regard de ces exemples non probants[1] on notera la fréquence de la construction objective avec les substantifs en *-tiō* : «pueri suppositio, argenti circumductio, conlatio malitiarum, consultatio nuptiarum, distractio uoluptatum, rerum optio, ratio fabricarum».

En latin classique, la différence apparaît encore nettement, ainsi dans la phrase du *Pro Archia*, 4, citée par M. P. Lejay en note de la *Syntaxe* de Riemann (5e éd., p. 100, n. 2) : ut exspectationem *ipsius aduentus admiratioque* superaret; «entendez : Archias aduenit et admirantur Archiam»; cf. aussi *Pro lege Manilia*, 11, 30 : quod bellum *exspectatione eius* attenuatum est, *aduentu* sublatum. Sénèque distingue encore *actus* = l'état de sujet agissant (*De Otio*, 1, 4, «in actu esse»), de *actio* = le fait de faire quelque chose (*ibid.*, 4, 2, «actio rerum»; cf. dans Cicéron «actio gratiarum»). Nonius, dans son chapitre *De indiscretis generibus*, met en regard divers substantifs en *-tus* et en *-tiō*, sans voir entre eux aucune différence de sens. Or, dans presque tous les exemples empruntés à Cicéron, c'est le substantif en *-tus* qui est préféré quand il doit être construit ou absolument ou avec le génitif du sujet : p. 191, «locorum admonitu»; p. 203, «quorum est incertus dominatus»; p. 206, «qui in famulatu fuerint»; — tandis que le substantif en *-tiō* est construit soit avec le verbe *facere* de manière à constituer une expression verbale : p. 222, «facit reversionem»; p. 209, «intuitio facta est» (mais, *ibid.*, «intuitus patris»); — soit avec le génitif de l'objet : p. 191, «fabellarum auditione»; p. 201, «mortis dolorisque contemptio, dolorum laborumque contemptio, mortis dolorumque contemptio»; p. 203, «omnium rerum humanarum contemptio, pecuniae debitio»; p. 206, «ignoratio stirpis».

On peut retenir comme particulièrement probant l'exemple suivant (p. 206) :

Flexus, genere masculino. Virgilius Georgicorum lib. I [u. 244] :

«Maximus hic *flexu* sinuoso elabitur anguis.»

Feminino. Cicero in Oratore [c. 18] : «Quum alter alteri obicit *uocis flexiones*». Idem in eodem [ibid.] : «Se ipse moderans et uirili *laterum flexione*».

Dans le premier cas, *anguis flectit*; dans les deux autres cas, *orator flectit uocem*.

[1] On suspectera dans *Merc.*, 847, le texte de Camerarius : «eorum (sodalium) inuentu», qui n'est celui d'aucun de nos manuscrits. — On évitera aussi de confondre les deux formations *-teu-* et *-tūt-*; la construction de *seruitus* dans *Amph.*, 166 : opulento homini seruitus = le fait de servir un maître opulent, est comparable à celle d'un mot en *-tiō*; cf. par exemple : obtemperatio legibus (Cic.).

Le français nous a naturellement habitués à négliger cette distinction, puisque, les noms d'action ayant perdu toute valeur verbale (cf. par exemple l'impossibilité de dire : « notre séparation *de* nos amis, la compassion *aux* souffrances d'autrui », ou : « la division des ennemis » dans le sens de : « le fait de les diviser »), la notion de rapport subjectif et objectif est abolie.

Donc en latin, d'après ce qui précède, un substantif *cantus* n'éveille que la notion du chant, un substantif *cantio* éveille l'idée de quelqu'un qui chante quelque chose. Cette valeur intransitive du substantif en *-tus* peut servir à expliquer l'emploi du supin en *-ū* : on sait que cet emploi est limité à peu près exclusivement au type de phrase *facile dictu*, *foedum inceptu*, c'est-à-dire à des cas où l'idée verbale est si effacée que telle langue peut hésiter entre la forme active et la forme passive de l'infinitif : ἄξιος θαυμάσαι ou θαυμασθῆναι.

Il est vrai qu'une autre forme du substantif en *-tus*, le supin en *-um*, possède la rection verbale, mais peut-être n'est-ce là qu'un enrichissement secondaire. On a dit d'abord *dare nuptum*, *ire uisum*, comme on disait *infitias ire*, puis l'habitude s'est perdue d'analyser cette périphrase formée d'un verbe de mouvement et d'un accusatif de but; elle est apparue comme une expression verbale dans laquelle la valeur de l'élément nominal était oubliée : il n'était en somme pas plus difficile au substantif en *-tus*, une fois entré dans une forme périphrastique de la conjugaison, d'acquérir un régime, qu'il ne l'a été par exemple aux adjectifs verbaux en *-ndus* ou en *-tus* (cf. K. Brugmann, *Indog. Forsch.*, V, en part. p. 132 et suiv.). La construction de *se perditum it* n'est ni plus ni moins anormale que celle de *se ultus est*. En slave, le supin, qui s'explique aussi comme un accusatif de direction, n'a pris la rection verbale (accusatif) qu'après la rection nominale (génitif); cf. W. Wondrák, *Vergleichende slavische Gramm.*, 2e éd., II, p. 592 [1].

Mais, si la valeur du substantif en *-tus* a été à l'origine telle qu'elle vient d'être définie, il est certain qu'elle s'altéra assez vite. Deux causes importantes de transformation devaient intervenir.

La première tient à l'instabilité en latin ancien du suffixe *-teu-*. A toutes les époques de la latinité, les mots de la 4e déclinaison tendaient à passer à la seconde, et cette confusion a abouti à l'élimination à peu près complète des mots à génitif en *-tūs*, type *euentus* > *euentum* (cf. C. Collin, *Zur Geschichte der Nomina*

[1] On peut aussi voir dans le supin transitif une survivance d'une époque où la formation en *-tus* n'aurait pas encore eu sa valeur intransitive et absolue (suggestion de M. A. Meillet); ce serait là l'état indo-européen (cf. l'infinitif sanskrit en *-tum*); peut-être pourrait-on expliquer ainsi l'exception embarrassante que constitue le génitif objectif *aquae ductus*.

actionis in Romanischen, *Arch. f. lat. Lex.*, XIII, p. 460 et suiv.). Les deux déclinaisons ont au singulier même nominatif et accusatif, même génitif à date ancienne; Plaute décline *gemiti*, *quaesti* (Blomquist, p. 1), et Térence ne semble pas non plus connaître le génitif en *-tūs*; ce sont les copistes qui l'ont rétabli là où on le rencontre dans les manuscrits : *Ph.*, 154 *aduenti D G* (*aduentus* D^2 G^2); *Hec.*, 836 *quaesti* est la leçon de tous les manuscrits, confirmée par Charisius; de même *ornati And.*, 365, et *tumulti Eun.*, 237; *fructi Ad.*, 870 est la leçon de *A*, de même que *quaesti Hec.*, 735. Au datif singulier, la langue hésite entre *-uī*, *-ū*, et la désinence de 2e déclinaison *-ō* (A. Ernout, *Indog. Forsch.*, XXVI, 2, 1909, p. 91-93). Enfin le datif-ablatif pluriel tendait phonétiquement à se confondre avec le datif-ablatif des thèmes consonantiques de la 3e déclinaison; on ne distinguait pas dans la prononciation entre *-ubus* et *-ibus*; seule une orthographe conventionnelle permettait de différencier *artubus* et *artibus*, *partibus* et *partubus*, *manibus* et *manubus*, etc. (cf. *Mém. Soc. Ling.*, XVII, p. 278).

Il y avait là une cause de caducité pour les noms d'action en *-tus*; aussi a-t-on l'impression parfois qu'ils ont une déclinaison défective, complétée par des formes empruntées à la 2e et à la 3e déclinaison : *euentus*, *-us* a pour pluriel : *euenta*, *-orum*, *-is*; *concursus*, *concursiones* (Cicéron, *De Fin.*, I, 6); *compressus*, *compressiones*; *risus*, *risiones* (Boegel, p. 126-126); *partus*, *partionis*; *abortus*, *abortionis* (Boegel, p. 131); enfin c'est un fait bien connu qu'un grand nombre de substantifs en *-tus* ne sont attestés qu'à l'ablatif singulier : «facere aliquem *iussu*, *impulsu*... alicuius» (Cooper, p. 19).

Mais un accident historique est venu imposer au latin l'obligation de conserver cette formation instable et même d'en étendre l'emploi aux dépens de la forme concurrente en *-tiō*. En vertu même de leur valeur verbale, les mots en *-tiō* étaient peu aptes à prendre une signification concrète; ils convenaient à l'expression abstraite de l'idée, non pas à la peinture de la réalité: ils sont prosaïques, et les poètes devaient répugner à s'en servir. A cette raison de principe s'en ajouta bientôt une plus forte encore : le suffixe *-tĭō* déterminait presque toujours la présence d'une brève entre deux longues, d'où l'impossibilité de l'admettre dans la poésie dactylique : on n'en trouve que cinq exemples dans Virgile. M. H. Ploen, qui a eu la patience de recenser le vocabulaire des poètes antérieurs à Virgile, trouve pour les substantifs en *-tiō* et en *-tus* chez les poètes dramatiques une proportion de 141 à 188, et chez un poète dactylique (Lucrèce) une proportion de 5 à 110 (Ploen, p. 38). C'est une véritable violence que les poètes sont obligés de faire à la langue : Livius Andronicus pouvait

employer un mot comme *mēntĭōnem* (*Od.* 12 [13]); Naevius, *expedītĭōnem* (*Bell. Poen.*, 20 [35]); Ennius ne le pourra plus. Rien de plus net que la différence entre *occāsus* = le coucher (d'un astre) et *occāsĭō* = l'occasion; qu'importe? ne pouvant faire entrer la seconde forme dans son vers, Ennius par trois fois emploiera la première avec le sens de la seconde. Si Catulle emploie nombre de substantifs en *-tiō* dans ses poésies légères, tandis qu'il innove des mots en *-tus* dans ses grands poèmes (Ploen, p. 43), c'est que ces derniers sont en hexamètres dactyliques. Cf. encore l'usage de Lucrèce (Wolff, *De Lucreti uocabulis singul.*, Diss. Halle, 1878, p. 24), d'Ovide (Linse, *De P. Ou. Nas. uerborum inuentore*, p. 28 et suiv.); cf. Cooper, p. 17 et suiv.

Adoptées par le vers de la grande poésie, les formes en *-tus* devaient devenir de ce fait une marque distinctive du style noble, et là même où elles ne s'imposaient pas, dans la versification iambo-trochaïque, les poètes tragiques affecteront de les employer : tandis que les comiques ne marquent aucune préférence (123 *-tiō* pour 125 *-tus* d'après Ploen, p. 43), les tragiques ont 63 mots en *-tus* pour 18 à peine en *-tiō*. Enfin, à l'époque où la prose adoptera divers procédés de la langue poétique (cf. Skutsch, *Die latein. Spr.*, *Kultur der Gegenwart*, I, 8, p. 432), l'emploi des mots en *-tus* se généralisera chez tous les écrivains : Tite-Live, Tacite, Pline, Quintilien, Sénèque. Sur 20 doublets attestés, Plaute employait 12 fois le mot en *-tiō*, 8 fois le mot en *-tus*; Cicéron renverse la proportion : $8 < 12$, et le latin impérial va bien plus loin encore : $5 < 15$ (Collin, p. 459). En même temps que l'emploi se généralise, la déclinaison se fixe et s'enrichit : le génitif en *-ūs* se substitue au vieux génitif en *-ī* qui était commun à deux déclinaisons; le datif en *-uī* supplante la forme en *-ū* qui était commune à deux cas, et l'on n'a bientôt plus de scrupule à employer les formes si rares à date ancienne de génitif et de datif-ablatif pluriel (Cooper, p. 19).

Enfin la synonymie des mots en *-tus* et des mots en *-tiō* s'affirme de plus en plus : deux termes aussi différents que *actus* et *actio* (cf. p. 152) sont à peu près confondus à partir d'Ovide (cf. l'observation et les exemples du *Thesaurus*, s. u.). Cicéron disait encore correctement *adfectio animi* = « quod adficit animum », et il n'emploie qu'une fois la forme *adfectus*; mais cette dernière forme est celle des poètes : les prosateurs l'adopteront à partir de Sénèque, et Aulu-Gelle (I, 26, 10) considérera les deux mots comme synonymes : « (πάθη) quas latini philosophi *affectus* uel *affectiones* appellant ». De là la peine qu'ont éprouvée les grammairiens modernes à établir entre les deux catégories de formes une différence de signification; cf. R. Kühner, *Ausführl. Gramm.*,

2e éd., 1912, I, p. 964 : « Abstracta auf *-tio* . . . welche . . . eine Handlung als geschehend, zuweilen jedoch auch ein durch die Handlung Bewirktes, ein Ergebniss bezeichnen »; — et p. 968 : « Die neben Verben bestehenden Substantive (auf *-tus*) drücken eine vollendete Handlung oder Wirkung oder einen Zustand, zuweilen jedoch auch wie die auf *-tio* eine Handlung als geschehend aus ».

D'autre part, cette concurrence victorieuse et cette espèce de vulgarisation du suffixe *-tus* a pu faire croire parfois qu'il représentait une formation populaire en regard de la formation plus savante *-tiō* (Olcott, p. 34 et suiv.). Mais ce qui a sans doute fait illusion, c'est la langue des inscriptions, dans laquelle M. Olcott est trop porté à voir une image du parler courant. En fait, les écrivains de basse époque qui sont pénétrés de vulgarisme ne risquent guère de nouveaux mots en *-tus* (Collin, p. 459), et le sort de ce suffixe est lié au sort de toutes les formations artificielles du latin littéraire : les noms d'action en *-tus* n'auront presque pas de dérivés dans les langues romanes (cf. Collin, p. 453 et suiv., répondant à M. Meyer-Lübke, *Gramm. der roman. Sprachen*, II, p. 526).

B. Groupement des suffixes.

Indépendamment des déviations qui comportent une explication historique, l'élaboration du vocabulaire latin a été soumise à des actions internes et proprement linguistiques, dont une des plus importantes semble être la tendance au « groupement ».

Groupement selon le sens.

On a souvent noté l'importance de l'idée de « séries » ou de « couples » dans la constitution du vocabulaire : cf. le groupe des noms de parenté en *-ter-* en indo-européen, le type de fr. *septentrional*, *méridional*, etc. En latin, un suffixe *-nus* s'attache à un thème en *-ter-* ou *-ro-* pour former des adjectifs qui expriment la localisation dans le temps ou dans l'espace : *nocturnus*, *diurnus*, *ueternus*, *modernus*, *aeternus*, *sempiternus*, *hodiernus*, *hesternus*, — *externus*, *internus*, *supernus*, *infernus*; un suffixe *-tum* à des substantifs qui désignent des plantations d'arbres (type dérivé *arboretum*); un suffixe *-tōrium* à ceux qui expriment le lieu d'une action (analogie partie peut-être de *territorium*); *liquor* donne naissance à *lympor*, *gelu* à *algu*, *talus* à *genus*, *socrus*, *-ūs* à *nurus*, *-ūs*, peut-être (Meyer-Lübke, *Archiv f. lat. Lex.*, VIII, 320) *strictura* = « étroitesse » à *planura* = « étendue ». Dans le *R. R.*, Varron emploie les deux formes *calor* et *caldor*, mais la seconde est

toujours isolée (I, 55, 6; III, 9, 15), tandis que *calor* fait toujours pendant à son symétrique *frigor* (I, 13, 1; II, 2, 18; III, 16, 17). On notera le groupement des mots qui désignent les cinq sens : *uisus* (ou *obtutus*), *auditus*, *gustus*, *olfactus* (ou *odoratus*), *tactus*; de ceux qui désignent des magistratures ou des fonctions publiques : *praetura*, *censura*, *praefectura*, etc., *senatus*, *magistratus*, *consulatus*, etc.

Cette tendance à établir des groupements suivant le sens devait contrarier les lois de groupement des suffixes d'après la nature du thème auquel ils s'ajoutent (nominal ou verbal, d'adjectif ou de substantif, etc.). Aussi est-il impossible, quand on a affaire à une langue très évoluée comme le latin classique, de justifier tous les exemples d'une formation par des raisons de ce genre. M. Meyer-Lübke s'efforce (*l. l.*) d'expliquer la riche dérivation des abstraits en *-or* par la nature des mots d'où ils sont dérivés; il pose en principe que ce suffixe s'attache originairement à des thèmes verbaux, et aussi bien à ceux qui désignent l'action qu'à ceux qui désignent l'état, puis il remarque que la dérivation de verbes de cette seconde catégorie est particulièrement fréquente (p. 313-314), et tout son article consiste presque soit à confirmer cette préférence sans l'expliquer, soit à relever des exceptions (dérivations d'adjectifs, de substantifs, dérivations au second degré), qui ne comportent que des explications particulières. Or, on est frappé, en parcourant les exemples qu'il cite, de voir qu'ils sont à peu près tous de mots faciles à grouper d'après le sens, et, si l'on fait le relevé des principaux mots en *-or* du latin classique, on s'aperçoit qu'ils sont loin d'exprimer d'une manière générale, comme le disent les grammairiens, l'action du verbe considérée comme un état (Kühner, *Ausf. Gramm.*, 2e éd., I, p. 962); leur caractère commun est de servir à désigner des impressions des sens ou des états de la sensibilité :

Couleur et lumière : *color*, *claror*, *candor*, *fulgor*, *splendor*, *nitor*, *pallor*, *luror*, *liuor*, *rubor*, etc.;

Bruit : *sonor*, *clamor*, *rumor*, *fragor*, *clangor*, *plangor*, *stridor*, *canor* (= *cantus*), *uagor* (= *uagitus*), etc.;

Chaleur et froid : *calor* (*caldor*), *uapor*, *feruor*, *ardor*, *tepor*, *frigor* (*frigdor*), *algor*, etc.;

Autres impressions des sens : *sapor*, *rancor*, *odor*, *nidor*, *fetor*, *putor*, etc.;

Sensations diverses : *languor*, *sopor*, *stupor*, *furor*, *dolor*, *labor* (fatigue), *angor*, *pauor*, *horror*, *tremor*, *terror*, etc.

Et c'est surtout le cas des formations relativement récentes, qui sont purement analogiques; cf. celles que cite M. Meyer-Lübke : *nigror*, *tuor*, *amaror*, *rancor*, *aeror*, *dulcor*, *crepor*, *frendor*, *turbor*, *rudor*...; cf. aussi les formes non attestées que permettent de reconstituer les langues romanes : **lucor*, **flauor*, **sentor*, etc.

Par suite de cette affectation spéciale, le suffixe *-or*, ainsi que l'attestent d'autres formes romanes, était devenu étonnamment productif. Mais il est arrivé aussi qu'une affectation de ce genre se produise pour des suffixes caducs; alors, si elle ne pouvait leur rendre la vie, elle devait contribuer à les maintenir dans l'usage en créant des groupes capables de résister à l'envahissement des suffixes concurrents.

Ainsi le suffixe *-tūdō* a perdu beaucoup de son extension à l'époque classique; parmi les rares mots où il s'est conservé, on notera le groupe des mots en *-suetudo* : *assuetudo*, *desuetudo*, *consuetudo*, *mansuetudo*, *insuetudo* (récent); le couple *seruitudo eritudo* (cf. Stolz, *Hist. Gr.*, I, p. 557); la série des mots qui expriment une mesure (dimension ou quantité) : *solitudo*, *multitudo*, *longitudo*, *latitudo*, *altitudo*, *plenitudo*, *magnitudo*, *amplitudo*, *crassitudo*; et en général ceux qui désignent les propriétés ou les qualités d'un corps : *pulchritudo*, *turpitudo* (laideur), *firmitudo*, *fortitudo*, *ualetudo*, *similitudo*.

On a vu (p. 147) que les substantifs en *-itiēs*, supplantés par des doublets en *-itia*, ont presque complètement disparu de la prose classique; on n'en rencontre que trois chez César et Cicéron; l'un, *planities*, terme d'agronome ou de tacticien, s'est conservé grâce à une différenciation très nette : il désigne proprement le terrain dont *planitia* est la qualité; comp. *Verr.*, IV, 48, 107 « aequata agri planities » et *De Diu.*, I, 1, 2 « propter planitiam regionum » (exemples cités par J. Lebreton, *Études sur la langue et la gramm. de Cicéron*, p. 70); les deux autres forment groupe : *durities* (Cic., *Pro domo*, 101) et *mollities* (César, *B. G.*, VII, 20, 5; Cic., *De Fin.*, V, 21, 58)[1].

Des substantifs en *-mōnium*, Cicéron n'emploie que quatre; tous les quatre sont des termes juridiques (exemple de spécialisation dans un emploi technique; cf. ci-dessous), et qui se groupent par paires : *patrimonium matrimonium*, — *testimonium uadimonium*.

Les formes en *-mōnia* ont eu un autre sort : les sept qu'on trouve dans Cicéron servent à exprimer des sentiments, et se groupent encore : *aegrimonia*, *querimonia* = mauvaise humeur (rapprocher *tristimonia*, *acrimonia*, qui ne sont pas dans Cicéron),

[1] M. Cooper (p. 48) attribue à Cicéron, *De Orat.*, I, 41, 185 un *segnities*, à la place duquel Nonius, p. 174, atteste *segnitas*.

sanctimonia, *castimonia*, *caerimonia* = piété (cf., pour le sens de ce dernier mot, Cic., *Har. Resp.*, 40, etc.)[1].

Les mots en *-itium* sont très rares en latin classique (cf. p. 161), et ils paraissent bien devoir aussi leur survivance à une espèce de groupement : *caluitium*, d'après lequel Apulée fabrique un *barbitium*, fait groupe à son tour avec *occipitium* (suffixe *-ium*). D'autre part, *seruitium*, qui sert de prototype à *famulitium* et *sodalitium*, fait groupe lui-même avec *hospitium* (suffixe *-ium*). Cf. encore le groupe des mots savants en *-stitium*.

Groupement selon l'emploi (mots techniques).

Plus des deux tiers des formes en *-tūra* attestées ont des correspondants en *-tiō* dans le latin littéraire; M. Cooper voit dans ce fait une preuve de leur caractère vulgaire. Mais en réalité ces doublets sont loin d'être synonymes et interchangeables; cf. par exemple les douze couples de ce genre qu'on trouve dans Vitruve (Stewart, p. 145). En général, ou bien le mot en *-tūra* est technique, ou bien, si tous les deux le sont, le mot en *-tūra* se distingue par sa signification concrète. Mais cette dernière distinction est accessoire. Dès une date ancienne, c'est le caractère technique qui est l'essentiel. Les dix-huit mots en *-tūra* que nous fournit le texte de Plaute comprennent en majorité des termes de métiers ou des titres de fonctions : *praefectura*, *mercatura*, *usura*, *textura*, *salsura*, *uenatura*, *uectura*, *scriptura*, *polluctura* (dans la langue religieuse, « les reliefs du sacrifice »).

Le caractère technique et par suite artificiel de ces mots fait qu'on peut en forger presque à volonté (cf. Boegel, p. 121) : *cursura* signifiant « le métier de coureur », *cubitura* signifiera dans la bouche d'une courtisane quelque chose comme « le métier de coucheuse » :

Cis., 378 et suiv. : Quin is, si itura es?
— Pol ad *cubituram*, mater, magi' sum exercita [quam ad *cursuram*.

Dans l'exemple suivant :

Tri., 365 et s. : . . . sapiens quidem pol ipsus *fingit* fortunam sibi.
Eo non multa quae uolt eueniunt, nisi sibi *fictor* malust.
— Multa illi opera opust *ficturae*, qui se *fictorem* probum
Vitae agundae esse expetit.

fictura (le métier de *fictor*) est amené par *fingit* et *fictor*.

[1] M. Weise (p. 113) croit trouver à ce suffixe une sonorité forte qui convenait bien à des mots expressifs ou solennels, et explique par là quelques uns des termes où il a survécu.

Dans cet autre :

Mil., 279-280 : (metuo) in malum... *insuliamus.* — Tu *sali*
Solus, nam ego istam *insulturam* et *desulturam* nil moror.

les deux substantifs en *-tūra* sont fabriqués pour continuer la plaisanterie qui est amorcée par : *insuliamus... sali.*

Quelques mots, il est vrai, sont sur le point de passer dans la langue commune, comme *pictura*, *coniectura*, mais ils sont pourtant encore tout proches de leur acception primitive : *coniectura* signifie encore « le métier de *coniector* » dans :

Curc., 246 et suiv. : Potin *coniecturam* facere si narrem tibi
Hac nocte quod ego somniani dormiens?
— Vah ! solus hic homost qui sciat diuinitus.
Quin *coniectores* a me consilium petunt.

Et, dans 6 exemples sur 8 de Plaute, dans *tous* les exemples de Térence, ce mot n'est admis qu'à condition de former avec le verbe *facere* une expression verbale toute faite (cf. *Ad.*, 822; *Heaut.*, 266, 574; *And.*, 512). Chez les mêmes auteurs, *pictura* n'est pas encore un simple synonyme de *tabula picta* : l'un désigne proprement le tableau, l'autre le « sujet » représenté; l'un est le terme commun, l'autre le terme de l'art, emprunté aux artistes :

Eun., 584 : Suspectans *tabulam* quamdam *pictam*; ibi inerat *pictura*...
Men., 143-145 : ...enumquam tu uidisti *tabulam pictam*...
Vbi aquila Catameitum raperet aut ubi Venus Adoneum?
— Saepe, sed quid istae *picturae* ad me attinent?

Térence, dont la langue est plus littéraire que celle de Plaute, évite les mots techniques en *-tūra*; avec les deux exemples cités ci-dessus, on ne peut relever chez lui que *uorsura* = « un virement », terme de banque employé dans une locution proverbiale (uorsura soluere »), et *curatura* = « le régime », terme de médecine employé par ironie (*Eun.*, 316).

A toutes les époques, ceux qui utiliseront ce suffixe pour former des mots nouveaux sont des techniciens ou des savants : Caton, dans le *R. R.* (3 exemples), Varron (14 ex., dont 9 dans le *R. R.*), Vitruve (20 ex.), Pline l'Ancien (14 ex.), Columelle (une douzaine d'exemples). Presque la moitié des formes en *-tūra* attestées sont des ἅπαξ, c'est-à-dire des mots admis occasionnellement pour les besoins d'une explication technique. C'est à peine si quelques-uns de ces mots sont devenus vraiment usuels : *agricultura*, *natura*, *statura*, et leur diffusion très ancienne s'explique assez bien dans la langue d'un peuple agriculteur (*natura* = la race, *statura* = l'allure, sont à l'origine des termes d'élevage).

En général, la langue écrite, de plus en plus soucieuse d'éviter le jargon scientifique, devait éviter d'accueillir les mots de ce type, et préférer leurs doublets en *-tiō*, tandis qu'au contraire le suffixe *-tūra* devait faire fortune dans le parler des artisans; d'où son succès dans les langues romanes (*couture*, *rature*, *mâture*, etc.). Les mots latins en *-tūra* sont donc restés très vivants, mais pour ainsi dire en marge de la langue, en tout cas hors de la langue littéraire; d'où l'erreur de ceux qui ont cru pouvoir les attribuer au *sermo plebeius* (cf. Cooper, Olcott, etc.). Leur proscription n'est qu'un exemple du préjugé de la langue littéraire contre le vocabulaire technique.

Groupements plus généraux.

L'existence de deux formes (du féminin et du neutre) pour un même suffixe a fourni au latin un certain nombre de doublets : type insomn*ium* / insomn*ia*. Dans la plupart des cas, le neutre a cédé de bonne heure la place au féminin. On a cru parfois reconnaître dans cette élimination du neutre une tendance du parler vulgaire, mais c'est, semble-t-il, en confondant les époques et en généralisant l'observation relative à la dérivation romane des mots en *-um* (cf. E. Appel, *De genere neutro intereunte in lingua latina*, Diss. Erlangen, 1883). Du reste, n'a-t-on pas remarqué d'autre part que le suffixe neutre est devenu singulièrement productif dans certaine catégorie de composés (cf. Fr. Stolz, *Historische Grammatik*, I, p. 458) qui sont fréquents dans la langue commune : type *uigilia* / *peruigilium*[1]? Ce qui est plus apparent peut-être, c'est la stérilité du suffixe neutre dans certaines formations secondaires : à côté des très nombreux dérivés féminins en *-nt-ia*, on ne possède qu'un seul neutre : *silentium*[2]; en regard des innombrables mots en *-it-ia*, on ne possède que très peu de formes usuelles en *-it-ium* (cf. p. 159).

Ces contradictions comportent peut-être une explication commune : il semble que la forme féminine du suffixe se soit attachée à des substantifs qui expriment une qualité ou une affection de l'âme, à l'exclusion de la forme neutre.

Dans la liste que donne M. Stolz (*l. l.*) des composés en *-ium*, il ne se trouve pas un seul nom de qualité : *insomnium* signifie proprement « une vision de rêve » = ἐνύπνιον, et c'est *insomnia* qui exprime le malaise de l'insomnie (cf. Krebs, *Antibarbarus*, s. u.).

Les mots en *-itia* désignent très souvent des qualités, aptitudes, affections de l'âme; jamais les mots en *-itium* (cf. p. 159).

[1] Il ne faut pas méconnaître non plus l'existence d'un type contraire : *somnium* / *insomnia*.

[1] *Sementium* n'est cité que comme une rareté.

Les substantifs dérivés de participes sont normalement destinés à exprimer la qualité du sujet agissant; aussi sont-ils tous en *-nt-ia*; cf. le caractère tout différent de *silentium* et *sementium*.

Il reste dans la langue de Cicéron, comme on l'a vu (p. 158), 7 mots en *-mōnia* qui presque tous (5 sur 7) ont des correspondants en *-mōnium* attestés; si Cicéron trouve la forme du féminin préférable, n'est-ce pas parce que ces sept mots désignent des qualités ou des dispositions d'esprit : *aegrimonia*, *acrimonia*, *querimonia*, *parcimonia*, *castimonia*, *sanctimonia*, *caerimonia*? Des quatre mots en *-mōnium* qu'il emploie : *patrimonium*, *matrimonium*, *testimonium*, *uadimonium*, aucun ne rentre dans cette catégorie.

Enfin si l'on parcourt une liste des mots classiques en *-ia*, on rencontre en grand nombre des noms de qualité : *audacia*, *concordia*, *fiducia*.... Dans une liste de mots en *-ium*, les seuls à peu près qui se présentent sont les suivants : *studium*, *gaudium*, *odium*, *taedium*, *fastidium* et *desiderium*. Mais d'abord ces mots n'ont pas toujours désigné des qualités (cf. Walde, *Etym. Wörterb.*, s. u., et en particulier sur *odium* : *I. F.*, XXVIII, p. 396; XXX, p. 139 et *Glotta*, III, p. 285); d'autre part ils semblent avoir été des premiers en roman à passer au féminin (*studia*, *gaudia*, *fastidia* se trouvent dans les Chroniques ou chez les glossateurs; cf. Appel, *op. l.*, p. 13-14 et 59); enfin ces six mots forment un groupe sémantique bien net (tous expriment le penchant ou l'aversion) et de plus les cinq premiers se ressemblent étroitement par la forme de leur finale (suffixe *-ium* précédé d'un *d*). C'est donc le groupement par séries (cf. p. 156 et suiv.) qui aurait ici protégé le suffixe neutre contre l'envahissement du féminin.

J. Marouzeau.

SUR UN PRÉFIXE
DES LANGUES CAUCASIQUES DU SUD.

(SUITE ET FIN.)

Il est évident qu'on ne peut réduire le nombre entier des verbes que contient la lettre *m* au moyen des racines. Il reste en effet une grande quantité de verbes qu'il m'est impossible de réduire davantage à l'aide de mes connaissances et des travaux déjà parus. Vu leur importance et parce qu'ils peuvent servir à des recherches ultérieures, j'en donne une liste complète ci-dessous. On peut admettre que le verbe-racine a disparu avec le temps et a été remplacé par le verbe avec préposition.

marglva « sarcler, arracher les mauvaises herbes ».
mahva « rendre pointu, aiguisé ».
metqeloba « parler, discours ».
mezobloba « être voisin de ».
midmokhtseva « tourner ».
migvarva « introduire, amener à quelqu'un ».
migvra « amener, conduire une personne vers ».
midriseba « toucher, attoucher ».
mizezoba « être malade ».
mikhatšeba « mettre en tas ».
midsiphva « préparer, prévenir, devancer, précéder ».
mitšetšeba « mettre dans la main de quelqu'un ».
midžnva « arpenter ».
miḷrdsna « vieillir ».
mthḷveva « rencontrer, causer, faire ».
mzadeba « préparer ».
mobodšva « prendre, saisir ».
mobuzva « se hérisser ».
mobrundzva « serrer, chiffonner ».
moganglva « éclabousser ».
mogvra « amener ».
mothosna « bêcher ».
mothuthḷva « salir, souiller ».

mokudineba «tuer, assassiner».
mokuneta «couper avec les dents».
mokuntva «courber, contracter».
moklertva «gâter le goût».
mokuphḥlva «grappiller».
mo-m-zyoleva «s'écrouler, tomber».
mo-m-treva «casser, arracher».
mo-m-tqitseba «affermir, s'affermir».
morva «couper sous».
mortšileba «dompter, assujettir, soumettre».
mosva «vêtir».
mosma «manier la plume, barbouiller, tâter».
moshreka «courber, se courber».
mošiveba «affamer».
mokharveba «dissiper, disperser».
mokhmedeba «faire, agir, opérer».
mokhundšva «serrer, presser».
mokhutšeba «amasser, accumuler».
moyereba «tenir la tête droite».
moyoreba «tromper, charmer».
moyuyya «être ennuyé».
moqvroba «s'apparenter».
motšvineba «rêver».
motšḥreva «fouiller».
motšḥrialeba «aller avec bruit».
motsdema «distraire».
motshovleba «retoucher un tableau».
modsmoba «témoigner».
modsoneba «trouver bon, approuver».
modšideba «saisir».
možyrunva «moucher la chandelle».
mohdena «procurer».
mrthmeboba «offrir un présent».
msthoba «prévenir, devancer».
mshureva «briser, casser».
mtvereba «faire la poussière».
mtieroba «devenir galeux».
mtkitseba «affirmer, consolider, affermir».
mudara «fléchir, toucher par ses prières».
murkna «laver, blanchir».
murtleba «salir, souiller».
mkhnareba «jaillir».
mtsvreba «grappiller».
mtsenareba «croître, se reproduire».
mtsireba «diminuer».

mqareba «consolider».
mqaqeba «pourrir».
mqipheba «se corder».
mqnoba «greffer».
mdzayeba «devenir amer».
mdzayleba «devenir parent par alliance».
mdzimeba «rendre lourd, pesant».
mdzayeba «rendre amer».
mdseqopha «aider».
mdsubeba «se rouler dans la boue».
mžavneba «devenir, rendre aigre».

Je cite ci-dessous quelques verbes pour lesquels il est facile de reconnaître que la préposition fait partie de la racine :

mileba «devenir fleuve ou canal», *mili* «canal, conduit d'eau»; en pur art : *pili* «canal».

mi-malva «cacher»; *malva* «cacher, occultation».

mi-mardžveba «adapter une chose à une autre»; *mardžve* «prompt, adroit».

mi-mateba «joindre, augmenter»; *mateba* «ajouter, augmenter».

**mi-msgavseba* «comparer, mettre en comparaison»; [*msgavsad*] *msgavsebithi*, comparatif (A. gram.); *msgavsi* «semblable».

mo-maḫva «aiguiser», *maḫva* «pointu».

**mo-mdovreba* «dompter, apaiser»; *mdovre* «paisible».

**mo-mdureba* «semer la discorde»; *mdurva* «indignation, mécontentement, s'indigner, se fâcher».

**mo-medgreba* «rendre paresseux»; *medgari* «paresseux».

mo-mthvraloba «s'enivrer»; *mthvrali* «ivre»; *throba* «s'enivrer»; *mithrar*.

**mo-mka* «moissonner»; *m-ka* «moisson, moissonner».

**mo-modsapheba* «enseigner, instruire»; *modsaphe* «disciple».

**mravaloba* «multiplier»; *mravali* «nombreux».

Les exemples marqués d'une étoile seront repris plus tard.

Il est possible pour un grand nombre d'adjectifs de séparer le préfixe *-mo*. Les exemples donnés montrent qu'il sert à former des diminutifs ou des inchoatifs.

mo-brtqe «un peu plat»; *brtqeli*, *prtqeli* «plat».
mo-grdze «un peu long»; *grdzeli* «long».
mo-dablo «un peu bas»; *dabla* «en bas».
mo-dido «un peu grand»; *didi* «grand».
mo-vidsrovo «un peu étroit»; *vidsro*, *idsro* «étroit».
mo-zveri «jeune taureau»; *zvaragi* «jeune taureau».
mo-thbo «un peu chaud, tiède»; *thbili* «chaud».

mo-thethro «blanchâtre»; *thethri* «blanc».

mo-legao «grisâtre»; *lega* «gris».

mo-lurdžo «un peu bleu»; *lurdž* «bleu» (ლურჯ).

mo-m-aγlo «un peu élevé»; *aγ* «en haut».

mo-m-žavo «un peu aigre»; *mo-m-zavebuli* «un peu aigre»; (manque); *m-žareba* «devenir aigre».

mo-m-sḫo «un peu gros»; *msḫvili* «gros, épais».

mo-m-šralo «un peu sec»; *šroba* «sécher»; *mšrali* «desséché».

mo-m-tsro «un peu petit»; (manque).

mo-m-dsaro «un peu amer»; (manque); *mdsareba* «rendre amer».

mo-m-dšidro «un peu étroit»; (manque); *mdšidro* «étroit».

mo-nedle «un peu humide»; *nedli* «humide». — Etc.

Les participes occupent une place importante dans le dictionnaire par suite de leur grand nombre; ils seraient superflus dans tout autre dictionnaire. Ici, il est nécessaire qu'ils soient cités, parce qu'il n'est pas possible, à l'aide de règles de grammaire pouvant être appliquées à tous les verbes, de former un participe. Puisqu'il est impossible de trouver une loi, ou, plus exactement, puisque c'est une question de grammaire, nous nous contenterons de dire que les préfixes *-ma*, *-me*, *-mi*, *-mo*, *-m* sont un moyen pour former des participes.

ma-arsi «qui donne l'existence»; *arseba* «être».

ma-bnev-eli «qui dissipe»; *bneva* «jeter, disperser».

ma-boloveb-eli «final»; *bolo* «fin».

ma-gdeb-eli «qui abandonne»; *gdeba* «abandonner».

ma-gineb-eli «qui injurie»; *gineba* «insulter».

ma-grilob-eli «qui donne de l'ombre»; *grileba* «couvrir de son ombre».

ma-dideb-eli «qui célèbre»; *dideba* «glorifier».

ma-vali ($\sqrt{vla}$) «marchant»; *vla* «aller».

ma-vn-e «celui qui nuit»; *vneba* «nuire».

ma-kurthḫev-eli «qui bénit»; *kurthḫeva* «bénir».

ma-m-tsneb-eli «celui qui exhorte»; *tsneba* «pensée».

ma-ḫesḫeb-eli «qui prête de l'argent»; *ḫesheba* «prêter».

ma-m-ḫileb-eli «celui qui convainc»; *ḫilva* «voir, apercevoir, regarder».

ma-natri (de **ma-natari*?) «qui souhaite»; *natrva* «souhaiter».

ma-reb-eli «qui marche»; *reba* «aller, marcher».

ma-kheb-eli «celui qui loue»; *kheba* «louer».

ma-khaneb-eli «ouvrier qui fait tourner la balançoire»; *khaneba* «agiter, branler».

ma-udsqeb-eli «messager qui raconte»; *udsqeba* «faire connaître, savoir».

ma-šveneb-eli « qui embellit » ; *švenіereba* « s'embellir ».
ma-dsveev-eli « qui invite » ; *dsveva* « inviter ».
ma-dsqineb-eli « qui aigrit » ; *dsqineba* « chagriner ».
ma-dšḫi « qui a les yeux gris ».
ma-tsilob-eli « qui résiste » ; *tsiloba* « disputer, contester ».
ma-tsnobeb-eli « qui apporte des nouvelles » ; *tsnoba* « connaître ».
ma-tsotsḫleb-eli « qui donne la vie » ; *tsotsḫleba* « donner la vie ».
ma-tsḫovneb-eli « qui donne la vie éternelle » ; *tsnoveli* « vivant ».
m-barveli « celui qui bêche, bêcheur » ; *barva* « bêcher ».
m-beravi « celui qui ranime le feu, souffleur » ; *berva* « souffler ».
m-brunavi « qui se tourne » ; *bruneba* « tourner ».
m-buravi « qui couvre » ; *burva* « couvrir ».
m-galobeli « qui chante, chanteur » ; *galoba* « célébrer en vers ».
m-gvemeli « qui bat, qui tyrannise » ; *gvema* « battre ».
m-dgomebare « qui blâme ».
m-dgomi « qui se tient, qui est » ; *dgoma* « se tenir debout ».
m-dγvebeli « qui prépare du lait caillé » ; *drveba* « battre le beurre ».
me-avile « qui joue du chalumeau » ; *avili* (αὔλων) « chalumeau » (Jerem., XLVI, 36).
me-edšve « qui a des doutes » ; *edšve* « douter ».
me-zraḫe « qui parle » ; *zraḫva* « conseiller ».
me-igave « celui qui parle par des paraboles ou proverbes » ; *igavi* « parabole ».
me-kvle « celui qui vient faire des compliments » ; *kvleva* « compliment qui se fait au nouvel an ».
me-marne « qui tient une cave de vin » ; *marne* (arm. *maran*) « cave pour le vin ».
me-madše « qui dirige la charrue » ; *madši* (arm. *mač*) « manche de la charrue ».
me-madžani « qui cause de la frayeur » ; *madža* (arm. *mač*) « pouls, poignet » ; *madžis tsema* « battement du sang dans les veines ».
me-pasuḫe « celui qui répond » ; *pasuḫi* (pers. پاسوخ) « répondre ».
me-sadgure « celui qui donne asile » ; *sadguri* « hôtellerie, auberge ».
me-sa-idumlove « qui connaît le secret d'autrui » ; *sa-idulo* « secret ».
me-saphlave « qui fait des fosses pour les morts » ; *saphlobi* « fangeux, marécageux ».
me-saqvire « qui joue de la trompette » ; *saqviri* « trompette ».
me-titšara « qui se mêle de tout ».
me-phsalmune « qui lit les psaumes pendant l'office » ; *phsalmuni* « psaume ».
me-dzebari « qui cherche » ; *dzebna* « chercher ».
m-thkhmeli « celui qui dit » ; *thkhma* « dire, raconter ».

mi-m-gebi «qui répond»; *geba* «comprendre».

mi-m-devi «qui suit»; *devna* «accompagner».

mi-m-thḥrobeli «qui raconte»; *thḥroba* «raconter».

mi-m-rthmevi «celui qui présente».

rthva «orner, ajuster»; *rthrneva* «prendre, ôter».

mi-m-khmeli «celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême».

mi-m-yebi «qui prend, qui reçoit»; *yeba* «prendre, ôter».

mi-m-ḥedveli «qui rend visite»; *ḥedva* «voir, regarder».

mi-m-ḥdoma «qui rencontre, qui devine»; *ḥdoma* «se rencontrer».

mi-ḥageba «qui sert à recevoir».

m-kargavi «qui perd quelque chose»; *kargeba* «être propre».

m-kargavi «qui met en ordre»; *kargi*, *kargisi*, *kargebuli* «utile, convenable».

m-kbenari «qui aime à mordre (puce)»; *kbentša* «arracher, couper avec les dents»; *kbili* «dent».

m-kilavi «qui blâme», *kilva* «blâmer».

m-lotsavi «celui qui prie Dieu»; *lotsva* (arm. *aṙotʿ*, russe *molitva*) «prier, prière».

m-lotsveli «celui qui prie Dieu».

m-lḥinebeli «celui qui amuse»; *lḥinoba* «s'amuser».

m-m-iobi «qui se tourne».

m-m-katsri «qui prend garde».

m-m-osveli «qui habille»; *msva* «vêtir».

m-nathvleli «qui baptise»; *nathlva* «baptiser».

m-nathreli «qui souhaite».

m-ndoma «qui souhaite»; *ndoma* «souhaiter».

m-nebeleli «celui qui désire, ou qui permet»; *neba* «désirer».

mo-begre «qui paye l'impôt»; *begi* (turc بك) «seigneur, gouverneur».

mo-ziare «qui participe de la Sainte-Cène»; *ziarcba* «participer de la Sainte-Cène».

mo-m-gebi «qui gagne»; *geba* «gagner, perdre [au jeu]».

mo-m-gozveli «qui crépit»; *goza* «crépir».

mo-m-thḥrobi, *mo-m-thḥrobeli* «qui raconte»; *throba* «raconter».

mo-m-kuphḥlveli «qui récolte le raisin»; *kuphḥvali* «corbeille; rejeton d'un cep de vigne».

mo-m-nidšebeli «qui donne»; *nidšeba* «donner».

mo-m-povneli «qui cherche à pénétrer ou à découvrir»; *povna* «trouver».

mo-m-tsemi «qui donne»; *tsema* «donner».

mo-m-ḥilveli «qui a examiné, considéré»; *hilva* «apercevoir, voir».

mo-na-suri «qui cherche»; *surva* «désirer, souhaiter».

mo-natre «celui qui désire»; *natrva* «souhaiter».

mo-pasuḥe «celui qui répond»; *pasuḥi* (pers. پاسوخ) «répondre».

mo-patiže «celui qu'on envoie pour inviter à un festin»; *patiži* (arm. *patiž*) «labeur, peine, fatigue».

mo-rige «qui va par ordre»; *rigeba* «disposer; ordre».

mo-sadgure «celui qui donne asile»; *sadguri* «hôtellerie, auberge».

mo-siarule «qui marche, qui va en visites»; *siaruli* «marche, allure».

mo-surne «qui souhaite»; *surva* «souhait».

mo-u-tsleli «qui n'a pas le temps»; *tsla* «trouver du loisir, avoir le temps».

mo-phitsari «qui fait un serment»; *phitseba* «faire jurer».

mo-khene «qui demande»; *kheneba* «demander».

mo-khiravne «qui donne à loyer»; *khiraoba* «loyer».

mo-qalne «qui paye la taille»; *qalani* (pers. قالن) «impôt, tribut».

mo-tsinari «qui sourit»; *tsineba* «rire, faire rire».

mo-dsadine «celui qui désire, qui souhaite»; *dsadili* «souhaiter, désirer».

mo-hazre «qui pense»; *hazri* «pensée»; *hazroba* «penser».

m-pirvelobi «qui tient la première place»; *pirveli* «un, seul, unique».

m-povneli «qui trouve»; *povna* «trouver».

m-rkheneli «qui frappe des cornes»; *rkhena* «frapper des cornes».

m-serobeli «qui fait un goûter, qui goûte»; *seroba* «souper, vêpres».

m-sindžavi «qui contemple, qui examine»; *sindžva* «contempler, examiner».

m-smeli «qui boit»; *smeva* «donner à boire».

m-smeneli «qui écoute»; *smena* «faire entendre».

m-stvenavi «celui qui siffle»; *stvena* «siffler».

m-sudravi «qui enveloppe le mort dans un suaire»; *sudari* (lat. *sudarium*) «suaire».

m-sqidveli «qui achète»; *sqidva* «acheter».

m-shdomareni «qui sont assis»; *shdoma* «être assis».

m-shirpveli «qui entend»; *shirpva* «étendre».

m-tandžveli «celui qui tourmente»; *tandžva* (arm. *tanj*) «tourmenter».

m-terphavi «qui écrase».

m-khonebeli «ayant, qui a»; *khoneba* «avoir».

m-khneli «qui fait»; *khna*, v. *khmna* «faire».

m-γimare «qui sourit»; *γimi*, *γimili* «sourire».

m-γunavi thavis «qui incline la tête».

m-qurimlavi «qui donne un souffle»; *quri* «oreille».
m-šromi, *m-šromeli* «qui travaille»; *šroma* «travailler».
m-šleli «qui dérange, qui démolit»; *šla* «démolir».
m-tsuravi, *m-tsurveli* «qui nage, qui plonge»; *tsurva* «nager».
m-dzebneli «qui cherche»; *dzebna* «chercher».
m-dsertveli «qui pique»; *dertili* «piqûre».
m-dsiḫveli «celui qui tord la corde».
m-dsoneli «qui pèse les objets»; *dsona* «peser, jeter dans la balance».
m-dsqevari «qui maudit»; *dsqeva* «maudire».
m-dsqurvale «qui a soif»; *dsqurva* «avoir soif».
m-džiḫe «qui est entièrement rouge».
m-hardžavi «qui dirige la dépense»; *hardži* (ar. خرج) «tribut, impôt, dépense».
m-ḫrdsneli «qui viole une femme»; *ḫrdsna* «violer».
m-svedšeli «qui amasse».
m-ždomare, *m-ždomi* «qui est assis»; *ždoma* «être assis».

Je ne suis malheureusement pas à même de terminer ce travail dans les proportions dans lesquelles je l'avais commencé. A l'exception de quelques remarques que j'aurais encore pu faire concernant cette lettre, il reste une grande quantité de mots dont je ne puis tirer parti et qui ne peuvent me donner satisfaction pour ce que je cherche à savoir. — Peut-être y reviendrai-je plus tard.

Theodor Kluge.

À PROPOS DE GR. ΚΌΣΣΥΦΟΣ.

Le grec a pour le «merle» deux noms, att. κόψιχος et gr. comm. κόσσυφος, att. κότ̄υφος; les deux noms sont attiques. Les étymologistes séparent d'ordinaire ces deux mots; mais il est frappant que le *p* qui se trouve dans κόψιχος manque dans κόσσυφος, c'est-à-dire précisément là où la perte de l'articulation labiale s'explique sans peine par une dissimilation : rien n'empêche de croire que κόσσυφος soit issu de *κοψυφος par dissimilation de ψ en σσ. Joh. Schmidt, *K.Z.*, XXII, 363, a déjà indiqué l'hypothèse toute naturelle que le doublet Σάπφω (chez Alcée) du nom éolien de la poétesse, qui se nomme elle-même Ψάπφω, serait dû à une dissimilation; cf. Brugmann, *Gr. Gr.*[3], p. 134. Il semble que ψ ait passé à σσ par simple assimilation dans un hypocoristique thessalien Ἀμεισσας (voir Hoffmann, *Gr. dial.*, II, p. 515); et l'on signale sur un vase attique Τερσικομε pour Τερψικόμη; on ne doit pas oublier que, à en juger par le traitement φ de *ps devant consonne, le *p* du groupe ψ était une sorte d'aspirée, sans doute articulée faiblement; le passage de ψ à σσ, σ était donc aisé, dès qu'une circonstance accessoire comme une dissimilation le déterminait. Le passage parallèle de ξ à σσ s'observe dans la forme Τοσσις, représentant Τοξις, d'un vase attique. — En revanche, il faut entièrement séparer les cas, du reste obscurs, où gr. ψ alternait avec un i.-e. *s- (gr. ῾-), comme dans ψάμαθος : ἄμαθος, v. h.-a. *sant*.

L'élément radical de gr. κόψιχος, et sans doute de κόσσυφος. rappelle skr. *çápati* «il maudit», *çábdaḥ* «bruit» (avec un suffixe qui est courant dans les mots indiquant des bruits, cf. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 467); v. sl. *sopǫ* «je joue de la flûte» (non attesté en vieux slave proprement dit), *sopĭcĭ* «αὐλητής» Mt. IX, 23; Mar. Ass. Ostr. (*svirĭcĭ* Zogr.), r. сопѣть «souffler bruyamment, siffler», serbe *sòpiti* «souffler péniblement», slov. *sopę́ti* «respirer péniblement», *sópec* «joueur d'instrument à vent». Si l'on maintient le rapprochement de gr. κόψιχος avec sl. *kosŭ*

« merle » qu'a proposé M. Bezzenberger et que les divers étymologistes ont en général accepté depuis (voir en dernier lieu Boisacq, s. v. κόψιχος; Berneker, s. v. *kosŭ* et Fr. Robert, *Les noms des oiseaux en gr. ancien*, I [thèse de Bâle, 1911], p. 22) et qui est séduisant, on aura donc dans sl. *kosŭ* un nouvel exemple du traitement *k* de i.-e. $*k_1$ dans les cas où le mot renferme *s*; le traitement sera exactement comparable à celui qu'on a dans v. sl. *kosa* « faux » en face de skr. *çásti* « il coupe », *çastrám* « couteau »; M. Berneker considère cette dissimilation de $*k_1$ en *k* en slave comme douteuse, mais sans pouvoir donner de *kosa* une explication vraiment satisfaisante.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES.

Tircis il en est temps : il faut faire retraite.

D'où vient que ce vers d'églogue se présente à ma mémoire? C'est probablement que la Linguistique, qui a occupé une grande place dans ma vie, a été pour moi comme une maîtresse dont on ne se sépare point sans quelque retour ému sur le passé. Le lecteur étranger à nos études pourra sourire, hocher la tête d'un air entendu. Mais quoi qu'en pensent ces maîtres en ironie, ces représentants d'études qu'ils jugent d'un ordre plus relevé, à un jeune homme hésitant sur la voie qu'il prendra dans la vie et se sentant une secrète vocation de ce côté, je dirai : « Croyez-moi, aucune sorte de recherche, si vous y portez l'esprit qu'il convient, ne vous ouvrira un plus large champ d'étude et ne vous procurera des satisfactions plus réelles. Quel plaisir d'entrer dans la pensée des générations d'autrefois et des peuples disparus. Ceux qui disent que nos études risquent de dessécher l'esprit montrent bien qu'ils ne les ont connues que par leur plus petit côté. Des noms comme Jacob Grimm et Max Müller (j'omets à dessein des noms plus près de nous et aussi méritants) suffisent pour montrer combien le reproche tombe à faux. Je connais des disciples qui trouveraient plutôt que ces maîtres ont trop gardé de leur premier culte pour la poésie. Des études qui poussent de jeunes et ardents pionniers à s'établir pour des années parmi les populations de l'extrême Asie ou parmi les tribus indigènes de l'Amérique ne méritent pas qu'on les accuse de rétrécir les cœurs ou de borner l'intelligence. Ces recherches vous montrent le monde intellectuel et sa variété, fournissent à l'histoire des vues nouvelles, en même temps qu'un indispensable moyen de contrôle. Je ne voudrais pas, certes, que la France devînt une nation de grammairiens, pas plus que d'archéologues ou de métaphysiciens. Mais restituer à l'histoire des pages dont on ne savait que la suscription, rendre leur pensée à des monuments dont on se contentait, comme une plaque photographique, de reproduire la configuration extérieure, n'est-ce pas collaborer à l'œuvre littéraire. élargir les idées scientifiques de son temps? » Voilà ce que

je dirais à ce jeune homme incertain entre la linguistique et d'autres directions plus libérales de promesses.

Voilà pourquoi, en prenant congé, après trente ans et plus, d'un service que les circonstances ne m'ont pas toujours permis d'étendre à mon gré, je remercie la déesse qui s'appelle *Eulalie* chez les Grecs et *Sarasvatî* chez leurs cousins les Indous, et voilà pourquoi je souhaite bon succès à tous ceux que je vois déjà prêts à occuper notre place et qui, après nous, avanceront notre connaissance de cet incompréhensible univers. En particulier je remercie la Société qui a été notre centre de réunion et à laquelle je souhaite une longue et heureuse continuation de ses travaux.

La linguistique me fait l'effet d'être de nouveau à un de ces moments, qu'elle a connus déjà plus d'une fois, où elle va quitter les mers intérieures, bien connues, pour se lancer vers des régions nouvelles. Je l'accompagne de tous mes vœux : je pense qu'elle trouvera à appliquer en ces espaces nouveaux les habitudes de rigueur qu'elle a pu contracter dans sa récente période de claustration volontaire, et qu'il se conservera toujours un domaine qui sera comme le champ d'exercice et le terrain de culture modèle.

Je ne dis rien des grandes applications comme nous en avons vu en ces quarante dernières années : rendre à l'histoire des documents muets depuis des siècles, faire parler de façon certaine les inscriptions indéchiffrées, rapprocher avec preuves indiscutables des peuples qui s'ignoraient l'un l'autre — les noms d'Eugène Burnouf, de Lassen, de Thomsen, de Schuchardt, de Ferdinand de Saussure résument ce glorieux côté de nos études, qui en est le côté supérieur et, si l'on peut dire, transcendant.

Les noms du médecin.

Le *médecin* appartient à une profession qui a été rarement nommée de son vrai nom. En latin, nous voyons qu'il s'est emparé d'une dénomination qui appartiendrait plutôt au légiste, car *mĕdicus* pour *med-dicus* est proprement celui qui annonce la coutume ou la loi. L'allemand *Arzt* est une forme quelque peu défigurée du titre pompeux *ἀρχι-ιατρός* (l'archi-guérisseur). Quand nous appelons le médecin *le docteur*, nous lui donnons un nom qui appartient au même titre aux autres hommes de science.

Ce serait au moraliste et au psychologue de nous expliquer pourquoi une profession respectable entre toutes a l'air d'éviter de se produire à découvert. Je veux seulement faire remarquer comment ce mot qui désigne la loi, *med*, que nous avons dans

med-dicus, *medicus*, et qui a aussi donné le verbe *medeor*, s'est amalgamé avec une autre famille de mots, d'origine grecque, où le *d* tient la place d'un λ. C'est en effet à *μέλει* qu'il faut rapporter *μελετᾶν* « s'exercer », qui existe en latin sous la forme *meditari*, et qui n'a rien de commun avec *medeor*. Pour le faire sentir, il suffit de rappeler que *meditationes* sert en latin pour désigner les exercices militaires.

D'où vient le mot *malum*, qui désigne le mal?

Parmi les maux nombreux qui éprouvent l'humanité, et qui, s'il en faut croire les vraisemblances, l'ont éprouvée de tout temps, quel est celui qui a été choisi, ou qui s'est imposé, pour désigner *le mal* d'une façon générale?

Pour le savoir, je ne crois pas qu'il faille s'adresser à la métaphysique : nos ancêtres se sont trop peu occupés de cette science. Cependant la question n'est pas sans intérêt. Autant qu'au métaphysicien, elle s'adresse à l'historien et au psychologue.

C'est à l'expérience humaine, et de toutes à la plus simple, qu'il convient de s'adresser, à celle du journalier ou à celle de l'ouvrier, de l'agriculteur et du paysan.

Déjà, aux temps les plus anciens dont nous puissions prendre connaissance en latin, l'adjectif *malus* devait être bien vieux, car nous le trouvons avec la signification générale qu'il a aujourd'hui. *Mali versus*, c'est l'épithète qu'on donne aux mauvais vers. Une mauvaise figure est qualifiée de *mala facies*; Cicéron, pour dire que l'esclavage est le plus grand des maux, dit : *Omnium malorum maximum est servitus*. Le mot était donc déjà dépouillé de toute acception ou application spéciale.

Nous serions probablement restés toujours dans l'incertitude, sans une circonstance particulière de nature à diriger nos recherches.

En osque, dialecte, comme on sait, proche parent du latin, le mot est employé exactement de la même façon et avec le même sens général qu'en latin : mais l'orthographe est quelque peu différente. Dans un texte de loi connu sous le nom de la *Loi de Bantia*, pour dire qu'une chose doit se faire de bonne foi, sans mauvaise chicane, nous trouvons ces mots : *perum dolom mallom*, ce qui nous présente l'accusatif du mot *malus*, mais écrit avec deux *l*. Pour expliquer cette double *l*, on doit supposer qu'en latin une lettre a été supprimée ou assimilée. Cette lettre, nous avons des raisons de supposer que c'était un *v*, et que la forme plus ancienne de *malus* a été *malvus*. Nous voyons en effet qu'après *l* un *v* s'assimile facilement, et sans que la voyelle précédente soit nécessairement allongée. C'est ainsi que nous avons le sub-

stantif neutre *holus*, *olus* «légume», qui est pour un ancien *holvus*.

Dès lors, l'étymologie de *malus* devient déjà un peu moins incertaine. Il y avait en latin un adjectif *malvus* qui désignait en horticulture une certaine qualité ou un certain défaut : il désignait l'amollissement ou la mollesse; de là *malva* «la mauve», plante connue pour ses vertus émollientes. L'adjectif *malvaceus*, qui marque une catégorie de plantes ressemblant à la mauve, fait allusion à une qualité pareille.

C'est donc à un amollissement *maladif* (le mot est le même) qu'a été empruntée en latin l'expression pour nommer le mal. Nous la retrouvons en grec sous la forme de l'adverbe *βλάς*, qui est la première partie de *βλάσφημος*. Le changement de *μλ* en *βλ* n'a pas besoin d'être expliqué. *Blasphêmos*, c'est celui qui parle mal : le mot forme antithèse à *euphêmos*.

Il n'est pas étonnant qu'à un peuple agricole un mal qui s'attaque aux récoltes ait servi de nom à toute espèce de maladies ou de maux. L'allemand *faul* a des emplois métaphoriques de même sorte. On y peut joindre l'adjectif *feig* «lâche» qui, désignant la figue, est arrivé à devenir le nom même de la lâcheté.

Un souvenir de l'ancien sens s'est maintenu dans l'interjection *malum*! qui nous a été conservé comme juron chez les poètes et chez les historiens faisant parler leurs personnages à langage énergique. Il signifie littéralement : «Pourriture!», à peu près comme *la peste* chez nos vieux auteurs[1].

Comment a été exprimée *l'habitude* en latin et en grec.

Je ne sais si l'on a assez porté l'attention jusqu'à présent sur toute une famille de mots qui servent à caractériser le phénomène de *l'habitude*, et qui sont tirés du pronom de la troisième personne : en latin, le pronom ainsi employé est l'adjectif pronominal *suus*; en grec, c'est le pronom personnel *οὗ*, *οἷ*, *ἑ*. Le langage apporte ainsi une confirmation, à sa façon, à l'ancien adage que l'habitude est une seconde nature.

L'habitude, en grec, se dit *ἔθος*, qui est le thème pronominal *ἑ* suivi du suffixe abstrait que nous avons dans *μέγεθος*.

Ἔθος, c'est *la façon d'être soi*.

En latin, nous avons le verbe *suesco* (*assuesco*). S'habituer à une chose, c'est dire qu'elle devient *vôtre*.

Le participe *suētus* (*assuētus*) est formé comme *quiētus*.

[1] Y a-t-il une parenté entre ce *malvum* et le français *mauvais*, qui supposerait un bas-latin **malvasius*? C'est une question que je soumets à nos romanistes.

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

ÉTUDES
DE
GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE
D'APRÈS
L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

PAR

Jules GILLIÉRON et Mario ROQUES
Directeurs adjoints à l'École pratique des Hautes Études

Avec tableau et cartes.

In-8, X-155 pages. — Avec 13 grandes cartes en couleur..... **10** fr.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT VII
I. — Déchéances sémantiques : oblitare 1
II. — Le *merle* dans le nord de la France 6
III. — *Traire*, mulgere et molere 10
IV. — *Echalote* et *cive* 19
V. — Comment cubare a hérité de ovare 26
VI. — *Pièce* et *nièce* 31
VII. — *Plumer* = *peler* 38
VIII. — Mirages phonétiques 49
IX. — Le *sel*; les aires disparues 81
X. — Les noms gallo-romans des jours de la semaine 85
XI. — *Di*, *jour*, et leurs composés 109
XII. — Mots en collision : A. Le *coq* et le *chat* 121
XIII. — — B. *Épi* et *épine* 132
Corrections 151
Index des matériaux utilisés 152
Table des cartes et cartons 154
Table des matières 155

En vente : **Atlas linguistique de la France**. Ouvrage terminé, 35 livraisons in-fol. et 1 table in-4°..... **875** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Librairie Ancienne H. CHAMPION, Éditeur, 5, Quai Malaquais

GASTON PARIS

Mélanges de littérature française DU MOYEN AGE

Publié par **Mario ROQUES**

4 fasc. en 2 volumes..... 25 fr.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement..... VII

I. — LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

[Littérature médiévale et littérature moderne]..... 3
Histoire de la littérature française au moyen âge..... 20
La littérature normande avant l'annexion (912-1204)..... 71

II. — L'ÉPOPÉE

[*Aiol*, *Élie de Saint-Gilles*, *Daurel et Beton*, *Raoul de Cambrai*]..... 109
Anseïs de Carthage et la *Seconda Spagna*..... 169
La légende de Pépin « le Bref »..... 183
Naimeri — n Aymeric..... 216

III. — LE ROMAN

[*Cligès*]..... 229
Sur *Amadas et Idoine*..... 328
Le *Roman de Renard*..... 337

IV. — L'HISTOIRE

Les *Mémoires* de Philippe de Novare..... 427

V. — LA POÉSIE LYRIQUE

Les cours d'amour du moyen âge..... 473
Jaufré Rudel..... 498
Les origines de la poésie lyrique en France..... 539
Bele Aaliz..... 616

VI. — LA LITTÉRATURE DU QUINZIÈME SIÈCLE

La nouvelle française aux XVe et XVIe siècles..... 627
Le poète Guillaume Coquillart, chanoine et official de Reims..... 668

INDEX

Index des auteurs et des textes cités..... 681
Index des mots..... 695
Index des matières..... 698
Table analytique des articles..... 701

Errata..... 711

En vente : **Mélanges linguistiques**. L'ouvrage complet..... 25 fr.

En ajoutant *ad* au verbe *suesco*, le langage a encore souligné cette idée de possession ou propriété.

On ne peut s'étonner de voir le pronom de la troisième personne servir aussi pour la seconde (*assuescis*) ou la première (*assuesco*). On sait que le pronom *sĕ* (en sanscrit *sva*) a cette triple fonction, que nous trouvons d'ailleurs aussi en grec pour ἴδιος et en français pour certains composés comme *suicidé* [1].

Peut-on ramener à cette même famille, malgré l'absence de l'esprit rude, le substantif ἦθος qui, dans l'usage, a pris une nuance quelque peu différente? Je le crois : mais une discussion en forme nous entraînerait trop loin. On sait que le pronom de la troisième personne *sva* se retrouve aussi dans le sanscrit *svadhā* «coutume», ainsi que dans l'allemand *Sitte*, lequel, de cette façon, se trouve apparenté, non pas seulement par le sens, mais par l'origine, avec le latin *consuetudo*.

Vacuus, *vacīvus*. *Nocuus*, *nocīvus*.

Un substantif de la quatrième déclinaison **vacus* «vide» nous est suggéré par les adjectifs *vacuus*, *vacīvus*, par le nom de la déesse *Vacūna*, formé sur **vacus* comme *lacūna* sur *lacus*... C'est ainsi qu'on doit supposer un mot **nocus*, primitif de *nocuus*, *nocīvus*. C'est précisément le zend *naçu*, le nom si souvent répété dans les formules de purification iraniennes et désignant la nuisance suprême, celle qui vient des cadavres.

Porta Ratumena.

Les constructions anciennes ne devaient pas manquer à Rome, non plus que les inscriptions en langue et en style archaïques. On sait qu'en pareil cas, pour expliquer des inscriptions difficiles à comprendre, les inventions et les légendes ne font pas défaut. C'est ce qui est arrivé pour une certaine porte, que la tradition reportait à l'époque royale, et qui était connue sous le nom de *Porta Ratumena*.

Depuis que les progrès de la phonétique ont fait reconnaître dans le groupe latin *mn* l'antécédent du groupe *nd*, le latin *secundus* étant le représentant d'un ancien *sequomnos* = grec ἑπόμενος, ou la deuxième personne *imitamini* une forme répondant au grec μιμούμενοι, cette *Porta Ratumena* peut, ce semble, trouver une explication moins légendaire. Il y faut voir, je crois, tout simplement la *Porta Rotunda*.

[1] *Assuēfacio*, qui sert à mieux marquer l'idée transitive, est formé sur le modèle de *liquēfacio*, *arēfacio*, *labēfacio*.

Que signifie le mot halluciné?

Nous avons des médecins qui, hésitant avec raison à donner son vrai nom au trouble d'esprit dont ils jugent que leur malade est affecté, recourent à des termes scientifiques, tels que *aliénation mentale*, *égarement*, etc. Le même scrupule existait déjà à Rome chez leurs confrères, il y a quinze ou dix-huit siècles. C'est à ce scrupule que nous devons l'expression *alucinari*.

Les oracles, chez les anciens, se rendaient en vers. De là : *vaticinari* et les mots de même sorte. Or, il existait en grec un verbe ἀλύω désignant une course errante en mer, course sans but et au gré des éléments. C'est à cette course errante qu'on a assimilé les *divagations* (remarquez la métaphore) des insensés. Le composé a été fait probablement en opposition à *ratiocinari*[1].

Il s'y mêla peut-être quelque ironie. C'est ce qu'on peut entrevoir par un autre composé : *latrocinari*. Nous aurions donc ici un spécimen de cette gaieté *sui generis* qu'en allemand on a qualifiée de *Galgenhumor*.

Le français, en empruntant l'expression, l'a augmentée d'une *h*, qui se trouve aussi quelquefois, sous la forme d'un esprit rude, sur ἅλυω. Mais il a doublé la consonne *l*, par un souvenir inopportun de ἄλλος ou de ἄλλεσθαι.

On sentira maintenant ce qu'il y a, par anticipation, de *Galgenhumor* dans le composé *latrocinium*, dont nous avons fait le français *larcin*.

Les indéclinables.

J'ai connu un temps où les indéclinables étaient un peu considérés comme l'Arabie Pétrée de la grammaire. Sous ce nom d'*indéclinables* on comprenait tout ce qui concerne les adverbes, prépositions et conjonctions, quoique, pour la plupart, il y eût une bonne raison de ne pas leur donner ce nom : c'est qu'ils étaient déjà déclinés, et qu'ils portaient déjà la marque de la déclinaison.

Je prends comme exemple l'adverbe *comminus*.

Cet adverbe contient un ancien ablatif *manūs* (plus tard remplacé par *manibus*). On a dit d'abord *eminus pugnari*, *eminus vulnerari* et, pour faire antithèse, *cum manūs pugnare*, *cum manūs vulnerare*. Nous avons ici la préposition *cum* employée d'une façon quelque peu explétive, ainsi qu'elle l'est dans l'ancienne langue.

Dans ce chapitre des mots indéclinables, le philologue dé-

[1] Le latin a souvent ajouté un *h*, comme à plusieurs autres mots grecs.

couvre tout un vieux monde de substantifs enterrés, mais parfaitement munis de désinences casuelles. Tels sont les mots qui signifient «trop» en grec, en latin, en français : ἄγαν, ancien accusatif d'un mot ἄγη sorti de l'usage, mais non sans avoir laissé après lui le verbe ἄγαμαι «se délecter». Ou encore le mot λιάν, qui remonte à une époque où λεία «le butin» était synonyme de «profit, richesse». En latin, l'adverbe *nimis* nous présente l'ancien comparatif *mis* = μεῖον, accompagné d'une négation.

Un exemple qui montre combien d'archaïsme se cache dans ce chapitre de la grammaire, est le préfixe *mé* ou *mes*, dans les mots comme *mépris*, *méfiance*. Nous avons ici l'adverbe *minus*, qui est déjà une pétrification en latin. Pour comprendre comment il a pu devenir particule négative, il faut penser à des composés comme *mécompte*, *méchant* (mal cheant).

C'est la même négation qui a passé en allemand sous la forme *miss*, dans les composés comme *missgeburt*, *missethat*.

On connaît cette particularité des adverbes de survivre à l'adjectif dont ils sont formés, et de fournir ainsi au vocabulaire tout un trésor de locutions archaïques. C'est ce qui est arrivé en grec pour l'adjectif *malus*. Il survit sous la forme de l'adverbe βλάς ou βλᾶς dans βλασφημός, βλασφημέω. La métathèse et le changement de μ en β n'ont pas besoin d'être expliqués : cf. βλώσκω et ἔμολον. Le ς final est la marque adverbiale. On a eu ainsi un adverbe βλᾶς, qui correspond à l'adverbe latin *male* : βλασφημεῖν, c'est *maledicere*.

Par l'addition à la racine du κ que nous avons aussi dans ϑῆκ, δῶκ, on a eu βλῆκ ou βλᾶκ, d'où l'adverbe βλᾶξ, qui existe à côté de βλᾶς.

Non seulement les indéclinables réservent au linguiste des trésors d'archaïsme, mais on peut dire que pour la sémantique ils ont un intérêt à part.

En aucun autre chapitre de la grammaire les mots ne contiennent autant de sens, je veux dire qu'ils enferment dans le corps d'un énoncé unique une telle richesse de pensée. Précisément parce que les autres parties de la grammaire, le substantif, l'adjectif, le verbe, le pronom, sont des acquisitions de la réflexion, des conquêtes de l'analyse, il est demeuré un résidu qui exprime ce qu'il était trop difficile d'énoncer explicitement. Je ne veux pas dire que le chapitre des indéclinables ne soit pas grossi de locutions qui ont passé par la filière de l'analyse, ce serait le contraire de mon idée; les indéclinables n'ont pas cessé et ne cesseront pas d'augmenter par l'absorption de mots tout fléchis, mais il reste un ancien fonds, antérieur à la grammaire, à notre grammaire, et où il reste pour le philologue tout un butin à

glaner. Ce sera, si l'on veut, l'âge de pierre des langues indo-européennes.

Ἑπόμενος = SECUNDUS.

Ce n'est pas pour sa nouveauté que j'inscris ici en tête ce rapprochement, car je sais qu'il est connu et qu'il était déjà présent à l'esprit des anciens. Mais je crois qu'il est très propre à résumer plusieurs enseignements de la linguistique et à graver dans l'esprit des commençants plusieurs règles essentielles.

Celle que je veux d'abord rappeler est relative au gérondif et au participe futur latin (*tempus legendi*, *colenda est virtus*). Elle nous enseigne la parenté de ces deux formes grammaticales, séparées seulement l'une de l'autre par une différence sémantique, la même qui sépare le substantif de l'adjectif. Elle nous enseigne en même temps l'origine de ces formes en *dus*, *da*, *dum*, sur laquelle la première génération de linguistes a beaucoup tâtonné. Nous touchons du doigt l'origine de ce *d* qu'on pourrait appeler un *d* spontané ou postnasal, car il a l'air de ne sortir de rien, mais en réalité est préparé par le voisinage de la nasale.

Elle nous rappelle de plus la contiguïté de l'actif et du passif dans le verbe déponent en latin et dans la voix moyenne en grec. Je ne parle pas de quelques autres rappels qui appartiennent à un autre chapitre, comme la parenté de l's latin avec l'esprit rude en grec, ou celle du π grec avec le *qu* ou le *c* en latin...

Il est à désirer, pour achever d'introduire nos études dans le cercle des études classiques, qu'il soit composé un manuel très simple, fait surtout d'exemples et de courtes explications — le Lhomond de la linguistique. J'ose prédire à ce petit livre le débit auprès des maîtres qui éprouvent le besoin de se mettre au courant et auprès des élèves qui sentiront en eux le goût de la linguistique. A un ouvrage du même genre sera réservée la comparaison avec les langues germaniques et slaves; à un autre, dans un temps plus lointain, avec les deux langues de l'Asie.

UN DERNIER MOT SUR UNE TROP VIEILLE QUESTION.

Il est bien tard pour y revenir encore : mais il n'est jamais trop tard pour corriger, pour rectifier, pour mettre au point une opinion qu'on a émise, surtout si on la croit juste au fond, et de nature à mettre fin à tous les doutes.

J'ai écrit que le nom de *Dreyfuss* était tout simplement le nom d'une enseigne. Je l'ai écrit et je le crois encore. Mais on pouvait s'étonner de voir ce nom se reproduire en quantité d'endroits;

d'où vient cette faveur d'un nom par lui-même indifférent et dépourvu de ce qui pouvait le recommander?

Un correspondant qui désire n'être pas nommé m'a fourni la solution.

Ce nom, on ne l'écrivait pas.

Il suffisait de figurer l'image, ce qui se faisait au moyen d'un siège à trois pieds, d'un dreyfuss véritable, placé sur le seuil de la porte. C'était plus qu'une enseigne parlante, c'était la réalité même qui venait se montrer et s'offrir.

Une fois la solution connue, il reste, n'est-il pas vrai, à s'étonner qu'on ait cherché si longtemps. Je ne doute pas que plus d'une auberge de Pologne ou de Hongrie ne sollicite encore le regard au moyen d'une icône semblable.

Michel Bréal.

MORPHÈMES AFRICAINS EN PEUL ET DANS LES PARLERS BANTOUS[1].

Un siècle s'est écoulé depuis que Vater a reconnu dans l'idiome parlé sur l'Adamawa une forme dialectale de celui du Fouta sénégalais; cette langue, dont les variations dialectales sont peu importantes, a été désignée par des noms assez différents, dont les plus employés sont fulfulde, peul, foul, poular.

Quelques années auparavant, Lichtenstein avait signalé l'existence d'un autre groupe de langues apparentées, comprenant celles parlées au Sud de l'équateur, sur la côte orientale et sur la côte occidentale de l'Afrique.

Ces deux groupes linguistiques ont été l'objet de travaux nombreux et importants. Les premiers qui les aient étudiés ne songèrent toutefois pas à les rapprocher l'un de l'autre. Dès 1841, d'Eichtal publia une *Histoire des Foulahs ou Fellans*, qui renferme une comparaison de mots peuls et de mots malais et polynésiens[2].

Lorsqu'eut paru, en 1861, la première partie du célèbre ouvrage de Bleek, *Comparative grammar of the South African Bantu languages*, tous ceux qui étudiaient le peul pouvaient comparer cet idiome avec les parlers bantous. L'identité de certains éléments morphologiques et la différence du mode d'emploi de ceux-ci ont semblé être deux faits incontestables et les théories les plus diverses ont été formulées pour expliquer les analogies et les divergences.

F. Muller, se basant autant, sinon plus, sur le système capillaire que sur la langue, sépare complètement le groupe bantou du peul et rattache ce dernier au nubien[3]. Cette théorie a été combattue par Lepsius, qui a soutenu que le peul et le wolof sont

[1] Cet article ayant été envoyé à l'impression avant la publication de l'ouvrage de M. Meinhof sur les langues hamitiques, l'auteur n'a pu tenir compte des conclusions de cet ouvrage.

[2] *Mémoires de la Société d'Ethnologie*, t. I, 2e partie.

[3] *Einleitung in die Sprachwissenschaft*, t. I, p. 93; III, p. 1-25.

les représentants les plus occidentaux du groupe bantou et que les différences que l'on constate entre le peul et les parlers du Sud sont dues à l'influence des populations lybiques et arabes qui se sont mélangées avec les Peuls[1]. M. Krause, au contraire, pense que les Peuls sont des Protohamites et que leur idiome atteste les formes primitives des morphèmes employés aujourd'hui dans les parlers hamitiques[2].

Th. G. de Guiraudon, tout en critiquant sévèrement l'ouvrage de Krause, est au fond du même avis; il pense que les langues à préfixes représentent les idiomes des aborigènes africains et que le peul et les parlers soudaniens en général attestent la langue d'envahisseurs asiatiques. Selon lui, les Peuls seraient venus de l'Asie, où ils auraient été en contact avec le peuple juif, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de Salomon[3]. M. Reinisch est d'avis que les langues hamito-sémitiques, soudanaises et bantoues attestent toutes une même langue commune parlée primitivement par un peuple du centre de l'Afrique[4]. M. Meinhof a émis l'hypothèse suivante : les parlers bantous attesteraient un fond de vocabulaire nègre représentant la langue des aborigènes et un système de classificateurs nominaux emprunté à un peuple envahisseur dont les Peuls seraient les représentants modernes[5]. Dans un article paru en 1911, M. Meinhof a signalé certaines ressemblances qui prouveraient que le peul et les langues hamitiques reposent sur une langue commune[6] et il a repris cette hypothèse en la développant dans son dernier ouvrage[7], paru après la composition de cet article.

Il est donc reconnu que les parlers bantous et le peul ont des éléments communs; mais, tandis que certains auteurs pensent que le peul représente une langue bantoue modifiée sous l'influence des langues hamitiques, d'autres sont d'avis que les parlers bantous représentent un mélange d'une langue nègre et d'une langue hamitique. Le plus souvent, le problème a été posé ainsi : les faits communs attestent-ils des emprunts? Les faits dissemblables s'expliquent-ils autrement que par des influences extérieures?

La solution de ce problème est facile si l'on examine d'abord les faits dits dissemblables.

(1) *Nubische Grammatik.*

(2) *Beiträge zur Kentniss der Fulischen Sprache*, Leipzig, 1884.

(3) *Verhandlungen des VII internationalen Orientalisten-Congresses.* Ägyptisch-Afrikanische Section, p. 69, 92. Vienne, 1888.

(4) *Das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den Chamito-Semitischen Sprachen*, p. 321. Vienne, 1909.

(5) *Lautlehre der Bantusprachen*², p. 18. Berlin, 1910.

(6) *Z.D.M.G.*, t. 65, p. 177 et suiv.

(7) *Die Sprachen der Hamiten*, 1912.

On dit généralement que le peul est une langue à suffixation, et que les parlers bantous sont des langues à préfixation. Ces définitions paraissent au premier abord simples et faciles à justifier. Il suffit en effet de comparer

peul *gerogal boḍeal* « poule rouge », pl. *geroḍe boḍedye*;
soubiya *muutu molotu* « homme bon », pl. *bantu balotu*;
ganda *ekintu ekirungi* « chose bonne », pl. *ebintu ebirungi*;
fan *ebima ebibiekh* « fruit doux », pl. *bibima bibibiekh*

pour constater que c'est par un suffixe que le peul indique le nombre d'un substantif et rappelle celui auquel se rapporte un qualificatif, et que les idiomes bantous indiquent les mêmes choses par un préfixe [1].

Or, les thèmes qualificatifs proprement dits (assez peu nombreux d'ailleurs dans le groupe bantou et en peul) représentent une évolution, particulière à certaines langues, de thèmes nominaux employés habituellement en apposition à d'autres thèmes nominaux. Les exemples ci-dessus montrent que le nombre et la classe des êtres ou des choses désignés par un thème nominal sont indiqués par un élément qui est suffixé en peul et préfixé en bantou; mais ils ne montrent que cela, et la distinction de l'accord par préfixation et par suffixation n'est vraie que pour les seuls thèmes nominaux.

En effet, le morphème indiquant le nombre et la classe du substantif auquel se rapporte une particule démonstrative est préfixé à cette particule en peul comme dans les parlers bantous et le pronom est régulièrement préposé à l'attribut et au verbe dans les deux groupes. Cf.

peul *lekki kin* « cet arbre »;
leḍḍe ḍen « ces arbres »;
leḍḍe ḍea « ces arbres-là »;
ganda *enyumba eno* « cette maison »;
enyumba zino « ces maisons »;
enyumba ziri « ces maisons-là »;

peul *lekki kin ki towi* « cet arbre, il (est) grand »;
leḍḍe ḍen ḍe towi « ces arbres, ils (sont) grands »;
sotho *khomo ena e mpe* « ce bœuf, il (est) méchant »;
likhomo tsena li mpe « ces bœufs, ils (sont) méchants »;

peul *o nyama* « il mange », pl. *ḅe nyama*;
sotho *oa rata* « il aime », pl. *ba rata*.

[1] A moins d'indication contraire, les exemples de faits bantous cités représentent un type commun à la majorité des parlers, sinon à tous.

D'autre part, le pronom désignant le possesseur est suffixé à la particule possessive dans les parlers bantous aussi bien qu'en peul. Cf.

soubiya *iñombe yetu* « nos bœufs »;
iñombe yenu « vos bœufs »;
peul *sudu mada* « ta maison »;
sudu makko « sa maison ».

Enfin, en bantou, si le qualificatif est un thème verbal (cas le plus fréquent), il est précédé d'un morphème qui rappelle toujours le démonstratif postposé au substantif, mais non pas dans tous les cas le préfixe de celui-ci. Cf.

soubiya *nkuku ino i scha* « cette poule noire »;
nkuku zino zi scha « ces poules noires »;
malungu ano a subila « ces perles rouges »;
sotho *likhomo tse tse botsua* « ces bœufs paresseux ».

Il y a donc préfixation et suffixation d'éléments formels en peul et dans les parlers bantous, et il y a analogie de traitement pour les morphèmes synonymes.

Une étude attentive des substantifs montre que, même pour ceux-ci, la différence de construction est loin d'être aussi considérable que le laisse supposer une comparaison superficielle.

Dans les parlers bantous, un substantif n'est déterminé que s'il est suivi d'un déterminant (démonstratif, pronom possessif, pronom relatif, etc.), et le verbe est toujours séparé du substantif sujet par le pronom de celui-ci; il s'ensuit que, dans la grande majorité des cas, un substantif bantou est suivi immédiatement de son classificateur. Cf.

sotho *batho ba rata* « hommes ils aiment »;
batho bao « ces hommes »;
batho ba rateng « hommes qui aiment »;
batho ba rōna « nos hommes »;
batho ba raro « trois hommes »;
batho ba be « hommes méchants ».

Que les suffixes peuls représentent d'anciens démonstratifs contractés avec les substantifs auxquels ils étaient postposés est un fait généralement admis et qui paraît certain; et, le substantif peul avec son suffixe pouvant être suivi du verbe sans pronom infixe, la proposition verbale ne présente guère de différence. Cf.

sotho *bathoba rata* « hommes ils aiment »;
worbe ndyida « hommes ils aiment » (mot à mot).

Un autre fait aussi vrai, mais moins bien connu, c'est que les

parlers bantous modernes emploient peu de thèmes nominaux avec classificateurs préfixés, ceux-ci n'étant employés constamment que dans quelques dialectes.

Nous avons montré dans une étude précédente que les préfixes bantous attestés par sotho *mo*, *u* = yao *mu*, *n* représentent non pas des classificateurs africains, mais un morphème nasal caractéristique du thème nominal opposé au thème verbal, dérivé du même radical (*M.S.L.*, t. XVII, p. 327, 335).

Or, dans un très grand nombre de parlers, les substantifs pourvus d'un préfixe nasal n'ont pas de classificateur préfixé. Cf.

yao *msawi ju* « le sorcier qui . . . », pl. *wasawi wa* . . . ;
lupyo lu « le rein qui . . . », pl. *mbyo si* . . . ;
mtela u « l'arbre qui . . . », pl. *mitela ji* . . .

La nasale n'a pas été préfixée aux classificateurs; si elle l'était, on constaterait une différence entre *m* devant **geo* attesté par yao *ju* et *m* devant **go* attesté par yao *u*; or, nulle part on ne trouve trace de la palatalisation de la nasale; le classificateur préfixé a déterminé la nature de la voyelle, mais il a lui-même été élidé dans tous les parlers qui ont *mu* (*mo*), *n*, *mi* (*me*), *ma*.

D'autre part, dans plusieurs groupes de dialectes, les classificateurs qui correspondent à sotho *le*, *li* = yao *li*, *si* ne sont plus employés devant les substantifs. Cf.

ganda *e'gi lino* « cet œuf » ;
e'dobo lino « ce crochet » ;
enyumba zino « ces maisons » ;
senga *posu ili* « cette écume » ;
wala ili « cette tache » ;
mbelele izhi « ces moutons ».

Il est certain qu'il s'agit d'une élision; car l'aspiration marquant l'élision de *li* est perceptible en ganda, où elle est marquée par ', et elle est attestée par l'aspiration ou par l'occlusion plus nette des consonnes initiales de certains mots dans presque tous les dialectes.

En sotho enfin, les préfixes *le*, *se*, *li* < afr. **de*, **ke*, **di*, peuvent être élidés devant un substantif lorsque celui-ci est suivi de son pronom ou du démonstratif correspondant[1]. Cf.

(*se*)*fate sa rona se mela hantle* « notre arbre pousse bien » ;
(*li*)*thaba tsena* « ces affaires » ;
(*li*)*khomo lithabile* « les bœufs se sont enfuis ».

[1] Cf. T. H. Kruger, *Steps to learn the Sesuto language*, 4e éd., p. 64, § 120, obs. 3. Morija. 1905.

La différence que présente le traitement des substantifs en peul et dans les parlers bantous est donc plus apparente que réelle, et l'état peul atteste simplement une étape plus avancée d'une évolution qui se poursuit actuellement dans le groupe bantou et qui ne semble guère être due à des influences extérieures.

Il est probable que la contraction des thèmes nominaux et des démonstratifs postposés a eu lieu en peul parce que, certains thèmes se terminant par une consonne, un démonstratif pouvait être posttonique et être perçu comme faisant partie du mot; dans les parlers bantous, tout au contraire, tous les mots se terminant par une voyelle (sauf dans le groupe du Nord-Ouest), et l'accent étant toujours sur la pénultième, un démonstratif n'est jamais exposé à devenir enclitique, parce que posttonique.

Pour se rendre compte si les faits communs au peul et au bantou peuvent représenter des emprunts, il convient d'examiner en premier lieu ceux qui relèvent de la syntaxe; quelques-uns de ceux-ci ont déjà été indiqués, mais il est utile de les rappeler ici.

Faits syntaxiques.

1° Les démonstratifs sont généralement postposés aux substantifs :

peul *Pulo on* « ce Peul », *inde nde* « ce nom »;
soubiya *muntu uzo* « cet homme », *itende dino* « cette jambe ».

Il arrive qu'ils soient préposés en peul et dans certains parlers bantous; mais, ne pouvant traiter à fond ici toutes les questions que soulève l'étude des démonstratifs, nous n'examinerons pas les conditions de cet emploi.

2° Un substantif seul (avec préfixe en bantou et suffixe en peul) n'est ni déterminé, ni indéterminé. Ainsi peul *gorko*, soubiya *muntu* peuvent signifier « un homme » ou « l'homme ».

3° Le complément du substantif est postposé :

peul *putyu lamḍo* « cheval du roi »;
putyi lamḍo « chevaux du roi »;
soubiya *bwato bwa simwini* « canot du chef »;
iñombe za simwini « bœufs du chef »;
peul *sudu mada* « ta maison »;
sudu makko « sa maison »;
soubiya *mwan' angu* « mon enfant »;
mwan' ako « ton enfant »;
bwata bwangu « mon canot ».

Lorsque le complément est un pronom, l'ordre des mots est donc :

peul *nom avec suffixe* + *particule possessive* + *pronom*;
bantou *nom* + *classificateur* + *particule possessive* + *pronom*;

puisque le suffixe peul = le classificateur bantou, la construction est identique.

Lorsque le complément est un nom, il y a généralement une particule possessive en bantou et régulièrement simple juxtaposition en peul, mais en certains dialectes bantous et avec certains noms la particule possessive disparaît: cf. soubiya *indongo zi bankuye* «les arachides de ma tante», mais *indongo zangu* «mes arachides». Il est vraisemblable que le fait peul représente la généralisation d'un état encore exceptionnel en bantou, mais il est certain que le traitement du substantif régi est sensiblement identique dans les deux groupes.

4° Le qualificatif est postposé au nom qualifié :

peul *gerogal boḍe'al* «poule rouge»;
lekki boḍchi «bâton rouge»;
sotho *tau e kholo* «grand lion»;
tau e ntšo «lion noir»;
soubiya *chisamo chiloto* «bel arbre»;
muntu muloto «bel homme».

5° Le nom de nombre est postposé au substantif auquel il se rapporte :

peul *rewḅe tato* «trois femmes»;
soubiya *bantu botatwe* «trois hommes».

6° La construction régulière d'une proposition simple est : *pronom – verbe – complément direct* :

peul *mi yi'i nagge nge* «je vis cette vache»;
soubiya *ni zaki nzubo ii* «je bâtis cette maison».

Le complément indirect se place entre le verbe et le complément direct :

peul *o hokki biḍḍo nagge nge*, mot à mot : «il donna au fils cette vache»;
sotho *mosali o beetse baeti pitsa ea leting*, mot à mot : «femme elle servit aux voyageurs cruche de bière».

La construction des propositions est donc semblable en peul et en bantou. Il reste à examiner les mots formels et les affixes.

Mots formels. Particules invariables.

Par mots formels, nous entendons ceux qui sont composés d'une particule invariable dont la valeur morphologique est claire et d'un classificateur marquant l'accord.

1° Une particule démonstrative *u* indiquant des objets peu éloignés s'oppose à une particule *a* marquant l'éloignement en peul et en bantou. Cf.

peul *worḅe ḅen* « ces hommes »;
worḅe ḅea « ces hommes-là »;
gorko on « cet homme »;
sotho *moru oona* « cette forêt »;
moru oane « cette forêt-là »;
louyi *umunu uno* « cet homme »;
umunu uya « cet homme-là ».

2° Une particule peul *ya*, bantou *ye* ou *e*, accompagne les pronoms employés seuls (« moi, toi », etc.) :

peul *o* « il », pl. *ḅe*; *oya* « lui », pl. *beya*;
ganda *o* « tu », pl. *mu*; *we* « toi », pl. *mwe*;
galoa *mi* « je »; *mie* « moi ».

Affixes thématiques.

Par affixes thématiques, nous entendons les voyelles suffixées aux radicaux verbaux en peul et en bantou. Les affixes communs aux deux groupes sont les suivants :

1° *-a* marquant l'aoriste. c'est-à-dire un thème qui peut s'employer pour traduire notre présent ou notre futur et qui correspond vraiment à l'imparfait sémitique :

peul *'o nyama*
sotho *o ja* } « il mange ».
soubiya *u dia*

2° *-i* marquant le parfait :

peul *'o nyami* « il mangea *ou* il a mangé »;
soubiya *u endi* « il alla »;
u zaki « il bâtit ».

Lorsque le radical exprime un état, le thème en *-i* correspond à un présent français :

peul *'o modyi* «il est bon» (parf. de *mody* «deviens bon»);
douala *n'aledi* «je tiens» (parf. de *alea* «saisir»).

Dans la plupart des parlers bantous modernes, le parfait en *i* a été remplacé par un prétérit représenté en soubiya par *-ite* et dans les autres parlers par *-ile* ou par la forme phonétique correspondante (*-ire*, *-ide*, etc.) :

soubiya *u zakite* «il a bâti»;
sotho *o romile* «il a envoyé»;
yao *a tawile* «il a lié».

Ce prétérit est certainement l'ancien parfait (conservé en soubiya, douala et siha), augmenté d'un second affixe marquant le passé. Brusciotto, dans sa grammaire de la langue congolaise du XVII^e^ siècle, dit expressément que *nzitissi* signifie «j'ai aimé» (sens du parfait) et que *yazitissa* signifie «j'aime *ou* j'ai aimé» (sens duratif)[1].

3° *-u* indiquant un état acquis. Cet affixe forme le participe parfait des verbes actifs en peul, et dans le groupe bantou il donne des thèmes qualificatifs, appelés généralement adjectifs, mais qui sont de véritables participes. Ex. :

peul *baḍu-ḍo* «ayant fait» (*baḍ* «fais»);
sotho *fubelu* «rouge» (*fubela* «rougir»);
ganda *gevu* «gras».

4° *-e* caractéristique des adjectifs :

peul *rane* «blanc»;
sotho *lele* «long»;
xosa *nene* «grand»;
swahili *kale* «ancien».

5° *-o* indiquant que l'action exprimée par le radical d'un verbe actif est habituellement ou actuellement accomplie par le sujet :

peul *badō'o* «fabricant» (*baḍ* «fais»);
sotho *mohomo* «ornement» (*homa* «orner»);
mofapo «lien, bandage» (*fapa* «lier, bander»);
mohlolo «merveille» (*hlola* «émerveiller»).

[1] Brusciotto, *Grammar of the Congo Language*, trad. Guinness, p. 69, 70.

L'emploi en sotho du préfixe *mo* montre que le nom désigne une chose personnifiée qui est considérée comme exerçant l'action.

Affixes classificateurs.

Les affixes classificateurs sont les syllabes qui, préfixées à une particule démonstrative, rappellent le nom auquel elle se rapporte; ils s'emploient aussi comme pronom (sujet ou régime) lorsque le nom ne désigne pas une seule personne. En peul, ces affixes sont suffixés aux thèmes nominaux; toutefois, il est quelquefois difficile de reconnaître le suffixe d'un substantif, ce suffixe ayant souvent été assimilé par la dernière syllabe du nom. En bantou, les classificateurs sont préfixés aux thèmes nominaux; quelques préfixes classificateurs ont été amuis dialectalement (voir *supra*, p. 186), mais les faits de contraction sont plus rares en bantou qu'en peul. Les classificateurs indiquent le nombre :

peul *lamḍo* « roi », pl. *lambe*;
lekki « arbre », pl. *leḍḍe*;
dungu « saison », pl. *dubbi*;
ganda *ekitabo* « livre », pl. *ebitabo*;
omuntu « homme », pl. *abantu*;

mais ils expriment aussi d'autres idées et forment des classes distinctes, qui ne sont pas toutes faciles à définir. Cf.

peul *biḍḍo* « enfant », pl. *biḅḅe*;
ḅingel « petit enfant », pl. *ḅikoñ*;
sotho *mosotho* « un Sotho », pl. *basotho*;
Lesotho « pays sotho »;
sesotho « langue sotho ».

En peul et dans certains parlers bantous, les classificateurs employés comme démonstratifs sont précédés d'une nasale, et, la présence de cette nasale ayant modifié l'évolution phonétique du classificateur, on constate quelquefois une différence profonde entre le démonstratif et l'affixe du nom. Cf.

peul *wodye-re nden* « ce lièvre »;
bisa *i-nkumba nji* « ce sanglier ».

Il y a lieu de remarquer à ce propos qu'en soubiya le démonstratif n'est pas nasalisé, mais qu'il existe des pronoms avec nasale employés comme complément direct postposé. Ex. : *u ba boni mba*, mot à mot « il les vit eux ». En peul, le pronom est toujours nasalisé, et, employé comme complément direct, il est

régulièrement postposé; ainsi tout tend à prouver que l'affixe nasal des démonstratifs est un élément africain.

Avant d'examiner les classificateurs communs au peul et aux parlers bantous, il faut se rappeler que dans ces deux groupes il y a des alternances consonantiques régulières en fonction des phonèmes en contact. Nous ne pouvons en donner les lois ici; ce tableau permettra au lecteur de comprendre les exemples qu'il rencontrera et de se rendre compte des correspondances :

PEUL.	SOTHO.	SOUBIYA.	GANDA.	YAO.	HERERO.	AFRICAIN.
b–w	*p–b*	*b*	*b*	*b–w*	*b–v*, *w*	**b*
d–r	*t–l*	*d–l*	*d–l*	*d–l*	*d–r*	**d*
dy–y	*tl*	*dj–z*	*j–y*	*y–j*	*dy–y*	**g′*
g–’ (*w*)	*k–zéro*	*g–zéro*	*g*	*g*	*g -y*, *zéro*	**g*^{w}
p–f	*ph–f*	*p–h*	*p–w*	*b–p*	*b–p*	**p*
t	*th–r*	*t*	*t*	*d–t*	*d–t*	**t*
ty–s	*tlh–hl*	*s*	*s*	*j–* { *ch* / *s*	*dy–ty*	**k′*
k–h	*lh–h*	*k*	*k*	*g–k*	*g–k*	**k*^{w}

Après une nasale, on a toujours les premiers phonèmes (la nasale peut être amuie devant les sourdes); entre voyelles ouvertes, on a généralement les seconds.

Les classificateurs suivants sont communs au peul et aux parlers bantous :

I et I *bis*. Un classificateur singulier et un classificateur pluriel des personnes attesté par :

I. peul *’o* = sotho *e* (*o*) = yao *ju* = soubiya *u*
I *bis*. peul *ḅe* = sotho *ba* = yao *wa* = soubiya *ba* :

peul *debḅo’o* « cette femme », pl. *rewḅe ḅe*;
sotho *mosali eo* « cette femme », pl. *basali bao*;
yao *mundu ju* « homme qui », pl. *wandu wa*.

II et II *bis*. Un classificateur singulier et un classificateur pluriel pour les noms d'animaux, le classificateur II ne différant du classificateur I que par la voyelle :

II. peul *’a* ou *’u* = sotho *e* = yao *ji* = soubiya *i*;
II *bis*. peul *ḍi* = sotho *li* = yao *si* = soubiya *zi*.

peul *ngabu ngu* « cet hippopotame », pl. *ngabudyi ḍi*;
sotho *kubu eo* « cet hippopotame », pl. *kubu tseo*;
yao *mbusi ji* « chèvre qui », pl. *mbusi si*.

III. Un classificateur attesté par :

peul *re* (*nde*) = sotho *le* = yao *li* = soubiya *di*

et employé :

a. Pour les noms de fruits :

peul *dyabire* « noix de palme », yao *ligombo* « banane » ;
dende « melon », yao *litichiti* « melon ».

b. Pour certaines parties du corps humain :

peul *dande* « cou », sotho *leihlo* « œil » ;
tinde « sourcil », yao *leboko* « bras » ;
lekopo « arcade sourcilière ».

c. Pour des choses immatérielles :

peul *hakunde* « milieu », sotho *lehare* « milieu » ;
inde « nom », tlapi *leina* « nom » ;
nyalde « jour », sotho *letsatsi* « jour ».

d. Pour une unité appartenant à une collectivité :

peul *wolinde* « parole », yao *lilowe* « parole » ;
hodere « étoile », yao *linyelanyela* « étincelle ».

e. Pour des masses et des idées abstraites :

peul *bellere* « graisse », sotho *lefura* « graisse » ;
bonere « mal », sotho *lefufa* « jalousie ».

f. Pour des objets variés :

peul *hotonde* « anneau », yao *litonga* « anneau » ;
wande « hameçon », lolo *ilofi* « hameçon » ;
horde « calebasse », sotho *lefiso* « pot ».

III *bis.* Un classificateur attesté par :

peul *e*, *dye* (*de*) = sotho *a* = yao *ga* = soubiya *a*

et employé :

a. Comme pluriel des substantifs qui ont au singulier le classificateur III :

peul *hodere* « étoile », pl. *kode* ;
hayre « pierre », pl. *kadye* ;
sotho *leyoe leo* « cette pierre », pl. *mayoe ao* ;
lehe leo « cet œuf », pl. *mahe ao*.

b. Comme pluriel des noms verbaux (infinitif) qui peuvent exprimer une idée simple ou une idée collective :

peul *balal* «secourir», pl. *bale*;
sotho *ho-hoa* «faire du bruit», *mahoa ao* «ce tumulte».

Il arrive souvent qu'en peul les noms de cette classe paraissent avoir un suffixe au singulier et non au pluriel; cf. *hodere* «étoile», pl. *kode*. M. Westermann suppose que le nom d'unité prend un suffixe alors que le thème désignant un ensemble est employé sans suffixe. Il n'est pas nécessaire d'énumérer ici toutes les objections que soulève cette théorie, mais nous tenons à signaler en passant une explication suggérée par l'examen des faits bantous. Dans le groupe bantou, les noms désignant un ensemble ont généralement *a* comme voyelle finale. Puisque les classificateurs donnent sotho *a* = yao *ga* = peul *dye*, la correspondance sotho *a* = yao *a* = peul *e* est possible, et, l'évolution *-e* + *dye* > *-eye* > *-e* étant vraisemblable, l'absence apparente de tout suffixe se comprend facilement.

IV. Un classificateur indiquant une unité et employé avec des noms de choses matérielles qui prennent au pluriel le classificateur II *bis*, est attesté par :

peul *du*, *ru* = yao *lu* = soubiya *lu*.

Dans tout le groupe bantou et en peul, il peut y avoir une alternance consonantique à l'initiale du radical. Cf.

peul *tondu* «lèvre», pl. *tondi*;
fedendu «ongle», pl. *pedeli*;
redu «ventre», pl. *dedi*;
yao *lugomo lu* «lèvre qui», pl. *gomo si*;
lolo *lofiko lone* «ce rein», pl. *mpiko ine*;
yao *lulimi lu* «langue qui», pl. *ndimi si*.

Dans le groupe bantou, ces alternances s'expliquent par une nasale qui est préfixée aux thèmes au pluriel et non au singulier. En peul, ces alternances se présentent aussi dans les classes I et III; cf. *Pulo* «un Peul», pl. *Fulbe*; *hodere* «étoile», pl. *kode*; elles ont donc aujourd'hui une valeur morphologique propre. Le général Faidherbe ayant constaté que les noms de personnes ont une occlusive au singulier et une mi-occlusive au pluriel, alors que les noms de choses ont une mi-occlusive au singulier et une occlusive au pluriel, a déclaré qu'il s'agissait d'une opposition entre les substantifs désignant les hommes d'une part et les autres noms d'autre part. Cette théorie a été reprise d'abord par M. Westermann et tout dernièrement par M. Meinhof, qui appelle ces

alternances un phénomène de polarité; elle a été réduite à néant par M. Gaden, qui en a montré la fausseté manifeste.

Les alternances peules s'expliquent facilement à l'aide du tableau ci-dessous, qui présente les classificateurs peuls et bantous, les préfixes bantous et le degré d'occlusion des consonnes initiales dans les deux groupes :

CLASSE.		PEUL.		BANTOU.		
		PRONOM.	INITIALE [1].	PRONOM.	PRÉFIXE.	INITIALE [1].
I.	S.	*'o*, *dyo*	occlusive	**g*^{w}*eo*	**mo*	mi-occlusive
	Pl.	*be*	mi-occlusive	**ba*	**ba*	mi-occlusive
II.	S.	*ga*, *gu*	nasale + occlusive	**ge*	**m*	occlusive
	Pl.	*dyi*, *ḍi*	occlusive	**di*	**dim*	occlusive
III.	S.	*re*, *de*	mi-occlusive	**de*	**de*	mi-occlusive
	Pl.	*dye*, *ḍe*	occlusive	**ga*	**ma*	mi-occlusive
IV.	S.	*ru*, *du*	mi-occlusive	**do*	**do*	mi-occlusive
	Pl.	*dyi*, *ḍi*	occlusive	**di*	**dim*	occlusive

Une occlusive peule apparaît dans les cas où le préfixe bantou correspondant renferme une nasale, et une mi-occlusive peule correspond aux cas où le préfixe bantou n'a pas de nasale; il y a alors une mi-occlusive en bantou.

De telles coïncidences ne peuvent être dues au hasard; il est vraisemblable que le peul a eu des classificateurs préfixés, et qu'à la suite de la contraction du substantif et du démonstratif postposé, ceux-ci ont été élidés parce que superflus.

La nasale de la II^{e} classe est généralement notée **n*, mais, puisqu'elle est toujours assimilée au phonème suivant, il n'y a aucune raison de préférer la dentale à la labiale; la nasale palatale est peut-être la plus fréquente de toutes. En peul, la nasale préfixée se rencontre encore devant les sonores avec certains classificateurs, et tous les verbes ayant une sonore initiale simple (c'est-à-dire non claquante comme *ḅ*, *ḍ*) ont *nasale + occlusive* au pluriel. La disparition partielle du préfixe nasal n'est nullement particulière au peul, car en sotho la nasale sans voyelle postposée ne s'entend qu'au singulier devant un thème monosyllabique (cf. *ntlo* « maison », *tlou* « éléphant »), et dans un grand nombre de parlers cette même nasale ne se prononce que si l'initiale du thème atteste bantou *sonore*. Cf.

sotho *phio* « rein » = yao *mbyo* < **-mpig'ó*;
bondei *pheho* « vent » = kagourou *mpeho* < **-mpépó*;
sotho *khong* « bûche » = koua *ikuni* = xosa *inkuni*.

[1] Bien entendu, les mots avec consonne initiale sujette à alterner avec une autre sont seuls envisagés ici.

Nous avons dit qu'il paraît difficile de déterminer la valeur exacte de tous les classificateurs peuls et bantous. Il y avait certainement un rapport entre le classificateur et la voyelle finale qui apparaît dans tous les mots bantous, mais il est tout aussi certain que les règles d'emploi ont été modifiées par l'analogie et par d'autres causes. Voici quelques exemples certains de variations dialectales dans l'emploi des classificateurs.

En peul, le nom verbal (infinitif) prend le suffixe *de* dans les dialectes de l'Est et le suffixe *go* dans ceux de l'Ouest; ainsi *nyamude* ou *nyamugo* «action de manger». En swahili, *ki* $<$ **ke* s'emploie comme diminutif, alors que dans la plupart des parlers bantous et en peul ce classificateur désigne un objet fabriqué. Ex. swahili *ngoma* «tambour», *kigoma* «petit tambour». Le classificateur bantou *ka* est un diminutif dans les parlers du Sud et de l'Est; il est une marque de respect employée avec les noms des grands personnages dans l'Ouest et correspond phonétiquement à peul *ka*, qui est augmentatif.

Un second classificateur a souvent été ajouté en sotho lorsque le classificateur primitif s'est contracté avec le radical. Cf.

lengau «léopard» = galoa *njégu*;
selepe «cognée» = soukouma *lugembe* (*luge* $>$ *le*);
lehafi «aisselle» = *okuapa* (*kua* $>$ *ha*).

Lorsqu'un mot emprunté par un parler bantou à une langue étrangère commence par une syllabe qui ressemble à un classificateur de ce parler, il arrive qu'on remplace cette syllabe au pluriel par le classificateur pluriel correspondant; cf. ganda *ekitabo* «livre», pl. *ebitabo*, de la racine arabe كتب, et des faits analogues s'observent en peul avec les syllabes finales des mots étrangers; cf. *soldo*, pl. *tyalbe* (fr. *soldat*).

L'étude complète de tous les classificateurs peuls et bantous ne pourra être entreprise que lorsque la signification et la forme primitives des radicaux seront connues. Mais il n'est pas inutile de signaler dès aujourd'hui quelques correspondances qui semblent attester des faits africains, bien qu'elles soient moins claires que celles énumérées jusqu'ici.

Le classificateur peul *du* ou *ru* s'emploie avec des noms de petits animaux aussi bien qu'avec des noms de choses; bantou **do* par contre n'est guère employé qu'avec des noms de choses; mais peul *d-r* correspond à :

sotho *r* = yao, etc. *t* $<$ **t*;
sotho *l* = yao, etc. *l* $<$ **d*

(cf. plus loin, p. 199).

Or, beaucoup de parlers bantous ont un classificateur *tu* $<$ **to*

signifiant *petit*, *peu* et employé pour le pluriel des diminutifs ou comme diminutif d'un ensemble; *to* étant une particule employée en wolof comme un diminutif singulier, il est probable qu'il y a eu confusion en peul de deux morphèmes primitivement distincts et que peul *ru* employé avec les noms d'animaux atteste le diminutif africain **to*.

Le classificateur peul *ki* correspond phonétiquement à sotho *se* = yao *chi* = ganda *ki* < **ke*. Dans les deux groupes, ce classificateur est attesté avec les noms de choses fabriquées et spécialement d'objets en bois; en peul et dans quelques parlers bantous, le mot signifiant «arbre» est déterminé par ce classificateur. Cf. peul *lekki*, sotho *sefate*, soubiya *chisamo*.

Les données nécessaires pour une étude plus détaillée faisant défaut, il est impossible de pousser plus loin la comparaison du peul et du bantou; les faits cités attestent clairement un traitement primitif commun des thèmes nominaux et des morphèmes identiques tant par la forme que par la valeur.

Il s'ensuit que l'évolution dont nous avons constaté les traces en peul et dans le groupe bantou est bien l'évolution d'une seule langue primitive et qu'il n'y a pas eu emprunt de quelques éléments; les dialectes peuls modernes constituent donc un groupe de la famille linguistique africaine. Le peul est étroitement apparenté au bantou, tout comme d'autre part le wolof, et ce n'est pas du groupe hamito-sémitique qu'on peut le rapprocher immédiatement. La question de savoir si la langue africaine commune à laquelle ressortissent ces idiomes est ou non apparentée au groupe hamito-sémitique reste ouverte. Le fait que le peul appartienne à la famille africaine ne nous paraît ni confirmer, ni infirmer sa parenté avec les langues berbères.

Morphèmes africains attestés en peul et dans les parlers bantous.

Particules :	**n*.	démonstratif (objet peu éloigné).
	**a* ou **ê*. .	démonstratif (objet très éloigné).
	**gê* ou **ga*.	pronom démonstratif ou indépendant.
	**a*.	particule possessive.
Préfixe :	**m*- (ou *n*).	dérivatif nominal.
Suffixes :	*-*a*.	aoriste.
	*-*î*	parfait.
	*-*û*.	participe parfait.
	*-*o*.	état ou habitude.
Classific. :	**g*^{m}*eo*	singulier (personnes).
	**g*^{m}*e*.	singulier (êtres animés, choses personnifiées).
	**g*^{m}*a*.	collectif.

Classific. : **ba*. . . . . pluriel (personnes).
**di*. . . . . pluralité.
**do*. . . . . unité opposée à une pluralité.
**de*. . . . . unité opposée à une collectivité.
**ke*. . . . . singulier (objets fabriqués).

Exemples des correspondances phonétiques entre le peul et les parlers bantous.

Africain **b* > peul *w*–(*m*)*b*, *ḅ*; bantou *b* (sotho *b*, *p*).

Peul :

boḍ « rouge ». Cf. sotho *pola* « ocre rouge », fiote *buaka* « rougir ».
wol « parler ». Cf. sotho *bòlèla*, m. s., koude *bula*, galoa *bwia*.
wi'a « dire ». Cf. sotho *bitsa* « nommer », yao *wilanga*, douala *bela*, m. s.
wamba « porter sur le dos ». Cf. sotho *pepa*, m. s., souah. *beba*, louba *civembo* « épaule ».
wako « porter sur l'épaule ». Cf. souah. *bega* « épaule », pedi *peka* « regarder par-dessus l'épaule ».
wa'a « couper, faucher ». Cf. sotho *beola* « raser », herero *ombeya* « couteau ».
ḅon « être mauvais ». Cf. sotho *bola* « se corrompre », galoa *bona*.
ḅi « enfant, fruit ». Cf. sotho *jala* « semer », ganda *byala*, m. s., bisa *vyala* « procréer, enfanter ».
ḅandu, pl. *ḅal-li* « corps humain ». Cf. sotho *mele*, pl. *mebele*, m. s., soubiya *mubidi*.
ḅoila « tourner ». Cf. sotho *boela* « retourner », dzalamo *bwela*, nganja *bwela*, fan *bvul*.
ḅura « dépasser, être plus ». Cf. ziba *bori* « être plein », ndonga *vula*, m. s., louba *vura* « être nombreux ».
ḅeda « étendre, tendre ». Cf. sotho *bateha*, zoulou *banda*, herero *vanda*.

Afr. **p* > peul *f*–*p*; bantou *p* (sotho *f*, *ph*).

Peul :

fa « jusqu'à ». Cf. kamba *muvaka*, ngan *mpaka*, m. s.
faḍi « étroit (d'un chemin) ». Cf. pedi *sefa'ta* « passage, col », soukouma *ipanda* « chemin bordé de haies », kouanyama *pandya* « frayer un chemin ».
fayi « gras, gros », louba *vaya*, siha *vanri*, galoa *paña*.
fusa « casser ». Cf. sotho *pshatla* (< bantou **pûak'a*).

filta « entourer, encercler ». Cf. nyanyembe *pilula*, kimboundou *bilula* (avec suffixe inversif dans les deux groupes).

fèw « être froid, bien portant ». Cf. tlapi *phehò*, digo *phevo*, her. *ombepo*, tonga *impewo* « vent froid ».

fin-da « fleurir ». Cf. sotho *fina*, m. s., zoul. *finya*, teke *pina*.

fi'a « frapper ». Cf. sotho *lehofi* « gifle » (thème *-fi*), souah. *piga* « frapper », rundi *piga*.

fanya « être jeune ». Cf. sotho *mofana* « jeune garçon ».

feda « être lourd ». Cf. bisa *peta* « courber, presser sur. . . », hereta *peta*, souah. *peta*.

fènya « apparaître, se montrer ». Cf. zoulou *penya* « révéler », louba *pena* « montrer ».

fèto-de « natte de cheveux ». Cf. sotho *phèta* « tresser », ronga *pereka* « être tordu ».

Afr. **d* > peul *r–d* ou *l*, *ḍ*; bantou **d* (sotho *l–t*).

Peul :

labbo, pl. *labbe* « lance, harpon ». Cf. sotho *lōpa* « pêcher avec une lance », ganda *loba*, m. s.

lāma « régner, être roi ». Cf. sotho *laèla* « commander à », yao *lamulila* « ordonner », ganda *lamula* « juger ».

redu, pl. *deḍi* « ventre ». Cf. sotho *mala* « entrailles », tonga *bula* « ventre », herero *oura*, m. s.

nder « en, à l'intérieur ». Cf. ronga *nden* « dedans », bondei *ndai*, lolo *nda*, m. s.

lèla « coucher en long ». Cf. sotho *lala*.

rafo « faim ». Cf. sotho *lapa* « être affamé », xosa *lamba*.

ḍaba « chercher, désirer ». Cf. sotho *laba-laba* « désirer ardemment », thonga *lava* « chercher ».

rèma « cultiver ». Cf. sotho *lema*, m. s., yao *lima*, her. *rima*.

rèna « veiller, garder ». Cf. sotho *leta*, yao *linda*, m. s.

ḍemgal, pl. *ḍemḍe* « langue ». Cf. sotho *leleme*, yao *lulime*, galoa *oneme*, fan *dem*, m. s.

Afr. **t* > peul *t*, *d*, *r*; bantou **t* (sotho *r–th*).

Peul :

tat- « trois ». Cf. sotho *raro*, yao *tatu*.

tāki « bouse », *tākugol* « malpropreté ». Cf. souah. *thaka*, m. s., yao *litāka* « boue ».

tamba « prendre avec la main ». Cf. xosa *tabata*, fiote *tambula*.

taha « laper ». Cf. souah. *teka* « puiser », herero *teka*, douala *toa*, m. s.

tala « raconter ». Cf. galoa *ta*, m. s., sotho *re* « dit ».
tan « unique ». Cf. sotho *thokolo* « chose unique » (**tong*-).
tenirde « hache ». Cf. sotho *rema* « abattre », souah. *tema* (voir wolof *tem* ou *ten*, m. s.).
tokos « petit ». Cf. sotho *moroa* « bochiman », ronga *ši-tonga* « peu » (racine commune **tô*), nyoro *muto* « enfant ».
raḍa-ndaḍa « chasser », cf. soubiya *tandanya*, chona *tanda*. m. s.
rara-ndara « voir, regarder ». Cf. chona *tarira*, fiote *tala*, m. s.
rulde-dule « nuage ». Cf. sotho *leru*, fiote *dituti*, m. s.
rundu-dulli « forêt, brousse ». Cf. sotho *moru*, kimboundou *ritutu*, m. s.
rōnda-ndonda « charger, porter ». Cf. sotho *serōto* « panier », xosa *tuta*. rundi *tunda* « porter ».

Afr. *k'* > peul *s–ty*; bantou **k'* (sotho *hl–tlh*).

Peul :

sanḳita « disperser, écarter » (avec suffixe inversif). Cf. sotho *hlakana* « se rencontrer », bondei *sanga* « joindre ».
so'i « manquer de ». Cf. sotho *hloka*, m. s.
sadere, pl. *tyade* « hache ». Cf. sotho *hlatha* « hacher, frapper ».
sumḅunto « nager ». Cf. sotho *mohlapi* « nageur », *hlapi* « poisson ». koua *ihope* « poisson », nyanyembe *somba*, m. s.
tyoungu, pl. *tyouḍi* « léopard ». Cf. sotho *hluibila* « saisir, arracher », nyanyembe *nsuvi* « léopard », yao *chisui*, m. s.

Afr. g^w > peul ', *g* ou *y–dy*; bantou *g^w (sotho *zéro–k*).

Peul :

yi'a « voir ». C. sotho *le-ihlo* « œil », tonga *tihlo*, konde *masa*, kouyou *ma itha*.
'ina « nommer ». Cf. tlapi *le-ino* « nom », kimbound. *di-jina*, ganda *erinya*.
'atya « laisser, abandonner ». Cf. herero *yaha* « jeter », xosa *yesa* « laisser ».

L. HOMBURGER.

L'EXTENSION
DU PLURIEL MASCULIN EN -Á, -Я
EN RUSSE MODERNE.

Ce qui donne un intérêt particulier à la formation du pluriel en –á dans les substantifs masculins terminés par –ъ, et en –я dans les substantifs du même genre terminés par –ь ou par –й, c'est qu'elle est restée très vivante et qu'elle ne cesse de gagner du terrain.

L'apparition de ces formes de pluriel dans les textes russes est relativement peu ancienne : c'est à peine si l'on en cite quelques exemples remontant au XIV^e^ siècle, et c'est seulement aux XV^e^ et XVI^e^ siècles qu'on commence à les rencontrer assez régulièrement pour un petit nombre de mots. Mais, dès cette époque, ces formes ont réellement pris pied dans la langue et progressent d'une façon continue, si bien qu'au siècle dernier, Vostokov, les étudiant dans sa *Grammaire russe*, dont la première édition est de 1831, cite déjà 67 noms masculins présentant des formes de pluriel en –á (–я), soit concurremment avec les formes normales en –ы (–и), soit à l'exclusion même de celles-ci.

Soixante ans plus tard, aux environs de 1891, on peut constater un nouveau et considérable progrès dans l'extension de la forme qui nous occupe. Un dépouillement du *Русскій грамматическій словарь*, publié en 1891 à Saint-Pétersbourg par Weidmann, du *Russisch-Deutsches Taschenwörterbuch* de Mieskowsky (Leipzig, Teubner, vers 1890) et de la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie russe*, dont la publication, commencée en 1891, est arrivée au mot колпакъ[1], nous a permis de dresser une liste qui, grossie de quelques mots cités par Abicht dans ses *Hauptschwierigkeiten der russischen Sprache* (Leipzig, Gerhard, 1897), comprend plus de 180 noms masculins admettant le pluriel en –á (–я).

Enfin, des recherches personnelles effectuées au cours de

[1] On sait que la lettre п, qui doit former à elle seule le tome III du *Dictionnaire*, n'a pas encore paru.

l'année dernière nous ont fait découvrir encore une vingtaine de substantifs masculins présentant des formes de pluriel en –á (–я́) attestées dans des documents imprimés. Nous arrivons donc au chiffre de 200 mots, chiffre que l'on peut sans nul doute considérer comme inférieur à la réalité, car des recherches poursuivies systématiquement pendant un certain temps permettraient assurément de grossir encore cette liste. On voit donc que la progression du nombre des substantifs masculins admettant le pluriel en –á (–я́) est assez rapide, puisque, de 67 en 1831, il est passé à 180 en 1891, et dépasse 200 en 1911.

L'extension du pluriel en –á (–я́) apparaît encore dans ce fait que d'une part, pour certains mots ayant eu à un moment donné la forme en –ы (–и) à côté de la forme en –á (–я́), la forme en –ы (–и) a fini par disparaître complètement : c'est par exemple le cas des mots вéксель, вéнзель, вéчеръ, домъ, жёрновъ, кáтеръ, кúверъ, кýзовъ, пáрусъ, пóваръ, рогъ et тéремъ, cités par Vostokov comme ayant les deux pluriels, et qui aujourd'hui ne connaissent plus que le pluriel en –á (–я́). Il en est de même pour nombre de mots d'emprunt en –еръ, –оръ. D'autre part, tandis qu'autrefois la forme en –á (–я́) ne venait généralement qu'en seconde ligne, comme doublet de la forme en –ы (–и), on la voit aujourd'hui apparaître d'emblée pour des mots qui n'auront jamais connu la forme en –ы (–и). Il semble bien que ce soit le cas pour les emprunts nouveaux aux langues étrangères, par exemple pour des mots comme дю́бель « clavette », пúппель « raccord », шáберъ « ébarboir », штéпсель « contact électrique », etc.

Par contre, il est tout à fait exceptionnel que la forme en –á, après avoir existé à une certaine époque, pour un mot donné, concurremment avec la forme en –ы, vienne à disparaître complètement de l'usage. Nous ne connaissons que le mot вóзрастъ « âge » qui soit dans ce cas : cité par Vostokov comme ayant les deux pluriels (–ы et –á), ce mot est indiqué par toutes nos sources et par les témoins russes que nous avons interrogés comme n'ayant plus aujourd'hui que le pluriel вóзрасты.

Bien que la liste des substantifs masculins à pluriel en –á (–я́) dressée par nous au moyen des sources indiquées plus haut soit sans doute condamnée à devenir rapidement incomplète, nous croyons néanmoins intéressant de la reproduire ici, car elle nous permettra de faire quelques utiles observations sur les conditions dans lesquelles cette formation du pluriel évolue dans la langue actuelle. Nous en écarterons d'ailleurs la partie la plus sujette à variations, nous voulons dire les substantifs d'origine étrangère en –еръ, –оръ désignant des personnes [1]. Le nombre des pluriels

[1] Nous avons relevé une trentaine de noms de ce genre, mais il est probable qu'on pourrait dès maintenant grossir notablement ce nombre.

en -á augmentant tous les jours dans cette catégorie de substantifs, et cela dans des conditions très aisées à déterminer, comme nous le verrons plus loin, il serait superflu de les faire figurer dans la liste ci-dessous.

Afin d'établir d'une façon aussi précise que possible la position respective des formes en -ы (-и) et -á (-я) lorsqu'elles coexistent, nous signalons très soigneusement les sources[1] où chaque forme se trouve citée, et, dans les cas douteux, nous faisons connaître quel paraît être l'usage actuel, d'après les indications de témoins moscovites sûrs[2]. Dans les cas où les deux formes se rencontrent, nous citons en premier lieu celle qui semble préférée par l'usage actuel et, quand l'une des deux l'emporte nettement sur l'autre, celle-ci est mise entre parenthèses. Nous avons imprimé en italiques les mots pour lesquels nous avons relevé nous-même des pluriels en -á (-я) dans des documents imprimés, ces formes n'étant signalées dans aucune des sources auxquelles nous nous référons pour les autres mots. — Nous donnons immédiatement après la forme du nominatif singulier la finale du génitif singulier avec l'indication de l'accent.

áдресъ, -*a*, adresse : áдресы M. et адресá.
антéкарь, -*я*, pharmacien : антéкари M., W. et антекарú M., W., A.

бéрегъ, -á, rive : берегá V., Acad., M., W., A.
библіотéкарь, -*я*, bibliothécaire : библіотéкари M. (et библіотекарú M.).
бóй, -*я*, combat : бóи ou бои Acad., M., W. et боú Acad., W.
бокъ, -*a*, côté : бокá V., Acad., M., W., A. (et rarement бóки Acad. :

[1] Nous avons adopté les abréviations suivantes :

A. = Abicht. *Hauptschwierigkeiten der russischen Sprache.* (La liste donnée par Abicht comprend seulement 96 noms.)
Acad. = *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1891 (lettres A à K [колпакъ] moins la lettre H).
D. = Dahl, *Dictionnaire de la langue russe*, édition revue par Baudouin de Courtenay. Nous ne citons d'ailleurs Dahl qu'exceptionnellement, les indications de formes étant très rares, même dans cette dernière édition.
M. = Mieskowsky, *Russisch-Deutches Taschenwörterbuch.*
V. = Vostokov, *Grammaire russe*, 2e édit., 1835.
W. = Weidmann, *Русскій грамматическій словарь.* Nous ne citons naturellement Weidmann que pour les mots figurant dans sa nomenclature, laquelle est loin d'être complète et comprend seulement les mots présentant des particularités grammaticales.

[2] Un de ces témoins est Mlle V. Kantchalovski, membre de la Société, à qui nous tenons à adresser ici nos bien vifs remerciements.

notamment dans l'expression ру́ки въ бо́ки «les mains sur les hanches»).

бо́ндарь, –я (et aussi бондáрь, –я́), tonnelier : бо́ндари Acad., M. et бондаря́ Acad. (M.).

бо́ровъ, –а, verrat : борова́ V., A. et бо́ровы V., M.

бортъ, –а, bord (aux divers sens du français) : борты́ (et борта́) M.

бо́цманъ, –а, maître d'équipage : бо́цманы M. (et боцмана́ M.).

бура́въ, –а́, foret : бураву́ M. et бурава́ [1].

бу́феръ, –а, tampon de wagon : буфера́ Acad. (ce mot manque dans M.).

бѣгъ, –а, course : бѣга́ Acad., M., W., A.

ве́ксель, –я, lettre de change : векселя́ V., M., W., A. [2]; (ве́ксели V.).

ве́нзель, –я, chiffre, monogramme : венселя́ V., Acad., M., W., A. (ве́нзели, cité par V., a disparu de l'usage actuel).

ве́редъ, –а, furoncle : вереда́ M., W., A.

ве́ртелъ, –а, tournebroche : ве́ртелы et вертела́ M.

верхъ, –*а*, faîte, sommet : верхи́ Acad., M. (et верха́, seulement au sens de «dessus de fourrure»).

ве́черъ, –а, soirée : вечера́ V., Acad., M., W., A. (ве́черы, cité par V., a disparu de l'usage actuel).

возъ, –а, charretée, charge : во́зы Acad., M. et воза́ M.

во́лосъ, –а, cheveu : волоса́ Acad., M., W., A.; во́лосы Acad., M., W., A. (et aussi воло́сья, gén. –ьевъ : forme populaire, Acad.).

во́рохъ, –а, tas : вороха́ Acad., A. et во́рохи Acad., A.

вы́мпелъ, –а, oriflamme : вымпела́ M., W., A. et вы́мпелы M.

вѣеръ, –а, éventail : вѣера́ M., W. (et вѣеры M.).

вѣкъ, –а, siècle : вѣка́ V., Acad., M., W., A. et вѣки V., Acad. (M.) (notamment dans l'expression во вѣки вѣковъ «dans les siècles des siècles»).

вѣтеръ, –а, vent : вѣтры Acad., M., W., A. et вѣтра́ Acad., W., A. [au sens de «gaz» (physiol.) toujours вѣтры].

глазъ, –а, œil : глаза́ V., Acad., M., W., A.

годъ, –а, année : года́ V., Acad., M., W., A. et го́ды V., Acad., M., W., A. (dans les expressions двадца́тые го́ды, сороковы́е го́ды les «années 20», les «années 40», etc.).

го́лодъ, –а, faim : голода́ M. [3].

[1] Forme citée par M. Paul Boyer (*Manuel pour l'étude de la langue russe*, remarque 18, p. 263).

[2] L'usage actuel ne connaît absolument que la forme векселя́, et il semble bien que ce soit simplement par suite d'une omission que cette forme n'est pas signalée par l'Académie.

[3] Forme naturellement rare, les emplois de ce mot au pluriel étant tout à fait exceptionnels.

го́лосъ, -а, voix : голоса́ V., Acad., M., W., A.
го́родъ, -а, ville : города́ V., Acad., M., W., A.
гри́фель, -я, crayon d'ardoise : гри́феля́ W., A. et гри́фели Acad., M.
гробъ, -а, cercueil : гроба́ Acad., M.; гро́бы Acad. et aussi гробы́ Acad., M., W.

домъ, -а, maison : дома́ V., Acad., M., W., A. (et до́мы V., Acad., M., A.[1]).
дря́гиль, -я, portefaix : дрягиля́ Acad., M. et дря́гили Acad. (du hollandais *drager*, cf. all. *Traeger*).
ду́пель, -я, bécasse : дупеля́ Acad., M.
дья́волъ, -а, diable : дья́волы Acad., M. (et plus rarement дьявола́ Acad.).
дья́конъ, -а, diacre : дья́коны Acad., M. (et дьякона́ Acad.).
дю́бель, -я, clavette : дьюбеля́.

е́герь[2], -я, chasseur : егеря́ V., Acad., M., W., A. (et е́гери V., Acad.).

жёлобъ, -а, chéneau : желоба́ V., Acad., M., W., A.; жёлобы V., Acad. et желобья, gén. -ьевъ, forme populaire, Acad.
же́мчугъ, -а, perle[3] : же́мчуги Acad. et жемчуга́ Acad.
жерновъ, -а, meule (de moulin) : жернова́ V., Acad., M., W., A.
жёровъ, -а, grue (forme populaire pour жура́вль) : жерова́ Acad. et жеровы́ Acad.

за́кромъ, -а, compartiment à grain : закрома́ Acad. et за́кромы Acad., M.

ка́теръ, -а, cotre : катера́ V., Acad., M., W., A. (ка́теры, cité par V., a disparu de l'usage actuel).
ки́веръ, -а, shako : кивера́ V., Acad., M., W., A. (ки́веры, cité par V., a également disparu de l'usage actuel).
ки́весъ, -а, plomb de filet : ки́весы Acad. et кивеса́ Acad.
ки́тель, -я, dolman de toile : кителя́ Acad., M.
кла́панъ, -*а*, soupape : кла́паны M. et клапана́.
кле́веръ, -а, trèfle : клевера́, signalé comme provincial par l'Académie[4].

[1] La forme до́мы a en réalité complètement disparu de l'usage actuel, comme nous l'avons indiqué plus haut.
[2] Mêmes formes pour le composé фельдъе́герь, courrier de cabinet.
[3] Le singulier s'emploie très fréquemment au sens collectif.
[4] Ce mot n'est généralement pas employé au pluriel.

кли́веръ, –а, foc : кливера́ M.
кли́керъ, –а, brique hollandaise : кликера́ Acad. [1].
кобе́ль, –я́, chien (mâle) : кобеля́ Acad.; кобеля́ [2] M. et aussi кобельи́, gén. –ьёвъ (ou même кобе́лья Acad. : formes provinciales).
ко́леръ, –а, couleur : колера́ Acad. (M. n'indique pas de pluriel).
ко́лобъ, –а, pain rond, et aussi tourteau : ко́лобы Acad.; plus rarement колоба́ Acad., A. [1] (et aussi коло́бья, gén. –ьевъ Acad.).
ко́локолъ, –а, cloche : колокола́ V., Acad., M., W., A.
ко́нсулъ, –а, consul : ко́нсулы M. et консула́ M.
ко́нюхъ, –а, palefrenier : ко́нюхи M. et конюха́ M., W.
ко́робъ, –а, panier : коробы́ V., W., A. (et ко́робы V., M.).
ко́рпусъ, –а, corps (de logis, de troupes, etc.) : корпуса́ V., M., W., A. et ко́рпусы V., M.
край, –я, bord : края́ V., M., W., A. et кра́и W.
кре́ндель, –я, craquelin : кренделя́ V., W., A. et кре́нделя V., M.
ку́зовъ, –а, caisse de voiture : кузова́ V., M., W., A. (et ку́зовы V.).
ку́полъ, –а, coupole : купола́ V., W., A. et ку́полы V., M.

ла́цканъ, –а, revers d'habit : ла́цканы M. et лацка́на W.
ли́хтеръ, –а, gabare : лихтера́ M.
ло́цманъ, –а, pilote : лоцмана́ M., W. et ло́цманы M.
лугъ, –а, prairie : луга́ V., M., W., A.
лѣкарь, –я, médecin : лѣкаря́ M., W. et лѣкари [3] M.
лѣсъ, –а, forêt : лѣса́ V., M., W., A.

маля́ръ, –а́, peintre : маляра́ M. (et маляры́ M.).
мёдъ, –а, hydromel : меда́ V., W. (мёды [4] V.).
ми́чманъ, –а, enseigne de vaisseau : мичмана́ V., W., A. (ми́чманы V., M.).
мо́лотъ, –а, marteau : мо́лоты M. et молота́ A.
мѣхъ, –а, 1° fourrure : мѣха́ V., M., W., A.; 2° soufflet : мѣхи V., M., W., A.

не́водъ, –а, filet : невода́ W. (et не́воды M.).
ни́ппель, –я, raccord électrique : ниппеля́.
но́меръ (et moins bien ну́меръ), –а, numéro; chambre d'hôtel : номера́ M., W.

[1] Ce mot manque dans la nomenclature de Mieskowsky.
[2] La fréquence de cette forme nous a été attestée par nos témoins moscovites, qui nous l'ont citée en première ligne.
[3] Mêmes formes pour le composé подлѣкарь «aide-major».
[4] Au sens de «miel», ce mot n'a pas de pluriel, et la forme мёды citée par Vostokov semble avoir complètement disparu de l'usage actuel.

о́ободъ, *–а*, jante : à côté de la forme classique обо́дья, on commence à rencontrer la forme ободá, et M. cite la forme о́боды.

о́бразъ, –а, 1° image sainte : образá V., M., W., A.; 2° modèle : о́бразы V., M., W., A.

обшла́гъ, –а́, parement (d'habit) : обшлагá W. (et обшлаги́ M.).

о́водъ, –а, taon : о́воды M. et оводá A.

о́корокъ, –а, jambon (entier) : окорокá W., A. (et о́короки M.).

о́кругъ, *–а*, arrondissement : округá (et о́круги M.).

о́рденъ, –а, ordre. L'usage actuel[1] établit la distinction suivante : 1° décoration : орденá W., A.; 2° ordre religieux : о́рдены W., A.

о́рдеръ, –а, ordre (commandement) : ордерá M., W. et о́рдеры M.

о́стровъ, –а, île : островá V., M., W., A.[2].

о́ткупъ, –а, fermage : откупá V., W., A. et о́ткупы V., M.

па́русъ, –а, voile (de navire) : парусá V., M., W., A. (la forme па́русы, citée par Vostokov, a disparu de l'usage actuel).

па́спортъ, –а, passeport : паспортá M., W. et па́спорты W.

пе́карь, –я, boulanger : пекаря́ M., W. et пе́кари W.

перёдъ, –а́, le devant : передá M., D. et переды́ D.

пе́репелъ, –а, caille : перепелá, M., W., A.

пи́сарь, –я, scribe : писаря́ V., M., W., A. et пи́сари V., M., W.

по́варъ, –а, cuisinier : поварá V., M., W., A. (la forme по́вары, citée par Vostokov, a disparu de l'usage actuel).

по́водъ, –а : à côté de la forme classique пово́дья, on trouve la forme поводá W., A., D. au sens de «rênes», la forme по́воды étant réservée au sens de «prétextes».

по́гребъ, –а, cellier : погребá V., M., W., A.

по́логъ, –а, rideau de lit : пологá V., W., A.[3].

по́интеръ, –а, chien pointer : поинтерá M.

портъ, *–а*, sabord : по́рты M., D. (et портá).

поста́въ, *–а*, roue de moulin : поставá et поста́вы.

по́трохъ, –а (rare au singulier), viscères : потроха́ V., D., M., W., A. (по́трохи V., D.).

по́ѣздъ, –а, train : поѣздá W., A. (по́ѣзды M.).

по́ясъ, –а, ceinture. L'usage actuel établit la distinction suivante, enregistrée par Dahl : 1° ceinture, comme objet d'habillement : поясá (et aussi поя́сья, gén. –ьевъ); 2° ceinture dans les emplois figurés, notamment «ceinture de montagnes» : по́ясы[4].

[1] Vostokov cite les deux formes, mais ne fait pas de distinction. M. ne cite que la forme орденá.

[2] Même forme pour le composé полуо́стровъ «presqu'île».

[3] Ce mot manque dans la nomenclature de Mieskowsky.

[4] Vostokov cite les deux formes sans distinction de sens; Weidmann et

прессъ, *–а*, presse : пре́ссы M. et прессá.
прúставъ, –а, commissaire : приставá W., A. (прúставы M.).
прóводъ, –а, conduite (d'eau, d'électricité, etc.) : проводá W. et прóводы. Au sens de «conduite faite à quelqu'un» (vivant ou mort), seulement прóводы.
прóмыселъ, –а, industrie : прóмыслы M. et промыслá W.
пýдель, –я, caniche : пуделя́ M., W., A. (пýдели W.).

рогъ, –а, corne : рогá V., M., W., A. (la forme рóги, citée par Vostokov, a complètement disparu de l'usage actuel).
рóтмистръ, –а, capitaine de cavalerie : рóтмистры M. et ротмистрá W.
рукáвъ, –á, manche : рукавá V., M., W., A.
рýмпель, –я, barre de gouvernail : румпеля́ M.
рýпоръ, –а, porte-voix, pavillon d'instrument de musique : рýпоры M. et рупорá W.

сéкторъ, *–а*, secteur (d'automobile) : сектора́ et сéкторы.
сéттеръ[1], –а, chien setter : сеттерá M.
слéсарь, –я, serrurier : слесаря́ M., W. et слéсари M., W.
слой, –я, couche : слóи ou слои́ M. et слои́ M.
служúтель, –я, serviteur : служителя́ W. et служúтели[2] M. et W.
смотрúтель, –я, surveillant : смотрителя́ W. et смотрúтели M., W.
снѣгъ, –а, neige : снѣгá V., M., W., A. (La forme снѣги, citée par Vostokov, ne se trouve guère aujourd'hui que dans des chansons populaires.)
сóколь, *–а* ou соколóлъ, –á, faucon : сóколы M. ou соколы́ W. et aussi (notamment au sens de «gymnastes») соколá.
сортъ, –а, sorte : сортá M., W., A.
сóусъ, *–а*, plat en sauce : сóусы M. et соусá.
стогъ, –а, meule (de fourrage, etc.) : стогá V., W., A. et стóги V., M., W.
стóрожъ, –а, gardien : сторожá V., M., W., A.
стрéпетъ, –а, outarde : стрепетá[3] et стрéпеты M.
стругъ, –а, rabot : стругá V., W., A. (струги́ V., M.).
суставъ, –а, articulation, jointure : суставы M. et суставá W.
счётъ, –а, compte, facture : счетá M., D. et счёты D. Au sens de «boulier», seulement счёты.

Abicht ne donnent que поясá et Mieskowsky que пóясы. Mais la distinction indiquée nous a été confirmée par nos témoins.

(1) On trouve aussi цéтеръ (M., D.).

(2) Les deux formes également pour le composé церковнослужúтель (M.).

(3) Forme indiquée par Tchernychev (*Правильность и чистота русской рѣчи*, Saint-Pétersbourg, 1911, p. 43).

тéндеръ. -а, tender : тендерá W. et тéндеры M.
тéремъ, -а, appartement des femmes : теремá V., M., W., A. (тéремы V.).
тéтеревъ. -а, coq de bruyère : тетеревá V., M., W., A.
тúгель, -я, creuset : тигелú M.
томъ, -а, tome : томá W. (et тóмы M., W.).
тонъ, -а, ton : тóны M., W. (et тонá W.).
тóполь, -я, peuplier : тóполи M. et тополú (Tchernychev, *op. cit.*).
тóрмазъ, -а, frein : тормазá M., W., A. (тóрмазы M.).

учúтель, -я, instituteur : учителú M., W., A. (учúтели M., W., A.).

фельдфéбель, -я, adjudant : фельдфебелú M., W. et фельдфéбели M., W.
фéршелъ, -а (forme populaire pour фéльдшеръ), officier de santé : фершелá W. et фéршелы M.
флáгманъ, -а, officier général de marine : флáгманы V., M. et флагманá V., W.
флúгель, -я, aile (d'un bâtiment) : флигелú V., M., W. (et флúгели[1] V., M., W.).
флюгеръ, -а, girouette : флюгерá V., M., W. (et флюгеры V., M.).
фýрманъ, -а, roulier : фурмáна W. (M. ne donne pas ce mot).
фýхтель, -я, épée à large lame : фухтелú M.

хлѣбъ, -а, 1° pain : хлéбы V., M., W., A.; 2° céréales : хлéба V., M., W., A.
хлѣвъ, -а, étable : хлéва V., M., A.
ходъ, -*а*, train de voiture : ходá (au sens ordinaire de «marche, issue», le pluriel est хóды ou ходы́ M., D.).
хóлодъ, -а, froid : холодá M., W., A.
хомýтъ, -á, collier : хомуты́ M. et хомутá A.
хýторъ, -а, métairie : хуторá M., W. et хýторы M.

цвѣтъ, -а, 1° couleur : цветá V., M., W., A.; 2° fleur : цвéты V., M., W., A.
цúркуль, -я, compas : циркулú W. (et цúркули M., W.).
цóколь, -я, socle : цóколи W. et цоколú W. (ce mot manque dans M.).
цѣпъ, -а, fléau à battre : цепá M.

чéрепъ, -а, crâne : черепá M., W., A. (чéрепы M.).

[1] La distinction faite par Mieskowsky, d'après laquelle la forme флúгели serait spécialisée dans l'emploi au sens de «piano à queue», ne répond pas à l'usage actuel, le mot флúгель ayant été complètement supplanté en cet emploi par le mot роя́ль.

шáберъ, *–а*, ébarboir : шаберá.
шéлепъ, –а, fouet : шелепá V. (ce mot, qui manque dans M., est d'ailleurs complètement inusité aujourd'hui).
шёлкъ, –а, soie : шелкá M., W.
шинкáрь, *–я́*, cabaretier : шинкарú M. (et шинкаря́ M.).
шкивъ, *–а*, poulie : шкивá et шкúвы.
шóмполъ, –а, baguette de fusil : шомполá V., W., A. et шóмполы V., M.
штéмпель, –я, timbre, poinçon : штемпеля́ V., M., W. (et штéмпели V., W.).
штéнсель, *–я*, contact électrique : штенселя́.
штýрманъ, –а, pilote : штýрманы M. et штурмáнá W.
штýцеръ, *–а*, carabine : штуцерá et штýцеры W., M.

я́корь, –я, ancre : якоря́ V., M., W., A. et я́корп V., M., W.
я́стребъ, –а, épervier : ястребá V., M., W., A. et я́стребы V., M., A.

Voici maintenant quelques noms que nous n'avons pas voulu introduire dans la liste ci-dessus, parce que la forme du pluriel en –á n'est pas encore assez nettement établie en ce qui les concerne, mais dans lesquels cette forme, bannie de l'usage courant, commence néanmoins à apparaître :

арбýзъ, *–а*, melon d'eau : арбýзы M. (арбузá[1]).
вѣсъ, –а, poids (rarement employé au pluriel en ce sens : вѣсá M. et Tchernychev, *op. cit.*, p. 43). Au sens de «balance», toujours вѣсы (pas de singulier).
жёлудь, –я, gland : жёлуди *et provinc.* желудья́ et желудá Acad. (nous commentons plus loin ces formes).
кустъ, –á, buisson : кусты́ M. (кустá Tchernychev, p. 43).
пріискъ, *–а*, mine : пріиски M. (пріискá).
стáроста, –ы, maire de village : стáросты M. (старостá Tchernychev : voir plus loin une remarque sur cette forme).
футъ, *–а*, pied (mesure de longueur) : фýты M. (футá).
штрафъ, *–а*, amende : штрáфы M. (штрафá).

Le mot жёлудь mérite une mention spéciale, et cela pour deux raisons : la première, c'est que, bien qu'il se termine par –ь au nominatif singulier, il admet néanmoins un pluriel en –á dur. La seconde, c'est qu'il présente concurremment trois formes de pluriel : en –и, en –ья́ et en –á, le génitif pluriel étant en –éй dans les trois cas. Nous constatons donc ici une hésitation de la langue — tout au moins de la langue populaire — entre la forme classique du pluriel en –и d'une part, et d'autre part entre les

[1] «Арбузá! Арбузá!» cri des marchands de légumes, à Moscou.

deux formes de timbre *a* (-á et -ья́, gén. -е́й et populairement -ьёвъ), hésitation dont le mot кобе́ль nous fournit un second exemple : à côté de la forme кобели́, on trouve en effet кобеля́ et кобелья́, gén. кобеле́й (ou кобельёвъ).

Bien plus, pour le mot кобе́ль, l'Académie cite aussi, en la donnant comme populaire, la forme кобе́лья. Cette forme mérite d'être relevée, car elle témoigne d'une tendance de la langue populaire à adopter, concurremment avec la forme de pluriel en -á (-я́), la forme en -ья, gén. -ьевъ, le caractère populaire paraissant plus marqué encore, semble-t-il, pour la forme en -ья, -ьевъ que pour la forme en -á. Cette hésitation de la langue entre les formes en -á et en -ья, -ьевъ n'a d'ailleurs rien de surprenant si l'on songe que ces deux formes ont une origine commune, toutes deux provenant (la forme en -á en partie seulement) d'anciens féminins singuliers collectifs. Elle se manifeste en deux sens : d'un côté c'est la forme en -á qui vient concurrencer la forme en -ья, -ьевъ, devenue classique pour une trentaine de noms masculins : c'est le cas pour les mots о́бодъ (pour *обводъ) et по́водъ, qui, à côté des formes régulières обо́дья et пово́дья, commencent à admettre les formes обода́ et повода́ (les formes en -ы existant également). De l'autre côté, au contraire, c'est la forme en -ья, -ьевъ qui vient prendre rang à côté de la forme en -á et qui peut-être se substituera un jour à elle, comme celle-ci a elle-même supplanté la forme en -ы (-и). En dehors de кобе́ль, c'est le cas des mots во́лосъ, жёлобъ, ко́лобъ et по́ясъ, qui, outre les formes en -ы (-и), ont d'une part les formes en -á (-я́) : волоса́, желоба́, колоба́, пояса́ et d'autre part les formes tout à fait populaires ou provinciales en -ья, -ьевъ : воло́сья, жело́бья, коло́бья [1], по́ясья [2]. C'est donc, comme on le voit, la forme en -ья, -ьевъ qui semble profiter de l'hésitation de la langue et gagner du terrain sur la forme en -á, et cette préférence de la langue populaire pour la forme en -ья, -ьевъ s'explique sans doute par le fait que cette forme est plus pleine, a plus de corps que la forme en -á, et que la langue russe en général et le parler populaire en particulier ont toujours manifesté une préférence marquée pour les formes longues.

Quant à la forme старостá (nominatif pluriel) que nous citons d'après M. Tchernychev [3], elle pose un problème des plus curieux. Pour expliquer normalement cette forme — déconcertante dans un substantif terminé en -a au nominatif singulier — il faudrait supposer un nominatif *ста́ростъ, qui ferait au génitif *ста́роста.

[1] Ces trois formes sont citées par l'Académie.
[2] Forme citée par Dahl.
[3] *Правильность и чистота русской рѣчи*, p. 43.

Or nous n'avons trouvé cette forme ni dans Dahl ni ailleurs, et nos témoins nous ont déclaré ne pas la connaître. Aussi bien, la forme du génitif singulier *стáроста, qui se confondrait avec la forme classique du nominatif singulier стáроста, serait-elle passablement étrange. Force nous est donc d'admettre que старостá est bien réellement le pluriel de стáроста. C'est le premier cas qui ait encore été signalé de l'extension du pluriel en –á aux noms masculins terminés en –a au nominatif singulier. Et c'est là une nouvelle et très curieuse attestation de la vitalité de cette formation du pluriel et de son extension constante.

En russe moderne, c'est essentiellement le parler populaire qui *crée* les formes de pluriel en –á (–я́). Les classes cultivées manifestent au contraire de la répugnance à employer ces formes, tout au moins quand elles sont nouvelles. L'aristocratie, les «intellectuels», les hauts fonctionnaires mettent une certaine affectation à les éviter, et l'emploi du pluriel en –á pour un mot comme офицéръ par exemple suffit à faire classer quelqu'un parmi les «необразованные люди». Les textes officiels, rapports administratifs, pièces de chancellerie, etc., conservent même des formes en –ы qui ont complètement disparu de la langue parlée, comme профéссоры, инспéкторы, etc. Mais, en Russie comme partout, l'usage triomphe de toutes les résistances et ces formes, qui commencent par apparaître dans les milieux populaires — paysans, ouvriers, petits marchands, — gagnent peu à peu le monde des petits fonctionnaires, la bourgeoisie, puis les intellectuels et finissent par passer même dans la langue de chancellerie. C'est ainsi qu'on peut lire aujourd'hui sur les passeports mêmes la forme паспортá. Quelques exemples empruntés à l'usage actuel vont nous permettre de montrer clairement le processus de cette évolution :

кондúтеръ : le bon usage *repousse* la forme кондитерá et n'admet que кондитéры;
рéкторъ : on doit dire рéкторы; toutefois рéкторá *peut être toléré*;
дирéкторъ : on dit *également bien* дирéкторы et директорá;
провúзоръ : провизорá est *préféré* à провизóры;
дóкторъ : *tout le monde dit* докторá; дóкторы a complètement disparu.

On peut dire, d'une façon générale, que chaque mot passe alternativement par ces cinq stades successifs, et c'est ainsi que les formes créées par le peuple gagnent peu à peu les classes cultivées, la langue littéraire et même la langue administrative.

On a pu remarquer, dans la liste que nous avons donnée ci-dessus, que la presque totalité des mots nouveaux cités par nous comme faisant leur pluriel en –á (mots imprimés en italiques)

appartiennent à la langue technique ou aux vocabulaires de métiers. Et peut-être sera-t-on tenté de dire qu'il ne devrait pas être fait état de mots semblables quand il s'agit de juger des tendances de la langue de tout le monde. Remarquons d'abord qu'il ne s'ensuit nullement, de ce que ces mots nouveaux sont surtout des formes techniques, que la formation du pluriel en -á ne s'applique aujourd'hui qu'à des mots de cette catégorie. La prédominance de ces mots s'explique par la nature des documents où nous avons puisé. Étant donné le caractère populaire des pluriels masculins en -á (-я), nous avons en effet de préférence recherché ces formes dans des textes n'ayant rien de littéraires, mais rédigés au contraire par des gens généralement peu lettrés, notamment dans les annonces des journaux, dans les catalogues et prospectus divers, dans les affiches, les avis au public, etc. Mais il est extrêmement probable que si l'on étudiait pendant un temps suffisamment long le vocabulaire de la conversation courante, on y relèverait un nombre important de mots présentant ces formes de pluriel. D'autre part, nous croyons que, pour être techniques, les mots cités ne sont que plus caractéristiques et plus probants. Les termes de métier étant en effet constamment employés par les ouvriers, on doit s'attendre tout naturellement à ce que ceux-ci leur appliquent les flexions conformes à la tendance du langage ordinaire du peuple.

Au surplus, on s'explique également très bien que ce soient ces mots — en majeure partie empruntés — qui affectent le plus aisément une flexion nouvelle, parce que la langue les traite comme une table rase, où elle n'a pas à lutter contre des formes en -ы (-и) déjà existantes, comme c'est le cas pour les mots proprement russes. C'est ainsi que si l'on consulte la liste des noms masculins à pluriel en -á (-я) donnée par Vostokov (*Grammaire russe*, 2e édit., 1835, p. 42), on constate que la catégorie la plus nombreuse parmi ces substantifs est celle des noms étrangers en -еръ, -оръ et -манъ[1], et qu'en outre, c'est la seule que Vostokov ait fait suivre d'un «et caetera» indiquant que cette catégorie reste indéfiniment ouverte à la formation du pluriel en -á.

La caractéristique la plus frappante de ces formes de pluriel en -á (-я) réside dans leur régime d'accentuation, qui consiste essentiellement dans une opposition nettement marquée entre l'accentuation du génitif singulier et celle du nominatif pluriel : рогъ «corne», gén. póra, plur. porá; бéрегъ «rive», gén. бéрега,

[1] En ce qui concerne les noms étrangers en -манъ, Vostokov remarque que, parmi ces substantifs, *les dissyllabiques seuls* sont susceptibles de la formation du pluriel en -á. Tous les exemples que nous avons recueillis confirment cette remarque.

plur. берегá; óкорокъ «jambon», gén. óкорока, plur. окорокá. Cette opposition d'accent rappelle celle qui caractérise la flexion des noms neutres, avec cette différence toutefois que, dans les substantifs masculins, le mouvement d'accent s'effectue exclusivement dans un sens, à savoir de tête en queue : гóродъ «ville», gén. гóрода, plur. городá; tandis que, dans les noms neutres, il peut avoir lieu dans les deux sens, aussi bien de queue en tête — окнó «fenêtre», gén. окнá, plur. óкна — que de tête en queue — пóле «champ», gén. пóля, plur. поля́.

Un examen attentif de tous les noms masculins à pluriel en –á (–я́) semble établir que cette formation du pluriel exige (sauf dans le cas des substantifs monosyllabiques) un déplacement d'accent d'au moins deux syllabes, c'est-à-dire qu'elle n'est possible que *lorsque la syllabe accentuée au génitif singulier est séparée par un intervalle d'une syllabe au moins de la syllabe accentuée au nominatif pluriel.* C'est ainsi que nous aurons cet intervalle d'une syllabe dans des substantifs dissyllabiques accentués sur l'initiale comme бéрегъ, gén. бéрега, plur. берегá et dans des substantifs trisyllabiques accentués sur la pénultième, comme учúтель «instituteur», gén. учúтеля, plur. учителя́. Nous aurons même un intervalle de deux syllabes dans des substantifs trisyllabiques accentués sur l'initiale comme óкорокъ, gén. óкорока, plur. окорокá. Un déplacement d'accent de la pénultième sur la finale ne constitue pas une opposition d'accent assez forte pour permettre la formation du pluriel en –á (–я́) et il faut considérer comme des exceptions les cas de dissyllabes comme постáвъ «roue de moulin», gén. постáва, plur. поставá et сустáвъ «articulation», gén. сустáва, plur. суставá, et de trisyllabes comme офицéръ, gén. офицéра, plur. офицерá, dans lesquels l'accent passe seulement de la pénultième sur la finale. Le cas de постáвъ et сустáвъ s'explique d'ailleurs aisément par l'analogie du mot de même racine прúставъ «commissaire», gén. прúстава, plur. приставá, dans lequel la formation du pluriel en –á est parfaitement régulière, l'intervalle d'une syllabe étant exactement observé. D'autre part, il est bien évident que cette règle n'a pas de raison d'être pour les substantifs monosyllabiques, puisque ces mots n'ayant que deux syllabes au génitif singulier et au nominatif pluriel, l'opposition d'accent est maxima dès l'instant que l'accent passe d'une syllabe sur l'autre : c'est ainsi que pour le mot рогъ, par exemple, l'accentuation рóга du génitif singulier s'oppose aussi nettement que possible à l'accentuation рогá du nominatif pluriel.

Ce même principe d'opposition d'accent entre le génitif singulier et le nominatif pluriel exclut à plus forte raison de la formation du pluriel en –á (–я́) les substantifs à accent mobile, dans lesquels l'accent tombe au génitif singulier sur la dernière syl-

labe, puisque dans ce cas l'accentuation du génitif singulier se confondrait entièrement avec celle du nominatif pluriel. Il y a cependant des exceptions, et nous avons relevé jusqu'à huit substantifs dissyllabiques[1] (dont deux étaient déjà connus[2]) présentant cette confusion d'accent. Ce sont les mots :

бура́въ, foret, gén. бурава́, plur. бурава́;
кобе́ль, chien, gén. кобеля́, plur. кобеля́;
маля́ръ, peintre, gén. маляра́, plur. маляра́;
обшла́гъ, parement, gén. обшлага́, plur. обшлага́;
перёдъ, devant, gén. перед, plur. перед;
рука́въ, manche, gén. рукава́, plur. рукава́;
хому́тъ, collier, gén. хомута́, plur. хомута́;
шпика́рь, cabarelier, gén. шпикаря́, plur. шпикаря́.

Parmi les substantifs monosyllabiques, nous n'en connaissons qu'un qui soit dans ce cas, à savoir le mot кустъ «buisson», gén. куста́, plur. куста́; encore le pluriel куста́ est-il jusqu'à présent d'emploi exclusivement populaire et d'ailleurs assez rare. Quant aux substantifs de plus de deux syllabes à accent mobile, nous n'en connaissons aucun qui ait le pluriel en -á (-я́).

Il résulte de ce qui précède que nous disposons d'un critérium très simple pour déterminer les substantifs masculins réfractaires à la formation du pluriel en -á (-я́) : c'est la présence de l'accent sur la finale au nominatif singulier (pour les substantifs monosyllabiques, il faut en outre que cet accent soit mobile).

Sont donc exclus de la formation du pluriel en -á (-я́) :

1° *Les substantifs masculins monosyllabiques, à accent mobile au singulier*;

2° *Les substantifs masculins non monosyllabiques ayant l'accent sur la finale au nominatif singulier, que cet accent soit d'ailleurs fixe ou mobile.*

Appliquons cette règle à la catégorie très nombreuse des noms d'emprunt en -еръ, -оръ; elle nous permettra de faire très aisément le départ de ceux qui admettent le pluriel en -á et de ceux qui ne connaissent que le pluriel en -ы. Ainsi que le remarquait déjà Vostokov, feront seuls leur pluriel en -á les noms d'emprunt en -еръ, -оръ n'ayant pas l'accent sur la finale au nominatif sin-

[1] Nous ne comprenons pas parmi ces substantifs le mot бонда́рь, -я́, attendu que, comme nous l'avons indiqué dans notre liste, il connaît aussi l'accentuation бо́ндарь, -я, laquelle justifie entièrement le pluriel бондаря́.

[2] Бура́въ et рука́въ. Cf. Paul Boyer, *Manuel pour l'étude de la langue russe*, rem. 18, p. 263.

gulier (*иноязычныя на* -*еръ*, -*оръ*, *безъ ударенія*). C'est ainsi que nous aurons, par exemple, pour les dissyllabiques :

до́кторъ, docteur, gén. до́ктора, plur. докторá;
ка́теръ, cotre, gén. ка́тера, plur. катерá;
ку́черъ, cocher, gén. ку́чера, plur. кучерá;
се́кторъ, secteur, gén. се́ктора, plur. секторá, etc.

et au contraire :

актёръ, acteur, gén. актёра, plur. актёры;
тапёръ, pianiste de bal, gén. тапёра, plur. тапёры;
шофёръ, chauffeur, gén. шофёра, plur. шофёры;
фурьéръ, fourrier, gén. фурьéра, plur. фурьéры, etc.

De même, pour les mots de plus de deux syllabes, nous aurons :

дирéкторъ, directeur, gén. дирéктора, plur. директорá;
кондúтеръ, confiseur, gén. кондúтера, plur. кондитерá;
кондýкторъ, conducteur, gén. кондýктора, plur. кондукторá;
профéссоръ, professeur, gén. профéссора, plur. профессорá, etc.;

et au contraire :

акушéръ, accoucheur, gén. акушéра, plur. акушéры;
инженéръ, ingénieur, gén. инженéра, plur. инженéры;
контролёръ, contrôleur, gén. контролёра, plur. контролёры;
коммиссионéръ, commissionnaire, gén. коммиссионéра, plur. коммиссионéры, etc.

Les exceptions sont extrêmement rares : le mot скульпто́ръ n'est qu'une exception apparente, car l'accentuation скульпто́ръ, скульпто́ра, indiquée par le *Dictionnaire de l'Académie* (édit. de 1847), est vieillie, et Dahl ne l'indique qu'entre parenthèses, après l'accentuation скýльпторъ, скýльптора, laquelle justifie entièrement le pluriel скульпторá. De même, bien que le Dictionnaire de l'Académie et Dahl ne donnent que l'accentuation кредито́ръ, кредито́ра, Pawlowsky[1] indique en seconde ligne l'accentuation кредúторъ, rendue d'ailleurs parfaitement plausible par celle de кредúтъ, кредúтка, кредúтный, de sorte que le pluriel кредиторá, cité par Mieskowsky, apparaît comme entièrement légitime. Le seul mot qui fasse réellement exception est офицéръ, qui, bien qu'accentué sur la finale, connaît le pluriel en -á : офицерá, à côté du pluriel régulier офицéры.

C'est en vertu de cette même règle que tous les mots empruntés au français et ayant conservé en russe l'accent sur la finale

[1] Pawlowsky, *Русско-Нѣмецкій словарь.*

restent complètement étrangers à la formation du pluriel en -á : si un mot comme áдресъ fait au pluriel адресá, c'est parce que le russe l'accentue sur l'initiale. Tous ceux au contraire qui ont gardé l'accentuation française, sur la dernière, ne connaissent que le pluriel en -ы :

фотогрáфъ, gén. фотогрáфа, plur. фотогрáфы;
элемéнтъ, gén. элемéнта, plur. элемéнты;
феномéнъ, gén. феномéна, plur. феномéны;
баромéтръ, gén. баромéтра, plur. баромéтры;
фургóнъ, gén. фургóна, plur. фургóны;
тротуáръ, gén. тротуáра, plur. тротуáры; etc.

Il en est de même pour les substantifs empruntés à d'autres langues, à l'allemand par exemple, et accentués également sur la finale :

курóртъ, gén. курóрта, plur. курóрты;
форштáтъ, gén. форштáта, plur. форштáты;
шаблóнъ, gén. шаблóна, plur. шаблóны; etc.

Enfin, en ce qui concerne les noms proprement russes, nous constatons également que tous les substantifs non monosyllabiques se terminant par des *suffixes accentués* sont réfractaires à la formation du pluriel en -á (-я). C'est ainsi que sur la liste de noms à pluriel en -á (-я) que nous avons donnée ci-dessus, on n'en trouve aucun qui soit terminé par les suffixes accentués -áкъ, -якъ, -éцъ, -йкъ (comme suffixe de dérivation dans des mots comme старúкъ, должнúкъ, проводнúкъ, etc.), -úхъ, -ýхъ, -áчъ, -ýнъ, -úрь, -ырь, non plus que par le suffixe -óкъ. Le mot бокъ ne saurait être cité comme une exception, puisque, dans ce substantif, la syllabe -ок- appartient à la racine. Il y a lieu d'ajouter, en ce qui concerne le suffixe -икъ, que, même quand il ne porte pas l'accent, c'est-à-dire lorsqu'il a la valeur diminutive, il est également réfractaire à la formation du pluriel en -á.

Si maintenant nous considérons ces mots au point de vue du sens, nous constatons que parmi ceux qui ont admis la formation du pluriel en -á (-я) à une époque récente, un très petit nombre présentent soit l'idée collective, soit l'idée de duel qui, comme on sait, ont conditionné à l'origine cette formation du pluriel. C'est à peine si l'on peut citer pour l'idée collective le mot жéмчугъ, plur. жемчугá «les perles». L'idée de duel paraît un peu plus fréquemment dans des mots comme бýферъ «tampon de wagon», plur. буферá; лáцканъ «revers d'habit», plur. лацканá; óбодъ «jante», plur. ободá. Mais la proportion, comme on le voit, reste malgré tout fort peu importante.

Nous arrivons ainsi à cette conclusion, que *la formation du pluriel en* –á (–ѣ) *est subordonnée aujourd'hui, non plus du tout à des considérations de sens, mais uniquement à des conditions très strictes d'accentuation*. Et il semble bien qu'il faille voir là une des manifestations du goût prononcé de la langue russe moderne pour les mouvements d'accent très marqués.

Léon Beaulieux.

LA
DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS
DANS
LES LANGUES CAUCASIQUES DU SUD.

Dans la présente étude, qui n'a pour objet qu'un point particulier, mais fondamental, de la formation des cas dans les langues caucasiques du Sud, on examinera tout d'abord la déclinaison du géorgien, qui fournit les formes le plus anciennement attestées : on donnera un tableau sommaire de la déclinaison du singulier seulement des divers paradigmes, les déclinaisons du pluriel du géorgien ancien ou des langues modernes étant claires ou se déduisant immédiatement du singulier; on laissera de côté le vocatif, dont la formation est évidente, ainsi que les cas adventices ajoutés par Brosset et qui ne sont autres que les cas qui font l'objet de cette étude, mais augmentés de diverses postpositions (le géorgien et les langues caucasiques du Sud en général procèdent non par prépositions, mais par postpositions); on adoptera aussi les dénominations des cas données par Brosset, *mais uniquement pour la commodité, parce qu'elles sont en français*; la *Grammaire du géorgien moderne*, de M. Dirr, comme les Tableaux (*Основныя таблицы...*) de M. Marr, donnent les mêmes formes, et il ne peut y avoir de confusion possible; mais la terminologie ne semble pas encore nettement établie pour la désignation de ces formes, non plus d'ailleurs que pour certains détails de l'emploi des cas.

Pour les divers paradigmes, Brosset donne les formes suivantes, dont on a modifié l'ordre pour réunir, dans un but de clarté, en dernière place les cas dits «génitif» et «instrumental»,

et séparé par un tiret les éléments qu'on veut mettre en évidence :

N.-acc. . . .	*baga*	*tqe*	*xili*	*tajari*	*naṭeli*	*rto*	*ru*
Datif.	*baga-sa*	*tqe-sa*	*xil-sa*	*tajar-sa*	*naṭel-sa*	*rto-sa*	*ru-sa*
Modal. . . .	*baga-d*	*tqe-d*	*xil-ad*	*tajr-ad*	*naṭl-ad*	*rto-d*	*ru-d*
Génitif. . .	*bagi-sa*	*tqi-sa*	*xili-sa*	*tajri-sa*	*naṭli-sa*	*rtoy-sa*	*ruy-sa*
Instrum...	*bagi-ṭa*	*tqi-ṭa*	*xili-ṭa*	*tajri-ṭa*	*naṭli-ṭa*	*rtoy-ṭa*	*ruy-ṭa*
Thémes au nom.-acc..	en *a*	en *e*	en *i* ou thèmes conson.			en *o*	en *u*

(Pour l'explication de la transcription adoptée, les nominatifs-accusatifs sont respectivement et dans l'ordre du tableau les mots ბაგა, ტყე, ხილი, ტაბარი, ნათელი, რტო, რუ.)

Mettant à part les deux derniers paradigmes, thèmes en *o* et en *u* pour le nominatif-accusatif, qui au génitif et à l'instrumental ajoutent un *y* (yod) au précédent thème, *on voit que le thème génitif-instrumental de tous les autres exemples est caractérisé par un* i remplaçant la voyelle du thème nominatif-accusatif (*a* ou *e*) ou s'ajoutant aux thèmes consonantiques (mots terminés par *i* au nominatif-accusatif). Le *y* de *rtoy-sa*, *ruy-sa* n'est manifestement que le même *i*, mais placé après un mot terminé par une voyelle qui fait partie intégrante du mot.

Si l'on examine en particulier les deux premières déclinaisons (à thème vocalique),

Nom.-Accus. .	*baga*	*tqe*
Datif.	*baga-sa*	*tqe-sa*
Modal.	*baga-d(a)*	*tqe-d(a)*
Génitif	*bagi-sa*	*tqi-sa*
Instrumental.	*bagi-ṭa*	*tqi-ṭa*

on est frappé par le parallélisme des cas indirects à thème *a* ou *e* (datif et modal) avec les cas à thème *i* (génitif et instrumental), et on y reconnaît aisément les deux mêmes particules *-sa* et *-ṭa*. On peut se demander si ce ne sont pas là deux postpositions employées à l'origine indifféremment tantôt avec l'accusatif, tantôt avec le génitif (ou mieux avec le cas thématique et avec le cas en *i*). Ces particules *sa* et *ṭa* se trouvent d'ailleurs abondamment en géorgien : *sa* comme préfixe dénominatif par exemple (*sa-maril-e* «salière», de *marili* «sel»; *sa-ḳarṭvel-o* «Géorgie», de *Ḳarṭveli* «Géorgien») et aussi dans l'adverbe *sad* «où» (*sad* < **sa-ṭa* contiendrait les deux particules étudiées), *sa* ayant même

son cas en *i*, le préfixe *si-*, très employé pour la dérivation des noms (*si-lamaz-e* «beauté», de *lamazi* «joli», par exemple); *ṭa* se retrouvant peut-être dans la postposition *ṭan* «avec, chez» et évidemment dans le pluriel ancien géorgien des noms aux cas indirects.

Le tableau des formes de ces deux déclinaisons pourrait donc être résumé :

baga- / *bagi-*	*-sa* ou *-ṭa*	*tqe-* / *tqi-*	*-sa* ou *-ṭa*

Il faut remarquer que le géorgien offre une série de noms de parenté substantifs composés, comme par exemple *deida* «tante, sœur de la mère» < **dedi-da* (par dissimilation d'un *d* intervocalique entre deux *d*), de *da* «sœur» et *deda* «mère»; et *mamida* «tante, sœur du père», de *da* «sœur» et de *mama* «père», substantifs où apparaissent des génitifs anciens **dedi*[*da*] et *mami*[*da*] des noms en *a deda* et *mama* : on n'y retrouve pas la particule *-sa*, ni la forme réduite *-s* de la langue moderne, et on ne peut songer à en expliquer l'absence par une chute phonétique. La langue géorgienne moderne conserve encore des formules comme :

mami / *dedi*	*čemis sulsa vpiçam*	მამი / დედი	ჩემიხ სულსა ვფიცამ

j'en jure sur l'âme { de mon père / de ma mère

où le premier élément comme le deuxième prennent la voyelle *i* du génitif dans les mots *mama čemi* მამა ჩემი «mon père» ou *deda čemi* დედა ჩემი «ma mère», qu'on peut considérer comme ne formant qu'un seul mot dans l'esprit du sujet parlant, mais où le deuxième élément *čemi* ჩემი «mon» prend seul l'*s* du génitif actuel (ancien *-sa*).

On peut voir aussi une survivance de génitif en *i* (sans la particule *-sa*) même pour les thèmes consonantiques dans un mot comme *ṭviṭon* «même» < **tvi-tavn* (cf. le réfléchi *ṭavisṭvis*, de *ṭavi* თავი «tête»).

Mais l'exemple précédent *mami čemis*..., qui serait ambigu n'étaient les exemples concluants de *mamida*, *deida*, indique que c'est probablement par les thèmes consonantiques (comme ici le second mot *čemi* «mon») que s'est introduit et généralisé l'emploi de la particule *-sa* (ou *-ṭa*) — à l'origine postposition — qui a servi à différencier les cas anciens en en formant deux nouveaux sur chacun; en effet, le nominatif-accusatif des thèmes consonantiques, avec sa voyelle *i*, ne se distinguait pas

du génitif. Et ces thèmes sont très nombreux, tant dans les substantifs que dans les formes adjectives ou participiales.

Si l'on examine maintenant un paradigme des thèmes consonantiques

Nom.-accus. .	*xili*
Datif.	*xil-sa*
Modal.	*xil-a-d(a)*
Génitif.	*xili-sa*
Instrumental.	*xili-ṭa* ·

on voit que le parallélisme rigoureux des exemples *baga*, *tqe* (thèmes nominatif-accusatif en *a* ou en *e*) est en partie rompu par l'apparition d'une voyelle *a* au modal; mais cette voyelle apparaît comme récente, *xilad* ayant pu être refait de **xilda* sur le modèle *bagad* et surtout sur le modèle fréquent du pronom de 3e personne (aussi démonstratif), consonantique lui aussi, *is*, dont M. Marr donne le tableau suivant :

Nominatif.	Им.	*is*	emphatique
Génitif.	Р.	*m-is*	*m-i sa*
Datif.	Д.	*m-as*	*m-a sa*
	Д. М. . . .	*m-an*	—
Instrumental.	Т.	*m-it*	*m-i ṭa*
Modal (« cas de direction »).	Направ. .	*m-ad*	*m-a da*

et où par exemple l'alternance *m-iṭa/m-ada*, étant donné *xili-ṭa*, devait entraîner *xil-ada* pour le modal. Et *xil-ad* en face de *xil-sa* n'avait rien de choquant pour le sujet parlant dans une langue où les exemples d'alternances semblables de formes à voyelle ou sans voyelle thématique sont très nombreux, comme par exemple dans le tableau initial les paradigmes *tajari*, *naṭeli*, génit. *tajrisa*, *naṭlisa*, alternances que la langue étend rapidement aux mots qu'elle assimile, et on n'en veut pour exemple qu'un mot comme *melani* « encre », dont le génitif actuel sera *melnis*.

Ce qu'on a vu de la déclinaison des noms permet de passer à la déclinaison des pronoms personnels de 1re et de 2e personnes, singulier et pluriel, dans laquelle apparaît encore le vocalisme *i* au génitif et à l'instrumental, aussi bien pour le thème vocalique *me* du pronom de 1re personne singulier que pour les thèmes

consonantiques *šen*, *čuen*, *ṭkuen* des pronoms de 2e personne singulier, de 1re et 2e personnes pluriel.

Mais on remarquera que la particule *-sa* n'y est représentée ni avec le vocalisme *i* (au génitif), ni avec le thème propre du pronom (au datif); seule subsiste la finale *-ṭa/-da* de l'instrumental et du modal. Les paradigmes étant empruntés dans le tableau qui suit à M. Marr, les cas ont été rangés comme précédemment et les pronoms personnels, celui de 1re personne notamment, coupés de façon à faire ressortir le thème et apparaître les faits particuliers à la déclinaison des pronoms personnels :

	1re PERS. SING.	2e PERS. SING.	1re PERS. PLUR.	2e PERS. PLUR.
Nomin.-accus..	*me*	*šen*	*čuen*	*ṭkuen*
Datif.....	*me*	*šen(a)*	*čuen(a)*	*ṭkuen(a)*
Modal (Hanp.).	*če-m-da*	*šen-da*	*čuen-da*	*ṭkuen-da*
Génitif.....	*če-mi*	*šen-i*	*čuen-i*	*ṭkuen-i*
Instrumental..	*če-mi-ṭ(a)*	*šen-i-ṭ(a)*	*čuen-i-ṭ(a)*	*ṭkuen-i-ṭ(a)*

Comme il arrive souvent dans les langues, le groupe des pronoms personnels de 1re et 2e personne était traité dans les langues caucasiques du Sud, avant même, semble-t-il, leur séparation en dialectes différents, autrement que les substantifs : en géorgien en tout cas, la déclinaison des pronoms personnels de 1re et 2e personne étant nettement distincte de celle des substantifs [préfixe de *če mi*, absence de la particule *-sa*], les thèmes consonantiques (2e personne du singulier, 1re et 2e personnes du pluriel) n'ont pas emprunté, au modal, la voyelle *a*, qui s'est généralisée dans les thèmes consonantiques des substantifs (exemple *xil-ad*) : dans ce petit groupe particulier au contraire, les trois thèmes consonantiques ont pu par analogie faire perdre sa voyelle au thème *me* dans *čem-da*.

Il faut ajouter que les pronoms et adjectifs possessifs (et c'est là un fait commun à l'ensemble des langues caucasiques du Sud) sont purement et simplement les génitifs à voyelle *i* et sans particule *-sa* : *čemi*, *šeni*, *čveni*, *ṭkveni*.

Les autres langues du groupe, que nous connaissons moins bien et qui ne sont pas attestées à date ancienne, comme le géorgien, donnent cependant quelques enseignements complémentaires.

Le laze, comme il fallait l'attendre d'une langue très évoluée,

a normalisé la déclinaison des substantifs : la voici telle que la donne M. Marr dans sa *Grammaire laze* :

1	Nom.	*ber-e*	*puj i*	*ṭom a*	*boz o*	*pṣḳib u*
2		[*ber-e-ḳ*	*puj i ḳ*	*ṭom a ḳ*	*boz o ḳ*	*pṣḳib u ḳ*]
3	Gén..	*ber-e-ši*, *-š*	*puj i-ši*, *-š*	*ṭom a-ši*, *-š*	*boz o-ši*. *-š*	*pṣḳib u-ši*, *-š*
4		*ber e še*	*puj i še*	*ṭom a še*	*boz o še*	*pṣḳib u še*
5	Instr.	*ber e ṭe*	*puj i ṭe*	*ṭom a ṭe*	*boz o ṭe*	*pṣḳib u ṭe*
6		*ber e ša*	*puj i ša*	*ṭom a ša*	*boz o ša*	*pṣḳib u ša*
7	Dat..	*ber e s*	*puj i s*	*ṭom a s*	*boz o s*	*pṣḳib u s*
Thèmes		en *e*	en *i*	en *a*	en *o*	en *u*

thèmes consonantiques confondus au pluriel

ber+*e-pe* *puj*+*e-pe* *ṭoma-pe* *boz o-pe* *pṣḳib u-pe*

(Le cas n° 2 mis entre crochets [ ] correspond à un nominatif spécial bien connu en géorgien et qui n'a pas été étudié ici; M. Marr le nomme « pronominal ».

4, dénommé par lui « отложный », n'est pour nous, tant pour la forme que pour l'emploi, qu'un cas particulier du génitif.

De même, 6, dit « направительный » (cas de direction), se confond pour l'emploi avec le datif du géorgien dont il est *l'un des correspondants phonétiques.*)

La distinction de deux vocalismes a donc disparu dans la déclinaison des substantifs et la voyelle du nominatif est celle des autres cas (l'examen des causes de cette normalisation ressort aussi de la phonétique du laze et ne peut prendre place ici, non plus que l'explication des deux thèmes consonantiques *-e* et *-i* du laze en face de l'unique thème consonantique en *-i* du géorgien). On remarquera que, du fait qu'il n'y avait plus qu'une voyelle thématique, les deux cas en *-ṭa* (modal et instrumental) du géorgien n'en faisaient plus qu'un et c'est bien un cas en *-ṭe* que nous trouvons en laze (instrumental), mais les deux cas en *-sa* (datif et génitif), qui pouvaient aussi se confondre, ont été au contraire chacun dissociés en deux cas (cas 6 et 7 pour le datif, cas 3 et 4 pour le génitif) par le jeu des lois phonétiques du laze intervenues avant la confusion des deux vocalismes et d'extensions analogiques destinées à conserver à la langue un système de déclinaisons qui lui était nécessaire; entre autres la langue a pu par exemple, comme le fait le géorgien moderne, reporter sur la désinence *-sa* l'alternance des deux voyelles qui disparaissait du thème du substantif.

Mais le laze, qui conserve dans un système de cas, de disposition analogue à celle du géorgien, la répartition des particules *-sa* et *-ṭa*, offre encore des vestiges du vocalisme *i* du génitif : des substantifs composés et, semble-t-il, anciens, comme les noms de «tante», «oncle», *dadi* et *jumadi*, peuvent être analysés littéralement «*sœur*» et «*frère de la mère*», en coupant *da-di* (cf. géorgien *de i-da* < **de di-da*) et *juma-di* avec un ordre inverse de celui du géorgien pour le nom (*frère* ou *sœur*) et son complément (*mère*) : si les mots *da* et *juma*, «sœur» et «frère», ont été conservés par le laze, il n'en est pas de même pour le correspondant du géorgien *deda* «mère», dont on aurait ici un génitif ancien *-di* à voyelle *i* et ne comportant pas la particule *-sa*, et à divers titres le sujet parlant ne pouvait plus au reste les analyser.

D'autre part, si les substantifs n'offrent qu'un petit nombre de conservations, mais concluantes, les pronoms personnels par contre présentent entre autres une opposition nette des deux vocalismes.

Le tableau de leur déclinaison, emprunté à la *Grammaire laze* de M. Marr, a été modifié comme il avait été fait plus haut pour les paradigmes de la déclinaison géorgienne : les cas ont été placés dans le même ordre pour qu'on puisse s'y reporter, mais on a conservé les numéros qui permettent de les comparer à la déclinaison laze des substantifs, dont deux exemples ont été mis en regard; les tirets, les blancs et les diverses divisions introduites pour la clarté de l'exposition (voir p. 226).

Les pronoms personnels du laze ont donc conservé l'alternance des cas thématiques (thème vocalique du nominatif *ma*, ou thèmes consonantiques des trois autres pronoms) avec les cas à voyelle *i* :

ma/šḳi-mi	*si, sin/skan-i*	*šḳu/šḳuni* *čḳu* *čḳun* / *čḳuni* *čḳin/čḳini*	*ṭḳua* *ṭḳuan* / *ṭḳuani*

Toutefois (en admettant que les dénominations attribuées par M. Marr aux cas lazes correspondent à celles qu'il attribue aux cas géorgiens), nous voyons que suivant les dialectes qu'il a distingués dans sa *Grammaire laze* et désignés dans ses tableaux par les lettres A, V, P, X, le groupe des cas à vocalisme *i* (compris dans le tableau ci-dessus entre traits noirs) s'est restreint en laze parfois au seul génitif, ou s'est étendu par ailleurs (dialecte A) au «cas de direction» (направительный) ou «illatif», 7, qui, en géorgien, n'a pas ce vocalisme.

DÉCLINAISON NOMINALE.		1re PERS. SING. A.	1re PERS. SING. V, X.	2e PERS. SING. A.	2e PERS. SING. V, X.
1 Nominatif	*ber|e|*	*ma, man*		*si, sin*	
2	*ber|e| ḳ*	*ma, man*		*si, sin*	
6 Datif.	*ber|e| s*	*ma, man*		*si, sin*	
7	*ber|e| ša*	. . .			
		šḳi mi n de	*čḳi m da*	*skan i nde*	*skan da*
3 Génitif.	*ber|e|-ši, -š*	*šḳi mi*	*čḳi mi*	*skan i*	= *skan i*
4	*ber|e| še*	*šḳi mi še*		*skan i še*	
		[*šḳi m de*]	*čḳi m den*	[*skan de*]	*skan den*
5 Instrumental . .	*ber|e| ṭe*				

		1re PERS. PLUR. A.	1re PERS. PLUR. V.	1re PERS. PLUR. P, X.	1re PERS. PLUR. X.	2e PERS. PLUR. A.	2e PERS. PLUR. V, X.
1 Nominatif	*ṭom|a|*	*šḳu*	*čḳu*	*čḳun*	*čḳin*	*ṭḳua, ṭḳuan*	
2	*ṭom|a| ḳ*	*šḳu*	*čḳu*	*čḳun*	*čḳin*	*ṭḳua, ṭḳuan*	
6 Datif.	*ṭom|a| s*	*šḳu*	*čḳu*	*čḳun*	*čḳin*	*ṭḳua, ṭḳuan*	
7	*ṭom|a| ša*	. . .					
		šḳun i nde		*čḳun da*	*čḳin da*	[*ṭḳuan i nde*]	*ṭḳuan da*
3 Génitif.	*ṭom|a|-ši, -š*	*šḳun i*	*čḳun i*		*čḳin di*	*ṭḳuan i*	= *ṭḳuan i*
4	*ṭom|a| še*	*šḳun i še*				*ṭḳuan i še*	*ṭḳuan den*
		[*šḳun de*]	*čḳun den*	[*čḳun den*]	*čḳin den*	*ṭḳuan de*	
5 Instrumental . .	*ṭom|a| ṭe*						

On a donc dialecte A :

šḳimi-nde *skani-nde* *šḳuni-nde* [*ṭḳuani-nde*]

en regard de géorgien :

ċem-da *šen-da* *ċen-da* *ṭḳuen-da*

et des autres dialectes lazes :

ċḳim-da *skan-da* *ċḳun-da* / *ċḳin-da* *ṭḳuan-da*

En revanche l'instrumental, qui en géorgien a régulièrement la voyelle *i*, ne se retrouve pas en laze, et on serait tenté de voir au moins dans les formes en *i* du dialecte A citées ci-dessus, les équivalents lazes des formes géorgiennes instrumentales (*-nde* étant considéré comme correspondant à *-ṭa/-da* géorgien, avec développement d'un infixe nasal dont on a d'autres exemples en laze).

Dans les désinences actuelles des cas, les particules correspondant à *-sa* et *-ṭa/-da* du géorgien n'offrent pas en laze le parallélisme qui les caractérisait en géorgien : les cas en *s* qui se sont multipliés dans la déclinaison des substantifs, après s'être différenciés en *-s* et *ša*, en *-ši* ou *-š* et *-še*, alors que le thème perdait son alternance de vocalisme (et si celle-ci s'est reportée sur la particule on retrouverait des exemples analogues en géorgien d'un développement parallèle déterminé par les mêmes causes; cf. *mamasaxlisi*, *misi* géorgiens, en face des *-ši* ou *-š*, *-še* lazes), apparaissent dans cette même déclinaison nominale en regard de formes pronominales qui ont conservé la particule ancienne à occlusive dentale (cas 7 du tableau ci-dessus) et sont donc récents; de même *-sa*, qui ne se trouvait pas dans la déclinaison pronominale géorgienne et se trouve représenté en laze, mais dans le seul dialecte A dans un cas particulier du génitif nommé «отложный» (séparatif) par M. Marr, est d'innovation récente; la particule *-ṭa/-da* du géorgien, ne se prêtant en laze à aucune transformation phonétique qui facilite une différenciation, devait dans la déclinaison substantive confondre les deux cas que ne distinguait plus le vocalisme : il n'en reste plus qu'un, l'instrumental, ex. : *bereṭe*; elle a aussi son équivalent dans la déclinaison pronominale et avec les deux vocalismes (cas 7 et même 4, bien que, pour ce dernier, il semble y avoir des réserves à faire surtout sur la particule *-den*, qui peut être de provenance étrangère, et que l'étude de ces cas à occlusive dentale puisse nécessiter une révision destinée à établir nettement leur sens et leur emploi).

Le laze, qui a normalisé beaucoup, réduit à un les deux thèmes dans la déclinaison des substantifs, tout en conservant des formes de substantifs composés comme *jumadi*, *dadi*, mais qui, dans la déclinaison des pronoms personnels de 1re et 2e personnes, distingue encore deux thèmes, dont un à voyelle *i*, confirme malgré son évolution avancée les résultats donnés par le géorgien; il contribue à démontrer l'existence, à côté du nominatif-accusatif, d'un cas bien plus ancien de l'ancêtre commun cas à sens probable de génitif) et qui n'avait pas besoin pour sa détermination des particules *-sa* et *-ṭa*, qui, soit héritage commun, soit développement parallèle des dialectes caucasiques du Sud, ont dédoublé les cas anciens pour former ceux qu'emploient actuellement les langues modernes. Le géorgien, plus anciennement attesté, montre, mais dans sa forme archaïque seulement, le parallélisme d'emploi de ces particules dans les substantifs, qui a pu s'établir tout d'abord pour la formation des nouveaux cas, parallélisme que n'infirme pas le laze; et les deux langues sont d'accord, dans l'archaïsme des systèmes particuliers que forment les pronoms personnels de 1re et 2e personnes, pour ne présenter qu'une de ces deux particules, *-ṭa*.

Pour tirer des conclusions exactes du mingrélien et du svane, il convient d'attendre que les formes attestées aient été vérifiées soigneusement. On a vu que M. Marr, qui se plaint des inexactitudes et des fautes nombreuses que présentent les travaux dont on dispose actuellement, promet d'éditer des travaux plus sûrs.

Cependant, le *Sbornik du Caucase*, t. X, p. xxxv, nous donne, en transcription russe, un tableau de la déclinaison svane, dont l'exactitude est suffisante pour permettre de voir sommairement ce qui ressort des faits svanes pour les questions étudiées.

La déclinaison svane des substantifs offre au génitif et pour un cas qu'on en dérive mécaniquement par l'addition d'un suffixe *-d* un second thème différent de celui des autres cas.

On a en regard du thème du nominatif (identique à celui du datif) :

Nomin . .	*bač*	*din-a*	*naṭi*	*gezal*	*di*	*mu*
Datif. . . .	*bač-s*	*din-a-s*	*naṭi-s*	*gezal-s*	*di-a-s*	*mu-s*

un thème génitif (et possessif) :

Génitif. .	*bač*-a-(*š*)	*din*-a-(*š*)	*naṭi-i-*(*š*)	*gezl*-a(*š*)	*di-e* / *di*-a	*muv-e-*(*š*)
[Thème nom.-dat.]	consonant	en *a*	en *i*	consonant	en *a*	en *u*

A l'encontre du nominatif *di*, le datif du nom de la *mère* a conservé la voyelle *a* (*dias* en regard de géorgien *dedas*).

L'*a* ancien du nom du *père* (géorgien *mama*) a disparu, et on a un thème nominal en *u*.]

Le génitif, qui, dans les mots en *i*, ajoute un second *i* à celui du nominatif-datif, offre partout ailleurs, soit un *e*, soit un a prépalatal [en italique toujours dans le tableau original par opposition à la voyelle *a* ordinaire du svane et décrit comme l'*a* français du mot *la* (transcrit en russe «ля») en regard d'un *a* russe]. Sans vouloir préjuger des lois phonétiques du svane ni du traitement des voyelles anciennes héritées de l'ancêtre caucasique du Sud, on peut voir dans cette voyelle prépalatale *i*, *e*, a du thème génitif, soit le résultat de la combinaison d'une addition pure et simple de *i* au thème nominatif-datif comme l'indiquerait le génitif *naṭi-i* par exemple (et il faudrait considérer a/*e* de *din*-a, *di-e* comme issu d'une diphtongue **-ai*, mais cela cadrerait mal avec les exemples *bač*-a, *gezl*-a), soit les correspondants phonétiques de l'*i* géorgien en certaines positions (en finale peut-être), et les génitifs de thèmes consonantiques *bač*-a, *gezl*-a s'expliqueraient ainsi comme également ceux des thèmes en *a* : *din*-a, *di-e*, le cas de *naṭi-i* pouvant être attribué à une différenciation des deux groupes de cas voulue par le système de la langue et un parallélisme sensible au sujet parlant.

Et ici encore les pronoms personnels permettent de retrouver les deux groupes de cas des autres langues avec une répartition semblable et la disparition régulière de *-s* ou *-š* correspondant du *-sa* géorgien (et le génitif des noms offre indifféremment les deux formes, avec ou sans *-š*).

Le tableau des pronoms personnels, tel que l'offre le *Sbornik du Caucase*, t. X, est le suivant :

DÉCLINAISON NOMINALE.			SINGULIER.		PLURIEL.	
			1re PERS.	2e PERS.	1re PERS.	2e PERS.
bač	Nom...	Им...	*mi*	*si*	*na*	*sg*a
bač a(*š*)	Gén...	Род..	*mi-šgva*	*i sgva*	*ni šgve* (*gvi šgve*)	*i sgve*
bač s	Dat...	Дат..	*mi*	*si*	*na*	*sg*a
bač d	(Instr.) Modal.	Тв...	*mi*	*si*	*na*	*sg*a
bač ašd	Poss...	Усв..	*mi šgou-d*	*i sgou-d*	*ni šgve-d*	*i sgve-d*
bač šv		Оруб.	*mi šgou-šv*	*i sgou-š(v)*	*ni šgve-(v)šv*	*i sgve-všv*
bač ṭe		Движ.	*mi šgva-ṭe*	*i sgva-ṭe*	*ni šgve-ṭe*	*i sgve-ṭe*
bač n		Срав.	*mi šgva-n*	*i sgva-n*	*ni šgve-n*	*i sgve-n*
bač ṭan		Равн.	*mi šgva-ṭan*	*i sgva-ṭan*	*ni šgve-ṭan*	*i sgve-ṭan*

L'*i* du génitif se retrouve partout, mais le pluriel seul nous offre une différence de vocalisme entre les deux groupes de cas considérés et la 1re personne oppose *na*, *ni*-[*šgva*], comme dans les noms *bač* s'oppose à *bač* a. Cet *i* semble même s'être étendu par analogie des formes de génitif et de possessif aux autres cas nominatif-datif. Et il faut remarquer que la déclinaison nominale n'a que deux cas, *bač* a, *bač ašd* du thème génitif qui, dans la déclinaison des pronoms, s'étend à six cas : ici encore, en svane comme dans les autres langues caucasiques du Sud, on a, en face de conservations anciennes, des normalisations qui permettent d'entrevoir le point de départ.

Mais un enseignement précieux du svane, c'est qu'il montre peut-être mieux que les autres langues du groupe l'élément autonome qu'on avait reconnu dans le génitif géorgien *čе-mi* par élimination du second élément *-mi* correspondant au nominatif-datif *me*. Cet élément, préfixé en géorgien comme en laze (et en mingrélien), est suffixé en svane, et tout porte à croire qu'on a affaire au même élément qui explique des particularités de la déclinaison des pronoms dans les diverses langues. Si le géorgien a normalisé la 2e personne du singulier et si cet élément adventice n'y apparaît pas (*šen*, gén. *šeni*), le laze *si*(*n*), gén. *skani*, le laisse entrevoir et ne peut s'expliquer sans lui. D'autre part, l'opposition *na*/*ni-šgve*, *sga*/*i sgve* donne à croire que semblablement les 1re et 2e personnes du pluriel des autres langues sont aussi le résultat de normalisations dues à l'analogie des cas renfermant cette particule de renforcement (cf. fr. *vous autres* et les cas analogues des langues romanes par exemple), particule définie par la correspondance géorgien *čе*/svane *šgva*, et, restant bien entendu qu'on n'a pas ici pour but la reconstitution illusoire de formes qui ne sont pas attestées, on pourrait peut-être considérer comme une formule commode pour préciser les idées un tableau schématique comme le suivant, donnant dans ses traits généraux la façon dont il semble que les diverses langues caucasiques du Sud aient étendu et généralisé les formes doubles (nominatif-datif et génitif) héritées pour les pronoms personnels du singulier :

		GÉORGIEN.	LAZE [ET MINGRÉLIEN].	SVANE.	
1re pers.	**me*	*me*	*ma*(*n*)	*mi*	**me*
	**swe-mi*	*čе-mi*	*šḳi-mi*	*mi-šgva*	**mi-swe*
2e pers.	**sen*	*šen*, *šeni*	*si*(*n*)	*si*	**se*(*n*)
	**swe-seni*	...	*skani*	*i-sgva*	**si-swe*

et peut-être même pour le pluriel, qui est bien plus obscur, pourra-t-on compléter plus tard de façon utile un tableau analogue que seul le svane indique :

		šḳu	*na*	**nə*
1re pers.	*çue-n*	*čḳi n*		
	çue-ni	*čḳi ni*	*ni-šgve*	**ni-swe*
2e pers.	*ṭḳuen*	*ṭḳua*	*sga*	**sə*
	ṭḳueni	*ṭḳuani*	*i-šgve*	**si-swe*

Les éléments reconstitués et le timbre de leurs voyelles sont tout hypothétiques, et c'est non une étude de détail, mais une étude d'ensemble utilisant les lois phonétiques particulières de chacune des langues caucasiques du Sud et les correspondances des diverses langues entre elles qui permettra d'établir ce qui doit en subsister et comment il faut y modifier ce qui tient à l'hypothèse.

Toutefois, si les conclusions précédentes sont justifiées, les choses se sont passées dans les langues caucasiques du Sud en sens inverse de ce qu'on observe dans la plupart des langues indo-européennes; celles-ci, parties d'un nombre de cas relativement grand, ont réduit ce nombre, certaines pour en arriver à perdre complètement la flexion nominale et à exprimer les rapports grammaticaux du substantif seulement au moyen de *prépositions*; au contraire les langues caucasiques du Sud, dont la flexion est aujourd'hui si riche, seraient parties, à un moment que nous entrevoyons, de deux cas initiaux, dont un (le génitif, le complément du nom) à voyelle *i*, et auraient multiplié les cas de la déclinaison en les différenciant à l'aide de deux suffixes postposés (deux *postpositions*?).

Cette tendance à dédoubler les cas subsiste encore dans ces langues, et beaucoup de grammairiens avertis, Brosset par exemple, ont considéré comme cas autonomes des combinaisons évidentes des cas étudiés, augmentés de telle ou telle postposition. Et la postposition enclitique était toute désignée pour arriver à faire partie intégrante du mot et faciliter ainsi le dédoublement des cas anciens, la formation de cas nouveaux.

J. Reby.

LA DÉSINENCE -*TŬ* DU VIEUX SLAVE.

Les manuscrits du canon vieux slave ont, par opposition aux manuscrits vieux russes, ce trait surprenant d'avoir un -*ŭ* final à la 3e personne des verbes, soit *jestŭ*, *sǫtŭ*; *beretŭ*, *berǫtŭ*; *nositŭ*, *nosętŭ*; etc. Le -*ĭ* final des manuscrits vieux russes *jestĭ*, *beretĭ*. *nositĭ* répond à ce que l'on attend, puisque les désinences indo-européennes de 3e personne active primaire étaient *-*ti* au singulier, *-*nti* au pluriel. Le -*ŭ* du vieux slave est une énigme.

Pour en rendre compte, on peut faire abstraction de quelques anciens essais d'explication qui semblent universellement abandonnés.

On ne voit pas comment -*tŭ* de l'indicatif présent pourrait s'expliquer par un rapprochement avec la désinence d'impératif indo-iranienne -*tu*. Au surplus, rien ne prouve que la désinence *-*tu* soit indo-européenne, car on n'en a jusqu'ici reconnu de traces nulle part hors de l'indo-iranien.

On ne voit guère mieux comment *-*tŭ* pourrait reposer sur la désinence secondaire moyenne *-*to*, cf. gr. -*το*, lat. -*tu-r*. Pourquoi aurait-on recouru à une désinence secondaire? à une désinence moyenne? D'ailleurs, on ne connaît aucun cas où un -*o* final, non suivi de nasale (ou de -*s*?), serait devenu -*ŭ* en slave. M. Hirt avait supposé que -*o* inaccentué donne -*ŭ* en fin de mot; mais la preuve de ce traitement n'a pas été fournie, et l'accent ne joue aucun rôle dans la répartition, demeurée inexpliquée, de -*o* et -*ŭ* dans les fins de mots du slave.

Ce qui rend le problème plus embarrassant encore, c'est que les quatre formes indo-européennes où les désinences primaires et secondaires de l'actif se distinguent bien ont toutes en vieux slave un aspect particulier et malaisément explicable.

A la 1re personne du singulier, les athématiques *jesmĭ*, *damĭ*, *jimamĭ* conservent, il est vrai, le type indo-européen; mais *berǫ* est strictement propre au slave en regard du type thématique de toutes les autres langues : gāth. *barā*, gr. φέρω, lat. *fero*, got.

baira, lit. *neßù*, etc. Il est vrai qu'on a lu récemment sur une inscription arcadienne une 1re personne du singulier du subjonctif ἀψευδῆων (voir en dernier lieu Solmsen, *Rhein. Mus.*, LXVI, 319 et suiv.; et Buck, *Corrections and Additions* aux *Greek Dialects* du même auteur); cette forme peut être secondaire comme les subjonctifs homériques en -ωμι; mais le subjonctif indo-iranien en -*āni*, qui s'expliquerait tout naturellement par addition de -*i* des désinences primaires à un ancien -*ān* (cf. ces *Mémoires*, IX, 370 et suiv.), donne lieu de supposer que le subjonctif a pu avoir en indo-européen une forme *-*ōm* (*-*ōn*); la forme en -*ǫ* du slave, qui sert à la fois d'indicatif et de subjonctif, serait un ancien subjonctif. On avait depuis longtemps rapproché le lat. *feram*; mais ces subjonctifs en -*ā*- ne sont connus qu'en italo-celtique, et l'on n'a aucun droit d'en attribuer un débris quelconque au slave.

A la 2e personne du singulier, le type *bereši* est mystérieux. On en explique d'ordinaire le -*i* final par un rapprochement avec la désinence moyenne que représente le gr. -σαι. Mais un ancien **bheresai* ne pourrait aboutir qu'à **beresi*, et même **bhoudhisai* qu'à **budisi*; car le représentant de *x* devant -*i* final issu d'un ancien *-*ai* ne peut être dans les dialectes méridionaux et russes du slave que *s*, et non *š*. On a donc dû admettre que le type *bereši* a emprunté son *š* au type *budiši*, et celui-ci ce même *š* à une contamination d'un actif **budišĭ*, hypothétique, et d'un moyen **budisi*, également hypothétique. On voit à quelles hypothèses compliquées et arbitraires on est conduit pour rendre compte d'une désinence dont l'aspect indo-européen est évident.

Et encore subsiste-t-il une grosse difficulté. Il y a une forme où la présence du *-*ai* final des désinences moyennes primaires de l'indo-européen est certaine; c'est *vědě*, qui est fréquent dans le Suprasliensis et que des copistes ont introduit sporadiquement dans le Zographensis et l'Assemanianus, forme slave commune du reste, puisqu'on la retrouve en vieux russe, en vieux tchèque et dans le vieux slovène des monuments de Freising. Or, ce *vědě*, dont l'équivalent est *věmĭ* dans le vieux slave des premiers traducteurs, est le seul reste du parfait indo-européen à l'indicatif en slave. Bien que l'original indo-européen de v. sl. *vědě* n'ait partout que des formes actives là où l'actif et le moyen sont demeurés distincts, gr. Foῖδα, skr. *véda*, got. *wait* (et arm. *gitem*), on n'est pas surpris d'y trouver une désinence moyenne : d'une part, en effet, le parfait, même à désinences actives, a souvent une valeur absolue qui confine au sens médio-passif, ainsi dans gr. γέγονα, διέφθορα (cf. ces *Mémoires*, XVIII, 21), et, de l'autre, des formes issues en grande partie du parfait ont tendu à généra-

liser à plusieurs personnes les désinences moyennes : la finale de lat. *tutudī*, *fēcī*, *dīxī*, etc. est une ancienne désinence moyenne et, en vieil irlandais, la flexion du pluriel du prétérit a l'*r* du passif et du déponent à la 1re personne de la forme : *gádimmir*, *-gádammar*, à la 3e personne de la forme : *-gádatar*. Mais ceci est particulier au parfait, et l'ancien parfait *vědě* n'autorise pas à attendre des désinences moyennes au présent. En tout cas, à en juger par *vědě*, dont la forme est claire, c'est *-ě*, et non pas *-i*, qu'on attend pour représenter le **-ai* final des désinences moyennes primaires en slave. Le type *bereši* demeure donc obscur. — Bien que l'hypothèse soit compliquée et indémontrable, le meilleur est peut-être encore de supposer que *bereši* résulte de la contamination d'une finale correspondant au type gr. φέρεις, lit. *nešì* et d'une finale correspondant au type skr. *bhárasi*, got. *bairis*.

On pourrait s'autoriser du baltique pour admettre une pénétration des désinences moyennes au présent. On sait en effet que la désinence de 1re personne du singulier du type athématique y est l'ancienne désinence moyenne répondant à gr. *-μαι* : v. pruss. *asmai*, lit. *esmì* (avec *-i* conservé, représentant **-ai*). Il n'y a trace de rien de pareil en vieux slave, où précisément la désinence active du type athématique *jesmĭ*, *damĭ*, *jimamĭ* est la mieux conservée de toutes. Le vieux prussien a généralisé *-ai* à la 1re personne du pluriel et aux 2es personnes du singulier et du pluriel : *asmai*, *assai*, *astai*. Seule la 3e personne (conservée seulement sous la forme du singulier) a échappé à cette influence du moyen et se présente toujours sous la forme de l'ancien actif : v. pruss. *ast* = lit. *ẽsti*, et v. pruss. *asti-ts*. L'analogie du baltique ne fait donc pas attendre de formes moyennes à la 3e personne, et la forme la plus claire du baltique, celle de v. pruss. *asmai*, ne se retrouve même pas en slave.

Pour l'explication du *-tŭ* de *jestŭ* et de *beretŭ*, il existe deux hypothèses. Suivant l'une, indiquée par M. Vondrák dans la première édition de son *Altkirchenslavische Grammatik* et développée par MM. Berneker et Pedersen, le *-tŭ* final du vieux slave serait la forme prise phonétiquement en vieux slave par l'ancien *-tĭ*; suivant l'autre, qu'a exposée M. Fortunatov en réfutant l'hypothèse précédente, le *-tŭ* du vieux slave serait une forme enclitique du démonstratif *tŭ* (*Извѣстія отд. русск. яз. имп. Ак. наукъ*, XIII [1908], II, 1 et suiv.).

M. Fortunatov s'appuie sur le vieux prussien. En ce qui concerne le vieux prussien, il a manifestement raison : *astits* est *asti* = lit. *ẽsti* plus un nominatif enclitique **tas*, archaïque (le démonstratif est *stas* en vieux prussien des textes), réduit à *-ts* en fin de mot phonétique, tout comme le nominatif *deiwas* s'est

réduit à *deiws*. Cette union intime d'un nominatif postposé et d'un verbe s'explique bien en vieux prussien : le vieux prussien est en effet, avec le germanique, l'arménien et sans doute le tokharien, l'une des langues où il a existé des nominatifs atones du pronom personnel; conformément aux règles de position des mots indo-européens, ces formes enclitiques tendent à se postposer au verbe précédent. Le vieux prussien distingue ainsi entre une forme *tou* (c'est-à-dire *tū*) accentuée et une forme *tu* (c'est-à-dire *tŭ*) inaccentuée; voir Trautmann, *Die altpreussischen Sprachdenkmäler*, p. 270.

Mais ce qui prouve que, pour le vieux prussien, l'explication est correcte, est précisément ce qui, pour le vieux slave, lui enlève toute force : le slave n'est pas l'une des langues où il existe des pronoms sujets atones; on n'y connaît d'autre pronom de 2e personne du singulier que *ty* = v. pruss. *tou*, donc i.-e. **tū*; la forme atone *tu*, avec *u* bref, n'a pas de correspondant en slave. Le pronom de 1re personne n'a qu'une forme à longue initiale v. sl. *azŭ*, et ailleurs **jazŭ*, réduit ensuite à *ja*; il ne s'agit pas d'une forme brève comme v. pruss. *as*. En slave, l'hypothèse d'un pronom enclitique au nominatif est toute gratuite : on ne peut l'appuyer sur aucun fait positif. Il n'est naturellement pas interdit d'imaginer que le slave a connu à une époque préhistorique des pronoms atones pareils à ceux du vieux prussien ou du germanique. Mais aucune donnée n'en fournit un témoignage.

L'explication de M. Fortunatov a un autre défaut évident. Elle rend compte des formes du singulier, *jestŭ*, *beretŭ*, *nositŭ*, etc., d'une manière hypothétique, mais directement. Mais elle n'arrive à rendre compte du pluriel *sǫtŭ*, *berǫtŭ*, *nosętŭ* que par des formules analogiques plus hypothétiques encore et très compliquées.

Enfin toute l'explication repose sur l'idée que les désinences anciennes de 3e personne auraient été en slave **-t* pour le singulier, **-nt* pour le pluriel, c'est-à-dire les désinences secondaires. Le lituanien a en effet *nẽßa* «il porte, ils portent», et de même le vieux prussien *giwa* «il vit, ils vivent». Étant donnée la double valeur de subjonctif et d'indicatif des formes slaves, les formes à *-t* final s'expliqueraient aisément comme des injonctifs. Mais rien ne prouve que le slave commun ait eu rien de pareil. Sauf le russe, les langues slaves modernes ont, il est vrai, des formes sans *-t* final; mais, pour autant qu'on puisse voir, ces formes reposent sur des formes à *-t* suivi d'un jer, comme le montre la quantité : le serbe a *nèsē*, *nèsū*; *nòsī*, *nòsē*; le polonais oppose la 3e personne du pluriel *pieką* à la 1re du singulier *pieką*, et le tchèque *pekou* à *peku*.

Déjà dans les manuscrits vieux slaves, on rencontre en nombre appréciable ces formes à chute de *-tŭ* final. Comme presque toujours quand il s'agit de formes aberrantes et relativement modernes, c'est le Suprasliensis qui offre le plus d'exemples; au pluriel, où les cas sont moins nombreux, le Suprasliensis est même presque seul à présenter des exemples. Les formes où le *-tŭ* manque sont surtout celles de verbes employés comme mots accessoires : *je*, *nĕ*, *sǫ* sont les formes qu'on trouve le plus; à côté on a *može li*, *bǫde*, *podobaje* et *podoba*, et, d'une manière plus exceptionnelle, *sŭtvori*, *leži*, *sědi*. Le Zographensis, qui est un manuscrit d'un remarquable archaïsme quand il reproduit son original, mais où le copiste a introduit des formes relativement très modernes dues à son propre parler, a *e*, *dostoi*, *podobaa*. Il n'est pas douteux que les anciens traducteurs n'ont jamais employé de formes sans *-tŭ* final; à la date où les manuscrits conservés ont été écrits, ces formes étaient au contraire courantes, au moins en certains cas et dans certaines parties du domaine slave. On sait que toutes les langues slaves autres que le russe ont perdu le *-tŭ* (ou *-tĭ*) final aux 3es personnes du singulier et du pluriel.

La substitution de *-tĭ* à *-tŭ* dans le vieux slave des premiers traducteurs, qui est une langue slave du Sud, doit marquer de quelque manière le premier moment de l'élimination de cette finale. Le vieux slave des premiers traducteurs conservait encore intégralement tous les jers; mais déjà la différence entre les jers forts, appelés à subsister et à devenir des voyelles pleines, et les jers faibles, destinés à disparaître, était posée; on n'a pas la preuve que les jers faibles subissaient déjà l'influence de la voyelle de la syllabe suivante (voir en dernier lieu Vondrák, *Altkirchenslavische Grammatik*[2], p. 248 et suiv.). Mais la comparaison des langues slaves, où la règle essentielle de conservation et de disparition des jers est partout la même, montre que le principe de la différence entre les jers intenses et les jers faibles remonte au slave commun. Les jers finaux sont partout des jers faibles. On conçoit qu'ils aient eu une tendance à s'amuir particulièrement tôt après une consonne sourde : il est plus difficile de reprendre les vibrations glottales, pour un temps très court, après une consonne sourde, que de les continuer après une consonne sonore. Le jer de *-tĭ*, *-tŭ* a donc pu s'assourdir de très bonne heure et se réduire à la simple explosion sourde de la consonne; la prononciation a pu ressembler alors à la prononciation française de *vous êtes*. Puisqu'il n'y avait plus de voyelle, on était conduit à ne plus noter un *-ĭ*, qui comporte une position très définie des organes, mais plutôt un *-ŭ*, plus neutre. C'est ainsi que, plus tard, l'amuissement de *-ĭ* final de *-mĭ* s'est

traduit par une graphie uniforme -*mŭ* des anciens -*mĭ* et -*mŭ*. L'affaiblissement du jer final après -*t*- doit être très ancien; car il a entraîné, dans le parler des scribes des manuscrits vieux slaves conservés et dans la plupart des langues slaves, la chute du -*t* devenu final et même du -*s*- précédant le -*t*- dans *je*; or, la chute générale des jers finaux n'a pas eu cette conséquence. Il faut que le jer final de -*tŭ* (-*tĭ*) se soit assourdi puis amui en un temps où le slave ignorait toute consonne finale, suivant l'usage slave commun. La chute anticipée du jer final a eu pour conséquence la chute de la consonne précédente. Si l'explication proposée ici est exacte, il n'est pas accidentel que le russe ait conservé, à la différence de tous les autres dialectes slaves, le -*t*- des anciens *beretĭ*, *berǫtĭ* : le jer final, qui a conservé son caractère propre, s'est longtemps maintenu dans cette finale; et, quand il s'est altéré, tous les autres jers finaux s'amuissaient aussi; mais leur amuissement n'entraînait plus chute des consonnes précédentes.

On ne doit pas objecter qu'il n'existe par ailleurs en slave aucun fait comparable à celui qui vient d'être supposé. Là où l'on trouve -*t*+jer en fin de mot, c'est toujours dans des cas qui ne sont pas comparables à celui de *beretŭ*, *berǫtŭ*. Le jer final de *pǫtĭ* ou de *životŭ* est protégé par toute la flexion de ces mots et par les mots où, comme dans *plodŭ* ou *zvěrĭ*, une consonne sonore précédait le jer final. La préposition *otŭ* est groupée avec des mots suivants, et le *ŭ* s'y trouve dans des conditions qui sont proches de celles d'un *ŭ* intérieur : la situation toute particulière des prépositions slaves est établie par le fait que des consonnes finales y subsistent, dans *jis* (*jiz*), *bes* (*bez*), *ob* (*o*).

L'hypothèse présentée ici ramène le traitement -*tŭ* de -*tĭ* final en vieux slave au mouvement général vers l'amuissement des jers non intenses; mais elle n'aboutit pas à confondre le passage de -*tĭ* à -*tŭ* avec celui de -*mĭ* à -*mŭ*; et par suite les objections de M. Fortunatov ne l'atteignent pas. Elle fait de plus apparaître l'amuissement des jers non intenses non pas comme un changement qui se serait fait en une fois, mais comme le résultat d'une grande tendance de la langue. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, cette tendance a abouti plus ou moins tôt suivant que les conditions étaient plus ou moins favorables.

Le jer final de -*tĭ* ne s'est sans doute pas maintenu en russe seulement. M. Fortunatov, *loc. cit.*, p. 36, groupe les exemples du livre de Sava, tels que *estĭ*, *nĕstĭ*, *dastĭ*, *muditĭ*, *mĭnitĭ*, etc. Il donne d'autre part de graves raisons de croire que le -*tĭ* final de l'Évangile d'Ostromir n'est pas dû au copiste russe et provient du modèle copié, qui n'était pas russe. Mais ceci ne change rien à l'hypothèse proposée ici. Il n'est pas nécessaire que l'avance prise

par le groupe *-tĭ* dans la chute du jer final ait été un fait universel dans les parlers slaves du Sud. Certaines régions ont pu être pendant un temps plus conservatrices à cet égard.

L'hypothèse de M. Fortunatov prenait pour accordées deux hypothèses préliminaires qui seraient très importantes : l'une que le slave commun aurait eu des présents à désinences secondaires comme le baltique et le celtique, l'autre qu'il aurait connu des formes atones du pronom personnel au nominatif. L'hypothèse qui vient d'être proposée dispense d'admettre l'une ou l'autre de ces deux propositions, dont la preuve ne résultait que de l'hypothèse présentée pour rendre compte du *-ŭ* de v. sl. *beretŭ*, *berǫtŭ*.

A. MEILLET.

À PROPOS D'UN EMPLOI DU GÉNITIF DANS L'EXPRESSION « DE NUIT ».

M. Wackernagel a fait remarquer incidemment (*I. F.*, XXXI, 253 et suiv.) que l'on recourait au génitif en grec et en latin pour exprimer la notion « de nuit », alors qu'on employait pour « de jour » d'autres formes, souvent avec préposition. Hérodote écrit *οὐ νυκτὸς, ἀλλὰ μετ' ἡμέρην*, et Platon *οὔτε νυκτος, οὔτε μεθ' ἡμέραν*; de même le vieux latin oppose le locatif *lūcī* au vieux génitif *nox*. Le vieux perse apporte à cette observation une confirmation décisive. On lit en effet Beh., I, 20 *xšapavā raučapativā* « de nuit ou de jour », où *rauča* est un accusatif suivi de la postposition *patiy* et où *xšapa* ne peut être que le génitif d'un thème *xšap-* non attesté par ailleurs en vieux perse, mais répondant à zd *xšap-* (gén. *xšapō*, abl. *xšapaṭ*, dat. *xšape*) et à skr. *kṣap-*; l'hypothèse émise par M. Bartholomae que *xšapa* aurait été assimilé à *rauča* n'est évidemment qu'un expédient; du reste, si *patiy* portait sur les deux termes, c'est immédiatement après *xšapa* qu'il serait placé. L'expression perse *raučapatiy* est à rapprocher du grec *κατὰ φῶς* ou du lat. *interdiū*, opposé à *noctū*, que cite M. Wackernagel, *loc. cit.*, p. 254.

Au cours de l'histoire des diverses langues, ce contraste entre la nuit, considérée comme une sorte de masse, et le jour, le long duquel se répandent les actions, a tendu à s'éliminer, et Hérodote a déjà *οὔτε ἡμέρης οὔτε νυκτός*; l'Avesta emploie au locatif *paiti asni paiti xšafne* (lire *xšafni*) Yt, I, 9, ou *iθra vā asni* (var. *asne*) *iθra vā xšafne* (lire *xšafni*), ou, quand il s'agit du vieux mot *ayarə, ayan-*, avec le génitif, *ain'he ayąn. . . ain'hå xšapō* Yt, I, 18. De même le gotique a *naht jah dag*, *naht jah daga*, *nahtam jah dagam*, avec un même cas, accusatif ou locatif-datif, pour «nuit» et pour «jour». Le lituanien a *dẽną ir nãktį*.

Là même où le génitif exprimant le temps n'a pas eu la même fortune qu'en grec, on observe ailleurs un contraste entre la forme du nom du «jour» et celle du nom de la «nuit».

En slave, on oppose le locatif *vŭ dĭne* ou l'accusatif *vŭ dĭnĭ* à l'instrumental *noštĭjǫ*, et l'instrumental est si bien quelque chose de secondaire pour l'expression du «jour» que l'on a formé sur *noštĭjǫ* un instrumental *dĭnĭjǫ*, comme si *dĭnĭ* était du féminin (voir *Roczník slawistyczny*, III, 163 et suiv.). On notera que, ici encore, *dĭnĭ* ou *dĭne* est accompagné d'une préposition, tandis que *noštĭjǫ* est une forme casuelle isolée. En somme, le slave dit qu'on fait quelque chose *dans* le jour, mais *par* la nuit, *à travers* la nuit. Le lituanien oppose l'accusatif *dẽną* «de jour» ou le locatif *dẽnõj* à l'ancien instrumental *nakczà* (*nakczè*).

En arménien, c'est le nom de la «nuit» qui est au locatif, *i gišeri*, tandis que «de jour» a une forme énigmatique, *i tuē*. La forme casuelle *tuē* n'existe pas par ailleurs; elle a le *-ē* final d'un ablatif, ce qui rappelle l'expression avestique *asnāaṯča xšafnāaṯča* Yt, V, 15. Mais s'agit-il vraiment d'un ablatif?

En védique, *dívā* «de jour» est un ancien instrumental, distingué de *divá*, instrumental de *dyaúḥ* dans la flexion de ce mot anomal, par la seule place du ton; or, cet instrumental s'oppose à *náktam*, qui est un ancien accusatif; *naktayā́* ne se lit qu'une fois dans le Rgveda, IV, 11, 1 et n'est pas opposé à *dívā*. Une fois, RV, VI, 49, 10, *dívā* est opposé au locatif *aktaú*.

Le fait essentiel n'est donc pas l'emploi du nom de la «nuit» au génitif, mais un désaccord entre le cas où est mis le nom de la «nuit» et celui où est mis le nom du «jour». Dans la vieille expression latine *noctu diusque*, c'est peut-être même le nom du «jour» qui est au génitif. Les vieilles formes du grec *νύχα* et *νύκτωρ* ne sont pas au génitif.

Le slave fournit pour «hier» et «demain» le pendant des faits qu'on vient de signaler : «hier» se dit en vieux slave *vĭčera* (r. вчерá, bulg. вчéра, tch. *včera*), génitif de *večerŭ* «soir», avec un abrègement du premier *e* dû sans doute à ce que le mot est em-

ployé comme mot accessoire[1] et abrégé en conséquence (cf. *na vičerŭ* «εἰς ἑσπέραν» Ps. sin. LVIII, 7; les autres manuscrits ont *na večerŭ* d'après l'édition du Psautier de Bologne qu'a donnée M. Jagić); «demain» s'y dit au contraire *utrě* (bulg. ýтрѣ, slov. *jūtri*), locatif de *utro*. Le lituanien a *vākar* «hier», accusatif abrégé de *vākaras* «soir», et *rytój* «demain», sans doute accusatif abrégé de *rytójus*. — En grec, χθές est un ancien locatif indo-européen, tandis que αὔριον est un accusatif. En latin, *here* a conservé la désinence indo-européenne *-*i* du locatif, et *herī* a même la désinence -ī du locatif de l'ancien latin, tandis qu'on ne saurait rien dire de la forme casuelle de *crās*.

Pour la pensée abstraite d'un civilisé, le jour et la nuit s'opposent comme deux divisions du temps comparables l'une à l'autre; mais on conçoit que, pour la pensée concrète d'un demi-civilisé, il y ait une différence profonde de nature entre la «nuit» et le «jour», et que le demi-civilisé ne parle pas de l'un comme il parle de l'autre; il peut donc être conduit à employer des formes grammaticales distinctes; et c'est le progrès de la civilisation qui, dans les langues indo-européennes, a tendu à rapprocher les formes employées pour le «jour» et pour la «nuit», pour le «soir» et pour le «matin».

Cette observation explique le fait que, dans les langues indo-européennes, le nom de la «nuit» et celui du «jour» n'aient pas des formations semblables et qu'ils n'aient même le plus souvent pas le même genre grammatical. Le nom indo-européen de

[1] Dans l'article où il a soigneusement réuni et discuté tous les exemples d'une voyelle réduite devant occlusive ou *s*, voyelle représentée en slave par *ĭ* (voir *Arch. f. slav. Phil.*, XXXIV, 1 et suiv.), M. G. Il'inskij a eu scrupule à ranger *vičera* dans ce groupe, parce que *večera* pourrait représenter un ancien **ukero-*. Mais, outre que *vičera* paraît être la forme ancienne, l'existence d'une alternance **wekero-* : **ukero-* est très problématique, et on ne trouverait nulle part rien pour l'appuyer. En revanche, il est frappant que le jer apparaisse seulement dans la forme adverbiale, c'est-à-dire dans celle où le mot était prononcé plus rapidement et où l'on conçoit que le *e* slave, qui était un *je*, se soit réduit à *ĭ*, surtout devant la consonne mouillée *č*. Si l'on admet que *vičera* offre un traitement de mot accessoire, l'exemple **dĭsęt-* devient douteux, malgré la comparaison de v. h.-a. *-zug* et de arm. *tasn*; car **dĭsęt-* ne figure que dans le groupe r. двадцать, tch. *dva-dcet*, c'est-à-dire là où **dĭsęt-* est encore un mot accessoire. L'exemple de la préposition lit. *iš*, sl. **jĭs-*, **jĭz-* prête à un doute analogue, et du reste l'arménien a ici aussi un *i* dans la préposition *i* au sens de «de». — De ce que certains des exemples allégués ne sont pas probants, il ne résulte pas que certains *ĭ* du slave, notamment celui de **čĭtyre*, ne reposent pas sur une ancienne voyelle réduite. De même, une part des exemples qu'on a produits en faveur d'un traitement grec *ι* de cette même voyelle réduite sont ou faux ou douteux, mais il y en a plusieurs qu'il est malaisé d'écarter par de bonnes raisons (voir en dernier lieu Hirt, *Handbuch d. griech. Laut- und Formenlehre*[2], p. 105 et suiv.).

la « nuit » est féminin : lat. *nox*, gr. *νύξ*, got. *nahts*, lit. *naktìs*, v. sl. *noštĭ*; de même le nom proprement indo-iranien skr. *kṣap-* = zd *xšap-*, et le nom purement hindou *rātrī*. Au contraire les noms du « jour » sont masculins ou neutres. Au masculin on a skr. *dyaúḥ* (féminin seulement au sens de « ciel »), v. sl. *dĭnĭ*, lat. *diēs* (*diēs* n'est féminin que là où il désigne un espace de temps, et non là où il s'oppose à *nox*; ce genre féminin est secondaire; voir en dernier lieu Kretschmer, *Glotta*, 1, 331 et suiv.), osq. acc. sing. *zicolom*, nom. plur. [d]iíkulús. Au neutre, on a des mots divers suivant les langues, mais appartenant tous au type à alternance *r/n* : skr. *áhar*, *ahnáḥ*, zd *ayarə* (loc. *ayąn*), hom. *ἦμαρ*, *ἤματος* (cf. arm. *awr*). Quand le nom du « jour » est féminin, c'est qu'un ancien thème consonantique a été élargi au moyen du suffixe, proprement féminin, *-ā-*, et l'influence du nom de la « nuit » ne paraît avoir joué dans cette innovation aucun rôle essentiel; on a ainsi en lituanien *dẽnà* en regard de v. sl. *dĭnĭ*, et en grec att. *ἡμέρᾱ*, etc. en face de hom. *ἦμαρ*; en grec, la forme élargie par *ᾱ* se trouve dans tous les dialectes : dor. éol. *ἀμέρᾱ*, ion. *ἠμέρη*. Quand il se produit une symétrie de forme des noms du « jour » et de la « nuit », c'est d'une manière toute secondaire et tardive. Le fait indo-européen n'est pas isolé; ainsi en sémitique les formes des noms du « jour » et de la « nuit » ne sont pas symétriques.

A. Meillet.

LE RELATIF EN PERSE.

Le relatif **yo-* est attesté dans les anciennes langues indo-européennes, en indo-iranien, en slave (et, dans des formes adverbiales ou composées seulement, en baltique, voir E. Hermann, *Ueber die Entwicklung der litauischen Konjunktionalsätze*, p. 84 et suiv.), en phrygien et en grec (voir E. Hermann, *Griechische Forschungen*, I, p. 330), sans doute aussi en gotique (à l'état de traces dans des adverbes). Mais presque partout il tend à s'éliminer. Les seules langues qui présentent clairement **yo-* avec sa flexion sont le sanskrit (avec l'ensemble de l'indo-aryen), la langue de l'Avesta, le grec ancien et, à ce qu'il semble, le phrygien. Le grec moderne a éliminé ὅς et remplace le relatif fléchi par une forme adverbiale ποῦ, appartenant au groupe de l'interrogatif-indéfini.

Comme à tant d'autres égards, le vieux perse offre ici un stade relativement avancé de l'évolution. Les traces de l'emploi du relatif indo-iranien *ya-* y abondent encore, et les formes adverbiales du relatif sont toutes tirées de *ya-* :

yātā « tant que » : Beh., I, 25 *Auramazdāmaiy upastām abara yātā ima xšaçam*[1] *hamadārayaiy* « Ahuramazdà m'a prêté assistance jusqu'à ce que j'aie eu pris possession de cette royauté ».

yaθā « comme, lorsque » : Beh., I, 23 *yaθāšām hačāma aθahy avaθā akunavayatā* « comme il leur a été ordonné par moi, ainsi il a été fait[2] » ; I, 27 *ima tya manā krtam pasāva yaθā xšāyaθiya abavam* « voici ce que j'ai accompli après que je suis devenu roi ».

yadiy « si » : Dar. Pers. e. 19 *yadiy avaθā maniyāhay* « si tu penses ainsi ».

yanaiy : Xerxès Van 22.

yāvā « aussi longtemps que » : Beh., IV, 74 *utātaiy yāvā taumā [ahatiy]* « et tant que tu en as la force ».

Mais, en tant que relatif fléchi, le vieux perse ignore déjà

[1] On rendra ici par ç le signe un qui, dans l'alphabet vieux perse, répond au groupe *θr* de l'Avesta et qui est représenté en persan par *s*.

[2] La seule interprétation de *akunavayatā* qui semble grammaticalement possible consiste à tenir cette forme pour une 3e personne du singulier du passif; ce passif dérivé du présent actif est d'un type tout à fait récent et secondaire.

entièrement *ya-* et n'emploie plus que l'ancien démonstratif *hya*, *hyā* au nominatif singulier masculin et féminin, *tya-* aux autres cas (cf. Delbrück, *Vergl. Synt.*, III, p. 311 et suiv.). Cet usage était déjà fixé depuis assez longtemps, puisque *hya*, *tya-* remplace *ya-* comme élément de liaison d'une détermination avec un nom, ainsi Dar. Pers. e 3 *dahyunām tyaišām parunām* «des provinces nombreuses», et, puisque le neutre *tya* se traduit déjà naturellement par «que» dans une phrase comme : Beh., I, 32 *naiy azdā abava tya Bardiya avajata* «il n'a pas été connu que Bardiya avait été tué». Ainsi, en vieux perse, le relatif *ya-* est déjà entièrement remplacé par un ancien démonstratif; et c'est tout au plus si la valeur démonstrative de *hya*, *tya-* persiste encore dans un passage où l'on est tenté de la restituer : Beh., III, 73 *Vivāna hadā kārā nipadi[y] t[ya]iy ašiyava* «Vivāna avec l'armée est allé à leur poursuite» (*tyaiy* servirait ici d'accusatif pluriel[1]). On sait que le démonstratif *sa*, *ta-* de l'indo-iranien est entièrement éliminé en vieux perse, et *hya*, *tya-* en est la seule trace, indirecte. C'est *hauv*, *ava-* qui a pris la place de *sa*, *ta-*.

Mais l'évolution du relatif ne s'est pas arrêtée là; le perse a continué d'évoluer rapidement, et *hya*, *tya-* a été éliminé à son tour. L'*i* de liaison du pehlvi et du persan représente sans doute encore un dernier reste de *hya*, *tya-* réduit à ce débris phonétique par suite de l'emploi comme mot tout accessoire, incomplètement prononcé. Mais, en tant que relatif, le pehlvi ne connaît plus que *ki* (noté *ky* en pehlvi manichéen, dans les textes de Tourfan), et l'on avait encore nettement le sentiment qu'il s'agit d'un mot de la famille de l'interrogatif; car l'équivalent araméen choisi pour rendre *ki* dans le pehlvi mazdéen n'est pas un relatif, c'est l'interrogatif, qu'on écrit 𐭩𐭲; toutes les conjonctions appartiennent à ce groupe, ainsi *ku* (écrit *kw* en pehlvi manichéen) «où, que»; *kay* «quand» (écrit *kyy* en pehlvi manichéen). Les inscriptions achéménides n'offrent pas trace de cet emploi de *ka-* au sens relatif.

On constate donc en perse trois moments dans le développement du relatif :

1° Un moment préhistorique, où l'indo-iranien *ya-* subsistait et a fourni des formes adverbiales.

[1] C'est l'ancien nominatif pluriel en *-aiy* qui sert d'accusatif pluriel masculin dans les démonstratifs vieux perses : *avaiy* Beh., II, 77 et IV, 69; *imaiy* Beh., IV, 31; il n'y a pas d'exemple contraire. Comme cette forme est la seule où l'on pourrait observer une distinction du nominatif et de l'accusatif pluriels en vieux perse, on peut dire qu'on ne constate en aucun cas une distinction du nominatif et de l'accusatif au pluriel du vieux perse. Ici encore le vieux perse des inscriptions achéménides présente un état de la langue plus évolué que le texte avestique.

2° Un moment historique, le vieux perse des inscriptions achéménides, où le relatif est remplacé par l'ancien démonstratif *hya*, *tya-*, mais où les formes adverbiales de *ya-* sont encore courantes.

3° Un moment ultérieur, à l'époque sassanide, où, sauf l'izafet, il ne subsiste plus rien ni de *ya-*, ni même de *hya*, *tya-* et où le thème de l'interrogatif-indéfini est le seul relatif subsistant, même dans les formes adverbiales. A ce point de vue comme à tant d'autres, l'évolution a été rapide et complète.

Si l'on n'avait pas les textes vieux perses, on ne soupçonnerait pas l'existence de tout le stade intermédiaire.

A. Meillet.

DE
LA COMPOSITION EN ARMÉNIEN.

La composition tient en arménien une grande place, et elle n'a jusqu'à présent été que peu étudiée, bien que les types arméniens continuent à beaucoup d'égards les types indo-européens d'une manière aussi fidèle que l'a permis la structure générale de la langue.

Il ne s'agira ici que de la composition nominale proprement dite, c'est-à-dire des cas où deux éléments de caractère nominal sont rapprochés de manière à former un nom unique. On sait que l'union d'un préverbe et d'un verbe — rare du reste en arménien — a un caractère tout différent : elle résulte de la juxtaposition de deux mots indépendants et n'a rien à faire avec la composition proprement dite. On fera aussi abstraction des cas où deux éléments nominaux souvent juxtaposés dans l'usage ont fini par se souder plus ou moins, comme *mivsangam* « une autre fois », *aynčaph* « autant », etc.

Il se pose deux questions principales : la façon dont le premier terme du composé est lié au second, les rapports qui existent entre les deux termes. On indiquera sommairement l'origine de chaque fait, mais sans en faire toute la théorie en indo-européen, car cela conduirait à reprendre dans cet article la plupart des problèmes relatifs à la composition dans les langues indo-européennes.

En arménien comme partout ailleurs, la composition est dans une large mesure un procédé des langues techniques et savantes; elle sert souvent par suite à fournir l'équivalent de mots étrangers, soit dérivés, soit surtout composés; le fait que l'iranien, qui comptait beaucoup de composés, a exercé une forte action sur l'arménien, a servi à développer l'usage de la composition. Comme, d'autre part, la littérature arménienne s'est créée en grande partie sous l'influence de celle de Byzance, les composés grecs ont souvent servi de modèles aux composés qu'on lit dans les textes. Dans le présent article, où n'est envisagé que l'arménien classique, il n'y aura jamais lieu de mentionner les com-

posés innombrables que la langue postclassique de la scolastique arménienne a calqués sur le grec. Mais on verra combien la composition appartenait en arménien au fonds même de la langue.

I. Union du premier terme et du second.

Le procédé indo-européen de formation des composés nominaux consistait à ajouter immédiatement le second terme au premier, celui-ci étant sous la forme du thème, et l'élément final de ce premier thème étant autant que possible au degré vocalique zéro. Or, l'arménien a perdu bien avant l'époque historique tout sens de ce qu'était le thème en indo-européen, et les alternances vocaliques indo-européennes en ont été éliminées d'une manière générale; il n'en subsiste que des traces négligeables et dénuées de valeur morphologique au point de vue arménien. Le procédé indo-européen n'a donc pu subsister, avec le type rigoureusement défini qu'il présentait.

Le principe de la formation arménienne est déterminé par la structure générale de la langue : bien que la déclinaison ait subsisté et que sept cas soient distingués (le vocatif seul n'a plus de marque propre), la forme du nominatif-accusatif singulier des noms occupe une place à part : elle est devenue la forme du nom par excellence. C'est de cette forme que sont en principe tirés les dérivés, et c'est celle qui figure normalement au premier terme des composés. Et cela se conçoit aisément; en effet, dans les quatre flexions vocaliques en *-o-* (type *get* « fleuve », *getoy*, *getov*), en *-a-* (*am* « année », *ami*, *amaw*), en *-i-* (*ban* « parole », *bani*, *baniw*), en *-u-* (*zgest* « vêtement », *zgestu*), on obtient tous les cas autres que le nominatif-accusatif singulier par simple addition d'une désinence à la forme du nominatif-accusatif singulier; or ces quatre types comprennent la grande majorité des noms de la langue. Dans les thèmes en *-r-*, en *-l-* et en *-n-*, le nominatif-accusatif singulier a encore une situation toute spéciale, en ce sens qu'il est en général plus bref que les autres formes et a l'accent une syllabe en arrière : *harsn* « fiancée », gén.-dat. sing. *harsin*, instr. sing. *harsamb*, nom. plur. *harsunkh*; les mots en *-iwn* et en *-ewr* et quelques mots anomaux échappent à cette règle générale; mais le nominatif-accusatif singulier s'oppose encore nettement à tous les autres cas du singulier. Cette forme privilégiée du nominatif-accusatif singulier est souvent pour les adjectifs la seule forme existante. Les adjectifs arméniens sont souvent non fléchis, surtout quand ils précèdent le substantif auquel ils se rapportent, et quelques-uns comme *arkhuni* sont ordinairement invariables, sous la forme du nominatif-accusatif. Grâce à cette situation dominante de la forme du

nominatif-accusatif, l'arménien est parvenu dès le x^e^ siècle ap. J.-C. — et sans doute plus tôt encore — à une structure linguistique qui diffère profondément de celle de l'indo-européen et qui concorde avec le type turc (cf. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 471) : en arménien moderne comme en turc, chaque groupe de noms ne comporte qu'une désinence placée à la fin du groupe et qui a ainsi presque le caractère d'un mot accessoire, plus que d'un élément constituant du mot auquel elle est attachée. Ce développement de l'arménien est chose unique parmi les langues indo-européennes; partout ailleurs, ou bien la déclinaison a été réduite à deux cas ou éliminée, ou bien le nominatif est demeuré à son rang ancien de cas non privilégié par rapport aux autres, comme en slave et en lituanien. Le principe du développement si singulier de l'arménien moderne, qui a supprimé un trait indo-européen essentiel, était déjà posé à la date des premiers textes arméniens par le fait que la flexion casuelle normale s'obtient en ajoutant certaines désinences à la forme du nominatif-accusatif singulier, et il ne restait qu'à en tirer toutes les conséquences, comme on l'a fait sitôt après la période classique.

La substitution de la forme du nominatif-accusatif singulier à l'ancienne forme du thème est complète dès l'ancien arménien. Dans la mesure où les premiers termes de composés ne présentent pas la forme du nominatif-accusatif singulier, c'est-à-dire le mot lui-même dénué de toute marque casuelle, ils ont la forme d'un autre cas, ce qui n'est du reste pas très fréquent.

Certains composés de dépendance, du type gr. πατράδελφος, ont un génitif de mot anomal pour premier terme; on dit *hawr-eɫbayr* « frère du père », *kheŕ-ordi* « fils de la sœur », *aiṅ-a-kin* « femme mariée », etc. Au point de vue arménien, *hawr*, *kheŕ*, *aiṅ* ont l'aspect de génitifs; l'arménien ne répugne du reste pas à se servir de formes casuelles comme d'éléments servant à la dérivation, et il a été formé même quelques mots comme *arambi* « ἡ ἔχουσα τὸν ἄνδρα » Gal., IV, 27 et *kanambi* « ὁ γαμήσας » tirés des instrumentaux de *ayr* « homme, mari » et de *kin* « femme ». Il n'est pas impossible toutefois que, historiquement, ces premiers termes *hawr-*, *kheŕ-*, *aiṅ-* soient d'anciens thèmes nus; car, en partant de i.-e. **pətr-*, **swesr-*, **anr-*, on aboutirait exactement aux formes attestées. Mais il n'y a là qu'une possibilité, et, au point de vue arménien, *hawreɫbayr* apparaît comme formé d'un génitif suivi du mot *eɫbayr*. Ce qui le montre, c'est que ce type subsiste seulement là où le premier terme a la fonction d'un génitif, ainsi dans *eɫbawrordi* « fils du frère, neveu »; quand le second terme du composé est un nom verbal et que le premier terme équivaut pour le sens à un accusatif, la forme du nominatif-accusatif est la seule admise au premier terme : *eɫbayr-a-sēr* « φιλ-

ἀδελφος», *elbayr-a-span* «ἀδελφοκτόνος». — Quand il s'agit de mots autres que les termes de parenté à flexion spéciale, ces composés de détermination ont au premier terme une forme de nominatif suivant la règle : *skesr-ayr* «mari de la mère du mari, beau-père (de la femme)», *aljk-ordi* «fils d'une femme non mariée» (on notera que le génitif-datif de *aljik* «jeune fille» est *aljkan*), etc. On trouve cependant encore des exemples comme *alber-akn* (*yalberakuns* «εἰς πηγὰς ὑδάτων» *Ps.* cxiii, 8), où le premier terme a la forme d'un génitif de thème en *-r-*, et ne saurait s'expliquer comme un ancien thème sans désinence.

Dans les composés dont le second terme est un nom verbal, le premier terme, qui avait la forme d'un nominatif-accusatif, équivalait pour le sens à un accusatif. C'est sans doute ce qui explique la présence de quelques accusatifs pluriels au premier terme de composés de ce genre. Le mot qui traduit en arménien le gr. *διάβολος* est *bans-arku* «délateur, accusateur», littéralement «qui jette des paroles», et *Nombres*, xxii, 22 *bansarku linel nma* traduit *ἐνδιαβαλεῖν αὐτόν*. L'indication du pluriel était ici utile pour le sens. — Le mot *awrēnkh* (gén.-dat.-abl. *awrinaç*) «loi», qui est un *plurale tantum*, figure plusieurs fois au premier terme de pareils composés sous la forme *awrēns*, et alors on a si bien le sentiment que *awrēns* est un mot indépendant que l'*ē* subsiste et ne passe pas à *i*, comme il est de règle toutes les fois que *ē* n'est pas en syllabe finale d'un mot; *awrēnsdir* traduit *νομοθέτης*, par exemple *Ps.* ix, 21, et en effet *awrēns ed* traduit *νόμον ἔθετο* *Ps.* lxxviii, 5; il y a d'ailleurs un flottement entre les textes, et l'édition de Venise (1805) de la Bible a *awrēnsdreçaw* «νενομοθέτηται», *Hébr.*, vii, 11, mais *awrinadreçaw*, *Hébr.*, viii, 6 (même sens); on n'a pas le moyen de décider à coup sûr lequel des deux passages a conservé l'ancien texte; mais on a peine à croire qu'un même traducteur ait pu écrire deux formes aussi différentes à quelques lignes d'intervalle. On retrouve *awrinazançoyç* «παραβάτης» *Jacques*, ii, 9, mais *awrēnsusoyç* «νομοδιδάσκαλος» *Ap.*, v, 34 et *awrēnsgēt* dans la locution *awrēnsgēt arnem* «νομοθετῶ». — Du *plurale tantum mełkh* (gén.-dat.-abl. *mełaç*) «péché», on a par exemple *mełs-a-ber* «qui porte, qui amène le péché».

Par exception aussi, on trouve dans un composé dont le second terme est un nom verbal, un premier terme à l'instrumental; et, chose remarquable, cet instrumental est d'un type archaïque; il s'agit du composé *jerb-a-kal* «prisonnier», littéralement «pris par la main»; on a ici l'instrumental **jerb* du thème consonantique **jer-*, alors que tout le singulier a été refait sur l'accusatif *jeṙn* et que l'instrumental est *jeṙamb* et alors que le pluriel a un thème **jeṙa-* : nom. *jeṙkh*, gén.-dat.-abl. *jeṙaç*, instr. *jeṙawkh*.

Le premier terme des composés a exactement la forme du no-

minatif-accusatif singulier. Toutefois, dans les thèmes en *-r-*, *-l-*, *-n-*, il peut y avoir avant la sonante finale une voyelle qui figure dans le reste ou dans une partie au moins de la flexion. Ainsi de *astł* « astre », gén.-dat. *astel*, on a *astełagēt* « ἀστρολόγος »; de *akn* « œil », instr. *akamb*, on a *akanates* « témoin oculaire »; de *sermn* « semence », gén.-dat. *serman*, on a *sermanaçan* « semeur » (litt. « qui répand la semence »). C'est d'ailleurs de cette même forme que sont tirés les dérivés; ainsi l'on a *sermanikh* « semailles, champs ensemencés ». — Les mots qui ont au pluriel une forme spéciale peuvent présenter cette forme; à côté de *akanates* « témoin oculaire », on a *an-aċar* « impartial » (litt. « dont les yeux ne sont pas pris ») de *aċkh* « yeux »; et l'on dit *akanjalur* « qui a entendu de ses propres oreilles » de *akanjkh* « oreilles »; le contraste entre *akanates*, qui était sans doute un mot courant, et *akanjalur*, qui a l'air d'un mot artificiel, est à noter; on trouvera aussi *akanjat* « qui a les oreilles coupées », mais *unkndir* « qui prête l'oreille » du singulier *unkn* « oreille ».

Si le second terme du composé commence par une voyelle, il s'ajoute immédiatement au premier : *ayl-azgi* « qui est d'une autre nation », *bazm-otani* « qui a beaucoup de pieds », etc.

Si le second terme commence par une consonne, un *-a-* figure régulièrement entre les deux termes du composé, type *ayl-a-kerp* « qui a une autre forme », *bazm-a-guth* « qui a beaucoup de pitié », etc.

Néanmoins, en quelques cas bien définis, cet *-a-* de liaison ne figure pas devant un second terme à initiale consonantique.

Il y a tout d'abord les composés dont le premier terme est un vieux mot invariable : *an-* négatif (= skr. *a-*, gr. *α-*, lat. *in-*, got. *un-*), type *an-canawth* « inconnu », *an-mit* « insensé », etc.; *t-* (= skr. *duḥ-*, gr. *δυς-*, ou lat. *dē-* du type *dēformis*?) dans *t-gēt* « ignorant », *t-kar* « impuissant », etc.; *h-* (= skr. *su-*, zd *hu-*, v. irl. *su-*) dans *h-lu* « docile », *h-mut* « initié », etc. La non-addition de *-a-* dans ces composés s'explique par le fait qu'il n'y a jamais eu dans les mots de ce type de forme comportant une voyelle de liaison. Ce sont des types archaïques : *an-*, qui représente un ancien **n-* en regard de l'ancienne négation **ne* non représentée en arménien, est la seule trace sûre de degré vocalique zéro à la fin d'un premier terme de composé arménien. — Il n'y a pas non plus d'*a* de liaison dans *ti-kin* « maîtresse », en regard de *tēr* (gén.-dat. *teaṙn*) « maître »; mais l'étymologie de l'élément initial de ces deux composés est inconnue, aussi bien que celle de *ti-ezerkh* « univers », dont le second élément doit être *ezr* « bord ».

Les composés dont le premier terme est un nom de nombre

n'ont pas en principe l'*-a-* de liaison. L'élément *erki-* (= skr. *dvi-*, gr. *δι-*, lat. *bi-*), clairement attesté dans *erkeam* « deux ans », *erkeriwr* « deux cents », se réduit phonétiquement à *erk-* (qui pourrait aussi reposer sur *erku-*, il est vrai) dans *erk-bay* « douteux », *erk-ban* « *δί-λογος* », *erk-dramean* « didrachme », etc. Le premier terme *eri-* (= skr. *tri-*, gr. *τρι-*, lat. *tri-*) n'est conservé que devant voyelle, dans *eream* « trois ans »; par ailleurs, la forme du nominatif *erekh* « trois » a été généralisée, devant voyelle, ainsi dans *erekh-awreay* « de trois jours », et devant consonne, ainsi dans *erekh-žani* « *τριόδους* ». L'autre nom de nombre constamment fléchi depuis l'époque indo-européenne a régulièrement au premier terme des composés la forme du nominatif, avec conservation de l'*e* de la désinence i.-e. **-es* qui disparaît dans la forme isolée *č̣orkh* « quatre », dans *č̣orekh-awreay* « de quatre jours », *č̣orekh-kusi* « qui a quatre côtés »; toutefois la forme usuelle *č̣orkh* tend à s'introduire, et l'on a *č̣orkh-otani* « quadrupède ». Un premier terme, de type plus archaïque, parent de la forme qui apparaît dans *khaŕasun* « quarante » et qui répond à gr. *τρα-* de *τράπεζα*, ne semble pas représenté en arménien classique, mais s'est conservé dialectalement et se rencontre souvent dans l'arménien post-classique, ainsi *khaŕ-a-kusi* « qui a quatre côtés »; alors il y a un *a* de liaison. — Quant aux autres noms de nombre, qui ne sont d'ordinaire pas fléchis depuis l'époque indo-européenne, les faits arméniens sont compliqués; par exemple on trouve soit *hing-* sans voyelle de liaison et avec maintien de *i*, soit *hng-a-* avec voyelle de liaison et chute normale de *-i-*, soit *hnge-* avec maintien de l'ancien *e* final de **penkʷe*. Ces faits ne pourraient être débrouillés que par une étude de détail portant sur les textes et surtout sur les manuscrits et faisant un départ exact entre les textes de divers types et de diverses dates. On n'en abordera pas l'examen ici.

Les thèmes en *-i-* et en *-u-* ont conservé leur *-i-* et leur *-u-* final dans quelques composés fixés à une date relativement ancienne. Devant voyelle, il n'y a guère d'exemples; le seul clair est celui de *awthi-* « lieu où l'on passe la nuit », qui subsiste nettement dans *baç-awthe-ag* « qui passe la nuit à la belle étoile », et peut-être dans *awthevankh* « hôtellerie », de **awthi-a-vankh*. Devant consonne, *i* et *u* en syllabe non finale tombent, et par suite les choses se passent, au point de vue arménien de l'époque historique, comme s'il n'y avait dans les composés en question aucune voyelle de liaison. Plusieurs exemples de ce genre sont conservés, ainsi :

ban (instr. *baniw*) « parole » : *ban-ber* « messager », *ban-gēt* « *εὔγνωστος* » (*Prov.*, XXVI, 26).

khar (instr. *khariw*) « pierre » : *khar-koc* « lapidé ».

khałc (instr. *khałcʻiw*) « faim » : *khałc-kel* « plaie qui dévore les chairs, λειχήν, γάγγραινα ».

ayc (instr. *aycʻiw*) « chèvre » : *ayc-khał*, littéralement « chèvre-bouc » ; cet exemple est peu probant ; ce mot se trouve dans une série de noms d'animaux en partie obscurs *Deut.*, XIV, 5, et *ayc-khał* semble traduire gr. *ὄρυγαργον*, à en juger par l'ordre des mots ; mais on se demande si *ayckhał* ne serait pas un calque de *τραγέλαφος*, qui est traduit par *yamoyr Job*, XXXIX, 2. Ce mot, peut-être artificiel, n'a pas grand intérêt ici.

boyr (de iran. **bauδi-*) « odeur » : *bur-vaṙ* « encensoir ».

xrat (gén.-dat. *xratu*) emprunté à iran. *xratu-* : *xrat-tu* « qui donne des conseils ».

arew (gén.-dat. *arewu*) : *arew-mutkh* « occident », mot calqué sur un modèle iranien.

zēn (gén.-dat. *zinu*) emprunt à l'iranien : *zinuor* « homme armé, militaire » ; de **zēn(u)-wor* ; on sait et l'on verra plus loin que le suffixe arménien *-a-wor* est un ancien second terme de composé ; l'*a* qu'il renferme est l'*a* de liaison des composés ; cet *a* manque dans *zinuor*.

Ces faits montrent que, encore au moment où l'arménien a fait à l'iranien du Nord-Ouest ses anciens emprunts, l'usage de l'*a* de liaison n'était pas général ; et ceci se conçoit. A cette date en effet les *i* et les *u* inaccentués subsistaient encore, et il n'y avait pas lieu, quand on prononçait **bani-ber-*, **zēnu-wor-*, etc., d'introduire un *a* étranger au thème. A l'époque historique, le type *ban-ber* n'est plus qu'une survivance, et l'on fait *ban-a-kṙiw linel* « λογομαχεῖν » II *Tim.*, II, 14 ou *zin-a-kir* « ὁ αἴρων τὰ ὅπλα » I *Rois*, XVII, 7.

Les thèmes en *-r-* et en *-n-*, qui n'ont jamais eu de voyelle finale, offrent encore d'assez nombreux exemples de composés sans voyelle de liaison, ainsi :

tun (gén.-dat. *tan*) « maison » : *tn-tes* « οἰκονόμος ».

unkn (gén.-dat. *unkan*) « oreille » : *unkn-dir* « qui prête l'oreille ».

kathn (gén.-dat. *kathin*) « lait » : *kathn-ker* « ὁ μετέχων γάλακτος ».

otn (gén.-dat. *otin*, passé secondairement aux thèmes en *-n-*, cf. nom. plur. *otkh*) et *jeṙn* (gén.-dat. *jeṙin*, aussi passé secondairement aux thèmes en *-n-*, cf. nom. plur. *jeṙkh*) : on lit *Lév.*, XXI, 19 *ayr jeṙnbek kam otnbek* « ἄνθρωπος ᾧ ἐσλὶν ἐν αὐτῷ σύντριμμα χειρὸς ἢ σύντριμμα ποδός ». De même *otn-har ełēç* (litt. « je frapperai avec le pied ») « καταχαροῦμαι » *Prov.*, I, 26 (locution d'un type archaïque et proverbial remarquable). Mais on a *otn-a-jayn* « φωνὴ τῶν ποδῶν » III *Rois*, XVIII, 41 ; *otnakap* « entrave » Mc, V, 4. De *jeṙn*, on a : *jeṙn-kalu*, ainsi *Tēr jeṙnkalu ē nora* « Κύριος ἀντισληρίζει χεῖρα αὐτοῦ » *Ps.* XXXVI, 24 ; *jeṙn-has linel* « ἰσχύειν » ; *jeṙn-tu linel* « prêter secours » ; mais on a, de

jeŕkh, *jeŕ-a-gorc* « χειροποίητος », *jeŕ-a-gēt* « artisan », *jeŕ-a-kap* « menottes », etc., et *jerb-a-kal*, signalé ci-dessus, p. 248. Il n'est du reste pas toujours facile de savoir quelle est l'ancienne forme; car, comme on sait, *-a-* médian s'est amui en arménien postérieurement à l'époque classique, mais à date assez haute, avant l'exécution des plus anciens manuscrits; et, si l'on trouve par exemple *otnkap* à côté de *otnakap*, on ne sait dans quelle mesure les deux formes sont dues à la conservation de l'état ancien ou à des actions et réactions provenant de l'amuissement de *a* médian.

jur « eau » et *hur* « feu » sont à l'époque historique des thèmes en *-o-* : gén.-dat.-abl. *jroy*, *hroy*; mais ce sont d'anciens thèmes en *-r-*, et l'on a des instrumentaux *jurb*, *hurb* qui portent la trace de cette origine. Du reste l'étymologie de *hur*, qui répond à gr. πῦρ, confirme ce caractère consonantique ancien; on n'est pas au clair sur l'étymologie de *jur*. On s'explique par là des formes comme *jr-hor* « puits », *jr-goŧeal* « ὑδρωπικός » L., XIV, 2; *jr-uor* « porteur d'eau (traduisant « ἡ ὑδρευομένη » *Gen.*, XXIV, 11) » résulte de l'addition de la forme *-wor*, usuelle après voyelle, à *jur* : la forme phonétique serait **jrbor*, mais *-bor* ne s'est pas maintenu en arménien (sur *-wor* « porteur », voir ci-dessous, p. 265 et suiv.). — De même avec *hur* : *hr-jig* « incendiaire », *hr-kēz* « brûlé », *hr-deh* « incendie ».

awr (gén.-dat.-loc. *awur*) « jour » : *awr-has* « destin »; mais un composé récent comme *awr-a-thiw* « anniversaire » a l'*a* de liaison.

Il y a un troisième cas, très remarquable, celui des mots dérivés longs. L'*a* de liaison manque souvent dans les dérivés de composés qui, avec cet *a*, dépasseraient au nominatif l'étendue de trois ou quatre syllabes; il résulte de là que, à des composés présentant un *a*, s'opposent des dérivés sans *a* de ces mêmes composés, soit :

oĭj-a-mit « sensé » : *oĭj-mtuthiwn* « bon sens ».

šat-a-xaws « qui parle beaucoup » : *šat-xawsuthiwn* « fait de parler beaucoup ».

lrĭ-a-mit « gai » : *lrĭ-mtuthiwn* « gaieté ».

pahapan « gardien » (mot composé emprunté à l'iranien) : *pahpanuthiwn* « garde », et aussi *pahpanapet* « chef des gardes ».

erkayn-a-mit « longanime » : *erkayn-mtuthiwn* « longanimité ».

ełbayr-a-sēr « qui aime son frère » : *ełbayr-siruthiwn* « fait d'aimer son frère ».

astuac-a-pašt « qui adore Dieu » : *astuac-paštuthiwn* « adoration de Dieu ».

On pourrait multiplier les exemples.

De même on tire *erkr-pagu* « adorateur » de *erkir paganem*

« j'adore », mais ici on peut attribuer l'absence de *-a-* au fait que ce composé est fait sur une locution; on a pris *erkir* tel quel.

Il y a lieu de croire que *zr-part* « calomniateur » a été fait secondairement sur *zr-partem* « je calomnie » (d'où *zrapartič*, *zrapartuthiwn*), qui est correct; si *zr-part* avait été fait directement, on aurait **zr-a-part*.

Il est curieux que, dans un composé emprunté à l'iranien et où le premier terme a deux syllabes, l'*a* de liaison manque : *partiz-pan* « gardien de jardin » en regard de composés, aussi empruntés à l'iranien, mais conservant l'*a* iranien : *pah-a-pan* « gardien », *part-a-pan* « débiteur, coupable ».

Sauf ces exceptions bien définies, et qui toutes s'expliquent, l'*a* de liaison est de rigueur devant un second terme de composé commençant par une consonne. L'*a* de liaison est devenu si bien un élément essentiel de toute composition en arménien qu'on l'a fait figurer dans les cas où un mot est répété soit pour marquer l'intensité, comme dans *mecamec* « très grand », *č'arač'ar* « très mauvais », soit pour marquer la répétition, comme dans *gundagund* « par troupe », soit même avec insertion de *-m-*, dans le type *alǰ-a-m-nǰ* « ténèbres », *alx-a-m-alx* « marchandises », et l'on a aussi introduit *-a-* dans le verbe *khaǰ-a-lerem* « j'encourage », dérivé du groupe de mots *khaǰ ler* « sois brave ».

Il reste à rendre compte de cet élément *-a-*. On en aperçoit deux origines possibles.

Il y a tout d'abord les mots arméniens thèmes en *-a-*; l'*a* peut être considéré comme faisant partie intégrante du premier terme des composés dans : *meca-gin* « de grand prix », *bazma-cin* « qui enfante beaucoup, fécond », *azga-tohm* « famille », *jeŕa-gorc* « χειροποίητος », etc. Dans les thèmes en *-i-* et en *-u-*, l'*a* est analogique, on l'a vu, puisqu'il y a encore des composés dont le premier terme a ou *-i-* ou *-u-* (généralement amuis). Quant aux thèmes en *-o-*, leur *-o-* final a toujours été remplacé par *-a-* : *ayl-a-kerp* « qui a une autre forme », *miǰ-a-getkh* « Mésopotamie », *mi-a-jeŕani* « qui n'a qu'une main, manchot », *mard-a-span* « meurtrier », etc. : étant donné que le premier terme des composés a la forme du nominatif-accusatif singulier, qui ne laisse pas reconnaître la nature du thème, il n'est pas surprenant que la différence des thèmes ne soit pas conservée. — Les mots fléchis en *-a-* étaient très nombreux; sauf à l'instrumental, c'est la flexion du type de *am*, *ami*, *amē* qui a été généralisée en arménien moderne. Ceci explique que ces mots aient servi de modèles.

En second lieu, les emprunts abondants de l'arménien à l'iranien ont beaucoup augmenté le nombre des noms fléchis en *-a-* suivant le type de *am*, *ami*, *amē*, *amaw*. Mais l'arménien n'a pas seulement emprunté des mots simples; il a aussi emprunté des

composés; or, la plupart de ces composés avaient un *a* à la jonction des deux termes : *bara-pan* «portier», *aspa-tak* «incursion», *nawa-sard* «nouvel an» (nom d'un mois), etc. Sans doute plusieurs de ces composés empruntés n'étaient pas analysables au point de vue arménien; mais ils l'étaient parfois en partie, ainsi *bara-pan*, qui fait partie d'un grand groupe de mots empruntés dont *-pan* est le second terme. D'autres composés se laissent du reste analyser, ainsi *hazara-pet* «chef de mille hommes», etc. Les emprunts à l'iranien ont donc dû contribuer d'une manière appréciable à la généralisation de l'élément *a* comme voyelle de liaison dans les composés. Le rôle des composés iraniens a peut-être même été décisif, comme l'enseigne M. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 90; car, ainsi qu'on le verra, p. 265 et p. 268 et suiv., les composés iraniens ont dans une large mesure servi de modèles aux composés arméniens. On ne saurait s'exagérer l'influence du vocabulaire iranien sur le vocabulaire arménien.

Il est à noter qu'une voyelle de liaison était nécessaire et que toute la question était de savoir quelle serait la voyelle, qui, d'après les conditions générales de la langue, ne pouvait être que *-o-* ou *-a-*. La langue s'est décidée pour *-a-*, qui se trouvait dans le plus grand nombre des cas, mots indigènes ou mots empruntés.

II. Des divers types de composés.

Le type dont le premier terme est un thème verbal, gr. *ἀρχέκακος*, v. sl. *věglasŭ*, n'est à peu près pas représenté en arménien à l'époque historique; un mot grec comme *φιλάνθρωπος* est traduit par un composé arménien dont le second élément est un nom verbal : *mard-a-sēr*, de *sirem* «j'aime». Peut-être a-t-on une survivance isolée du type dans un mot comme *yeł-a-karc* «inopiné», où le premier terme semble être *yeł-*, de *yełum* «je change», aor. *yeli*.

Il y a des composés de dépendance, comme *skesrayr* «mari de la mère du mari, beau-père»; mais le nombre n'en est pas grand, et l'on a en partie l'impression qu'il s'agit de mots récents, plus ou moins imités de composés étrangers. On voit souvent pourquoi des mots de ce genre ont été faits. L'Arménie n'étant pas un pays maritime, il n'y avait pas de nom pour désigner le «port»; on a recouru à un composé *naw-a-hangist* «repos des vaisseaux», qui est le terme courant. Les mots comme *mayr-a-kʰałakʰ* «métropole» ne sont pas non plus fréquents; cet exemple est du reste calqué sur *μητρόπολις*; *aten-a-dpirkʰ* a de même servi à traduire *γραμματοεισαγωγεῖς* dans le *Deutéronome*. Rentrent cependant dans la série des composés de dépendance des mots pro-

prement arméniens comme *an-asun* «animal» (litt. «qui ne parle pas», cf. lat. *in-fans*, avec un sens autre), *an-surb* «impur», etc. ou *vern-a-tun* «étage supérieur», *nerkhn-a-tun* «étage inférieur», *miǰn-a-tun* «étage moyen», etc. Un mot comme *covezr* «bord de la mer» est employé de manière indépendante du texte grec Mc, III, 7 *gnaç i covezrn* «ἀνεχώρησε πρὸς τὴν θάλασσαν».

Les deux types productifs en arménien, ceux que la langue a développés et dont elle a tiré parti sans avoir besoin pour cela de subir une influence étrangère, ce sont les composés possessifs et les composés dont le second élément est un nom verbal.

A. *Les composés possessifs.*

L'arménien fait grand usage des composés possessifs, même sans aucune influence étrangère. Ainsi L., IX, 29 ἐγένετο... τὸ εἶδος τοῦ προσώπου αὐτοῦ ἕτερον est traduit par *elew... tesil eresaç nora aylakerp*; le composé *an-ban* (gén.-dat. plur. *anbaniç*) traduit le composé de type tout autre gr. ἀνόητος; «riche» (gr. πλουτῶν, πλούσιος) se dit *mec-a-tun* (gén.-dat. *mecatan*), et c'est un terme courant; II *Cor.*, XIII, 11 τὸ αὐτὸ φρονεῖτε est traduit par *miaban lerukh*; c'est *č'arakn*, littéralement «qui a le mauvais œil», qui traduit gr. βάσκανος *Prov.*, XXIII, 6 et XXVIII, 22; *erkmit* est le mot arménien signifiant «irrésolu», et c'est par une rencontre naturelle que ce composé traduit δίψυχος *Jac.*, I, 8 (mais διακρινόμενος *Jac.*, I, 6); *t-gel*, dont le second terme est le substantif *gel* «beauté», signifie «laid»; *olǰ-andam* («dont les membres sont intacts») traduit ὑγιής *Jos.*, X, 21. Le composé possessif est couramment employé en arménien. Les traducteurs en ont tiré grand parti, et ceci en a accru le nombre dans les textes littéraires bien au-delà sans doute de la proportion usuelle dans la langue courante; mais le procédé appartenait à l'usage ordinaire de la langue.

Dans les exemples qu'on vient de citer, le second terme garde la flexion du mot qui y figure. On rappellera seulement que certains mots en *-n-* ont au nominatif-accusatif pluriel *-unkh* en regard de *-inkh* des simples, type *thagaworazunkh* «ceux de la race des rois» en regard de *azinkh* «races». L'arménien conserve ici un vieil usage indo-européen, le vocalisme *-o-* du type ἀπάτωρ en regard de πατήρ. Le nominatif pluriel de *č'arakn*, cité ci-dessus, est *č'arakunkh*. Mais les composés nouvellement formés comme *canrabeïn* «qui a un lourd fardeau» semblent déjà ne plus présenter cette particularité archaïque.

Souvent les composés possessifs ont reçu un suffixe de dérivation; on a *ayl-azg-i* «d'une autre nation, étranger», *bazm-otan-i* «qui a beaucoup de pieds», *erk-sayr-i* «à deux tranchants»,

erekh-awr-eay «de trois jours» (le suffixe *-eay* sert souvent dans les adjectifs composés indiquant des notions de temps), *erem-ean* (**eri-am-ean*) «de trois ans», etc. Il y a un suffixe sans doute très ancien (i.-e. **-tiyo-*?) dans *an-jr-di* «sec, aride» à côté de *an-jur* «qui n'a pas d'eau».

Il y a quelques cas où le second terme est fléchi en *-i-*, bien que le simple appartienne à une autre flexion. Les plus nets sont ceux de *ther-a-hawat* (gén.-dat.-abl. plur. *therahawatiç*) «qui a peu de foi» en face de *hawat* (gén.-dat.-abl. *hawatoy*) «foi»; de *canr-a-gin* (gén.-dat.-abl. plur. *canragniç*) «précieux» en face de *gin* (gén.-dat. *gnoy*) «prix»; de *an-mah* (instr. *an-mahiw*) «immortel» en face de *mah* (gén.-dat. *mahu*) «mort». Les faits de ce genre sont peu nombreux en arménien classique; ils rappellent le type latin *barba* : *imberbis*, *somnus* : *exsomnis*.

On notera un vieux composé possessif dont le second terme est un mot qui n'existe plus isolément et qui est l'abstrait correspondant à l'adjectif qui forme le premier terme : *barjr-a-berj* «élevé», littéralement «qui a une hauteur élevée»; ce *-berj*, qui se retrouve du reste dans d'autres composés possessifs tels que *erknaberj* «qui a la hauteur du ciel», est à rapprocher de skr. *bárhas-* (dans *dvibárhāḥ*, etc.) et de zd *barəzō* «hauteur», cf. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 428. L'alternance vocalique qu'on observe ici est une rareté en arménien.

Les composés possessifs ont fourni un type d'adverbes, les adverbes en *-bar*, dont le second élément est évidemment le mot (*plurale tantum*) *barkh* (gén.-dat.-abl. *baruç*) «mœurs»; on a ainsi *gazan-a-bar* «à la manière des bêtes sauvages», *hethanos-a-bar* «à la manière des payens», etc.

B. *Composés dont le second terme est un nom verbal.*

C'est le type le plus productif en arménien.

Pas plus que les autres langues indo-européennes, l'arménien n'a développé de composés de ce genre dont le second terme soit un mot abstrait ou un nom d'action (sur le fait général, cf. Jacobsohn, Χάριτες *Friedrich Leo*, p. 439 et suiv.). On ne saurait guère opposer *arew-elkh* (gén. *areweliç*) «Orient» et *arewmutkh* (gén. *arewmtiç*) «Occident», car ces composés insolites sont simplement calqués sur des modèles iraniens : *arewelkh* n'est qu'une traduction de iran. *x^{v}ar-āsān*, dont les deux termes étaient entièrement intelligibles en iranien du Nord-Ouest. Un mot comme *geredarj* «retour des prisonniers» (Fauste de Byzance, III, 21; p. 57 de l'édition de Venise) est exceptionnel; *Esther*, IX, 1 *dimadarj* traduit au contraire ἀντικείμενος.

Le nom verbal qui constitue le second terme a donc le carac-

tère d'un nom d'agent, à valeur active ou passive. Ces noms verbaux n'existent pas isolément pour la plupart; il en est de même en grec du type πατροκτόνος ou du type βουπλήξ, en latin du type *armiger* ou du type *tubicen*, etc.

Beaucoup de ces composés signifient donc «qui fait telle ou telle chose». Soit le verbe *berem* «je porte»; on en aura des composés en *-ber* signifiant «qui porte», et les composés de ce genre sont d'un emploi fréquent : *ptł-a-ber* est beaucoup plus important en arménien que καρποφόρος ne l'est en grec. Ainsi J., xv, 2 : πᾶν τὸ καρπὸν φέρον καθαίρει αὐτό, ἵνα πλείονα καρπὸν φέρῃ est traduit : *amenayn or berē ptuł srbē zna zi aṙawel ews ptłaber liçi*, et J., xv, 16 ἵνα καρπὸν φέρητε est traduit par *zi ptłaber liniçikh*; dans *Gen.*, i, 11 et 12, le composé *ptłaber* rend le dérivé grec κάρπιμος, pour désigner un arbre «fruitier». — De même L., xii, 14 le composé *bažan-arar* traduit le dérivé grec μεριστής. Dans Mc, iv, 5, ὁ σπείρων est traduit par *sermanawł*, mais c'est le composé *sermanaçan* qu'on lit Mt., xiii, 18 et L., viii, 5. — Dans Mt., viii, 33, Mc, v, 14 et L., viii, 34, οἱ βόσκοντες, qui est dit des «porchers», est traduit par le composé *xoz-arackh*.

On s'efforçait alors de trouver en arménien le moyen de marquer nettement l'action qui dure; cet effort devait aboutir à la fixation de *kay ew* (arm. mod. *ku*) devant les présents. Mais le procédé n'était pas encore créé. On a parfois trouvé dans un groupement du verbe «être» et d'un composé à second élément verbal le moyen d'exprimer le duratif; *Prov.*, xxx, 27 *zawraželow lini* traduit στρατεύει; pour décrire une action qui se développe, l'historien Agathange écrit, § 35 (p. 24, édition de Tiflis) : *zawraželow linēr, xałayr gnayr, aspatak sphŕēr zkołmambkh Hayastan ašxarhin* «il réunissait une armée, il marchait, il faisait une incursion dans la région arménienne»; et le contraste entre *zawraželow linel* et *zawrs žołovel* se voit bien dans la phrase suivante d'Agathange, § 39 (p. 26, Tiflis) : *yawurs žamanakaçn aynoçik zawraželov linēr išxann Gthaç, ew bazum gunds zawraç žołoveal gayr tal mart paterazmi and išxanin Yunaç* «en ce temps-là le roi des Gots réunissait une armée, et ayant réuni de fortes troupes, il allait livrer bataille au roi des Grecs» : pour indiquer le développement de l'action, l'historien se sert de *zawraželov linēr*, et pour indiquer l'action arrivée à son terme, de *gunds zawraç žołoveal*. Le nombre des composés employés de cette manière n'est pas grand; mais il y a cependant d'autres exemples; ainsi *jeṙnhas lini* traduit ἰσχύει, par exemple *Gen.*, xxxi, 29. Un fait de ce genre montre avec quelle liberté l'arménien tirait parti de ses composés à second élément verbal.

Ces composés arméniens ne sont ni des thèmes en *-o-* comme gr. πατροκτόνος, lat. *armiger*, ni des thèmes consonantiques

comme gr. *βουπλήξ*, lat. *iūdex*. Ce sont des thèmes en *-ā-*, exactement comparables au type lat. *agri-col-a*, *homi-cīd-a*, v. sl. *voje-vod-a*, dor. *ἀκαμαντομάχᾱς*, *βακτροφόρᾱς*, etc. (sur les faits grecs, voir Fraenkel, *Geschichte d. gr. Nom. agentis*, II, 141 et suiv.). En quelques cas, cet **-ā-* semble être l'élément final d'une racine dissyllabique, comme l'enseigne F. de Saussure, *Linguistique et philologie* (*Mélanges L. Havet*), p. 459 et suiv. Il est possible qu'un autre modèle des noms de ce genre ait été fourni par des composés tels que véd. *ratheṣṭhā́ḥ* (voir Fraenkel, *loc. cit.*, II, 157 et suiv.). Tout ce qui importe ici, c'est de constater que, dès l'époque indo-européenne, il a sûrement existé un suffixe *-ā-* qui figure dans des noms d'agents; on sait que, dans les composés, le grec répond par un suffixe **-tā-* au type sanskrit en *-t-* : Homère a *περι-κτί-τ-αι* en regard de skr. *pari-kṣí-t-*, et *-τᾱ-* est le suffixe grec commun des noms d'agents composés : *συ-βώτης* s'oppose chez Homère à *βώτωρ*, *βοτήρ* (voir Fraenkel, *loc. cit.*, I, 31 et suiv.). Le fait que v. sl. *vojevoda* peut, comme *sluga* par exemple et comme les autres thèmes slaves en *-a-* désignant des personnes de sexe masculin, être accompagné d'adjectifs au féminin résulte sans doute d'assimilations formelles propres au slave, secondaires et récentes[1] et n'autorise pas à séparer le type sl. *voje-*

[1] L'emploi d'adjectifs au féminin près de substantifs slaves en *-a-* désignant des personnes du sexe masculin paraît se trouver surtout au pluriel ou au duel; ainsi J., XII, 26 *sluga moi* «ὁ διάκονος ὁ ἐμός» est au masculin dans tous les manuscrits : Zogr., Mar., Ass., Sav.; au contraire, on a au pluriel J., XVIII, 36 *slugy moję podvidzaly* (*podvigly* Sav.) *sę bišę* (*byšę* Sav.) «οἱ ὑπηρέται ἂν οἱ ἐμοὶ ἠγωνίζοντο» dans tous les manuscrits : Zogr., Mar., Ass., Sav., et J., XVIII, 12 *slugy jijudejisky* «οἱ ὑπηρέται τῶν Ἰουδαίων» Zogr., Mar., Ass., Sav.; d'ailleurs le féminin n'est pas constant même au pluriel; on lit Mc, XIV, 65 *slugy bĭjǫšte* Zogr., Mar. (Ass., Sav. def.), et J., II, 9 *slugy věděaxǫ počrŭpŭšeję* Zogr., Mar. est sans doute la leçon ancienne en regard de *počrŭpŭšeję* Ass. (Sav. def.); dans les exemples de *sluga* dans le Suprasliensis cités par Miklosich, *Vergl. Gramm.*, IV, 22 et suiv., le singulier *sluga* est régulièrement du masculin aux divers cas du singulier, du féminin au pluriel et au duel. Dans *Ps.* XXXVIII, 12, *bližiky moję* est féminin, mais au pluriel : *οἱ πλησίον μου*. L'exemple de féminin au singulier *otĭka tvoja* Supr., 149, 7 Mikl. = 245, 11 Sev. s'applique à une femme. — Or, on conçoit bien que, en slave, il y ait un trouble dans l'emploi des masculins en *-a-*. En effet, d'une part les anciens féminins en *-o-* avaient été éliminés, comme on le voit par *snŭxa* et *brěza*, et, par suite, l'opposition entre le genre masculin (ou neutre) des thèmes en *-o-* et le genre, ordinairement féminin, des thèmes en *-a-* tendait à devenir constante; d'autre part, c'est un trait caractéristique du slave que d'avoir dans les démonstratifs — et par conséquent dans la flexion déterminée des adjectifs — une seule et même forme au masculin et au féminin aux cas du pluriel et du duel autres que le nominatif : *těxŭ slugŭ*, *toju slugu* étaient de genre ambigu, et ceci ne pouvait manquer de favoriser la tendance à régler le genre des mots tels que *sluga* d'après la forme, et non d'après le sens. Il n'est donc pas légitime de chercher, comme on le fait d'ordinaire, les restes d'un état de choses préslave dans les exemples où les mots tels que sl. *sluga* sont employés avec des adjectifs féminins.

voda du type lat. *agricola*, dor. *ἀκαμαντομάχᾱς*, arm. *baregorca-* (nom. *baregorc*; il est superflu de rappeler que l'arménien ignore le genre grammatical). Un mot comme arm. *ənker* «compagnon», littéralement «qui mange avec» (**ənd-kera-*)[1] se fléchit *ənkeri*, *ənkeraw*. Le mot *-gorc*, qui est dans *baregorc* (instr. *baregorcaw*) «bienfaisant», n'est pas le même que *gorc* «acte», gén.-dat. *gorcoy*; c'est un nom d'agent dérivé de *gorcem* «j'agis», et la forme ne concorde avec celle de gr. *-Fοργος* que pour le vocalisme radical; la finale du thème de *aygegorc* «vigneron» (instr. *aygegorcaw*) n'est pas la même que celle du thème de gr. *ἀμπελουργός*. Le mot *xaws-* de *č̣ara-xaws* (gén.-dat.-abl. plur. *č̣araxawsaç*) «qui dit du mal, médisant» est un nom verbal formé sur *xawsim* «je parle» et n'est pas identique à *xawskh* (gén.-dat.-abl. *xawsiç*) «paroles». Le second terme de *phaytat* «cognée, hache» (de **phayt-a-hat* «qui coupe le bois»), instr. *phaytataw*, est un nom verbal *-hata-*, et n'est pas identique à *hat* (gén.-dat.-abl. *hatoy*) «fragment». Ces seconds thèmes de composés sont si bien tirés secondairement de verbes que le plus souvent ils n'existent pas isolément. Le caractère secondaire de ces seconds termes est évident dans le cas suivant : le second terme de *barepašt* «pieux» (gén.-dat.-abl. plur. *barepaštaç*) est tiré du verbe *paštem* «j'honore, j'adore», qui est lui-même dérivé d'un mot **parišt* (emprunté à l'iranien), conservé dans *am-barišt* «impie» et dans *kʻi-a-parišt* «idolâtre, *εἰδωλολάτρης*».

La flexion en *-a-* a fini par apparaître comme la flexion caractéristique des composés qui désignent des noms d'agents, et elle s'est étendue à des composés de dépendance. En regard de *glux* «tête» (gén.-dat.-abl. *glxoy*), on a ainsi *zawr-a-glux* (gén.-dat.-abl. plur. *zawra-glxaç*) «chef d'armée, général». Même *-pet* «chef», emprunté à l'iranien *-pati-* et qui a dans son *e* la trace de l'*i* de la syllabe suivante, a été versé dans la classe arménienne en *-a-*, et l'on fléchit : *hayr-a-petaç*, *hazar-a-petaç*, etc. (forme de génitif-datif-ablatif pluriel).

A l'origine, le second terme de ces composés était un nom radical; mais, dans les verbes primaires, le thème d'un nom radical se confond en principe avec celui de l'aoriste (et avec le radical du participe en *-eal* correspondant), sauf l'**-ā-* de dérivation, qui n'apparaît pas au nominatif en arménien; on a par exemple *mank-a-barj* (gén.-dat.-abl. plur. *mankabarjaç*) «sage-femme» (pour le sens, cf. lat. *leuatrix*) en regard de l'aoriste *barji* (présent *barnam* «je lève»). On a donc été conduit à partir de l'aoriste et du participe en *-eal* dans la formation des noms

[1] On comparera pour le sens *gahlaiba*, v.-h. a. *galeipo* et le latin vulgaire **companio* (fr. *compain*, *compagnon*).

nouveaux. Par exemple, du verbe *aṙnem* «je fais», on a obtenu des composés nominaux en partant de l'aoriste à redoublement *arari* (dont on a aussi tiré le participe *arareal*), et l'on a *barerar* (gén.-dat.-abl. plur. *bareraraç*), de **bari-arar*, au sens de «bienfaiteur, *ἀγαθοποιῶν*». Les verbes en *-am* fournissent des composés au moyen du thème de leur aoriste proprement arménien en *-ç-* (le participe étant alors en *-açeal*) :

kam «je me tiens», aoriste *kaçi*, partic. *kaçeal* : *ənther-a-kaç* «qui se tient à côté».

gnam «je vais», aoriste *gnaçi*, partic. *gnaçeal* : *čanaparh-a-gnaç* «voyageur», littéralement «qui va sur le chemin», équivalent du dérivé *čanaparhord*.

keam «je vis», aoriste *keçi* (3e pers. sing. *ekeaç*) : *ašxarh-a-keaç* «qui vit dans le monde» (*yašxarhakeaç keans* «dans la vie du siècle», Fauste de Byzance, IV, 3, p. 69, édit. de Venise).

imanam «je comprends», aoriste *imaçay*, partic. *imaçeal* : *džuar-imaç* «*δυσνόητος*» II *Pierre*, III, 16.

Ce procédé n'a rien d'imprévu, puisque le nom d'action de *ənthanam* «je cours», aoriste *ənthaçay*, partic. *ənthaçeal*, est *ənthaçkh* (gén.-dat.-abl. *ənthaçiç*) «course».

Les cas où le second terme d'un composé répondant à un verbe en *-am* n'a pas le *-ç-* de l'aoriste et du participe sont exceptionnels; on cite, en face de *luanam* «je lave», *anluay* «non lavé»; en face de *kam* «je me tiens», *ankay* «instable».

C'est aussi l'aoriste en *-ç-* avec le participe en *-ç-eal* qui fournit la forme des seconds termes de composés pour ceux des verbes en *-um* qui ont cet aoriste :

lnum «j'emplis», aoriste *lçi*, 3e pers. sing. *eliç*, partic. *lçeal* : *amawth-a-liç* «rempli de honte».

ənkenum «je jette», aoriste *ənkeçi*, 3e pers. sing. *ənkēç*, partic. *ənkeçeal* : *khar-ənkēç* «qui jette des pierres».

Ceux des verbes en *-em* ou *-im* qui ont, par exception, un participe en *-çeal* fournissent aussi des seconds termes de composés en *-ç-*, et ceci montre l'influence du participe sur cette formation :

ayrem «je brûle», aoriste *ayreçi*, 3e pers. sing. *ayreaç*, partic. *ayreçeal* : *hr-ayreaç* «incendie» (le plus souvent au pluriel).

hayim «je regarde», *hayeçay*, partic. *hayeçeal* : *khaƚçr-a-hayeaç* «qui regarde doucement».

Les factitifs en *-uçanem*, aor. *-uçi* (3e pers. sing. *-oyç*), partic.

-uç-eal, fournissent ainsi beaucoup de composés, à valeur soit active, soit passive, tels que :

keçuçanem «je fais vivre», aoriste *keçuçi*, 3e pers. sing. *keçoyç* : *amen-a-keçoyç* «qui vivifie tout».

usuçanem «j'enseigne», *usuçi*, 3e pers. sing. *usoyç* : *astuac-usoyç* «Θεοδίδακτος» I *Thess.*, IV, 9.

Les verbes à aoriste en *-eay*, qui, comme on le sait, n'ont pas de participe et qui empruntent leur participe aux factitifs correspondants, tirent leurs composés de ce même factitif, et comme les noms d'agents des deuxièmes termes de composés admettent, de même que les participes en *-eal*, à la fois la valeur active et la valeur passive, on obtient, grâce à la valeur passive, un sens correspondant à celui du verbe primitif :

yaṙnem «je me lève», aor. *yareay*, sans participe; factitif *yaruçanem* «je fais lever», aor. *yaruçi*, 3e pers. sing. *yaroyç*, partic. *yaruçeal* «ayant levé» et «ayant été levé, s'étant levé»; de là *vaṙ-a-yaroyç* «matinal», c'est-à-dire «qui se lève tôt» et non «qui fait lever tôt»; ainsi I *Rois*, XXIX, 10 *vaṙayaroyç liniçikh* traduit *ὀρθρίσατε*.

matčim «je m'approche», aor. *mateay*, sans participe; factitif *matuçanem* «j'approche (quelque chose)», aor. *matuçi*, 3e pers. sing. *matoyç*, partic. *matuçeal* : *anmatoyç* «inaccessible, *ἀπρόσιτος*» (I *Tim.*, VI, 16). Il est surprenant qu'on ait de *anmatoyç* un génitif-datif-ablatif pluriel *anmatuçiç*, attesté une fois, donc thème en *-i-*.

Ce procédé n'est que l'un de ceux auxquels on recourt pour suppléer à l'absence de noms verbaux répondant aux verbes dont l'aoriste est en *-eay*. En pareil cas, on se sert souvent de composés possessifs : on dit *an-erkiwl* «qui n'a pas de crainte», au lieu de «qui ne craint pas», en face de *erkčim* «je crains», aor. *erkeay*; *an-hangist* «qui n'a pas de repos», en regard de *hangčim* «je me repose», aor. *hangeay*.

En principe, les noms verbaux au second terme de composés ne comportent pas de suffixes; sauf l'addition de **-ā-*, qui est moins un suffixe qu'un élément de formation et qui remonte du reste à l'indo-européen, l'arménien est demeuré fidèle à ce vieil usage. Il en résulte des oppositions frappantes :

En regard de *orsord* et de *orsoṙ* «chasseur», noms d'agent de *orsam* «je chasse», on a *jkn-ors* «pêcheur» (littéralement «qui chasse le poisson»).

Le nom d'agent de *varem* «je mène» est *variç*; mais on dit *kaṙ-a-var* «meneur de char, cocher».

Le nom d'agent de *aṙnem* «je fais», aor. *arari*, est *arariǯ*; mais dans les composés on a *ǯar-arar* «qui fait le mal», *xałał-arar* «pacifique», etc.

Les suffixes ordinaires de noms d'agents, à savoir *-iǯ* et *-oł* (ou *-awł*) ne figurent pas dans les composés. On est tenté d'analyser *oskeriǯ* «orfèvre» en *oski-ariǯ* «qui adapte de l'or, qui arrange de l'or», avec l'élément radical *-ar-* qui joue un grand rôle en arménien; mais le mot n'apparaît plus comme un composé au point de vue arménien. Un mot comme *zrapartiǯ*, tiré du verbe *zrapartem* une fois formé, cité ci-dessus, p. 253, ne va naturellement pas contre le principe posé ici.

On observe une absence analogue de suffixe dans les composés possessifs : on dit *an-marmin* «qui n'a pas de corps», en regard de *marmn-awor* «corporel».

Le suffixe *-u*, qui figure dans quelques mots dérivés comme *melu* «abeille», *eǰeru* «cerf» («cornu», de *eǰewr* «corne», donc formation comparable à lat. *cervos*, etc. et à v. pruss. *ragingis*), se rencontre plusieurs fois à la fin de composés à second élément verbal :

-arku (de *arkanem* «je jette», aor. *arki*), dans : *ah-arku* «qui jette la crainte, effrayant», *bans-arku* «dénonciateur», *jayn-arku* «qui jette des cris», *ver-arku* «par-dessus» (ici *-arku* a la valeur passive), etc.

-aṙu (de *aṙnem* «je prends», aor. *aṙi*), dans *awâr-aṙu* «pillard», *phox-aṙu* «emprunteur», etc.

-kalu (de *kalay*, aoriste de *unim* «j'ai»), dans *jeṙn-kalu* «qui prête la main, aide», etc.

-acu (de *acèm* «je conduis», aor. *aci*), dans *mug-acu* «musicien», *phayl-acu* «τηλαυγής», etc.

-ergu (de *ergem* «je chante»), dans *salmos-ergu* «chanteur de psaumes», etc.

-pagu (de *paganem*, aor. *pagi*, dans *erkir paganem* «j'adore»), dans *erkr-pagu* «adorateur».

On ne saurait dire si l'*u* de *-tu* «donneur», dans *phox-a-tu* «prêteur», etc., est le suffixe *-u*, comme dans *phox-aṙu* «emprunteur», qui lui fait pendant, ou l'*u* de la racine de *e-tu* «j'ai donné», *tu-r* «donne», *tucal* «donné». Mais, si la racine *-tu* a subsisté, c'est grâce à l'existence du petit groupe des composés à suffixe *-u*. Car les rares thèmes d'aoriste qui sont terminés par une voyelle sont traités autrement. On a vu comment le factitif est substitué aux thèmes tels que *yari-*, p. 261. Les verbes anomaux admettent certaines substitutions :

Le verbe *dnem* a un thème *di-* à l'aoriste : *edi* «j'ai posé», *dir*

«pose»; ce thème est remplacé au second terme des composés par *-dir* (cf. *dir* «position»); par exemple *uxt-a-dir* «qui fait un vœu, qui conclut un traité», *awrin-a-dir* ou *awrēns-dir* «législateur», *thag-a-dir* «qui pose la couronne», *meł-a-dir* «accusateur», *žam-a-dir* «qui donne rendez-vous», etc.

Le verbe *lsem* «j'entends» a un aoriste de forme moyenne *luay*, dont le thème est *lu-* : l'impératif est *lur* et le participe *lueal*; c'est *-lur* (cf. *lur* «nouvelles») qui figure dans *akanǰ-a-lur* «qui a entendu de ses propres oreilles».

À côté de *-tu* «donneur», on a *-tur*, par exemple *van-a-tur* et *van-a-tu* «hospitalier» (voir Նորայր Ն. Բիւզանդացի, Կորիւն վարդապետ, p. 314). Dans les composés à valeur passive, l'emploi de *-tur* est constant, tandis que *-tu* a d'ordinaire la valeur active; on a *astuac-a-tur* «donné par Dieu», *khałçr-a-tur* «donné avec douceur», etc. (voir de nombreux exemples, *loc. cit.*, p. 66, 95 et suiv. et 141).

Bien que, en regard de *lnum* «j'emplis», aoriste *lçi*, partic. *lçeal*, on ait d'ordinaire *-liç*, on rencontre aussi *jor-a-lir* «qui emplit la vallée» *Is.*, XXX, 28 et *pastaṙ-a-lir* «tapissé» (cf. *lir* «plein»).

On a vu, par les exemples cités, que le second terme des composés de cette série peut avoir soit la valeur active, soit la valeur passive. La valeur passive n'est pas rare. On a par exemple *an-arar* «incréé» Eznik, I, 5 (p. 22), *yus-a-liç* «rempli d'espoir», *artasu-a-liç* «plein de larmes», *erkr-a-cin* «né de la terre» et *kananç-a-cin*, né de femme, *γεννητὸς γυναικός* *Job*, XI, 12, etc. (composé dont le premier terme est un génitif pluriel), *astuac-a-gorc* «fait par Dieu», *jeṙ-a-gorc* «*χειροποίητος*», *yaṙaǰ-a-karg* «établi d'avance», *jeṙ-a-gir* «*χειρόγραφος*», *ays-a-har* «possédé du démon, *δαιμονιζόμενος*», ou, à peu près avec le même sens, *ays-a-kir* et *ays-a-bek*, *jerb-a-kal* «prisonnier» (litt. «pris par la main»), *khristos-a-koč* «qui résulte d'un appel du Christ», etc. On a un très vieil exemple de cet emploi passif dans *krt-ser* «puiné» en face de *serem* «j'engendre»; le premier élément *krt-* rappelle *kr-* de *kr-kin* «double»; il faut partir de **kirti-* ou **kirtu-* (ou **kirdi-*, **kirdu-*?), qui n'est pas autrement attesté.

Un type tout particulier et où le second terme du composé a une valeur passive est assez répandu. C'est celui de mots tels que :

jeṙn-bek et *otn-bek* dans *ayr jeṙnbek kam otnbek* «*ἄνθρωπος ᾧ ἐστὶν ἐν αὐτῷ σύντριμμα χειρὸς ἢ σύντριμμα ποδός*» *Lév.*, XXI, 19.

andam-a-loyc «paralytique, *παραλυτικός*» (litt. «qui a les membres relâchés»), Mt., IV, 24.

lezu-at «γλωσσοτρητός» *Lév.*, XXII, 22; ou, avec maintien de *h-* de *hatanem* «je coupe», aor. *hati*, sous l'influence du verbe : *yus-a-hat* «désespéré», *khn-a-hat* «privé de sommeil» (Eznik, I, 15 [p. 66] écrit *khnacu lini khnahataç* «elle apporte le sommeil à ceux qui l'ont perdu»).

tn-ank «malheureux» (litt. «de qui la maison est tombée»).

ays-a-mut «possédé» (litt. «en qui un démon est entré»).

beran-a-lir «à pleine bouche» (litt. «dont la bouche est pleine»).

Les exemples cités donnent une idée de la variété des emplois de ces composés dont le second terme est un nom verbal et du grand rôle qu'ils jouent en arménien. L'arménien n'a pas besoin d'imiter une autre langue pour y recourir; c'est un procédé courant, et qui a servi à former des noms nouveaux librement, tout comme on le rencontre dans des mots fixés dans la langue et dont les éléments ne sont pas toujours aperçus séparément par les sujets parlants. Nulle part en indo-européen les composés de ce genre ne paraissent plus ordinaires ni ne font partie plus complètement de l'usage habituel.

Ces composés avaient un caractère verbal très prononcé; joints à un auxiliaire, ils peuvent servir à traduire un verbe grec, ainsi *ɛaraxaws* (gén.-dat.-abl. plur. *ɛaraxawsaç*) J., v, 45 *mi hamarikh ethe es ɛaraxaws inč icem zjēnj aï hawr. goy or ɛaraxaws kay zjēnj* «μὴ δοκεῖτε ὅτι ἐγὼ κατηγορήσω ὑμῶν πρὸς τὸν πατέρα· ἔστιν ὁ κατηγορῶν ὑμῶν». Aussi a-t-on tiré de ces composés beaucoup de verbes dérivés, par exemple *ɛaraxawsem*, ainsi Mc, III, 2 *zi ɛaraxawsesɛen znmanē* «ἵνα κατηγορήσωσιν αὐτοῦ»; on voit que ce verbe en *-em* est indépendant de *xawsim* «je parle», verbe en *-im*. De *aysahar*, on a ainsi un dérivé *aysaharim* «je suis possédé», ainsi Mt., XV, 22 *dustr im ɛaraɛar aysahari* «ἡ θυγάτηρ μου κακῶς δαιμονίζεται», en regard du verbe anomal *harkanem* «je frappe», aor. *hari*.

Il est résulté de là une conséquence importante : certains mots qui paraissent simples au premier abord sont sans doute d'anciens composés de ce type. Fr. Müller et Bugge ont expliqué *hoviw* (gén.-dat.-abl. plur. *hovuaç*) «berger» par un ancien **owi-pā-*; et, quoique **owi-* ne soit pas représenté par ailleurs en arménien et que la racine **pā-* ne le soit pas d'une manière sûre (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 468; Pedersen, *K.Z.*, XXXVIII, 198), cette ingénieuse étymologie est très vraisemblable. En tout cas, plusieurs types de dérivés sont caractérisés par des suffixes où l'on reconnaît, de manière plus ou moins sûre, d'anciens seconds termes de composés.

1° *-wor* (*-awor*) :

L'élément essentiel est *-wor*, on l'a déjà vu par le mot *zinuor*, qui représente **zinu-wor* (voir p. 251) et par *jruor* (voir p. 252); on a aussi, de *varj* (gén.-dat. *varju*) «salaire», *varj-wor* à côté de *varjawor* «salarié». Mais d'ordinaire l'*a* de liaison figure, et la forme usuelle du suffixe est *-awor*. Ces mots se fléchissent en *-a-* (instr. sing. *-aw*) et se comportent par suite comme les composés dont le second terme est un nom verbal. On a reconnu depuis longtemps que *-wor* était ici un mot signifiant «portant» et qui, à la formation près, qui est en *-a-* (ancien **-ā-*), est à *berem* «je porte» ce que gr. *-φορος* est à *φέρω*; cf. le type dor. *-φορᾱς*, cité ci-dessus, p. 258. On peut se représenter comment l'expression s'est formée par des mots comme *jruor* «porteur d'eau», *berṙnawor* «*περφορτισμένος*» Mt., XI, 29 ou «*ἐπισεσαγμένος*» II *Rois*, XVI, 1, etc.

Dans *thagawor* «roi» (litt. «porte-couronne», *thag-a-wor*), l'arménien traduit sans doute simplement un composé iranien; car le pehlvi manichéen des textes trouvés à Tourfan a un mot *dydymwr* «roi», c'est-à-dire «porte-diadème». Beaucoup de soldats sont désignés par l'arme qu'ils portent : *aleln-a-wor* «archer», *nizak-a-wor* «lancier», *mknd-a-wor* «hallebardier», *suser-a-wor* «qui porte une épée», *zrah-a-wor* «qui porte une cuirasse». Il y a lieu de se demander dans quelle mesure ces termes peuvent être calqués sur le vocabulaire parthe, qui a fourni à l'arménien la plupart des termes militaires. Au moment où ces calques ont eu lieu, on avait chez les Arméniens le sentiment de la parenté entre *berem* et **-bora-*, sentiment que le passage de *-b-* intervocalique à *-w-* et la différence de vocalisme ont aboli par la suite; ces circonstances ont beaucoup favorisé le passage de *-a-wor* au rang de simple suffixe. Plusieurs mots arméniens en *-a-wor* sont visiblement imités des mots iraniens correspondants : *dat-a-wor* «juge», dont le premier terme *dat* «jugement» est un emprunt à l'iranien, reproduit pehlvi *dāt(a)bar* (pers. *dāvar*); *ganj-a-wor* «trésorier», dont le premier terme est aussi un emprunt à l'iranien, est un terme officiel, calqué sur une expression perse correspondante, cf. pehlvi *gnjbr*, pers. *ganjūr*; *patgam-a-wor* «messager» est également un mot de la langue officielle, à premier terme iranien, cf. pers. *payambar*. Par suite de l'usage fréquent qu'on en faisait, l'élément *-awor*, qui signifiait à l'origine «porteur de», a pris naturellement un sens de moins en moins concret et précis et a fini par ne plus vouloir dire que : «pourvu de»; or, l'élément *-ƀar* du perse a eu la même évolution, et il est vraisemblable que l'arménien, qui a tant emprunté à l'iranien, a subi sur ce point l'influence iranienne en quelque mesure; par exemple *zawrawor* «fort» trouve en persan dans *zōrvar* un parallèle exact.

L'autonomie de *-a-wor* ressort du fait que les dérivés ne sont pas tirés de *zawrawor*, mais de *zawr* : *zawragoyn* «très fort, plus fort», *zawranam* «je prends de la force», tout de même qu'on a *thaguhi* «reine», en regard de *thagawor* «roi». L'arm. *k̄hin-a-wor* «vindicatif» a un parallèle dans pehlvi *kyn-vr*. Le calque peut être fait avec un élément radical qui ne répond pas directement au primitif iranien; ainsi *awrin-a-wor* «conforme à la loi» et *krawn-a-wor* «religieux» sont très pareils au pehlvi manichéen *dyn-wr* «pieux». Tout en étant un élément arménien original, et bien qu'il s'explique aisément à l'intérieur de l'arménien pour la forme et pour le sens, *-a-wor* a donc subi une influence iranienne, et l'on est ici devant un véritable «croisement» linguistique.

Le suffixe *-a-wor* fournit des noms d'hommes chargés d'une fonction, du type de *datawor*, *ganjawor*; on a ainsi *makhs-awor* «douanier», *sełan-awor* «τραπεζίτης» (Mt., xxv, 27), etc.; le suffixe iranien *-bar* n'était plus reconnaissable dans **dipīr* (attesté en pehlvi mazdéen sous la forme *dpyr* et en pehlvi manichéen de Tourfan sous la forme *dbyr*) quand les Arméniens l'ont emprunté et en ont fait *dpir*; la forme ancienne était, on le sait, *dipībar* (on a *dpyvr* sur une gemme). Plus souvent *-awor* fournit des adjectifs dérivés, et où une traduction même aussi vague que «pourvu de», valable pour le persan *dilēr* «pourvu de courage, courageux», est encore trop précise : *erkr-awor* «terrestre» et *erkn-awor* «céleste», *aṙaǰ-awor* «qui est devant», *biwr-awor* «qui est par milliers», *hnar-awor* «possible», *marmn-awor* «corporel» et *hogewor* (**hogi-awor*) «spirituel», *merj-awor* «proche», *nšan-awor* «remarquable, insigne», *čkh-awor* «indigent» (curieux dérivé de *čikh* «il n'y a pas»), etc. Le suffixe *-awor* a pris ainsi en arménien beaucoup plus d'importance que n'en a jamais eu le modèle iranien qui a tant contribué à son extension.

2° *-a-kiç* :

Il y a un verbe *kçem* «je joins, j'attache», avec une forme à redoublement *kçkçem*, de sens très voisin, et un dérivé *kçord* «qui participe, compagnon, associé». On a eu de là un nom verbal *-kiç* au second terme de composés, et c'est ce nom qui a servi de point de départ à toute une série de mots en *-a-kiç* (instr. *-a-kçaw*) : *azg-akiç* «συγγενής», *barj-akiç* «συνανακείμενος» (L., xiv, 10); *caṙay-akiç* «σύνδουλος» (Mt., xviii, 28), *kam-akiç* «qui a même volonté» (*kamakiçkh ēkh* «συνευδοκεῖτε» L., xi, 48), *ors-akiç* «compagnon de chasse» (ou de pêche L., v, 7), *ułekiç* (de **ułi-akiç*) «compagnon de voyage», *jayn-akiç* «σύμφωνος», *çaw-akiç* «συμπαθής», *mštnjen-akiç* et *mštnjenawor-akiç* «συναΐδιος» (chez Eznik), *nizak-akiç* «compagnon d'armes» (voir Նորայր, Կորիւն,

p. 56 et suiv., pour d'autres exemples). L'élément *-akiç* est devenu si courant qu'il a servi simplement à renforcer *ənker* «compagnon» et qu'on a dit *ənker-akiç* «compagnon» (Eznik, etc.). — L'étymologie de *-kiç*, *kɛem* est inconnue, et l'on ne voit guère le moyen d'expliquer ce mot en partant de l'indo-européen; il s'agit sans doute d'un mot emprunté, mais on ne sait à quoi.

3° *-ac* :

Un petit groupe d'adjectifs dérivés de substantifs, qui servent à désigner des sentiments, est caractérisé par *-ac* (gén.-dat.-abl. plur. *-acaç*); l'élément de formation est visiblement différent de celui des substantifs verbaux en *-ac* (gén. *-acoy*) du type *ararac* «créature». Ces adjectifs sont les suivants : *erkiwł-ac* «craintif», *oɫorm-ac* «miséricordieux», *gth-ac* «compatissant», *hog-ac* «soucieux», *çaw-ac* «souffrant, ἀλγῶν» (*Ps.* LXVIII, 30). Si l'on pense à *zmtaw acel* «considérer», d'où l'on a tiré *mtacel* «considérer», *mtacuthiwn* «considération», il est difficile de ne pas venir à l'idée que le *-ac* de ces adjectifs est l'ancien nom verbal de *acem* «je conduis».

4° *-ot* :

Il existe toute une série d'adjectifs en *-ot*, dérivés de substantifs ou exceptionnellement d'adjectifs, qui désignent le plus souvent un état maladif : *lusn-ot* «lunatique», *naxanj-ot* «envieux», *khos-ot* «galeux», *bor-ot* «lèpreux», *kaskac-ot* «soupçonneux», *hiwand-ot* «maladif», etc. Cette valeur du suffixe *-ot* n'est pas la seule; on a par exemple *xnam-ot* «soigneux» (Fauste de Byzance, V, 35, p. 243 de l'édit. de Venise). Les cas où l'on a la flexion de ces adjectifs ne sont pas nombreux; cependant on voit que *borot* se fléchit en *-a-* : gén.-dat.-abl. plur. *borotaç*. M. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 474 et suiv., range ces adjectifs parmi les formes que l'arménien a tirées de suffixes contenant un **-d-* indo-européen; mais ceci n'explique pas l'*-o-* qui précède le *-t-*, non plus que le sens assez particulier du suffixe arménien. On est tenté de retrouver ici un second terme de composé, répondant au verbe *hotim* «j'ai de l'odeur, je sens», ou, avec redoublement, *hototim* «je sens», à côté du substantif *hot* (gén.-dat.-abl. *hoty*) «odeur». Pour le sens, on rapprochera le type grec en *-ώδης* (voir Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, 44 et suiv.); des exemples comme gr. *νοσώδης*, *λυσσώδης* sont très pareils pour le sens aux exemples arméniens; mais le grec a donné plus d'ampleur au type et l'a par suite éloigné davantage de ses origines : on en est venu à dire *σκιώδης*. On a aussi expliqué, d'une manière moins évidente, il est vrai, le type latin en *-ōsus* par la racine **od-* «sentir» (voir Skutsch, *Glotta*, II, 239 et suiv.).

Il est possible que le suffixe *-oti*, dans *sn-oti* «vain, inutile», *awtar-oti* «étranger», soit dérivé de *-ot-* par addition du suffixe arménien *-i*; mais le sens est assez éloigné de celui des adjectifs en *-ot*.

Bugge, *K.Z.*, XXXII, 38, a déjà rapproché le type arm. *-ut* de gr. *-ώδης*, par exemple *awaz-ut* «sablonneux» de *ἀμαθώδης*. Le rapprochement est plausible; mais on n'a pas les intermédiaires qui établiraient le développement du sens.

L'origine qui vient d'être attribuée aux suffixes d'adjectifs en *-ac* et en *-ot* n'est pas incontestable; mais il n'y a pas de doute sur les cas de *-a-wor* et de *-a-kiç*, et ceci suffit à mettre en évidence le fait que les composés du type lat. *agricola*, v. sl. *vojevoda*, etc. occupent en arménien une très grande place depuis une époque ancienne.

Remarque complémentaire sur des composés empruntés à l'iranien.

L'arménien a emprunté à l'iranien beaucoup de composés. Une part de ces composés est restée à l'état de mots isolés non analysables en arménien, ainsi *dandanawand* «bride». D'autres existaient en séries de mots semblables, et l'on a pu étendre plus ou moins le procédé; ainsi *d(u)ž-* de composés empruntés à l'iranien, mais analysables en arménien, comme *dž-kamak* «mal disposé, hostile» a pu servir à former avec des éléments proprement arméniens des composés comme *dž-mit* «de mauvaise humeur» (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 141 et suiv.). On ferait des remarques analogues pour *ham-* initial (*loc. cit.*, p. 175), pour *tar-*, par exemple dans *taražam* «intempestif»; sur *api-* dans *apirat* «injuste» (pers. *bēdād*), voir *loc. cit.*, p. 105.

Il n'est pas aisé de déterminer quels sont les composés arméniens qui ont été faits avec des éléments arméniens ou arménisés, mais d'après des modèles iraniens. Mais on entrevoit des cas de ce genre. Ainsi l'iranien a connu un composé **xšaθra-dāra-* «maître du pays», qui se présente dans le Sud-Ouest sous la forme pehlvi manichéen *šhr-y'r*, pers. *šahryār*, et dans le Nord-Ouest sous la forme pehlvi manichéen *šhr-d'r* «maître, seigneur»; on conçoit que le composé arm. *ašxarh-a-kal* «*κοσμοκράτωρ*, *τόπαρχος*» soit un calque du mot iranien. De même, *kus-a-kal* «partisan» est formé à peu près comme pers. *dast-yār* et *pušt-yār* «auxiliaire» (cf. Horn, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 2, p. 192). Seul, le mot *naxarar* «grand chef de région» semble présenter l'élément iranien **-dāra-* sous la forme attendue *-rar*; mais il n'est pas analysable en arménien. Un mot comme *azgatohm* «famille» rappelle immédiatement l'iranien **mṛta-tauxma-*, pehlvi

manichéen *mrdwhm*, noté en pehlvi mazdéen *mrtwm* et qui a fourni le collectif pers. *mardum*.

Une manière d'indiquer un nom d'agent avec un second terme de composé iranien est purement et simplement empruntée par l'arménien dans le cas de *-kara-*, *-kāra-*. La forme à voyelle longue **-kāra-* est attestée en pehlvi mazdéen sous la forme *-k'r*, en pehlvi manichéen sous la forme *-g'r*, persan *-gār*; l'arménien l'a prise et en a fait *-kar*; on a ainsi *vnas-a-kar* «nuisible», cf. pehlvi mazdéen *wn's-k'r* (forme empruntée au dialecte du Nord), pehlvi manichéen *wn'h-g'r*, pers. *gunāhgār*. L'arménien a formé de même *awgt-a-kar* «profitable», cf. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 171; *kam-a-kar* «disposé à» (*or kamakar mtawkh kamein «τοὺς ἑκουσίως βουλομένους» Ex.*, XXXVI, 2) est le pehlvi *k'mk'r* «faisant sa volonté» (cf. Hübschmann, *loc. cit.*, p. 163). Le mot *t-kar* «impuissant» est une formation arménienne dont *api-kar*, purement et simplement emprunté à l'iranien, a sans doute fourni le modèle. — La forme *-kara-*, qu'on a déjà en vieux perse dans *zurakara-*, a été empruntée par l'arménien avec un *e* énigmatique : *xoh-a-ker* «cuisinier» est le mot iranien qu'on retrouve dans pers. *xᵛāl-gar*. Cet élément *-ker* a fourni, avec un premier terme proprement arménien, *alawth-ker* (de **alawthi-ker*) «suppliant, messager». — Au sens passif, on a arm. *-kert*, qui est l'iranien *-kṛta-*, ainsi *astuac-a-kert* «fait par Dieu» (Hübschmann, *loc. cit.*, 168 et suiv.). — Très souvent, pour avoir des équivalents aux composés iraniens en *-kāra-*, *-kara-*, l'arménien a recouru à son mot indigène *arar*, et il forme *barerar* «bienfaiteur», *ardiwn-arar* «cultivateur», etc.

Des mots comme *bara-pan*, pris à l'iranien du Nord-Ouest, ont fourni le modèle de *dīn-a-pan* «Εὐρωπός», dont le premier terme est arménien. La composition iranienne se mêle ainsi à la composition arménienne. De même *datastan* «jugement», *burastan* «jardin à fleurs» sont de purs emprunts; mais c'est l'arménien qui a formé *aygestan* «vignoble» et même *heŕastan* «pays éloigné». L'origine iranienne de *-pēs* dans *yaytn-a-pēs* «visiblement, évidemment», *nman-a-pēs* «semblablement», *or-pēs* «comme», etc., est évidente.

L'idée de M. Marr que, dans le suffixe *-aran* qui désigne l'endroit où l'on met quelque chose, on aurait iran. *-a-δāna-*, paraît donc très vraisemblable malgré l'opinion contraire de Hübschmann, *I.F.*, Anz. VIII, 47 et de M. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 479. On devra souscrire aussi à l'idée de Hübschmann, qui a expliqué par l'iranien le suffixe du type *yunarēn* «en grec», etc. (*I.F.*, Anz., VIII, 47 et suiv.).

Le mot *goyn* «couleur» est pris à l'iranien, et le type *kaputa-goyn* «de couleur bleue» reproduit clairement le type iranien de

zd *zairi-gaona-* «de couleur jaune», pers. *zargūn*. Le mot **gauna-* a pris en iranien la valeur plus générale de «manière», et l'on a ce sens dans *gwng* du pehlvi manichéen du Nord, dans les textes de Tourfan. De là viennent en pehlvi sassanide des formes comme *čygwn* des inscriptions; ce *čygwn*, étant un mot accessoire, s'est simplifié, on le sait, en *čiūn*, *čūn*. L'arménien a emprunté **gauna-* en ce sens, et il s'en est servi pour former des adjectifs à valeur intensive :

L., XIV, 32 *minčew heřagoyn icē* «αὐτοῦ πόρρω ὄντος».

Mt., XXVI, 58 *zhet nora erthayr baçagoyn* «ἠκολούθει αὐτῷ ἀπὸ μακρόθεν».

Agathange, § 42 (p. 27, édit. de Tiflis) *i nelagoyn teli mi* «dans un lieu étroit» a été rendu par le traducteur grec au moyen de ἐν σῖενωτάτοις τόποις.

Gen., XLII, 7 *xoseçaw ənd nosa xstagoyns* «ἐλάλησεν αὐτοῖς σκληρά».

Le comparatif est suffisamment exprimé par *khan* accompagnant l'adjectif : *mec khan zna* «plus grand que lui»; mais l'arménien a été naturellement conduit à employer alors en nombre de cas l'intensif en *-goyn* pour souligner le sens, et l'on rencontre des phrases comme :

Mc, I, 7 *gay zawragoyn khan zis* «ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου».

De même *əndarjakagoyn* «plus étendu» L., X, 12; *imastnagoyn* «plus intelligent» L., XVI, 8; *xonarhagoyn* (instr. plur. *xonarhaguniwkh* Eznik, I, 3, p. 12); etc. Toutefois il ne faut pas croire que l'ancien arménien soit arrivé à posséder un véritable comparatif; on n'a pas recouru à la forme en *-goyn*, mais on a ajouté *ews* «encore», quand on a eu à traduire Mt., IX, 16 καὶ χεῖρον σχίσμα γίνεται, et l'on a eu : *ew ews čar patařumn lini*.

Il s'est ainsi créé une sorte d'intensif, et presque de comparatif, au moyen d'un second terme de composés iraniens. Ceci suffit à montrer quelle a été sur la composition en arménien l'influence de l'iranien.

A. Meillet.

INSCRIPTIONS CYPRIOTES

EN LANGUE INCONNUE.

L'année 1910 marquera une date dans l'histoire des inscriptions cypriotes. Elle a vu se produire en effet un événement fort important, je veux parler de la découverte faite par Richard Meister à l'Ashmolean Museum d'Oxford de deux inscriptions en caractères cypriotes, rédigées dans une langue inconnue. Le mot découverte n'est pas trop fort : personne à Oxford ne soupçonnait l'existence des deux pierres, et ni le conservateur actuel du musée, ni son illustre prédécesseur, M. Arthur Evans, ne purent dire à Meister comment, quand et par qui elles y avaient été apportées. Dans l'article qu'il leur a consacré (*Sitzungsberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1911, vij, p. 166), Meister a narré, non sans humour, cette surprenante histoire.

Les deux inscriptions, assez courtes, se laissent facilement lire, ainsi qu'il suit :

I

vi ti le? ra nu. ta na. mu no ti.
a i lo. e ki ja no ti. ma na. ko
to u. pa ki mi ra nu. ta na. mu
no ti

II

a na. ta si. su? sa. e ki vi ja ki. ma na.
a po i. e ki. ma ri. ma na. su? mi? ra.
i mi ka ni. pu e ne. mi na. pa na mo
...ni o. ta ra vi. ka va li ja. ma na. mi...

Il est impossible de retrouver du grec dans ce texte. Il faut donc que nous ayons affaire ici à l'une des langues parlées jadis à Chypre, concurremment avec le phénicien et divers dialectes grecs. C'était la conclusion de Meister, conclusion fort impor-

tante, puisque le syllabaire cypriote n'avait été rencontré jusqu'ici qu'employé à transcrire du grec[1].

C'est alors que M. Dussaud, le savant conservateur adjoint du Musée du Louvre, se souvint qu'il possédait dans son département deux larges pierres couvertes d'inscriptions cypriotes, qui depuis plusieurs années attendaient toujours d'être déchiffrées. Elles proviennent toutes deux de Limassol, l'antique Amathonte, où elles ont été trouvées en 1896 dans un tombeau monumental en forme de puits, à plusieurs mètres de profondeur. La plus grande servait de linteau; c'est M. Perdrizet, alors membre de l'École française d'Athènes, qui la découvrit, la fit dégager et en négocia l'acquisition. La plus petite fut trouvée, peu de temps après que M. Perdrizet eut quitté Limassol, exactement au-dessous de l'emplacement de la première, et expédiée au Louvre en même temps[2].

L'indication seule de leurs dimensions permet d'apprécier l'importance de la découverte. La plus petite, à peu près rectangulaire, mesure o m. 56 sur o m. 34. La plus grande a 2 m. 03 de largeur; légèrement échancrée par le bas, comme le montre la photographie ci-jointe, elle a o m. 44 de hauteur du côté gauche et o m. 32 du côté droit. L'épaisseur de l'une et de l'autre est irrégulière et varie entre o m. 09 et o m. 11. Il est tentant de rapprocher les deux pierres et d'imaginer qu'elles présentent en deux morceaux une seule et même inscription. Justement, le bord droit de la petite est abrupt, comme si la pierre avait été coupée après avoir été gravée; les lignes d'écriture s'y arrêtent tout net et quelques signes y sont même légèrement endommagés par la coupure. Sur la grande pierre, c'est le bord gauche qui présente les mêmes particularités. Il est vraisemblable que l'inscription de

[1] Depuis que cet article a été écrit, j'ai été amené à supposer que deux autres inscriptions, provenant d'Amathonte comme celles qui sont étudiées ici, pourraient bien fournir aussi un exemplaire de la même langue inconnue. Elles sont toutes deux conservées au Louvre et depuis longtemps publiées. L'une est malheureusement fort courte (Hoffmann, n° 123, p. 63) : elle ne contient que quatre signes, *pu. nu. to. so*? (voir ci-dessous, p. 275). L'autre, longue de cinq lignes, est en grande partie indéchiffrable; on en trouvera une copie dans M. Schmidt (*Samml. kypr. Inschr. in epichor. Schrift*, table IX, n° 1) et une transcription dans Deecke (*Samml. d. gr. Dialektinschr.*, I, 25, n° 53). Les finales *ite*, *koipu* y rappellent nos deux inscriptions; le groupe *.tile.* peut être rapproché du *vitile* d'Oxford.

[2] Je dois les clichés qui ont servi à l'illustration de cet article à l'obligeance de M. Dussaud et de son éditeur, M. Geuthner. Ils sont malheureusement fort imparfaits, à cause des mauvaises conditions de lumière et de perspective dans lesquelles ont été prises les photographies. La petite pierre porte ici le numéro 1; quant à la grande pierre, elle a dû être photographiée en deux morceaux, numérotés 2 et 3. Il va sans dire que ces divisions ne coïncident pas avec le groupement que je fais plus loin des deux inscriptions et qu'il faut à cet égard suivre les indications données dans le texte.

la petite pierre se continuait vers la droite et celle de la grande vers la gauche et que, dans l'état actuel, chacune des deux est incomplète. Malheureusement, les deux coupures ne coïncident pas exactement, et il est impossible de les raccorder, à moins de supposer la disparition d'un troisième morceau intermédiaire.

Mais ce morceau supposé pouvait être de très mince étendue. Un examen attentif des deux pierres permet même de le réduire à fort peu de chose. Si l'on considère les lignes d'écriture de la partie gauche de la grande pierre, on constate que de droite à gauche elles vont en s'élevant. La dernière ligne en particulier monte brusquement et présente entre son début et le point où elle s'arrête à la coupure une différence de niveau de o m. o35 environ. A o m. 38 du bord gauche de la grande pierre, la partie écrite (en comprenant les cinq lignes) s'étend sur o m. 26; elle n'embrasse plus que o m. 225 à la coupure, et cela sur les deux pierres à la fois. De plus, en rapprochant les deux tranches, on voit le mouvement de la ligne se poursuivre sur la petite pierre. C'est déjà une preuve que la partie supposée manquante était en tout cas peu considérable. On peut préciser davantage. Le côté droit de la petite pierre est taillé très légèrement en biais; le côté gauche de la grande est au contraire nettement perpendiculaire à la ligne horizontale supérieure. Cette constatation conduit à l'hypothèse que celui qui a scié le bloc primitif pour en faire les deux morceaux que nous avons aujourd'hui, mal satisfait de sa coupure qui s'en allait un peu de biais, s'est borné à égaliser le côté gauche de la grande pierre[1] en rognant à partir du haut; de sorte qu'il manquerait somme toute une partie très mince en forme de coin ayant sa pointe en bas. Cela revient à dire que, s'il y a lacune dans le texte, cette lacune doit aller en se rétrécissant de la 1re ligne à la 5e. Or le texte lui-même semble prouver qu'à la 5e ligne il n'y a pas de lacune du tout. Le signe *na* de la petite pierre complète fort heureusement les signes *e ne mi* de la grande. En réunissant tous ces indices, on peut donc conclure que les deux pierres n'en faisaient primitivement qu'une et que les lignes d'écriture s'y continuent, abstraction faite d'une légère échancrure, de la grande à la petite[2].

Les inscriptions que nous révèle le tombeau d'Amathonte n'en sont pas moins au nombre de deux. Sur la grande pierre, à

[1] Sans doute en vue d'un remploi, qui ne paraît pas avoir été effectué.

[2] Mon collègue et ami M. Bourguet, venu deux fois au Louvre avec moi pour examiner les deux pierres, est arrivé aux mêmes conclusions que moi, en partie même avant de connaître mes arguments. C'est pour les déductions qui précèdent une garantie d'exactitude. Il a bien voulu en outre contrôler sur la pierre les lectures que je donne plus loin, contrôle précieux dont je me félicite et le remercie.

o m. 38 du bord de gauche, se trouve un espace blanc où l'on ne distingue aucun caractère. Ce blanc, large d'environ o m. 13, est-il dû à un effacement par usure de la pierre, ou bien la pierre n'aurait-elle jamais été à cet endroit remplie par le lapicide? Cette seconde hypothèse paraît la bonne, et pour plusieurs raisons. D'abord, il n'y a aucune trace d'usure et le morceau d'inscription qui se trouve à gauche du blanc est constitué de lignes régulières dont les premiers caractères sont fort nets et exactement alignés. En outre, il y a entre les morceaux d'écriture que sépare le blanc de notables différences. On doit même douter, en les examinant de près, s'ils ont été gravés de la même main. Le trait du morceau de gauche est ferme et appuyé, tout à fait semblable à ce que présente la petite inscription mentionnée plus haut. Le trait du morceau de droite est au contraire inégal, tantôt grêle et superficiel, comme tracé à la pointe d'un canif, tantôt large et empâté. Les caractères y présentent des dimensions irrégulières; on en trouve de ramassés, de trapus, et d'autres qui sont larges et écartés. Tantôt ils se pressent les uns sur les autres, tantôt ils s'étalent et s'espacent. Le graveur, malhabile à diriger son instrument, a fait éclater la pierre en maint endroit. Enfin la disposition des lignes diffère dans les deux morceaux; elles sont au nombre de six dans le morceau de droite contre cinq dans celui de gauche et sur la petite inscription. Il me paraît certain que la grande pierre contient deux inscriptions, dont celle de gauche n'est que le début de l'inscription gravée sur la petite pierre[1]. Pour la commodité de l'exposé, je numérote I la petite inscription et II et III les deux inscriptions de la grande pierre, en commençant par la gauche.

Il est temps d'aborder maintenant ces textes eux-mêmes et d'indiquer les résultats du déchiffrement que j'ai tenté, à la demande de M. Dussaud. Le résultat principal est que les inscriptions du Louvre sont rédigées indubitablement dans la même langue que celle d'Oxford. Mais avant d'en fournir la preuve, quelques remarques sur l'écriture ne seront pas déplacées.

Les caractères sont en général ceux du syllabaire cypriote, tel qu'on le trouve employé dans la partie centrale de l'île, et notamment sur la fameuse table d'Edalion, qui est, avec nos inscriptions, le plus long texte connu en caractères cypriotes. C'est l'écriture que Meister appelle «gemeincyprisch», par op-

[1] Au musée du Louvre (salle phénicienne et cypriote), les deux pierres ont été scellées dans le mur, sur la même ligne, à quelque distance l'une de l'autre, mais dans l'ordre inverse de celui qui est indiqué ici, c'est-à-dire la petite à droite de la grande.

position à l'écriture paphienne («paphisch»), usitée dans la partie occidentale de l'île. Celle-ci s'écrit d'ailleurs de gauche à droite, celle-là au contraire de droite à gauche. Nos inscriptions présentent toutefois certains signes spéciaux : quelques-uns se laissent ramener à de simples déformations de signes connus; quelques autres sont de valeur inconnue.

Parmi ces derniers, le plus net et le plus fréquent consiste en deux traits horizontaux superposés, dont le trait supérieur est surmonté d'une sorte de V, soit ⩛; mais il y a des variantes : ⩛, ⩛ et ⩛. Ce signe a déjà été rencontré sur l'inscription d'Amathonte mentionnée plus haut, p. 272, n. 1, qui ne contient que quatre signes (Hoffmann, n° 123, p. 63), et où M. Deecke (*Sammlung der gr. Dialektinschr.*, I, p. 25, n° 54) le transcrit par *so*; on le rencontre également sur une monnaie, d'après Hoffmann. J'ai d'abord été tenté de le transcrire par *no*, parce qu'il figure à la fin de l'inscription I entre les syllabes *mu* et *ti*, et que le mot *munoti* termine l'une des inscriptions d'Oxford; mais il faut renoncer à cette transcription, puisque nos inscriptions présentent par ailleurs et même plusieurs fois le signe habituel pour *no*. Dans les transcriptions qui suivent, je l'ai rendu, comme Deecke, par *so*, parce qu'il se rapproche beaucoup du signe qui vaut *so* dans le syllabaire cypriote et que ce dernier signe ne paraît pas figurer sur nos inscriptions (sauf peut-être sur l'inscription III, ligne 3, signe 29).

Un autre signe nouveau apparaît cinq fois sur l'inscription III; c'est un ⊢, dont le trait horizontal dépasse parfois un peu le trait vertical de droite. Quand il est précédé d'une sorte de V ayant la pointe à droite, soit ⟩⊢, j'ai rendu le tout par *e*, car le signe des inscriptions d'Oxford que Meister transcrit *e* ressemble beaucoup à ce groupe. Mais quand il est isolé, comme il ressemble à l'*η* grec, j'ai pris le parti de le transcrire *ê*; il ressemble d'ailleurs au signe pour *e* des inscriptions de Rantidi (Meister, *Sitzber. d. preuss. Ak. d. W.*, XXVIII [1911], p. 632 et suiv.). Par une décision arbitraire, j'ai transcrit *fi* le signe Φ, attesté deux fois sur l'inscription III et qui ressemble au φ grec. Enfin, l'inscription II présente à la 2e ligne le signe ⟩⊢, dont la valeur m'est inconnue; je l'ai transcrit par *nu*, parce qu'il rappelle un peu le signe qui a cette valeur sur les autres inscriptions cypriotes.

Il suffisait de prévenir le lecteur de ces conventions. Ce qui m'a décidé à les adopter, c'est qu'après tout la valeur attribuée ici à tous les signes, même les plus usuels, est bien aussi conventionnelle. Comme il s'agit d'une langue inconnue, nous n'avons aucun moyen de prouver que les signes du syllabaire cypriote y étaient employés avec la valeur que les Grecs leur ont attribuée

pour transcrire leur propre langue. Quand un peuple emprunte à un autre un système d'écriture, il est bien rare que tous les signes du second trouvent exactement à s'adapter au système phonétique du premier; il y a toujours, une fois les équivalences établies, des signes qui restent disponibles et inversement des sons qui ne sont pas notés. On tire alors parti des restes pour combler tant bien que mal les lacunes de la notation. L'histoire de l'écriture fournit maint exemple de ce genre; c'est le cas du gotique tirant son alphabet du grec, et du grec lui-même empruntant le sien aux Phéniciens. Ces exemples sont instructifs; ils imposent à ceux qui se mêlent de transcrire un texte en langue inconnue une prudente réserve, un peu décourageante sans doute, mais scientifiquement inévitable.

Parmi les signes connus, qui se présentent sur nos inscriptions légèrement déformés, je dois signaler ceux que je transcris *ka* (et *ti*), *ko*, *no*, *su* et *tu*. La caractéristique des signes *ka* et *ti*, c'est la flèche dirigée vers le haut : il arrive souvent, surtout sur l'inscription de droite de la grande pierre, que la pointe s'arrondisse au point de substituer une courbe à l'angle aigu; et cette courbe retombe parfois assez bas des deux côtés de la ligne droite verticale, ou même d'un seul. — Le signe *ko* présente un accident analogue : le V renversé devient un U renversé, un U même dont la courbe s'infléchit parfois au point de former presque la boucle. — Le type ordinaire du signe *no* est constitué en quelque sorte par deux gammas adossés, dont les tiges s'inclinent vers la droite. Ce type est déformé de diverses façons : tantôt l'angle de l'un des gammas (ou des deux) s'arrondit et forme une boucle qui retombe sur la tige; tantôt les deux tiges se raccourcissent aux dimensions des deux becs; tantôt elles s'écartent d'une façon anormale. La transcription cependant ne paraît pas douteuse. — Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doutes non plus sur la transcription de *su* et de *tu*, malgré quelques divergences du type habituel. Dans *su*, les traits verticaux tendent à s'aplatir et à se coucher. Dans *tu*, il y a souvent simplification : les deux traits horizontaux arrivent à se confondre, ou bien le trait horizontal supérieur s'oblique et se raccourcit, formant un simple bec au bout du trait latéral de gauche. Les photographies ci-jointes donneront, j'espère, une idée suffisante de ces déformations.

Dans la transcription qui suit, où les lignes sont naturellement retournées, j'ai fait imprimer en italiques les signes dont la lecture n'est pas sûre et j'ai fait suivre d'un point d'interrogation ceux dont la valeur est conjecturale.

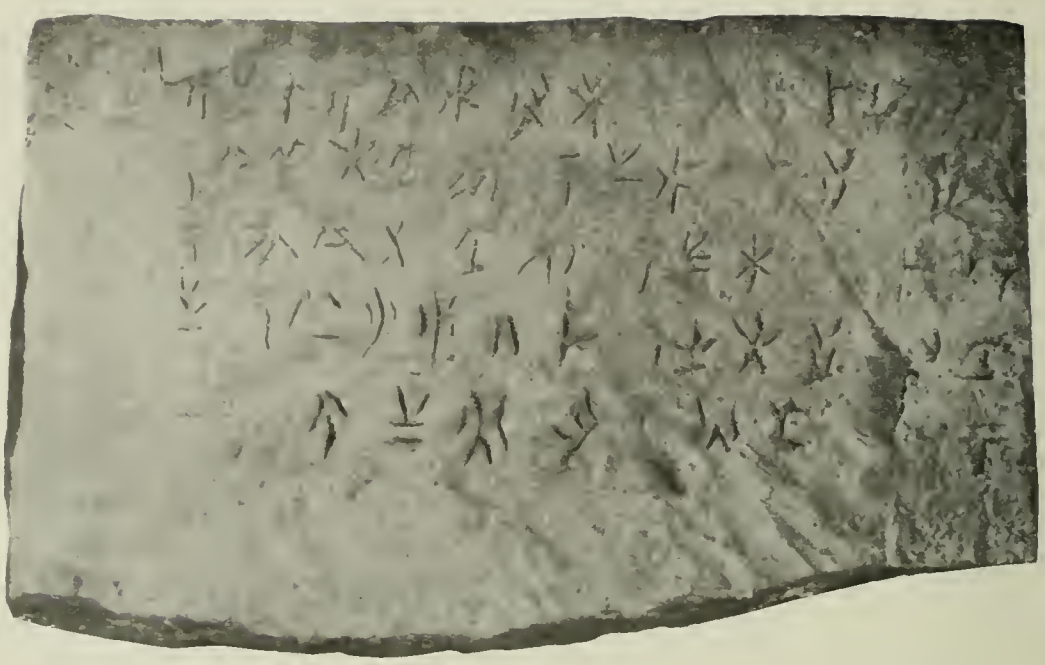

I. — Petite pierre.

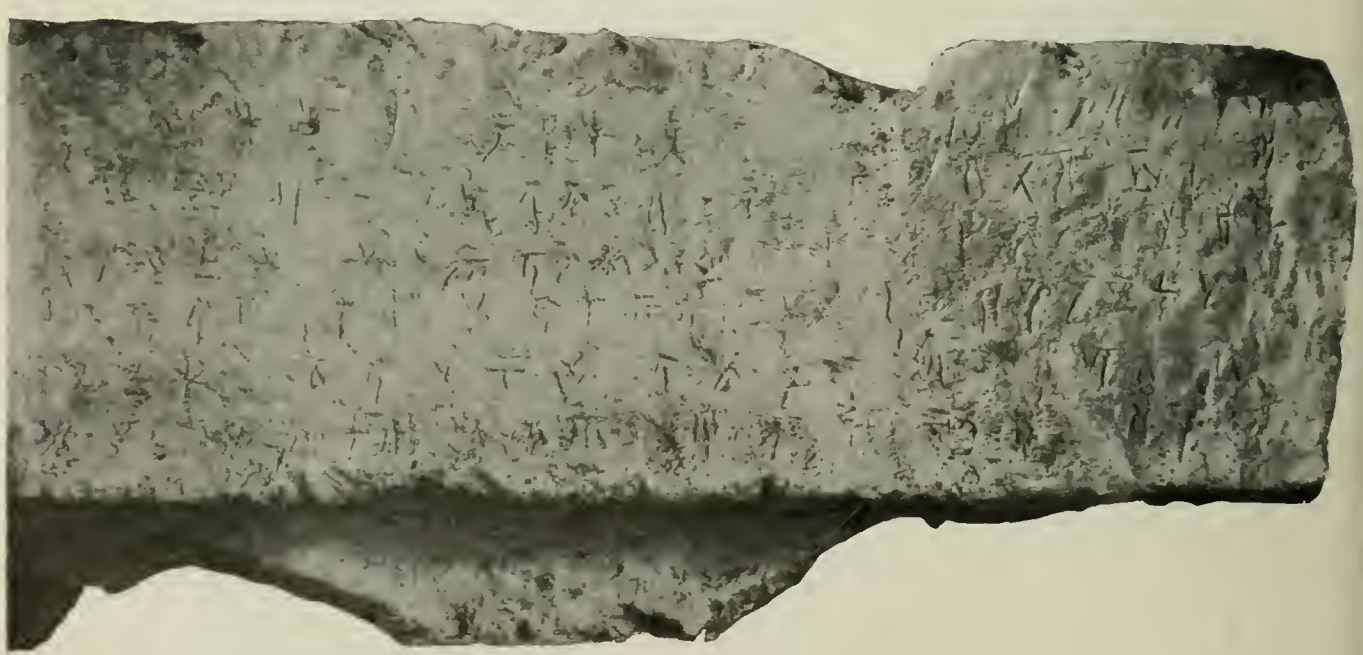

III. — Grande pierre. Partie droite.

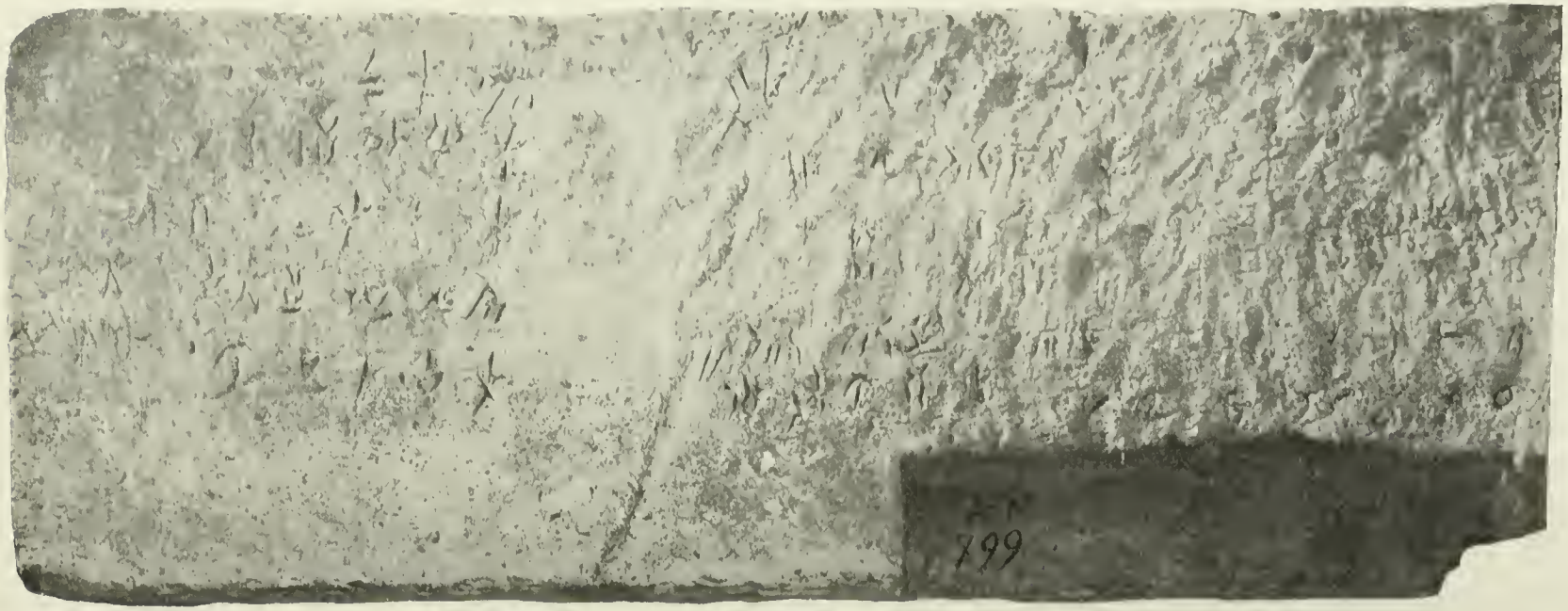

II. — Grande pierre. Partie gauche.

I

Je donne d'abord l'inscription de la petite pierre, qui est de beaucoup la plus lisible :

tu su. ta le ja pa ku ke. a no *ti* ta so? ti
pi ma. ma na. a so? na tu ka i mi no na
na. ta *i*. a so? na tu ka i mi no na
ka *ke*. – ma i pu. ta ko e ne mi na. o
na. – -- la va *ka* ke. mu so? ti

Remarques. — Les trois tirets (deux à la 5e ligne et un à la 4e) représentent l'espace de trois caractères qui ont disparu à la suite d'un coup dont la pierre porte la trace. Le même coup a endommagé partiellement deux caractères voisins, le second de la 4e ligne et le troisième de la 3e, que j'ai rendus par *ke* et *i*, sans garantir absolument l'exactitude de cette lecture. Le point devant *musoti* est douteux.

Je rappelle que l'inscription me paraît incomplète et que nous n'avons sans doute affaire qu'à des fins de lignes; c'est ce que marque le trait vertical à gauche de la transcription.

Pour la valeur attribuée aux signes transcrits *tu*, *su* (1re ligne), *ko* (4e ligne) et *so* (lignes 1, 2, 3, 5), voir ci-dessus, p. 276.

2e ligne. Le premier signe, transcrit *pi*, pourrait être lu *ti*.

5e ligne. Le sixième signe n'est pas net, par suite d'usure de la pierre; on peut hésiter entre *ti* et *ka*. Pour le huitième, je crois pouvoir garantir la lecture *mu*; la photographie ne rend pas exactement l'aspect de la pierre.

II

Je donne maintenant l'inscription placée à gauche de la grande pierre :

tu. a li ra ni. o i *te*
a pu nu? ma ti *te* i *te*. a
a ja i a – ko ti a
tu mi ra. o i te. i *ka*
i te. ta ra vo. e ne mi

Remarques. — Le trait vertical à droite de la transcription indique que l'inscription me paraît de ce côté incomplète.

A la 3e ligne, j'ai rendu par un tiret un espace blanc où l'usure a effacé un caractère, peut-être deux.

Pour la valeur attribuée aux signes transcrits *tu* (lignes 1 et 4), *nu* (ligne 2) et *ko* (ligne 3), voir ci-dessus, p. 276. On notera à la ligne 4 le mot *tumira*, dont les caractères reproduisent exactement ceux que Meister a transcrits *sumira* de l'inscription II d'Oxford (cf. ci-dessous, p. 278).

A la 1re ligne, le dernier signe, transcrit *te*, est incomplet sur la pierre;

il lui manque la petite barre latérale qui termine la flèche, du côté gauche.

A la 2e ligne, les deux *te* sont peu nets; on pourrait lire *o i te*. Toutefois, c'est plutôt le second *te* que le premier qui prêterait à l'interprétation *o*. Le point après le second *te* n'est pas sûr.

A la 4e ligne, le dernier signe, noté ici *ka*, présente nettement, au lieu du simple trait vertical, deux traits parallèles; est-ce une erreur de gravure pour *mi*?

Si l'on rapproche les deux inscriptions du côté où j'ai tracé une barre verticale, on obtient à peu près la lecture suivante pour l'ensemble (je fais abstraction de la lacune médiane supposée plus haut) :

tu alirani oite tusu talejapakuke anotitasoti
apunumatiteite apima mana asonatukaiminona
ajaia – kotiana tai asonatukaiminona
tumira oite ikakake –maipu takoenemina o
ite taravo enemina –lavakake musoti.

On retrouve dans ce texte quelques-uns des mots des inscriptions d'Oxford : *mana* par exemple, à la ligne 2; *enemina*, qui revient deux fois et rappelle le *puene mina* d'Oxford; *taravo* en regard du *taravi* d'Oxford, sans parler de *tumira* et de *musoti*, dont il a déjà été question plus haut. Notre texte présente des finales en *-oti*, en *-na*, en *-ke*. Le rapprochement des deux pierres permet de rattacher l'*o* final de la 4e ligne aux deux syllabes *ite* qui commencent la 6e et d'avoir un exemple de plus du mot *oite*. C'est tout ce qu'on peut se permettre de dire.

III

Je passe à l'inscription la plus longue, qui occupe la plus grande partie de la grande pierre. Elle est malheureusement en beaucoup d'endroits illisible. J'ai indiqué plus haut pour quelles raisons, qui tiennent surtout au graveur. Aussi la transcription en est-elle plus conjecturale que celle des précédentes. J'ai représenté par un simple tiret les signes qu'il m'a été impossible de déchiffrer, mais je ne garantis pas que le nombre des tirets représente toujours exactement celui des lettres manquantes. J'ai noté les diviseurs quand ils m'ont paru suffisamment nets; j'en ai supprimé sur mon papier, dont je n'étais pas sûr; peut-être faudrait-il en rétablir quelques-uns. La séparation des mots reste donc en grande partie douteuse. Vers l'extrémité de droite, la pierre a été brisée, probablement au moment où on l'a tirée de terre; et bien que le morceau détaché ait été rajusté avec du

ciment, quelques signes en ont été détériorés; ce qui ajoute encore aux incertitudes de la transcription. Je sépare par des alinéas la transcription de chaque ligne :

1. – –. ta ro – – no. ma le –. – ki ka *ti* ro. a ko na ke ne. – so? – o na – – –. va ni. *a ko* so?. mu sa *ti* ma ke

2. – ma. *te* ki – pa *ko* ro ko ro. ko – o na sa ko ra no ti *te ja ve* –. ê?. *le* ra – o na sa ko ra *ri* na *pe* no a sa to. va na ka so? e

3. – *sa* ma. ku *a va* se a na ta *tu* ni. ru *va* no ti *tu* – so?. a. li o ti – ke ro *so*? – o ra ta *ra* no ti *ta*. –. ka ti – *ko*

4. a sa lo ra na no. ko –. – ke ra ka. *tu* tu lo ti o e lo ti. mo ti tu *sa* so? ê? *so* ti. po ke. *i so*? ê? ti. ma *ku* te ê? *va* so?

5. o – vo *ko* ti. i. – –. *na* ka. no ti. o na i. ti fi? – a li *je* ti ta *ko* ja ma i na ta su. *ni* – va no

6. o ta *ko*. – – – e na. fi? – *ka no* o ê?. ta *ti* – lo o a ja ko i *no*. ti *ka* no. *a* ma ti. ke e –

Remarques. — Pour la valeur attribuée aux signes *ko*, *so*, *ê*, *fi*, voir ci-dessus, p. 276. On notera qu'à la ligne 4, le signe du syllabaire habituel pour *so* paraît attesté.

2e ligne. Le signe *ma* du début est nettement au-dessus de la ligne. On dirait que le graveur, après avoir commencé sa 2e ligne immédiatement au-dessous de la première, s'est repris et l'a continuée plus bas pour laisser un intervalle entre les deux lignes. — Le septième signe, transcrit ici *ko* pourrait être lu *e*. — Le signe que je transcris *ve*, au milieu de la ligne, est suivi de deux traits verticaux parallèles, dont j'ai marqué la place par un tiret. — Le dixième signe avant la fin pourrait être lu *po*; je l'aurais même transcrit ainsi, au lieu de *pe*, si nous n'avions, semble-t-il, à la ligne 4, le signe pour *po* à deux branches parallèles.

3e ligne. Le deuxième signe, *sa*, est peut-être à lire *ê*.

4e ligne. Le signe transcrit *so*, neuvième avant-dernier, est à demi enfermé dans deux traits formant angle droit à droite.

5e ligne. Le quatrième signe, transcrit *ko*, est à demi fermé en bas par un trait recourbé. — Au quatrième avant-dernier, au lieu de *ni*, peut-être *pu*?

6e ligne. Les deux branches du signe *no*, dixième avant-dernier, sont considérablement espacées. — Pour le sixième signe avant-dernier, on peut hésiter entre *a* et *e*.

On remarquera dans ce texte la fréquence des groupes *-oti* et particulièrement *-noti* qui caractérisent également les inscriptions d'Oxford. Mais c'est à peu près le seul caractère commun aux deux textes. Nous n'avons pas ici, comme plus haut, des mots entiers ou des groupes de mots identiques. L'état de l'inscription

explique sans doute cette différence. Je signale le groupe *onasakora*, qui revient deux fois à la 2e ligne; ce doit être un nom propre; cf. *Onasakorau* sur la table d'Edalion, 1-2 et 22, et sur trois autres inscriptions (Hoffmann, nos 79, 2; 84, 1; 91). A la 2e ligne également, le groupe *vanakaso* représente sans doute, comme me le suggère M. Dussaud, le grec Ϝαναξ, qui revient si souvent dans les inscriptions cypriotes. Les signes entre deux points qui figurent çà et là dans le texte doivent représenter des chiffres; ce sont peut-être des évaluations d'amendes, et nous aurions ainsi une indication — bien vague — sur le contenu de l'inscription.

J'arrête ici ce travail de déchiffrement. Il n'en est guère de plus ingrat, puisque je ne peux rien dire bien entendu du sens des inscriptions, ni de la langue en laquelle elles sont écrites, et que même, en bonne méthode, je ne saurais garantir l'exactitude de ma transcription. Un seul fait paraît acquis; c'est que, de la langue non grecque des inscriptions d'Oxford, nous avons maintenant deux nouveaux documents, plus étendus, plus importants, quoique pour une part en moins bon état. A quelle civilisation se rattachent-ils? Nous fournissent-ils la langue des habitants primitifs de l'île, antérieurement à l'arrivée des Grecs et des Phéniciens, ou la langue d'autres envahisseurs, venus d'ailleurs tardivement? Est-ce pour cette langue que le syllabaire cypriote a été inventé, ou ceux qui la parlaient ont-ils tant bien que mal utilisé ce syllabaire comme l'ont fait les Grecs? Autant de questions qui restent sans réponse. Il n'y a en somme rien dans les inscriptions du Louvre qui puisse satisfaire jusqu'ici la curiosité d'un linguiste. Il y a seulement un texte de plus en langue inconnue à l'orient de la Méditerranée.

J. VENDRYES.

MOTS SOUDANAIS
DU MOYEN ÂGE.

Le fait que les langues soudanaises sont dépourvues de littérature écrite rend fort difficile l'étude de leur évolution. Aussi bien ce n'est qu'à dater du XVI^e^ et surtout du XVII^e^ siècle que nous possédons des documents, fort rares d'ailleurs, nous permettant de nous livrer à quelques investigations; ces documents d'ailleurs — mots et phrases cités par les auteurs arabes de Tombouctou ou recueillis par les premiers voyageurs européens — ne concernent que quelques dialectes, et ce n'est en réalité qu'au XIX^e^ siècle que l'on commença à rassembler de véritables vocabulaires et à étudier la grammaire des langues nègres.

L'antiquité classique est muette au sujet de ces dernières. On ne peut assurément faire état de l'unique vocable rapporté par Hannon de son pseudo-périple, vocable dont nous avons fait «gorille» et qui, du reste, sous la forme *gōr-yi*, signifie encore aujourd'hui en wolof «ce sont des hommes».

Les seuls géographes et voyageurs qui, avant les Portugais, aient fourni quelques renseignements sur le Soudan occidental, sont les auteurs arabes du X^e^ au XV^e^ siècles (Ibn-Haouqal, Bekri, Edrissi, Ibn-Batouta, Ibn-Khaldoun, Yakout). Trois d'entre eux ont cité quelques mots des langues indigènes. Bekri (XI^e^ siècle) nous donne une expression songaï, deux mots soninké, un mot peul et un mot peul ou mandingue; Ibn-Khaldoun (XIV^e^ siècle) nous fournit cinq mots mandingues et Ibn-Batouta, qui voyagea personnellement en 1352 dans les régions du haut et du moyen Niger, nous a rapporté douze mots ou expressions mandingues, deux mots soninké et trois vocables qui paraissent être songaï.

Au total, nous possédons donc une trentaine de mots soudanais datant du moyen âge, appartenant aux quatre langues songaï, soninké, mandingue et peule, dont plusieurs sont des expressions composées, sans parler d'assez nombreux noms propres de villes, pays et personnages qu'il peut y avoir cependant intérêt à examiner au point de vue linguistique.

C'est assurément là un bagage modeste, mais, étant donné le défaut de documents, il m'a paru utile de recueillir ces vocables et d'en donner la transcription et l'analyse.

I. Mots songaï.

سعنغوا. Bekri écrit ainsi le nom indigène de *Rās-el-mā*, localité située à l'ouest de Tombouctou, à l'extrémité du lac Faguibine, et qui est encore connue de nos jours par les Arabes sous le nom de *Rās-el-mā* «tête de l'eau» et par les Songaï sous le nom de *Isa-boŋgo* ou *Sa-boŋgo* «tête du fleuve» (*isa* ou *sa* «fleuve», *boŋgo* «tête»). Le mot donné par Bekri peut parfaitement être lu *safoŋgo* : il correspond donc exactement au nom actuel de la même localité, sauf que le *b* actuel est remplacé par un *f* chez l'écrivain arabe; il se peut qu'il y ait eu une évolution phonétique — qui d'ailleurs me paraît peu probable sous cette forme; — il se peut aussi qu'il y ait eu erreur de la part d'un copiste, le *b* arabe (ب) ne différant du *f* maghrébin (ڢ) à l'intérieur d'un mot que d'une manière assez peu sensible et étant donné qu'il s'agissait d'un mot étranger ignoré du copiste [1].

دفنو. Nom donné par les indigènes de la région de Tombouctou, d'après Ibn-Batouta, à une boisson faite de farine de mil délayée dans de l'eau, avec addition de miel ou de lait. — Ce mot peut être lu *dakanu*, *dakano*, *dekenu*, *dekeno*, *dokonu*, *dokono*, etc., ou encore *daganu* et ainsi de suite; je me rappelle avoir entendu un mot songaï ayant la signification ci-dessus et sonnant à peu près comme *dokunō*, mais mes souvenirs sont trop peu précis pour que je me permette aucune affirmation à cet égard; le mot mandingue correspondant est *degè*.

عناق. Nom donné par les indigènes de Gâo (pays songaï), d'après le même auteur, à une sorte de concombre. — Il existe actuellement en songaï deux mots désignant chacun une espèce de concombre ou de melon et qui seraient à rapprocher du mot cité par Ibn-Batouta : ce sont les mots *kaney* et *kaŋkāni*; ce dernier se prononce dialectalement *kaŋāṇi* et *gaŋāni*, forme qui serait la transcription exacte du mot donné par le voyageur

[1] On verra plus loin qu'il existe dans Bekri un autre cas d'un *f* mis à la place d'un *b*. Il peut être intéressant d'autre part de constater que le changement du *b* en *f* est fréquent dans les mots empruntés à l'arabe par les langues soudanaises; c'est ainsi que l'on trouve en haoussa *litāfi* «livre» pour *el-kitāb*, *tūfa* «vêtement» pour *θawb* (vulg. *tūb*), *zunūfi* «péchés» pour *ḏunūb*, *lekāfa* «étrier» pour *rikāb*, *lisāfi* «compte» pour *el-ḥisāb*, *sāfia* «matinée» pour *ṣabīḥa* et en mandingue *tōfa* «brique» pour *ṭūba*, *safuna* «savon» pour *ṣābūn*, etc.

arabe, si l'on suppose que ce mot portait primitivement un point sur le ع (غناق).

وجين. Mot voulant dire «chacal», d'après le même auteur, dans la langue des Noirs de Gâo. — A rapprocher du mot songaï actuel *dyoñgo* employé pour désigner le chacal, bien qu'il soit difficile de lire *dyoñgo* dans le mot rapporté par Ibn-Batouta, à moins d'une faute de copie tout à fait anormale.

II. Mots soninké.

تُنكا. Titre royal des souverains de Ghâna (lesquels étaient soninké). — Ce mot, cité par Bekri avec cette explication, ne peut guère être lu autrement que *tunka* : or *tunka* signifie actuellement «roi» en soninké.

دابا (*dāba*). Nom d'un long tambour fait d'un tronc d'arbre évidé et usité à Ghâna (Bekri). — Le nom de cette sorte de tambour est aujourd'hui encore *dāba* en soninké.

غرتى. Ibn-Batouta, au cours de son voyage de Oualata au Malli, traversa une région habitée aujourd'hui en partie par des Soninké. C'est là qu'il recueillit ce mot, servant, dit-il, à désigner un fruit semblable à la prune, qu'on broie pour en faire de l'huile, et aussi à désigner cette huile elle-même. — Il s'agit évidemment du fruit et de l'huile connus aujourd'hui en Europe sous le nom de «karité», du soninké *khari-tē* «huile (*tē*) du *khari* ou fruit de l'arbre à beurre»; le mot soninké débute par un *kh* dont la prononciation véritable est intermédiaire entre celle du خ et celle du غ arabes : la transcription غرتى est donc rationnelle [1].

انلى. Nom d'une graine qui, d'après Ibn-Batouta, était importée du pays de Diâga (ville soninké) à Oualata et qui se mangeait broyée et détrempée dans l'eau, avec addition de miel et de lait. — Il s'agit vraisemblablement d'une sorte de mil qui, actuellement, est utilisée de la même façon et que les Soninké nomment *illē* et, dialectalement, *inlē* : cette dernière forme pourrait être la transcription correcte du mot rapporté par le voyageur arabe.

[1] On pourrait être tenté de transcrire غرتى par *gerte*, forme du pluriel du nom peul de l'arachide; mais la description d'Ibn-Batouta ne peut s'appliquer à l'arachide, tandis qu'elle s'applique exactement au kharité (voir le *Voyage dans le Soudan*, traduit par de Slane, extrait n° 5 de l'année 1843 du *Journal asiatique*, p. 15).

III. Mots mandingues.

فربا. Mot cité par Ibn-Batouta comme le titre donné au fonctionnaire qui gouvernait Oualata au nom de l'empereur mandingue; cet auteur ajoute que ce mot signifie «lieutenant». — C'est assurément le mandingue *fārĭ-bā*, qui veut dire étymologiquement «grand chef» (*bā* est le suffixe augmentatif en mandingue) et qui a passé, sous la forme *farbā*, dans la plupart des pays soumis autrefois à la domination mandingue, avec le sens de «gouverneur» ou «intendant»; ce titre est encore en usage aujourd'hui dans les royaumes wolofs et sérères, au Foûta sénégalais, etc.

منشاجو. Nom ou titre de l'un des fonctionnaires mandingues qui reçurent Ibn-Batouta à Oualata. — Je transcrirais volontiers *mansa-dyō* ou *mansa-dyū* (le *dy* ou *d* mouillé, très fréquent dans les langues soudanaises, est rendu dans l'écriture arabe tantôt par le ج, tantôt par le ز ou le ذ); *mansa* signifie «roi» en mandingue et est souvent prononcé *mantša* par les Maures (ce qui expliquerait l'orthographe منشا); *dyō*, dans la même langue, veut dire «esclave» et *dyū* «base, soutien» : *mansa-dyō* signifierait donc «l'esclave du roi» et *mansa-dyū* «celui qui soutient l'autorité du roi».

منسا. Titre dont Ibn-Batouta fait précéder le nom de chacun des empereurs mandingues dont il parle et qu'il traduit par «sultan». — C'est le mot actuel *mansa* «roi», régulièrement transcrit.

فونى. Nom donné par les Mandingues, d'après le même auteur, à une petite graine dont on fait du cousscouss et dont la farine, délayée dans l'eau, constitue un breuvage nourrissant. — Une variété de petit mil, répondant exactement à cette description, porte en mandingue le nom de *fōnyo* ou *fōnyō*, correspondant bien à l'orthographe donnée par le voyageur arabe si l'on ajoute les voyelles nécessaires (فُونْيُ).

فاڤى. Graines ressemblant à celles d'une sorte de colocase et dont l'absorption rendit malade Ibn-Batouta. — En mandingue, *kāfi* désigne une sorte de graine d'une saveur poivrée, employée pour les sauces et réputée indigeste pour ceux qui n'y sont pas accoutumés.

العرارية, «c'est-à-dire les princes», dit Ibn-Batouta, en parlant de certains officiers qui faisaient partie de la cour de l'em-

pereur mandingue Souleïmân. — Il me paraît que ce terme est un pluriel de forme arabe donné par l'auteur au mot mandingue *fāri*, dont il a été question plus haut, et qui signifie «chef» et plus spécialement «chef militaire».

بنبى. Nom d'une sorte de siège élevé servant de trône à l'empereur Souleïmân, d'après le même auteur. — C'est évidemment le mot mandingue actuel *bembe*, qui signifie «estrade». Il est à remarquer à ce propos que la nasalisation du *b*, qui est toujours marquée par un *m* dans les langues soudanaises, est indiquée constamment par un *n* (ن) dans les écrits arabes : c'est ainsi que le prénom indigène *Samba* s'écrit صَنْبَ ou سَنْبَ, que le nom de Tombouctou s'écrit تُنْبُكْتُ, etc.

جالى, pluriel جُلاة. Ibn-Batouta rapporte que tel était le nom donné aux poètes ou histrions qui récitaient des vers devant l'empereur mandingue. — Il s'agit, sans contestation possible, du mot *dyẹ̄li* (par un *e* grave et long), qui sert à désigner en mandingue tout individu de la caste des poètes, histrions ou chanteurs que nous appelons communément «griots»; ce mot, à la vérité, fait au pluriel *dyẹ̄li-lu* (et dialectalement *dyẹ̄li-u* ou *dyẹ̄l'-u*) et non pas *dyolāt* ni *dyolā* : ici encore, l'auteur a donné à un mot mandingue un pluriel de forme arabe, sur le modèle قاضى, pluriel قُضاة.

فاسا (*kāsa* ou *gāsa*). Ibn-Batouta emploie ce terme pour désigner la principale femme de l'empereur mandingue, en ajoutant que ce mot signifie «reine» dans la langue du pays. — J'ignore totalement le mot, au moins avec cette signification, dans la langue mandingue actuelle; il se peut que le terme soit tombé en désuétude après la disparition de l'empire mandingue, disparition qui remonte au XVIII^e^ siècle environ.

منسا سليمان كى. Expression par laquelle, suivant le même voyageur, les sujets de l'empereur mandingue Souleïmân juraient en son nom. — *Mansa Suleymān kī*, comme de Slane a transcrit ces trois mots dans sa traduction, signifie encore aujourd'hui en mandingue «la loi (*kī*) du roi Souleïmân» et doit se traduire en français par «au nom du roi Souleïmân»; l'expression moderne correspond exactement, au point de vue phonétique comme au point de vue du sens, à celle entendue au XIV^e^ siècle par Ibn-Batouta.

مَارِ. Ibn-Khaldoun, nous donnant d'après un mufti de Ghâna l'étymologie du nom d'un empereur mandingue qu'il appelle *Mâri-Dyâta-Tegen* (ou *Tigin*), nous dit que le premier mot signifie «prince descendu d'un roi». — *Mâri* peut signifier en effet en mandingue «descendant d'un maître»; en réalité ce mot serait régulièrement le diminutif de *mâ* «maître», mais j'ai des raisons de croire que c'était le propre nom du souverain en question : *Mâri* — dont l'étymologie peut d'ailleurs correspondre à celle suggérée par Ibn-Khaldoun — est un prénom d'homme fort répandu au Soudan.

جَاتَ. Le même auteur traduit *dyâta* par «lion». — C'est en effet la forme que revêt, dans le dialecte des Malinké ou Mandingues proprement dits, le nom du lion, lequel est *dyâra* dans les autres dialectes (bambara, dyoula, etc.).

تِغِن. Ibn-Khaldoun dit que *tegen* signifie «petit-fils». — Je croirais volontiers que l'expression, qui lui a été rapportée par le mufti de Ghâna, — lequel devait être un Soninké ou un Berbère, mais non pas un Mandingue, — a été imparfaitement entendue par l'historien arabe et qu'il s'agissait de l'un des mots *deñ-ge-ni* (enfant-mâle-petit) ou *tyè-kyeni* (homme-petit), qui signifient tous les deux, non pas «petit-fils», mais «petit garçon». Un tel surnom, appliqué à Mâri-Dyâta, n'aurait rien d'invraisemblable, ce prince étant encore un tout jeune garçon lorsqu'il monta sur le trône.

مَادُكُ. Nom de l'emplacement sur lequel l'empereur mandingue Moussa se fit élever un palais à Tombouctou en revenant de la Mecque (Ibn-Khaldoun). — Le palais a disparu, mais l'emplacement a conservé le nom de *mâ-dugu*, qui signifie en mandingue «terre du maître» et qui est le mot employé pour désigner toute résidence royale.

سَنْتِكِ. Mot cité par Ibn-Khaldoun, qui le traduit par «ministre» (vizir). — *San-tigi* signifie en mandingue «chef (*tigi*) des achats (*sâ*)» ou «chef des marchés» et sert en effet à désigner, non pas n'importe quel ministre, mais le fonctionnaire chargé des dépenses royales [1].

[1] Il est bon de faire remarquer ici que le *g*, qui n'a point d'équivalent exact en arabe, est rendu tantôt par le ك, tantôt par le ق et tantôt par le غ.

IV. Mots peuls.

فابوا. Bekri donne ce mot comme servant de son temps (xi^e^ siècle) à désigner l'hippopotame dans la région de Silla, laquelle était située sur le fleuve Sénégal entre les localités actuelles de Bakel et de Podor et vraisemblablement dans l'une des provinces orientales du Foûta sénégalais (pays de langue peule). — Dans la même région, le nom de l'hippopotame est aujourd'hui *ŋgābu* (pluriel *gābūdyi*), mot spécial à la langue peule; l'orthographe donnée par Bekri permettrait la lecture *ŋgābu* si elle ne donnait pas un *f* à la place du *b* (voir à ce sujet le mot songaï سبنغوا cité par le même auteur).

ترنغة. Bekri donne ce nom à un pays ou à une tribu que le contexte nous amène à localiser dans le voisinage du fleuve Sénégal et, apparemment, dans la région où se trouve la province du Toro. — Or les habitants de cette province sont appelés aujourd'hui *Toro-ŋka* ou *Toro-ŋga* en mandingue et *Tōro-ŋke* en peul, par suite de l'emploi d'un suffixe de nationalité commun, à une variante vocalique près, aux langues peule et mandingue.

CONCLUSIONS.

De cet examen, cinq conclusions au moins se dégagent à mon avis :

1° A de rares exceptions près, tous les mots cités par les auteurs arabes du moyen âge se retrouvent dans des langues parlées aujourd'hui au Soudan; les exceptions, du reste, ne concernent que des mots que je n'ai pu identifier jusqu'à présent, mais dont je ne puis davantage nier l'existence actuelle.

2° La signification des mots actuels est identique à celle donnée par les auteurs arabes aux mots correspondants cités par eux.

3° L'ordre des éléments, dans les mots composés ou membres de phrase, est le même aujourd'hui qu'il était au moyen âge.

4° Chacune des quatre langues dont les auteurs arabes du xi^e^ au xiv^e^ siècle nous ont donné connaissance est parlée aujourd'hui dans les pays où elle était parlée dès le xi^e^ siècle.

5° La plupart des mots transmis par ces auteurs sont phonétiquement identiques aux mots correspondants actuels, autant que permettent d'en juger l'inaptitude de l'écriture arabe à rendre les phonèmes soudanais et l'absence ou l'insuffisance du système graphique de vocalisation des Arabes. La seule divergence qui, à mon sens, mérite de retenir l'attention, est celle consistant en

un *f* mis à la place d'un *b* par Bekri dans deux cas différents (un mot manifestement songaï et un mot manifestement peul).

J'ajouterai encore ceci : l'examen des vocabulaires un peu plus étendus recueillis aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles par les voyageurs européens ou fournis par les écrivains arabes de Tombouctou montre que les langues soudanaises n'ont pas varié de façon appréciable depuis trois siècles, en dehors bien entendu des apports d'origine étrangère, chose que tend à prouver également, pour une période plus reculée, l'examen des mots recueillis par Bekri, Ibn-Batouta et Ibn-Khaldoun. Mes études personnelles m'ont amené à constater que certaines langues ont disparu, que d'autres sont en voie de disparition, mais que les idiomes qui, en Afrique occidentale, ont triomphé de l'épreuve du temps, sont demeurés jusqu'à présent tels qu'ils étaient au début du siècle dernier; le peu que nous apprennent à ce sujet les auteurs arabes du moyen âge tendrait à confirmer cet état stationnaire.

Certains prétendent que les langues uniquement parlées sont plus sujettes à variation que les langues écrites, lesquelles seraient fixées par l'écriture. Je ne prétends pas proposer l'opinion contraire, mais je crois que l'écriture n'a qu'une influence très secondaire sur la fixation des langues : celles-ci, à mon avis, varient avec l'état de civilisation des peuples qui les parlent; chez un peuple en voie d'évolution sociale, la langue évolue; chez un peuple, au contraire, qui est, pour ainsi dire, cristallisé dans la même civilisation depuis des centaines ou des milliers d'années, la langue aussi se trouve cristallisée. Or, ce que nous dit Bekri des mœurs des Soudanais nous montre que ces populations sont, à très peu de chose près, telles aujourd'hui qu'elles étaient au XI^e^ siècle : il n'est donc pas étonnant que leurs langues soient, elles aussi, demeurées les mêmes. L'islamisme a, dans certaines régions, apporté quelques changements matériels, mais il a introduit très peu d'habitudes nouvelles; dans le domaine linguistique, il n'a apporté que des vocables nouveaux, il n'a pas eu assez d'influence pour amener une évolution du langage. Et, en dehors de l'islamisme, rien n'est venu, depuis dix siècles et sans doute depuis bien plus longtemps, jusqu'à l'époque toute récente de la conquête européenne, apporter un changement quelconque au *modus vivendi* des peuples du Soudan occidental.

Maurice DELAFOSSE.

LES VERBES FORTS
DANS LES LIVRES BASQUES
DE LIÇARRAGUE[1].

Le sujet de ce travail consiste en un vocabulaire des formes verbales fortes (ou simples) que nous avons notées en lisant le Nouveau Testament basque de 1571, ses annexes et le petit volume paru la même année (Kalendrera et ABC). On ne trouvera donc ici aucune théorie. Lorsque toutes les formes fortes de la littérature basque auront été recueillies, lorsque surtout l'*Atlas linguistique du pays basque* sera fait, il conviendra de rechercher dans quelle mesure cette masse de faits pourra éclairer les obscurités qui subsistent encore dans la conjugaison euskarienne. Pour le moment, nos listes ne visent qu'à alléger la tâche des travailleurs futurs et à ajouter au travail de M. van Eys (*Les verbes auxiliaires dans le Nouveau Testament de Liçarrague*, La Haye, 1890).

Dans une première partie, nous énumérons toutes les flexions en les classant par verbes. Nous n'avons pas cru devoir composer un répertoire alphabétique général. Il nous a paru plus urgent de noter entre cent dans une seconde partie quelques exemples de verbes faibles (ou périphrastiques) et que notre auteur emploie concurremment avec les formes fortes correspondantes. Des considérations générales devenaient alors nécessaires, qui pussent donner une idée des progrès que cette lourde, mais simplificatrice conjugaison faisait déjà au XVI^e^ siècle. La fréquence des flexions périphrastiques a pu, nous semble-t-il, s'expliquer dans certains cas par de légères nuances de sens, mais il est possible

[1] Divers basquistes ont discuté récemment la question de savoir s'il fallait nommer le traducteur basque *Liçarrague* ou *Leiçarraga* (*Leizarraga* en modernisant). Sans vouloir prendre part à la discussion, nous l'appellerons *Liçarrague*, puisque, en français, il signait ainsi. Mais nous croyons qu'en basque, allemand, espagnol, etc., on doit le nommer *Leiçarraga* (ou *Leizarraga*), puisqu'en basque il s'intitule de la sorte. Seules les formes *Leiçarrague* et *Lizarraga*, employées par quelques auteurs, nous semblent difficilement justifiables.

que, dans quelques cas aussi, Liçarrague ait dû s'en servir pour déférer aux désirs de ses quatre collaborateurs, dont deux étaient souletins et dont les deux autres pouvaient parler un dialecte autre que le sien.

Ce travail n'étant en aucune manière une étude philologique, nous avons cru pouvoir, suivant l'usage habituel, moderniser l'orthographe de Liçarrague et traduire ses flexions en français d'aujourd'hui. M. Schuchardt a démontré en effet que Liçarrague et ses collaborateurs s'étaient servis de plusieurs textes pour leur traduction. Il eût été intéressant de rechercher dans chaque cas à quelle source il fallait puiser pour une explication rigoureuse de chaque flexion liçarraguéenne; mais ce travail, qui est d'ailleurs à faire, sort du cadre que nous nous étions proposé. En attendant qu'il soit entrepris, on peut recourir aux nombreux travaux que M. Dodgson publie depuis quelque vingt-cinq ans sur le verbe liçarraguéen [1].

I

LISTE GÉNÉRALE [2].

INTRANSITIFS.

EBIL « MARCHÉ ».

(16 formes différentes.)

ebil [radical] (Apoc., IX, 20).
ebili, marché (Act., XX, 2).
ebilten, marchant (Jean, I, 36).
ebiliren, à marcher (Apoc., XXI, 24).
habil, marche (Act., IX, 15).
dabila, il marche (Matth., XII, 43).
dabiltza, ils marchent (Matth., XI, 5).
diabiltzak, ils marchent [traitement masculin] (Marc, I, 37).
abila, tu marches (Jean, XX, 15).
zabiltzate, vous marchez (Matth., XXVIII, 5).
nabila, je marche (II Cor., XII, 14).

[1] Nous ne renvoyons, dans notre classement des formes, qu'à un seul texte chaque fois, mais dans notre statistique nous avons, cela va sans dire, tenu compte de tous les textes sans exception.

[2] Nous donnons ici les formes débarrassées, quand elles en ont, de leurs préverbes et de leurs suffixes; nous rétablissons les formes dans leur intégralité à la deuxième partie.

gabiltza, nous marchons (Kal., B[III]).
zabilan, il marchait (Matth., XXVI, 16).
zabiltzan, ils marchaient (Matth., XXVI, 59).
zinabiltzaten, vous marchiez (I Cor., XII, 2).
lebila, qu'il marchât (10) [1].

ETŠEKI « ATTACHÉ ».

(5 formes différentes.)

zašetzate, attachez-vous à lui (Marc, XIV, 44).
dašetza, ils s'attachent à lui (79).
datšetza, ils s'attachent à lui (Kal., I[i]).
gatšetza, nous nous attachons à lui (Matth., XXI, 38).
zašekan, il s'attachait à lui (Act., XVIII, 7).
dašete, il s'attache à eux (Jean, XIV, 21).

EGON « RESTÉ ».

(37 formes différentes.)

bego, qu'il reste (I Cor., VII, 24).
beude, qu'ils restent (I Cor., XIV, 34).
ago, reste [tr. masc.] (Act., XXVI, 16).
zaudete, restez (Matth., X, 11).
dago, il reste (Matth., XII, 39).
diagok, il reste [tr. masc.] (Act., IX, 11).
diaok, il reste [tr. masc.] (Matth., XV, 23).
diagon, il reste [tr. fém.] (Jean, IV, 23).
daude, ils restent (Act., XXIV, 15).
daudez, ils restent (I Cor., VII, 8).
diaudek, ils restent [tr. masc.] (Act., XXIII, 21).
ago, tu restes (Matth., XXII, 16).
zaudete, vous restez (Matth., XX, 6).
nago, je reste (Act., XXVI, 6).
niagok, je reste [tr. masc.] (Act., XXV, 10).
gaude, nous restons (Luc, VII, 20).
dauke, il restera (Marc, III, 24).
zegoen, il restait (Act., XVI, 17).
zeuden, ils restaient (Act., XXVIII, 6).
nengoen, je restais (Act., XXIV, 21).
niangoan, je restais [tr. masc.] (Act., X, 30).
gineunden, nous restions (Rom., VII, 6).
ginanden, nous restions (Kal., IV[5]).

[1] Les chiffres indiquent la pagination, que nous avons dû effectuer sur notre exemplaire, des 31 pages qui précèdent le Nouveau Testament et des 89 qui le suivent.

lego, il restât (Jean, xi, 33).
leude, ils restassent (Act., xxii, 24).
laude, ils restassent (I Cor., vii, 30).
zinaudete, vous restassiez (I Thess., i, 10).
ginaukeke, nous resterions (37).
dagoka, il reste à lui (Apoc., xix, 1).
dagozka, ils restent à lui (Luc, vii, 32).
dauritza, ils restent à lui (80).
nagoka, je reste à lui (5).
dagote, il reste à eux (Apoc., xxi, 8).
daue, il reste à eux (Matth., xviii, 6).
dagozte, ils restent à eux (Matth., xi, 16).
zauen, il restait à eux (Hebr., iv, 6).
litzaue, il restât à eux (8).
zauk, il reste à toi [tr. masc.] (Luc, vi, 30).
daut, il reste à moi (Act., xxv, 27).
diagotak, il reste à moi (II Tim., iv, 8).
aut, tu restes à moi [tr. masc.] (Jean, iv, 9).
dauku, il reste à nous (Rom., xiii, 11).

ETHORRI « VENU ».

(17 formes différentes.)

ethor [radical] (Matth., ii, 1).
ethorri, venu (Matth., xviii, 6).
ethorten, venant (Matth., xviii, 7).
ethorriko, à venir (Matth., xxiii, 36).
bethor, qu'il vienne (Jean, vii, 37).
athor, viens (Matth., viii, 9).
zatozte, venez (Matth., iv, 19).
dathor, il vient (Jean, vi, 44).
datoz, ils viennent (Matth., xviii, 7).
nathor, je viens (Luc, xix, 13).
gatoz, nous venons (61).
datorke, il viendra (Jean, ix, 4).
zatozkete, vous viendrez (Jean, viii, 21).
natorke, je viendrai (Apoc., xxii, 20).
niatorkek, je viendrai [tr. masc.] (Apoc., iii, 11).

ETZAN « ÊTRE COUCHÉ ».

(12 formes différentes.)

etzanen, à être couché (Apoc., xi, 8).
datza, il est couché (Matth., ix, 24).
diatzak, il est couché [tr. masc.] (Matth., viii, 6).

daunza, ils sont couchés (Matth., XXVI, 40).
atza, tu es couché [tr. masc.] (Marc, XIV, 37).
zaunzate, vous êtes couché (Luc, XXII, 46).
gaunza, nous sommes couchés (I Thess., V, 10).
daunzate, ils seront couchés (I Thess., IV, 15).
zetzan, il était couché (Matth., VIII, 24).
zatzan, il était couché (Act., XXVIII, 8).
zeunzan, ils étaient couchés (Marc, XIV, 37).
gaunzan, nous étions couchés (Matth., XXVIII, 13).

JARIA « COULÉ ».

(6 formes différentes.)

jariatzen, [lui] coulant (Matth., IX, 20).
jariaturen, [à lui] couler (Jean, VII, 38).
dario, il lui coule (Luc, IX, 39).
diariok, il lui coule [tr. masc.] (Marc, IX, 18).
zarion, il lui coulait (Matth., IX, 6).
lario, il lui coulât (Marc, IX, 20).

JARRAIKI « SUIVI (À) ».

(22 formes différentes.)

jarreiki, suivi [à] (Matth., IV, 20).
jarreikiten, suivant (Marc. X, 52).
jarreikiren, à suivre (ABC, Aita famil.).
zarreitzate, suivez [à lui] (Marc, XIV, 13).
darreitza, il suit [à lui] (Apoc., XIV, 4).
darreizko, il suit [à lui] (Rom., IV, 12).
zarreïzate, vous suivez [à lui] (I Pierre, III, 13).
narrayo, je suis [à lui] (Philip., III, 14).
garraitza, nous suivons [à lui] (49).
garreitza, nous suivons [à lui] (41).
garreizkeo, nous suivrons [à lui] (72).
zarreyon, il suivait [à lui] (Marc, V, 24).
zarrayon, il suivait [à lui] (Apoc., VI, 8).
zarreikan, il suivait [à lui] (Rom., IX, 31).
zarreitzan, ils suivaient [à lui] (Marc, VI, 1).
zarreitzate, vous le suivez [à lui] (ABC, I²).
zarreizkon, ils suivaient [à lui] (Matth., VIII, 10).
garreizte, nous suivons [à eux] (45).
berrait, qu'il suive [à moi] (Marc, VIII, 34).
arreit, suis [à moi] (Matth., VIII, 22).
darreit, il suit [à moi] (Jean, VIII, 12).
darreiku, il suit [à nous] (Marc, IX, 38).

JOAN « ALLÉ ».

(21 formes différentes.)

joan, allé (Matth., II, 20).
joaiten, allant (Matth., VIII, 9).
joiten, allant (Marc, X, 32).
oha, va (Matth., VIII, 9).
zoazte, allez (Matth., XXVIII, 10).
doa, il va (Matth., XXVIII, 7).
dihoa, il va [tr. masc.] (Marc, IX, 8).
doaza, ils vont (Coloss., II, 22).
dihoazak, ils vont [tr. masc.] (I Tim., V, 24).
dioazak, ils vont [tr. masc.] (Kal., B[III]).
zoazte, vous allez (Matth., X, 5).
noa, je vais (Act., XX, 22).
nihoak, je vais [tr. masc.] (Matth., XXI, 30).
goaza, nous allons (Matth., XIII, 28).
gihoazak, nous allons [tr. masc.] (Matth., VIII, 25).
dohazke, ils iront (Act., VII, 40).
zioan, il allait (Luc, XIX, 36).
zioazen, ils allaient (Matth., XXVIII, 9).
indoan, tu allais [tr. masc.] (Jean, XXI, 18).
gendoazen, nous allions (Act., XVI, 16).
indoa, tu allais [tr. masc.] (Matth., V, 41).
dohaku, il va à nous (Matth., XXVII, 4).

TRANSITIFS.

EDAS(I) « BAVARDÉ ».

(5 formes différentes.)

edas [radical] (Matth., VI, 7).
edasten, bavardant (Matth., VI, 7).
dadasa, il [le] bavarde (Jean, III, 10).
dadasate, ils [le] bavardent (I Tim., V, 13).
zadasaten, ils [le] bavardaient (Marc, XIV, 5).

EDUKI « TENU ».

(24 formes différentes.)

eduki, tenu (Marc, II, 2).
edukiren, à [le] tenir (Matth., VI, 24).
edukak, tiens-le [tr. masc.] (Apoc., III, 11).

edukazue, tenez-le (Apoc., II, 25).
daduka, il le tient (61).
dadukate, ils le tiennent (Matth., XXI, 26).
dadukak, tu le tiens [tr. masc.] (Apoc., II, 13).
dadukazue, vous le tenez (Act., XXVI, 8).
dadukagu, nous le tenons (43).
zadukan, il le tenait (Apoc., X, 9).
zadukaten, ils le tenaient (Luc, XXII, 63).
eduka, tu le tinsses [tr. masc.] (Matth., XVIII, 17).
dadutza, il les tient (51).
dadutzate, ils les tiennent (II Tim., III, 6).
dadutzagu, nous les tenons (82).
zadutzan, il les tenait (42).
zadutzaten, ils les tenaient (Apoc., 71).
nadutzan, je les tenais (Philip., III, 7).
diadute, il le tient à eux (51).
zudutzatet, je vous tiens (Philip., I, 7).
nadukak, tu me tiens (Philip., I, 7).
nendukaten, ils me tenaient (2).
gadutza, il nous tient (29).
gadutzate, ils nous tiennent (71).

EGIN « FAIT ».

(34 formes différentes.)

egin, fait (Matth., IV, 3).
egiten, faisant (Matth., VII, 23).
eginen, à faire (Matth., IV, 19).
begi, qu'il le fasse (Matth., V, 16).
begite, qu'ils le fassent (Jacob, V, 14).
egik, fais-le [tr. masc.] (Matth., II, 13).
egizue, faites-le (Matth., V, 44).
egiguk, fais-le-nous [tr. masc.] (ABC, A IV^{6}).
dagigun, que nous le fassions (ABC, A IV^{6}).
dagite, ils le font (Kal., B III^{3}).
dagik, tu le fais [tr. masc.] (Rom., XIII, 4).
lagi, il le fît (Apoc., 71).
legite, ils le fissent (Luc, XXI, 21).
nagi, je le fisse (Galat., II, 2).
gunegi, nous le fissions (59).
egiok, fais-le à lui (Matth., VI, 6).
egiozue, faites-le à lui (Matth., IX, 38).
dagiote, ils le font à lui (66).
dagiozue, vous le faites à lui (Matth., III, 7).
dagiogu, nous le faisons à lui (46).

zegioten, ils le faisaient à lui (Matth., xv, 23).
lagiote, ils le fissent à lui (Apoc., ix, 4).
dagin, tu le fais [tr. fém.] (Luc, vii, 13).
dagizue, vous le faites (Matth., vi, 1).
dagigun, que nous le fassions (Kal., B iii[5]).
dagigu, nous le faisons (Hebr., ii, 3).
zegian, il le faisait (Matth., ix, 26).
legi, il le fît (Matth., xix, 13).
egiek, fais-le à eux (I Tim., vi, 11).
egiezue, faites-le à eux (Matth., v, 44).
dagiezue, vous le faites à eux (Apoc., vii, 3).
dagiegu, nous le faisons à eux (Galat., vi, 10).
nengien, je le faisais à eux (II Cor., xi, 33).
dagizuet, je le fais à vous (Matth., xx, 32).
nengizue, je le fisse à vous (Ac., xxviii, 20).

**EIDIN* (?) « FAIRE ».

(17 formes différentes.)

laidi, il le ferait (Jean, ix, 33).
laidite, ils le feraient (38).
gineaidikek, nous le ferions [tr. masc.] (38).
daidiot, je le ferai à lui (Matth., xxvi, 53).
daidi, il le fera (Matth., vii, 8).
daidite, ils le feront (Marc, ii, 19).
daidik, tu le feras [tr. masc.] (Matth., v, 36).
daidikek, tu le feras [tr. masc.] (III Jean, 6).
daidit, je le ferai (Matth., ix, 28).
daidigu, nous le ferons (19).
diaidigu, nous le ferons (58).
diaidikegu, nous le ferons (Ac., iv, 20).
zaidian, il l'aurait fait (Rom., viii, 3).
naidikeen, je l'aurais fait (4).
leidiote, ils le feraient à lui (Luc, vi, 11).
daidiezue, vous le ferez à eux (Marc, xiv, 7).
daidit, il le fera à moi (Hebr., xiii, 6).
daidigute, ils le feront à nous (83).

EKAR « APPORTÉ ».

(16 formes différentes.)

ekar [radical] (Matth., ix, 15).
ekarri, apporté (Matth., viii, 17).
ekarten, apportant (Matth., xiii, 23).
ekarrak, apporte-le [tr. masc.] (II Tim., iv, 13).

ekarzue, apportez-le (Luc, XV, 22).
dakharrazue, vous l'apportez (Jn., XV, 8).
dakarke, il l'apportera (Kal., B IV[3]).
dakarkeite, ils l'apporteront (Luc, V, 18).
dakharkezue, vous l'apporterez (Jn., XVIII, 29).
zakarken, il l'apportait (Jn., XIX, 27).
zakarkeiten, ils l'apportaient (Act., XXI, 16).
ekarrozue, apportez-le à lui (Jn., II, 8).
ekardazue, apportez-le à moi (Matth., XVII, 17).
ekatzue, apportez-les (Luc, XIX, 27).
dakazket, je les apporterai (Galat., VI, 17).
ekaztazue, apportez-les à moi (Matth., XIV, 18).

EMAN « DONNÉ ».

(15 formes différentes.)

eman, donné (Matth., I, 0).
emaiten, donnant (3).
emanen, à donner (Matth., IV, 6).
emazue, donnez-le (Matth., X, 8).
demate, ils le donnent (I Cor., XIV, 7).
bemo, qu'il le donne à lui (Matth., V, 31).
emok, donne-le à lui (Luc, VI, 30).
emozue, donnez-le à lui (Luc, XIX, 24).
demo, il le donne à lui (58).
demote, ils le donnent à lui (I Tim., V, 14).
demozue, vous le donnez à lui (Ephes., IV, 27).
demogu, nous le donnons à lui (Apoc., XIX, 7).
lemo, il le donnât à lui (Matth., XIV, 22).
lemote, ils le donnassent à lui (Luc, XX, 10).
emo, il te donne à lui [tr. masc.] (Matth., V, 25).

?

iguk, fais-le à nous (Kal., B III[2]).

**ENGUN* (?) « DONNÉ » (?)[1].

(2 formes différentes.)

dinguzket, je les donnerais (?) (Matth., XVI, 53).
dinguztezue, vous les donnez à nous (?) (Jacq., II, 16).

[1] M. Schuchardt (*Revue basque*, IV, 445) restitue ainsi le participe passé de ce verbe, dont le sens n'est pas d'ailleurs rigoureusement fixé. Cette forme **engun* est très « vraisemblable », mais il est permis de supposer aussi une variante **ingun* : comp. notamment *enzun* et *inzun*, cette dernière forme étant seule usitée dans plusieurs parlers bas-navarrais par exemple.

ENZUN « ENTENDU ».

(16 formes différentes.)

enzun, entendu (Matth., II, 18).
enzuten, entendant (Matth., VII, 24).
enzunen, à entendre (Matth., VI, 7).
enzuzue, entendez-le (Matth., XIII, 18).
danzute, ils l'entendent (Marc, IV, 12).
danzuk, tu l'entends (Matth., XXI, 16).
danzugu, nous l'entendons (Kal., B IV[7]).
danzuzu, vous l'entendez [sing. respect.] (81).
danzuzue, vous l'entendez [plur.] (Act, XIX, 26).
danzut, je l'entends (Luc, XVI, 2).
danzugu, nous l'entendons (44).
zanzuten, ils l'entendaient (Act., XIII, 48).
danzuzkizue, vous les entendez (Marc, XIII, 7).
danzuzkit, je les entends (Luc, IX, 9).
danzuzkigu, nous les entendons (Act., II, 8).
zanzuzkiten, ils les entendaient (Act., XVII, 8).

ERABIL « FAIRE ALLER ».

(4 formes différentes.)

erabil [radical].
erabilten, faisant aller (Matth., XI, 7).
drabilagu, nous le faisons aller (Jacob, III, 3).
zerabiltzan, il les faisait aller (Matth., I, 20).

ERAMAN « EMPORTÉ ».

(9 formes différentes.)

eraman, emporté (Matth., I, 11).
eremaiten, emportant (Matth., IV, 8).
eremanen, à emporter (Matt., IV, 6).
eramak, emporte-le [tr. masc.] (Act., XXIII, 17).
eramazue, emportez-le (Marc, XIV, 44).
darama, il l'emporte (2).
dramazue, vous l'emportez (Luc, X, 4).
daramagu, nous l'emportons (81).
zaramaten, ils l'emportaient (Luc, VII, 14).

ERAUNTSI « SOUFFLÉ ».

(6 formes différentes.)

erauntsi, soufflé (Jean, VI, 18).
eraunsi, soufflé (Matth., VII, 25).

draunsa, il le soufle à lui (Luc, XII, 55).
diraunsak, il le soufle à lui [tr. masc.] (Jean, III, 8).
zeraunsan, il le soufflait à lui (Marc, V, 5).
zeraunsaten, ils le soufflaient à lui (Matth., XXVII, 30).
neraunsa, je le soufflasse à lui (I Cor., IX, 26).

EREKAR « EMMENÉ ».

(4 formes différentes.)

erekarri, emmené (Kal., B IIII[4]).
erekarten, emmenant (Ac., XXIV, 26).
erekarrak, emmène-le-moi (II Tim., IV, 11).
derakar, il l'emmène (I Cor., VII, 18).

ERITZI « PARU ».

(22 formes différentes.)

eritziren, à paraître (Matth., V, 43).
eriztozue, paraissez-le à lui (I Pierre, I, 22).
daritza, il le paraît à lui (Jean, III, 20).
daritzo, il le paraît à lui (Ephes., V, 33).
daritzate, ils le paraissent à lui (Ephes., VI, 24).
daritzote, ils le paraissent à lui (Rom., VIII, 27).
daritzak, tu le parais à lui [tr. masc.] (70).
daritzozue, vous le paraissez à lui (Rom., XIII, 8).
daritzat, je le parais à lui (II Cor., XI, 5).
daritzagu, nous le paraissons à lui (I Jean, IV, 19).
daritzogu, nous le paraissons à lui (II Jean, V).
eriztezue, paraissez-le à eux (Ephes., V, 25).
darizte, ils le paraissent à eux (Matth., XXIII, 6).
dariztek, tu le parais à eux (Apoc., II, 6).
dariztezue, vous le paraissez à eux (Matth., V, 46).
diarizteat, je le parais à eux [tr. masc.] (Apoc., II, 6).
dariztegu, nous le paraissons à eux (I Jn., III, 14).
darizat, je le parais à toi (Jn., XXI, 15).
daritzue, il le paraît à vous (Matth., V, 44).
daritzuet, je le parais à vous (II Cor., XI, 11).
darizt, il le paraît à moi (Jn., XIV, 23).
dariztak, tu le parais à moi (Jn., XXI, 15).
dariztazue, vous le paraissez à moi (Jn., XIV, 16).
darizku, il le paraît à nous (58).
darizkute, ils le paraissent à nous (Tit., III, 15).

ERRAN « DIT ».

(31 formes différentes.)

erran, dit (Matth., I, 23).
errairen, disant (Matth., IX, 18).
erranen, à dire (Matth., V, 22).
errak, dis-le [tr. masc.] (Ac., XXVIII, 26).
errazue, dites-le (Matth., XXI, 3).
derrak, tu le dis [tr. masc.] (Rom., X, 6).
derrazue, vous le dites (Coloss., III, 9).
derrat, je le dis (II Cor., IX, 4).
derragu, nous le disons (Matth., XXI, 26).
derrake, il le dira (I Cor., XII, 3).
derrakezue, vous le direz (Matth., XXIII, 39).
zinerrate, vous le dissiez (Marc, XIII, 11).
errok, dis-le à lui (Matth., XVIII, 17).
errozue, dites-le à lui (Matth., XXI, 5).
derro, il le dit à lui (Marc, VII, 11).
derrote, ils le disent à lui (Matth., XXVII, 64).
derrok, tu le dis à lui (Marc, I, 44).
darrozue, vous le dites à lui (Matth., XXI, 21).
derrozue, vous le dites à lui (Matth., XVII, 9).
derrakeo, il le dira à lui (I Cor., XII, 21).
derrakeok, tu le diras à lui [tr. masc.] (Luc, VI, 42).
lerro, il le dit à lui (Act., XXIII, 22).
lerroie, ils le dissent à lui (Matth., XVI, 20).
errezue, dites-le à eux (Matth., XXII, 4).
darrat, je le dis à toi (Phile, 19).
darrakeat, je le dirai à toi (Matth., II, 13).
darrazue, il le dit à vous (Matth., XXI, 3).
erradak, dis-le à moi (69).
erradazue, dites-le à moi (Galat., IV, 21).
darradazue, vous le dites à moi (Matth., XXI, 24).
erraguk, dis-le à nous (Marc, XIII, 4).

EZAGUT « CONNU ».

(10 formes différentes.)

ezagut [radical] (Matth., I, 25).
ezagutu, connu (Marc, I, 34).
ezaguturen, à connaître (Matth., VII, 16).
dazaguzue, vous le connaissez (Jean, XIV, 17).
dazagut, je le connais (Jean, VIII, 55).
dezagut, je le connais (Matth., XXVI, 74).

dazaguzki, il les connaît [tr. masc.] (Act., I, 24).
dezaguzkik, tu les connais [tr. masc.] (Act., I, 24).
nazaguk, tu me connais [tr. masc.] (Jean, I, 48).
nezaguk, tu me connais (Luc, XXII, 34).

IHARDUKI « DISPUTÉ ».

(6 formes différentes.)

iharduki, disputé (Luc, IX, 0).
ihardukiten, disputant (Marc, IX, 33).
dihardukate, ils le disputent à lui (Apoc., XVIII, 17).
dihardukazue, vous le disputez à lui (Matth., XVI, 8).
zihardukan, il le disputait à lui (Jud., IX).
zihardukaten, ils le disputaient à lui (Matth., XXI, 25).

IKUS « VU ».

(30 formes différentes.)

ikus [radical] (Matth., IV, 18).
ikusi, vu (Matth., II, 9).
ikusten, voyant (Matth., XI, 5).
ikusiren, à voir (Matth., V, 8).
bekusa, qu'il le voie (I Cor., III, 10).
ikusak, vois-le (Act., XXII, 26).
ikusazue, voyez-le (Jean, I, 39).
dakusa, il le voit (Jean, IX, 19).
dakusate, ils le voient (Matth., XVIII, 10).
dakusak, tu le voies [tr. masc.] (Luc, VI, 41).
dakusazue, vous le voyez (Act., XIX, 26).
dakusat, je le vois (Ac., XXVII, 10).
diakusat, je le vois [tr. masc.] (Jean, IV, 19).
dakusagu, nous le voyons (Jean, IX, 41).
diakusagu, nous le voyons [tr. masc.] (39).
deakusagu, nous le voyons [tr. masc.] (38).
dakuskeite, ils le verront (Apoc., XVIII, 9).
dakusket, je le verrai (Apoc., XVIII, 7).
zakusan, il le voyait (Matth., XXVII, 3).
zakusaten, ils le voyaient (Act., I, 9).
nakusan, je le voyais (4).
lakusa, il le vît (Marc, VIII, 23).
nakusan, je le voyais (4).
ikuskizue, voyez-les (Luc, XXI, 29).
dakuskite, ils les voient (Luc, X, 23).
dakuskik, tu les vois [tr. masc.] (Marc, XIII, 2).
dakuskizue, vous les voyez (Matth., XXIV, 2).

diakuskiat, je les vois [tr. masc.] (Marc, VIII, 24).
diakuskigu, nous les voyons (21).
zakuskian, il les voyait (Matth., XV, 31).

IRUDI « SEMBLÉ ».
(6 formes différentes.)

iruditu, semblé (Luc, I, 3).
iruditzen, semblant (Act., XV, 38).
dirudi, il le semble (Act., XVII, 18).
dirudite, ils le semblent (Marc, VIII, 24).
zirudien, il le semblait (Apoc., IV, 8).
ziruditen, ils le semblaient (Apoc., IX, 7).

JAKIN « SU ».
(40 formes différentes.)

jakin, su (Matth., II, 8).
jakik, sache-le (Jean, VII, 52).
jakizue, sachez-le (Matth., XXIV, 43).
daki, il le sait (Matth., VI, 32).
zeakik, il le sait [tr. masc.] (I Cor., XIV, 16).
dakite, ils le savent (Act., XXVI, 4).
zeakie, ils le savent [tr. masc.] (Act., XXII, 19).
dakik, tu le sais [tr. masc.] (Apoc., VII, 14).
dakin, tu le sais [tr. masc.] (I Cor., VII, 16).
dakizue, vous le savez (Matth., XVI, 3).
dakit, je le sais (Matth., XXVI, 35).
zeakiat, je le sais [tr. masc.] (Act., XXVI, 27).
zeakinat, je le sais [tr. fém.] (Marc, XIV, 68).
dakigu, nous le savons (6).
zeakiagu, nous le savons [tr. masc.] (Act., XXVIII, 22).
zeakinagu, nous le savons [tr. fém.] (Jean, IV, 42).
dakikegu, nous le savons (49).
zakian, il le savait (Jean, VI, 6).
zeakian, il le savait (Matth., XXVII, 18).
zakiten, ils le savaient (Act., XVI, 3).
akian, tu le savais [tr. masc.] (Matth., XXV, 26).
zinakiten, vous le saviez (Hebr., X, 34).
nakian, je le savais (Act., XXIII, 5).
laki, il le sût (46).
leaki, il le sût (Matth., XXIV, 43).
leki, il le sût (Matth., VI, 3).
aki, tu le susses (Jean, IV, 10).
zinakite, vous le sussiez (Matth., XII, 7).

zinekite, vous le sussiez (Matth., XXIV, 33).
lakike, il le saurait (Luc, VII, 39).
dakizki, il les sait (I Cor., II, 11).
zeakizkik, il les sait (Act., XX, 26).
dakizkite, ils les savent (46).
dakizkik, tu les sais (Marc, X, 19).
dakizkizue, vous les savez (Ephes., VI, 21).
dakizkit, je les sais (Act., XX, 22).
zeakizkiat, je les sais [tr. masc.] (Apoc., II, 2).
dakizkigu, nous les savons (II Cor., II, 11).
zekizkian, il les savait (Luc, XI, 17).
nakizkian, je les savais (I Cor., XIII, 2).

? « DIT ».

(27 formes différentes.)

dio, il le dit (Matth., XIV, 8).
ziok, il le dit [tr. masc.] (Matth., XXVI, 18).
dioite, ils le disent (Matth., XI, 19).
zioe, ils le disent [tr. masc.] (Apoc., III, 9).
diok, tu le dis [tr. masc.] (Jean, I, 22).
dion, tu le dis [tr. fém.] (Matth., XXVI, 70).
diozue, vous le dites (Matth., XV, 5).
diot, je le dis (Apoc., IX, 18).
zioat, je le dis [tr. masc.] (I Tim., II, 7).
diogu, nous le disons (82).
zioen, il le disait (Marc, IV, 30).
zion, il le disait (Matth., XII, 48).
zioiten, ils le disaient (Matth., XII, 10).
zioten, ils le disaient (Matth., VIII, 25).
lio, il le dit (12).
lioite, ils le dissent (Act., XXIII, 12).
diotsa, il le dit à lui (Matth., XVII, 26).
diotso, il le dit à lui (Matth., IV, 9).
diotsate, ils le disent à lui (Matth., XIII, 51).
diotsote, ils le disent à lui (Matth., IX, 28).
diotsok, tu le dis à lui (Matth., VII, 4).
ziotsan, il le disait à lui (Apoc., IX, 14).
ziotson, il le disait à lui (Matth., XV, 22).
ziotsaten, ils le disaient à lui (Act., XXVIII, 4).
niotsan, je le disais à lui (Apoc., X, 8).
dioste, il le dit à eux (Matth., IV, 19).
ziosten, il le disait à eux (Marc, VII, 20).
diosat, je le dis à toi [tr. masc.] (Luc, XXII, 34).
diosnat, je le dis à toi [tr. fém.] (Marc, V, 41).

diotsuet, je le dis à vous (Matth., v, 18).
ziostan, il le disait à moi (Apoc., i, 17).
diosku, il le dit à nous (41).

Les formes précédentes, si l'on fait abstraction de celles qui ne sont pas fléchies et des variantes phonétiques, s'élèvent au nombre de 300 environ. La plupart se trouvent répétées plusieurs fois et accompagnées souvent de préverbes ou de suffixes, ce qui élève leur nombre à plus de 1,200. — Il nous reste à montrer maintenant par deux ou trois exemples comment des formes périphrastiques se rencontrent là où l'on aurait pu s'attendre à rencontrer les formes fortes correspondantes.

II

Nous trouvons *irudi dik* «il le semble» [en tutoyant] (Matth., xxii, 39); *du eramaiten* «il l'emporte» (Matth., iv, 5, 8); *erraiten du* «il le dit» (Matth., xii, 44); *egiten du* «il le fait» (Matth., xxv, 19); *ekarten du* «il le porte» (Marc, iv, 28); *enzuten du* «il l'entend» (Matth., xiii, 26); *eztu ezagutzen* «il ne le connaît pas» (Matth., xi, 27). Nous avons encore *enzuten dute* «ils l'entendent» (Matth., xi, 5); *ikusten dute* «ils le voient» (Matth., xiii, 6); *egiten dute* «ils le font» (Matth., ii, 18); *erraiten dutela* «qu'ils le voient» (Matth., xxiv, 5); *enzuten dutelarik* «pendant qu'ils l'entendent» (Matth., xiii, 13); *edukiten dutenetarik* «de ceux qui le tiennent»; *egiten duanean* (Matth., vi, 2, 3, 5, 6, 17); *baldin eramaiten baduk* «si tu l'emportes» (Matth., v, 23). On peut dire que, au présent de l'indicatif, les formes périphrastiques étaient déjà tout à fait courantes du temps de Liçarrague. A l'imparfait, elles l'étaient davantage encore, et aux autres temps les formes fortes sont assez rares. L'impératif même était atteint. L'évolution n'a fait que s'accentuer, et une rapide enquête en Basse-Navarre et au Labourd nous a permis de constater que les deux tiers au moins des formes fortes liçarraguéennes ne sont plus employées aujourd'hui, même phonétiquement évoluées.

G. LACOMBE.

LA FAMILLE
DU LATIN *MUNDUS* «MONDE».

Les dictionnaires étymologiques semblent d'accord pour rattacher sans hésiter le substantif latin *mundus* «monde» à l'adjectif *mundus* «propre, élégant»; le premier ne serait qu'un emploi particulier du second; ce qu'il y a d'un peu surprenant dans cette étymologie s'expliquerait par l'influence grecque, le grec κόσμος exprimant à la fois l'idée d'élégance et l'idée de monde. D'ailleurs nos étymologistes modernes ne font ici que copier les Latins. Déjà Varron disait (*Sat. Men.*, éd. A. Riese, p. 199, 4) : «appellatur a caelatura caelum, graece ab ornatu κόσμος, latine a puritia mundus». Et Pline l'Ancien (*N. H.*, II, 3, 2) : «quem κόσμον Graeci nomine ornamenti appellauere, eum nos a perfecta absolutaque elegantia mundum». Le mot *mundus* désigne en effet une parure féminine et n'est bien dans ce sens qu'un emploi substantivé de l'adjectif («mundus muliebris dictus a munditia», Varron, *L. L.*, V, 29). Mais que le sens de monde ait été simplement tiré du précédent peut paraître assez étrange. En grec, l'évolution des sens a été différente et se conçoit parfaitement. Le sens ancien de κόσμος, c'est «ordre, bon ordre». Chez Homère, κατὰ κόσμον «en bon ordre, rationnellement» s'oppose à μάψ «en désordre, au hasard» (B 214, E 759, γ 138). Pour désigner la construction du cheval de bois, le poète dit ἵππου κόσμος (θ 492). Par extension, le mot s'est dit du bon ordre de la toilette ou du costume (Ξ 187), et même, déjà chez Homère, de la parure (Δ 145). Mais c'est du sens de «bon ordre, harmonie rationnelle» que κόσμος a passé, dans le langage philosophique, au sens de «monde». On avouera qu'en latin l'adjectif *mundus*, même en admettant comme ancien son emploi au sens de «parure», était singulièrement choisi pour traduire l'idée pythagoricienne du κόσμος.

Il y a là un problème dont le latin lui-même permet de préciser les termes. On désignait à Rome du nom de *mundus* un trou qui était considéré comme l'entrée du monde infernal, et c'est à Romulus lui-même qu'on en rapportait le creusement;

cf. Plutarque (*Vie de Romulus*, § 11), Festus (p. 146 Th. de P.) et Varron (ap. Macr., *Saturn.*, I, XVI, 18). On trouvera ces textes discutés et commentés dans Warde Fowler, *Roman Festivals*, p. 311-312, Wissowa, *Religion und Kultus der Römer* (1902), p. 188 et 362, sans parler du *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, sous le mot *mundus*. Il y a une bonne raison pour que Plutarque rapporte à Romulus le creusement du *mundus* romain; c'est que le creusement du *mundus* était une des premières cérémonies rituelles de la fondation d'une ville. C'était en quelque sorte et à la fois la prise de possession du sol et l'établissement d'une communication avec la demeure des mânes, des esprits infernaux. C'était le centre, le nombril de la future cité, la base sur laquelle elle allait grandir et s'élever. On avait dans le *mundus* une représentation concrète et raccourcie du monde (voir Caton, ap. Fest., *loc. cit.*). Sans doute, l'origine du *mundus* est généralement attribuée aux Étrusques. Mais le *mundus* est ombrien aussi bien qu'étrusque. Disons, pour ne rien préjuger de la question, qu'il était italique. Il reste qu'une des valeurs les plus anciennement connues du mot latin *mundus* était de désigner un endroit profond, symbole du monde terrestre et ouverture du monde infernal. Nous voilà bien loin du grec et de son κόσμος, bien près en revanche d'un dialecte qui présente avec l'italique, notamment au point de vue social et religieux, des rapports de vocabulaire souvent signalés; c'est le celtique que je veux dire.

En celtique, un des noms du « monde » remonte à un prototype **dubno-*, conservé dans l'irlandais *domun*[1] et sans doute aussi dans l'élément *dubno-* (et *dumno-*) des noms propres gaulois *Dubnotalos*, *Dubnocoueros*, *Dumnorix*; ce dernier est synonyme de **Biturix* (dans le pluriel *Bituriges*) et de *Albiorix*, qui se laissent traduire également par « roi du monde ». Le représentant brittonique de **dubno-* ne signifie que « profond »; c'est un adjectif : gall. *dwfn*, f. *dofn*; bret. *don*, en Léon *doun*, en Vann. *deun*. Et l'irlandais a conservé le sens de « profond » dans l'adjectif dérivé *domain*, employé parfois substantivement au sens de « fond » : *dobeir sium immorro a mer cromm tar domain in derca itir ur ⁊ grioan* « then he puts his curved finger over the bottom of the hole among mould and gravel » (*Rev. Celt.*, XII, 86, l. 13).

Tous ces mots sortent de la racine qui a donné au germanique l'adjectif got. *diups*, v. h. a. *tiof*; au lituanien les adjectifs *dubùs* « profond, creux » et *dùgnas* « profond, creux » (voir Leskien, *Bild.*, p. 360); au vieux-slave les mots *dŭbrĭ* « ravin » et *dŭno*

[1] Le mot *domun* en irlandais a le sens du latin *mundus* : « on désigne par là le ciel et la terre », dit le Glossaire de Cormac (*atcotar nem ⁊ talam trit*, p. 34, § 415, éd. K. Meyer).

«sol, base» (Berneker, *Slav. Etym. Wört.*, p. 242 et 245). D'après l'étymologie, le nom du monde en celtique aurait été tiré d'un mot signifiant le «fond».

On peut préciser davantage l'étymologie. Le nom brittonique du monde infernal est le mot bien connu *annwfn*, *annwn* du gallois, *anaoun* du breton. L'origine en a été discutée par M. Gaidoz dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. I, p. 29. La forme ancienne du gallois est *annwfn*, écrite d'ordinaire *annwfyn* avec notation de la voyelle épenthétique; c'est celle qu'on trouve dans le poème XXX du *Book of Taliessin*, qui se rapporte à une expédition d'Arthur au pays d'Annwfn (Skene, *F. A. B.*, II, p. 181; v. 7 *a rac preideu annẽfyn tost yt geni*; v. 13 *neu peir pen annẽfyn pẽy y vynut*), et dans le texte sur l'enterrement d'Arthur, récemment publié par M. Timothy Lewis, où il est question de Margan, déesse de l'autre monde, *dwywes o annwfyn* (*Rev. Celt.*, XXXIII, 442). Dans les *Mabinogion*, c'est la forme *annwfyn* qui domine : *Red Book*, p. 2, l. 26, 27 = *White Book*, p. 2, col. 3, l. 11, 13; *R. B.*, p. 3, l. 1 = *W. B.*, p. 2, col. 3, l. 22; *R. B.*, p. 5, l. 30 = *W. B.*, p. 4, col. 8, l. 22; *R. B.*, p. 6, l. 16 = *W. B.*, p. 5, col. 9, l. 1: *R. B.*, p. 8, l. 9 = *W. B.*, p. 6, col. 12, l. 19; *R. B.*, p. 14, l. 25 (mais *annwn* dans le passage correspondant de *W. B.*, p. 12, col. 23, l. 5); *R. B.*, p. 61, l. 16 = *W. B.*, p. 42, col. 84, l. 21; *R. B.*, p. 124, l. 24 = *W. B.*, p. 242, col. 484, l. 26. Un seul passage présente la forme *annwn* dans les deux manuscrits (*R. B.*, p. 60, l. 22 et 23 = *W. B.*, p. 42, col. 83, l. 16 et 17). Plus tard, la forme *annwn* finit par prévaloir.

Il est impossible de faire sortir *annwfn* de *annwn* et contraire à toute méthode d'écarter la forme *annwfn*, c'est-à-dire la plus ancienne, pour interpréter le mot. Les philologues indigènes expliquent *annwfn* par *an-dwfn* «sans fond». Cette explication est bien dans le sentiment de la langue, qui considère l'*annwfn* comme un abîme sans fond (voir les exemples donnés dans le *Geiriadur* de Silvan Evans). Phonétiquement, elle est irréprochable, et au point de vue du sens, comme on le verra plus loin, elle a pour elle la comparaison de plusieurs langues indo-européennes[1].

[1] La forme du gallois moderne, *annwn*, est phonétiquement embarrassante, bien qu'on y puisse expliquer la chute du *f* comme dans *dwr* de *dwfr* «eau» par l'influence de l'*w* précédent: elle ne saurait en tout cas être opposée, par le fait qu'elle est récente, à l'explication ci-dessus. Quant au breton *anaoun*, *anaon* (m. bret. *anaffon*, *anafuon*, voir Ernault, *Glossaire*, p. 29), il ne répond pas directement au gallois. Il désigne l'enfer, en tant que séjour des âmes des défunts, les mânes de la religion romaine. Aussi l'a-t-on depuis longtemps déjà interprété par un prototype celtique **anamones*, pluriel de **anamū* «âme» (bret. et corn. *enef*). Mais les deux notions du monde souterrain et des âmes des défunts se sont évidemment confondues ici; et il est caractéristique

Elle confirme l'existence en celtique commun d'un mot **dubno-s* désignant le « fond ».

Il paraît assez malaisé au premier abord d'établir un rapport étymologique entre ce celtique **dubno-s* et le latin *mundus*. Et cependant la chose n'est peut-être pas impossible. La forme de la racine dont on a tiré le nom du « fond » en indo-européen est étrangement variée; elle se ramène d'abord aux types différents qui suivent :

**dheub-* : got. *diups*, etc.; lit. *dubùs*, v. sl. *dŭbrĭ*, celtique *dubno-* sont ambigus et peuvent reposer indifféremment sur **dheubh-*, **deubh-*, **dheub-*;

**dheup-* (ou **dheuph-*) : v. sl. *dupĭnŭ*, *duplŭ*, *dupŭka* (voir Berneker, *Slav. Etym. Wtb.*, p. 237, s. u. *dupa*), m. h. a. *tobel* « vallon, gorge »;

**bheudh-* : skr. *budhnáḥ*, gr. *πυθμήν*, v. h. a. *bodam*;

**bheud-* : v. angl. *botm*;

**beudh-* : gr. *βύσσος*, *ἄβυσσος*.

Ces types sont aisément réductibles les uns aux autres; il s'agit en somme d'un noyau radical *-eu-* autour duquel gravitent les occlusives sonores aspirées *dh* et *bh* ou sonores simples *b* et *d*; les déformations du type que nous avons posé en premier (mais qui n'est pas nécessairement, bien entendu, le type original) s'expliquent presque toutes par des accidents phonétiques de mode bien connu : métathèse ou dissimilation (déaspiration).

Un autre type comporte la présence d'une nasale infixée. C'est celui qui est attesté, en partant de **dheub-*, dans le germanique **dump-* (dan. dial. *dump* « cavité, dépression », angl. dial. *dump* « trou d'eau », all. *Tümpel*) et le lituanien *dumbù* « je me creuse », *dumblas* « marais »; en partant de **bheudh-*, dans les mots grecs *πύνδαξ* (au lieu de **φύνδαξ* d'après *πυθμήν*), latin *fundus* et irlandais *bond*. Le dernier ne signifie que « plante du pied »; mais le nom de la plante du pied est fréquemment emprunté à des mots désignant le fond, la base. Ainsi *solum* en latin signifie « plante du pied » chez Lucrèce (I, 925) et chez Varron (*De Re Rust.*, I, 47, p. 184 éd. Keil), et l'irlandais correspondant, *sol* et *fol* (voir Wh. Stokes, *K. Z.*, XL, 249), unit les deux sens de « surface plane, base » et de « plante du pied »; le latin *solea* « semelle » a inversement parfois le sens de « base » (Verrius ap. Fest., p. 428 Th. de P.); enfin, à l'irlandais *fotha* « base » répond le gallois *gwadn*, corn. *goden truit* « plante du pied »; cf. *Zeitschr. f. celt. Phil.*, IX, 291. Comme l'a reconnu M. Sommer (*Hand-*

que le mot *anaon* est employé aujourd'hui encore comme un singulier dans quelques dialectes bretons (voir A. Le Braz, *La légende de la mort chez les Bretons Armoricains*, 3e éd., t. II, p. 21 et suiv.).

buch der lat. Laut- und Formenlehre, p. 243) grâce à la comparaison du grec et de l'irlandais, l'infixation nasale est ancienne dans le latin *fundus*; il eût pu citer aussi l'arménien *andundkh* «abîme», qui présente seulement une altération de l'initiale (**dhundh-* au lieu de **bhundh-*, par assimilation?) et constitue à cet égard un nouveau type de la racine (voir Meillet, *Mém. Soc. Ling.*, XII, 430). Tous ces mots ont avec les précédents le sens commun de «fond», et c'est bien là le sens qu'il faut attribuer à la racine protéiforme que nous avons posée. Les adjectifs qu'on en tire signifient «profond» : *diups* en gotique, *dubùs* en lituanien, *dwfn* en gallois, *domain*, *fudumain* en irlandais (de **dubni-*), *profundus* en latin. Avec le préfixe négatif, cette racine fournit le nom de l'«abîme sans fond», ἄβυσσος en grec, *bez-dŭna* en slave, *andundkh* en arménien, *annwfn* en gallois.

Le pendant italique du celtique *dubno-*, c'est le latin *mundus*, auquel ce long détour nous ramène. Au point de vue de la forme, *mundus* présente simplement un autre type de la racine, qui ne diffère des précédents que par une assimilation, dont la cause efficiente a été non pas comme en arménien l'occlusive finale, mais la nasale intérieure. Il est inutile de supposer que l'adjectif *mundus* «propre, net» ait favorisé l'assimilation; car le substantif *mundus* existait certainement avant que les Latins connussent le κόσμος grec et eussent pu par suite établir un rapport entre l'idée d'élégance et l'idée du monde[1].

Il faut toutefois remarquer que le latin a conservé dans *fundus* le correspondant régulier des formes attestées dans les langues voisines. C'est d'un ancêtre commun **bundo-* que *mundus* et *fundus* seraient sortis. Il n'est pas impossible d'expliquer cette différence. On peut d'abord recourir à l'hypothèse d'une distinction dialectale et d'un *fundus* rural opposé à un *mundus* urbain; mais ce *mundus* urbain lui-même est peut-être d'origine étrangère (ombrienne?) et par suite il n'est pas sûr que la déformation qu'il présente soit due aux Latins; en tout cas, les deux mots appartiennent à deux groupes sociaux différents, et cela suffit déjà, sans parler de la différence des sens, à expliquer la différence des formes.

Mais on peut aussi faire intervenir, pour justifier l'anomalie de *mundus*, une hypothèse qui justifie également l'anomalie de toutes les formes citées plus haut. On connaît sans doute dans l'étymologie indo-européenne quelques accidents phonétiques inattendus qui ont atteint le consonantisme des racines, par

[1] L'adjectif *mundus* lui-même, avec ses dérivés ou composés *munditia*, *immundus*, *ēmundāre*, n'est pas dépourvu d'étymologie; voir Walde, *Etym. Wtb.*, 2e éd., p. 501 et en dernier lieu W. Schulze, *Kuhn's Zeitschrift*, XLV, p. 235.

exemple des alternances de sourdes et de sonores, aussi bien à l'initiale qu'à la finale des racines : pour exprimer l'idée de «prendre, saisir», alternent les formes **kap-* (lat. *capiō*, got. *haban*) et **ghabh-* (lat. *habeō*, irl. *gabim*), contaminées en **ghap-* dans l'osque *hipid* «habuerit», ou encore les formes **ket-* (got. *-hinþan*) et **ghed-* (lat. *prae-hendō*, *praeda*, got. *bi-gitan*), contaminées en **ked-* dans le v. angl. *huntian*, etc. M. Meillet a suggéré ci-dessus, p. 60-64, pour ces sortes d'alternances une explication très plausible. On connaît aussi des métathèses, dans le cas souvent cité de la racine qui signifie «voir» (**spek-* dans lat. *speciō*, v. h. a. *spehōn*, skr. *paçyati*, et **skep-* dans gr. *σκέπ|ομαι*), de la racine qui signifie «cuire» (**pekʷ-* dans skr. *pácati*, gr. *πέσσω*, lat. *coquō*, gall. *pobi* et **kʷep-* dans lit. *kepù*) ou de la racine qui signifie «modeler, façonner» (**dheigh-* dans skr. *déhmi*, got. *digan*, lat. *fingō*, irl. *conutgim* et **gheidh-* dans v. sl. *zĭdati*, lit. *žẽsti*), etc.; cf. Hirt, *Idg. Fschg.*, XXI, 172. Mais dans tous les cas précédents la métathèse est limitée à une langue ou à un groupe de langues et n'apparaît vraiment que comme un accident phonétique isolé. Au contraire la racine qui désigne le «fond» et d'où le nom du «monde» est issu présente dans ses déformations une variété capricieuse poussée à un degré que nulle autre n'atteint. Elle offre un frappant contraste avec la racine qui signifie «éveiller» et qui lui est homophone sous la forme **bheudh-*; celle-là se maintient toujours et dans toutes les langues identique à elle-même (skr. *bódhati*, gr. *πεύθομαι*, got. *-biudan*, v. sl. *bŭděti*, lit. *budéti*). Cette différence de traitement n'est pas le fait du hasard. Elle doit tenir à une cause religieuse. Le nom du fond, de la profondeur, de l'abîme, aussi bien que le nom du monde, étaient de ceux auxquels s'attachait une vertu mystique et qu'on devait éviter de prononcer. L'interdiction de vocabulaire, sur laquelle M. Meillet a attiré l'attention des linguistes, n'a pas seulement pour conséquence de substituer un mot à un autre, mais aussi de déformer un mot existant. Il y a par exemple des noms de parties du corps qui présentent dans chaque langue des formes divergentes, irréductibles à un prototype commun, pas assez divergentes cependant pour que l'on ne doive admettre une parenté d'origine. Tel est le nom de la «langue»; tel est surtout, comme M. Meillet me le rappelle, le nom de la «rate» : skr. *plīhán-*, zd *spərəzan-*, gr. *σπλήν*, v. sl. *slězena*, lit. *blužnìs*, lat. *lien*, arm. *phaycałn*, v. h. a. *milzi*, irl. *selg*, gall. *felch*. Le latin *mundus* constitue, avec tous les mots désignant le «fond», une série analogue.

J. VENDRYES.

DE LA VALEUR PROSODIQUE DES GROUPES DU TYPE *-TR-* EN SANSKRIT.

L'accord de la langue homérique et de la langue védique prouve que les groupes composés d'occlusive ou sifflante suivie de *r* ou *l* faisaient position en indo-européen : πατρός vaut chez Homère – ∪ sans aucune exception, et véd. *pitré* vaut de même – – constamment.

Dès le VI^e^ siècle, la prononciation de ces groupes change chez les Grecs, et, à côté de la valeur – ∪ de πατρός maintenue sans doute par tradition, apparaît une valeur ∪ ∪. Les poètes attiques admettent même couramment que les groupes dont le premier élément est une occlusive et dont le second élément est une nasale ne fassent pas position.

En latin, la vieille prosodie n'est même pas attestée à proprement parler. Car les anciens poètes tels que Plaute et Térence comptent régulièrement *patre* pour ∪ ∪ ; et, si une prosodie – ∪ de *patre* apparaît par la suite à côté de ∪ ∪, ce n'est que chez des poètes hellénisants, qui admettent ce traitement des groupes du type *-tr-* par imitation d'Homère. — Toutefois on peut croire que, dans leur période ancienne, les dialectes italiques ont admis une prononciation où *r* ne se groupait pas intimement avec la consonne précédente; car l'osque tend à introduire entre la consonne et *r* une voyelle, dans des conditions dont le détail n'a pu être exactement fixé (voir Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian*, § 81, p. 52 et suiv.), par exemple patereí «patri» (mais maatreís «matris»), pútereípíd «in utroque» et pútúrúspíd «utrique», etc.

Le développement grec et le fait latin montrent donc que la prosodie des groupes du type *-tr-*, *-sr-* a tendu à changer au cours du développement des langues indo-européennes : l'implosion de la consonne initiale du groupe cesse d'être longue et d'être par suite rattachée à la voyelle précédente, et dans un

ensemble tel que *pătra-*, tout tend à se passer comme dans le type *păta-* : là où l'indo-européen disait *pā̆tra-*, avec une première syllabe longue (ou lourde suivant la terminologie hindoue), on aboutit à prononcer *pă-tra-*, avec une première syllabe brève (légère).

Dans l'Inde, toute la poésie classique conserve au contraire la prosodie védique à cet égard, et les groupes tels que *-tr-*, *-sr-* n'ont pas cessé de faire régulièrement position. Cette conservation s'explique en partie par le fait que les groupes de consonnes ne se sont pas maintenus dans l'Inde et qu'ils ont en principe été simplifiés au point de vue de l'articulation sans perdre leur quantité : par exemple *-st-* devient ainsi en prākrit *-tth-*. Le groupe *-tr-* devient *-tt-* dans la plupart des prākrits, et *putra-* est représenté par *putta-*; ceci explique bien le maintien de l'ancienne prosodie. Mais les groupes tels que *-tr-* se sont conservés plus longtemps que les autres, et l'on sait qu'ils se rencontrent encore dans les inscriptions d'Açoka, au moins dans la région de l'Ouest. Les transcriptions grecques montrent que, à la fin du Ier siècle apr. J.-C., ces groupes subsistaient encore (J. Bloch, in *Mélanges d'indianisme S. Lévi*, p. 10 et suiv.)[1]. Les groupes du type *-tr-* ont donc duré assez pour que le changement de prononciation observé en grec et en latin ait pu se produire. Du reste, il semble que le groupe ait été simplifié dans certaines régions; car le groupe *-tr-* est passé à *y* faiblement articulé dans un prākrit, en ardhamāgadhī : *gātra-* donnant *gāya-*, *pātrī* donnant *pāī*, etc. (Pischel, *Gramm. d. Prakrit-Sprachen*, § 292). Dès lors on conçoit qu'une réduction des groupes du type *-tr-*, *-sr-* ait pu se produire dans l'Inde comme en Grèce et à Rome, et il est très intéressant de constater que la même tendance qui se manifeste en grec et en latin ait abouti dans l'Inde. C'est dans le sanskrit des bouddhistes qu'on l'observe d'abord, dès une date ancienne; mais la consonne brève des syllabes suivies de groupes tels que *-tr-* se retrouve encore plus tard. Voici les observations que M. Sylvain Lévi a bien voulu communiquer sur ce fait.

Déjà, dans son ouvrage sur le *Népal*, II, 190, il avait fait

[1] Le *-t-* du groupe *-tr-* paraît s'être affaibli de bonne heure dans l'Inde. En effet le nom de la ville de *Pātaliputra* est rendu en grec par Παλίβοθρα, avec un *θ*; or on sait que *θ*, qui est une aspirée, note un *t* plus faiblement articulé que *τ*; la graphie Παλίβοθρα indique sans doute que le *t* entendu par les Grecs dans le nom de cette ville était très faiblement articulé. Cette notation n'est pas fortuite. M. Sylvain Lévi en a noté un autre exemple, le nom du *tamālapatra* (feuille odorante du *tamāla*), qui est μαλάβαθρον dans le *Périple*, § 56. Dans les exemples de cette sorte, le *θ* grec ne saurait indiquer une spirante, puisque, comme l'on sait, les langues de l'Inde ont toujours ignoré les spirantes telles que *þ*.

remarquer qu'un colophon de manuscrit de 1015 apr. J.-C. scande *çatatamăpragate* et *labdhăçrī* et que, en 1077, l'auteur de l'*Ādikarmapradīpa*, dans la stance de signature de son œuvre, scande *cirăbrahma-*; enfin qu'une inscription funéraire d'Eran de 510-511 apr. J.-C. scande *bhaktānuraktā că priyā ca*. La découverte de nombreux fragments du Dharmapada sanskrit lui a permis de reporter de plusieurs siècles en arrière les plus anciens exemples de cette scansion. Il lit en effet :

XII, 20 : *bhāvayati mārgaṃ hy amṛtasyă prāptaye.*
XV, 19-26 : *suprabuddhaṃ prabudhyante ime gautamăçrāvakāḥ.*

De très bonne heure, ces scansions ont paru choquantes, et elles ont entraîné des modifications de texte destinées à les faire disparaître :

XVII, 8^{b} (ms. 503) : *sthale tiṣṭhatĭ brāhmaṇaḥ*

est remplacé dans le *Divyāvadāna*, p. 56, par :

brāhmaṇas tiṣṭhati sthale.

Inversement, le *Divyāvadāna*, *ibid.*^{d}, cite :

kolaṃ badhnantĭ çrāvakāḥ.

Mais le fragment de manuscrit 635-41 écrit :

kolaṃ badhnanti cāpare.

La prononciation du groupe consonne + *r* à la manière attique et latine a donc existé dans l'Inde, et la tendance à faire entrer dans une même syllabe les deux éléments de ce groupe se rencontre partout où l'on peut avoir l'occasion de l'observer. Mais, dans l'Inde, où les groupes de consonnes étaient en principe éliminés et où par suite l'influence de la prononciation courante n'agissait pas sur les poètes, la tradition védique a pris le dessus et, contrairement à ce qui est arrivé en grec et en latin, la prononciation nouvelle n'apparaît que d'une manière sporadique. Les théoriciens de la métrique n'arrivent à en prendre note que très tardivement. Voici en effet les textes communiqués par M. Sylvain Lévi. Les anciens théoriciens ne connaissent, pour le type *-atr-*, que la quantité longue :

Piṅgala (*Chandaḥçāstra*, I, 11) enseigne : *dhrādiparaḥ.*
Le commentaire de Halāyudha glose :

dhra iti vyañjanasaṃyogasyopalakṣanārtham etat. dhra ādir yeṣāṃ te dhrādayaḥ. ādiçabdena visarjanīyānusvārajihvāmūlīyopdhamanīyānāṃ grahaṇam. dhrādayaḥ pare yasmāt sa dhrādiparaḥ. tataç cāyaṃ

sūtrārthaḥ : vyañjanasaṃyogāt pūrvasya hrasvasyānusvāraviṣarjanīyajihvāmūlīyopadhmānīyebhyaç ca pūrvasya gurusaṃjñātidiçyate.

Mais Dāmodara Miçra (qui est cité comme autorité dans le commentaire sur le *Prākṛta-piṅgala* par Lakṣmīnātha en 1657; donc antérieur à cette date) distingue les syllabes longues et brèves (qu'il désigne par *guru* «lourd» et *laghu* «léger») des voyelles longues et brèves (*dīrgha* et *hrasva*) et enseigne dans le *Vāṇībhūṣaṇa*, I, 6 :

saṃyuktapūrvo 'pi laghuḥ kvacit syād varṇas tu prahrādigato vibhāṣā.

L'éditeur du *Vāṇībhūṣaṇa* (*Kāvyamālā*, 53) annote ainsi ce passage :

«prahrādeḥ prāk kvacit» iti chandaḥpīyūṣasūtrānusāreṇa tu «prahrādiparaḥ» ity eva pāṭho bhavet. ata eva tatra «ādiçabdāt «alpavyayenasundarī grāmyajano miṣṭam açnāti» ity atra rīkārasya «bhramatī bhramaranārī kānane viprayuktā» ity atra ṭīkārasya ca laghutvād iṣṭasiddhir bodhyā» ityādy uktam.

De même le *Prākṛta-piṅgala*, I, 3 :

kattha vi saṃjuttaparo vaṇṇo lahu hoti daṃsaṇeṇa jahā | parihṇasai cittadhijjaṃ taruṇikaḍakkhammi nivvuttaṃ ‖

Commentaire de Lakṣmīnātha :

kutracit sthale saṃyuktaḥ paro yasya evaṃvidhaḥ pūrvo varṇo laghur eva bhavati ‖ darçanena lakṣyānurodhena yathā | udāhriyate iti çeṣaḥ | yuvatinetraprānte saṃpannaṃ cittadhairyaṃ pariskhalati | atra hṇa ity asya saṃyuktaparasyāpekṣayā pūrvasya rikārasya guror laghutvam |

4 ihikārā bindujuā eso suddhā a vaṇṇamiliā vi lahu | rahavañjanasaṃjoe pare asesaṃ pi savihāsaṃ ‖

Malgré sa puissance, la tradition brahmanique n'a donc pu maintenir contre le sentiment naturel des poètes le sentiment que les groupes du type *tr* fassent position.

Ainsi, sur les trois domaines où l'on peut observer l'histoire de ces groupes, on constate que la valeur – ∪ de *atra*, qui était une particularité tout à fait singulière de l'indo-européen, a tendu à être remplacée par ∪ ∪ dès une époque très ancienne.

A. MEILLET.

SANSKRIT *PRĀḌVIVĀKAḤ*.

Il y a des mots dont, par une sorte de convention tacite, personne ne fait usage en grammaire comparée; le skr. class. *prāḍvivākaḥ* «juge» est du nombre.

Ce mot n'est ni obscur dans sa forme ni inconnu : le dictionnaire de Saint-Pétersbourg le coupe bien en *prāṭ* et *vivākaḥ* et rapproche *prāṭ* de *pṛcháti*; le *prāḍ-vivākaḥ* est celui qui tranche la «question» posée, et le dictionnaire signale du reste un équivalent véd. *praçna-vivākáḥ*; M. Wackernagel, dans son *Altindische* (*Grammatik*, I, p. 174 § 149, *a*, *δ*), cite *prāṭ-*, qui ne peut être que le premier terme de *prāḍvivākaḥ*; dans ses *Roots*, Whitney cite *prāṭ-*, malheureusement sous la forme *prāch-* qui le dissimule un peu, et qui n'est sans doute pas juste historiquement; car *prāṭ-* est, comme *praçnáḥ*, un mot isolé, et il n'y a pas lieu de croire que ce premier terme de composé ait jamais subi l'influence du mot de sens très éloigné *pṛcháti*, comme le parfait de nouvelle formation *papraccha* ou comme le substantif classique *pṛcchā*. Le terme est donc bien connu des indianistes et correctement analysé. Mais les linguistes n'en tirent pas parti. M. Brugmann, *Grundriss*, II², 1, p. 140, cite lat. *prex* (*precēs*) parmi les noms du type skr. *vāk*, lat. *uōx*, qui seraient particuliers au seul latin, et, dans son dictionnaire étymologique, M. Walde ne songe pas à rappeler *prāṭ-* à propos de *prex*. Il est pourtant manifeste qu'il s'agit du même mot, et il faut ajouter le nom d'action $*prek_1$- à ceux de cette série que des rapprochements sûrs donnent le droit de poser pour l'indo-européen. On a ici une nouvelle trace de l'importance du type à suffixe zéro, qui était capitale en indo-européen.

L'extension du degré long dans skr. *prāṭ-* est de même type que dans skr. *vāk*. Du reste, il arrive dans les composés que le degré long soit étendu; M. Wackernagel, *Ai. Gramm.*, II, p. 55, cite ainsi *pāu-néjama-*, par exemple.

La longue se retrouve dans le mot v. h. a. *frāga*, *frāha* «question», qui est sans doute un dérivé du thème à suffixe zéro $*prek_1$-, $*prēk_1$-. De ce substantif est dérivé à son tour le verbe, propre au groupe allemand des dialectes germaniques : v. h. a. *frāgēn*

(et *frāhēn*), v. sax. *frāgōn*; voir M. van Blankenstein, *Unters. zu den langen Vocalen*, p. 78 et suiv. et p. 90 et suiv. La longue de l'itératif v. sl. *vŭ-prašati* (le simple *prašati* n'est pas attesté en vieux slave proprement dit) n'autorise naturellement pas à poser une forme verbale à vocalisme radical long de cette racine, et M. M. van Blankenstein n'avait pas à citer cette forme slave, *loc. cit.*, p. 50.

Le sens de *prāṭ-* n'est pas moins intéressant que la forme. C'est l'un de ces cas où la racine $^*prek_1$- est employée en indo-iranien en parlant de choses judiciaires; le fait n'est pas fréquent en sanskrit, où seul le mot isolé *praçnáḥ*, qui répond à zd *frašnō*, indique souvent une question à résoudre par un tribunal. Mais en iranien cet emploi est courant; on lit par exemple en vieux perse : Beh., I, 22 *avam ufrastam aprsam* «je l'ai puni, bien puni» (tandis que *patiprsāhi*, *patiprsātiy* Beh., IV, 42 et 48 se rapportent seulement à l'idée de «interroger»), et l'on a en moyen iranien, sous la forme du Sud-Ouest, *p'tfr"*, c'est-à-dire *pātfrāh*, et, en pehlvi manichéen (dans les textes de Tourfan), *p'dyfr'h*, formes d'où vient l'emprunt savant pers. *bādafrāh*, *pādafrāh*; la forme du Nord-Ouest est aussi attestée en pehlvi dans *p'tfr's*, et l'arménien, en l'empruntant, en a fait *patuhas* «punition» (voir ces *Mémoires*, XVII, 243). En sogdien, on a *βr's* ou *βr"s* (c'est-à-dire *frās*) «châtiment», d'après une communication de M. Gauthiot. Cette manière d'employer la racine $^*prek_1$- pour des choses judiciaires ne s'était pas rencontrée jusqu'ici hors de l'indo-iranien; mais M. Sylvain Lévi l'a retrouvée dans des textes en tokharien B qu'il a déchiffrés et interprétés : *prekṣe* y signifie «juge».

A. MEILLET.

JUDÉO-ALLEMAND *SCHNERÍE*.

C'est un fait bien connu que beaucoup de langues ont coutume de déformer, surtout dans les imprécations ou formules populaires de serment, certains noms que l'on craint d'invoquer, comme celui de Dieu, du diable, etc. Le judéo-allemand, qui a, au plus haut degré, la superstition du mot, dénature ainsi celui de la Vierge Marie, non pas accidentellement, mais couramment, au point d'exclure la forme normale de ce nom. Le principe morphologique de la déformation dont il est l'objet, le procédé qu'elle met en œuvre, présente un intérêt historique pour le germaniste et mérite une étude.

1. Le judéo-allemand d'Alsace désigne la Vierge sous le nom de *Schnerie* (*šnərîə*), ordinairement précédé de l'article (*di šnərîə*). Il se sert du même nom par métaphore dans la locution *ə hāligi šnərîə* (eine heilige Schn.) «une sainte-nitouche».

Il n'y a pas, encore aujourd'hui, dans ce parler, d'autre forme, d'autre dénomination. Le synonyme *di hailig mária* ou *márian*, qui est quelquefois fourni pour explication, est proprement une glose étrangère, un emprunt conscient au dialecte alsacien.

D'autre part, Abr. Tendlau, dans ses *Sprichwörter und Redensarten deutsch-jüdischer Vorzeit*, Francfort, s. d. (1860), p. 123, n° 408, atteste pour le judéo-allemand de Francfort l'existence d'une forme un peu divergente, qu'il transcrit (*die*) *Schmarîë* :

> *Der macht alsfort e Ponim wie die Schmarîë*! — macht immer ein Gesicht, wie die Maria, ein Leidensgesicht, gleichsam ein mater-dolorosa Gesicht.

Les parlers judéo-allemands de l'Europe orientale, si vivaces, ignorent en général, en leur état actuel, ce procédé de déformation. Aussi bien l'interdiction qui pèse sur le nom de la Vierge est-elle ici moins stricte qu'en judéo-allemand occidental. Il arrive, par exemple, qu'on l'appelle, en Lituanie, du nom juif normal et courant de *mirkə* (d'où *iǫšką mirkəs* «Jésus»).

Toutefois le dialecte «lituanien» des Juifs de Mir (gouverne-

ment de Minsk) connaît ou connaissait naguère une forme *šmárjə*, qui ne diffère que par l'accent de celle du judéo-allemand francfortois, et dont l'emploi métaphorique est identique à celui du judéo-allemand alsacien (*ə hᵉligə šm.*)[1].

Au contraire, l'ancienne littérature, la littérature «commune» du judéo-allemand, ne paraît pas présenter l'équivalent de l'une ou l'autre de ces déformations. Elles ne sont pas signalées par les vieux polémistes antisémites (contentons-nous de citer Eisenmenger, *Entdecktes Judenthum*, I, 71, 94, 133, 141, etc., qui résume ses devanciers) au nombre des «altérations ou parodies sacrilèges du nom de la Sainte Vierge», qu'ils dénoncent dans les écrits rabbiniques de langue hébraïque ou judéo-allemande.

2. Pour l'interprétation linguistique, nous en sommes donc réduits, quant au judéo-allemand, à trois formes dialectales modernes, sans antécédent historique connu. Examinons-les. Les deux formes du judéo-allemand occidental (alsacienne et francfortoise) ont pour base commune une forme trisyllabique, accentuée sur la deuxième syllabe, sur l'*i*, *María* ou *Marío*, accentuation d'où est même résulté pour *šnərjə* l'assourdissement de la voyelle dans la syllabe initiale. Ce caractère suffit à les différencier l'une et l'autre des formes judéo-allemandes du nom de Marie, qui conservent à l'*i* — dans la mesure où il subsiste — sa valeur consonantique originale et obéissent toutes, d'autre part, à la loi germanique du retrait de l'accent sur la syllabe initiale[2]. Il est d'ailleurs tout naturel que ce ne soit pas le nom

[1] Nous remercions Mme Paul Boyer de cette utile contribution à notre travail, dont nous sommes redevable à la précision de ses souvenirs sur le parler de son pays natal.

[2] La base des formes judéo-allemandes est, comme dans l'onomastique judéo-allemande en général, tantôt une forme sémitique (bibl. מִרְיָם *Mirjám*, Sept. Μαριάμ, targ. מַרְיָם *Marjám*), tantôt une forme vulgaire.

On se reportera pour les formes anciennes à Zunz, *Namen der Juden*, *Ges. Schriften*, II, 66; Grunwald, *Zur jüdischen Namenkunde*, *Mitt. z. jüd. Volkskunde*, 38, 77; Socin, *Mittelhochdeutsches Namenbuch*, p. 562; Aronius, *Regesten z. Gesch. d. Juden im fränkischen und deutschen Reiche*, p. 222, n° 517: *Das Martyrologium des Nürnberger Memorbuches*, hg. v. Salfeld (*Quellen z. Gesch. d. Juden in Deutschland*, 3. Bd), p. 404 et 405, 496 et 498, 519.

Mais il ne faut pas perdre de vue que celles qui nous viennent de sources chrétiennes n'ont, en principe, que la valeur d'approximations, sinon de simples transpositions ou traductions des formes réelles : *Marianne*? (Cologne avant 1238), *Merya* (Bâle 1290), *Marye* (Zurich 1393), *Merin* (Vienne 1408). Celles des documents juifs, beaucoup plus autorisées, laissent néanmoins indécis le timbre de la voyelle radicale, par suite de l'ambiguïté du י dans les transcriptions médiévales : מירלין (Martyrologe de Nuremberg, fin du xiiie-xive siècle, pour Höchstadt 1298, Nuremberg 1349) peut se lire soit *mirlin*, soit *merlin* (avec des variantes ultérieures qui n'intéressent que le suffixe «diminutif» : *-lein*, *-len*, *-el*). Les documents chrétiens ont, sur ce point particu-

juif qui ait servi de thème aux altérations qui nous occupent, mais bien l'une quelconque des formes du nom chrétien qui s'en est détaché. Ce pourrait être, en l'espèce, la forme latine d'Église *María*, la forme allemande *María* qui en dérive et qui domine, comme nom de la Sainte Vierge, dans l'allemand littéraire moderne, ayant été jadis d'un emploi moins fréquent que l'autre forme allemande fondamentale, *Mária*, comme elle est encore aujourd'hui moins populaire, moins répandue dans les dialectes [1].

La forme du judéo-allemand oriental («lituanienne»), *šmárjə*, qui diffère par l'accent de celles du judéo-allemand occidental, s'écarte elle aussi des formes juives. Elle rappelle la seconde forme allemande, avec laquelle la forme polonaise offre de grandes analogies.

Reste l'initiale, dans laquelle réside précisément la déformation à étudier; reste cet élément que l'on sera porté à appeler soit «substitué» (*šn-*), soit «surajouté» (*š-*) à l'initiale normale de *Maria*, selon qu'on envisagera le judéo-allemand d'Alsace ou le judéo-allemand de Francfort avec celui de Lituanie, le groupement des dialectes juifs étant ici inverse de celui qui trouve son principe dans l'accent.

Comment expliquer, à cet égard, le rapport des formes judéo-allemandes à *Maria* et leur rapport entre elles?

De *šn-ərjə* et *šm-arjə* (*šm-árjə*), c'est la seconde initiale qui est schématiquement le plus voisine de *Maria*. Il paraît donc naturel d'admettre qu'elle ait été historiquement la première. Dans cette hypothèse, on pourrait supposer, par exemple, qu'elle doit sa naissance à une abréviation de *Sancta*, soit *S(ancta) Maria*, par un jeu d'initiales d'ailleurs familier au judéo-allemand et dont le type approximatif est *Rat*, pour *R(eichs)-T(haler)* «écu». Après quoi, il ne resterait plus qu'à expliquer le passage de *šm-* à *šn-* dans *šnərjə*.

lier, plus de précision et tranchent parfois la question au profit de l'*e* : *Merlin* (Nuremberg 1338), *Merli* (Zurich 1451). Il convient sans doute d'y joindre, comme forme hypocoristique, מייא (Wurzbourg, Mosbach 1298), et, avec vocalisation, מַיָא (Hürnheim 1298), טַיָא (Worms 1349) *Mije*, *Mija* [dans le Martyrologe, voir p. 405].

Les formes modernes sont, pour le judéo-allemand occidental (Alsace) : *márjəm* ou *márjəmlə* et *mérlə*; pour le judéo-allemand oriental, entre autres : *márjəm*, *mérə*, *márkə* (Lituanie), *mérjem*, *márl* (Valachie), etc., avec un foisonnement de suffixes slaves.

[1] Voir Graff, II, 831; Benecke, II, 80; Scherz-Oberlin, 1032; Grimm, VI, 1625-1626, et les principaux dictionnaires dialectaux, et remarquer notamment la forme caractéristique *Merge* des vieux composés *Mergenbild*, *Märgenmonat*, *Märgenfahrt*, etc., et des noms de lieu *St Märgen*, *Mergentheim*, etc.

Mais cette explication, en quelque sorte graphique, trouvera peu de crédit, si l'on considère que ces formes, et surtout *šmarjə* et *šnərjə*, avec leur coupe syllabique et leur accentuation si contraires à l'usage du judéo-allemand, supposent évidemment une forme non pas lue, mais entendue par les Juifs, et qu'au surplus les Juifs lisaient peu les écrits en langue ou du moins en écriture vulgaire.

Sans nous y arrêter, nous montrerons que *šnərjə*, non moins que *šmarjə* -*šmárjə*, a été formé directement sur *Maria*. En vue de cette démonstration, nous proposons de les rattacher l'un et l'autre à un ensemble de faits, eux-mêmes peu et mal connus, dont on peut faire l'observation sur l'allemand du XIV^e^ et du commencement du XV^e^ siècle, et que nous allons établir.

3. Les plus anciens livres des Villes (statuts, procès-verbaux des décisions du conseil) abondent en dispositions et en arrêts qui ont pour objet de prévenir ou de réprimer le blasphème et l'injure. Or il arrive que ces blasphèmes, rangés parfois en catégories par ordre de gravité, et ces injures y soient nommément désignés. M. Renward Brandstetter en a publié jadis (*Zeitschrift für deutsches Altertum*, 30 [1886], p. 399-414) un grand nombre, empruntés au plus ancien livre des délibérations du conseil (*Ratsbuch*) de Lucerne (1381-1420), en leur conservant leur titre original de *Blasphemiae accusatae* (*blasphemiae*, terme collectif qui comprend à la fois le blasphème et toute espèce d'outrages par paroles). Il a eu, de plus, le mérite de remarquer (*ibid.*, p. 401 et dans ses *Prolegomena zu einer urkundlichen Geschichte der Luzerner Mundart*, *Geschichtsfreund*, 45 [1890], p. 210) que certains mots, de ceux qu'on évite de prononcer, et qu'il appelle mots « tabou », y sont parfois masqués ou voilés par une déformation systématique. Cette déformation consiste dans la substitution du groupe de consonnes *sn*, ou, plus rarement, de la forme évoluée de ce groupe, *schn*, à l'initiale consonantique du mot.

Cette observation n'est pas particulière à Lucerne et à son *Ratsbuch*. On peut la répéter, comme nous l'avons fait, sur toute une série de documents analogues, appartenant au domaine linguistique de l'alaman. Les textes déjà publiés par ci par là en contiennent des exemples, auxquels nos dépouillements nous permettent d'en ajouter d'autres, encore manuscrits. Nos sources sont notamment :

Les Livres des bannissements (*Leistungsbücher*) de Bâle, aux Archives de l'État bâlois : *Leistungsbuch* I (1361-1389), *Leistungsbuch* II (1390-1473), *passim*, et, accessoirement, pour les années qui ont suivi la destruction et la reconstitution des archives

bâloises et précédé l'établissement du *Leistungsbuch* (1357-1361), le Livre Rouge (*das Rote Buch*);

Le premier Livre Rouge (*Rotbuch*) de Colmar (commencé en 1363), fol. 21, année 1372 (texte publié par Aug. Stöber, *Bestrafung des Fluchens und Gotteslästerns im Elsass*, *Alsatia*, 1875-1876, p. 162, et revu par nous sur l'original);

Le Livre du conseil (*Stadtbuch*) de Schaffhouse (1385, avec des rappels de décisions plus anciennes et des additions du XV^e^ siècle), à la date de 1413 (publ. *Alemannia*, 5, 224).

Ces divers documents s'éclairent réciproquement et surtout par comparaison avec d'autres, tout semblables, mais exempts de déformation. Au contraire, faute de ces termes de comparaison, les mots déformés ont parfois donné lieu, chez les éditeurs de textes et les lexicographes, à des interprétations erronées et des corrections superflues. Pour l'ensemble et l'enchaînement des textes concernant les blasphèmes, dont nous ne présentons que des extraits, on pourra se reporter aux plus explicites parmi ceux qui ont été publiés, et qui sont ceux de Colmar, chez Stöber, *loc. cit.*; de Zurich (1348), *ibid.*, p. 176 et de Schaffhouse (*Alemannia*, 5, p. 8 et 224 et suiv.).

Cela posé, voici les exemples de la substitution :

Lucerne, d'après M. Brandstetter (*Injures*) :

Oswald gûrtler hat zû elsen ruswils wib gesprochen er wolte ir sagen wer si were vnd flûchet ir dz *schnallent* vbel (*vallent übel* «epilepsia»). — *S(ch)nallent übel*, très fréquent.

Der jung Vtenberg sprach zû weltis walkers wip wenn sis garle wôlte *vnbeschissen* lan si were *besnissener* denne ieman. — Exemple unique pour ce mot.

Eilse Bertschis sûrlis dirne sprach zû Ellen selderin si hab einer vergeben dz ir die ögen vssprungen vnd lone eim der sie *gesnie* (*gehî(g)en* «coire, futuere»). — Extrêmement fréquent pour le verbe *gehî(g)en*, avec ce préfixe ou un autre, par exemple :

Hensli von winchel hett gesprochen zû der Brûglerin hentzmes wip si sie ein zers *gesnigidi* trekende diebin.

Wernhers wip zer kilchen sprach zû vlis lútzelbrotz wip si hab ir einen sturtz verstoln vnd sie ein *versnite* diepin.

Bâle, *Leistungsbücher* (*Blasphèmes et injures*) :

I, fol. 118 b (1387) :

Item die Bischofin sol ein jar vor den crútzen leisten vmb

daz sy zû Annen Messererin vnder andern reden gesprochen hat si hab *geschniget* ze vollem loch...

I, fol. 120 a (1387) :

...vmb das er gesworn hat got sôlle sin mûter *gesnigen*.

II, fol. 6 b (1392) :

...vnd ouch vmb dz er sprach zû meister Jacob ze froüdenow dz er im sin wip gebe ze *gesniende* so wolte er im ouch die sine geben ze *gesniende* vnd wolte im sin wip von arsuff wol *gesnien*.

I, fol. 119 a (1387) :

Item die spitzhedin sol ein jar vor den crútzen leisten vmb daz si gesworn hat botz[1] verch *sners* vnd botz lung (*zers* « penis »).

I, fol. 121 b (1387) :

...vmb das si gesworn hatt... bogs jamer, bogs *sners* vnd ander swûren vil...

...vmb das si och gesworn hatt bogs angst bogs jamer vnd bogs *snerse*.

I, fol. 122 a (1388) :

...vmb daz er nachtes dienstlins wip geslagen hat vnd dar zû swôre botz *sners* vnd botz *snùdelich* (*fùdeloch* « anus ») vnd ander vngewonlich swûre.

I, fol. 122 d (1388) :

...vmb vil gros vngewonlich swôre wegen so er gesworn hat semlich als hie nach geschriben stat | Botz verch *schnod* (*hode* « testiculus »), botz stut botz verch trek botz verch lung botz antlit botz verch ars tarn botz angst botz verch *sners* vnd botz verch krôse.

II, fol. 42 a (1402) :

...daz eim gott das *snallent* ŷbel gebe.

II, fol. 46 b (1405) :

...vmb das er gellûcht hat vnszerm herren gotte vnd dem lieben herren sant anthonien das *snallent* ŷbel.

[1] *Botz*, comme ci-dessous *bogs*, *bogkes*, etc., est le substitut bien connu de *gottes*.

Colmar, *Rotbuch*, fol. 21 a (1372) :

> Notum. Der Rat hat erkant das dise swûre bogkes zwers | bogkes *snode* | bogkes zwúdeloch, bogkes gesingeloch sind gantze vnd vngewonliche swûre. . .
>
> Wa aber einre zû den selben swûren zû nemet | das verch das heilig oder den *snort* (complication et aggravation du blasphème) dz súllent alles vngewônliche swûre sin. (Répété plus bas en termes à peu près identiques.)

Snort est vraisemblablement mis ici pour *surt*, *sort* « stuprum », quoique le vocalisme de la Moyenne-Allemagne, *o*, fasse difficulté dans un texte alsacien. Comparer *Stadtbuch von Schaffhausen*, *Alemannia*, 5, 8 :

> swer och vnordenlich sweret. . . bi vnsers herren gottes Schedell. Styrnen. Grind. . . *surt*. . . geheiiet ald sölich swüre. . .

et les jurons :

> sim, sô mir ein *surt*!
> sum mer ein *sort*!

chez Lexer, II, 1326 et suiv.[1].

En dehors de ces sources spéciales, nous ne trouvons de très rares exemples de la substitution que dans quelques textes historiques (pièces authentiques, chroniques), où se reflète, par échappées, le langage vulgaire du XIV^e^ siècle :

Chronique strasbourgeoise de Closener, achevée en 1362, au récit de l'épisode des flagellants de 1349 (scène d'exorcisme) :

> Do sprach ir einre do er eins beswûr : « Du *versniter* dûfel, du mûs herus vnd soltestu joch dine mûter *gesnien*. » (*Die Chroniken der deutschen Städte*, 8, 119.)

Cartulaire de Fribourg-en-Brisgau (Enquête sur les événements qui ont précédé la prise du château de Falkenstein par les Fribourgeois [1389-1391], dépositions et interrogatoires) :

> Da spreche Wernher zuo im : « Swig, das dich box *sners* schende! Was gat es dich an? Verzagter minner vnd erbarmhertziger rouber die tatent nie guot. » (*Urkunden-*

[1] *Mort*, à quoi on pourrait penser également — et encore bien davantage s'il n'était plus souvent neutre que masculin en moyen haut-allemand (notre texte donne deux fois *den* snort) — ne paraît pas encore intervenir dans les formules d'imprécation de cette première époque. *Mort*, au demeurant, n'est pas de ces mots qu'on eût éprouvé le besoin de déguiser.

buch der Stadt Freiburg im Breisgau, hg. v. H. Schreiber, 2, 1, 67.)

Les formes présentées jusqu'ici sont en général très claires. Il en est peut-être quelques-unes de plus compliquées et de plus obscures.

Ainsi, dans le Livre rouge de Colmar, *loc. cit.*, parmi les «gantze vnd vngewonliche swûre», énumérés ci-dessus :

bogkes *gesingeloch*,

et, plus bas :

aber bogkes *singke* bogkes *gesingke* oder bogkes *gesingkeloch*. bogkes arsloch sint halber vngewonliche swûre.

D'autre part, au Livre des statuts de Haguenau (*Das alte Statutenbuch der Stadt Hagenau*, hg. v. Hanauer und Klélé, Hagenau, 1900), p. 125, sous la date de 1355, article *Unerlich scheltwort*, nous lisons :

Wer by naht oder by tage zu Jemans unszers burgers Hus oder Hoff heischet, oder dar In kom̄et, vnd sprichet oder rûffet zu sime wibe, oder zu siner dochter oder welhe unszere burgerin es sie, Er habe sie *gesint* vnd heischet sü mit den vorgenanten lesterlichen worten, sü sulle zu ime kom̄en her usz, oder sulle sü hin In lassen, es sie den ein offen Hus... der sol die stat uszsweren ein gantz Jar.

Peut-être y a-t-il là une seconde déformation superposée à la première, une sorte de métathèse[1] supplémentaire : *gehigeloch* > *gesnigeloch* > *gesingeloch* (cf. pour ce composé *Blasphemiae*, *ZfdA.*, 30, 406 : ein verhites *gikloch*, et Dieſenbach, *Nov. gl.*, rivales *gehye gesellen*). De même : *gehit* > *gesnit* > *gesint*?

En résumé, dans le groupe sémantique suffisamment défini par la collection des vocables soulignés (*vallent übel*, *gehîen*, *surt*, *zers*, *hode*, *fûdeloch*, *beschîzen*; voir, pour complément, ci-dessous, nos 5 et 10), il n'en est pas qui ne soient plus ou moins sujets à la déformation, avec cette seule réserve que les mots à initiale vocalique y paraissent réfractaires (c'est du moins le cas du mot très banal *ars* «podex»). L'emploi du procédé a donc un caractère systématique et général.

Si nous observons, d'autre part, que ces vocables se montrent alternativement, à la même époque et souvent dans un même

[1] Comparer l'anagramme *sra* pour *ars* chez Luther, *Wider das Bapstum zu Rom* (*Jen. Ausg.*, 8, 211a) : Kucke mir in den *sra* (cité par H. Schulz, *Frühneuhochdeutsche Euphemismen*, *ZfdWortf.*, 10, 140).

texte, avec ou sans la substitution d'initiale, nous pouvons ajouter qu'il était resté tout à fait conscient.

4. Dans ces termes exacts, les faits que nous venons d'exposer ne se prêtent à l'observation que pendant une période assez courte. Tous les exemples cités sont de la seconde moitié du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^. En y joignant un exemple, non identique, mais analogue, dont il sera question plus bas (n° 8), nous remontons à l'année 1332. C'est le terme antérieur extrême accessible jusqu'ici à nos recherches. Il est bien possible que l'origine de l'emploi du procédé soit plus ancienne, quoiqu'il nous soit difficile de le savoir. Ces faits n'existent guère pour nous que du jour où la chancellerie des Villes commence d'en tenir registre et dans la mesure où leurs plus anciennes archives allemandes nous sont conservées. A cet égard, la destruction de celles de Bâle par l'incendie de 1356 contribue à rétrécir l'horizon historique.

Il nous est plus facile de fixer approximativement la limite inférieure de l'emploi du *sn-* initial; M. Brandstetter paraît admettre que les faits rangés par lui sous cette rubrique ne vont pas, pour ses documents lucernois, au delà de 1420, au plus tard, à part deux exceptions sur lesquelles nous reviendrons.

Dans les *Leistungsbücher* bâlois, nous ne voyons pas qu'ils dépassent l'année 1405. D'une façon générale, nous en perdons la trace de très bonne heure au XV^e^ siècle.

Ce n'est pas que le nombre des cas négatifs — ceux où on attendrait *sn-* et où il ne se présente pas — soit aussi grand que pourrait le faire croire l'abondance continue des textes relatifs aux blasphèmes. Avec le temps, ces textes sont de moins en moins explicites. En fait, dès le XIV^e^ siècle, beaucoup d'entre eux négligeaient de spécifier les blasphèmes incriminés. Par exemple ceux de Strasbourg 1322[-1441] (*Stadtrecht* VI von Strassburg, *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 4, 2, 66), 1344 (*Heimlich Buch*, *Die Chroniken der deutschen Städte*, 9, 1019), 1357 (*ibid.*, p. 1021); de Haguenau 1354 (*Statutenbuch*, p. 120); de Schlestadt 1372-1375 et 1399 (*Schlettstadter Stadtrechte*, bearb. v. J. Gény, dans *Oberrheinische Stadtrechte*, 3. Abt., *Els. Stadtrechte*, I, 330 et 604); de Colmar 1367, 1377 (cf. Stöber, p. 163), 1379, 1395, 1398 (*Rotbuch* I, fol. 21 a, 49 b, 50 a, 53 a, 51 b, 57 a). Au XV^e^ siècle, ils l'évitent manifestement de plus en plus. Le *Leistungsbuch* II de Bâle cesse d'en faire mention à partir de 1416 (fol. 81 b), sauf pour «das vallend übel». Presque partout ailleurs, on se contente également désormais d'indications générales, d'allusions aux «ungewonliche, bôse, zwifaltige swûre», etc., comme à Haguenau 1408 (*Statutenbuch*, p. 163); à Schlestadt

1401, 1410, 1412, 1419, 1440, 1472, etc. (éd. des *Stadtrechte*, p. 314, 620, 625, 636, 640, 360, etc.); à Colmar 1445 (*Liber Missivarum*, fol. 123 b, chez Stöber, p. 178); à Kaysersberg 1450 (Arch. mun., BB1, *Stadtbuch*, fol. 13 b et 22 b); à Ammerschwihr, xv^e^ siècle [1448?] (Arch. mun., *Stadtbuch*, fol. 30 a).

Ou bien encore, les blasphèmes mentionnés sont, par la nature des membres ou des organes du corps divin invoqués, relativement anodins, et n'appellent pas l'emploi de *sn* : Rouffach [1], fin du xv^e^ siècle, Arch. mun., Act. 4; Colmar 1444, *Ratsprotokolle*, I, fol. 235 (Stöber, p. 164).

Mais, même dans les cas, beaucoup plus rares, où les conditions habituelles de l'emploi de *sn-* sont pleinement réalisées par l'usage des mots qu'il servait jadis à déguiser, nous ne pouvons plus qu'en constater l'absence :

Guebwiller, première moitié du xv^e^ siècle, formule du serment des magistrats appelés « rüger » (Arch. dép. de la Haute-Alsace, fonds Murbach, boîte 30, pièce 1; cf. Stöber, p. 159) :

> Rüger schwerent vngewonlich swuere, spilen, messer zugken, bluotrunse, hertvelle ze rugen... vnd waz sich heilget vnd ferthet (peut-être est-il permis de lire ferchet) vnd *boxzers* vnd *gotz fut* ist, ze rügende.

Strasbourg, vers 1420, relevé officiel des griefs de la bourgeoisie contre la noblesse, pour violences, injures, etc. (*Koenigshofen*, éd. Schilter, annexes, p. 821) :

> So het er (Arbogast von Kagenecke) freuentlich geantwurt vnd gesprochen jr *zers* buben vnd jr *zers* geburen.

Schlestadt, *Stadtrechte* (*Gerichtssprüche*), p. 625 et 627 :

> ...vmbe das er allen das *vallen übel* flûchte, die in zû gewerff hettent geleit (1411).
> ...davon als er den obern reblûten das *vallende übel* flûchte (1413).

Voir aussi le *Schweizerisches Idiotikon*, s. v. *Bock* (4, 1123), *Botz* (4, 1996-1998) et *Sammir* (7, 904 et suiv.), pour des dépouillements d'archives suisses, notamment pour celui des Livres (*Rats- und Richtbücher*) de la ville de Zurich.

A vrai dire, ces exemples sont trop clairsemés pour être tout à fait probants. Même au xiv^e^ siècle, *sn-* n'était-il pas l'exception,

[1] Texte très développé, communiqué obligeamment par M. Theobald Walter.

plutôt que la règle? Mais, surtout depuis la fin du XV^e^ siècle, les œuvres littéraires, les pamphlets, etc. suppléent au silence des archives. Le langage populaire le plus énergique déborde sur la littérature et l'emplit de jurons et d'injures. On peut consulter pour cette période les recueils et relevés spéciaux :

Basler Schimpfwörter aus dem 15. Jahrhundert, collection publiée par G. Binz, *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, 8, 161-164, d'après un manuscrit ecclésiastique bâlois de 1474 et suiv.; A. Blatter, *Schmähungen, Scheltreden, Drohungen. Ein Beitrag zur Geschichte der Volksstimmung zur Zeit der schweizerischen Reformation*, Progr., Bâle, 1911; Aug. Stöber, *Mundartliches aus dem Elsass. Glimpfformen und Verkleidung von Verwunderungsausrufen, Betheuerungen, Verwünschungen und Flüchen*, dans *Die deutschen Mundarten* (Frommann), 2, 501-506 (en note) et *Alsatia*, 1875-1876, p. 147-149 (exemples tirés de Geiler, Brant, Murner, Joh. Pauli, Moscherosch); la longue liste d'imprécations que Barack a extraite de la *Zimmerische Chronik* (limite des domaines alaman et souabe, 1564-1567), dans l'index de son édition, *Lit. Ver.*, n° 94, p. 732-733; les Dictionnaires de Grimm, s. v. *Bock* (2, 202 et suiv.), *Botz* (2, 279 et suiv.), *Alles* (1, 229 et suiv.), *Schänden* (8, 2139); de Schmeller-Frommann, s. v. *Bock* (1, 203); de H. Fischer (*Schwäbisches Wörterbuch*), s. v. *Potz*, *Botz* (1, 1328 et suiv.); le *Schweizerisches Idiotikon*, *loc. cit.* et s. v. (*füd-*)*loch* (3, 1023), etc. On trouvera là, maintes fois répétés, les mots jadis sujets à déformation, mais pourvus maintenant de leur initiale normale, ce qui confirme les conclusions négatives que nous avions tirées, pour la même époque, de l'examen des documents d'archives.

Les très nombreux exemples, soit sérieux, soit plaisants, de déformation qu'on y rencontre relèvent d'un principe nouveau, encore en vigueur aujourd'hui : c'est désormais le corps ou la finale du mot, et non plus l'initiale, qui en est affectée, et de façon extrêmement variable. Ex. : botz *bluost*, bim *bluest* (pour *bluot*), *Schwz. Id.*, 5, 175; Fischer, 1, 1328; pox *zigels* willen (*zagel* « cauda, penis »), Schmeller, 1, 203; chez Geiler, *zeserlein* (probablement pour *zerslein*), Schmeller, 2, 1152, s. v. *Zers*. Voir les dictionnaires, *loc. cit.*, et remarquer notamment l'extraordinaire fantaisie des substituts de *Sakrament*, Grimm, 8, 1673-1675. Nous n'avons pas ici à en rechercher la formule. Elle s'écarte, autant qu'il est possible, du caractère de simplicité systématique qui permettait, au XIV^e^ siècle, de reconnaître à première vue un mot interdit sous son déguisement uniforme.

5. Il y a, néanmoins, deux exceptions. L'usage de *sn-*, qui nous est apparu d'abord libre et vivant, s'est maintenu au

XV^e^ siècle et aux siècles suivants, mais à l'état pour ainsi dire figé et pour deux mots seulement : l'un qui nous est déjà familier, *gehï(g)en* (ou, dans la suite de l'évolution, *ghien*, *kien*, *gheien*, *keien*, etc.), l'autre qui, semble-t-il, retarde sur la série : *huor(e)* « meretrix ». C'est un fait, au premier abord, singulier, que la déformation ne se manifeste dans ce dernier mot, pourtant si abondamment attesté (voir par exemple Brandstetter, *Blasphemiae*), qu'au moment même où elle tend à disparaître des autres. Les plus anciens exemples de *snuor* connus de nous ne remontent pas au delà de 1412. Serait-ce parce que ce terme, pour injurieux qu'il soit, n'entrait pas dans les formules courantes de blasphèmes? C'est sans doute plutôt qu'on n'a commencé qu'assez tard d'en être offusqué et qu'on n'éprouvait pas jusque là le besoin de le dissimuler.

Voici des exemples de la persistance de *sn-*, dans les deux mots en question, du XV^e^ au XVII^e^ siècle, dont quelques exemples littéraires :

1° *Gehï(g)en.*

Plainte des Bâlois contre Pierre de Hagenbach, bailli de Charles le Téméraire, 6 avril 1474, *Öffnungsbuch*, 5, 118 b et suiv. (publ. dans les *Basler Chroniken*, 3, 377) :

> derselben zyt, ouch davor und nach, hat er sy (sc. die Eydgenossen) zum dickernmal fur *küggeschniger* gescholten. (*Kügehiger*, injure traditionnelle à l'adresse des Suisses, du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, appliquée au temps de la Réforme par les Suisses catholiques aux Suisses protestants; cf. Blatter, *loc. cit.*, p. 19-20.)

Berne 1539 (*Schwz. Id.*, 2, 1107) :

> Welicher zu dem andern in einem gächen zorn gredt hat, du bist ein schelm, ketzer oder *gschnyg* dyn mueter...

Lucerne 1583 (Brandstetter, *Prolegomena*, *Geschichtsfreund*, 45, 247) :

> Da hab Wendell zur muotter gredt Du allte hex *schny* denen (« pack dich fort ! »).

Lucerne 1604 (*ibid.*, p. 210) :

> vnd wan er das rede habe er es Reuerenter zumelden *erschnytt* (« erlogen »).

Zug 1620 (Joh. Mahler, *St Stanislaus Martyrer Leben und Sterben*, ms. d'Einsiedeln, d'après le *Schwz. Id.*, 2, 1101) :

Du hest's erschnît («erlogen»).

Judéo-allemand. Texte d'une chanson (Worms? vers 1600), chez Felix Rosenberg, *Über eine Sammlung deutscher Volks- und Gesellschaftslieder in hebräischen Lettern*, Diss. de Berlin, Brunswick, 1888, p. 31 :

Noch hat sich etwas zugetragen :
zu Frankfurt hot einer machen ein pulzen [1] tragen;
er heiszt Löb zu der Roseneck,
er hat sie *geschneit* hinter der holzheck.

Grimmelshausen, *Desz Weltberuffenen Simplicissimi Pralerey vnd Geprüng mit seinem Teutschen Michel*, etc., 1673 (éd. Kurz, *Simplicianische Schriften*, 4, 398) :

Caput x. Was gehey ich mich drumb.

Das Wort Gehey ist bey uns Teutschen so verhasset, dasz sichs ein ehrlicher Mann schämbt auszusprechen, und wann es jemand ungefähr im Zorn oder sonst entwischt, so wirds einem vor eine schändliche Red gerechnet, dahero es etliche verzwicken, wann sie es jemand also nachsagen : «Was geschneids mich?» Ist aber gefählet, weil dieses schöne Wort jetziger Zeit unter vilen tausend Teutschen kein einziger mehr recht verstehet.

2° *Huore.*

Hans von Bühel, *Dyocletianus Leben* (poète de l'Ortenau? poème achevé en 1412), éd. Ad. Keller, *Lit. Ver.*, n° 22 :

v. 1817 et suiv. : Sy sprach sag an du alter tor
Warummb stastû dise zyt dauor
Benúget dich nit mit mynem libe
Du mûst anderswo gann zû wibe
Gastu nachtes zu diser stette
Zû dinen *snûren* vnd laszest myn bette.
v. 1857 : Vnd gast zû dinen *snûren* slaffen.
v. 1904 et suiv. : Min man der gat alle nacht ligen
Zû sinen *snûren* anderswo.

[1] Plus habituellement *pülzel* (jud. occ. mod. *piltsl*) «jeune fille», puis «servante».

Archives de la Haute-Alsace, Régence d'Ensisheim, annexe; couvent de Feldbach, 1574 :

> zum vierten wisse er sich salue Reuerentia mit kheiner *schnuoren* die frantzhosen überkhomen zu haben[1].

Lucerne 1584 (Brandstetter, *Geschichtsfreund*, 45, 210) :

> . . . du *schnuor* !

Seb. Bürster (Neufrach et Salem, Alémannie transrhénane), *Beschreibung des Schwedischen Krieges*, 1630-1647, éd. Fr. v. Weech, Leipzig, 1875, chez lequel Birlinger, *Alemannia*, 3 [1875], 283 relève trois exemples de *schnuor* (*Kriegsschnuoren*) pour *huor*.

M. Herm. Fischer, *Schwäb. Wb.*, s. v. *Hur*, renvoie à *Schnur*. Mais le fascicule de son dictionnaire où doit se trouver *Schnur* n'a pas encore paru.

Il résulte des exemples cités que, en fin d'évolution, ni *(ge)schneien*, ni *Schnur* ne restent confinés dans le petit canton de la langue occupé par les imprécations et les injures. Ils se répandent manifestement dans le langage courant, encore que trivial et bas, auquel le mot dialectal *geheien* et *Hure* n'ont pas cessé d'appartenir.

On remarquera également que la déformation par *sn-* accompagne *geheien* dans tous les détours de son évolution sémantique.

En résumé, *(ge)schneien* et *Schnur* prolongent de deux siècles et plus la validité du procédé, dont l'action se fait de moins en moins sentir depuis le quinzième. Puis cette action s'épuise définitivement. Quel que soit l'aspect sous lequel on envisage les faits ou la rubrique sous laquelle on les classe : *euphémisme* (Hans Schulz, *Frühneuhochdeutsche Euphemismen*, *ZfdWortf.*, 10 [1908-1909], p. 129-173; Scheffler, *Der verhüllende oder euphemistische Zug in unserer Sprache*, *Z. d. allg. deutschen Sprachvereins*, Beihefte 14-15 [1898]); — *jurons* (Aug. Stöber, dans *Die deutschen Mundarten*, *loc. cit.*); — *injures* (R. Brandstetter, *Die Zischlaute der Mundart von Beromünster*, *Geschichtsfreund*, 38 [1883], p. 209-211; Hedwig Haldimann, *Schimpfwörter in der Emmentaler Mundart*, *Archives suisses des traditions populaires*, 12 [1908], p. 173-191); — *sobriquets injurieux*, etc. (H. Klenz, *Scheltenwörterbuch*, Strasbourg, 1910), il n'en est plus question dans le développement moderne de la langue allemande, de ses dialectes et de ses argots, même pour les régions (Suisse, Alsace) qui pouvaient passer pour en être le foyer aux temps anciens.

[1] Nous devons communication de cet exemple à M. Ferdinand Mentz, le dialectologue bien connu, directeur des Archives.

Malgré les apparences, le procédé, qui ne vaut que pour une partie bien définie du vocabulaire, dans des conditions déterminées, n'a donc, à aucun degré, le caractère d'un expédient argotique. Bien plus, pratiquement, il est resté à peu près étranger au «rotwelsch», dont les affinités pour le judéo-allemand sont connues. L'étude des sources de ce langage, tant modernes qu'anciennes, ne nous a fait connaître jusqu'ici, comme exemple plausible d'un emploi analogue de *schn-*, que *Schneberl* «Eva», dans le glossaire d'argot de C. Karmayer (Haute-Autriche, 1835) publié par M. Hanss Gross d'après le manuscrit de Freistadt, *Archiv f. Kriminal-Anthropologie*, 3, 322 (cf. *Schneller* «Michael»?, *ibid.*, p. 323).

Le cas est tout à fait sporadique. Ce n'est pas ainsi que procède d'ordinaire le «rotwelsch», bien différent des diverses «langues secrètes» qui ont été décrites en Allemagne, notamment depuis l'*Onomasticum* de Thurneysser (1583) et la *Steganologia* de Daniel Schwenter (vers 1620).

Il en est tout autrement de l'argot russe. M. Jagić a montré dans son mémoire, *Die Geheimsprachen bei den Slaven* (*Sitzungsber. d. Wien. Akad.*, 133, V, p. 41 et suiv.) que ce langage fait un usage systématique et très étendu de divers éléments, tels que *šu-*, *ši-*, *ku-*, *š-*, *k-*, et même, quoique plus rarement, *šm-* et *šn-*, etc., soit par prothèse, soit par substitution à l'initiale du mot; et M. Max Vasmer vient de suivre la trace de certaines de ces influences argotiques dans le vocabulaire russe (*Rotwelsches im russischen Wortschatze*, *Wörter und Sachen*, 3, 1912, p. 198 et suiv.). Peut-être faudrait-il s'en souvenir pour apprécier l'ensemble des faits judéo-allemands «lituaniens».

Dans un autre ordre d'idées, on pourrait être frappé de l'abondance relative des mots allemands modernes, surtout dialectaux, commençant par *schn-*, qui désignent les organes sexuels de l'homme ou de la femme. Mais, à l'examen, ils s'expliquent généralement sans l'hypothèse d'une substitution d'initiale : tout d'abord, *schnalle* (originairement terme de vénerie) et *schnecke* (très répandu dans les dialectes) «vulva» (Grimm, 9, 1163 et 1216), par extension métaphorique du sens de ces mots usuels; et, de même, bien que d'une façon moins apparente, als. *schnippel(e)* (Martin et Lienhart, 2, 502) et pruss. *schnibbel* (Grimm, 9, 1336, d'après Frischbier) «penis infantilis»; silés. *schnicke* (Grimm, 9, 1327, d'après Weinhold), souabe et bavar. *schnickel* (J. Chr. v. Schmid, 474; Schmeller, 2, 507) «penis», pour lesquels les dictionnaires proposent des étymologies ou des dérivations sémantiques acceptables. Dans d'autres cas, si on ne voit pas nettement d'étymologie directe, on n'aperçoit pas davantage de rapport à une initiale différente, qu'il faudrait considérer

comme « normale » : henneb. (Meiningen) *schnüms*, *schnöms* (Spiess, 224) et thuring. *schnumpel* (Hertel, 219) « vulva ». L'idée de ce rapport, de cette alternance ne se présente à l'esprit que pour henneb. (Schmalkalden) *biller* : *schniller* « penis » (Spiess, 27 et 223, langue enfantine); hess. *biller* : *hiller* : *schniller* « penis » (Vilmar, 37, 168, 364). Cf. *bille* « penis » et *bulle* « vulva » à Schmalkalden (Vilmar, 37 et 60). Encore faut-il admettre comme plus probable l'influence particulière de *schnuller* (lui-même en rapport avec ses synonymes *luller*, *zuller*, etc.) « Saugläppchen », qui prend aussi le sens de « penis » (par exemple en hessois, Vilmar, 364). La plupart de ces mots appartiennent au langage des enfants ou en paraissent issus (comme d'ailleurs, dans le seul dialecte du Henneberg, ces autres mots : *schnack* et *schnacken*; *schnöck* ou *schnück* et *schnücken* = « *schnuller*, *schnullen* », Spiess, 221, 223 et suiv.), et l'initiale *schn-* y a vraisemblablement elle-même le caractère de la phonétique enfantine.

Enfin, certains exemples, sporadiques également, présentent avec notre procédé une analogie incomplète, en ce sens que *-n-* n'y est qu'inséré à la suite de *sch-* initial : rotw. *die schnegetspegerei* « die Fraiss » (les convulsions infantiles), dans le glossaire de Karmayer, *l. c.*, p. 323, qu'il faut expliquer comme composé de *schegets* « jeune garçon » (en judéo-allemand, d'où le mot est tiré, « jeune garçon non juif ») et de *pegerei* « maladie », fait sur *pegern* « mourir »; — als. (Strasbourg) *âlti šnâtyl*, pour *alte schatull* « alte Schachtel, hässliches Frauenzimmer » (Martin et Lienhart, 2, 509).

L'insertion d'une *-m-* après *sch-* initial s'observe, selon nous, dans rotw. *der schmaigaz* « das männliche Glied » (très probablement pour *schegez* [voir ci-dessus], jud. occ. *šɛi(g)ɔts*, jud. or. *šɛ̈gets*) relevé par Kluge, *Rotwelsch*, I, 392, dans la partie argotique du dictionnaire dialectal de la Basse-Autriche de Castelli (Vienne, 1847).

Au total, nous doutons qu'il y ait lieu d'admettre pour ces diverses catégories de faits la filiation directe, à la fois morphologique et sémantique, que nous croyons pouvoir établir entre les faits allemands médiévaux et les faits judéo-allemands qui sont l'objet de notre étude; et, subsidiairement, nous sommes disposé à voir dans certains d'entre eux, ceux du « rotwelsch », la trace d'une influence judéo-allemande.

6. On peut donc considérer l'histoire de l'initiale *sn-* comme close depuis longtemps, au moment où *šnərîə* se présente. Malgré cet écart de temps, il ne paraît pas possible de l'en séparer. Nous reconnaissons dans *šnərîə* le terme ultime, quoique tardif, de la série ancienne, déjà décrite.

Il y a là, de part et d'autre, même forme de l'élément substitué à l'initiale normale, et, toutes réserves faites sur la noblesse ou la bassesse des mots qu'il sert à dénaturer, même fonction de cet élément. Cette fonction commune peut se définir un compromis conclu avec le sentiment religieux qui interdit de prononcer certains mots, un expédient pour passer outre à l'interdiction. C'est cette variété d'euphémisme que les Allemands appellent d'un terme générique «Glimpfform».

Toutefois l'emploi de l'initiale avait en allemand un caractère mixte, puisque, blasphème mis à part, il participait également du simple sentiment de la pudeur ou des bienséances. En judéo-allemand, il est entré complètement dans la sphère des interdictions religieuses.

Somme toute, le procédé se trouve jouer ici pour un mot pour lequel son emploi n'était pas prévu en allemand. Ce n'est pas, en effet, le nom même de Dieu (et par là il faut habituellement entendre Jésus) qui y était jamais déformé par *sn-*, mais celui de quelqu'une des parties de son corps; sans parler des blasphèmes du nom de la Vierge, que nous ignorons, nos documents allemands ne les mentionnant jamais que par allusion. Mais ce sont bien faits du même ordre.

Le terme d'euphémisme, à lui seul, implique que l'initiale *sn-* n'avait pas par elle-même, au début, une valeur péjorative. Elle tendait à atténuer, non pas à aggraver, le blasphème. Nous ne pouvons savoir, il est vrai, de quel sens elle était chargée à son passage en judéo-allemand, puisque nous ne savons même pas à quel moment le judéo-allemand s'est approprié le procédé : si c'est, comme on le croirait volontiers, à l'époque ancienne où il était encore productif et conscient, ou bien à l'époque plus récente où il s'était fixé et concrété en une couple de mots. Mais, en tout état de cause, que l'initiale en soit venue à se colorer du sens défavorable prêté subjectivement aux mots auxquels elle s'attache d'habitude, et qu'elle paraisse, à son tour, y ajouter quelque chose, il n'y a là rien que de naturel. Nous trouvons sans doute un exemple de ce développement secondaire dans un mot du judéo-allemand alsacien, appartenant à la même sphère sémantique que *šnərîə*, qui s'éclaire par son rapprochement avec ce mot et qu'il est temps d'y rattacher.

Le judéo-allemand d'Alsace dispose de deux termes distincts pour exprimer l'idée de «prier Dieu», selon qu'il s'agit de Juifs ou de non-Juifs. Dans le premier cas, «prier» se dit *ǭrə* (c'est le verbe d'origine française, v. fr. *orer*); dans le second, *bętə* (als. mod. *bętə*, *bătə* < m. h.-a. *bëten*; cf. jud. als. *bętšvęštr*, comme als. *bęt-*, *bătšvęštr* «religieuse»). Or, au lieu de ce dernier mot, quelques vieilles gens emploient encore quelquefois, avec la même

affectation spéciale et exclusive, *šnęṭlə* «marmotter des prières *à la manière des non-Juifs*».

La première explication qui se présente à l'esprit, c'est d'admettre, pour ce vocable qui n'est pas attesté ailleurs, une contamination de *bęṭe* et de quelque verbe à sens détractatif, tel que *šnaplə* «parler vite et de façon confuse» ou *šnādrə* (all. *schnattern*).

Mais il nous paraît bien évident, d'après ce qui précède, qu'il se rattache, par l'origine de son initiale, à *šnərlə* et à toute la famille des mots en *sn-*, dont il reproduit exactement la formation.

Quant au suffixe *-l-(ə)*, il ne fait pas difficulté. Que l'on compare, à cet égard, les mots d'intolérance relatifs à la prière : jud. oriental *prę̈peln* (cf. Grimm, 7, 2169, art. *proppeln*, *pröppeln*; Schmeller-Frommann, 1, 363, art. *brippeln*, *bröpeln*), spécialisé ici dans un sens analogue (ce verbe désigne en particulier le psalmodiement du prêtre orthodoxe); dial. de Rappenau (Franconie badoise) *rękwlə* «prier à la façon des Juifs» (O. Meisinger, *Hebr. Fremdwörter in Rappenau*, *Zeitschrift für hochdeutsche Mundarten*, 1 [1900], 175; *Wörterbuch der Rappenauer Mundart*, Dortmund, 1906, s. v.). M. Meisinger le fait dériver avec beaucoup de vraisemblance du jud. all. occ. *rękwə* «rabbin» [1].

Il ne s'agit pas de contester que, dans l'esprit des derniers et rares sujets qui font encore usage de ce verbe, *šnęṭlə* se groupe avec *šnaplə*, etc., comme il s'oppose, en mauvaise part, à *ǭrə*.

Mais, dans son essence, l'initiale *šn-* n'est pas plus péjorative qu'elle ne sert proprement à «séparer», à distinguer, selon le mode du judéo-allemand, le «sacré» du «profane» ou le juif du non-juif, fonction assez voisine de la sienne, mais non pas identique. En effet, *María*, si tant est qu'il ait jamais été mis en relation avec les formes juives du nom de Marie [2], en était suffisamment différencié par la coupe syllabique et par l'accent, et il n'y a jamais eu de confusion possible entre *ǭrə*, verbe anciennement attesté en judéo-allemand occidental, et *bęṭə*.

[1] Dans la catégorie sémantique, plus vaste, des verbes péjoratifs relatifs à la parole, all. *mauscheln*, «parler comme les Juifs», n'est pas fait sur *Mausche* «Moïse», mais sur la forme hypocoristique *Mauschel(e)*.

[2] La preuve que le sentiment de cette relation entre noms de même origine est sujet à s'oblitérer, c'est qu'ils sont parfois appelés à dénommer deux membres vivants de la même famille, tels que la mère et la fille ou les deux sœurs : pratique dont l'incompatibilité avec l'usage juif traditionnel sauterait aux yeux, pour peu qu'on eût conscience de l'identité foncière de ces deux noms. Exemple : chez les Juifs d'Alsace, d'après le *Dénombrement général* de 1784-1785 (Colmar, 1785), Bergheim 41e famille, Ettendorf 2e famille, Haguenau 20e et 37e famille, Ingwiller 28e famille, Walff 7e famille, etc.. *Merle* et *Mariam* (le *Dénombrement* imprime souvent par erreur *Marian*, *Marianne*, *Mariani*). De même, chez les Juifs de Perse (d'après M. Abeshus, *Die Namen der persischen Juden*, *Mitt. z. jüd. Volkskunde*, 37, 28), *Marjam* et *Mari*.

Au vrai, *šnaria* et *šnętlə* sont, par excellence, des formes spéciales de mots interdits.

De même que, au moment où nous sommes, **maria*, **mariə* n'ont pas encore trouvé accès en judéo-allemand alsacien auprès de *šnəriə*, de même il est très probable que *bętə* en était primitivement exclu[1]. L'interdiction s'étant relâchée sur ce dernier point, son double, *šnętlə*, fait en regard figure de mot péjoratif. Le sens péjoratif, très réel aujourd'hui, est par surcroît. Il se renforce d'une image en quelque sorte auditive par l'intercurrence de *šnaplə*.

7. La substitution d'initiale présente le même caractère en judéo-allemand francfortois, où, en plus de *Schmarie*, on rencontre, d'après Tendlau, *loc. cit.*, *Schmeiz* (*šmaits*) pour *Kreiz* (*kraits*), phonétisme dialectal de all. *Kreuz* «croix»[2]. C'est encore un cas très net d'interdiction religieuse.

Le judéo-allemand «lituanien» est allé plus loin. D'une part l'emploi de l'initiale y est plus étendu. A côté de *šmáriə*, nous ne trouvons pas seulement *šmęlig* pour *hęlig* «saint», mais *šmadam* pour *madam* «madame» et, spécialement dans le langage de la secte des «ḥasidim», mais avec une extension géographique plus grande, *šmikduk* pour *dikduk* (דִּקְדּוּק) «grammaire», en signe de mépris pour cette vaine «subtilité». De l'autre, comme il résulte de ces exemples même, l'initiale y a pris décidément la valeur d'un indice péjoratif général. C'est le dernier degré de l'évolution sémantique du procédé. A l'encontre des cas d'interdiction religieuse énumérés ci-dessus, il ne comporte pas l'exclusion de la forme normale du mot, qui continue d'exister. C'est même l'opposition entre les deux formes qui donne à l'emploi du procédé tout son sens : *Dikduk* : *šmikduk*, disent les «ḥasidim».

Dans l'ordre morphologique, l'usage de ce dialecte a isolé, par une fausse analyse, d'une forme telle que *š-máriə* une initiale

(1) Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, 2^e^ partie (Francfort et Leipzig, 1714), p. 357, mentionne la prière parmi les actes rituels chrétiens dont le nom serait altéré de parti-pris par les Juifs, mais sans spécifier la nature de l'altération.

(2) J. Perles, *Beitr. z. Gesch. d. hebr. und aram. Studien*, p. 62, relève une autre altération initiale du même mot dans les Consultations du rabbin Jakob Weil (*Rechtsgutachten*, fol. 92 b, première moitié du XV^e^ siècle) : *teuzhern* (cas oblique) pour *kreuzher(re)n* «chevalier de Saint-Jean». Mais il paraît résulter d'un rapprochement que A. Berliner, *Aus dem Leben der deutschen Juden im Mittelalter*, p. 107, nous permet de faire avec un texte d'Isserlein (*Th.*, n° 196, même époque) qu'il est question d'un chevalier teutonique, désigné sous son nom normal de *teutschherre* «Deutschherr».

D'une façon générale, le judéo-allemand, tant occidental qu'oriental, tourne autrement la difficulté de prononcer le mot *Kreuz* «croix». Il lui substitue, dans ses diverses acceptions, hébr. צֶלֶם «image».

š-, d'où est résulté analogiquement *šfamiljə*, déformation ironique de *familjə*[1].

Il semble bien, enfin, que nous trouvions à date ancienne un témoignage plausible, quoique indirect, de l'emploi prothétique de *schm-* en judéo-allemand, dans un fait signalé par Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, 2e partie (Francfort et Leipzig, 1714), p. 267. Traitant des noms injurieux donnés aux Juifs, ce compilateur rapporte que, d'après Philipp von Zesen, *Beschreibung der Stadt Amsterdam* (1664), p. 197, les Hollandais appelaient *Schmausien* les Juifs *allemands* (sans doute pour les distinguer des Juifs portugais, prédominants à Amsterdam). Il paraît difficile d'interpréter ce mot autrement que comme une déformation de *Mausche*, *Mauschel(e)* «Moïse», un des noms juifs le plus communément employés par les Allemands comme nom générique du Juif. Les Hollandais se sont bornés à substituer au suffixe hypocoristique allemand *-el(e)* leur propre suffixe *-je(n)*. Quant au reste, ils ont conservé le timbre vocalique *au* (*ou*), caractéristique du judéo-allemand comme traitement du «ḥōlem», et ont poussé à bout la parodie, qui est de tradition dans les imitations chrétiennes du parler des Juifs, en affublant le mot de cette initiale postiche *sch(m)-*, contraire à la phonétique néerlandaise normale (*sm-*), et où nous croyons précisément reconnaître l'emprunt qui nous intéresse. Le *sch-* de *Mauschel* a dû passer à l's par dissimilation. Notons que, comme jud. *šnərîə-šmarîə*, comme rotw. *schneberl* (et *schneller*?), *Schmausien* est un nom propre.

8. A la vérité, *šmarîə-šmárjə* et *šmaits*, etc., n'ont pas, dans l'allemand des XIVe et XVe siècles, d'antécédents aussi nombreux que *šnərîə* et *šnɛtlə*. Nous ne voyons à en rapprocher que le cas suivant :

Procès-verbaux des témoignages dans l'affaire de l'émeute

[1] L. Wiener, *On the Judaeo-German spoken by the Russian Jews*, *Amer. Journ. of Philol.*, 14 (1893), p. 61, mentionne, sans localisation précise, une soi-disant déformation péjorative du même mot par changement d'initiale : *pamilje* («of one who boasts with his family»). Cette forme, comme nous le fait remarquer avec raison M. Abr. Back, n'est autre chose que la forme talmudique normale פְּמִילְיָא *pemiljā*, du lat. *familia* (voir Jacob Levy, *Neuhebr. und Chald. Wb.*, IV, 58 et S. Krauss, *Griech. und Lat. Lehnwörter im Talmud*, etc., II, 463 et I, 210), qui est souvent prise dans l'acception de «maison» ou cour céleste, troupe des anges. D'où une nuance de sens ironique quand le mot est appliqué, dans l'usage judéo-allemand actuel, à un *homme* qui tire vanité de sa famille.

Le même contraste s'exprime en judéo-allemand alsacien par les doublets de hébr. מִשְׁפָּחָה «famille» : *mišpáχə* (indifférent) et *mišpóχə* (méprisant ou ironique).

(*geschelle*) du 20 mai 1332, à Strasbourg (*Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 5, 1, 3, n° 20) :

> Do sprach her Clawes Jungezorn : « Sammer bockes *smeis* (*sweiz* « sudor » ou *scheiz* « flatus ventris », qu'on rencontre l'un et l'autre dans les jurons), ez musz sin, etzliche garnet ez och noch al. »

Mais, en dehors même de ce rapprochement, ils s'expliqueraient par un mécanisme plus général, que l'on trouvera exposé à la fin de cette étude (n° 10).

9. Pour conclure, la substitution de *šn-*, *šm-* à l'initiale normale dans les mots étudiés n'est pas un fait spécifiquement judéo-allemand; *šnərə* et *šnętlə*, *šmarə-šmarie*, *šmaits*, etc., sont en réalité des survivances d'un état allemand très archaïque. Si elles se sont maintenues si longtemps en judéo-allemand, elles le doivent sans doute moins encore au caractère conservateur, bien connu, des « parlers juifs », qu'à l'entrée du procédé dans le domaine des interdictions religieuses strictes. C'est là seulement qu'une forme telle que *šnərə* a pu écarter la concurrence de la forme normale *María* en l'éliminant radicalement.

Cet état, ainsi défini, a-t-il eu, de plus, dans l'allemand ancien, un caractère dialectal déterminé? Il ne nous est pas possible de répondre à cette question d'une façon décisive. Nos recherches, on l'a vu, ont surtout porté sur le domaine alaman, qui nous était personnellement plus accessible. Est-ce pourtant un effet du hasard, si les rares exemples du fait relevés par les dictionnaires, même par les dictionnaires en principe étrangers à l'alaman, appartiennent tous, pour la période ancienne, au même domaine [1]? Dans la période plus récente où (*ge*)*schneien* et *schnur* subsistaient seuls, l'aire du phénomène paraît être plus étendue. Son étendue serait donc en raison inverse du nombre des mots affectés. Si des recherches plus complètes établissaient définitivement l'origine alamane de la déformation par *sn-* et *sm-*, il y aurait là, au point de vue du judéo-allemand, quelque nouveauté. En effet, dans le judéo-allemand, même alsacien, l'influence alamane apparaît jusqu'à ce jour tout à fait subordonnée et de date probablement récente.

[1] L'excellent dictionnaire bavarois de Schmeller, par exemple, donne, s. v. *geheien*, 1, 1026 et 1027, deux exemples de la déformation : celui de Grimmelshausen et un autre, un peu différent, tiré du *Ring*, poème de H. Wittenweiler, que nous retrouverons plus bas (n° 10). Or le *Ring*, malgré son caractère hybride, est plus suisse que bavarois; et, pour Grimmelshausen, peut-être nous est-il permis de rappeler qu'il était depuis plusieurs années officier municipal au service de l'évêque de Strasbourg à Renchen (pays de Bade actuel), quand il fit paraître son *Teutscher Michel*.

10. Mais comment s'explique, en définitive, le choix fait par l'allemand de l'initiale *sn-* (*sm-*)? Quoique le procédé n'ait rien à voir avec un développement phonétique régulier, il ne serait pas d'une bonne méthode de le supposer arbitraire.

Très souvent, les changements dans le genre de celui-ci ont pratiquement pour effet, non seulement de remplacer des lettres par des lettres ou des sons par des sons, mais de substituer au mot qui ne doit pas être prononcé un mot de forme semblable et de sens différent, ou tout au moins de le suggérer. Ex. : fr. *morbleu* pour «mort Dieu», all. anc. *bockes* pour «gottes», et les exemples cités ci-dessus, n° 4, fin. La direction du changement est donc ici déterminée, peut-on dire, par l'idée du mot préexistant dans la langue vers lequel tend le mot à changer. En est-il ainsi dans le cas qui nous occupe?

C'est un fait que les deux seuls mots pour lesquels l'usage de *sn-* (*schn-*) ait persisté en allemand jusqu'au XVII^e^ siècle, *gehi(g)en*, *geheien*, et *huor(e)*, *Hur(e)*, ont encore, sous leur forme modifiée, ou tout au moins paraissent avoir une signification : *(ge)sni(w)en*, *schneien* «ningere», et *snuor*, *Schnur* «funiculus» (avec lequel ne s'est confondu que dans le cours de l'évolution m. h.-a. *snur*, plus rarement *snuor*, n. h.-a. *Schnur* «nurus»). Il est très vraisemblable que, du XV^e^ au XVII^e^ siècle, quand ils subsistaient seuls, c'est ainsi qu'on se figurait le rapport sémantique des uns et des autres (à moins que, comme semblerait l'indiquer la graphie adoptée par Grimmelshausen, *loc. cit.*, on n'ait parfois rapporté la forme modifiée de *geheien* à *schneiden*). En prenant nous-même pour point de départ de notre explication ces deux représentants, en apparence les plus transparents, et à coup sûr les plus résistants, de la série, nous serions amené à supposer que les autres ont suivi, par l'effet de l'analogie, et que c'est ainsi que *sn-* s'est trouvé généralisé dans sa fonction.

Cette hypothèse est contredite par l'ordre chronologique des faits, tel qu'il résulte de notre exposé. Si le sens attaché à *schneien* et à *Schnur* a pu contribuer à en assurer la conservation dans la langue, il n'a eu certainement qu'une part secondaire dans la formation de ces mots.

Mais il est, en cette matière, une observation décisive, avec laquelle la dualité déjà constatée *šnəriə–šmariə* (*šmâriə*) est en relation directe. La déformation initiale par *sn-*, voire même par *sm-*, n'est pas la seule de ce genre, et cela dès l'origine de nos documents. Parmi nos sources anciennes, il n'y en a pas une, tant soit peu étendue — ce dont M. Brandstetter ne s'est pas avisé pour ses textes lucernois — qui n'en présente concurremment d'autres du même ordre. L'initiale substituée à la normale est toujours un groupe de consonnes.

St.

Lucerne, *Blasphemiae*, *ZfdA.*, 30, 404 :

Cylia sprach zů hiltbrant er lug als ein zers *studschelm*.

Cf. au-dessous, même page :

Hensli sye ein zers *vut* schelm und keib (*vut* « vulva »).

P. 410, même déformation.
P. 404 :

Claus von winkel und sin sun hant zůllen geslagen vnd sprach Claus er were in *studen* funden als ein verhiter schelm.

P. 407 :

Item sprach die selb katherine zů hering du *stut* sun.

Cf. immédiatement au-dessus, même page :

Welti von rùsecke sprach Welti brunner sie ein *vut* sun.

P. 407 :

Aber sprach hermans sibers wip zů henslis migels wib zem sechsten male du bist ein geners gehigende *stud* bôse hure.

Bâle, *Leistungsbuch I*, fol. 103 a (1382) :

. . . dar vmbe daz er swůr botz grind vnd botz *stut*.

Fol. 106 a (1383) :

. . . vnd dar zů swůr er botz *stut* tarn vnd botz lus *stut*. . .

Fol. 120 a (1387) :

. . . vmb das er gesworn hatt got sôlle einen gesnigen vnd got sôlle sin můter gesnigen vnd gotz můter *stude* vnd ander gross swůre.

Fol. 122 b (1388) :

botz *stut*.

Fol. 112 b (1385) :

. . . vmbe das er gesworn het. . . botz verch *stúdloch*.

Fol. 121 a (1387) :

. . . vnd och da zů gesworn hatt. . . bogez *stúdeloch*.

Fol. 131 b (même année) :

. . . bogs *stúdloch* bogs jamer bogs sners.

Leistungsbuch II, fol. 16 a (1395) :

Vmb dz er. . . zů ime sprach nim din wip die zwershûren mit dir harab Ich wil ir vff iren buch tretten dz ir krotten zů irem *stúdeloch* vszgangen vnd gieng die frow grosz kindes.

Sl.

Bâle, *Leistungsbuch I*, fol. 149 a (1388-1389) :

Item Vlman Benner sol ein halb jar vor den crútzen leisten vmb daz er den amptlúten flůchete daz *núnslallent* vbel (niun *vallent* übel. Cf. *Blasphemiae*, p. 400 et 412).

Zw.

Colmar, *Rothuch I*, fol. 21 a (voir ci-dessus) :

Der Rat hat erkant das dise swûre bogkes *zwers* (pour *zers*), bogkes snode, bogkes *zwúdeloch* . . . sint gantze vnd vngewonliche swûre.

Bâle, *Rotes Buch*, p. 1 (1357) :

Crieg der schifman het ein recht mile von der stat gesworn. . . vmbe daz er sprach er gebe vmbe sin meister vnd die sechse ein *zwist* (*vist* «bombus, crepitus ventris». Cf. *Leistungsbuch I*, fol. 8 b (1361) : . . . vnd das er sprach ich gebe vmbe rate vnd meister ein súrtigen *viste*).

Leistungsbuch II, fol. 6 b (1391) :

. . . vmb das er sprach lůge vmb den *zwers* ketzer wie der hie god vnd meinde den kúrsener der von geziges wegen ketzeryen gefangen vnd vnschuldig funden wart.

Fol. 16 a (1395) :

. . . die *zwershûren* (voir ci-dessus, sous *St*, la phrase complète).

Zsch.

Bâle, *Leistungsbuch I*, fol. 103 a (1382) :

Item die mentzerin zem scharben het gesworn botz *zschers* (pour *zers*) vnd botz hoden.

Gn.

Schaffhouse, *Stadtbuch* (1413), *Alemannia*, 5, 224 :

Vmb daz sweren.
Weler nvn hinnenthîn dehainen vngewonlichen swur tût by box *gners* (pour *zers*) oder box fut oder by vnser frŏwen gelidern schamlich...

Lucerne, *Blasphemiae*, *ZfdA.*, 30, 407. Voir ci-dessus, sous *St* :

du bist ein *geners* gehigende stud bôse hure.

P. 412 :

Ringli het Jeklin slosser gesprochen er sie ein zers verhiter bôswicht vnd lieg als ein zers blûtender schelm dz jnn das *geners* vallent vbel angang.

Dans les deux exemples lucernois, l'insertion de la voyelle *e* entre les deux consonnes s'explique probablement par le fait qu'à cette date l'initiale *gn* < *gen* (cf. m. h.-a. *genuoc*, suisse mod. *gnue(g)*) était encore contraire, sinon à l'usage de la langue parlée, du moins à la tradition orthographique de la chancellerie de Lucerne.

Cl.

Heinrich Wittenweiler, *Der Ring* (commencement du xv^e^ siècle), éd. Bechstein (*Lit. Ver.*, n° 23), p. 239 :

Und sprach : daz ich dein muoter *cley* !
Waynst, daz ich ein vogel sei ?

(*cley* pour *ghey*, *key*).

Ce dernier cas est le seul où *gehî(g)en*, pourtant si répandu, ait opté pour une initiale autre que *sn-*. Et, sans doute, si *sn-* s'est fixé de bonne heure sur ce mot, le sens du mot « nouveau » ainsi obtenu n'a pas dû y être étranger.

Mais, en regard, tel autre mot, comme *zers*, parcourt presque

toute la gamme des modifications : *sners*, *zwers*, *zschers*, *gners*, sans rencontrer un remplaçant qui offre un sens. Ce sens n'est donc pas, en l'occurrence, l'essentiel.

L'essentiel, au moins au plan historique où nous voyons aujourd'hui toutes ces formations, et où elles nous apparaissent rigoureusement contemporaines, le principe même de la déformation, c'est bien la consonance double adoptée pour elle-même, probablement comme un palliatif plus efficace du mot interdit. Cela est si vrai qu'à cette première époque le choix hésite encore entre des combinaisons consonantiques différentes. S'il finit plus tard par se fixer sur *sn-* (*sm-*) et si cette initiale prend une couleur péjorative, il est possible néanmoins de reconnaître, jusque dans les mots judéo-allemands qui ferment la série, ce caractère d'expédient phonétique, sémantiquement indifférent, que le procédé tient de ses origines.

Ernest H. Lévy.

AVESTIQUE *MƏRƏZU-*.

Le Vendidad et les fragments Westergaard présentent en composition avec les seconds éléments *-jīti-* et *-jva-* un mot *mərəzu-* dont l'interprétation offre les plus grandes difficultés. Les passages où le mot se trouve sont d'ailleurs obscurs et barbares. On trouve répétée trois fois la formule *drvaṭąm daēvayasnaṇąm mərəzujītīm mašyāṇąm*, que Darmesteter a traduite par «les (hommes) méchants, les adorateurs de Daêvas, *qui vivent dans le péché*», dans le Vendidad (XIX, 26, 29 et 41); mais il a donné lui-même sa traduction comme conjecturale. Dans l'un des fragments Westergaard (X, 42), on a d'autre part *x^{v}afsata mašyākåṇhō . . . mərəzu. jvåṇhō . . . mərəzu.jītayō*, que Darmesteter a traduit, de façon conjecturale bien entendu ici comme plus haut, par «dormez, hommes; dormez, pécheurs!», sans distinguer entre *mərəzu. jvåṇhō* et *mərəzu.jītayō*. De ces composés mal compris dès une époque assez reculée, le *Frahang i oīm* a abstrait un mot *mərəzu* (cf. Reichelt, *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenl.*, t. 15, p. 159). Enfin, un autre fragment Westergaard (VIII, 2) contient la phrase : *zaya avaθa staxrō yaṭ hā druxš aēiti mərəzvī*, qui est particulièrement difficile à interpréter, le passage entier étant obscur et, en partie au moins, corrompu.

La tradition pehlvie est trouble; la traduction de *mərəzu-* est écrite ﻭ۳۷. Or c'est là une de ces ligatures qui admettent les lectures les plus variées, depuis **xānak*, pers. خانه «maison», que M. Reichelt a enregistrée dans son édition du *Frahang i oīm* (*W.Z.K.M.*, t. 15, p. 159), jusqu'à **āhōk*, pers. آهو «péché», que Darmesteter a admise (*Zend Avesta*, t. 2, p. 268). Le persan ne fournit aucune aide.

Néanmoins M. Wackernagel, *Gött. gel. Anz.*, 1910, p. 15 et suiv., a su reconnaître que avest. *mərəzu-* signifie «court» et répond à gr. *βραχύς*, etc.

Le sogdien confirme cette vue. Ce dialecte connaît en effet un adjectif *mwrzk-*, **múrz^{ə}k-* qui correspond à avest. *mərəzu-*. En sogdien, l'élément vocalique furtif qui accompagnait l'*r* voyelle s'est différencié de l'élément consonantique et a pris un timbre défini à date ancienne déjà lorsque l'*r* était soumis à

l'influence de voyelles ou semi-voyelles fermées de timbre très net : *r* a donné **ur* (noté *wr*) lorsque la syllabe qui le suivait contenait soit un *-u-*, soit un *-w-*. Le sens de *mwrzk-* est celui de « court », *particulièrement en parlant de la durée de l'existence.* Dans le *Sūtra des peines et des récompenses* (mission Pelliot, Inventaire, n° 3515), dont les versions chinoise et tibétaine sont connues et où le sens des mots est le plus souvent établi de façon certaine, on trouve *mwrzk'*, **múrzk*^{a} « court », en parlant de la taille, deux fois (lignes 24 et 74); en parlant du cou, une fois (l. 98); de la langue, une fois aussi (l. 129); et enfin des dents, une fois (l. 322). En revanche il s'applique à la durée de la vie, une fois (l. 20), en tant qu'adjectif indépendant et apparaît dans le composé *mwrzkzw'n'k*, **murz°kžiwānāk* « qui a la vie courte », deux fois (l. 108-109 et 390) et dans la forme alternante et de même sens, *mwrzkzw'n'y*, une fois (l. 424).

La quasi-identité de sogd. **murz°kžiwān-* et de avest. *mərezu-j(i)va-* (et *mərəzuǰīti-*) est frappante. Elle est confirmée par l'examen des passages où apparaissent les formes avestiques. Dans tous le sens de « bref, court (au point de vue du temps) » donne une traduction satisfaisante pour autant qu'il est possible. La formule du Vendidad *drvaṇṭąm daēvayasnaṇąm mərəzuǰītīm mašyāṇąm* se traduit on ne peut mieux (dans 29 et 41) « les méchants, les adorateurs des Daêvas, ceux dont la vie est brève » si l'on corrige *mərəzuǰītīm* en **mərəzuǰītiṇąm*, ce qui paraît légitime. Sinon, il s'agit de la « courte vie » comme dans 26; de même le fragment Westergaard, X, 42 *x*^{v}*afsata mašyakåŋhō... mərəzuǰvåŋhō... mərəzuǰītayō* doit signifier « dormez hommes!, dormez vous dont la vie est brève, dont l'existence est brève! ». En effet, dans l'un et l'autre exemple, il est question de la vie de ceux qui sont adonnés, ou censés adonnés au culte des puissances mauvaises, des *dēv* et de leurs alliés et semblables, c'est-à-dire des hommes dont la vie est brève en vertu de leurs errements : dans le passage tout à fait barbare de Yasna, LXXII, 11 *parāǰītīm* semble bien formé au moyen de *parā-* dans le sens de *apē-* اپ. Ainsi *mərəzu-* s'oppose à gâth. *darəga-*, avest. *darəya-*, et *mərəzu.ǰīti-*, attribut des gens de la mauvaise religion, à *darəyō.ǰīti-*, attribut des sectateurs de la bonne loi : dans l'*Āfrīn i Zaratušt* et le *Vištāsp Yašt*, la bénédiction donnée au croyant comporte *darəyəmǰīti-*; d'après le Yasna, le troisième don que demande le fidèle est *darəyōǰītīm uštānahe* « la longue vie du souffle vital » (IX, 19); ce qui revient au croyant généreux, c'est *darəyąm darəyōǰītīm* « la longue-vie longue » (LXVIII, 11); le même don revient au fidèle d'après les Yašts (XIII, 135). Déjà dans les Gâthâs on a *darəgō.ǰyāti-* (Yasna, XXXIII, 5 et XLXXX, 2). Il n'importe pas ici de savoir s'il s'agit de la vie terrestre ou de la vie après la mort : ce qui im-

porte, c'est qu'à la vie longue (*darəgō-*) des gens de la bonne foi s'oppose la vie courte (*mərəzu-*) des adhérents de la mauvaise religion.

Le sens de «court, bref (en parlant du temps)» est ainsi bien établi pour *mərəzu-* par opposition; car l'iranien **darga-*, que le sogdien a remplacé par un mot différent, *βrz-*, dont le sens était «long (en hauteur)» (cf. avest. *barəz-*, pers. بلند), signifie bien «long (en durée)»; c'est, sauf dans deux passages, son seul sens dans l'Avesta; c'est le sens du pehlvi دراز, du persan دیر (cf. Hübschmann, *Pers. Stud.*, p. 60), du beloutchi *dēr*, de l'afghan *lāṛya*. Sans doute l'indo-européen *dl̥g₂ho-* avait-il lui-même comme signification principale et technique celle de «long (en durée)»; il n'est pas tout à fait fortuit que dans l'Évangile en vieux slave il n'apparaisse qu'une fois, mais justement avec ce sens : *i ne xotěášе na dlъžе že vrěmeni «καὶ οὐκ ἠθέλησεν ἐπὶ χρόνον»* (Luc, XVIII, 4); en russe *dólgij*, en serbe *dȕg* s'appliquent surtout à la durée, et il est remarquable que, à côté de l'adjectif simple, on trouve des formes verbales telles que russe *prodolžát'* «continuer», *prodolžát'sja* «durer», bulgare *prodŭlžávam* «je continue», *prodŭlžávamse* «je dure», et même polonais *dłuży mi się* «ça m'ennuie», qui présentent nettement l'idée de durée; en outre, d'une manière générale, l'adverbe **dᵘlgo* signifie «longtemps». Pareillement en lituanien *ilgas* s'emploie aujourd'hui de l'espace et du temps, mais *ilgaĩ* ne signifie que «longtemps». En latin, *indulgeo* se ramène au sens de «durer» (Walde, *Lat. etym. Wb.*, s. v.), et en gotique *tulgus* signifie «endurant». Le grec *δολιχός* s'applique dès Homère à la longueur d'étendue et de durée, mais *ἐνδελεχής* signifie «continu». En védique, sur trente-quatre exemples de *dīrghá-*, il y en a dix où il est joint à *ā́yu-* «longue existence», deux où il figure à côté de *ánu prásitim* «durée», environ huit où il désigne sûrement la durée de quelque phénomène ou action (jour, obscurité, lutte, etc.) ou d'une route; car le chemin se mesure au temps, partout où une civilisation et une administration déjà raffinées n'ont pas introduit la mesure de longueur. Enfin le gâthique *darəgāyu-* et le védique *dīrghā́yu-* attestent un mot indo-iranien **dl̥̄ghāyu-*, où **dl̥̄gha-* a le sens de «qui dure longtemps»; et c'est le seul composé avec **dl̥̄gha-* qui soit attesté pour l'indo-iranien.

Le sens temporel de indo-eur. **dl̥g₂ho-* et de son représentant iranien est donc bien prédominant; par suite celui de avest. *mərəzu-* doit l'être aussi. On a vu comment le sens de «bref (en durée)» s'est conservé en sogdien; il s'est perdu par ailleurs et le mot a disparu. En pehlvi la signification du mot avestique était presque oubliée : le groupe de signes par lequel il était noté se trouve être un polyphone des plus difficiles. Mais si l'on

ne voit pas comment 𐭧𐭫𐭥 a pu être lu **xānak*, sinon par des lecteurs ignorant tout de la tradition avestique (cf. p. 343), on peut rendre compte des autres lectures : **āhōk* «péché» a remplacé le mot «bref» parce que «celui qui a une vie brève» est précisément et, en quelque sorte par définition, «celui qui vit dans le péché»; il y a là une simple substitution, assez naturelle, et favorisée par la polyphonie de la graphie pehlvie; elle s'est produite pour le *mərəzu-* du fragment VIII, 2 de Westergaard. Pour les composés de *mərəzu-* et de *-jīti-* ou *-jva-*, la traduction pehlvie donne bien pour le second terme *žīvišn*, mais pour le premier elle se contente d'écrire 𐭧𐭫𐭥 sans plus. Pourtant, dans le Vendidad, on trouve en plus une glose persane surprenante زنان دزد «bandits»; et, si l'on songe que le commentaire persan donne aussi *rāh zan* comme équivalent de pehlvi 𐭬𐭠𐭫 *mar* «gredin, trompeur» (voir Bartholomae, *Altiran. Wb.*, s. v. *mairya-*), on est amené à restituer ici une première trace de la tradition correcte : en effet *mərəzu-* ne pouvait avoir en persan d'autre équivalent qu'un mot tel que **mul*, qui aurait été écrit en pehlvi 𐭬𐭠𐭫, exactement comme l'était *mar*; ce **mul* a disparu et, la graphie aidant, il a été remplacé par *mar*, tout comme l'ancien *mərəzu-* l'a été par **āhōk*, ainsi qu'on l'a vu; et les personnes de langue persane qui écrivaient *rāh zan* pour *mar* se sont trouvées le noter ici comme substitut de **mul* et de *mərəzu-*. Quant à l'équivalent pehlvi de *mərəzu-*, qui ne saurait représenter rien de pareil à **mul*, le sens, sinon la lecture, en a été conservé malgré tout; dans le *Pahlavi, Gujarâti and English Dictionary* de Jamaspji, à la page 204, il est donné avec la lecture douteuse *a-âdu*, mais avec les significations de «lifeless, subject to death, useless, sinful», dont les premières sont à peu près correctes et dont la dernière illustre bien le passage indiqué ci-dessus de l'idée de «homme dont la vie est brève, écourtée» à celle de «homme dont la vie est coupable, pleine de péchés».

Les mots qui correspondent à avest. *mərəzu-* présentent dans les dialectes qui les ont conservés un sens pareil. Le verbe gotique *gamaurgjan*, de **mṛg-*, signifie «abréger», en parlant du temps. On le trouve deux fois : Marc, XIII, 20, on a *jah ni frauja gamaurgildedi þans dagans* pour *καὶ εἰ μὴ κύριος ἐκολόβωσεν τὰς ἡμέρας*, et il s'agit même de la durée de la vie; Romains, IX, 28, on trouve, en face de *λόγον γὰρ συντελῶν καὶ συντέμνων ἐν δικαιοσύνῃ ὅτι λόγον συντετμημένον ποιήσει κύριος . . .*, *waurd auk usfulnands jah gamaurgjands in gavaihtein. unte waurd gamaurgiþ taujiþ frauja . . .*, avec un sens temporel encore bien marqué.

Le grec *βραχύς* se rattache nettement à *mərəzu-* et, malgré Boisacq (*Dict. étym.*, s. v.), à got. *gamaurgjan*, comme l'a bien

vu F. de Saussure, *M.S.L.*, V, p. 449 et suiv. : il représente lui aussi une forme indo-eur. **mr̥g₁hu-*, et la prédominance de son sens technique ancien de « bref en durée » n'est pas encore effacée entièrement. Cette signification est fréquemment attestée à l'époque ancienne et classique; les expressions adverbiales se rapportent presque toutes au temps : ainsi *ἐν βραχεῖ*, *διὰ βραχέος* « en peu de temps », *κατὰ βραχύ* « peu à peu, brièvement ». Et il ne faut pas oublier que *βραχεῖα ὁδός* représente une mesure temporelle, aussi bien que *βραχέα φράσαι*.

Le latin *breuis* a un sens plus vague. Il est d'ailleurs, pour la forme comme pour le sens, apparié, en quelque sorte, à *leuis* : **leghwis*, de **leghwī*, féminin de **leghus*, s'est développé en latin parallèlement à **breghwis*, de **br(e)ghwī*, féminin de **br̥ghus*. Cela n'a pas peu contribué à modifier la signification ancienne, et l'on peut dire qu'il serait surprenant que celle-ci fût conservée.

En tout cas, il apparaît clairement qu'il faut renoncer à rattacher aux mots qui précèdent la famille du vieux slave *brŭzo* « vite » et le slave commun **bъ̈rzŭ* (r. *bórzyj*, serbe *brz*, tchèque *brzý* « prompt »). La différence de sens justement signalée par M. Berneker (*Slav. etym. Wb.*, s. v. *bŭrzŭ*) est plus importante encore qu'il ne paraît de prime abord : le rapprochement de **bъ̈rzŭ* avec *βραχύς* et *mərəzu-* n'est possible que grâce au procédé dangereux qui consiste à rendre le plus vague possible le sens des mots attestés, à leur enlever leur caractère individuel, leur valeur technique et réelle. Au contraire, la restitution que, après M. Wackernagel, on a tentée dans cette note est celle d'un mot à sens précis et technique, d'une expression bien définie du vocabulaire indo-européen comme nous n'en connaîtrons jamais que trop peu. Il a existé un adjectif **mr̥g₁hu-* dont le sens prédominant était « court (en parlant du temps) » et qui s'employait de façon accessoire et peut-être secondaire avec le sens de « court (en général) », exactement comme il y a eu un verbe **wedh-* qui signifiait « conduire sa future femme » et aussi « conduire » de façon générale, un verbe **prek₁-* qui avait le sens technique de « demander en mariage » à côté de la signification vague de « demander ». Il faut sans doute joindre à **mr̥g₁hu-* son contraire **dl̥g₂ho-* qui présente aussi un sens temporel précis à côté d'une signification générale plus vague. L'intérêt de ces étymologies est d'autant plus grand que si l'on connaît une certaine quantité de noms à sens précis et un petit nombre de racines à valeur technique définie, les adjectifs indo-européens dont le caractère indo-européen est sûr indiquent, pour la plupart, des notions très générales.

R. Gauthiot.

HYPOTHÈSES

SUR

QUELQUES EMPRUNTS DE L'ANCIEN ARMÉNIEN AU LATIN.

L'arménien ne semble pas avoir fait au grec d'emprunts notables avant l'époque, assez tardive, où a eu lieu une influence de caractère surtout savant et religieux (cf. ces *Mémoires*, XVII, p. 242 et 248). L'influence du latin ne saurait non plus avoir été grande. Mais une grande partie de l'Arménie a été une sorte de marche de l'empire romain, et l'on a trouvé à Etchmiadzin (gouvernement d'Erivan) des inscriptions du IIe siècle ap. J.-C. provenant de légions romaines; M. Macler a réuni les données et la bibliographie relatives à ces inscriptions dans son *Rapport sur une mission en Arménie russe et en Arménie turque*, 1911 (*Nouvelles archives des missions*, nouv. série, fasc. 2), p. 64 et suiv. Le latin était la langue administrative et surtout la langue militaire, et l'on conçoit qu'il ait exercé une influence. Le grec, si rebelle pourtant aux emprunts, prend au latin beaucoup de termes de la langue officielle et de la langue militaire sous l'Empire, et l'Évangile a déjà, non seulement des mots comme πραιτώριον ou ἀσσάριον, mais même σπεκουλάτωρ. Il est permis de se demander si quelques termes de la langue des soldats et des marchands qui les suivaient n'ont pas passé en arménien.

L'expression qui désigne en arménien l'aile d'une armée est précisément le nom de l'aile, *thew*, comme en latin; voir Կորյուն, Կորիւն վարդապետ (Tiflis, 1900), p. 364 et suiv. Une expression de ce genre a de grandes chances d'être un calque; M. Sandfeld-Jensen, étudiant dans la *Festschrift V. Thomsen* (Leipzig, 1912) les calques linguistiques, prend précisément pour exemple sûr d'un calque l'expression de « aile d'une armée », all. *Flügel*, etc., p. 167. On doit donc se demander si arm. *thew*, au sens de « aile d'une armée », n'est pas une expression militaire venue de l'armée romaine. La chose n'est pas certaine, d'abord parce que l'expression se trouve aussi en syriaque, comme le note M. Norayr

(Néandre), et que l'arménien a pu partir du modèle syriaque, et ensuite parce que l'on a pu en venir indépendamment à se servir du mot de *aile* au sens militaire.

Mais ce qui donne lieu de supposer l'influence romaine, c'est que l'arménien renferme plusieurs mots d'origine latine. Les mots en question, étant de ceux qui ont été le plus empruntés, se retrouvent en partie en grec. Mais il n'y a pas lieu pour cela de supposer un intermédiaire grec, comme on le fait d'ordinaire, puisque l'arménien n'a pour ainsi dire pas pris directement au grec de mots grecs proprement dits, et que l'influence grecque sur l'arménien est tardive et de caractère presque uniquement savant. Les mots en question s'expliquent bien en partant directement du latin. On citera notamment :

arkł, que Hübschmann, *I.F.*, *Anz.*, X, 43, explique par gr. ἄρκλα, mais qui s'explique au moins aussi bien par lat. vulg. *arcla*, qui figure dans un glossaire; le mot *arcula* est courant en latin et attesté depuis Plaute; les langues romanes ont de nombreux représentants de *arca* et de *arcella* (voir Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wörterbuch*, 41), et *arca* est largement représenté en celtique : corn. et gall. *arch*, bret. *arc'h*, v. irl. *arc*, *arg* (Vendryes, *De hibernicis uocabulis*, 113); en germanique : got. *arka*, v. isl. *ǫrk*, v. h.-a. *archha*; en slave : v. sl. *raka* « μνημεῖον » (Mt. XXIII, 29) et *račica* « γλωσσόκομον » Ostr. J., XII, 8, tch. *rakev*, etc. Le mot a eu une puissance d'expansion considérable.

**skutł*, gén. *skteł*, instr. *sktelb*, et nomin. postérieur *skuteł*; Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 380, part de gr. σκουτέλα. Mais rien n'empêche de voir là un mot apporté par l'armée, lat. *scūtella*; le mot latin, qui a largement survécu en roman, est aussi entré en germanique : v. isl. *skutell*, v. h.-a. *scuzzila*, etc. et en slave : serbe *zdjèla*, etc. (voir A. Meillet, *Études sur le vocabulaire*, 184).

On peut songer aussi à *sitł*, qui n'est que tardivement attesté (voir Hübschmann, *loc. cit.*, p. 379).

Le mot *kaŕkh* (gén. *kaŕaç*) « char » a embarrassé Hübschmann, qui s'est demandé, *loc. cit.*, p. 458, si l'on ne serait pas en présence d'un emprunt à la langue des Galates. La chose n'est pas impossible; car le lat. *carrus* semble bien être d'origine gauloise, tout comme *carpentum* et *petorritum* (voir Thurneysen à l'article du *Thesaurus*; Walde, *Et. Wört.*², s. v. *carrus*; Pedersen, *Vergl. Gramm. d. Kelt. Spr.*, I, 44); l'examen des passages cités dans le *Thesaurus* montre assez que c'est à propos des Gaulois et des choses de Gaule qu'on parle de *carrus*. Mais, une fois entré en latin, *carrus* s'est largement répandu; on a v. h.-a. *charro*, *charra* et, d'autre part, M. Fürst, dans son *Glossarium graeco-hebraeum*, a signalé le mot parmi les emprunts de l'hébreu rabbinique aux

langues occidentales. En roman, *carrum* a eu une grande fortune; voir Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wört.*, s. v. *carrum*; et le dérivé *carrūca* s'est aussi largement répandu. Mais il est malaisé de voir pourquoi M. Marr (*Извѣстія имп. Ак. наукъ*, 1912, p. 595 et suiv.) veut tirer arm. *kaṙkh* du syriaque *qarūxā*, emprunté à lat. *carrūca*; la chute de l'*ū* serait inexplicable, et aucun mot syriaque n'a été traité de cette façon en arménien. C'est donc directement à un mot latin *carrus*, employé dans les camps, que le mot arménien a été emprunté.

Les mots qu'on vient de citer : *thew*, au sens de «aile», *arkł*, **skutł*, *kaṙkh*, figurent en arménien dès les plus anciens textes; la forme de *arkł* et de **skutł* a été profondément arménisée; le mot *kaṙkh* a pris le caractère d'un plurale tantum. Il s'agit de mots qui sont vraiment entrés dans la langue, et non d'emprunts savants, comme le sont la plupart des emprunts au grec. Tout porte à croire qu'il s'agit d'emprunts résultant de contacts réels entre des gens parlant latin et les Arméniens; et l'hypothèse la plus naturelle est d'attribuer ces mots, non à une influence de la civilisation grecque, dont il n'y a pas trace dans la langue arménienne à date ancienne, mais à une influence de l'armée romaine qui a tenu garnison en Arménie.

Il faut rappeler ici le mot énigmatique *ɫenǰak* et *ɫenǰeak*, au moyen duquel est traduit, J. XIII, 4 et 5, le gr. λέντιον, lui-même emprunté au lat. *linteum* par la κοινή. Le mot lat. *linteum* et son dérivé *linteolum* ont survécu en roman, mais n'ont pas eu la même puissance d'expansion que les mots cités précédemment. L'emprunt par le germanique est même douteux; voir van Wijk, 2e édit. de *Franck's Etym. Woordenboek d. ned. Taal*, s. v. *lint*. Mais le mot *ɫenǰak*, qui n'a guère survécu et qui, à en juger par les exemples cités dans le dictionnaire de Venise, n'est cité que d'après le passage de l'Évangile, est sûrement un emprunt : le *ɫ* initial ne s'expliquerait pas dans un mot indigène. Durant un temps, le mot a dû être arménisé, puisqu'il a reçu le suffixe arménien *-ak*. Mais l'existence de λέντιον en grec dès l'époque de l'Évangile empêche de déterminer l'origine immédiate de l'emprunt en arménien.

D'une manière générale, les mots dont il s'agit ici ont été portés sur toutes les frontières de l'empire romain par l'armée; ils se retrouvent partout où s'est exercée l'influence romaine, et il n'est pas possible de déterminer sous quelle influence particulière ils ont été empruntés par telle ou telle langue.

A. Meillet.

GALLOIS *BRONLLECH*, IRLANDAIS *BRONLACH* : UN DES SUFFIXES IRLANDAIS *-LACH*.

Le gallois *bronllech* ne se trouve dans aucun dictionnaire, pas même dans le *Welsh. Engl. Dict.* de Silvan Evans. C'est un mot rare, dont il n'y a, à ma connaissance, que deux exemples. Il y en a un dans le roman gallois de Kulhwch et Olwen [1]. Parmi les personnages extraordinaires et fantastiques qui se groupent autour d'Arthur figure un certain *Sugyn, fils de Sugnedydd* (*Pompe*, fils de *Pompier*), qui assurément méritait bien son nom : *il pompait un estuaire capable de contenir trois cents navires, au point de n'y laisser que du sable sec.* Comme explication de cette puissance d'absorption, l'auteur ajoute : *bronllech rud a oed yndaw* «il avait un *bronllech* rouge». Ne connaissant pas d'autre forme de ce mot, je l'avais décomposé en *bron* «sein» et *llech* «pierre plate», et traduit par «il avait un estomac de pierre rouge»; un pareil estomac n'était pas déplacé chez Sugyn. Dans le second passage, *bronllech* ne peut avoir ce sens extraordinaire. Un poète du XIV^e^ siècle (*Myv. arch.*, p. 30, l. 2) se plaint des rigueurs de celle qu'il aime : *am gwnaeth gaeth gwyn frwyn fronllech* «celle qui m'a fait captif, la poitrine (secouée) de plaintes douloureuses». *Bronllech* paraît bien ici n'avoir que le sens de «poitrine». Ce sens est confirmé par l'irlandais *bronlach*, devenu *brollach* en moyen-irlandais et en irlandais moderne (Kuno Meyer, *Cont.*; Dinneen, *Ir.-Engl. Dict.*), qui a également le sens de «poitrine, sein» et tous les sens du latin *sinus* [2].

[1] *Livre Rouge*, p. 111, l. 9; *Livre Blanc*, p. 234, col. 1.

[2] Dans un conte irlandais traduit par G. Dottin (*Contes irlandais*, 1883, p. 2), il est dit que, comme Seaghau Glas, *l'amour de toutes les filles était dans les plis de sa chemise* (*bhi grádh gach cailín i mbrollach a léine*), ce qui veut dire que *toutes les filles l'aimaient*; cf. *In cath catharda* (*Ir. Texte*, IV, 2, l. 5633 : *brollach lúrige* «la partie saillante de la cuirasse»).

Bron-llech, *bron-lach* est évidemment un mot composé. Mais il est impossible de faire remonter le gallois *-llech* et l'irlandais *-lach* à une forme vieille-celtique identique : *ch* gallois ne peut avoir pour équivalent *ch* irlandais. La difficulté serait vite supprimée, si on supposait un emprunt d'un côté ou de l'autre. Mais il me semble que c'est un procédé auquel il ne faut recourir que dans des cas entièrement désespérés.

Il y a en irlandais au moins deux suffixes *-lach*. L'un, tout le monde le reconnaît, représente comme second terme non accentué le substantif *slúag* = *slougos* «troupe, armée» : *teg-lach* «famille», gall. *teu-lu*, plus anciennement *tei-lu*.

L'autre ne peut avoir cette origine, — le sens ne s'y prête nullement — comme l'a indiqué Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, p. 55, § 397. A côté de *brollach*, on peut citer *muir-leach* «endroit marécageux»; *ten-llach*, *tellach* «foyer» (*endroit de feu*); *máthar-lach* «matrice»; *airget-lach* «mine d'argent» (*endroit où est l'argent*); l'irlandais moderne *broth-lach* «trou en terre pour cuire les aliments dans les foires (de *bruth*, gén. *brotha*, thème *brutu-* «chaleur», et *lach*), endroit pour la cuisson»; gaëlique d'Écosse *groth-lach*, qui m'est signalé par mon collègue Vendryes, traduit par *a gravel pit*, dans Macbain, *Etymol. Dict.* Dans ces composés, *-lach* a un sens nettement locatif.

La forme galloise répondant exactement à l'irlandais serait *bron-lle* : *le*, comme *-lach* (*-lech*), remonterait à un vieux-celtique *legā*. En irlandais, à la finale, un *g* non mouillé, après une voyelle brève (ou abrégée), devient *ch*; en gallois, il disparaît. **Tegos* «maison» est au nominatif singulier, en irlandais, *tech*, génit. *tige*; en gallois, c'est *ty*; irl. *ceannrach* «licol, bride», gall. *pen-rhe* «filet, bandeau pour les cheveux, serre-tête» = vieux-celtique *quenno-rĭgā*. Si *e* est resté intact dans *-re* et *-le*, c'est que ces mots ont un *ā* long final, tandis que *ty* remonte à *tegos*. En effet, contrairement à ce qu'enseignent les dictionnaires gallois modernes et à ce qui traîne partout, par exemple dans l'*Urkelt. Spr.* de Whitley Stokes, qui le tire d'un nominatif neutre **legos*, *lle* est féminin en moyen-gallois. Dans le *Brut Gruffudd ab Arthur* (version galloise de Gaufrei, *Myv. arch.*, p. 527, col. 1), on trouve *en e lle hono* «dans cet endroit» : *honno* est la forme féminine du pronom démonstratif; le masculin est *hwnnw* et le neutre *hynny*. De même, dans les *Mabinogion*, dans Owein et ailleurs : *o'rlleon* «sur-le-champ» [1].

Le gallois et le cornique ont *le*, mais le breton a *lech*, dans le sens de «lieu»; *lec'h* suppose ou *leg-s-*, *-gs-*, comme *-cs-* donnant

[1] En irlandais moderne, les composés en *-lach* paraissent masculins; anciennement *ten-lach* était neutre (thème en *-s*).

ch, ou peut-être à l'origine une formation adverbiale avec le démonstratif *-ce* : *leg-ce* donnerait ainsi *lec'h*. Le gallois *bron-llech* ne favorise pas cette dernière hypothèse. *Lec'h* a formé aussi des composés; il y en a un connu dans toute la Bretagne, c'est *marchallec'h* ou *marchallac'h* «marché, place du marché» (*marchatlech*).

La forme *lec'h* aurait également existé en gallois, mais n'a été conservée qu'en composition.

M. Vendryes me signale, à côté de *muir-leach*, *muir-loch* «marais salant» : *isin muirloch*, gl. *in salsuginem* (glose de S. G. ap. Windisch, *Wörterb.*). Dans les composés avec *loch* «lac, étang», la plus souvent *loch* est resté intact parce que le sens en était senti. On a aujourd'hui encore des composés en *loch*, comme *camloch*. Il est cependant probable que dans certains cas il y a eu confusion entre les deux suffixes.

Pour le sens primitif de *-lech*, *-lach*, il y a à remarquer l'équivalence avec *log* «trou» : le gaëlique d'Écosse répond à *máthar-lach* «matrice» par *mach-lag*, irl. *mach-log* (Macbain, à tort ou à raison, rapproche *mach* de l'all. *magen*); *log*, avec *g* dur, est aujourd'hui fort usité sous les formes *log*, *lag*, seul ou en composition. Si on rapproche ce fait du sens de *plis*, *replis*, que j'ai relevé à la note 2 de la page 351, on est amené à se demander si le sens primitif n'était pas celui d'*endroit délimité par des saillies* ou *endroit sinueux*. Il est certain que le mot a tous les sens du latin *sinus*.

J. Loth.

LINGUISTIQUE BOLIVIENNE.

LA LANGUE KANIČANA.

« Canichana, écrit d'Orbigny, est le nom que porte, et que se donne elle-même, dans la province de Moxos, la nation la plus guerrière, la plus redoutée, la plus anomale du pays. C'est aussi la dénomination qu'elle reçoit des Espagnols des provinces voisines. Les Jésuites l'appelaient Caniciana.

« D'après les traditions, les Canichanas auraient habité les rives du Rio Mamoré, près des sources du Rio Machupo, et sur tout le cours de cette dernière rivière, jusqu'au lieu où se trouve aujourd'hui la mission de San-Joaquin. Nous avons été à portée de voir, entre San-Joaquin et San-Ramon, dans les plaines de l'Ouest du Machupo, des retranchements qu'ils avaient construits, afin de se garantir de leurs voisins. Ils habitaient un assez grand nombre de villages, compris entre les 13e et 14e degrés de latitude Sud, et les 67e et 68e degrés de longitude Ouest de Paris. Isolés de tous leurs voisins, qui néanmoins les serraient de très près, ils étaient, à l'Est, bornés par les Itonamas; à l'Ouest et au Nord, par les Itès; au Sud, par les Moxos, et au Nord-Ouest, par les Cayuvavas. Ils furent tous transportés par les Jésuites sur les rives du Mamoré, où ils constituèrent la mission de San-Pedro [1], qui, après avoir plusieurs fois changé de place, est aujourd'hui fixée à la source du Machupo, non loin du Mamoré. Leur nombre s'élevait, en 1830, à 1,939 individus. Il n'en reste plus aucun de sauvage [2]. »

[1] La mission de San Pedro fut fondée, au début de 1698, par le Père Stanislas Arlet, au Sud d'un grand fleuve poissonneux appelé *Cucurulu* par les indigènes (cf. *Choix des lettres édifiantes, écrites des missions étrangères, précédé de tableaux géographiques, historiques, politiques, religieux et littéraires, des pays de mission*, 2e édit., t. VII : *Missions de l'Amérique*, Paris, 1826, p. 85.

[2] D'Orbigny (Alcide), *Voyage dans l'Amérique méridionale*, t. IV, 1re partie, Paris, 1839 : *L'Homme américain (de l'Amérique méridionale), considéré sous ses rapports physiologiques et moraux*, p. 300.

Les documents que nous possédons jusqu'ici sur la langue parlée par ces Indiens sont peu nombreux; en voici la liste complète :

D'Orbigny (Alcide), *op. cit.*, p. 80. [Vocabulaire de 23 mots.]

Teza (E.). *Saggi inediti di lingue americane. Appunti bibliografici* (*Annali delle Università Toscane*, t. X, Parte prima, *Scienze noologiche*. Pise, 1868, p. 117-143), p. 129. [Texte religieux non traduit comprenant le *Pater Noster*, l'*Ave Maria* et le *Credo*.]

Heath (Edwin R.). *Dialects of Bolivian Indians. A philological contribution from material gathered during three years residence in the department of Beni, in Bolivia* (*Kansas city Review of Science, and Industry, a monthly record of progress in Science, mechanic Arts and Literature*, vol. VI, n° 12, avril 1883, p. 679-687), p. 683-687. [Vocabulaire de 165 mots.] (1)

Cardús (José). *Las misiones franciscanas entre los infieles de Bolivia*. Barcelone, 1886, p. 316-317. [Liste de 48 mots et phrases.]

En outre de ces divers documents, nous publions ici toute la partie restée inédite du vocabulaire de d'Orbigny (2).

Il y a très peu d'indications morphologiques ou grammaticales à tirer des éléments dont nous disposons. Néanmoins, nous ne croyons pas inutile d'indiquer les quelques observations que nous avons pu faire, dont certaines paraissent assez caractéristiques.

Genre. — Suivant d'Orbigny (3), le Kaničana ignore la distinction générique; il écrit en effet que «les adjectifs sont des deux genres».

Nombre. — Deux exemples tirés du texte de Teza montrent que le pluriel se forme par suffixation de *-na*. Ex. :

ikegahui, *huikigáue* «femme», *ykiguague-na* «les femmes», *santo* (espagnol) «saint», *santo-na* «les saints».

(1) Le petit vocabulaire de vingt mots publié par Brinton (*The American Race*, New-York, 1891, p. 360) est un extrait de ceux de d'Orbigny et de Heath.

(2) Nous désignerons par le chiffre 1 les mots du vocabulaire de d'Orbigny, par 2 les mots de Heath, par 3 ceux de Cardús, par 4 ceux extraits du texte de Teza.

Pour notre notation phonétique, cf. de Créqui-Montfort (G.) et Rivet (P.), *Linguistique bolivienne. Le groupe Otukè* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouv. sér., t. IX, 1912, p. 317-337). p. 318, note 2.

(3) d'Orbigny, *op. cit.*, p. 301.

Préfixes. — La préfixation joue un rôle considérable dans la langue kaničana.

Comme d'Orbigny l'avait déjà noté [1], un grand nombre de mots commencent par *eud-*, *eu-*, *e-*, exceptionnellement par *eeb-* et *u-* [2]. Sauf dans un cas [3], ce sont toujours des mots désignant des parties du corps humain, des relations de parenté, et plus rarement des objets fabriqués [4].

D'après le vocabulaire de Heath, il est évident que ce préfixe exprime la relation possessive de la première personne. Il traduit en effet :

eud-dhana par «ma mère»,
eud-dhíti par «mon père»,
eu-kohti par «mon mari»,
eu-kóro par «ma fille»,
e-matoxo par «mon fils»,

alors que d'Orbigny traduit les mêmes mots par «mère, père, mari, etc.».

Un exemple extrait des phrases de Cardús confirme cette interprétation :

tanaku eu-tissi xatixi.
est-mort mon-père hier.

Ce préfixe possessif n'est vraisemblablement qu'une forme raccourcie du pronom personnel correspondant, sous la forme où il nous est donné par Cardús : *eu-xale* «je, moi» [5].

Tous les noms d'animaux et de plantes, un grand nombre de noms d'objets inanimés, naturels ou fabriqués, ou de mots désignant des phénomènes naturels, commencent par *ni-*, *ne-*, *n-*, ainsi que l'avait observé d'Orbigny [6]. Ex. :

ni-ptoxo «tapir», *ni-yiga* «arbre»,
ne-petena «roseau», *n-paku* «pigeon»,

[1] d'Orbigny, *op. cit.*, p. 301.

[2] *Eeb-xe* «nez», *u-čoke* «cheveu», qui nous sont d'ailleurs donnés l'un et l'autre sous la forme régulière : *eu-xe* et *eu-tčokh*.

[3] *Eu-kuneo-taoli* «ciel».

[4] Les deux seuls exemples de nos vocabulaires sont en effet : *eu-kesinto* «arc» et *eu-suera* «flèche».

[5] Un exemple tiré du même auteur nous fournit peut-être une forme de transition moins écourtée entre *eu-* et *euxale*. Dans les phrases recueillies par Cardús, nous trouvons en effet le mot «seigneur» traduit par *euxaha-tissi*, *euxa-tissi*, *huaxa-tissi*, dont le radical correspond certainement à celui de *eu-tisi* «chef» dans le vocabulaire de Heath, à celui de *eu-tisi* «père» dans la liste de d'Orbigny. Il est vrai qu'on pourrait voir également dans le mot de Cardús un mot composé, où l'on retrouverait juxtaposés les deux radicaux de *eu-axa* «grand-père» et de *eu-tisi* «chef».

[6] d'Orbigny, *op. cit.*, p. 301.

ne-čamihi « manioc »,	*ni-kotra* « tonnerre »,
ni-kilalaha « loutre »,	*ni-koma* « étoile »,
ni-tsuani « grenouille »,	*ni-koxli* « soleil »,
ne-kenetse « crocodile »,	*ne-se* « eau »,
ni-tuya « dauphin »,	*ni-ksentop* « arc »,
ne-uluku « sel »,	*n-korkaab* « couteau »,
ni-čuku « feu »,	*ne-uraxa* « vent »,
etc.	etc.

Dans deux cas seulement, ce suffixe apparaît dans la formation de mots désignant des parties du corps; mais, dans chacun de ces cas, nos vocabulaires nous donnent, à côté de cette forme en *ni-*, la forme habituelle en *eu-*, avec un radical différent, en sorte qu'on est en droit de se demander si ces deux mots ne répondent pas à deux emplois différents, celui où apparaît le préfixe *eu-* étant employé lorsqu'il s'agit du corps humain, celui où apparaît le suffixe *ni-* servant dans les autres cas. Ex. :

ni-makhti « os »,	*eu-uašale* « os »,
ni-mukúkh « tête »,	*eu-kuku* « tête ».

Les deux préfixes *ni-* et *eu-* peuvent d'ailleurs se substituer l'un à l'autre, sans que le radical du mot change comme dans les exemples précédents; c'est ainsi que les mots « arc » et « flèche » nous sont donnés sous les deux formes *eu-kesinto* et *ni-ksentop*, *eu-suera* et *ni-suera*.

Cela nous conduit à supposer que le préfixe *ni-* n'est pas un préfixe de classification, mais indique une relation analogue à celle que nous avons pu préciser pour le préfixe *eu-*. L'exemple suivant emprunté à une phrase de Cardús donnerait à penser qu'il s'agit de la relation possessive de la 2e personne :

kua atuigi *ni-kili.*
va (à) ta-maison.

Mais d'autres exemples fournis par le même auteur s'opposent à cette interprétation. Ex. :

euxali *eev-atixigi* *ni-koxolani* *ni-suera.*
moi j'-ai-tué un-jaguar (avec) la-flèche.

ev-ariva *ni-kurtapi*, *ni-kaxaku.*
je-veux un-couteau, du-poisson.

Nous supposons plutôt que le préfixe *ni-* correspond à un véritable article, ou bien qu'il joue le rôle d'un adjectif démonstratif, et n'est qu'une forme écourtée de *ni-ul'exe* « ce, cet ».

Parfois, le préfixe *ne-*, *ni-* se transforme en *nim-*, *nem-* sans que cette transformation soit déterminée, semble-t-il, par une raison d'ordre phonétique. Ex. :

nem-sense « punaise » (1),
nem-xe « épine » (1),
nim-hugu « herbe » (2),
nim-tixl « feuille » (2),
nim-parxep « aile » (2),
nem-šiš « fourmi » (1),
nem-se « iguane » (1),
nim-tuče « maïs vert » (1),
nem-čemeč « mulette » (1),
nim-xe « mouche » (1),
nim-kolli (2), *nim-koy* (1) « plume »,
nem-sese « ténébrion » (1),
nem-kutoole « iule » (1),
nim-tahalu « papillon » (1),
nem-kiyohue « rio de San Miguel » (1).

Le préfixe *em-* est beaucoup plus rare; nous ne l'avons rencontré que dans les mots suivants :

em-tixle « feuille », correspondant à *nim-tixl*,
em-čene « bec », correspondant à *eu-čene* « bouche »,
em-iya « fruit »,
em-če « œuf ».

Ce préfixe peut correspondre à la forme pleine du pronom personnel de la 2e personne, *en-xale*, *en-xal'e*, et indiquerait peut-être la relation possessive correspondante, ainsi que semble le montrer l'exemple suivant de Cardús :

em-assota	*enko-phurúnue.*
ton-idiome	il-parle [1].

Les divers préfixes que nous venons de passer en revue entrent dans la formation d'un assez grand nombre d'adjectifs et d'adverbes. Ex. :

Préfixe *eu-* :

eu-yoxo « loin » (sans doute : moi-loin),
eu-yexe « bien » (sans doute : moi-bien).

Préfixe *nihi-*, *ni-*, *ne-* :

nihi-marâ, *ne-mara* « grand » (sans doute : celui-là-grand),
ni-tčemači « beau »,
ni-kčača, *ne-kečaža* « vert ».

Préfixe *nim-*, *nem-* :

nim-bitsi, *nem-betse* « rouge »,
nim-kara, *nim-kaará* « noir ».

[1] Cardús traduit ce mot par « je comprends », mais il y a là une erreur évidente, comme nous le montrerons plus loin (p. 361, note 1).

Préfixe *em-*, *hm-*, *m-* :

em-mara « vieux » (sans doute : toi-vieux),
em-suku « gras »,
em-bara « propre », *hm-bára*, *m-bala* « blanc »,
hm-bere « fort »,
m-kuhallik « chaud ».

En plus de ces préfixes, qui leur sont communs avec les noms, les adjectifs nous fournissent des exemples de deux autres préfixes.

Le premier, *hiko-*, *eko-*, n'apparaît que dans un cas : *eko-kelexe*, *hiko-kherehé* « jeune »; à notre sens, il correspond au pronom personnel de la 3e personne du singulier : *yikho* « il, lui », et nous traduirions exactement *eko-kelexe*, *hiko-kherehé* par « lui-jeune ».

Le second préfixe nous est attesté par un plus grand nombre de cas; nous en ignorons la signification : c'est le préfixe *ta-*. Ex. :

ta-tsgaxe « méchant »,
ta-čixene « malade »,
ta-soelxe « ivre »,
ta-pereko « sain »,
ta-tuviani « triste »,
ta-tsutse « voleur ».

Le texte de Teza enfin nous donne un exemple de préfixe nominal dont nous n'avons pas retrouvé le correspondant dans notre vocabulaire. Ex. :

miha-dina « mère » (*eu-tana* « mère »),
miga-disi « père » (*eu-tisi* « père »),
miha-matikariri « créateur » (*ye-matikore* « créa »),
miga-sisi « fils » (*yemila-čuču* « enfant »).

Suffixes. — La suffixation paraît jouer un rôle bien moins important en Kaničana que la préfixation.

Nous avons déjà signalé le suffixe *-na*, qui paraît servir à indiquer le pluriel.

Un autre suffixe se rencontre dans un certain nombre de mots de notre vocabulaire et de notre texte, sous les formes très voisines de *-taoli*, *-tauli*, *-taule*, *-dáule*, *-dauli*. Ex. :

e-siti-taoli (1), *eu-šiti-dáule* (2) « front »,
eu-keveče-taule (1) « jambe »,
eu-kičiuna-tauli (2) « orteil »,
eu-tegue-taule (1) « talon »,
eu-čeku-taule (1) « coude »,

eu-kuneo-taoli (1), *kokonau-dauli* (4) « ciel », *kasuhi-dauli* (4) « terre ».

Il se peut qu'il s'agisse là d'un suffixe locatif, et la phrase suivante recueillie par Cardús paraît en faveur de cette hypothèse [1] :

Dios	*eu-xaha-tissi*	*kokonua-taule.*
Dieu	mon-Seigneur (est)	le-ciel-dans.

Signalons enfin le suffixe *-mače*, *-mači*, dont nous ignorons la signification exacte, et qui se retrouve dans un certain nombre d'adjectifs :

aveugle, *ikeče-mači*;
beau, *ni-tče-mači*;
petit, *ču-mače*;
peu, *mehu-mače*;
enfant, *imehu-mači*.

Pronoms personnels. — Voici la liste d'ensemble des pronoms personnels, telle qu'elle nous est fournie par les divers auteurs :

je : *o-xale* (1), *ofo-ho-xáli* (2), *eu-xale* (3); – nous : *u-xal'e-xena* (1), *ohex-xal-xiná* (2), *eu-xal-xina* (3).

tu : *en-xal'e* (1), *ina-háli* (2), *en-xale* (3); – vous : *nha-ikho-na* [2] (2), *eu-xal-xina* [3] (3).

il, elle : *eu-xale* (1), *yikho* (2), *xeenkoye* (3); – ils, elles : *iko-na* (1), *ponayimigá* (2), *xeenkoye-uye-xena* (3).

D'une façon générale, on peut dire que la racine des divers pronoms est :

1re personne du singulier : *o* ou *eu*;
2e personne du singulier : *en* ou *ina*;
3e personne du singulier : *en* ou *iko*;

à laquelle on ajoute les suffixes *-xal'e*, *-xale*, *-xáli*, *-háli*.

[1] Une autre phrase de Cardús semble, à première vue, en contradiction avec cette interprétation :

yekita yematikore nelsielo čaunexe kassuixi-taule.
qui créa ciel (?) terre.

Mais il est évident que la traduction de Cardús n'est pas littérale; la preuve nous en est fournie par le mot *nel-sielo*, qui est certainement une déformation de l'espagnol *en-el-cielo*. Cette phrase nous donne par suite un nouvel argument en faveur de notre explication du suffixe *-taule* :

yekita yematikore nel-sielo čaunexe kassuixi-taule.
qui créa dans-le-ciel (ici-bas ?) terre-sur.

Nous traduisons hypothétiquement *ča-unexe* « ici-bas », en raison de la ressemblance de ce mot avec *ki-unixi* « d'ici ».

[2] *Nha-ikho-na* correspond plutôt selon nous à « toi et eux ».

[3] Erreur probable de transcription pour *en-xal-xina*.

Ces radicaux correspondent à trois des préfixes nominaux et adjectifs que nous avons signalés plus haut.

Le pluriel est obtenu par suffixation de *-xena*, *-xina*, *-xiná*, parfois de *-na*, forme raccourcie que nous avons vu usitée pour former le pluriel des substantifs.

Pronoms et adjectifs démonstratifs. — Voici la liste des quelques démonstratifs qui nous sont fournis par nos vocabulaires :

ce, cet : *ni-ul'-exe*;
celui-là : *yovi-exe*;
celui-ci, celle-ci : *ehè*; ceux-ci, celles-ci : *hikuhi-exe-ne*.

Nous ne pouvons que noter la présence dans tous ces mots du radical *exe* ou *che*, et la grande ressemblance qui existe entre *hikuhiexene* «ceux-ci» dans le vocabulaire de d'Orbigny et *xeenko-yeuyexena* «ils» dans la liste de Cardús.

Conjugaison. — Dans la conjugaison, les pronoms personnels se présentent sous une forme écourtée, qui correspond à trois des préfixes étudiés plus haut : *eu-*, *ev-*, *eev-*, *hu-*, *au-*, pour la 1re personne; *en-*, *een-*, *an-*, *na-*, pour la 2e personne; *enko-*, pour la 3e personne. Ex. :

eu-*tarpa* «j'aime»,
eev-*atixigi* «j'ai tué»,
ev-*ariva*, hu-*archua* «je veux»,
au-*xači* «je vais».

emta en-*assi* «que dis-tu?»,
yekita en-*aku* «comment t'appelles-tu?»,
naku een-*axgue* «que cherches-tu?»,
naku een-*ariva* «que veux-tu?»,
lava an-*xači* «où vas-tu?»,
an-*xakunauniča* «reviens»,
na-*koretza* «comment te portes-tu?» (litt. : toi-bien?).

enko-*phurúnue* «il parle» [1].

Parfois, sans doute pour donner plus de force à l'expression,

[1] Ce mot est traduit par Cardús «je comprends»; mais il y a là une erreur évidente. Le radical est en effet *puru* (cf. *a-puru* «parler») et le préfixe *enko-* correspond sans aucun doute au pronom personnel de la 3e personne, tel qu'il nous est donné par Cardús lui-même : *xeenko-ye*.

le pronom plein et le pronom raccourci se trouvent juxtaposés dans la même phrase. Ex. :

euxali	*eev-atixigi*	*ni-koxolani*		*ni-suera.*
moi	j'-ai-tué	ce-tigre	(avec)	cette-flèche.

euxale	*au-xatuigi*		*hu-axatissi*	*dios*	*nelsielo.*
moi	j'-irai	(avec)	mon-Seigneur	Dieu	au-ciel.

La connaissance de ces divers préfixes nous permet de constater qu'un grand nombre de verbes de notre vocabulaire, qui nous sont donnés comme étant à l'infinitif, correspondent en réalité à des temps et à des personnes très diverses.

C'est ainsi que :

au-arihuana « aimer » doit être traduit : « j'aime »,
au-dahdara « danser » — « je danse »,
na-totsi-na « mentir » — « tu mens »,
yik-todse « mentir » — « il ment ».

Dans le vocabulaire de Heath, tous les verbes nous sont donnés avec le préfixe *au-*, mais, en plus, entre celui-ci et le radical verbal, on note l'infixation régulière de la syllabe *-xar-*, *-ar-*, ou *-ha-*. Ex. :

dormir, *au-xar-xana*;
venir, *au-xar-tuinas*;
chanter, *au-xar-sonisna*;
rire, *au-xar-dokuna*;
voir, *au-xar-koivóe*;
tuer, *au-ar-tĕxina*;
marcher, *au-xar-kuiama*;
s'asseoir, *au-xar-suena*;
parler, *au-xar-phurma*;
travailler, *au-xar-sililana*;
aller, *au-xar-tikina*;
boire, *au-ha-koki.*

Nous supposons que cet infixe indique le futur, d'après les deux phrases suivantes de Cardús :

euxale	*au-xu-tuigi.*
moi	j'-irai.

au-xu-kunaumiča.
tu-reviendras (traduit par Cardús : reviens !).

A côté de ces formes verbales que nous pouvons expliquer, il en est d'autres que les éléments dont nous disposons ne permettent pas d'interpréter.

C'est ainsi qu'un grand nombre de formes verbales, soit à l'infinitif, soit à l'impératif, commençant toutes par la lettre *-a*,

nous sont données par les divers auteurs, notamment par d'Orbigny. Ex. :

dormir, *a-gaxa*;
marche ! *a-kuilta*;
parler, *a-puru*;
payer, *a-koale*;
danser, *a-tatra*;
apporte ! *a-tzene*;
etc.

Le verbe « donner » nous est fourni sous trois formes différentes, *au-dar-čiti* (2), *da-čite* (1) et *si-čite* (1), cette dernière forme correspondant, d'après d'Orbigny, à l'impératif « donne-moi ».

Le préfixe *au-dar-* doit appartenir à la même série que le préfixe *au-xar-*, étudié plus haut, si toutefois il ne lui est pas identique. En ce qui concerne le préfixe *si-*, il ne paraît pas indiquer l'impératif d'une façon constante, puisque d'Orbigny lui substitue souvent le préfixe *a-*. Quant au préfixe *da-*, alors que, dans l'exemple précédent et dans un autre exemple extrait du vocabulaire de Heath (*da-ksiusina* « voler »), il figure dans une forme verbale à l'infinitif, par ailleurs d'Orbigny lui donne un sens impératif : *da-kohe* « regarde ! » (radical *koi*, attesté par la forme *au-xar-koi-vóe* « voir » du vocabulaire de Heath).

Notre texte ne nous fournit malheureusement pas les moyens d'éclaircir ces contradictions de nos diverses sources d'information.

Seule, la forme optative semble y être formée d'après une règle nettement déterminée, par préfixation de *kasara-* et suffixation de *-nina* ou *-guina*. Ex. :

kasara-čidi-nina « que tu donnes ! »,
kasara-tamakina-nina « que tu ne laisses pas ! »,
kasara-ki-nina « que tu délivres ! »,
kasara-tabuhurabuhura-guina « que tu pries ! ?) ».

Le participe passé paraît se former en Kaničana par préfixation de *ko-* et suffixation de *-la*. Ex. :

payer, *a-koale*; payé, *ko-koale-la*.

Enfin, des substantifs verbaux peuvent être formés par préfixation de *miha-* et suffixation de *-ri*. Ex. :

ye-matikore « (il) créa », *miha-matikari-ri* « créateur ».

Négation. — Signalons, en terminant cette esquisse trop brève et bien incertaine, que la négation semble toujours s'exprimer analytiquement, à l'aide de l'adverbe *nihuash*, *nehuas* «non». Ex. :

je vais, *au-xači*; je ne vais pas, *nihuas au-xači*;
je veux, *hu-arehua*; je ne veux pas, *nohuaš ehu-aerehua*;
il comprend, *enko-phurúnue*; il ne comprend pas, *nihuas enko-phurúnue*.

Les comparaisons que nous avons établies entre le Kaničana et les langues voisines ne nous ont fourni aucune indication sur les affinités de cet idiome.

Nous ajouterons que, tandis que les vocabulaires čapakura nous avaient révélé un assez grand nombre de concordances lexicographiques avec l'Uro [1], il n'en est pas de même en ce qui concerne le Kaničana. Voici en effet les seules ressemblances que nous avons relevées :

	URO.	KANIČANA.
chien.	*paku*, *pakus*, *pako*	*ni-pao*, *ni-pahu*
maïs	*turu*, *tura*	*ni-tuxu*, *ni-tuxú*
mère	*atan*	*eu-tana*, *eud-dhana*
œil.	*shukui*, *čuki*	*eu-tokhe*
près.	*kesuhu*, *kesus*	*koxo*

En conséquence, nous maintenons provisoirement la famille linguistique Kaničana comme famille indépendante.

KANIČANA.

I. VOCABULAIRE.

Abeille, *ne-kme* (1) [cf. cire].
Accoucher, *ilate* (1).
Agouti, *ni-čal'a* (1).
Aile, *nim-parxep* (2).
Aimer, *au-arihuana* (2) [cf. vouloir]; j'aime [Dieu], *eu-tarpa* [*eu-xatissi Dios*] (3).
Aller, *au-xar-tikina* (2); je vais, *au-xači* (3); je [ne] vais [pas],

[1] de Créqui-Montfort (G.) et Rivet (P.), *Linguistique bolivienne. La famille linguistique čapakura* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. X, 1913, p. 119-171), p. 141.

[*nihuas*] *au-xači* (3); je suis allé [ce matin], *xači* [*sitima*] (3); j'irai [demain], *au-xači* [*amasitima*] (3); j'irai [au ciel avec Dieu], *eu-xale au-xa-tuigi* [*hu-axatissi Dios nel-sielo*] (3); va [à ta maison et reviens vite], *kua atuigi* [*ni-kili, an-xa-kunauniča kosiniga*] (3); allons, *tuhuena* (1); allez, marchez, *kua-načato* (3); [où] vas-tu?, [*lava*] *an-xači* (3); s'en aller : allons-nous en [d'ici], *tui-nača* [*kiunixi*] (3) [cf. allons].

Ami, *eu-kopanlina* (2).

Ananas, *ni-mayoče* (1).

Appeler (S') : [comment] t'appelles-tu?, [*yekita*] *en-aku* (3) [cf. nom et homme].

Appelle!, *takogapui* (1).

Apporte!, *atzene* (1).

Arachnide, *ne-peyu* (1).

Arbre, *ni-yiga* (2).

Arc, *ni-ksentop* (1), *eu-kesinto* (2).

Argile, *ne-merečači* (1).

Asseoir (S'), être assis, *au-xar-suena* (2); assieds-toi!, *assku* (3).

Asticots, *ni-ksaku* (1).

Aujourd'hui, *unexe* (1), *huanihi* (4), *mimoerulí* (2).

Aveugle, *ikečemači* (1).

Avoir : il y a, *tia* (3), *yettia* (3), *tia* (1); il n'y a pas, *nihuas* (3), *nihuaš* (1) [cf. non]; y a-t-il [un Dieu]?, *yettia* [*eu-xahatissi Dios*]? (3).

Bambou, *ne-ču* (1).

Banane, *ni-raxahua* (1).

Barbe, *eu-tčága* (2), *e-čaga* (1) [cf. sourcils et menton].

Beau, *ni-tčemači* (1).

Beaucoup, *kol'exa* (1), *čuyugó* (2); superlatif de beaucoup : *bal'a-xamal'e* (1).

Beau-frère, *huasne* (1).

Bec, *em-čene* (1) [cf. bouche].

Bien : [je me porte] bien, *korissi* (3), *sa-koretza* (1), *eu-yexe* (3).

Blanc, *hm-bára* (2), *m-bala* (1).

Blatte, *ni-korapaš* (1) [cf. capricorne].

Bleu, *masása* (2), *masasa* (1).

Boire, *au-hakoki* (2).

Bois (wood), *ni-patihuáre* (2).

Bois à brûler, *ni-yega* (1) [cf. arbre].

Box, *crerets* (2).

Bouche, *eu-čene* (1), *eu-čéne* (2).

Bouilloire, *ni-múda* (2).

Bras, *eu-rep* (1) [cf. prairie], *eu-ripha* (2).

Cabiai, *ne-xete* (1).
Calebasse en arbre, *ne-tsaaxle* (1) [cf. courge].
Canne à sucre, *ni-šophake* (1).
Canot, *ni-tu* (2), *ni-tuk* (1).
Capricorne, *ne-korapaš* (1) [cf. blatte].
Ce, cet, *ni-ul'exe* (2).
Celui-ci, celle-ci, *chè* (1).
Celui-là, *yovie.re* (2).
Cerf, *ni-hgup* (2); guazu pucu (Cervus paludosus), *ni-rupe* (1); guazu bira (Cervus simplicicornis), *ne-uxaresa* (1); guazu ti (Cervus campestris), *ni-petze* (1).
Cervelle, *e-kačuk* (1).
Ceux-ci, celles-ci, *hiku-hiexene* (1).
Chanter, *au-xar-sonisna* (2), *ála* (1).
Chat, *ni-metse* (1); chat ocelot, *ni-meha* (1).
Chaud, *m-kuhallik* (2).
Chauve-souris, *ni-lua* (1).
Chef, *eu-tíši* (2) [cf. père].
Chemise d'écorce, *ni-karaxa* (1).
Chenille, *ni-tsaku* (1).
Chercher : que cherches-tu?, *naku een-axgue* (3).
Cheveu, *eu-tčokh* (2), *u-čoke* (1).
Chicha, *pissisi* (3), *ipsiš* (1).
Chien, *ni-pao* (2), *ni-pahu* (1).
Ciel, *eu-kuneo-taoli* (2), *kome* (1); [Dieu est] dans le ciel, [*Dios eu-xahatissi*] *kokonua-taule* (3); [qui créa] le ciel [et la terre]?, [*yekita yematikore*] *nel-sielo* [*čaunexe kassuixi-taule*][1] (3); [j'irai] au ciel [avec Dieu], [*euxale au-xa-tuigi hu-axatissi Dios*] *nel-sielo* (3).
Cigale, *ne-raxa* (1).
Cils, *eu-tot* (1) [cf. œil].
Cire, *ni-kme* (1) [cf. abeille].
Citrouille, *ne-kelep* (1).
Coati roux (Nasua), *ni-pitaxukana* (1).
Cobaye, *ni-čuleu* (1).
Cœur, *eu-nimára* (2), *eu-tsu* (1).
Comment : comment te portes-tu?, *korissi* (3); comment [t'appelles-tu]?, *yekita* [*en-aku*] (3) [cf. qui?].
Comprendre : je comprends [ton idiome], [*em-assota*] *enko-phurúnue*[2] (3); je [ne] comprends [pas ton idiome], [*nihuus em-assota*] *enko-phurúnue*[2] (3).
Copris, *ne-rekatsa* (1).

[1] Voir p. 360, note 1.
[2] La traduction exacte de *enko-phurúnue* doit être «il parle» (voir p. 361, note 1).

Corne de cerf, *ni-ksara* (1).
Corps, *eu-heletóio* (2).
Côtes (os), *eu-turaxa* (1).
Coton, *ni-tix* (1) [cf. coton, *teč* en Tikuna].
Cou, *eu-ríya* (2), *eu-lea* (1).
Coucher (Se) : couche-toi, *ato* (1).
Coude, *eu-čeku-taule* (1).
Courant (des rivières), *ikohuiš* (1).
Courge, *ni-tzahaxl* (2) [cf. calebasse].
Courir, *kamkoya* (2), *ahuixle* (1).
Court, *kura* (1).
Couteau, *u-korkaab* (2); [je veux] un couteau, [*ev-ariva*] *ni-kurtapi* (3).
Crabe, *ni-šu* (1).
Crapaud, *ni-karatutu* (1).
Créer : [qui] créa [le ciel et la terre]?, [*yekita*] *yematikore* [*nelsielo čaunexe kassuixi-taule*] [1] (3).
Crier, *itaxinuena* (2) [cf. pleurer].
Crocodile, *ne-kenetse* (1).
Cuisse, *eu-čota* (1) [cf. jambe].

Danser, *au-dahdara* (2), *a-tatra* (1).
Dauphin, *ni-tuya* (1).
Debout : être debout, *tiatausi* (2).
Demain, *hamaešiti* (2), *amatsitema* (1); [j'irai] demain, [*au-xači*] *amasitima* (3) [cf. matin].
Dent, *eu-hùti* (2), *eu-kuti* (1).
Diable, *yiuxama* (1).
Didelphe, *ni-šoni* (1).
Dieu : [y a-t-il] un Dieu?, [*yettia*] *eu-xahatissi Dios* (3); [où est] Dieu?, [*lava tagaki*] *eu-xahatissi Dios* (3); Dieu [est dans le ciel], *Dios eu-xahatissi* [*kokonua-taule*] (3); Dieu [le créa], *eu-xahatissi Dios* (3); [j'aime] Dieu, [*eu-tarpa*] *eu-xatissi Dios* (3); [j'irai au ciel avec] Dieu, [*eu-xale au-xa-tuigi*] *hu-axatissi Dios* [*nelsielo*] (3) [cf. chef].
Dire : [que] dis-tu?, [*emta*] *en-assi* (3).
Doigt, *eu-tixle* (1) [cf. main, orteil]; *eu-okleutséme* (2) [cf. pouce].
Donner, *au-dar-čiti* (1), *du-čide* (1); donne-moi, *si-čite* (1).
Dormir, *agaxa* (1), *au-xar-xana* (2).
Dos, *eu-kolileče* (1).

Eau, *ne-se* (1), *ni-htxi* (2), *ni-ssi* (3).
Éclair, *n-kogathi* (2).

[1] Voir p. 360, note 1.

Écorce, *ni-mararih* (2).
Écureuil, *ni-kixnia* (1).
Enfant, *yemila-čuču* (2) [cf. garçon]; enfant ♂, *imehumači* (1); enfant ♀, *imela-tsutzu* (1) [cf. garçon].
Épaule, *eu-čairot* (1).
Épine, *nem-xe* (1).
Épouse : mon épouse, *eu-kohti* (2) [cf. mari].
Étoile, *ni-kóma* (2), *ni-koma* (1-3).
Être : [où] est [Dieu]?, [*lava*] *tagaki* [*eu-xahatissi Dios*] (3); Dieu est dans le ciel, *Dios eu-xahatissi kokonua-taule* (3).

Face, *kokena* (1), *eu-kokhena* (2).
Femme, *ikegahui* (1), *huikigáue* (2).
Fer, *ni-hiúru* (2).
Fesse, *eu-peče* (1).
Feu, *ni-čuku* (1), *ni-čuko* (2), *ni-čukú* (3).
Feuille, *em-tixle* (1), *nim-tixl* (2) [cf. main].
Filer, *akuraxle* (1).
Fille (opposé à fils), *eu-kolo* (1); ma fille, *eu-kóro* (2); fille (opposé à garçon), *hieko-klexé* (1); jeune fille, *kikox-kirexé* (2) [cf. jeune].
Fils, *matoxo* (1); mon fils, *e-matoxo* (2).
Flèche, *išuhuera* (1), *euskúra* [1] (2); [j'ai tué un tigre] avec la flèche, [*euxali eev-atixigi ni-koxolani*] *ni-suera* (3).
Fleur, *ni-platsu* (1).
Force, *em-bele* (1).
Forêt, *ni-sku* (1-2).
Fort, *hm-bere* (2) [cf. force].
Fourmi, *nem-šiš* (1).
Fourmilier : tamanoir [Myrmecophaga jubata], *ne-ulazatsi* (1); tamandua, *ni-lome* (1); mutila, *ni-katre* (1).
Fourmilière, *ne-egupi* (1).
Frère, *e-matsuhe* (1); mon frère aîné, *e-mattoui* (2); mon frère cadet, *e-mattsui-mambu-suli* (2).
Froid, *m-kuhulí* (2).
Front, *e-siti-taoli* (1), *eu-šiti-dáule* (2).
Fruit, *em-iya* (1).

Garçon, *yimiláni* (2), *imelani* (1).
Genou, *eu-kegama* (1).
Graine, *nem-ka* (1).
Grand, *nihi-marú* (2), *ne-mara* (1).
Grand'mère, *hu-atsinčue* (1).

[1] Vraisemblablement *eu-súera* devenu par erreur de lecture *eu-scúra*.

Grand-père, *eu-axa* (1).
Gras, grasse, *em-suku* (1).
Grenouille, *ni-tsuani* (1).
Grillon, *ni-šukulehe* (1).
Guêpe à miel, *ni-koče* (1).

Haricot, *ne-lča* (1).
Hélater, *ne-kučegue* (1) [cf. lampyre, libellule].
Herbe, *nim-hugu* (2).
Hier, *nkohetixi* (2); [mon père est mort] hier, [*tanaku eu-tissi*] *xatixi* (3).
Homme, *enaku* (1) [cf. s'appeler et nom], *hiočáma* (2).
Hydromis, *ne-gue* (1).

Ici, *heumčé* [1] (2); [allons-nous en] d'ici, [*tuinača*] *kiunixi* (3).
Idiome : [je comprends] ton idiome, *em-assota* [*enko-phurúnue*] [2] (3) [cf. parler]; [je ne comprends pas] ton idiome, [*nihuas*] *em-assota* [*enko-phurúnue*] [2] (3).
Iguane, *nem-se* (1).
Il, elle, *enxale* (1), *yikho* (2), *xeenkoye* (3).
Île, *ni-šuámčox* (2).
Ils, *ponayimigá* (2), *xeenkoye uyexena* (3), *ikona* (1).
Indien, *hihurkúna* (2).
Iule, *nem-kutoolé* (1).
Ivre, *ta-soelxe* (1).

Jaguar, *ni-koxolani* (3), *ni-xolani* (1); [j'ai tué] un jaguar [avec la flèche], [*euxali eev-atixigi*] *ni-koxolani* [*ni-suera*].
Jambe, *eu-tčóta* (2) [cf. cuisse], *eu-keveče-taule* (1).
Jaune, *maksuzux* (2), *masusu* (1).
Je, moi, *oxale* (1), *euxale* (3), *ofo-hoxáli* (2).
Jeune, *eko-kelexe* (1), *hiko-kherehé* (2) [cf. fille].
Joue, *ei-kokena* (1) [cf. face].
Jour, *ne-ookuli* (2), *kulehue* (1), *ni-korli* (4).

Là, *nokohčé* (2).
Lac, *ni-hsiph* (2), *ne-sep* (1) [cf. eau].
Laid, *psemek* (1) [cf. mauvais].
Lampyre, *ne-kučegue* (1) [cf. hélater, libellule].
Langue, *au-tšáva* (2), *eu-tsava* (1).
Lever (Se) : lève-toi, *aoxéose* (1).
Lézard, *ne-šuke* (1).

[1] Probablement erreur de transcription, au lieu de *heuničé*.
[2] La traduction exacte de *enko-phurúnue* doit être «il parle» (voir p. 361, note 1).

Lirellule, *ne-kičegue* (1) [cf. hélater, lampyre].
Loin, *payi* (2), *eu-yoxo* (1).
Long, *klatze* (1).
Loup rouge (Canis jubatus), *ni-čmakeyu* (1).
Loutre, *ni-kilalaha* (1).
Lune, *ni-milaku* (1-3), *ni-milauc* [1] (2).

Maigre, *koskela* (1).
Main, *eu-tixle* (1), *su-téhli* [2] (2) [cf. feuille].
Maïs, *ni-tuxú* (3), *ni-tuxu* (1), *ui-txu* [3] (2).
Maïs vert (chocllo), *nim-tuče* (1).
Maison, *ni-tikoxle* (1), *ni-tkoxl* (2); [va à] ta maison [et reviens vite], [*kua atuigi*] *ni-kili*, [*an-xa-kunaunič̌a kosiniga*] (3).
Malade, *ta-čixene* (1).
Manger, *alema* (1), *ahalima* (2).
Manioc, *ne-čamihi* (1).
Marais, *ni-nerehuap* (1).
Marcher, *au-xar-kuiama* (2); marche!, *akuilta* (1).
Mari : mon mari, *eu-kohti* (2) [cf. épouse].
Matin, *amaruim* (2); [je suis allé] ce matin, [*xači*] *sitima* (3) [cf. demain].
Mauvais, *itxmúpse* (2), *psemeka* (1) [cf. laid].
Méchant, *ta-tsgaxe* (1).
Mentir, *yik-todse* (2), *na-totsi-na* (1).
Menton, *eu-čaga-keti* (1) [cf. barbe et sourcils].
Mère, *eu-tana* (1); ma mère, *eud-dhana* (2).
Mesquin, *ipakakutsi* (1).
Miel, *ne-myakuč* (1).
Mollusques : hélices, *ni-kaču* (1); ampullaires, *ni-kukxu* (1); anodontes, *ne-tik* (1); mulettes, *nem-čemeč* (1).
Montagne, *komče* (1) [cf. pierre].
Mort, défunt, *kmukuulana* (2).
Mouche, *ni-khux* (2) [cf. moustique], *nim-xe* (1).
Mouche marehui, *ne-le* (1).
Moufette (Mephitis), *ni-tihuanigue* (1).
Mourir : [mon père] est mort [hier], *tanaku* [*eu-tissi xatixi*] (3).
Moustique, *ni-kxux* (1) [cf. mouche].

Nager, *ačaku* (1).
Narine, *eu-xe* (1).
Neveu, nièce, *hu-enetse* (1).
Nez, *eu-xe* (1), *eeb-xe* (2).

[1] Probablement erreur de transcription, au lieu de *ni-milacu*.
[2] Probablement erreur de transcription, au lieu de *eu-téhli*.
[3] Probablement erreur de transcription, au lieu de *ni-txu*.

Noir, *nim-kaará* (2), *nim-kara* (1).
Nom, *chu-aku* (2) [cf. s'appeler et homme].
Nombril, *e-mankarehe* (1) [cf. ventre].
Non, *nihuash* (2), *nehuas* (1) [cf. rien], *sitá* (3).
Nourriture, *ni-mahuegue* (3).
Nous, *ohexxalxiná* (2), *euxalxina* (3), *uxal'exena* (1).
Nuit, *kakitíxi* (2), *takitixe* (1).

OEil, *eu-tot* (1), *eu-tókhe* (2).
OEuf, *davari-míči* (2) [cf. poule], *em-če* (1).
Oiseau, *ni-melú* (2), *ni-mela* (1).
Dindon, *ni-rovi* (2).
Petit canard, *ni-ksevulé* (1).
Canard, *ni-vurix* (2).
Canard musqué, *ne-ulexle* (1).
Haninga (Plotus anhinga), *ni-keliš* (1).
Cormoran, *ni-šioxore* (1).
Mouette, *ni-kokoga* (1).
Kamichi (Palamedea), *ni-tsaxa* (1) [cf. aigle].
Jacana (Parra), *n-taxavuaratasi* (1).
Ibis de Cayenne, *ni-čatata* (1).
Spatule (Platalea), *ni-kexne* (1).
Tantale (Tantalus), *ni-tasni* (1).
Jabiru (Ciconia mycteria), *ni-kaurle* (1).
Cigogne, *ni-šolaxli* (1).
Héron grand, *n-aimaka* (1).
Héron roux, *ni-čiofre* (1).
Héron blanc, *ni-uyakle* (1).
Courlan, *ne-huitahuita* (1) [cf. vanneau].
Vanneau, *ne-huitahuita* (1) [cf. courlan].
Autruche, *ni-xura* (1).
Tourterelle pecui et yeruti, *ni-pxaku* (1) [cf. pigeon].
Pigeon, *n-paku* (2), *ni-pxaku* (1) [cf. tourterelle]
Faisan catinguera, *ne-xaino* (1).
Perdrix, *ni-sereta* (1).
Coq, poule, *ni-tahuari* (1).
Faisan à cravate, *ni-čuruč* (1).
Hocco (Crax sp.), *ne-rohue* (1).
Todier (Todus), *ni-čere* (1).
Perruche, *ni-sirek* (1) [cf. perroquet sey].
Perroquet sey, *ni-serek* (1) [cf. perruche].
Perroquet amazone, *ni-konuru* (1).
Ara rouge (Macrocercus macao), *parava* (1).
Ara jaune, *ni-para* (1).
Aracari superbe (Pteroglossus), *ne-liš* (1).

Toucan toco (Ramphastos toco), *ni-hualik* (1)
Ani des savanes (Crotophaga ani) et des palétuviers, *ni-čuli* (1).
Martin-pêcheur (Alcedo sp.), *ni-čagadate* (1).
Oiseau-mouche, *ni-čxaya* (1).
Troupiale chopi (Icterus sp.), *čokiki* (1).
Cassique matico, *ni-kadičo* (1).
Cassique tojo, *ni-tsolena* (1).
Grand cassique, *ni-šatehua* (1).
Moineau cardinal, *ni-xautsu* (1).
Engoulevent (Caprimulgus), *ni-karama* (1).
Hirondelle, *ni-pčaro* (1).
Hornero (Furnarius rufus), *ni-čimičixle* (1).
Tyran (Tyrannus sulfuratus), *tiare* (1).
Petit duc (Scops choliba), *ni-kitip* (1).
Effraie (Strix perlata), *ni-ša* (1).
Duc ñacurutu (Bubo magellanicus), *ni-šupegukuru* (1).
Aigle (Morphnus urubitinga), *ni-tsaha* (1) [cf. kamichi].
Petit caracara (Polyborus chimachima), *ni-sia* (1).
Grand caracara (Polyborus vulgaris), *ne-ušararu* (1).
Pérénoptère urubu (Cathartes urubu), *ne-reš* (1).
Pérénoptère aura (Cathartes aura), *ni-ketso* (1).
Roi des vautours (Sarcoramphus papa), *ni-tukuyu* (1).

Oncle, *eu-al'ue* (1).
Ongles, *eu-rakatóh* (2), *eu-rakatse* (1).
Oreille, *eu-komete* (1), *eu-koméh* (2).
Orteil, *eu-tixle* (1) [cf. doigt, main], *eu-kičiuna-tauli* (2).
Os, *ni-makhti* (2), *eu-uašale* (1).
Où : où [vas-tu]?, *lava* [*au-xači*] (3); où [est Dieu]?, *lava-*[*tagaki eu-xahatissi Dios*] (3).
Oui, *xana* (1), *ehe* (2), *hexé* (3).

Paille, *ne-koti* (1).
Paille de maïs, *ni-čomati* (1).
Palmier : totaï, *ni-tuli* (1); motacu (Attalea Humboldtiana), *ni-tuna* (1); marayahu (Bactrix maraja), *ne-masene* (1); carundaï, *ne-uramik* (1); chonta, *ni-čikaru* (1); royal, *ni-huaxle* (1).
Papillon, *nim-tahalu* (1).
Paresseux (animal), *ni-hualoče* (1).
Parler, *au-xar-phurma* (2), *apuru* (1).
Patate douce, *ni-taxa* (1).
Payer, *akoale* (1); payé, *ko-koale-la* (1).
Peau, *eu-šalesik* (1).
Pécari, *ni-šuro* (1).
Pêcher, *kutatemui* (1).

Peindre, *atserela* (1).
Père, *eu-tisi* (1) [cf. chef]; mon père, *eud-dhúti* (2); mon père [est mort hier], [*tanaku*] *eu-tissi* [*xatixi*] (3).
Petit, *čumače* (1) [cf. peu], *titilii* (2).
Peu, *mehumače* (1) [cf. petit].
Peuple, *ačkúnli* (2).
Pied, *eu-axts* (2), *eu-xatsi* (1).
Pierre, *ni-kumtši* (2), *komče* (1) [cf. montagne].
Piment, *ne-huatsu* (1).
Pleurer, *itaxinuena* (2) [cf. crier], *akoixe* (1).
Pleuvoir, *nina* (1); il pleut, *kinaxa* (3).
Pluie, *niná* (2).
Plume, *nim-kolli* (2), *nim-koy* (1).
Poisson, *ni-kaku* (2), *ni-xaku* (1); [je désire] du poisson, [*ev-ariva*] *ni-kaxaku* (3).
Poisson dorado, *ni-kenekuxle* (1).
Raie, *ne-uvetsetse* (1).
Poisson surubi (Platystoma sp.), *ne-ùše* (1).
Poisson palometa, *ne-teke* (1).
Anguille, *ne-roro* (1).
Bagre, *ne-neuš* (1).
Poisson pacu (Prochilodus, Myletes sp.), *ne-ruku* (1).
Poitrine, *eu-naktsi-danti*[1] (2), *eu-nati* (1).
Porc-épic, *ni-čerek* (1).
Porter (Se) : comment te portes-tu?, *korissi* (3), *na-koretza* (1) [cf. bien].
Pou de tête, *uxase* (1).
Pouce, *eu-okleutséme* (2) [cf. doigt].
Prairie, *ni-kšáva* (2), *ne-rep* (1) [cf. bras].
Prendre : prends!, *ché* (1).
Près, *kolío* (2), *koxo* (1).
Propre, *em-bara* (1) [cf. blanc].
Puce pénétrante, *ne-morohoke* (1).
Punaise, *nem-sense* (1).

Quand?, *yahuaxana* (1).
Que? : que [dis-tu]?, *emta* [*en-assi*] (3); que [cherches-tu]?, *naku* [*een-axgue*] (3); que [veux-tu]?, *naku* [*een-ariva*] (3).
Qui, lequel, *ktanhati* (2): qui [créa le ciel et la terre]?, *yekita* [*yematikore nel-sielo čaunexe kassuixi-taule*][2] (3).

Rainette, *ni-korakaka* (1).
Rame, *ni-klehua* (1).

[1] Probablement erreur de transcription, au lieu de *eu-naktsi-dauli*.
[2] Voir p. 360, note 1.

Ramer, *akonaxa* (1).
Rat des maisons, *ni-huaxle* (1).
Regarde!, *da-kohe* (1).
Renard, *u-duáneke* (2), *ni-kasku* (1).
Revenir : [va à ta maison et] reviens [vite], [*kua atuigi ni-kili*,] *an-xakunauniča* [*kosiniga*] (3).
Rien, *nehuasna* (1) [cf. non].
Rire, *au-xar-dokuna* (2), *atskuna* (1).
Rivière, *nih-kuguxú* (2), *ni-kuxu* (1); rivières : de San-Miguel, *nem-kiyohue* (1); Mamoré, *ni-kuxu* (1); Guaporé, *ni-kuxu* (1); Béni, *ni-kuxu* (1); au Nord de San Pedro, *kukurulu* [1].
Roseau en éventail, *ne-petena* (1).
Rosée, *numkok* (1).
Rouge, *nim-bitsi* (2), *nem-betse* (1).

Sable, *melčiga* (1).
Sain, *ta-pereko* (1).
Sale, *malexé* (1).
Sang, *eu-ghab* (2), *eu-kap* (1).
Sauterelle, *nelkatsamatz* (1).
Scarabée, *ne-čelekarek* (1).
Scolopendre, *ni-tupčure* (1).
Scorpion, *ni-činite* (1).
Sein de femme, *ee-méni* (2), *eu-gameni* (1).
Sel, *ne-ulúku* (2), *ne-uluku* (1).
Serpent, *ni-raye* (2).
Crotale, *ni-čiči* (1), *ni-čiti* (2).
Boa, *ni-retzama* (1).
Orvet et amphisbène, *ni-kumik* (1).
Singes : Marmion (Ateles paniscus), *ni-kolara* (1).
Alouate noir ou rouge (Stentor), *ne-uru* (1).
Callitriche, *ni-tzitak* (1).
Maquis nocturne, *ne-ulaxu* (1).
Sœur, *eu-kaola* (1); ma sœur aînée, *eu-kaula-matanabh* (2); ma sœur cadette, *eu-kaula-mambu-viuli* (2).
Soif, *atčirile* (1).
Soir, *čuatxi* (2).
Soleil, *ni-koxli* (1-2), *ni-kól* (3).
Sourcils, *eu-txaga* (1) [cf. barbe et menton].
Sourd, *yetukekepe* (1).
Spectre (insecte), *ni-kura* (1).

Tabac, *ni-kumúku* (2), *ne-kumuku* (1).
Talon, *eu-tegue-taule* (1).

[1] Cf. p. 354, note 1.

Tante, *chué* (1).
Tapir, *ni-ploxo* (1).
Tatou : géant (Dasypus gigas), *ni-huayakake* (1); péba, *ni-la* (1); encoubert (Dasypus sexcinctus), *ni-sti* (1).
Ténébrion, *nem-sese* (1).
Termite, *ni-kše* (1).
Terre, pays, *ni-čix* (2); terre, *ni-čixiči* (3), *ne-čeče* (1); [qui créa le ciel] et la terre?, [*yekita yematikore nel-sielo čaunexe*] *kas-suixi-taule*[1] (3).
Tête, *eu-kuku* (1), *ni-mukúkh* (2).
Tique garrapata, *ni-kuemasa* (1).
Tisser, *akuči* (1).
Tonnerre, *knaanerem* (2), *ni-kotra* (1).
Tortue de terre et d'eau, *ni-čnunu* (1).
Tout, *ṇata* (2).
Travailler, *au-xar-sililana* (2).
Triste, *ta-tuviani* (1).
Tu, *inaháli* (2), *enxale* (3), *enxal'e* (1).
Tuer, *au-ar-tčxina* (2), *atlege* (1); j'ai tué [un tigre avec la flèche], [*euxali*] *eev-atixigi* [*ni-koxolani ni-suera*] (3).

Vase, *ni-tame* (1).
Veine, *eu-luaxalegahe* (1).
Venir, *au-xar-tuinas* (2); viens ici!, *anè* (1).
Vent, *ne-uraxábhn* (2), *ne-uraxa* (1).
Ventre, *e-mankaareú* (2) [cf. nombril], *eu-tsatsa* (1).
Ver : lombrics, *ne-čeleuti* (1).
Vert, *ni-kčača* (2), *ne-kečaža* (1).
Vessie, *eu-mekotope* (1).
Viande, *ni-huáka* (2).
Vieux, *em-mara* (1) [cf. grand], *yitsnám* (2).
Village, *ipúblo* (2) [esp. *pueblo*].
Vite : [va à ta maison et reviens] vite, [*kua atuigi ni-kili, an-xa-kunauniča*] *kosiniga* (3).
Vivant, *yierére* (2).
Voir, *au-xar-koivóe* (2).
Voler, dérober, *daksiusina* (2).
Voleur, *ta-tsutse* (1).
Vouloir : je veux, *hu-arehua* (1); je veux [un couteau], *ev-ariva* [*ni-kurtapi*] (3); je veux [du poisson], *ev-ariva* [*ni-kaxaku*] (3); je [ne] veux [pas], [*nohuaš*] *ehu-aerehua* (1); [que] veux-tu?, [*naku*] *een-ariva* (3).

[1] D'après notre interprétation du suffixe *-taule*, la traduction exacte de cette phrase serait : Qui créa au ciel et (ici-bas) sur terre ? (cf. p. 360, note 1).

Vous, *nha-ikho-na* (2), *euxalxina* (3).

Un, *mereka* (2), *melka* (1).
Deux, *kaalita* (2), *kalela* (1).
Trois, *kaarxata* (2), *kalaxaka* (1), *karahaka* (4).

II. TEXTES.

Pater noster.

Gualga Dios lislaki, kani-kokolau[1]*-danki kamamaraha : laka kami-čaguanè li reyno* [*reino*] *: kaliguikuhula madidanè tikane hidaulina igana*[2] *tigamana*[3] *yuhukomena*[4]. *Gualga-kola mame huanihi*[5] *kamamakaha : kasara-čidi-nina*[6], *kasara-tamakina-nina*[7] *guaha-mikoligausina, kasara-ki-nina*[8] *numakuname mukukuhugua. Amen.*

Ave Maria.

Ave Maria masavi ni gracia ligui : takaki[9] *guaha Dios : lasisi labikasi maye ykiguague-na*[10], *igana*[11] *tihamana*[12] *yuyukomina*[13]. *Santa Mari, miha-dina*[14] *guaga Dioso kasara-tabuhurabuhuraguina*[15] *guaha ma-pekatu-ra madanane, huanihi*[16] *mari kausanakina taha*[17]. *Amen.*

Credo.

Vrakiskaraha[18] *ku*[19] *Dios miga-disi*[20] *tiguilaie tiguisota mihamatikariri*[21] *kokonau-dauli*[22], *kasuhi-dauli*[23] *taha*[24] *: vrakiskarara*[18] *taha*[24] *ku*[19] *Jesu Christo miga-sisi*[25] *miga-guačohuaga tiga-hauguanisa miga-matirariri espiritu santo kamiga-sausausasi virgen santa Maria : tiga-mahatadiga ku Ponzio Pilato mičičo mukupua tigarla-manake tiga-taumasevi, tigarla-mataki idodi, tigaiusi*[26] *taha*[24] *ni-karahaka*[27] *ni-korli*[28] *tigarla matahui vkomi tigarla-maski kamiga-konisi Dios, kamiga-kila misu-čagnane kauko-*

[1] Ciel. — [2] Comme. — [3] Aussi. — [4] Par les Indiens [*hihurkúna* «indien»]. — [5] Aujourd'hui. — [6] Que tu donnes! — [7] Que tu ne laisses pas! — [8] Que tu délivres! — [9] *Lava-tagaki* «où est?» (3). — [10] Les femmes. — [11] Comme. — [12] Aussi. — [13] Par les Indiens [*hihurkúna* «indien»]. — [14] Mère. — [15] Que tu pries! — [16] Aujourd'hui. — [17] Aussi. — [18] Je crois. — [19] En. — [20] Père. — [21] Créateur. — [22] Dans le ciel. — [23] Sur terre. — [24] Aussi. — [25] Fils. — [26] Il se leva [*ao-xéose* «lève-toi», *tiaka-usi* «être debout»]. — [27] Trois. — [28] Jour.

koli yimiyana ykiskačane imakulana [1] *taha* [2]. *Vrakiskaraha* [3] *ku* [4] *espiritu santo, santa iglesia katholika, komunioni santo-na, mikavipi* [5] *pekatutu, ikitansinane sekreyana, kamatu yunapi. Amen.*

G. de Créqui-Montfort et P. Rivet.

[1] Morts. — [2] Aussi. — [3] Je crois. — [4] En. — [5] Pardon.

ARMÉNIEN *ÇIWKH.*

Dans ces *Mémoires*, XVIII, 62, j'ai fait état d'un mot arménien **çukh* « plafond ». M. Adjarian me fait remarquer que ce nominatif avait été conclu seulement de l'existence du génitif pluriel *çuoç*, qu'on lit dans l'Évangile, qu'il n'est pas correct, et que le véritable nominatif, trouvé dans un texte, figure déjà dans l'Ընձեռն բառարան de Venise; c'est, sous la forme du singulier, *çiw*. Les dialectes modernes en offrent un dérivé *çəwikh*, attesté en beaucoup d'endroits. Cette forme se concilie du reste bien avec l'étymologie proposée, qui avait déjà été indiquée par l'Arménien Dervišian; il faudrait poser comme primitif **skēwo-*.

A. Meillet.

LA PRONONCIATION DE *E* EN VÉDIQUE.

Une action analogique permet d'établir que la prononciation monophtongue *ē* de l'ancienne diphtongue indo-iran. *ai*, en sanskrit est antérieure à la composition des plus anciens textes : tandis que l'Avesta offre à l'optatif thématique les formes attendues telles que 3e plur. act. *barayən*, 1er sing. moy. *baraya*, 3e plur. moy. *barayanta*, on a déjà dans le Ṛgveda le type 3e plur. act. *bháreyuḥ*, 1er sing. moy. *bháreya*. Et nulle part le sanskrit n'a trace de **bharayuḥ*, **bharaya*. L'extension de l'*e* de *bháreḥ*, *bháret*. *bhárema*, etc. ne se conçoit évidemment que si cet *e* était monophtongue.

A. Meillet.

LE

DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *-I-*

EN SLAVE ET EN ITALIQUE.

La question de savoir comment se comporte le datif slave du type *kosti* vis à vis des datifs indo-iraniens du type skr. *mataye* n'est pas résolue. Dans le *Grundriss*, II², 2, p. 170 et suiv., M. Brugmann n'arrive à aucune affirmation décisive, et, après avoir discuté dans sa *Slovanská deklinace jmenná* (*Rozpravy* de l'Académie tchèque, III, 23, en 1910) les diverses hypothèses proposées, p. 127 et suiv., M. Hujer ne décide pas non plus absolument. La solution du problème semble cependant avoir été trouvée; mais, après l'avoir indiquée pour le slave, dans sa *Vergl. sl. Grammatik*, I, p. 61 et suiv., M. Vondrák ne s'y est pas tenu lui-même, et, depuis, son hypothèse, sommairement esquissée par lui, n'a plus été défendue par personne.

M. Vondrák a supposé que le datif sl. *kosti* reposerait sur **kostey-ai* (devenu en slave **kostejei*), et qu'il y aurait eu haplologie. Rien de plus satisfaisant, et l'on n'aperçoit pas quelle objection on pourrait faire à cette explication. Il suffit de supposer cette haplologie très ancienne, d'en faire un fait indo-européen pour résoudre plusieurs difficultés, comme on va le voir. La question de savoir si la désinence indo-européenne du datif singulier était **-ei* ou **-ai* sera laissée de côté dans la discussion suivante; sans doute une haplologie de **-ey-ei* en **-ei* serait un peu plus aisée à admettre qu'une haplologie de **-ey-ai* en *-ei*; mais cette seconde haplologie ne serait pas non plus impossible; du reste l'existence d'une désinence **-ei* paraît en tout cas hors de question, quoi qu'on puisse penser de l'existence de **-ai* (voir en dernier lieu Solmsen, *K. Z.*, XLIV, 161 et suiv.).

M. Porzeziński a montré récemment (*I. F.*, XXXI, 423 et suiv.) que les parlers lituaniens žémaites présentent des datifs de thèmes en *-i-* qui répondraient à des formes en *-ë* des autres parlers lituaniens, et par suite à *-i* du slave reposant sur une an-

cienne diphtongue. Les datifs *vāgiui* et *nākczai* du lituanien occidental sont manifestement des formes nouvelles qui ont remplacé l'ancien type en **-ĕ*, conservé par les parlers žémaites. Le type de v. sl. *pǫti*, *nošti* est donc commun au slave et au baltique.

En latin, on a au datif *ouī*, avec un *-ī* qui repose à ce qu'il semble sur une ancienne diphtongue. D'ailleurs, si le datif singulier des thèmes en *-i-* n'a pas été en **-ei* en italique commun, on ne s'expliquerait pas comment les thèmes en *-i-* et les thèmes consonantiques se sont mêlés au point où ils l'ont fait en latin; car le datif est à peu près le seul point de contact des deux flexions; si l'on a eu au datif **owei* comme **pedei* — la forme **owei* reposant sur une haplologie de **oweyei*, tandis que **pedei* serait ancien —, on s'explique que, en latin, on ait fait le datif pluriel *pedibus* d'après *ouibus*, et, inversement, le génitif singulier *ouis* d'après *pedis*, et que, en osco-ombrien, on ait étendu aux thèmes consonantiques tels que osq. *medik-* le génitif en *-eis* des thèmes en *-i-*. — Rien n'empêche non plus d'expliquer le type de datif v. irl. *fáith* par **wātei*; mais d'autres explications sont également possibles, et il n'y a rien à tirer de cette forme pour la démonstration; on retiendra seulement que le datif en **-ei* des thèmes en *-i-* a de grandes chances d'être italo-celtique.

L'italique, le lituanien et le slave s'accordent donc à supposer un datif en **-ei* des thèmes en *-i-*; il n'y a rien à tirer du témoignage des autres langues, comme le germanique ou le grec, qui n'enseignent rien de clair sur le datif. Dire que ce datif en **-ei* provient des thèmes consonantiques, comme se résignent à le faire en somme MM. Brugmann, Zubatý, Hujer et Kul'bakin (*Древнецерковнославянскій языкъ*[1], II, 168), devient chose vaine dès qu'on rapproche les faits italiques des faits baltiques et slaves.

Le type skr. *mataye*, parallèle au type skr. *sūnáve*, v. sl. *synovi*, lat. *domuī*, représente un état de choses dont l'aspect semble au premier abord très archaïque; mais on ne le rencontre pas hors de l'indo-iranien, soit que l'haplologie de **-ey-ei* en **-ei* ait été en indo-européen un fait dialectal qui n'aurait pas atteint le domaine indo-iranien, soit que les conséquences de l'haplologie aient été effacées par une action analogique préhistorique propre à l'indo-iranien.

A. Meillet.

SUR

LA NOTATION DU *ž*

EN VIEUX PERSE.

L'alphabet des inscriptions achéménides ne possède aucun signe connu servant à rendre la chuintante sonore *ž*. On a prêté jusqu'ici très peu d'attention à ce fait singulier parce que l'on n'a pas encore rencontré de mots du type *mižda-* où le *ž* ne pourrait manquer d'être noté de quelque manière. Mais il y a cependant un cas où les rédacteurs ont eu à noter *ž*, et il importe d'examiner comment ils ont procédé. Il s'agit du prétérit constitué par un préverbe et par *āyam*, qu'on lit Beh., II, 64. Or, on s'est servi du signe qui par ailleurs note *ǰ*, et par suite le mot est d'ordinaire transcrit *nijāyam* : *pasāva adam nijāyam hačā Bābirauš* « ensuite j'ai quitté Babylone ». Mais on est manifestement en présence du préverbe indiquant séparation qui est en sanskrit *niṣ-*, *nir-* et dans l'Avesta *niš-*, *niž-*, et la mi-occlusive *ǰ* est hors de question. La sonore *ž* est la forme attendue devant une voyelle, et il n'est pas possible que ce *ž* ait pris la prononciation *ǰ*. M. Bartholomae se borne à enregistrer *niǰ-* dans son dictionnaire, en rapprochant zd *niš-*, *niž-*, mais sans essayer de rendre compte du *ǰ*.

Si un même signe sert à noter à la fois *ǰ* et *ž* suivant les positions, il n'est plus possible de déterminer la prononciation de *ǰ* dans l'accusatif *bāǰim* ou dans le nom propre *Uvaǰa*; on est en présence de deux possibilités entre lesquelles on ne peut choisir avec certitude. Étant donné le degré de l'évolution où était parvenu le vieux perse, il y a chance pour que, dans les cas de ce genre, le *ǰ* note *ž*, et non pas *ǰ*.

Dès lors, les caractères syllabiques du vieux perse dont on se sert pour noter les consonnes qu'on transcrit par *b*, *d*, *g* peuvent noter à la fois les occlusives *b*, *d*, *g* et les spirantes correspondantes. Le *b* de *abiy* peut être, soit la notation d'un *b* occlusif, soit celle d'un *b* spirant, cf. *aiwi* dans l'Avesta.

A. Meillet.

REMARQUES

SUR

LES FORMES GRAMMATICALES

DE QUELQUES TEXTES

EN TOKHARIEN B.

(SUITE ET FIN.)

II. FORMES NOMINALES [1].

Les formes verbales du tokharien, quoique en partie obscures, ont gardé dans leur ensemble l'aspect indo-européen d'une manière très apparente. Il en va autrement des formes nominales; on le sait déjà pour le dialecte A par les indications de MM. Sieg et Siegling, qui sont beaucoup plus complètes pour le nom que pour le verbe. On ne reconnaît à première vue presque aucun trait indo-européen dans les noms tokhariens, et même un examen plus attentif ne permet pas en général de rendre compte des formes par la déclinaison indo-européenne; ou, si quelque détail se laisse expliquer, ce n'est que par hypothèse et d'une manière incertaine, puisqu'il s'agit alors de traits isolés, non d'un ensemble de faits liés les uns aux autres.

Cette différence s'explique. D'une part en effet, le système verbal indo-européen était plus stable que le système nominal : dans toutes les langues de la famille les formes verbales sont mieux conservées que celles des noms; par suite, on détermine les formes verbales indo-européennes avec plus de sûreté que la plupart des formes nominales. D'autre part, le tokharien a perdu la partie finale des mots indo-européens, c'est-à-dire, suivant la

[1] Comme pour l'étude précédente, parue dans ces *Mémoires*, XVIII, 1 et suiv., le déchiffrement et l'interprétation des textes sont l'œuvre de M. S. Lévi

formule de M. Gauthiot, *Fin de mot*, 35, «la dernière tranche vocalique plus les éléments consonantiques ou semi-consonantiques qui suivent»; or, les éléments caractéristiques des formes nominales figuraient presque tous dans cette fin de mot qui s'est amuie en tokharien, et ceci suffisait à ruiner la déclinaison indo-européenne : la ruine des finales en moyen anglais a également ruiné du même coup la déclinaison germanique, encore maintenue en vieil anglais, et dont l'allemand, qui a mieux gardé les finales, a encore aujourd'hui des traces.

Les mêmes principes s'appliquent, à ce qu'il semble, en tokharien A (d'après les données de MM. Sieg et Siegling) et en tokharien B (d'après les déchiffrements et les interprétations de M. S. Lévi).

Le singulier et le pluriel sont bien distingués en général; il n'y a plus de duel, chose attendue à la date où les faits sont attestés : le duel était également disparu en indo-aryen, en iranien, en arménien, en grec et en latin du v[e] au vii[e] siècle ap. J.-C. environ.

Il ne s'agit plus des cas de la déclinaison indo-européenne; et, pour éviter des confusions, on ne parlera pas ici de nomi-

seul, et M. A. Meillet est seul responsable du classement des faits grammaticaux et de leur interprétation linguistique.

Le signe qui, dans l'article précédent, était rendu par *dh*, l'est maintenant par *t̲*, car il est évident que ce *dh* est à *t* ce que *p* et *k̲* sont à *p* et *k*.

Les sigles par lesquels les textes cités sont désignés sont en partie nouveaux. En voici la liste :

V. Fragments de Vinaya (collections Pelliot et Hörnle).
δ. Fragments des Dharmapadas bilingues (collections Pelliot et Hörnle).
Δ. Fragments de la méditation sur les Dharmapadas (Pelliot et Stein).
Ç. Légende du roi Ambara (du Karuṇāpuṇḍarīka).
ω. Fragments médicaux (Pelliot, Stein).
ζ. Formulaire magique.
S 1. Commentaire en vers sur les Dharmapadas.
Dr. B. Drame sur la vie du Buddha.
Dr. S. Drame sur le roi cakravartin Supriya.
Mr. Fragment cosmogonique sur le monde de Māra.
N. Poème sur la rétribution des actes (Karmavibhāga).
O. Fragment sur l'origine des Çākyas.
A. Textes d'Abhidharma.
Cp. Pièces comptables de couvent.
T. Laissez-passer de caravanes sur tablettes de bois.
H. Ms. Weber-Macartney. Texte médical. Ed. Hörnle, *J.A.S.B.*, 1901.
H. 149... et H. 150... Fragments provenant de la collection Hörnle.
St. Fragment médical de la collection Stein.
L. Texte publié par Leumann, Saint-Pétersbourg, 1900.

Les pièces dont l'origine n'est pas autrement spécifiée proviennent de la mission Pelliot.

Les renvois aux textes déjà publiés et à l'article de MM. Sieg et Siegling sont faits comme dans l'étude précédente.

natif, mais de cas sujet; pas de génitif ou d'accusatif, mais de cas régime. En effet, on peut distinguer en B un cas sujet et un cas régime, dont les caractéristiques sont, en partie, les mêmes au pluriel et au singulier. Quant aux rapports plus précis, ils ne sont pas indiqués par des formes casuelles proprement dites, mais en général par le mot au cas régime ou à la forme commune du cas sujet et du cas régime, suivi d'une postposition, ou par des adjectifs dérivés. Enfin, les adjectifs et participes ont des formes propres au féminin.

1° CAS SUJET ET CAS RÉGIME AU SINGULIER.

Il n'est pas constant qu'un cas sujet et un cas régime soient distingués par la forme.

La plupart des exemples cités ici ne concernent que le cas régime employé comme complément direct d'un verbe, parce que, dans les autres emplois, et notamment quand il s'agit du complément d'un nom, la langue recourt à des éléments postposés. Mais on verra ci-dessous, p. 403 et suiv., que le cas régime apparaît, au moins en partie, devant ces postpositions.

Au singulier des mots abstraits, il n'y a le plus souvent aucune distinction entre les deux formes. Ainsi la grande série des abstraits en *-ñe*, correspondant aux abstraits en *-une* de A, et par suite les abstraits en *-lyñe*, *-lñe*, correspondant aux abstraits en *-lune* de A, n'ont au singulier qu'une forme pour le cas sujet et le cas régime; il en est de même en A du type *yāmlune*, d'après une observation expresse de SS., p. 922. On lit par exemple :

δ. a 1 : *ktsaitsaññe srūkalyñe ṣpa melyeṃ* « ils foulent aux pieds la vieillesse et la mort ».

Δ. 2. b 3 : *po yolaiññe wīkaṣṣīm po cmela ne* « que je chasse toute méchanceté dans toutes les naissances ».

Même des abstraits de type radical, comme *were* « odeur » en face de *warssi* « sentir », n'ont pas de marque de cas régime :

H. 5. a 2 : *were nakṣaṃ* « il détruit l'odeur ».

De même encore :

V. 6. 4 : *waike weskau* « je dis un mensonge ».

Les mots en *-i* final, comme *ynāri* « chemin », *reki* « parole », *nāki* « faute », *prāri* « doigt », *wastsi* « vêtement », etc., n'ont pas non plus de marque de cas régime; ainsi :

V. 1. a 1 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110) : *ynāri yaṃ* « il va son chemin ».

H. 149. 30. c 3 : *nāki lkāskau* « je vois la faute ».
V. 8 : *rautkaṃ . . . prāri* « il enlève un doigt ».
V. 2 b 4 : *wastsi yamaṣṣiṯ* « il se fait faire un vêtement ».

On verra plus bas que ces mots forment leur pluriel en *-a* là où le pluriel est connu. Les mots à singulier en *-e* qui ont le pluriel en *-enta* ne semblent pas non plus admettre de forme de cas régime distincte du cas sujet : il en est ainsi de *ḷakle* « douleur », *sātke* « remède », plur. *ḷaklenta*, *sātkenta*.

Enfin les mots terminés par un élément de caractère consonantique ou sonantique n'ont en général qu'une forme pour le cas sujet et le cas régime au singulier. Il en est ainsi de *waṛ* « eau », *cmeḷ* « naissance », *çauḷ* « vie », etc. Ceci s'applique aux mots empruntés; ainsi le mot skr. *çukra-*, emprunté sous la forme *çukkaṛ*, n'a pas de marque de cas régime dans :

St. 3. a 1 : *çukkaṛ āṣaṣṣaṃ* « il dessèche le çukra » (pour *āṣaṣṣaṃ*, cf. lat. *areō*, etc.).

Cette observation s'applique à des mots terminés par une consonne qui comportent une forme élargie en *-e*, notamment en fin de mot ou en fin de vers, comme *lāṇṭ* « roi », *kreṇṭ* « bon » et « bien », avec la seconde forme *lānte*, *krente*, exactement synonyme de la première; ainsi *lāṇṭ* sert de cas régime :

H. 149. 3. 1 : *Mālika lāntsa lāṇṭ kāka* « Mālikā a invité le roi des rois »;

et de même *lānte* :

V. 8. b 3 : *lānte amplāḳante* « sans demander au roi ».

Les mots terminés par une consonne sont sujets à recevoir un *-a-*, par exemple devant les postpositions; ainsi *wara-mpa* « avec l'eau »; or, on a de même *a* devant la postposition *ç* dans *lāṇṭaç* « au roi » H. 149. 3. 1. On considérera donc *lāṇṭ* et *krèṇṭ* comme des mots terminés par une consonne, en dépit des doublets *lānte* et *krente*. — Quand un mot terminé par une consonne admet une marque de cas régime, un *-a-* figure entre le mot et la nasale qui caractérise le cas régime, soit *mār-a-ṃ*, cas régime de *Mār* « Māra »; *krent-a-ṃ* « bon », cas régime de *kreṇṭ*. On conclura de là que ces mots à consonne finale sont en principe des mots en *-a-*, dont l'*a* reparaît devant une désinence ou simplement devant un mot enclitique postposé, comme on le voit par les mots pris au sanskrit : *Mār*, cf. ci-dessous, p. 387; *sāṅkattse* « du saṅgha », de *sāṅḳ* (voir p. 410).

Voici un exemple où un abstrait invariable et un adjectif aussi non fléchi sont juxtaposés :

Δ. 6. b 4 : *krent̤ āksalūe ṣek āksoym̤ä* « puissé-je réciter constamment la bonne récitation ».

Quand, comme il arrive souvent, le cas sujet et le cas régime sont distingués par la forme, la marque de cas régime est ou bien une nasale finale ajoutée à la forme de cas sujet, notée *-m̤* ou, en certains cas, *-n*, ou même *-ñ*, sans qu'on voie de différence de valeur entre ces trois notations, — ou bien *-ai* final, substitué notamment à *-o*, à *-a* ou à *-e* final du cas sujet.

Ainsi le cas régime de *yakwe* « cheval » est *yakwem̤* :

Δ. 1. a 4 : *yakwem̤ . . . yātaṣṣīmar̤* « puissé-je tenir le cheval ».

De même :

nandem̤ lelkor mem̤ « ayant regardé Nanda »; cf. *M.S.L.*, XVIII, 3.

V. 2. d 3 : *Sthūlanānda ceu tanāpatem̤ ṣarsäṣṣi* « Sthūlanandā harcèle ce dānapati ».

De *waṣamo* « compagnon », au cas sujet dans N. 9. b 6, on a le cas régime *waṣmom̤*, avec une réduction vocalique, dans :

Δ. 2. a 4 : *ḵalloym̤ä krentam̤ waṣmom̤* « puissé-je avoir un bon compagnon » (sur la forme *krentam̤*, cf. ci-dessus, p. 384).

N. 4. 3 : *āyorṣṣe krem̤t̤ waṣmom̤ mpa* « avec un bon compagnon, qui est le don » (*āyorṣṣe*, adjectif non fléchi ici; *krem̤t*, peut-être composé avec *waṣmom̤*).

Or, à côté de *waṣmom̤*, on lit sur la même feuille Δ. 2. a 5 une autre graphie, *waṣmoñ*, devant un mot commençant par *t*. Et ce *ñ* n'est pas fortuit; car on le retrouve dans le dérivé *waṣamñaṣṣe* « du compagnon ».

La notation *-ñ* du cas régime de l'adjectif *ṣcire* « dur » devant *k* est un simple fait de phonétique syntactique dans :

N. 5. b 4 : *ṣcireñ kektseñtsa* « d'un corps dur ».

Les mots à forme de cas régime peuvent être juxtaposés à des mots non fléchis :

Dr. S. 11. b 2 : *Sunetrem̤ lām̤nt̤*[1] *wewīnäṣṣor mem̤* « ayant adoré le roi Sunetra ».

[1] La graphie *tām̤nt̤* de *lānt* est à noter; elle indique que la voyelle qui précédait *n* devant consonne tendait à se nasaliser.

V. 8. b 2-3 : *Ajātaçatruñ lānte amplāṅante* « sans avoir l'agrément du roi Ajātaçatru ».

La marque de cas régime peut du reste se trouver sur un adjectif accompagnant un substantif non fléchi :

N. 1. b 4 : *solmeṇ omne çaul̤ çayeṃ* « ils vivent là une vie entière » (le cas sujet est *solme* « entier », cf. gr. ὅλος, etc.).

N. 8. b 2 : *çaul̤ parkeṃ yätmaṣṣaṃ* « il obtient une vie longue » (de *parke* « long »). — On notera que la place de l'adjectif est indifférente.

N. 5. b 3 : *parkeṃ entecmel ne tmaskent̤* « ils naissent dans une mauvaise naissance longue ».

Δ. 6. a 3 : *cimpiṃ palsko yāt̤assi āstreṃ yāmtsi* « puissé-je avoir la force de tenir mon esprit pour le faire pur » (*āstare* est le cas sujet; ici la construction est prédicative; en revanche le substantif *palsko* n'a pas de marque du cas régime).

L'adjectif se comporte de manière variable, comme on le verra par les deux exemples suivants, où, à côté d'un même dérivé abstrait de composé, sans marque de cas régime, on a un même adjectif dérivé en *-ṣṣe*, *aiçamñeṣṣe* « de la connaissance », avec et sans marque de cas régime :

Δ. 2. b 1 : *aiçamñeṣṣem āstreçne ḳalloṃ wnolmi* « que les êtres aient l'œil pur de la connaissance ».

Δ. 6. a 5 : *çtwār empreṃma lkātsi sa aiçamñeṣṣe āstryeçne*[1] *po ḳalloyeṃ* « que tous aient l'œil pur de la connaissance par le fait de voir les quatre vérités ».

Ni *pelaikneṣṣe* « de la loi » ni *wrocce* « grand » n'ont la marque de cas régime à côté de *lānt̤* dans :

N. 2. 6 : *kowsa ra pāt̤r pelaikneṣṣe lānt̤ wrocce* « il a tué son père, le grand roi de la loi ».

Voici deux exemples où l'on voit bien l'incertitude de l'usage de l'emploi du cas régime. Devant la finale *-tse*, qui marque l'appartenance (cf. p. 409), on a soit *kapille*, soit *kapilleṃ* dans :

ω. 5. b 1 : *çtarcekaunaṣṣe pi kapilletse sātke weñau* « je vais dire le remède de la fièvre quarte » (de *çtarce* « quatrième » et *kauṃ* « jour »; *pi* est une particule).

ω. 5. b 4-5 : *tricekaunaṣṣe kapilleṃtse weñau* (le mot *sātke*

[1] La différence entre *āstryeçne* et *āstreçne* est graphique; la graphie de l'exemple de Δ. 2 est réduite : *wnolmi*, et non *onolmi*; *ḳalloṃ*, et non *ḳalloyeṃ*.

« remède » manque, sans doute par hasard) « je vais dire (le remède) de la fièvre tierce ».

Un adjectif en *-ṣṣe* n'a pas *-ṃ* près d'un mot sanskrit simplement transcrit et qui a reçu *-ṃ* :

Δ. 1. a 5 : *aiçamñeṣṣe sārathiṃ ḷalloyṃä* « que j'aie le cocher de la connaissance ».

L'adjectif en *-ṣṣe* n'a pas non plus *-ṃ* dans l'exemple suivant, où il se rapporte à un mot qui, peut-être par hasard, devant *-ne* (cf ci-dessous, p. 403), n'a pas la notation de la nasale caractéristique :

Δ. 6. b 2 : *serke ne pocmelaṣṣe* « dans la continuité de toutes les naissances ».

En revanche, près de *wnolme*, qui, devant *mpa*, n'a pas de notation de la marque de cas régime (cf. p. 403), les deux adjectifs ont la nasale :

N. 7. b 1 : *cämpmñeccem oroccem wnolme mpa* « avec le grand être puissant ».

Le *-ṃ* du cas régime est ajouté au mot *sālyi*, à côté d'un adjectif et d'un substantif non fléchis, dans :

St. 13. a 6 : *āmpaḷ çuke salyiṃ ṣpa* « de la nourriture acide et du sel ».

Dans des mots à finale consonantique, la nasale *-ṃ* (*-n*) du cas régime apparaît après *a*, à savoir dans le cas oblique *maraṃ*, δ a 4, du nom, emprunté au skr. *Māra-*, qui figure sous la forme *Mār* au cas sujet, soit *Mār ñäkte* « le dieu Māra- plusieurs fois Mr., *passim*, et dans *krentan ne* « dans le bien » Δ. 6. b 2 (tandis que *krent* employé adjectivement reste sans marque de cas régime). Pour cet *-a-*, cf. ci-dessus, p. 384.

On retrouvera la marque *-ṃ* de cas régime du singulier à la forme de cas régime du pluriel, ci-dessous, p. 398.

Une autre caractéristique, *-ai*, de cas régime apparaît ailleurs, mais seulement au singulier.

C'est la forme normale près de certains noms en *-o*; ainsi, de *witsako* « racine », le cas régime est *witsakai* :

δ. b 2 : *yçelme aikemaṛ tañä witsakai* « kāma jānāmi te mūlam ».

De même *twaṅkaro* « gingembre », cas régime *twāṅkarai* ω. 2. a 2. L'*a* de *-ai* fait partie intégrante du thème; car, au pluriel, le

cas régime de *witsako* est *witsakaṃ*, et l'on a un dérivé *witsakaṣṣe* ω. 3. a 5.

Le cas régime *yokai* de *yoko* «soif» se trouve à côté de deux mots qui ne sont pas sujets à recevoir une forme propre de cas régime, dans :

Δ. 6. a 2 : *karsoyṃü niçü yokai kleço nanocamel spārtassi* «que moi je puisse connaître désir, kleça, pour rejeter la naissance répétée».

Les participes présents actifs en *-eñca* ont *-eñcai* au cas régime; ainsi dans l'exemple cité I, 434 :

δ. 1. a 1 : *nakṣentr āṃ ṣmeñcai* «nindanti tuṣṇīm āsīnam»

et :

N. 7. b 6 : *amiçkaññe erṣeñcai reki su mā nemcek klyauṣaṃ* «il n'entend aucune parole qui suscite l'envie».

La forme en *-ai* du cas régime est aussi fréquente dans des adjectifs en *-e*; mais, comme ces adjectifs ou bien n'ont pas de marque de cas régime ou bien ont la forme à *-ṃ* par ailleurs, comme on l'a vu, on est amené à se demander si ce *-ai* n'y caractériserait pas le féminin; on verra en effet ci-dessous, p. 402, une forme *aletstsai* en un cas où il s'agit sûrement du féminin; et un cas sujet d'adjectifs en *-a* se trouve au lieu de *-ai* près de mots qui, comme *witsako*, admettent précisément le cas régime en *-ai* (cf. ci-dessus, p. 387). Ainsi *-ai* serait la forme d'un cas régime de l'adjectif féminin dans :

Δ. 6. a 4 : *ñiçä yamiṃ pākri oktatsai klyomñai ynāri* «que moi je puisse faire complètement le chemin noble à huit branches»

et :

Δ. 4. a 3 : *klyomñai ynāri oktatsai yamiṃ pākri riç ynūcai nervāṇeṣṣai* «que je puisse faire complètement le chemin noble à huit branches qui va à la ville du nirvāṇa»,

et de même :

Δ. 7. a 4 : *çaḳkarmaṣṣai ynāri* «le chemin des dix karmas».

On vient de voir *riç nervāṇeṣṣai*; on trouve de même :

Δ. 2. a 6 : *nervāṇäṣṣai rittse* «de la ville du nirvāṇa»,

où l'adjectif au cas régime en *-ai* se rapporte à *rĭ* «ville», compris dans *rittse* (sur la fonction de *rittse*, voir ci-dessous, p. 409).

La forme de cas régime en *-ai* étant spécifiquement féminine

dans les adjectifs et ne se trouvant qu'au singulier, on peut, à titre d'hypothèse, la rapprocher des formes de thèmes en *-ā-* telles que skr. gén.-abl. *-āyāḥ*, dat. *-āyai*, v. sl. instr. *-ojǫ*, etc.

L'adjectif *yolo* « mauvais » a comme forme de cas régime *yolain* (on a aussi au pluriel *yolain* et *yolaina*, cf. ci-dessous, p. 396) :

Δ. 6. b 2 : *mamantaṣ ra yolain mā ñi tākoyä māntalñe kuceṣ krentan ne* « qu'il n'y ait pas mienne négligence négligée dans le mal, dans le bien ».

N. 2. a 2 : *yolain yāmor yamanṯr* « ils font un acte mauvais ».

Beaucoup de dérivés sont tirés de la forme du cas régime. Ainsi de *yoko* « soif », cas régime *yokai*, on a *yokaitse* « altéré ». L'abstrait de *yolo* « mauvais » est *yolaiññe* « méchanceté » :

Δ. 1. b 2 : *sasāṛantse yolaiññe lkoyeṃ* « qu'ils voient le mal du saṃsāra ».

Le cas régime à nasale fournit également des dérivés : *maraṃ-ṣṣai* (cas régime) Δ. 2. a 1, de *maraṃ* δ a 4 ; *salyiṃsana* « salé » ω. 1. b 6, de *salyiṃ*, cité ci-dessus, p. 387. On a vu aussi *waṣam-ñaṣṣe* « du compagnon », p. 386, et l'on n'oubliera pas *aiçamñeṣṣe* « de la connaissance », de *aiçamon*, cas régime singulier du mot dont on a le pluriel *aiçaumyi*.

Un adjectif peut même se rapporter à la forme de cas régime qui sert ainsi de base au dérivé; ainsi, de :

ω. 6. a 6 : *ḷaksaña klautso* « ouïe de poisson »

(avec un adjectif en *-a* près d'un nom en *-o*, cf. ci-dessous, p. 402), on a, avec le dérivé du cas régime *klautsai* :

ω. 6. b 2 : *ḷaksaññai klautsaiṣṣe ṣpeḷ* « du jus d'ouïe de poisson ».

Certains passages donnent l'impression que la finale du participe passé en *-oṣ* serait la forme de cas régime correspondant à une finale de cas sujet en *-au* ou en *-u* ; le contraste de *yairu* et de *yairoṣ*, cité *M.S.L.*, XVIII, 22, est caractéristique à cet égard. Dans le feuillet Berezovski, publié par M. Mironov (δ. 1. a 3), *praçaṃsitaḥ* est traduit par *papālau*, *samākhyātā* (a 5) par *wewenu*, *nivṛttaḥ* (b 5) par *kaklau* ; mais les accusatifs sont traduits par des formes en *-oṣ* : *yuktam* (a 6) par *rittoṣ*, *muktam* (b 4) par *tsalpoṣo* (avec addition de *-o*, qui a l'air d'une sorte de particule enclitique postposée et qu'on trouve souvent; c'est sans doute le même *-o* qu'on rencontre dans les impératifs, voir *M.S.L.*, XVIII, 17); *rittoṣ* est aussi cas régime ω. 1. b 4.

On peut citer encore un exemple tel que :

Δ. 7. a 6 : *yätmoyṃ īke kekesoṣ cwī lare mpa* «que j'entre dans le lieu apaisé avec ce compagnon».

On serait donc amené à supposer que l'ancienne *-s-* du participe parfait s'est maintenue au cas régime. Mais les faits ne sont pas réguliers. Ainsi *tetemoṣ*, cité *M.S.L.*, XVIII, 21, semble être au cas sujet; on a un cas sujet *tetriwoṣ* «ayant broyé» à côté de *satsaṅkau ω.* 3. a 1 et 2.

Le participe en *-aṣ* a peut-être valeur de cas régime dans :

Φ b 6 : *tumeṃ walo wawākaṣ ere sa ṣle smīlñe pilko sa brāhmaṇeṃ lkaskemane* «alors le roi regardant le brahmane qui changeait de couleur, avec un regard accompagné de sourire» (il est plus naturel, pour le sens, de rapporter *wawākaṣ* «changeant» au brahmane qu'au roi, comme il a été fait à tort *Festschrift V. Thomsen* [1912], p. 160).

Δ. 7. b 5 : *papālaṣ cau aiçaumyc(ṃtṣ) krentaṃtṣ lare eñcīmaṛ yase kwīpe* «puissé-je prendre pour moi honneur-pudeur, ce compagnon vanté des savants, des bons».

Il est près d'un auxiliaire dans :

V. 2. d 5 : *kakākaṣ tākau* «je suis invité».

Dans des formes d'invocation, on rencontre un *a* final; par exemple, de *lakle*, on a *lakla* «ô douleur!» Dr. S. 11. b; du mot transcrit du sanskrit *gardabhaga*, on a *gardabhaga* Dr. B. A. 11. 4; de *ñäkte*, on a *ñakta* «ô dieu!»; l'*a* est ici une interjection postposée; il n'est pas nécessaire à l'indication du «vocatif» et, dans *δ*, on a vu le vocatif sanskrit *kāma* traduit une fois par *ṣelme* b 2, et une fois par *ṣelma* b 3.

2° FORMATION DU PLURIEL.

Au singulier, le cas sujet admet des finales très diverses; la plupart des voyelles de la langue y figurent : très souvent *-e*, ainsi dans *yakwe* «cheval»; *-i*, ainsi dans *teki* «maladie»; *-o*, ainsi dans *oko* «fruit»; *-a* est relativement rare, mais se trouve aussi, outre les féminins, par exemple dans *luwa* «animal» et dans les participes présents; quant à *-u* (et à *-au*), c'est une finale de participe passé. Il y a aussi des consonnes finales, ainsi *-r* dans *puwaṛ* «feu» (cf. gr. πῦρ) et dans des noms verbaux rattachés aux participes passés, comme *āyoṛ* «don»; *-l*, surtout dans des noms verbaux comme *ṣaulˌ* «vie», *cmelˌ* «naissance»; on a vu,

p. 384, comment *lānt* «roi» et *krent* «bon» alternent avec *lānte* et *krente* sans qu'il apparaisse une différence de sens, et comment en réalité *lānt* et *krent* doivent passer, malgré l'existence de *lānte* et *krente*, pour des noms à finale consonantique en tokharien. Les finales de cas sujet du singulier sont donc variées.

Le pluriel est plus monotone; il est généralement en *-i* (resp. *-ai*) ou en *-a*.

Les formes en *-i* sont les plus simples. Elles apparaissent surtout en regard de singuliers à finale *-e*, notamment dans des mots qui ont le caractère de masculins. Ainsi de *yakwe* «cheval», on a *yakwi* «chevaux»; de *onolme* (cas régime *onolmeṃ*) «être vivant», *onolmi* «êtres vivants»; de *swese* «pluie», *swesi* «pluies»; *ṣemi* «les uns» N. 1. b 5 est le pluriel de *ṣeme* «un»; l'emprunt au sanskrit *tanāpate* (*dānapati-*) a pour pluriel *tanāpati* et *ṣamāni* est le pluriel de *ṣamāne* «moine». — En face du cas régime *aiçamon* «sachant, sage», on a le pluriel *aiçaumyi* (inversement le pluriel correspondant au cas régime *çaumon* «homme» est *çāmna*).

L'adjectif se rapportant à un substantif au pluriel est aussi mis au pluriel; ainsi :

V. 2. b 2 : *sklokacci ṣamāni* «les moines troublés»;
V. 9. b 1 : *çakkeññi ṣamāni* «les moines du Çākya»;
Δ. 3. a 4 : *piçcmelṣi onolmi* «les êtres des cinq naissances»

(*piçcmelṣi* est le pluriel de *piçcmelaṣṣe*, dérivé d'un composé de *piç* «cinq» et *cmel* «naissance»); l'amuissement de l'*a* intérieur se retrouve au cas régime du singulier :

Δ. 1. a 2 : *arañcänne piçcmelṣeṃ* «dans le cœur pendant les cinq naissances»;

ceci indique une différence de place de l'accent, sans doute *piçcmeláṣṣe* : *piçcmelṣí*, *piçcmelṣéṃ* (on voit ici comment l'*e* du cas sujet au singulier est un élément accessoire, qui ne compte pas pour la place de l'accent). Les noms accompagnés de noms de nombre sont au pluriel, suivant l'ancien usage indo-européen.

Il n'est pas nécessaire que l'adjectif et le substantif aient la même forme de pluriel l'un et l'autre; ainsi :

Dr. S. 497. 10. b 5 : *tāurīṣṣi çāmna* «les hommes de cette ville» (*tāu-*, qui figure au premier terme du composé *tāurīṣṣe* «de cette ville», est une forme de cas régime du démonstratif [cf. p. 415]).

Le prédicat s'accorde; ainsi *nakṣalye* dans :

V. 1. 2 (publié *J.R.A.S.*, 1913, p. 110) : *ṣamāni nakṣalyi*

« les moines sont à blâmer » (phrase nominale sans copule).

Tandis que le pluriel en *-i* se forme ainsi tout simplement, les formations en *-a* sont en partie très compliquées. Quelquefois un *-a* s'ajoute simplement à la forme du singulier dans des mots terminés par une consonne ou par un élément sonantique tel que *-u*; ainsi :

po cmela « toutes les naissances », de *cmel*;
wmera « les ratnas » V. 7. 1 (et *wam.rra* Δ. 4), de *wmer*;
puwar « feu », plur. *pwāra* H. 149. 30. a 4 et b 3;
lyka « voleurs » V. 1. 1, de *lyak* « voleur » V. 8. 5 (on notera la réduction vocalique, qui indique un déplacement de l'accent);
çāmna « hommes » en face du cas régime *çaumon* :

Dr. S. 10. b 5 : *tāurīṣṣi çāmna* . . . « les hommes de cette ville... [guettent] ».

procera :

Cp. XXXVII. 54 : *trai procera eñcl* « prenant les trois frères ».

pacera :

S. 1. 2 : *pocmelaṣṣi pacera mā cämp* . . . « les parents dans toutes les naissances ne peuvent. . . ».

osta :

S. 1. b 2 : *osta pakwāreṃ aipoṣa swese* . . . *kauṣaṃ* « les maisons mal couvertes, la pluie les détruit ».

Les participes passés ont ce même type :

wñawa N. b 3, de *weñau*,
et *wewεñuwa* V. 2. b 6, de *wewεñau*;
pepakṣuwa ω. 2. b 4.
N. 1. 2 : *yāmwa ket tākaṃ kakraupauwa ṣap yāmornta* « celui de qui il y a des actions faites réunies ensemble » (on notera un autre pluriel de participe passé, *kakraupauwa*, de *kakraupau*).
yāmuwa ω. 1. b 1 et *yāmwa* N. 1. 2, de *yāmu* « fait ».

De *krent* (*krente*) « bon », on a au pluriel *krenta* « les bons » N. 6. 5. Du mot en *-i weçeññi* « parole », N. 7. b 5 offre le pluriel *weçeñña*.

Mais, le plus souvent, le pluriel en *-a* est précédé de quelque élément de formation; on a ainsi :

-anm-a, par exemple dans :

çwatsi « nourriture », plur. *çwatsanma* V. 2. c 3; *ω*. 1. b 6, etc. (le pluriel de ce mot est en A *çwātsintu* SS., 923, avec une formation en *-nt-* qui se retrouve ailleurs en B).
yoktsi « boisson », plur. *yoktsanma ω*. 1. b 6.
wässi « vêtement » (de *wästsi*, même formation que dans les mots précédents), plur. *wässanma* N. 8. 3 et 4.
teki « maladie », plur. *kleçanmaṣṣai tekanma* « les maladies des kleças » (cas régime).
kappi « durvarṇa », *kappinma*.
empre « vérité », plur. *çtwār emprenma* « les quatre vérités » Δ. 1. b 2.
çaul « vie » : *çaulanma*.
ṣeñemma « qui ont un seul nom » *ω*. 1. b 1, de *ṣe-ñem*.
kalpa : *kalpanma* (*M.S.L.*, XVIII, 11).
veda : *vedanma* (*M.S.L.*, XVIII, 2).
çloka : *çlokanma* (*M.S.L.*, XVIII, 3).

-nt-a, par exemple dans :

oko « fruit » : *okonta* N. 6. 3 (on ne connaît pas de forme spéciale de cas régime de *oko* : *oko ne* « dans le fruit »).
wirot « contradiction » : *wirotanta* St. 13. b 3 (pluriel d'un emprunt sanskrit; de même *bhagaṇḍālanta* St. 13. b 3).
atstse « branche » : *atstsenta* N. 6. b 5, mais *āttsi* A. 1. b 2 : *piç eñkalñecci āttsi* « les cinq branches de prise » (= upādānaskandha-).
naumye « objet précieux » : *naumiyenta* et *naumyenta* V. 7. 5 : *makāyäkne naumyenta* (avec un adjectif composé sans marque de pluriel) « des objets précieux de bien des sortes ».
āyor « don » : *āyornta* N. 3. b (*passim*).
yāmor « acte » : *yāmornta* N. 5. 1.
çak parkāwänta « les dix avantages » N. 7. 5 et *parkāwnta çak* N. 8. 1; *parkāwnta wrotsana* « les grands avantages » N. 8. 5.
ekñiññenta « richesses » N. 4. 6 (cf. *wrotsana ekñiññenta M.S.L.*, XVIII, 4).
raso « coudée » : *rsonta* (avec une réduction de voyelle) V. 2. b 6.
palsko : *ompalskonta* (on sait que *palsko* sert de cas sujet et de cas régime).
triñko « péché », *trṅkonta* H. 149. Add. 19. 7 et *traṅkonta*

H. 149. Add. 19. 3 (*triñko* n'a pas de forme propre de cas régime : *traṅko sa* II, 130).

prekṣe « juge » : *prekṣenta* V. 9. b 1.

saṃtke, *sātke*, *satke* « ingrédient, remède » : *saṃtkenta*, *sātkenta*, *satkenta* H. *passim* (ce mot à pluriel en *-nta* a la même forme au cas sujet et au cas régime du singulier; cf. au contraire *onolme* « être vivant », cas régime *onolmeṃ*, plur. *onolmi*; *yakwe* « cheval », *yakweṃ*, *yakwi*.

lakle « douleur » : *laklenta* (le cas régime du singulier est *lakle*).

pelaikne « loi » : *pelaiknenta* (*M.S.L.*, XVIII, 5); la forme *pelaikne* sert de cas régime).

tinar « denarius » : *tināranta* V. 9. 5.

pippāḷaṃnta, pluriel du mot pris au sanskrit *pippalī* ω. 2. a 1.

nrai « enfer » : *nrainta* (*M.S.L.*, XVIII, 25).

ṣaḍvarginta V. 7. 2 est le pluriel du mot sanskrit *ṣaḍvārgika-*.

yndrinta « les sens » N. 5. b 6, aussi pluriel d'un mot sanskrit, *indriya-*, dont on a le singulier *indri* II, 140.

kaṣāyṇta ω. 1. b 6, pluriel du sanskrit *kaṣāya-* (singulier tokharien *kaṣāyä* ω. 3. a 5).

Le pluriel en *-nta* de B rappelle immédiatement le pluriel en *-ntu* de A, voir SS., 922.

-on-a, par exemple dans :

swāre « doux » : *swārona* ω. 1. b 6.

raskare « amer » : *raskarona* ω. 1. b 6.

ṯarkanalle « devant être laissé » (participe en *-lye*) : *ṯarkanallona* V. 7. 1; de même *ṯsaṃṣallona* ω. 3. a 2; *pakṣallona* H. 12. b 2.

çcire « dur, raide » : *çcirona* N. 6. b 5.

yuṣe « incomplet », par exemple dans le composé *yuṣeyndrinta* « vikalendriya- » N. 6. 1 : *yuṣona* N. 5. b 6.

lare « compagnon » : *larona* Δ. 4. a 4 (l'abstrait est *larauñe* « amitié »).

çnona « femmes », en face de *çno* cité *M.S.L.*, XVIII, 25.

-un-a :

ṣotri « signe » : *ṣotruna* II, 130.

-aun-a :

reki « parole » : *rekauna* N. 7. b 6.

krente (*krenṯ*) « bien » : *krentaunna* « les biens » (distinct de *krenta* « les bons »).

-an-a, dans des adjectifs, et notamment dans ceux en *-aṣṣe* :

orocce «grand» : *wrotsana* N. 7. 4 et N. 8. 5.

salyinsana «salés» II, 135 (cf. T. *salyinsai yoñyai ne* «à la douane salée»).

laḳṣañe «du poisson» : *laḳṣañana misa lykaçke kekarçwa tsatsāpauwa* «des viandes de poisson un peu grillées, chauffées» ω. 5. a 1 (on notera aussi dans cet exemple les pluriels en *-a* de participes passés; on n'a pas trouvé dans les textes étudiés le singulier correspondant au pluriel *misa*).

wätkāltse «obéissant» : *mā wätkāltsana yuṣona yndrinta* «des sens mutilés, qui n'obéissent pas» N. 5. b 6.

yenteṣṣana tekanma «maladies des vents» ω. 2. b 6.

çīlaṣṣe «de la moralité» : *çīlaṣṣana ṣalyai* «les règles de la moralité» Δ. 7. 3.

Toutefois le pluriel en *-ana* n'est pas le seul qu'on ait des adjectifs en *-ṣṣe*; ainsi le dérivé du pluriel *kleçanma* du mot sanskrit *kleça* est en *-ai* dans :

Δ. 4. a 4 : *kleçanmaṣṣai tekanma* «les maladies des kleças».

C'est du reste un trait frappant du tokharien que ces dérivés tirés de pluriels, comme on a vu des dérivés de cas régimes, p. 389. On peut citer encore :

N. 4. b 1 : *nauṣcmelaṣṣe ālḳlyīsa* «en compagnie des naissances antérieures».

N. 8. 6 : *yärpontaṣṣeṃ klautkeṃ* «le cycle des mérites» (au cas régime; l'adjectif *yärpontaṣṣe* est dérivé du pluriel de *yarpo* «mérite» [1]).

-s-a :

luwa «animal» V. 10. 1 (et *luwo* V. 10. 2) : *lwāsa* V. 8. 1 (et dans le dérivé *lwāsacce* «ayant des animaux» H. 149. 333).

Cf. en A *riṣ* «ville», en face du singulier *riyacä* (SS., 923).

-w-a :

wättare «affaire» : *wättarwa* ♀ b 5 : *parnañña wättarwa kuse aiṣṣaṃ* «qui donne les objets extérieurs».

[1] Le *y* initial de *yarpo*, qui traduit skr. *puṇya-* «mérite», repose sans doute sur un ancien *w*; on sait en effet que *y* initial du tokharien B est souvent la transformation de *w*; outre les exemples connus, on peut citer B *yaṣi* «nuit» en face de A *wṣe*, et B *ysāre* «or» en regard de A *wäs*. Il semble donc naturel de rapprocher *yarpo* «mérite» de la racine *warp-* «recueillir, jouir», cf. *wärpnāṭr*, *M.S.L.*, XVIII, p. 16.

D'un même adjectif *yolo*, on a à la fois un pluriel *yolai*, qui rappelle la forme de cas régime *yolain* de *yolain yāmor yamantr* «ils font une action mauvaise» :

N. 5. b 4 : *lkātsi yolai tmäskentr* «ils naissent laids à voir» (prédicat se rapportant à des personnes),

et un pluriel en *-a*, tiré de *yolain* :

N. 2. b 3 : *ṣañ yolaina yāmornta* «leurs actions mauvaises» (épithète se rapportant à des choses; on entrevoit ici une opposition de masculin et de neutre: on sait que MM. Sieg et Siegling admettent l'existence d'un neutre en A).

On n'essaiera pas d'expliquer dans le détail les formations si diverses du pluriel en *-a*. Il est vraisemblable que ces éléments *-nm-*, *-nt-*, *-n-*, *-s-*, etc. font partie intégrante de l'ancien thème des mots, et c'est chose évidente dans le cas de *yolo* : *yolai* et *yolaina* (cf. p. 389). Les éléments finaux des thèmes ne seraient pas représentés au cas sujet au singulier et reparaîtraient au pluriel. Sauf *-nm-*, qui est énigmatique, les éléments *-n-*, *-nt-*, *-s-*, *-w-* sont justement des caractéristiques de thèmes indo-européens bien connus. Mais, au moment où les textes ont été composés, ces éléments étaient sentis comme de simples parties constituantes de la formation du pluriel, et il serait imprudent de chercher à déterminer d'après le pluriel l'ancien thème de chaque mot. C'est ainsi que l'élément *-er*, qui sert en allemand à former des pluriels, est un débris d'un suffixe indo-européen **-es-*, mais sert à beaucoup de mots qui ne sont pas d'anciens thèmes en **-es-*; le gallois présente une grande quantité de faits de ce genre (voir maintenant J. Morris Jones, *A Welsh grammar, historical and comparative*, p. 198 et suiv.).

En quelques cas, le pluriel n'a aucune désinence propre, et il est caractérisé par une altération palatale de la consonne finale du mot. Le cas sujet du pluriel de *lānt*, *lānte* «roi» est *lāñcä* V. 7. 3 et dans le drame de Supriya; ainsi :

Dr. S. (FM. 10 a), 3 et b 2 : *ḳalymiññi lāñcä* «les rois des frontières»:

La palatalisation de la dentale fait penser au pluriel en *-i*; mais le fait que le même type de pluriel se trouve dans des cas où il semble bien qu'on ait affaire à des adjectifs en **-nt-* suggère plutôt l'idée qu'on serait en présence d'anciennes finales de nominatifs pluriels en **-t-es*; on retrouve en effet ici la même particularité que pour les pluriels en *-a*, à savoir apparition au pluriel d'éléments thématiques non visibles au singulier :

ṣaulassu «vivant» (*āyuṣmant-*) V. 2. 3, de *ṣaul* «vie», a l'air

d'un dérivé en *-*went*-, du type de ceux qu'on trouve en indo-européen et en grec; or le pluriel est *ṣaulassoñcä* V. 2. c 1.

wirsoñcä «de deux coudées» V. 2. b 1 est le pluriel d'un composé de *wi* «deux» et *raso* «coudée»; on notera que le pluriel de *raso* est *rsonta* (voir p. 393); la coïncidence est curieuse.

Ce pluriel, sans *-i* ni *-a*, se rencontre assez souvent après une nasale qui ne figure pas au cas sujet du singulier.

De *kle* «femme» (cas régime *klain*), on a un pluriel *klainä* V. 10. b 3; de même en A, le pluriel de *kule* est *kulewānä* (SS., 923).

Dans des participes, on a ainsi le pluriel en *-ñä* plusieurs fois :

I, 444 : *lkāṣṣeñcañä* «darçinaḥ»,
I, 446 : *totne ynūcañä* «pāragāḥ»,
N. 6. 5 : *paṣṣeñcañä* «gardant»,

tandis que l'on a au singulier :

Δ. 4. a 2 : *swāṣaṣṣeñcai* «pleuvant».

On a aussi ce pluriel dans des mots en *-o* :

tāno [1] «semence» (d'où le dérivé *tanāṣṣe* «de grain») :

St. 13. b 3 : *uppālaṣṣana tanāñä* «des semences (graines) de lotus»;

mais le pluriel est *tāna* dans le texte magique mal écrit :

ζ. 2. a 3 : *campākaṣṣai tāna* «des graines de campāka».
kurkaṃaṣṣi ptsāñä «des pistils de safran».

On comparera les pluriels tels que *ñäktañä* de A; mais on sait que le pluriel de *ñäkte* est en B *ñäkti*.

Les formations de pluriel sont du même type général en A et en B; mais les quelques mots dont le pluriel est actuellement connu à la fois en A et en B offrent des emplois différents de ces formations. On est donc bien en présence d'éléments provenant d'anciens thèmes, dont il a été fait emploi pour la formation du pluriel; cet emploi, arbitraire, varie d'un parler à l'autre.

[1] Cf. skr. *dhānāḥ* «graine», lit. *dúna* «pain»; on pourrait aussi se demander si le mot n'est pas emprunté à l'iranien; mais il n'y a pas de raison particulière pour le croire.

3° LE CAS RÉGIME DU PLURIEL.

Comme le cas sujet ne se distingue pas toujours du cas régime, on ne s'est pas astreint à ne citer que des formes de cas sujet pour illustrer la formation du pluriel. Voici par exemple des phrases où la forme en *-a* de pluriels en *-nta*, *-nma*, *-ana* sert de cas régime :

N. 8. 2 : *ṣaḳ parkawänta wässi aiṣṣeñca ḳalpāṣṣaṃ wnolme* « en donnant un vêtement, une créature obtient les dix avantages ».

Δ. 6. a. 5 : *ṣtwāṛ empreṇma* « les quatre vérités ».

St. 13. a. 2 : *yenteṣṣana tekanma ersaṃ* « il provoque les maladies des vents » (avec un adjectif à pluriel en *-ana*).

H. 149. Add. 19. 3 : *traṅkonta ḳalpaskenṭṛ laṅktsana kramartsana* « ils encourent des péchés légers, lourds » (avec deux adjectifs à pluriel en *-ana*).

Mais le cas régime diffère en d'autres occasions des formations de pluriel qu'on vient de passer en revue.

La nasale finale qui caractérise souvent le cas régime au singulier se retrouve au cas régime du pluriel de *lāṇṭ* ajoutée à *-a-*, soit *lāṇṭaṃ*; ainsi dans :

Dr. S. (Fm. 10. a) 6 : *ḳalymiññe lāṇṭaṃ-ts* « des rois des frontières » (avec l'adjectif sans marque de cas régime),

et encore :

Dr. S. (M. 497, 1) 5 : *okttmane ṣtwāṛaltse lāṇṭansa wawārpau* « entouré de quatre-vingt-quatre mille rois ».

Toutefois, « roi des rois » se dit *lāntsa lāṇṭ* :

H. 149. 311 : *Mālika lāntsa lāṇṭ kāka* « Mālikā a invité le roi des rois »

avec la forme de cas régime du singulier.

La nasale caractéristique du cas régime s'ajoute à une forme de cas sujet du pluriel en *-a-* ou en *-ai*, mais non à une forme en *-i*, si bien que le cas régime des mots à pluriel en *-a* est en *-aṃ*, et celui des mots à pluriel en *-ai* est en *-aiṃ* (*-aṃ*), mais que le cas régime des noms à cas sujet du pluriel en *-i* est en *-eṃ*, pareil au cas régime du singulier :

Δ. 3. a 5 : *ḳarsanalyeṃ pīç āttseṃ . . . ḳarsoymä* « puissé-je connaître les cinq branches à connaître » (cf. le pluriel *āttsi* au cas sujet, ci-dessus, p. 393).

Δ. 6. a 1 : *cau <pa>pālaṣ aiçaumyeṃtṣ krentaṃtṣ lare cñc<īma>r yase kwīpe* «puissé-je prendre pour moi honneur-pudeur, ce compagnon vanté des savants, des bons» (le cas régime *krentaṃ* «les bons» est à distinguer du cas régime singulier *krentaṃ* [*krentan*], cité p. 387).

Δ. 1. a 2 : *po krentaumaṃçä* «pour tous les biens».

Δ. 6. b 3 : *çanmīmar krentaṃ mpeṣe* «que je me lie ensemble avec des gens de bien».

Δ. 1. b 3 : *rṣākeṃtṣ lānte* «le roi des ṛṣis» (on n'a pas trouvé la forme de cas sujet du mot dont on a le cas régime *rṣākeṃ*, devant l'élément *-tṣ* qui indique l'appartenance; voir ci-dessous, p. 409).

N. 8. b 5 : *lare maskeṭar ṣpa māka onolmeṃtṣ* «et il devient le compagnon de beaucoup d'êtres» (*māka* est invariable devant la forme fléchie *onolmeṃ*).

Δ. 1. a 2 : *pyāpyaiṃ warṣṣi* «sentir les fleurs» (cas régime d'un pluriel *pyāpyai* de *pyāpyo*; on notera le dérivé *pyapyantse*).

Δ. 6. a 3 : *çīlaṣṣana ṣalyaiṃ no prākre ysomo cñcīmar* «puissé-je bien tenir au total les règles des çīla» (le pluriel en *-ana* de l'adjectif n'a pas la marque de cas régime, tandis que le pluriel *ṣalyai* la reçoit); mais Δ. 7. a 3 : *paṣṣīmar çīlaṣṣana ṣalyai* «puissé-je garder les règles des çīla» offre *ṣalyai* sans marque de cas régime.

N. 1. 1 : *ṣkass içelmecci çaiṣṣen ne* «dans les six mondes du désir» (le mot *çaiṣṣe* a la nasale finale de cas régime, sans marque de pluriel, et l'adjectif est au pluriel en *-i*, sans marque de cas régime). Mais *çaiṣṣe ne* traduit skr. *lokeṣu δ.* 1. a 2.

Δ. 1. b 3 : *piçmelaṣṣeṃtṣ* et, avec réduction vocalique (voir p. 391; cf. *ṃnta* à côté de *manta* «ainsi»), Δ. 2. b 2 *piçmelṣeṃtṣ* «de ceux qui sont dans les cinq naissances».

ζ. 2. a. 1 : *onolmeṃ ekalymī yāmtsi paknātr. onolmi ekalymī ma<skentr>* «il a l'intention de rendre les êtres expulsés (?). Les êtres deviennent expulsés (?)». — A côté de *onolmeṃ*, cas régime à valeur de pluriel, on a le pluriel en *-i* (noté *-ī* dans ce texte magique, mal écrit) servant de prédicat se rapportant au cas régime.

Δ. 2. b 5 : *tarya witskaṃ nautassiçä* «à chasser les trois racines» (*witskaṃ*, cas régime, pluriel, de *witsako*, avec réduction vocalique), et

ω. 5. a 5 : *klyotaiṣṣana witsakaṃ* «des racines de klyota» (même forme sans réduction de la voyelle *a*; l'adjectif n'a pas de marque de cas régime):

St. 13. a 4 : *uppālaṣṣana witsakaṃ mpa* «avec des racines de

lotus» (mêmes remarques). C'est ce cas régime de pluriel qui figure au premier terme du composé à second terme sanskrit *witsakaṃbaḷ* ω. 2. b 4, qui traduit *mulībalā*. On a donc de *witsako* «racine» une flexion complète : *witsakai* au cas régime du singulier et *witsakaṃ* (*witskaṃ*) au cas régime du pluriel.

S. 1. b 3 : *tek açcameṃ pontaṃtsa* «ceci depuis le commencement de tous (les vers)». Là où *po* est adjectif, il ne reçoit pas la marque du pluriel : *po cmela* «toutes les naissances»; mais ici *po* est pris substantivement. Et l'on a aussi ailleurs *po* valant pluriel, comme sujet d'un verbe au pluriel.

Δ. 2. b 4 : *po preçyaṃ ne* «dans toutes les fanges» et Δ. 7. b 3 : *po preçyaṃ yāmornta meṃ yolaina* «à l'écart des actes mauvais de toutes les fanges» offrent le cas régime pluriel du mot *preçciye* «fange», dont on a le cas régime du singulier dans N. 3. a 6 : *preçciyai ne* «dans la fange», ou encore H. 149. Add. 19. 4 : *astaryai preçciyai meṃ* «depuis la souillure pure (*çuddhaprāyaçcittika-*)» et, avec une réduction vocalique, V. 8. b 1 : *täw präçcyain ne* «dans cette fange». Devant *-aṃ*, le *-iy-* intérieur s'est réduit à *-y-* et, en conséquence, *-çc-* s'est réduit à *-ç-*; on retrouvera plus loin, p. 405, un fait phonétique tout pareil. Ce n'est pas un hasard que le cas régime pluriel *preçyaṃ* figure à côté du cas régime singulier *preçciyai*.

N. 7. b 1 : *cämpmñeccem orocceṃ wnolme mpa* «avec les grands êtres puissants» (la nasale finale de *wnolme* n'est pas écrite devant *mpa*; cf. ci-dessous, p. 403).

N. 7. b 1 : *pūdñäktem poyçiṃ mpa bodhisatve mpa* «avec les buddhas omniscients, avec les bodhisatvas» (le cas régime en *-iṃ* du composé *poyçi* est à noter; on a de même *ḳalymiṃ meṃ çtwāra* «des quatre côtés», cité *M.S.L.*, XVIII, 5, en regard de *somo-ḳalymi* «ekānta-»).

H. 149. 30. b 3 : *kwīpeotmiṣṣem* (ou *-onmiṣṣeṃ*?) *pwāra sa tsaksau* «je brûle des feux de la honte et du remords», avec l'adjectif portant marque de cas régime, sans marque de pluriel; mais, sur le même texte, a 4 : *otmiṣṣana* (ou *onmiṣṣana*?) *pwāra sa tsaksemane* «brûlé des feux du remords», avec l'adjectif au pluriel, sans marque de cas régime; pour l'absence de nasale finale devant *sa*, cf. p. 403.

yçelmen meṃ traduit *kāmebhyaḥ* δ. b 4.

En regard de *prāri* «doigt», on a *praroṃ* dans :

V. 2. b 3 : *paññäkte meṃ nandettse meñkiṣai çtwāra praroṃ paññäkte meṃ meñkiṣai* «Nanda est plus petit que le Buddha;

il a quatre doigts de taille en moins» (litt. : «il y a moindreur de Nanda par rapport au Buddha; il y a moindreur de quatre doigts par rapport au Buddha»).

De *pai* «pied», il y a une forme de cas régime où la finale est *-ne*, au lieu de *-ṃ* (*-n*) :

H. 149. 30. b 5 : *walo maga . . . yolaiṅ wāṣmoṇṣ ṣeṣartu kausa pāṭar kreṇṭ tañä paiyne ne spalkāte* «le roi de Magadha incité par de mauvais amis, ayant tué son bon père, se roule (?) à tes pieds».

On a de même *ṣarne*, de *ṣar* «main» :

Δ. 2. 5 : *nervāṇäṣṣai rittse ñiṣ ṣtwerempreṃṣarne sa ruwim yetme* «puissé-je ouvrir l'entrée de la ville du nirvāṇa avec la main des Quatre Vérités!».

La nasale de cas régime semble figurer deux fois dans *alyeṅkaṃ* «des autres», de *alyek*, Dr. S. 497. 10. b 2; Δ. 7. 4; etc; ailleurs on trouve la même forme notée *alyaiṅk*, sans *-aṃ* final.

De *eṣane* «œil», dont le cas sujet au pluriel est *eṣanai*, *eṣnai* N. 5. b 2 et 3, on a, ce semble, au cas régime du pluriel, *yalts eṣaintsa* «avec mille yeux» L. 65[a].

4° NOMS FÉMININS.

Quelques formes sont particulières au féminin. Dans un fragment qui contient un récit relatif à une religieuse nommée *Utpalavarṇā*, nommée dans le texte *Uppalavarṇaññä* V. 2. c 3, on rencontre ainsi des formes spéciales. Les participes présents et passés offrent alors une finale *-a* :

V. 2. c 4 : *eṣuwacca ṃaskīṭr* «elle se trouve sans avoir mangé» (on notera le *an-*, *en-* négatif réduit à *e-* devant la sifflante *ṣ*).

V. 2. d 5-6 : *krui aṣiya ṣarṣemaneññä stmausa tākoyä* «quand la religieuse est se tenant, ordonnant».

Étant donné que les finales indo-européennes tombent normalement en tokharien, on ne voit pas comment l'*-ā* des féminins indo-européens a pu être restauré dans ce cas particulier; c'est peut-être la forme ancienne, ayant perdu la marque du

féminin au cas sujet, qui est conservée au participe présent moyen dans *-mane*, et non *-maneñña* :

V. 2. c 4 : *yaka ynemane nauttaine klāya* « en allant mendier, elle a roulé dans la rue ».

De *alyek*, *alecce* « étranger », on a au cas régime féminin *aletsai* V. 2. c 6, et le cas régime de *açiya* « religieuse » est au singulier *açiyai* dans *açiyai meṃ* ; mais on a *açīya* devant *-ttse* (sur *-ttse*, cf. ci-dessous, p. 410) :

V. 7. 1 : *aletstsai açīyattse* « d'une religieuse étrangère ».

Au pluriel, on a *-ana* :

V. 2. d 2-3 : *tanāpate ksa ṣamāneṃ açiyana ṣpa çwātsiç kakāte* « un maître de maison invite les moines et les religieuses à manger ».

On a déjà vu que le pluriel de *kle* « femme » est *klaiyna*, et l'on a cité *M.S.L.*, XVIII, 2 :

riñāna kuṣaineṣṣana klaiyna « les femmes de la ville, du village ».

On sait par *aletstsai* que le cas régime de l'adjectif féminin a au singulier la forme en *-ai* ; il a déjà été noté quelques exemples de ce genre, ci-dessus, p. 388 et suiv. Près des mots en *-o*, dont le cas régime est en *-ai*, il y a *-a* final au cas sujet de l'adjectif, comme on l'a vu pour *klyautso*, p. 389, ainsi dans le ms. Weber, édité par M. Hoernle :

14. a 4 : *saccaṣṣa witsako* « de la racine de... »,
3. b 2 : *wrāçkaiṣṣa pyāpyo* « de la fleur de... »,
9. a : *rimmākaṣṣa pyāpyo* « de la fleur de... »,
32 a : *sumagantāṣṣa tāno* « du grain de... »,
20. a 6 : ...*iṣṣa tāno* « du grain de... » ;

de même :

ζ. 1. b 7 : *moroçkaṣṣa pyāpyo pwar ne hom yamaṣle* « il faut faire hom de fleur de... dans le feu » (la forme de cas sujet est inattendue dans cette construction ; mais il s'agit d'un texte magique, vulgaire et mal écrit).

On retrouvera quelques autres formes propres au féminin dans les démonstratifs. MM. Sieg et Siegling ont déjà reconnu l'existence de différences de genre en tokharien A, mais sans en indiquer les marques pour les adjectifs.

5° LES POSTPOSITIONS.

Des particules postposées marquent le rôle particulier des noms dans la phrase.

On s'attend à ce que ces particules soient précédées de la forme de cas régime, et c'est en effet ce que l'on observe dans certains cas. Mais souvent les choses ne sont pas claires, et ceci tient sans doute en partie à des accidents phonétiques. En effet les postpositions commencent pour la plupart par des consonnes qui dissimulent la nasale caractéristique du cas régime : *sa* «avec» commence par une sifflante; or on sait que *n* s'amuit en tokharien devant sifflante; *ne* «dans», *mpa* «avec» et *meṃ* «de» commencent par des nasales devant lesquelles la nasale finale du cas régime peut n'être pas écrite.

Ainsi que l'a vu M. Smith, *Tocharisch*, p. 31 et suiv., les formes «casuelles» de A sont en réalité constituées, comme celles de B, par des postpositions; on montrera ci-dessous que ces postpositions sont en partie les mêmes dans les deux dialectes.

a. Postposition *ne* «dans»:

La forme de cas régime est bien visible dans certains exemples, comme *çaiṣṣen ne* «dans les mondes», cité ci-dessus, ou *lāntekercyen ne* «dans le palais du roi» V. 1. b 3. Dans *ω.* 2. a 3, *pokai ne* «dans le bras», *pokai* a la forme d'un cas régime; cf. *klautsai ne* «dans l'oreille», *ibid.*, à côté du cas sujet *klautso*.

La postposition *ne* indique aussi bien le lieu où l'on va que le lieu où l'on est :

V. 2. 2 : *pañäkte çrāvastī ne ṃaskīṭr* «le Buddha se trouve à Çrāvastī».

V. 2. 2 : *çrāvastī ne piṃtwāt yopsa* «il entra à Çrāvastī pour mendier».

N. 1. b 2 : *alyek īke ne yāmṭr* «il fait dans un autre lieu» (*-ne* se trouve à la fin du groupe de mots constitué par *alyek īke*).

V. 1. b 2 : *kwaṣai ne yitmaṣṣaṃ* «il entre dans le village».

V. 2. 6 : *omne* traduit *tatra* «en ce (lieu-)là».

N. 1. *h* : *sū ceṃ ñäkteṃ ne ṭatmaṣṭr* «il naît parmi ces dieux».

On se sert de *ne* pour indiquer les dates, ainsi :

iḳaṃ trai ne «le 23», voir *M.S.L.*, XVIII, 2.

Ne se retrouve dans A sous la forme *-ṃ* (SS., 922 et suiv.),

Comme toujours, il n'y a pas lieu de faire état de l'*e* final, et l'on rapprochera gr. *ἐν*, lat. *in*, got. *in*, lit. *į*, v. sl. *vŭ*, etc. On retrouve donc en tokharien les préverbes et prépositions des autres langues indo-européennes.

Le mot *arañce* «cœur», qui est la forme du cas sujet Δ. 5. b 1, et qui, avec une finale plus réduite, sert de cas régime dans :

St. 13. a. 1 : *arañcä ñuskaṣṣaṃ* «il opprime le cœur»,

a la forme *arañcän* devant *ne* dans Δ. 5. a 2 (ms. 3510. 42); et ce *arañcän ne* se réduit à *araṃç ne* dans ω. 1. b 3; on lit de même :

Δ. 6. b 5 (ms. 500. 6-7 = 882, qui présente le même texte) : *araṃçn eñku* «portant dans le cœur».

Donc *c* devant *n* passe à *ç*, et *arañc*^{ä}*n-ne* se réduit ainsi à *araṃçne*.

On observe un fait analogue devant la postposition *meṃ* :

H. 149. 14. a 1 : *araṃç meṃ* «du cœur».

Dans ces exemples, la nasale, qui marque le cas régime et qui apparaît dans la graphie pleine *arañcän ne*, n'est plus discernable.

b. Postposition *-çä*, *-ç* «à».

On se sert de *-ç* postposé pour indiquer la direction vers quelque chose, la destination :

V. 7. 1 : *Upanandeçä ājīvike ceṃaṃ* «un ājīvika va vers Upananda».

N. 1. 6 : *cmelaç cyuwäskeṃ* «ils tombent à des naissances» (le *-ç* est ajouté ici à la forme du pluriel).

V. 1. 3 : *mā ñiç yeṣañ* «ce n'est pas clair pour moi» (phrase nominale sans copule).

Dr. S. 11^{b}. b 1 : *tumeṃ Supriye Cakravārtti walo Sūryaçarme purohiteç weṣṣaṃ* «alors le roi Supriya Cakravartti dit au purohita Sūryaçarma» (*-ç*, qui est une postposition, ne figure qu'une fois, à la fin du groupe de mots auquel il se rapporte).

N. 1. a 5 : *cmetsiç sportotr* «il aboutit à naître» et :

N. 1. b 1 : *cmetsiç ṭatmaskentr* «ils naissent pour naître» (le *-ç* s'ajoute souvent à des infinitifs, ainsi : Δ. 2. b 4 *yätatsiçä* «à tenir»; Δ. 2. b 5 *nauṭassiçä* «à détruire»).

V. 2. d 3 : *çwātsiç kakāte* «il invite à manger».

Il y a une indication de lieu nette dans l'exemple cité *M.S.L.*, XVIII, 16 :

rīç ynūcai nervāṇaṣṣai «allant à la ville du nirvāṇa» (l'adjectif

est au cas régime; une nasale *-n-* de cas régime de *rī* ne saurait en aucun cas apparaître devant *ç*).

Si l'on n'avait que ces formes, la postposition *-ç* serait énigmatique; mais on possède des formes plus complètes, à *-çcä* :

V. 2. c 6 : *piṃtwāṭaçcä ynemane* «allant pour le piṇḍapāta».
N. 1. b 5 : *cmetsiçcä yamantr* «ils font pour naître».
V. 2. d 5 : *kakākaṣ tākau çwātsiçco* (avec un *-o* intensif, figurant en fin de phrase; cf. par exemple après un participe : Δ. 7. a 5 : *tākoyṃ ñiṣ tuk ne stmauwo* «que je sois me tenant dans ceci») «je suis invité à manger».

Dès lors on voit que *-ç* (*-çä*) est la réduction de *-çc* en fin de mot, et l'on peut rapprocher la forme en *-c*^{ā} de A (datif de SS., p. 922 et suiv.); pour la réduction de *çc* à *ç*, cf. ci-dessus, p. 400.

Le *-c* est à rapprocher de la postposition gr. *δε*, parente elle-même de v. sl. *do*, germ. **tō*, etc.; le vocalisme *-o* de **do* se retrouve dans doute dans le *-te* de l'interrogatif *kete* «de qui, à qui». — Quant à la sifflante qui précède le *-c*, elle rappelle les formes en *-ṣ* (ablatif) de A (voir SS., *loc. cit.*); en effet les prépositions signifiant «jusqu'à» se construisent volontiers avec l'ablatif (ainsi skr. *ā*, gr. *μέχρι*, lat. *tenus*), et tel est en particulier le cas pour v. sl. *do*; il y aurait donc ici deux postpositions superposées. Du reste il ne se rencontre guère de traces de cette forme à *-ṣ* final en B hors de l'union avec la postposition *-ç*; toutefois on a quelques exemples tels que :

V. 1. 2 : *çtwermeñtsa postaññeṣ ṣamānettse pudgalyik kāko wärpanalle* «l'invitation individuelle d'un moine pour la fin des quatre mois est à accepter».
ompalskoññeṣ spelkessoñcä «(se plaisant) à la méditation» O. b 1 équivaut à *ompalskoññe ne wīna yāmoṣa* «(trouvant plaisir) dans la méditation» δ. a 2.

Sur une origine possible de *-ṣ*, cf. ci-dessous, p. 409.

La voyelle *-a-* signalée ci-dessus, p. 384, se trouve devant *ç* dans *lāṇṭaç* :

H. 149. 311. a 5 : *lān(tsa) lāṇṭaç weña* «elle dit au roi des rois».

On a aussi *a* devant *mpa* «avec» dans :

ζ. 3. a 6 : *lāṇṭampa* «avec le roi» (en regard de H. 149. 311. a 4 : *lāntso mpa* «avec le roi»)

et dans un exemple qu'on trouvera plus bas, p. 414.

Il y a de même un *-a* devant *-cä* en A. par exemple *seyac*[ä] « au fils », de *se* (SS., 923).

c. Postposition *sa* « par, avec ».

La postposition *sa*, évidemment apparentée à v. sl. *sŭ*, etc., équivaut à une sorte d'instrumental. Les exemples suivants donnent une idée de la variété des emplois; il y en a une série dans le morceau de Prātimokṣa publié *J.R.A.S.*, 1913, p. 110 et suiv.:

plāki sa « par entente »,
ṣañ ṣar sa keṃ rapanaṃ « il creuse la terre avec sa main »,
aknātsaṃṣ reki sa yamaskau « j'agis d'après la parole des ignorants »,
yaṣi sa « de nuit » (cf. v. sl. *noštĭjǫ* pour le cas),
tuykne sa « de cette manière »,
prātimokṣ po āñm sa mā klyauṣaṃ « il n'écoute pas le prātimokṣa de toute son âme »,

pour ne retenir que les exemples tout à fait clairs. On lit :

V. 2. a 6 : *parkarññe sa* « en longueur » et *pkante sa* (plutôt que *pkatte sa*) « en largeur ».

Le skr. *tasmāt* est traduit par *tusāk sa* δ. a 2, et ce *tusāk sa* « dès lors, donc » se retrouve souvent (cf. ci-dessous, p. 417). On notera aussi :

ω. 2. b 5 : *kewiye miço sa malkwer sa* (= mūtradugdhasahita-).

D'autres exemples du même genre sont les suivants :

V. 2. 5 : *annapi kenī sa keṃ teksa* « il touchait la terre des deux genoux ».
V. 2. b 6 : *weweñuwa ñä sa* « dits par moi ».
V. 2. d 1 : *nakṣalye sa keṛatkau nesau* « je suis affecté de péché ».
V. 2. d 4 : *tu sa tanāpate kraṣiyate* « de cela le maître de maison s'irrite ».
V. 8. 4 : *kakāmar sa* « par le fait d'avoir pris ».
V. 8. b 7 : *pañäkte phalgumati cake sa maskāṭr* « le Buddha se trouve à la rivière Phalgumatī ».
N. 7. 6 : *po s oṃṣap su maskeṭr, mā cew sa maskeṭr auṣap ksa* « il se trouve au-dessus de tous; personne ne se trouve au-dessus de lui ».

On notera l'exemple suivant, où *sa* porte sur un groupe de trois mots :

Δ. 7. 5 : *kektseñ reki palsko sa* « en corps, parole et pensée ».

Aucun des exemples rencontrés ne présente de marque de cas régime devant *sa*. Mais il ne s'est pas rencontré de cas où *sa* figure près d'un mot dont le cas régime est en *-ai*.

d. Postposition *mpa* « avec ».

La postposition *mpa* n'a pas une étymologie évidente; elle est sans doute composée de deux éléments; l'un pourrait être une particule *pa*, qui se retrouverait dans *ṣpa* « et » (où *ṣ* rappelle skr. *ca*, gr. τε, lat. *que*), et l'autre rappelle gr. μέτα, got. *miþ*. Elle se trouve à l'état d'adverbe isolé dans :

V. 8. b 7 : *mā wṣāṣle mpa* « il ne faut pas habiter avec » (*asaṃvāso* en pāli).

Le nom précédent a d'ordinaire la marque du cas régime quand celui-ci admet une forme propre. Ainsi :

V. 1. a 1 : *lykawārṣem mpa* « avec des voleurs, des brigands ».
ω. 2. a 2 : *twāñkarai mpa* « avec du gingembre ».
N. 6. 2 : *ṣñaṣṣeṃ mpa* « avec les siens ».

La nasale de cas régime manque devant *m*, et la postposition est de la forme *miþ* dans :

ω. 2. b 4 : *sālyi miþ* « avec du sel ».

Ailleurs, à côté de la graphie pleine :

Δ. 2. a 4 : *ainakeṃ mpa* « avec les méchants »,

on lit, avec *ṃ* valant *u* devant *p* :

aiçaumyeṃ pa « avec les connaisseurs ».

Voici quelques exemples caractéristiques :

V. 2. b 3. 4 : *paññäktettse wastsi mpa sāṃ wastsi yamaṣṣiṭr* « il se fait faire un vêtement égal à celui du Buddha ».
St. 13. a 3 : *lakṣi malkwer mpa wirot* « le poisson avec le lait, contradiction ».
St. 13. a 3 : *swāñana misa miṭa mpa wirot* « la viande de porc avec le miel, contradiction » (on notera l'*a* de *miṭa-mpa*, cf. ci-dessus, p. 384).
St. 13. a 3 : *klyemoṃ war ne lwasāṭs misa mpa miṭ pauiṭ wirot* « avec la viande des animaux (qui vivent) au bord de l'eau, dans l'eau, miel, mélasse, contradiction ».
St. 13. a 4 : *malkwer patsaṃ uppālaṣṣana witsakaṃ mpa ḳarkoṣ çātre mpa mā çwalle* « il ne faut pas manger de lait, de

rohiṇī (poisson) avec des racines de lotus, avec des grains frits».

St. 13. b 2 : *miṯ ylaiñeṣṣe waṛa mpa* (*waṛa-mpa*, avec *a*, en face de *waṛ* «eau») *ṣe mā yokalle* «il ne faut pas boire de miel avec de l'eau de pluie».

e. Postposition *meṃ* «de».

La postposition *meṃ*, dont l'origine est obscure, indique le point de départ; ainsi dans les exemples suivants du fragment de Prātimokṣa V. 1 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110 et suiv.) :

tu meṃ olya wärpätaṛ «qu'il accepte en plus de cela» (et de même V. 2. b 1 : *tu meṃ oṃṣap* «en plus de cela» et *δ*. b 4 : *tu meṃ* «ensuite, alors, donc», traduisant bien skr. *tasmāt* «à partir de cela»),

parna tuyknesa ṣarma meṃ (*meṃ* dépend de *parna* «en dehors de») «en dehors d'une cause de cette sorte»,

ou dans les exemples cités *M.S.L.*, XVIII, 3 :

wärto meṃ klautka «en retournant du jardin».

kercciyen meṃ lacä «il est sorti du palais».

De même :

V. 8. a 5 : *çaumon meṃ* «d'un homme».

V. 8. a 6 : *amānuṣen meṃ* «d'un non-homme» (deux fois).

On voit par les derniers exemples que la marque de cas régime figure devant *meṃ*, avec l'orthographe *n* et non *ṃ*, dans les mots qui la comportent, pour autant que la nasale ne s'est pas amuie phonétiquement devant *m*; de même :

N. 5. a 2 : *lwāsa meṃ preten meṃ . . . çāmnā meṃ* «d'animaux, de pretas, d'hommes» (cf. V. 8. a 6 : *lwā meṃ* «d'un animal»; deux fois),

et :

S. 2. a 6 : *ḳalymīn meṃ çtwāra* «de quatre côtés»,

ou :

δ. b 4 : *yçelmen meṃ ṭat*[*mastṛ*] . . . traduisant *kāmebhyo jāyate*.

On a :

V. 2. c 6 : *açiyai meṃ* «d'une religieuse»,

mais :

δ. b 3 : *palskalyne meṃ* « de l'imagination ».
V. 2. b 5 : *wästsi meṃ* « du vêtement ».
V. 2. b 3 : *pañäkte meṃ nandettse meñkiṣai* « Nanda est plus petit que le Buddha » (litt. : « il y a moindreur de Nanda par rapport au Buddha »).

L'usage le plus curieux de *meṃ* est celui qu'on observe avec les participes passés et qui a déjà été signalé dans SS., p. 926, note, comme équivalant aux formes de A en *-ura-ṣ* :

δ. a 4 : *tatākarmeṃ* « ayant été (*-bhūya*),

et dans *M.S.L.*, XVIII, 3 : *lelkormeṃ* « ayant regardé », *ḳalpormeṃ* « ayant obtenu », etc.

Cet usage rappelle les noms verbaux tels que *āyor* « don », *yāmor* « acte », *weweñor* « parole » N. 1. 3, etc., qui semblent inséparables du participe passé; cf. du reste :

V. 2. 3 : *ṣeṣuwer postaṃ* « après avoir mangé ».

Pour exprimer le point de départ, le dialecte A se sert de *-ṣ* postposé, d'après MM. Sieg et Siegling (cf. ci-dessus, p. 405). Les deux dialectes divergent entièrement ici; le *-ṣ* de A fait penser à gr. ἐξ, lat. *ex*, lit. *iß*, v. sl. *is*; la gutturale de **-kṣ* final se serait amuie; cf. *-ṣ* de *-tṣ*, supposé ci-dessous, p. 411.

6° FORMATIONS EN *-TS-*.

C'est au moyen de *tse* postposé qu'on indique le complément d'un nom, ou quelquefois le complément indirect d'un verbe (datif). On n'a pas le moyen de déterminer, en l'état actuel des données, si ce *-tse* (souvent réduit à *-tṣ*) est une postposition comparable à celles qu'on vient d'énumérer (et qu'on pourrait peut-être alors rapprocher de *-cä*, *-te*, étudiés ci-dessus, p. 404), ou si c'est un suffixe d'adjectif. Comme il arrive dans d'autres langues indo-européennes et notamment en slave, la relation de possession est souvent exprimée en tokharien par un adjectif; on a vu :

Δ. 7. 4 : *ṣaḳkarmaṣṣai ynāri* « le chemin des dix karmas ».

Or, *-tse* sert de suffixe d'adjectif dérivé, par exemple dans *yokaitse* « qui a soif », de *yoko*; *snaitse* « pauvre », de *snai* « sans » (cf. lat. *sine*, v. irl. *sain*); *-tse* s'explique bien en partant d'un ancien **-tyo-*; Bugge a de même expliqué la caractéristique *-ṣ* du génitif-datif-ablatif pluriel arménien par un ancien suffixe d'adjectif

*-*sko*-. Le fait que -*ṣ* s'ajoute à la forme de cas régime au pluriel, ou qu'un adjectif se rapporte au mot auquel est ajouté -*tse*, ne permet pas de trancher la question, d'après ce que l'on a vu précédemment. Le signe qu'on peut lire soit *n* soit *t* se trouve souvent devant -*tse*; dans tous les cas de ce genre, on a lu ici -*ttse*, parce que souvent -*n-tse* serait impossible, les mots en question n'admettant pas de forme spéciale de cas régime, et l'on a vu par *aṣiyattse*, cité ci-dessus, p. 402, que la forme en -*ai* du cas régime de *aṣiya* n'est pas celle qui figure devant -*ttse*; *kapilletse* et *kapilleṃtse* ont été cités p. 386. On a ainsi :

V. 1. 3 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110) : *aknātsaṃṣ reki sa* « d'après la parole des ignorants » (-*tse* final est ici réduit à -*ṣ*, ce qui est constant après -*ṃ*-, au pluriel; au besoin, en vers, on écrit alors -*ṣa* pour obtenir une syllabe; après nasale, la graphie ne distingue guère entre -*nts*- et -*ns*-, qui se prononçaient sans doute de même. Le mot *aknātse* est déjà un dérivé en -*tse*).

V. 1. 4 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110) : *ṣamāneṃṭṣ klausa* « l'audition des moines ». Mais on a, avec *t* (ambigu), *ṣamānettse* « du moine » V. 1. b 2.

V. 1. b 1 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 111) : *sañkattse pelaiyknesṣe wättare* « une affaire légale du saṅgha » (on notera que « de la loi » est rendu par un adjectif dérivé en -*ṣṣe*; devant -*ttse* apparaît un -*a* qui n'existe pas dans le mot isolé terminé par une consonne *sāñḳ* V. 1. b 3; cf. pour cet -*a*, ci-dessus, p. 384).

V. 2. b 6 : *pañäktettse wästsittse yarmä* « mesure du vêtement du Buddha » (deux formes en -*tse* retombent l'une sur l'autre). — On ne peut pas lire *wästsintse*, puisque *wastsi* n'a pas de forme de cas régime.

V. 2. b 2 : *pañäktettse procer* « le frère du Buddha ».

δ. a 3 : *cmellektsaiṭṣañäettse āke* « la fin de la naissance et de la vieillesse » et *cmellesrūkallettse tot ne ynūcañä* « dépassant la naissance et la mort » (les abstraits n'admettent pas de forme de cas régime, on l'a vu; -*ntse* serait donc inadmissible dans ces deux exemples).

ω. 1. b 1 : *po tekaṃmaṭṣ rano ṣeñeṃmaṭṣ* « sarvāmayānām api caikanāmnām ».

N. 7. b 4 : *kaṣṣittse pūdñäktettse patstsa* « pour le stūpa du maître, du Buddha ».

N. 7. 2 : *ñäkteṃṭṣ ñakteḳaṣṣitse poyçittse patwinaṣlñe meṃ* « de l'adoration du stūpa du maître dieu des dieux, omniscient ».

ζ. 1. b 4 : *cwi wijyatse se upacār* « voici la pratique de cette

formule» (*wijya-* repose sur une prononciation prākritique de skr. *vidyā*).

St. 13. (00316. c) 1 : *pittaṣṣe pi kwaṃrmatse nauṣ ṣotri pkarsaso* «connais le premier signe de l'abcès qui vient du pitta» (type de construction très remarquable).

Dans V. 1. a 1 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110), on lira, d'après ce qui précède, *onolmettse wasaṃpāṯ* «l'upasaṃpādana d'un individu».

On trouve *-ttso*, au moins dans le cas où il s'agit du pluriel :

N. 7. 3 : *lāre no ṣpa masketr çāmmattso çlek ra ñäktettso* «et il devient le compagnon des hommes, ensemble aussi des dieux».

A. 1. b 3 : *camel maksau ʿattsittso kallālñe* «qu'est-ce que la naissance? La manifestation des branches».

Δ. 6. 4 : *paramārthä pelaikne traiçaiṣettso tarne ne aṣāṃ aitsi* «pour donner la loi transcendante, sainte, dans l'étendue (?) des trois mondes».

On se demandera si la forme en *-ṣ* du «génitif» de A ne doit pas être rapprochée du *-ṣ* de B; le *-ṣ* final se serait réduit à *-ṣ*; cf. peut-être *ṣ-*, de **-kṣ*, ci-dessus, p. 409.

A côté de *-tse*, il existe une autre finale *-tsa*, dont l'emploi, malaisé à déterminer d'une manière précise, est en tout cas différent. En voici des exemples :

V. 1. b 4 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 111) et V. 2. b 5 : *yarmtsa* «à la mesure de».

V. 1. a 2 (*J.R.A.S.*, 1913, p. 110) : *çtwermeñtsa postaññeṣ* «pour la conclusion des quatre mois».

V. 2. 5 : *su no orotse kektsensa* (valant *kekteñtsa*) «mais lui est de grand corps».

Dr. S. 497. 10. b 2 : *nauttaittsa yaṃ* «il va par la rue».

Dr. B. 14. n 2 : *taññä ttse ṣarmtsā malkwer* «le lait existe à cause de la vache (?)».

Dr. B. 14. n 3 : *tamāṣṣe prakṛti ttse ṣarmtsa kektseñe* «le corps existe à cause de la prakṛti ténébreuse».

H. 149. Add. 19. b 5 : *parna simtsa yatsi* «aller hors de la maison».

Δ. 7. 3 : *çaultsa auṣap* «plus que la vie».

N. 2. b 3 : *kreñce pi wat no yolo pi wat yāmorttsa taiknesa neṣaṃ oko pkelñettse* «mais par l'acte soit bon soit mauvais, il y a de cette manière le fruit de la maturation» (les deux adjectifs *kreñce* et *yolo*, ce dernier n'ayant pas la forme

de cas régime, sont tous les deux soulignés par la particule *pi*, que suit *wat* « ou », et la particule *no*, qui porte sur toute la phrase, ne vient qu'après *pi* et *wat*).

ζ. 1. b 5 : *kete ñemtsa pwar ne hom yaṃaṃ su mā walke naṣṭa* « celui au nom de qui il fait le hom dans le feu, celui-ci au bout de pas longtemps est perdu »; de même *ñemtsa* ζ. 1. b 9; mais il est remarquable que ce manuscrit de caractère magique, mal écrit, ait *ñemtsi* : ζ. 1. b 6 : *ewi ñemtsi pwar ne hom yamaṣale* « au nom de ceux-ci il faut faire le hom dans le feu ».

7° DÉMONSTRATIFS, INTERROGATIFS, ETC.

Les radicaux des démonstratifs sont évidemment de type indo-européen; mais il n'y a pas de traces de la flexion indo-européenne des démonstratifs.

On observe, parmi les démonstratifs proprement dits, trois initiales différentes : *t-*, *c-* et *s-*, en B comme en A (SS., 924). Étant donné que *t-* et *c-* sont deux formes prises par la dentale et que *s-* continue i.-e. *s-*, on pense immédiatement au principal et au plus répandu de tous les démonstratifs indo-européens : skr. *sá*, *sā́*, *tát*; gr. ὁ, ἡ, τό; got. *sa*, *so*, *þata*.

Or, en effet, *se* se rencontre surtout comme cas sujet, pour le masculin, ou du moins dans des cas où l'on n'a pas lieu de penser au féminin; ainsi, au cas sujet, masculin, *se brāhmaṇe* « ce brahmane », cité *M.S.L.*, XVIII, 3; *se cūrṃ*, ω. 3. b 3, paraît être au cas sujet; il en est sûrement de même de *se palsko* « cet esprit », cité *M.S.L.*, XVIII, 12, et de *pelaikneṣṣe caḳḳar se M.S.L.*, XVIII, 16; et surtout *se* figure fréquemment, avec valeur de relatif, dans le tour du morceau de Prātimokṣa, *J.R.A.S.*, 1913, p. 110 et suiv. :

se ṣamāne lykawārṣeṃ mpa plāki sa ynāri yaṃ pāyti « le bhikṣu qui fait route avec des voleurs, des brigands, pāyti ».

On a *sa* dans :

V. 7. b 4 : *sa weña* « il dit » (mais *su weña* V. 7. b 2),

et, avec le *-m* emphatique (voir ci-dessous, p. 417) :

V. 2. d 4 : *sam no abhidharmike ste* « celui-ci est un Abhidharmika ».

Aucune forme commençant par *s-* ne se rencontre au pluriel.

La forme *te* s'applique aux choses au cas sujet; ainsi :

V. 2. b 6 : *te omne pañäktettse wästsittse yarmä* «ceci est à ce propos la mesure du vêtement du Buddha».

Le même *te* sert de cas régime :

M.S.L., XVIII, 17 : *te maṃt̨ pkārsa* «connais-le ainsi»,

et l'on a *tesa* signifiant «ainsi», littéralement «avec cela», *M.S.L.*, XVIII, 30. Il faut noter *taisa* dans :

V. 7 : *lāñcä taisa çakkeññi* «les Çākyas sont donc des rois!».

La forme *te* se rencontre, avec valeur de féminin, dans :

V. 2. d 4 : *weñā teś* «il dit à elle».

La forme *ta*, qui est à *te* ce que *sa* est à *se*, se trouve par exemple dans *ta ne* «là» *M.S.L.*, XVIII, 17. C'est encore *ta* qui apparaît devant l'affixe *-ts* pour rendre skr. *eṣām* ω. 1. b 1. — Et il existe un pluriel de *te* :

II, 131 : *toyä ṣotruna* «ces marques»,
II, 137 : *toyä saṃtkenta* «ces remèdes»,

et, au féminin :

V. 10. a 2 : *toyä açiyana* (cas sujet) «ces religieuses».

Il semble donc légitime de rattacher *te* au groupe de skr. *ta-*, gr. τo-. — Une forme de cas sujet féminin est *tāy* dans :

V. 2. c 4 : *tāy no . . . eçuwacca ṃaskīt̨r* «elle est sans manger».

On a trouvé des exemples d'une forme *toṃ* postposée, sans doute cas régime du pluriel :

S. 1. 204 : *weña ṣkas toṃ çlokauna* «il a dit ces dix çlokas».
M.S.L., XVIII, 9 : *paine toṃ ānpi āyor ñäskau ne* «je demande en don les deux pieds».
M.S.L., XVIII, 5 : *kalymiṃ meṃ çtwāra toṃ* «des quatre côtés».

La valeur de démonstratif est assez faible dans les deux derniers cas.

Le même *toṃ* sert de cas sujet dans :

M.S.L., XVIII, 4 : *çak parkāwnta toṃ ṃaskent̨r* «ces dix avantages sont».

Enfin, *toṃ* a la forme *tona-*, servant de pronom, devant *-mpa* (cf. ci-dessus, p. 405), dans :

V. 10. b 1 : *tumeṃ devadattapakṣiki aṣiyana <pi> yeṃ tona mpa* « alors les religieuses du parti de Devadatta vont avec eux aussi ».

Le démonstratif *ce* représente une forme palatalisée du même thème *to-/te-*. Il apparaît surtout comme régime :

M.S.L., XVIII, 15 : *ce yāmor sa* « par cet acte ».
V. 2. b 5 : *ce pañäktettse wästtsittse yarmä* « la mesure du vêtement du Buddha que voici ».
Δ. 6. b 4 : *ce paykalñe sa* « par cette écriture ».

ce sa traduit le relatif *yena* ω. 1. b 1. On n'essayera pas de déterminer pour le moment si *c-* repose sur un ancien *ty-*, c'est-à-dire sur un thème élargi par **-yo-*, cf. indo-iran. *tiya-*, *tya-*, ou si le *c-* provient de cas à vocalisme *e*, comme got. *þis*. — Il y a un pluriel *cai* dans :

M.S.L., XVIII, 2 : *cai ksa* « quelques-uns »,

et aussi *cai* « voici », annonçant un pluriel dans une phrase citée *M.S.L.*, XVIII, 5; et *cey* dans :

M.S.L., XVIII, 26 : *cey tatmaskentr* « ceux-ci naissent ».

Une forme *ceṃ* sert de cas régime au singulier :

T. 5. 3 : *ceṃ mpa* « avec lui »;

au singulier, on a aussi :

T. : *cau mpa* « avec lui »;

au pluriel :

N. 1. 4 : *ceṃ ñäkten ne* « parmi ces dieux ».

Mais on a vu *ce* avec valeur de cas sujet du pluriel N. 1. 6, cité *M.S.L.*, XVIII, 6. — Enfin on notera *cai-m*, au pluriel, cas sujet, dans :

M.S.L., XVIII, 28 : *caim* « ceux-ci ».

Les trois mêmes éléments radicaux, *s-*, *t-* et *c-*, sont souvent élargis au moyen d'un élément *u* ou *w* (cf. sur des faits analogues ailleurs, Brugmann, *Grundr.*, II², 2, § 341, p. 342), et il en résulte des formes très diverses dont l'emploi est en partie plus fréquent que celui des formes précédentes.

La forme *su* est au cas sujet dans :

V. 7. b 2 : *su te kampāl yama(ṣṣa)tr̥ su weña* « il se fait faire un kambala; il dit ».
V. 7. b 3 : *sū mā wsāne* (à lire ainsi, d'après M. Sieg) « il ne rend pas ».
M.S.L., XVIII, 30 : *neṣaṃ su yāmor* « cet acte est ».

et dans :

M.S.L., XVIII, 29 : *kete ṣañä tākaṃ su te pastä aitar̥* « celui à qui cela est, il le lui redonne ».

sāu est au féminin dans :

V. 2. c 5 : *tu meṃ sāu ṣem* « alors elle est arrivée ».

Mais *tu* sert à la fois de cas sujet et de cas régime. On notera le curieux exemple où *tu* (écrit *tū*) est cas sujet, et où *su* (écrit *sū*), aussi cas sujet, sert de relatif :

M.S.L., XVIII, 11 : *tū yairu tākaṃ sū ceṃ ñaktem ne ṭatmastr̥* « celui-là est purifié qui naît parmi ces dieux ».

tu est aussi cas sujet au sens de « cela » :

M.S.L., XVIII, 9 : *kwri tu rittr̥* « si cela convient ».

On a très souvent *tuykne sa* « de cette sorte », ainsi V. 1. b 3 (combinaison de *tu* et de *yakne*, devenu mot accessoire et réduit à *-ykne* dans cette sorte d'adverbes); et l'on a *tu*, avec valeur de cas régime :

V. 2. 3 : *tu ṣamānents̥ past aiṣṣi* « elle redonne cela aux moines ».

Très souvent, *tu* est suivi de postposition :

tu meṃ traduit skr. *tasmāt*, *tataḥ*.
tu meṃ olya « en plus de cela ».
M.S.L., XVIII, 4 : *tu meṃ no pest* « et après cela » (on notera l'insertion de la particule *no* entre *tu meṃ*, qui forme un groupe, et *pest*; le tokharien a donc gardé la vieille place des particules indo-européennes).
M.S.L., XVIII, 14 : *tu su tanāpate kraṣiyate* « le dānapati s'en fâche ».
ω. 3. b 3 : *tu ne* « là ».

Une forme *tāw* apparaît seulement comme cas régime :

V. 8. b 1 : *tāw präccyain ne* « dans ces fanges ».

Dr. S. 497. 10. 65 : *tāurīṣṣi çāmna* «les hommes de cette ville».

Dans ce second exemple, *tāu* semble même être en composition, puisque l'on a le dérivé en *-ṣṣe* d'un ensemble *tāu rī*, qu'on retrouve dans :

M. 496. 1. b 4 : *tāu rī meṃ* «de cette ville».

On a *tāu* postposé, aussi au cas régime, dans :

Δ. 7. 5 : *ynāri tāu paṣṣimar* «que je garde ce chemin».

Les formes *cew* et *ceu*, qui semblent s'équivaloir, servent pour le cas régime :

N. 7. 6 : *mā cew sa ṃasketr auṣap ksa* «personne ne se trouve au-dessus de lui».

V. 2. d 2 : *cew īke akṣaskau* «je confesse ce point».

La forme avec *c-* est *cau*, qui sert aussi pour le cas régime :

δ. 1. b 4 : *cau aiçamoṃ çanmau meṃ tsalpoṣo* «taṃ dhīram bandhanān muktam».

cwī est très souvent une forme de cas régime :

M. 500. 8 : *suk cwī aklyi ṃasketr* «le bonheur est son compagnon».

Δ. 7. 6 : *cwī lare mpa* «avec ce compagnon».

Δ. 1. a 6 : *cwī yāmorttse oko sa* «par le fruit de cet acte».

cwī signifie sans doute «à lui» dans :

M.S.L., XVIII, 28 : *cwī yāmor solmeṃ sketar* «cet acte est complet pour lui».

Pour renforcer les démonstratifs, notamment *tu*, mais aussi *te*, on se sert d'un élément *-k*, qui peut appartenir soit à la famille de *-ce* de lat. *hic*, etc., soit à celle de gr. γε, germ. *-k* de got. *mik*, etc., soit à celle de skr. *ha*, *gha*, v. sl. *že*, *-go*; la phonétique tokharienne ne permet pas de décider.

tuk, *tuk* :

Δ. 7. 5 : *tākoym ñiṣ tuk ne stmauwo* «que je sois me tenant ferme à cela !»

Δ. 6. 4 : *tek yälne sa* «de cette manière», forme emphatique, plus énergique que *tuykne sa*.

ω. 2. 2 : *ceyak nastukārṃ yamaṣte* «il faut faire ce mastukarma».

Dr. B. 14. 2 : *totak kektseñe(tse) mantrakka ste* « il en est de même de ce corps ».

La voyelle tombée après *-k* est un *-a* qui se retrouve devant l'enclitique *ṣpa* « et » dans :

S. 1. b 3 : *tekaṣpa* « et ceci »,

à côté de *tek* devant un mot inaccentué S. 1. b 2 (dans le même vers).

On notera *tuṅke*, qui sert de cas régime dans :

M.S.L., XVIII, 9 : *kuce no weñau tuṅke pklyauṣṣo* « ce que je dis, écoute-le ».

tusāksa « ainsi », *δ*. a 2 (I, 443), et qui se retrouve ailleurs, doit sans doute être coupé *tu-sā-k-sa*, c'est-à-dire que l'on a ajouté la particule *-k* au groupe *tusa* signifiant « ainsi » et que, la postposition *sa* s'y trouvant dissimulée, on a répété *sa*; cf. ital. *con meco*. On ne peut chercher ici l'indéfini *ksa*, qui ne s'emploie que pour les personnes.

Pour désigner l'objet éloigné, on a recours à *tot* :

δ. a 3 : *tot ne ynūcañä* « pāragāḥ ».

Une particule *-m* postposée renforce des démonstratifs *cai*, *sa*, *cwī* dans :

V. 2. d 3 et 4 : *tumeṃ sthūlanānda ceu tanāpateṃ ṣarsäṣṣi ˚sam (p)arāññe ste cwim nauṣa pete ˚caim no agamadhari skente ˚sam no abhidharmike ste ˚sam winasāre* « alors Sthūlanandā harcèle le dānapati : celui-ci est un āraṇyaka (?); à lui la première part; ceux-ci sont des āgamadharas; celui-ci est un ābhidhārmika; celui-ci est chargé du culte ».

Un démonstratif *om*, indiquant l'objet éloigné, et qu'on est par suite tenté de rapprocher des formes sanskrites demeurées isolées jusqu'ici *amúm*, *amí*, etc., se trouve dans :

om ne « là » (dans cela)

et aussi dans :

V. 2. b 1 : *oṃ ṣap* « en plus ».

Il faut ajouter :

M.S.L., XVIII. 7 : *ompoṣtaṃ* « derrière cela, après cela », qui est du type de lat. *postea*.

L'interrogatif est *kuse* «qui» pour les personnes et *kuce* «quoi» pour les choses; on a de même A *kus* «qui» et *kucä* «qui» SS., 924. On a ainsi :

δ. 1. b 1 : *kuse cau nāktsi arcantr̥* «kas taṃ ninditum arhati».

kuce est écrit d'une façon plus abrégée *kce* Dr. B. 14. b 4; cf. ci-dessous. En effet, l'*u* de *kuse* et de *kuce* est un élément très bref, et *ku* figure avec *-se* ou *-ce* suivant dans un même akṣara; il ne fait pas syllabe dans les vers. On est ici en présence d'une de ces chutes de *u* inaccentué qui sont courantes en tokharien.

La même forme *kuse* sert de relatif; mais la façon dont on a passé au sens relatif est très visible dans le tour :

St. 13. a 4 : *kuse ṣuvaṃ patko maṣketar̥* «qui en mange devient dyspeptique».

St. 13. a 5 : *kuse yokaṃ kaswātse*[1] *maṣketar̥* «qui en boit devient lépreux».

V. 1. b 3 : *kuse ṣamāne prātimokṣ̣ po āṃm sa mā klyauṣaṃ pāyti* «le bhikṣu qui n'écoute pas le prātimokṣa de tout son cœur, pāyti!» (on remarquera que ce tour équivaut au tour avec *se*, cité p. 412, qui se retrouve souvent dans le même morceau; cf. les exemples cités *M.S.L.*, XVIII, 6, 12 et 21).

kuse traduit simplement *yaḥ* dans *δ*. 1. b 5.

Pour les choses, on vient de lire l'exemple *kuce* «ce que», p. 417.

De même que, dans A, on a souvent *ne* après *kus*, *kucä* relatifs, on trouve *no* en B; ainsi :

N. 1. b 2 : *kuse no sū yāmor alyek īke ne yāmtr̥ alyek īke ne pkelñe tuttse yätmāṣṣaṃ* «quiconque fait un acte dans un lieu en obtient la maturation dans un autre lieu» (*sū* doit sans doute être groupé avec *kuse*; le sens est «cet homme qui»; cf. ci-dessous, p. 419, l'analyse de *kuse*).

On notera du reste que, dans *δ*. 1. a 4 (I, 434), où l'on a *kuce no*, le sanskrit a *yan tu*, et que par suite *no* a une valeur très définie.

Pour «de qui, de quoi», on a *kete*, par exemple :

δ. 1. b 3 (I, 434) : *kete wītsako ken ne mā neṣaṃ* «yasya mūlaṃ kṣitau nāsti»,

ou encore l'exemple cité ci-dessus, p. 415. L'*e* final n'est pas constant; on lit par exemple :

N. 5. 1 : *ket ṣaul̥ nanautau* «de qui la vie est épuisée».

[1] De *kāswo* «lèpre».

ζ. 1. b 5 : *kete ñemtsa pwar ne hom yaṃaṃ su mā walke naṣṭa* «celui au nom de qui il fait le hom dans le feu, celui-là au bout de pas longtemps est perdu».

L'élément *-te* qui figure après l'interrogatif-relatif *ke-* pourrait bien être apparenté à la postposition *-cä* examinée ci-dessus, p. 404; il reposerait sur **dŏ̄*, alors que *cä* repose sur **de*.

La forme d'indéfini se distingue de celle de l'interrogatif-relatif par un *a* final. Ainsi :

mā cew sa ṃaskeṃ auṣap ksa «personne n'est au-dessus de lui», dans l'exemple cité p. 416.
ω. 1. b 1 (II, 132) : *su ksa* «kaçcit».

La même forme *ksa* sert au pluriel :

M.S.L., XVIII, 27 : *ksa ṣemi onolmi* «des êtres, les uns».
M.S.L., XVIII, 2 : *cai ksa* «quelques-uns».

Comme exemple de *kca*, on citera :

V. 2. 4 : *alyeḳa kca stām ñor* «sous quelque autre arbre».

Dans le *k-* de *kuse*, *kuce*, *kete*, *ksa*, *kca*, on reconnaît aussitôt le radical de skr. *kaḥ*, lat. *quis*, etc.; mais l'*u*, commun aux deux dialectes A et B dans les formes autres que *kete*, reste à expliquer. On se demande si l'on n'est pas en présence d'une généralisation de la forme adverbiale **k^{w}u*, qui est celle de véd. *k(ú)va*, de lit. *ku-r̃* et arm. *u-r* «où», de véd. *kú-ha*, v. sl. *kŭ-de*, lat. *-c-ubī*, etc., et qui se retrouve en effet dans les conjonctions A *kupre* «si», B *kwri* (d'où *krwi*, *krui*) «quand, si». L'élément final serait emprunté aux démonstratifs; on y reconnaît, pour les personnes : A *-s*, B *-se*, répondant à skr. *sá*, *sá*, gr. ὁ, ἥ, got. *sa*, *so*; et, pour les choses : A *-cä*, B *-ce*, avec la dentale de skr. *tát*. gr. τό, got. *þata* et de v. p. *tya* (neutre) en face du masculin *hya*. Le procédé serait le même que dans lit. *kuris*, *kuĩs*, suivant l'analyse qu'a faite J. Schmidt, *K.Z.*, XXXII, 400 et suiv., en *kuĩ jis* «où lui»; J. Schmidt a analysé de même got. *hwarjis*; cf. aussi alb. *kuš* (Pedersen, *K.Z.*, XXXVI, 317), et sans doute lat. *uter* repose de même sur l'adverbe **k^{w}u-* (cf. Brugmann, *Grundr.*, II^{2}, 2, § 346, 3, p. 350).

En tout cas, c'est le démonstratif, avec ses formes *-su*, *-sau* pour le cas sujet, *-te*, *-tāu*, *-ce* pour le cas régime et pour les choses, même au cas sujet, qu'on a ajouté à un élément *ṃak-* pour fournir un indéfini qui se retrouve souvent :

V. 2. c 6 : *ṃaksu no ṣamāne* «quel que soit le moine qui».
M.S.L., XVIII, 20 : *ṃakte yälne sa* «de quelque manière».

Il n'y a pas trace de conjonction de phrase subordonnée formée avec d'autres radicaux que *k-*, et en particulier avec le radical de **yo-*. Le vieux relatif indo-européen, skr. *yáḥ*, gr. *ὅς*, etc., n'est donc plus représenté en tokharien, même par des restes de conjonctions. C'est dire que, au début de l'époque historique, le relatif était depuis longtemps remplacé par des formes empruntées à l'interrogatif et au relatif. Ceci n'a rien de surprenant; le latin, connu tant de siècles plus tôt, ignore tout autant le vieux relatif **yo-*.

8° PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms personnels sont très peu représentés, en partie par suite de la nature des textes qu'on possède, en partie par suite du fait que les formes verbales se suffisent et n'appellent pas de pronoms sujets. On a vu du reste, *M.S.L.*, XVIII, 8, que le *-t* final des 2es personnes du singulier telles que *tākaṯ* ou *neśt* « tu es » pourrait bien être le reste d'un ancien pronom atone postposé.

On peut citer :

N. 7. 4 : *ṣe* « soi »,
N. 6. 2 : *ṣe sa* « par soi-même, en personne »

pour le réfléchi, cf. lat. *sē*, got. *sik*, etc., et le pronom sujet de 2e personne du singulier, *tuwe* (cf. A *tu*) :

Dr. B. 14. b 4 : *kce weñāsta*[1] *tuwe* « qu'as-tu dit, toi ? ».

Enfin, on a un cas régime du pronom de 1re personne du pluriel dans :

S. 1. a 2 : *pocmelaṣṣi pacera mā cämp*[2] *moñ toṃ skwanma aitsi* « les parents dans toutes les naissances ne peuvent pas nous donner ces bonheurs ».

Cette forme *moñ*, de cas régime, rappelle le nominatif arm. *mekh*, lit. *mẽs*, v. sl. *my* « nous », tandis que la forme *ṇaṣ* de A se rattache évidemment à lat. *nōs*, skr. *naḥ*, v. sl. *ny*, etc.

L'adjectif possessif est *taññä* « ton » *δ*. b 2 et *ṣaññä* « son (réfléchi) », cité ci-dessus, p. 415; cf. A *tñi* « ton », *ṣñi* « son ».

[1] L's de *weñās-ta* est-elle une trace de *-s* de 2e personne conservée devant un pronom enclitique *-ta*, ou une trace de *-s-* aoristique, qui manquerait à la 3e pers. *weña* « il a dit » ?

[2] La 3e pers. plur. *cämpeṃ* est ici réduite, en vers, à *cämp* devant une nasale suivante.

La seule forme très embarrassante est celle du pronom de 1re personne, qui est *ñĭ* souvent attesté :

Δ. 7. 6 : *ime ṣek ñī tākoyä* « que toujours mienne soit la pensée de . . . ! ».

Δ. 7. b 4 : *tumeṃ ñi mā tākaṭ* « tato me na bhaviṣyasi ».

Avec la postposition *sa*, on a :

V. 2. b 6 : *ñä sa* « par moi »,

et, très souvent, avec *-çä* : *ñiçä*, *ñiç*, *ñiś*, ainsi :

V. 1. a 3 : *mā ñiç yesañ* « ce n'est pas clair pour moi ».

Il est curieux que cette dernière forme, qui signifie proprement « à moi », soit très souvent accolée à une 1re personne verbale; ainsi :

Δ. 6. 4 : *tekyäkne sa çpālmeṁ ñiçä yamiṃ pākri oktatsai klyomñai ynāri* « que de cette manière j'accomplisse bien le noble chemin à huit branches ! ».

Δ. 5. 2 : *tarya çpālmeṁ naumyenta mā ñiç marsoyṃä* « que je n'oublie pas les trois bons joyaux ! ».

On a émis, *J. As.*, 1911, 1, 464, l'hypothèse que *ñĭ* serait une forme de possessif et représenterait **mñi*, et l'on ne voit encore maintenant pas de meilleure manière d'expliquer cette forme; peut-être pourrait-on rapprocher le type de v. p. *manā*, v. sl. *mene* « de moi », *mŭnojǫ* « par moi ». — Quoi qu'il en soit, on a le dérivé possessif *ñiññe* « mien » :

Δ. 1. b 5 : *ñiṣ ñiññeṣṣeṃ wättarwa weçeññai yärṃ eñcīmaṛ* « que je prenne mes propres affaires seulement comme des mots (= nāmamātra-) ! ».

En somme, si les éléments radicaux des postpositions, des démonstratifs et interrogatifs et des pronoms personnels et les suffixes se laissent reconnaître pour indo-européens, il ne subsiste à peu près rien en tokharien de l'ancienne flexion nominale de l'indo-européen, et l'état auquel est parvenu à cet égard le tokharien à l'époque où a été fixée la langue est à peu près le même que celui des langues romanes, de l'anglais ou du persan.

Sylvain Lévi et A. Meillet.

COMPLÉMENTS ET CORRECTIONS

À L'ARTICLE SUR LES FORMES VERBALES.

Les petites planchettes trouvées par M. Pelliot près de Koutcha, et qui portent des laissez-passer en tokharien B, sont intéressantes à bien des égards; M. S. Lévi en publie quelques-unes et les étudie dans un article du *Journal asiatique*, actuellement sous presse.

Elles présentent trois formes qui complètent utilement l'article sur le verbe, publié dans ces *Mémoires*, XVIII, 1 et suiv.

La 3e personne *piñkaṃ* «il écrit» répond évidemment à skr. *piṃçáti*; on a donc ici un reste des présents indo-européens à infixe nasal. Il est curieux que le tokharien ait tiré le verbe signifiant «écrire» de la même racine que le slave *pišǫ*, *pĭsati* et que le vieux perse *niyapaišam* «j'ai écrit», *nipištam* «écrit». Cette racine servait donc dès l'indo-européen à désigner l'acte de tracer des signes, qui, bien entendu, ne constituaient pas nécessairement une «écriture». L'infinitif correspondant est *paiykatsi* «écrire», et l'abstrait est *paiykalñe* «fait d'écrire».

L'idée de «laisse» est exprimée par l'impératif radical *tārka* ou, avec le préverbe qui accompagne souvent l'impératif, *ptārka*; la prohibition correspondante, «ne laisse pas», est exprimée au contraire par la 2e personne fléchie et renfermant un suffixe de présent *mā ṯarkanaṯ*. On reconnaît ici, pour l'aspect, le contraste entre gr. ϖυθοῦ et *μὴ* ϖυνθάνου, entre arm. *likh* «laisse» et *mi ℓkhaner* «ne laisse pas», entre l'impératif positif d'aspect perfectif et l'impératif prohibitif d'aspect imperfectif du slave. Quant à la flexion, on sait que le grec admet, en regard de λίπε un subjonctif prohibitif *μὴ* λίπῃς, etc. On remarquera la réduction de la voyelle subie par *tārk-* dans la forme munie d'un suffixe *ṯarkanaṯ*; cette réduction est exprimée par la forme *ṯa-* de la dentale; cf. *ḳarsanalye* «devant être connu» (tiré d'un thème de présent), en regard de l'optatif de présent radical *ḳarsoymä* «puissé-je connaître» (cf. ces *Mémoires*, XVIII, p. 26).

D'autre part, M. Sieg a bien voulu communiquer l'importante observation suivante : les formes en *-te* citées p. 14 ne sont pas toutes exactes; les fragments de Vinaya cités se retrouvent à Berlin sur des feuilles où *n* et *t* (le plus souvent indiscernables, on le sait) sont bien distingués; or, si on lit sur ces fragments *nāksate*, on y lit clairement, d'après M. Sieg, *myāskane*.

En ce qui concerne les désinences en *-r* et le subjonctif *wärpatar* en face de l'indicatif *wärpnātar*, il faut signaler l'article de M. J. Vendryes, *Revue celtique*, vol. XXXIV (1913), p. 129 et suiv.

La 1re personne du pluriel, dont on n'avait pas encore trouvé d'exemple au moment où a été rédigé l'article sur les formes verbales, s'est rencontrée depuis :

çayeṃ « nous vivons », *tarkaṃ* « nous laissons » :

O. 1. 5 : *weñāre . . . tarkaṃ eṅkalñe warto wṣeṃñai saim tsa wes çayeṃ omne pintwāt sa* « ils ont dit : . . . nous rejetons la passion ; établis dans un jardin comme asile, nous y vivons d'aumônes ».

La traduction « des pluies pleuvent » de *suwaṃ . . . swesi*, donnée *M.S.L.*, XVIII, p. 7, est inexacte dans la forme : *suwaṃ* est ici impersonnel, et il faut traduire : « il pleut des pluies » ; on rencontre de même *tākaṃ* « il y a » près de pluriels, ainsi dans un exemple cité ci-dessus, p. 392.

Sylvain Lévi et A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES LATINES.

I. Lat. *exīlis*, *exiguos*.

Les deux mots forment un couple inséparable, presque tous leurs sens étant identiques, et les étymologistes ont bien fait de ne chercher qu'une seule explication pour l'un et l'autre, mais il est douteux qu'ils aient trouvé la bonne. M. E. Boisacq rappelle (*Dictionnaire*, p. 65, s. u. ἄξιος) que Curtius (5e édit. [1879]) et Vaniček (2e édit. [1881]) retrouvaient dans ces mots la racine de ἄγειν *ăgere* (au sens spécial de « entraîner par son poids; peser »), et le fait que M. A. Walde (s. u.) ne cite pas ici d'autorités paraît indiquer qu'il considère cette étymologie comme acquise et comme tombée dans le domaine public. Elle ne va pourtant pas sans difficultés. Sans doute, le verbe ἄγειν est attesté au sens de « peser » (chez Démosthène) et l'étymologie de ἄξιος montre que ce sens doit être ancien. Mais, en latin, ni *ăgere* ni même *exĭgere* ne possèdent ce sens. Toutefois *exĭgere* a le sens très voisin de « mesurer, proportionner », et les dérivés *agĭna* « châsse de la balance », *exămen* (**-ags-men*) « aiguille de la balance », *ammentum* (c'est-à-dire *āmentum*, même sens) chez Isidore de Séville indiquent que *ăgere* comme ἄγειν a fait partie autrefois du vocabulaire technique de la pesée. Mais le mot *exăgium* « pesée, poids », que l'on cite en faveur de l'étymologie par *ăgere* n'est sans doute, ainsi que l'indique sa voyelle, qu'une simple transcription du grec ἐξάγιον « balance » (dans les *Geoponica*), mot qui désigne aussi un tout petit poids chez Dioscoride[1]. D'autre part, *exĭguos* peut, il est vrai, provenir très régulièrement de **ex-ăguos*, puisque, dans l'hypothèse, *ă* aurait été en

[1] *Ligula* « languette » a également ce dernier sens chez Martial, et le mot pourrait bien avoir désigné, avec d'autres, l'*aiguille* de la balance.

syllabe ouverte. Mais il peut tout aussi bien sortir de **ex-ĕguos*, et l'explication que l'on donne de son pendant *exīlis* paraît incompatible avec la phonétique de ce dernier mot. Il représenterait en effet (voir Walde et Boisacq) d'anciens **ex-ēlis* < **ex-exlis* < **ex-egslis*, mais sortis d'une forme originaire **ex-ag-s-lis*. Il est bien vrai que des exemples sûrs tels que *filius* (ancien **fēlios*, ombr. feliuf) contraignent à admettre que certains *ē* longs sont passés à *ī* sous l'influence d'un *i* de la syllabe suivante et qu'il n'est pas même nécessaire qu'il s'agisse d'*ē* longs d'origine; en effet *subtīlis*, qui s'explique évidemment par *texerē*, démontre le contraire. En revanche on ne saurait prouver par aucun exemple autre que *exīlis*, lequel est précisément en question, qu'un *ĕ* affaibli d'*ă* en syllabe fermée et aboutissant à *ē* par chute d'un phonème subséquent puisse passer lui aussi à *ī* quand il y a un *i* dans la syllabe suivante. Au moment où **sub-tex-lis* devint **subtēlis* (avec *ē* fermé), le mot **ex-ags-lis*, s'il avait jamais existé, serait devenu **exālis*, comme le prouve *exāmen* de **éx-ags-men* (cette explication de *exāmen* est celle de M. F. Sommer, adoptée par M. A. Walde). En outre, la comparaison de *subtīlis*, dont la formation est claire, indique que les formes préhistoriques de *exīlis* ont dû être **exēlis* < **ex-exlis* (cf. **subtēlis* < **subtexlis* (Walde², p. 751). De son côté *exĭguos*, qui a certainement passé par la phase **ex-ĕguos*, fait immédiatement reconnaître **ex-exlis* comme valant **ex-eg-s-lis*. Enfin les différents sens de *exīlis* et de *exĭguos*, en particulier ceux de « maigre, sec, décharné, aride, peu considérable » pour le premier, et de « fort médiocre, peu considérable, qui est en petite quantité » pour le second, découlent tout naturellement de celui de : « indigent, pauvre, qui manque (de telle ou de telle chose) ». Il s'agit donc, non pas de dérivés de *ăgere* pris dans un sens tout spécial, mais de dérivés de *ĕgēre* pris dans le sens le plus ordinaire, « être pauvre, manquer de ». Cette explication rend inutile le détour sémantique qu'il fallait faire pour rattacher *exīlis-exĭguos* à *ăgere* et qu'on cherchait à faire accepter par la comparaison de skr. *mitáḥ* et de gr. *μέτριος*, qui, de l'idée de « mesure », ont en effet glissé à celle d'« étroitesse, de médiocrité ». Pour ce qui est de la formation, celle de *exĭguos* est assez courante en latin : les adjectifs formés au moyen du suffixe *-uo-* peuvent avoir le sens intransitif même quand le verbe auquel ils se rattachent est transitif (ainsi *rĭguos* de *rĭgāre*). Le suffixe *-uo-* était en conséquence tout indiqué pour fournir des dérivés de verbes intransitifs. Quant à *-egs-* de **ex-egs-lis*, (le suffixe *-li-* est plus qu'ordinaire et il est inutile de s'y arrêter), on peut y voir le degré zéro du thème *eges-* que l'on a dans *egestās* et dans *egēnus* (**eges-nos*), ainsi que le rappelle M. Walde (*Wtb.*², p. 250). *Exĭguos* est donc à **exĭgēre* inexistant ce que

indiguos [1] (chez Apulée) est à *indĭgēre*, ce que *irriguos* [2] est à *irrigāre*, etc.

II. Lat. *clāva* «massue», *clāvos* (sens variés).

M. A. Walde (*Wörterbuch*[2], p. 167) propose comme étymologie de *clāua* «massue» un rapprochement avec la base $*k_2ol\bar{a}$- (rac. $*k_2ol\text{ə}$-) «frapper, briser» qu'il a étudiée s. u. *clādēs*. L'opinion de Wood (*Mod. Phil.*, V, 274), qui y verrait volontiers la même racine élargie d'un *-w-* (soit $*k_2l\bar{a}w$-) et qui en rapproche got. *hlauts* «sort», «héritage» (le sens primitif serait «petite baguette pour tirer au sort») est tenue par M. Walde pour incertaine parce que cette façon d'interpréter *hlauts* forcerait à considérer le v. isl. *hlióta* comme ayant sauté d'une série apophonique : *-āw-* (germ. *-ōw-*) à une autre : *-ew-* (germ. *-iu-*), ce qui est en effet peu vraisemblable. La racine de *hlauts* est $*kleu$-*d*-, $*klou$-*d*-, et n'a sans doute rien à faire avec *clāua* [3]. Enfin, dans les *Nachträge* de son dictionnaire, M. Walde relève ([2], p. 868) que M. Thurneysen, dans la partie étymologique du *Thesaurus*, opine que *clāua* se rattache directement à *clādēs* et qu'il représente un ancien $*cl\bar{a}dw\bar{a}$. Ceci est correct au point de vue phonétique, puisqu'on a par exemple lat. *suāuis* (cf. skr. *svādví* [Meillet, *M.S.L.*, XIII, p. 215]). Mais, au point de vue sémantique, ces combinaisons sont peu satisfaisantes. L'opinion régnante est en somme que la «massue» a été dénommée comme étant un «instrument pour frapper». Ce n'était pas, ainsi qu'on va pouvoir en juger, le sentiment de gens qui connaissaient au point de vue traditionnel leur langue mieux que nous, les auteurs latins. Pour eux, la massue est avant tout un *bâton* [4] *noueux*; ce qui les frappe dans son aspect, ce sont les *nœuds* ou mieux les têtes plates des

[1] Virgile dit au contraire *indigus* : (. . . . . *opisque haud indiga nostrae*). — Ou bien *indiguos* est un archaïsme repris par Apulée (on le considère comme un imitateur de Plaute; c'est ainsi que l'expression *ergo igitur*, qui se lit deux fois chez Plaute [*Trinummus* 756 et *Mostellaria* 848], ne se lit après lui que chez Apulée [Julius Brix, *Trinummus* 1879]), ou bien c'est un néologisme de son cru, et dans ce cas nous avons la preuve qu'il n'avait pas échappé aux anciens que *exĭguos* était en rapport avec *ĕgēre*.

[2] *Irriguumque mero sub noctem corpus habento* Hor. *Sat.*, II, 1, 9. Le mot a un sens plutôt transitif chez Tibulle (*irriguas* . . . . . *aquas*) et chez Virgile : *irriguomque bibant uiolaria fontem* (*Georg.*, IV, 32).

[3] Il vaudrait encore mieux en rapprocher le gr. *κλῆ-ρος*, dor. *κλᾶ-ρος* (Boisacq, p. 469) : *-ā-* et *-eu-*(*d-*) seraient des élargissements différents d'une même racine $*kel$-.

[4] Du reste, les dictionnaires reconnaissent à *clāua*, outre le sens de «massue», celui de «gros bâton», «gourdin», «Stock, Knüppel», Walde[2].

nœuds à l'extérieur de la massue. Voici des passages qui le montrent :

Stace :

Pinea *nodosā* quassabat robora *clauā*.

Virgile :

.....rapit arma manu *nodis*que grauatum
Rōbur.....

Virgile, *Aen.*, VII, 505-506 :

.....hic torre armatus obusto,
Stipitis hic grauidi *nodis*.....
.....clāua aspera *nodis*.

De plus, les synonymes de *clāua* chez les poètes sont *stīpes*, *rōbur* et même *nōdus* tout court. Ainsi la massue d'Hercule est chez Sénèque *Herculeus stipes*, comme aussi chez Stace :

.....tergoque leonum
Exuuiae, gentilis honos, et pineus armat
Stīpes.....;

de même que chez Virgile, ainsi qu'on vient de le voir (*stīpitis* ...grauidi *nōdis*); cf. dans le même chant :

Aen., VII, v. 524 :

Stīpitibus duris agitur sudibusue praeustis.

Rōbur au sens de «massue» (outre le passage de Stace rappelé plus haut) se lit par exemple chez Martial : ...*cuius laeua calet robore*. Enfin, chez Sénèque le Tragique, Hercule, parlant de sa massue, s'exprime ainsi :

Hic *nodus*, inquit, nulla quem capiet manus,
Mecum per ignem flagret.....

ce qui est, semble-t-il, frappant et décisif.

Si on a cherché pour *clāua* une étymologie purement abstraite, c'est sans doute que non seulement on a négligé les autres sens de *clāua* signalés plus haut (le diminutif *clāuola* signifie «petite branche, scion, surgeon» [1]), mais qu'on n'a pas fait attention

[1] Le sens admis aujourd'hui pour l'ombrien klavlaf II a 33, klavles II a 36, IV 11, soit «cuissots, gigots (de victime)», peut se dériver aussi bien de celui de «grosse branche» que de celui de «massue». Il ne prouve rien par lui-même.

à un sens important du mot phonétiquement voisin *clāuos*. Le sens le plus ordinaire de *clāuos* est «clou, cheville», mais il signifie aussi (assez fréquemment) «clou, c'est-à-dire tumeur pleine de pus, durillon, cor», puis «nœud de pourpre ou d'or (cf. laticlave)» et enfin «nœud dans les arbres», comme le montrent clairement les deux passages suivants :

Pline l'Ancien, *H.N.*, XVI, c. 76 :

> inueniuntur in quibusdam (sc. arboribus) sicut in marmore, centra [1], id est duritia *clauo* similis, inimica serris;

H.N., XVII, c. 37 (il s'agit des maladies des plantes) :

> olea praeter uermiculationem quam aeque ac ficus sentit, *clauom* etiam patitur, siue *fungum* placet dici, uel *patellam*. Haec est solis exustio,

c'est-à-dire : «les oliviers, outre les vers auxquels ils sont sujets ainsi que le figuier, redoutent ce que l'on appelle *clou*, *champignon* ou *patelle*. C'est une espèce de coup de soleil [2].» Les synonymes que Pline fournit ici pour le mot technique *clāuos*, savoir *fungus* et *patella*, indiquent clairement que le sens du mot *clāuos*, «cheville, clou de bois ou de fer», est ici le même que celui qu'il a lorsqu'il désigne les ornements de pourpre ou d'or du bas de la robe de certains grands personnages. C'est la tête seule du clou qui est envisagée. En effet, *patella* signifie proprement «petite coupe plate» (*patera*) [3] et *fungus* peut évoquer une image analogue, par exemple dans l'acception connue : «crasse qui s'amasse au bout du lumignon d'une lampe». Le mot ordinaire servant à désigner les *nœuds* du bois sans distinction de la partie qui pénètre dans l'arbre et de celle qui apparaît à la surface, c'est *nōdus*. Mais il est probable que *clāuos*, étant donnée l'acception courante de : «clou, cheville», a acquis également ce premier sens. Puis il y a

[1] Κέντρον, qui signifie par exemple «clavette, cheville» chez Pausanias (10, 16, 1), a le sens précis de «nœud que l'on rencontre dans le bois» chez Théophraste (*H.P.*, 5, 2, 3). *Clāuos* a un sens analogue, comme le prouve la troisième citation de Pline.

[2] Le passage qui se lit (livre XVI) dans le même chapitre 76 (là il s'agit du bois de cornouiller et de ses emplois) : aut si quid cuneandum sit in ligno clauisue figendum seu ferreis, c'est-à-dire : «(il sert) à faire des coins ou bien des chevilles qui ont la dureté du fer», ne prouve rien puisque *clāuos* a le sens ordinaire, mais le rapprochement de *duritia* clauo *similis* et de clauom *patitur* fait toucher du doigt un des sens anciens de *clāuos* dont il ne subsiste que des traces à l'époque de la latinité postclassique.

[3] *Patella* désigne la «rotule» chez Celse, donc également un objet à tête plate.

eu répartition des nuances sémantiques : *nōdus* a été affecté à celle de : « nœuds dans les arbres » et *clāuos* à celle de « têtes de nœuds, nodosités à la surface ». Cette acception technique étant une fois reconnue, il est impossible de ne pas rapprocher immédiatement de *clāuos* le mot *clāua* « massue », surtout si l'on tient compte de la tradition littéraire rappelée plus haut. Que l'on regarde du reste la reproduction d'une massue antique, par exemple celle du Disque de Phaestos (A. J. Evans, *Scripta Minoa*, p. 276, signe 13), et l'on verra que les nodosités sont en effet le détail le plus saillant dans l'aspect de l'arme en question. Par rapport à *clāuos* « nœud de bois, nodosité », *clāua* « massue » est un simple collectif en *-ă̄* (cf. le pluriel neutre en *-ă̄*).

Si *clāua* est ainsi en rapport avec *clāuos*, il l'est en conséquence avec *clāuis* « crochet, clef » (ainsi déjà Freund dans son *Dictionnaire*). Personne en effet ne doute que *clāuis*, gr. dor. *κλᾱ́ις* [1], ne soit une sorte de dérivé de *clāuos* ou pour mieux dire de son prototype [2]. MM. Walde [3] et Boisacq [4] prennent tous deux cette doctrine à leur compte. Le mot *κλᾱ́ις* (*κλῆις*) était anciennement identique au latin *clāuis*, et c'était un simple thème en *-i-* [5] fait sur **klāwo-* (**kl̥wo-*?). En effet, l'accusatif attique est *κλεῖν*, c'est-à-dire **κληίν* < **κλᾱϝ-ί-ν* (Boisacq) = *clāuem*, et l'on sait que seuls les thèmes *paroxytons* en *-ιτ-* et en *-ιδ-* font en attique l'accusatif en *-ιν* au lieu de *-ιτα*, *-ιδα*. Or *κλᾱ́ις*, *κλῆις* (*κλείς*) est oxyton. La combinaison de *clāuis* et de *clāuos* indique à n'en pas douter que le sens le plus ancien de l'un et de l'autre est : « cheville de bois ». Ceci doit être tenu en considération dans l'étymologie de *clāuos* (ce mot pour la forme et pour le sens est incontestablement le plus ancien des deux, et le rapport soi-disant indo-européen avec vha. *sliozan* « fermer », etc., est vraiment bien peu concevable). Un autre mot indo-européen signifiant « cheville, clou » peut aussi mettre sur la voie. Il s'agit de **g₁ómbhos* bien représenté en germanique, albanais, letto-lituanien, slave et sanskrit (voir Boisacq, p. 153) et dont le grec à peu près seul a gardé le sens premier, alors que l'indo-iranien et le slave [6] ont conservé la racine verbale **g₁embh-* : sk. *jámbhate*, *jábhate* « il happe », *jambhāyati* « il broie », v. sl. *zębą* « je déchire ». Or M. A. Meillet

[1] La forme dor. *κλᾰ́ξ* (Théocrite) est naturellement récente et faite sur un verbe dor. **κλᾰ́ξω*, fut. *κλᾰξῶ*, aor. **ἔκλᾰξα*. C'est chez Théocrite également (dorien littéraire du IIIe siècle) qu'on lit *κλᾰξῶ*.

[2] *Clāuos* en effet a le sens de « cheville » et l'on comparera par exemple le français archaique *cherillette* = clef de bois des anciennes serrures [Littré], v. sl. *ključĭ* « crochet, clef » [Meillet], etc.

[3] S. u. *claudo* (2e édition).

[4] S. u. *κλείς*.

[5] Devenu plus tard thème en *-ιδ-* ou en *-ῑδ-* suivant les dialectes.

[6] Sans doute aussi l'arménien et l'albanais (Boisacq, *ibidem*).

(*M.S.L.*, XIV, 4 [1907], p. 374) a fait reconnaître en slave deux verbes *kolją*, *klati* (également indistincts dans le russe *kolót'*). Celui sur lequel il a particulièrement attiré l'attention signifie « piquer », commence par une labio-vélaire et n'a rien à faire avec *clāuos*. L'autre, qui provient d'une racine $*k_2olə$-[1] (forme pouvant alterner avec $*k_2lā$-, d'une base $*k_2olā$-), signifie en slave « abattre (un animal) » et « est à rapprocher de lituanien *kalù*, *kálti* « frapper (avec un marteau) », cf. lat. *percellō*, *clādēs* . . . », c'est-à-dire $*kel(ə)$-*d*-*ō*, $*k_2lā$-*d*-*ē*- ($*k_2\underline{l}$-*d*-*ē*-). On peut dire que *clāuos* est à *clā*- dans *clādēs* (*-cellō*) à peu près ce que *γόμφος* ($*g_1ómbhos$) est à $*g_1embh$- (zd *zəmbayaδwəm* « vous broyez »). Toutefois, dans $*gómbhos$, le suffixe est simplement *-o*-, tandis qu'il est *-wo*- dans $*k_2lāwo$- (ou $*k_2\underline{l}wo$-). Ce suffixe *-wo*- (et plus souvent son degré zéro *-u*-) se trouve dans un certain nombre de noms d'instruments ou d'armes, tels que sont par exemple skr. *paraç-ú-ḥ* « hache », got. *skild-u-s* « bouclier », i.-e. $*k_1ér$-*u*-*s*, skr. *çáru-ḥ* « trait, épieu », got. *haírus* « glaive », lat. *arcus* et $*arquo$- dans *arquitenens*, gén. v. lat. *arquī*, etc., got. *arhva-zna*, skr. *íṣuḥ* « flèche », zd *išu-* « flèche », en face duquel on a le grec *ἰός*, qui provient de $*is$-*wo*-*s* et qui montre exactement le même suffixe que *clāuos*[2]. Le sens serait intransitif[3] « ce qui est frappé (avec un marteau) » et le mot aurait désigné d'abord la partie de la cheville ou du clou de bois que l'on frappe, la tête, ce qui s'accorderait bien avec un des sens de *clāuos* relevé plus haut. Le prototype $*klāwi$- ($*k\underline{l}w$-*i*-) du gr. *κλαΐς*, lat. *clāuis*, peut être la forme à degré zéro $*klā$-*u*- de $*k_2lā$-*wo*-, à laquelle a été adjoint le suffixe *-i*-. Si l'on rapproche enfin de *clāuos*, *clāuis* le v. sl. *ključĭ* « crochet, clef », à la suite de M. Meillet (*Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux-slave*, p. 391), et que l'on regarde *klju*- comme l'aboutissant d'un i.-e. $*k_2lē$-*u*-, on verra dans *clāuos*, *klju*-(*čĭ*) un cas analogue aux exemples tels que sl. *rĕpa*, lat. *rāpa*; skr. *cā́ruḥ* « agréable, bienvenu, aimable », i.-e. $*k_2ērus$, lat. *cārus* ($*k_2āros$) (Walde², s. u.), dans lesquels les différents dialectes indo-européens présentent les uns *ē*, les autres *ā* dès l'origine.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, *clāua* « massue » se rattache bien à la base $*k_2olā$- « frapper », mais par l'intermédiaire

[1] L'intonation rude de *klati* (russe *kolót'*) révèle la racine dissyllabique.

[2] A côté de *πέλεκυς*, on a également le nom d'instrument *πέλεκκον* « manche de hache » (*Il.*, N, 612 . . . *ἐλαΐνῳ ἀμφὶ πελέκκῳ*), dans lequel entre aussi le suffixe *-wo*- et qui peut continuer un ancien $*pelek$-*wo*- (malgré *ἵππος* et autres exemples) [non devenu $*πέλεππον$ à cause de l'influence dissimilatrice du *π* initial?]. On explique en effet ordinairement *πέλεκκον* comme équivalant à $*πέλεκϝον$. Du reste on a *ἴκκος* à côté de *ἵππος*.

[3] Le ton de *γόμφος*, lit. *žam̃bas*, skr. *jámbhaḥ*, indique aussi plutôt un sens intransitif.

de *clāuos* « tête de clou, de cheville », et non immédiatement, comme l'admet M. Walde, ni par l'intermédiaire de *clādēs*, comme l'enseigne M. Thurneysen. Cette base doit être regardée, avec M. Meillet, comme distincte de la base quasi-homophone $*k_2^{\mu}ol\bar{a}$- « piquer, *fodere* ».

A. Cuny.

SUR

LA FLEXION DES DÉMONSTRATIFS SLAVES

AU FÉMININ PLURIEL ET DUEL.

A tous les cas du pluriel et du duel autres que le nominatif et l'accusatif, le slave fléchit de même les démonstratifs au masculin-neutre et au féminin. Ce fait, contraire à ce que l'on observe dans les autres langues indo-européennes, est très surprenant. Car, d'une manière générale, le slave ne tend pas à confondre les flexions du masculin et du féminin; c'est au contraire une des singularités du slave que de tendre à régler la flexion des noms d'après le genre, contrairement au vieil usage indo-européen; et le vieux slave oppose déjà le masculin *pǫtĭmĭ* (instr. sing.), *pǫtĭje* (nom. plur.) au féminin *noštĭjǫ*, *nošti*. Le fait que les accusatifs masculin et féminin *ty* et *jǫ* en sont venus naturellement à présenter une même forme ne saurait expliquer la confusion aux autres cas; car la même confusion est restée sans conséquences dans les substantifs. Et l'on ne voit pas pourquoi l'absence de toute distinction de genre dans les pronoms personnels aurait exercé en slave une influence qu'elle n'a eue nulle part ailleurs; la flexion des pronoms personnels est trop à part pour avoir pu jouer pareil rôle. Le fait que *těxŭ*, *těmŭ*, *těmi*, *těma*, *toju* servent à la fois pour le masculin-neutre et pour le féminin appelle donc une explication qui n'a pas encore été fournie d'une manière précise.

Depuis le livre de M. Leskien, *Die Declination im Slavisch-litauischen und Germanischen* (1876), la question ne semble avoir fait aucun progrès. M. Leskien constatait dès lors, p. 125 et 130, une ressemblance entre les faits slaves et des faits vieux-prussiens, assez obscurs, d'une part, et des faits germaniques communs, de l'autre; il citait de plus une forme de vieux perse *tyaišām* (Dar. Pers. e 3-4), qui sert de féminin, mais il ne se prononçait pas sur l'état de choses indo-européen.

Les faits qui permettent de juger de l'état indo-européen sont les suivants :

Le génitif pluriel féminin a une forme distincte de celle du masculin en indo-iranien : skr. *tāsām*, zd *åŋhąm*, en grec : hom. et éol. commun *τάων*, ion. *τεών*, att. *τῶν*, dor. *τᾶν*; en italique : lat. *istārum*, osq. *eizazunc*; la forme *tų̄* du lituanien, identique à celle des substantifs, n'enseigne rien. — La forme se confond au contraire avec celle du masculin dans quelques langues, outre le slave *tĕxŭ*, mais toujours dans des conditions suspectes; le vieux perse a *tyaišām*, mais il confond le datif et le génitif, et par suite la forme du génitif peut avoir subi l'influence du datif; le vieux prussien a *stēison*, qui sert pour le singulier, et qui a même entraîné un *steises* au singulier. Quant au germanique, la forme qu'il présente ne concorde pas avec celle de l'indo-iranien, du grec et de l'italique; mais elle ne concorde pas davantage avec v. pers. *tyaišām*, v. pr. *stēison*, v. sl. *tĕxŭ*; c'est got. *þizo*, v. h.-a. *dero*, et des formes comme celles de v. isl. *þeira*, v. angl. *đára*, ou de l'adjectif fort got. *blindaizo*, sont trop manifestement suspectes d'avoir subi l'influence du datif.

Au datif-instrumental pluriel, les dialectes germaniques s'accordent tous à offrir la diphtongue *-ai-* au féminin comme au masculin : got. *þaim*, v. h.-a. *dēm*, v. angl. *đám* (*đǽm*), v. isl. *þeim*. On est conduit ainsi à supposer que, au datif et à l'instrumental pluriels féminins, une diphtongue existait en indo-européen, et que got. *þaim*, v. sl. *tĕmŭ* et *tĕmi* représenteraient un état de choses indo-européen.

Il est vrai que l'indo-iranien a *-ā-* dans ces formes : skr. *tā-bhyaḥ*, *tābhiḥ*, zd *ābyō*, *ābīš*. Mais il est facile d'expliquer ces formes comme des innovations analogiques résultant de l'influence de thèmes en *-ā-*, et notamment du génitif pluriel en *-ā-sām*. On a de même au duel masculin-neutre skr. *tābhyām*, zd *ābya*, en regard de la forme ancienne de v. sl. *tĕma*, lit. *tẽm*; zd *dvaēibya* et *uaēibya* sont plus anciens que skr. *dvābhyām*, *ubhābhyām* et concordent avec v. sl. *dŭvĕma*, *obĕma*, lit. *dvẽm*, *abẽm*; on notera en passant que, à en juger par v. sl. *dŭvoju*, *dŭvĕma*, le nom de nombre «deux» avait en indo-européen la flexion démonstrative tout comme les mots signifiant «un, tout».

De même au locatif, il est probable que l'*ā* indo-iranien de skr. *tāsu*, gāth. *āhū* a remplacé la diphtongue attestée par v. sl. *tĕxŭ* (féminin); l'influence du pluriel *tāsām* s'exerçait ici avec une facilité particulière, puisque les deux désinences commençaient également par *-s-*.

Il resterait à savoir quelle était la nature de la diphtongue du datif, de l'instrumental et du locatif féminins pluriels. A en juger par le singulier skr. *tásyāḥ*, zd *ain'hå*, v. pr. *stessias*, got. *þizos*,

v. h.-a. *dera* et skr. *tásyai*, zd *ain'hāi*, v. pr. *stessiei*, got. *þizai*, v. h.-a. *deru*, ce pourrait être une voyelle de la série $^{e}/_{o}$. Mais, si l'on tient compte du locatif-instrumental-datif grec *ταῖσι* (*ταῖς*), osque *exais-cen*, on est plutôt tenté d'y voir une diphtongue de la forme **-āi-* ou **-əi-*, avec *-ə-* représentant le degré zéro de l'*-ā-* caractéristique du féminin. Il n'y aurait donc pas eu en indo-européen confusion des formes du masculin et du féminin, et la confusion n'aurait eu lieu qu'en germanique, en baltique et en slave, où **-āi-* (devant consonne) et **-əi-* se confondaient phonétiquement avec le résultat de **-oi-*.

Si le slave a hérité d'une forme en *-a-* au génitif et d'une forme en **-oi-* devenant *-ě-* au locatif, et aussi au datif et à l'instrumental pluriels et aux cas du duel, on conçoit que *těmŭ*, *těmi*, *těma*, *toju* et surtout que le locatif pluriel *těxŭ*, communs au masculin-neutre et au féminin, y aient entraîné l'emploi de la forme du masculin-neutre *těxŭ* au génitif pluriel féminin.

Il n'y a pas de traces de formes de datif, d'instrumental et de locatif pluriels ou duels féminins à diphtongues en indo-iranien, et *-ā-* a été généralisé en sanskrit et dans l'Avesta. Mais le génitif pluriel féminin *tyaišām* du vieux perse semble bien supposer une ancienne forme à diphtongue au datif disparu; les textes perses actuellement connus n'offrent malheureusement ni un instrumental pluriel ni un locatif pluriel du féminin des démonstratifs en vieux perse. — Il y a du reste deux formes où *-i-* intervient au féminin même en indo-iranien; c'est l'instrumental skr. *táyā*, zd *aētaya*, cf. v. sl. *tojǫ*, et le génitif-locatif duel où skr. *táyoḥ* = v. sl. *toju* sert à la fois pour le masculin-neutre et pour le féminin; or ceci représente évidemment l'état de choses indo-européen, à ceci près que sans doute skr. *a*, v. sl. *o* y représentent i.-e. *o* au masculin-neutre et i.-e. *ə* au féminin.

Si, d'après ce que l'on vient de voir, l'élément *-i-* intervient dans la formation de certains cas du féminin, à savoir l'instrumental singulier, le datif, l'instrumental, le locatif pluriels, le datif-instrumental et le génitif-locatif duels, on ne saurait plus admettre que, comme on l'enseigne souvent, l'*i* de formes telles que le génitif pluriel masculin-neutre skr. *téṣām*, zd *aētaēšąm*, v. perse *avaišām*, v. sl. *těxŭ*, v. isl. *þeira*, v. angl. *ðăra*, got. *blindaize* soit dû à l'influence du nominatif : skr. *té*, gr. *τοί*, etc. Cette hypothèse est en effet entièrement arbitraire.

Tout d'abord pareille supposition va contre tout le type de la flexion indo-européenne. S'il est un trait qui caractérise fortement l'indo-européen sous sa forme la plus ancienne, c'est que le nominatif n'y est pas un cas privilégié, dominant toute la flexion nominale : on ne part pas du nominatif pour former les autres cas. L'influence du nominatif n'a grandi que peu à peu,

dans le développement propre de chaque langue, au fur et à mesure que les traits caractéristiques du type indo-européen s'effaçaient.

En second lieu, si des formes comme le datif singulier skr. *tásmai*, v. pr. *stesmu* ou le génitif féminin skr. *tásyāḥ*, v. pr. *stessias* sont indépendantes du nominatif singulier, on voit mal pourquoi l'*i* de la forme représentée par skr. *téṣām*, v. pruss. *stēison* devrait avoir subi l'influence du nominatif pluriel. Une concordance isolée ne prouve pas : une preuve ne pourrait résulter que d'un système de concordances.

Enfin *-i-* apparaît là où le nominatif pluriel n'a pas agi : on a au locatif pluriel skr. *vṛ́kṣu*, zd *vəhrkaēšu*, v. perse *Mādaišuv-ā*, v. sl. *vlĭcĕxŭ*, gr. *λύκοισι*, lat. *lupīs*, osq. Núvlanúís, ce qui semble garantir l'existence de **-oi-* au locatif pluriel des thèmes en *-o-* dès l'indo-européen; or, le nominatif pluriel des thèmes indo-européens en *-o-* de substantifs et d'adjectifs normaux était en **-ōs*, et non en **-oi*; et il n'y a pas de raison pour admettre que, dès l'époque indo-européenne, le locatif des thèmes en *-o-* aurait emprunté la forme des démonstratifs. — De même la forme de génitif-locatif duel skr. *táyoḥ*, v. sl. *toju* ne saurait s'expliquer par l'influence du nominatif-accusatif duel masculin qui est véd. *tā́* = v. sl. *ta*. En revanche les formes v. sl. *vlĭkomĭ*, *vlĭkomŭ*, *vlĭkoma* et le type gr. *θεόφι(ν)*, arm. *getov* montrent que devant les désinences en *-bh-* et en *-m-*, on avait dans les substantifs *-o-*, et non *-oi-*, à la différence de ce que l'on observe dans les démonstratifs, où l'accord de v. sl. *tĕmĭ*, *tĕmi* avec véd. *tébhiḥ*, *devébhiḥ*, v. perse *bagaibiš* (les types véd. *devébhiḥ* et v. p. *bagaibiš* sont d'origine démonstrative) établit l'ancienneté de la diphtongue. Dès lors la diphtongue que l'on rencontre au datif en indo-iranien au pluriel et au duel provient de l'influence des démonstratifs : skr. *devébhyaḥ*, zd *daēvaēibyō*; et au duel v. perse *dastaibiyā*, gāth. *zastōibiyā*, zd *zastaēibya*. Au duel, le type skr. *hástābhyām* est sûrement secondaire (cf. ci-dessus, p. 433); mais on ne saurait dire si le sanskrit est passé directement de **-abhyām* à *-ābhyām*, ce qui est le plus probable, ou s'il y aurait eu un intermédiaire **-aibhyām*, parallèle à la forme iranienne. On ne peut faire état de quelques formes sporadiques de l'Avesta récent : *dōiθrābya* (fait d'après le datif pluriel *dōiθrābyō*, fait lui-même sur un nominatif-accusatif pluriel neutre *dōiθra*) et *kašaibyo* du Frahang, *gaošaiwe* d'un Yašt, à côté de formes normales aussi attestées *kašaēibya*, *gaošaēwe*.

Il serait vain de rechercher d'où provient l'élément *-i-* (*-y-*) qui joue ainsi un rôle dans la flexion indo-européenne, en intervenant çà et là, sans raison visible, soit dans la flexion des substantifs et des adjectifs normaux, soit surtout dans celle des

démonstratifs, entre le thème et les désinences proprement dites. Il suffit de constater la présence de cet élément à certaines formes. En admettant que l'indo-européen avait, au féminin des démonstratifs, *-*ā*- devant le *-*sōm* du génitif pluriel, mais sans doute *-*ə-y*- devant les désinences du datif, de l'instrumental, du locatif pluriels, du génitif-locatif et du datif-instrumental duels, on explique par des actions analogiques très simples toutes les formes attestées, et l'on rend compte aisément de la confusion slave des formes de masculin-neutre et de féminin, confusion qui, sans cette hypothèse, serait inexplicable.

A. Meillet.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

Linguistique, côtés attrayants et grandioses de cette science, auxiliaire indispensable de l'histoire et de la littérature, 173, 174. — Utilité d'un manuel très simple, le Lhomond de la linguistique, 189.

Enfant, notes sur l'acquisition du langage chez une enfant française, 37-59; les consonnes sourdes dans la combiuaison consonne + voyelle, 37-39; mobilité de l'articulation des phonèmes consonantiques, 39-51; mobilité des voyelles, 51-59.

Variation plus ou moins rapide des langues; tient surtout à l'évolution sociale, 288.

Sémantique positive, son importance pour l'étymologie, 347. — Importance de l'idée de «séries» ou de «couples» dans la constitution du vocabulaire, 156-162. — Euphémisme, 330; médical, 178; gouailleur, «Galgenhumor», 178; scrupuleux, «Glimpfform», 333. — Médecin, 174, 175; mal et mollesse, 175, 176; habitude, seconde nature, 176, 177; séparation entre la nuit et le jour, 238-241; entre le soir et le matin, 240. — Ordre, monde, 305; profondeur, abîme, monde, 306, 307, 310; fond, base; plante du pied, 308. — Longueur; court, bref, 343-347; le temps comme mesure itinéraire, 345. — Pousser, peser, 424; indigent, maigre, médiocre, 425; mesuré, étroit, médiocre, 425; bâton noueux, massue, 426, 427; cheville de bois, clou; tumeur, durillon; nœud (de pourpre); nœud (d'arbre), 428, 429.

Emprunts partiels, calques linguistiques, 248.

Écriture, son influence sur la langue, 288; accommodation d'un alphabet étranger, 275, 276.

Image : le nom et l'image, 180, 181.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Valeur prosodique des groupes du type *-tr-* : sanskrit, 311-314; grec, latin, osque, 311; passage de *-tr-* à *y* faiblement articulé, dans un prākrit, 312. La valeur ¯ ˘ de *atra*, singularité de l'indo-européen, a tendu très anciennement à être remplacée par ˘ ˘, 314.

Alternance de *ē* et *ā*, 430.

Thèmes masculins en *-ā*, 258, 259.

Le nominatif n'est pas un cas privilégié, 483, 484. — Un élément **-i-* *(*-y-*) intervient dans la flexion des substantifs et des adjectifs normaux, et surtout des démonstratifs, entre le thème et la désinence proprement dite; il devait y avoir au féminin des démonstratifs **-ā-* devant **-sōm* du génitif pluriel, mais **-ə-y-* devant les désinences du datif, de l'instrumental, du locatif pluriels; du génitif-locatif et du datif-instrumental du duel, 435, 436. — Thèmes en *-i*, dat. **-ei* de **-ey-ei*, par haplologie?, fait dialectal?, 378, 379.

Les mots indéclinables, vieilles formes de déclinaison, pétrifiées et devenues isolées; archaïsmes d'un intérêt spécial pour la sémantique, 178, 179.

Le génitif dans l'expression «de nuit», 238-241.

Le relatif **-yo-* tend presque partout à s'éliminer, 242.

Suff. **-ne-* pour obtenir des présents de racines qui fournissent seulement des aoristes, ou des présents athématiques (tokharien, lituanien), 26. — Présents à redoublement signifiant «naître, enfanter» (tokharien, grec, latin), 25, 26.

Impératif positif et impératif prohibitif, différence d'aspect (tokharien, grec, arménien, slave), 422. — Préverbes donnant au verbe la valeur de perfectif (slave, baltique, germanique, latin, tokharien), 17, 18.

Désinences moyennes dans les verbes exprimant des faits psychiques (sanskrit, latin, grec, tokharien), 10, 11. — Des formes du parfait ont tendu à généraliser les désinences moyennes (latin, vieil-irlandais), 233, 234. — Le parfait, même à désinences actives, a souvent une valeur absolue, 21, 233. — **-r* dans les formes verbales (italo-celtique, tokharien, arménien), 10, 13. — Particules ajoutées au verbe (vieil-irlandais, tokharien, arménien), 10. — Pronoms enclitiques soudés au verbe (tokharien, vieux-prussien, arménien, vieil-irlandais), 8.

Supin et infinitif, leur sens (slave, sanskrit, latin), 153.

Participe présent, ses voyelles *-*e*- et *-*o*-, 18. — Participe en *-*l*- (slave, arménien, tokharien), 22, 23. — Le participe du parfait gardé seul en baltique, slave, tokharien, grec moderne, 20.

Les adjectifs connus indiquent pour la plupart des notions très générales, 347. — Sens précis de **mrg*$_1$*hu*-, **dlg*$_2$*ho*-, 347.

Les racines n'ont pas par elles-mêmes une valeur active ou passive, 21. — Sens précis des verbes **wedh*-, **prek*$_1$, 347; application de **prek*$_1$ aux choses judiciaires (sanskrit, zend, vieux-perse, pehlvi, sogdien, tokharien B), 315, 316. — **Prek*$_1$, nom d'action; importance du type à suffixe zéro, 315. — Racine signifiant «tracer des signes» (slave, vieux-perse, tokharien), 422.

Une racine n'admet pas simultanément une sourde et une sonore aspirée, 60, 61. — Accidents phonétiques qui ont atteint le consonantisme des racines: alternances de sourdes et de sonores : **kap*-, **ghabh*-, **ghap*-: **ket*-, **ghed*-, **ked*-; métathèses : **spek*-, **skep*-; **pek*^{w}-, **k*^{w}*ep*-; **dheigh*-, **gheidh*-, 309, 310. — Variations de la racine **dheub*-, **dheup*- (ou **dheuph*-?), **bheudh*-, **bheud*-, **beudh*-, **dhumb*-, **bhundh*-, **dhundh*-?, etc. «fond, profond, abîme, monde»; cause religieuse d'une partie de ces déformations, 308-310. — Variantes très divergentes dans les noms de parties du corps (langue, rate), 310; formes et sens du mot «cœur», 60.

Noms de parentés en *-*ter*-, 156. — Suffixes *-*wo*-, *-*u*- dans des noms d'instruments ou d'armes, 430.

GREC.

Dissimilation des aspirées, 63; de ψ... φ en σσ... φ, 171. — Assimilation de ψ en (σ)σ; de ξ en σσ, 171.

Suffixes et désinences : -ιδ-, -ιν-, -ιτ-, 429; -μαι, 234; -μενος, 19; -ονται, -ουσι, 7; -σαι, 233; -τε, 10; -ώδης, 267, 268; -ωμι, 233.

ITALO-CELTIQUE.

Subjonctif en -*ā*-, 233.

Latin : réduction des voyelles brèves finales, 34. — *D*- amené par le voisinage de *n*, 180. — La 4^{e} et la 2^{e} déclinaison, 153-156. — Sur la fixation du latin classique : le vocabulaire, 146-162; accidents historiques, 147-156; groupement des suffixes selon le sens, 156-159; selon l'emploi (mots techniques), 159-161; groupements plus généraux, 161, 162. — Les formations artificielles du latin lit-

téraire ne passent pas dans les langues romanes, 156. — Suffixes et désinences : *-a*, 429; *-entia*, 146; *-ēre* (parf.), 2; *-(e)rnus*, 156; *-ĕrunt*, *-ērunt*, 2; *-ī* (datif), 379; *-ia*, 161, 162; *-i-s*, 430; *-itas*, 146, 147; *-itia*, 147, 158, 161; *-ities*, 146-148, 158; *-itio*, 146; *-itium*, 159, 161; *-itudo*, 146; *-ium*, 159, 161, 162; *-lis*, 425; *-men*, *-mentum*, 148; *-nnus*, 19; *-monia*, 158, 159; *-monium*, 158; *-ndus*, 149, 153, 180; *-ntia*, *-ntium*, 161, 162; *-nus*, 156; *-or*, 156-158; *-osus*, 267; *-rnus*, 156; *-ternus*, 156; *-tim*, 150; *-tio*, 149-152, 154-156, 159, 161; *-torium*, 156; *-tu-*, 153-155; *-tudo*, 158; *-tum*, 156; *-tura*, 159-161; *-tus*, 149-157; *-u*, 153, 156; *-um*, 153, 161; *-unt*, 7; *-uos*, 425; *-ura*, 156, 157; *-us*, 156.

Osque : le génitif en *-eis*, 379.

Celtique : thèmes en *-iă*, 34-36. — Effets différents de *ā* et de *ă* sur un *i* précédent, en brittonique, 34. — Noms féminins en **-iya*, gall. *-ydd*, corn. *-idh*, bret. *-edh*, 34-36. — Suffixes et désinences irlandais : *-lach*, 352, 353; *-the*, *-ther*, 8; *-ti*, 24.

GERMANIQUE.

Les prétérito-présents en francique : *scal*, 65-81; *ganah*, 81, 82; *muaz*, 83-87; *mag*, 87, 88, 126-135; *eigun*, *habên*, 135-144; conclusion, 144, 145.

Suffixe gotique *-and*, 7; allemand *-er* (plur.), 396.

Le judéo-allemand a au plus haut degré la superstition du mot, 317. — Caractère conservateur des « parlers juifs », 337. — Déformations dans les imprécations ou formules populaires de serment, dans certains noms, Dieu, diable, la Vierge Marie, 317. — *Sn-*, *schn-*, en allemand des XIV^e^-XV^e^ siècles, substitué à l'initiale consonantique des blasphèmes ou injures, 319-326; avec métathèse, 324. — Puis c'est le corps ou la finale du mot qu'on déforme de façon triviale, 327; *sn-* dans *gehi(g)en*, 328-330; *huore*, 329, 330. — *Schm-* dans un seul mot rotwelsch, 331; *-u-* ou *-m-* ajouté à *sch-*, 332. — *Schm-* remplaçant une autre initiale, en judéo-allemand « lituanien », avec nuance péjorative, 335; *sch-* ajouté analogiquement, 336. — L'allemand abonde en mots modernes, surtout dialectaux, commençant par *schn-*, pour désigner les organes sexuels, 331, 332; langage enfantin, 332. — Déformations initiales par substitution de deux consonnes, 338-342 : *st-*, 339, 340; *sl-*, *zw-*, 340; *zsch-*, *gn-*, *cl-*, 341.

LETTO-SLAVE.

Suffixes lituaniens : *-ĕ* (datif), 378; *-ti*, 24; v.-pruss. *-manas*, 19.

Slave : réduction des voyelles, 240; affaiblissement et chute des jers finaux, 236, 237. — *k* de **k*$_1$, 171, 172. — Flexion des démons-

tratifs au féminin pluriel et duel, 432-436. — Suffixes et désinences : *-go*, 416; *-i*, 378; *-lŭ*, 22; *-ojǫ*, 389; *-ǫ*, 232, 233; *-ǫtŭ*, 7; *-te*, 10; *-tĭ*, 237; *-tŭ*, 20, 232-238.

Russe : sa préférence pour les formes longues, surtout dans le langage populaire, 211; son goût pour les mouvements d'accent très marqués, 218. — Usages divers dans différents milieux, 212, 213. — Accent dans la déclinaison, 213-218. — Le pluriel masculin en -á, -я́ paraît au XIV^e^ siècle; n'a cessé de progresser depuis, aux dépens de -ы, -и, 202-218; mots exclus de cette formation, 215-217; idée collective, duel, 217. — Argot russe : prothèse et substitution d'éléments initiaux, 331. — Suffixes et désinences : -а, -я, 201-218; -акъ, -якъ, -ачъ, 217; -еръ, 202, 213, 215; -е́цъ, 217; -и, -ы, 201-213, 215-217; -и́къ, -ыкъ, -и́ръ, -ы́ръ, -ихъ, 217; -манъ, 213; -окъ, 217; -оръ, 202, 213, 215; -у́нъ, -у́хъ, 217; -ьёвъ, -ьёвъ, 211; -ья, 210, 211.

ARMÉNIEN.

Influence considérable de l'iranien sur son vocabulaire, 254, 265, 266, 268-270. — Hypothèses sur quelques emprunts au latin, 348-350. — Importance prise par le nominatif-accusatif singulier des noms, ce qui donne à la langue une structure très particulière, et concordante avec le type turc, 246, 247. — Expressions du comparatif, 270. — La composition, 245-270; son importance; elle continue à beaucoup d'égards la composition indo-européenne, 245; juxtaposés, 245. La composition, comme partout ailleurs, est dans une large mesure un procédé des langues techniques et savantes; influences étrangères, iranien, grec, 245. Union du premier terme et du second, 246-254; *-a-*, 249-254. Divers types de composés, 254; composés possessifs, 255, 256; composés dont le second terme est un nom verbal, 256-264. Suffixes venus d'anciennes compositions, 265-268. Remarques sur des composés empruntés à l'iranien, 268-270.

Suffixes et désinences : *-ac*, 267, 268; *-ak*, 350; *-akiç*, 266-268; *-am*, 260; *-aran*, 269; *-awor*, 251, 265, 266, 268; *açeal*, 260; *-di*, 256; *-ē*, 239; *-eal*, 22, 259, 261; *-eay*, 256, 261; *-ean*, 256; *-em*, 260, 264; *-i*, 22, 255, 268; *-im*, 260; *-iĕ*, 262; *-l*, 22; *-ot*, *-awt*, 262; *-oyç*, 260; *-ot*, 267, 268; *-oti*, 268; *-r*, 10; *-ç*, 409; *-çeal*, 260; *-u*, 262; *-uçanem*, 260; *-uçeal*, 261; *-uçi*, 260; *-um*, 260; *-ut*, 268; *-w*, 8.

INDO-IRANIEN.

Désinences : *-āni*, 233; *-tu*, 232.

Dans les transcriptions grecques de l'indou, *θ* note un *t* plus faiblement articulé que τ, 312.

La diphtongue indo-iranienne *ai* était devenue monophtongue, *e*, en védique, 377.

Suffixes et désinences du sanskrit : *-āna-*, 19; *-ābhyām*, 435; *-āyāḥ*, *-āyai*, 389; *-āsām*, 433; *-uḥ*, 2; *-t*, 3; *-taye*, 23; *-tum*, 153; *-thāḥ*, 8; *-māna-*, 19; *-ru*, *-re*, 2.

Zend : *-arə*, *-ərəš*, *-rē*, 2.

Vieux-perse : le *j* peut être lu *ž*; les consonnes *b*, *d*, *g* peuvent être aussi les spirantes correspondantes, 380. — Pas de distinction entre le nominatif et l'accusatif pluriels, 243. — Traces du relatif indo-iranien *ya-*, seulement dans des formes adverbiales, 242.

Iranien oriental, 89-125. Nature et parenté de cette langue, 90, 91; son aire géographique, son écriture, ses variétés; sa transcription, 91. Notation des voyelles, 103, 104, 107, 108; de *z*, 104, 105; signe souscrit, 108-111; *l*, son récent, 114; *p*, *t*, *k* intervocaliques devenant *v*, 117. — Pluriels en *-vā*, *-yau*, *-āṁ*, 107. Adjectifs en *-na*, *-ña*, 113. Formes verbales composées d'un participe avec un auxiliaire, 115, 119. — Emprunts au persan, 125; au sanskrit, 123, 125. — Bibliographie et traductions du *Suvarṇaprabhāsasūtra*, 92, 93; description du manuscrit, 94; transcription d'un fragment, avec texte sanskrit et traduction, 95, 102; commentaire, 102-125.

Sogdien : traitements divers de *r* suivant les sons voisins, 343-344.

TOKHARIEN.

Tokharien A. — Suffixes et désinences : *-āl*, *-al*, *-āl*, 22; *-c^{ā}*, 405; *-cā*, 419; *-eñcā*, 7; *-lune*, 383; *-ṃ*, 403; *-maṣ*, 10; *-ntu*, 394; *-s*, 419; *-ṣ*, 409, 411; *-ṣ*, 405; *-une*, 383; *-uraṣ*, 409.

Tokharien B. — Transcription : *t* meilleur que *dh*, 382. — *ă* venant de *ā* et *ē* indo-européens, 16; *e* de *e*, 18; *e* sans valeur étymologique, 2, 13; *e* et *o*, 7; *o* de *a*, 24, 25; *y-* de *w-*, 395; *ṣ* de *s* après *k*, 28; *ts* de *t*, 23, 24; *kts-* du groupe qui a donné skr. *kṣ-*, pāli *jh-*, gr. *χθ-*, 24; *-lle-* de *-lye-*, 23; *n* disparu devant *ts*, *s*, *ç*, 24.

Formes nominales : cas sujet, cas régime du singulier, 383-390; pluriels, 390-401; noms féminins, 401, 402. — Dérivés de cas régimes, 389; de pluriels, 395. — Postpositions : *ne*, 403, 404; *-cā*, *-ç*, 404-406; *sa*, 406, 407; *mpa*, 407, 408; *meṃ*, 408, 409. — Formations en *-ts-*, 409. — Démonstratifs, interrogatifs, etc., 412-420. — Pronoms personnels, 420, 421. — Il ne subsiste presque rien de l'ancienne flexion nominale indo-européenne, 381, 382, 421.

Formes verbales. Désinences : indicatif présent actif, 1re personne du singulier, 9, 10; 2e, 8; 3e, 4-8; pluriel, 1re, 423; 2e, 10; 3e, 4-7;

prétérit, 3e personne du singulier, 3; pluriel, 2, 3. Désinences médio-passives, 10-15, 422, 423. Subjonctif, 16, 17; optatif, 15, 16; impératifs, 17. — Pronom enclitique soudé au verbe, 8. — Pas de trace d'augment, 3. — Aspects des verbes, 27, 29, 30. — Participe présent actif, 18; médio-passif, 18, 19; participe prétérit en *-te*, 20; en *-u*, 20, 21; en *-l-*, 22, 23. — Gérondif radical, 23. — Infinitif, 23, 24. — Parfait composé, 22.

Thèmes verbaux. Présents, 25; à redoublement, 25, 26; à infixe nasal, 422; prétérits, 24, 25; suffixes : *-n-*, 26, 27; *-sk-*, 27-29; causatif-itératif en *-i-*, 29, 30. — Spécimens de paradigmes : racines *yam-*, 30, 31; *weñ-*, 31, 32; *tem-*, 32; *lk-*, 32, 33.

Cette langue a gardé la vieille place des particules indo-européennes, 415.

Absence de désinence, 3, 6; suffixe zéro, 23.

Suffixes et désinences : *-a*, 3, 384, 388, 390-393, 396-398, 401, 402, 405, 419; *-a-*, 384; *-ă-*, 16, 17; *-ai*, 385, 387, 388, 391, 402, 407, 410; *-aiṃ*, 398; *-alle*, *-alye*, 22, 23; *-aṃ*. *-äṃ*, *-ṃ*, *-n*, 5-8, 25, 398, 422; *-an-*, 13, 21; *-ana*, 395, 398, 399, 402; *-anma*, 393; *-antr̲*, *-antar̲*, 11-14; *-ar*, 20; *-are*, *-āre*, 2, 3, 25; *-aṣ*, 390; *-aṣaṃ*, 20; *-aṣṣe*, 395; *-atar̲*, 16, 17; *-ate*, *-āte*, 13-15; *-ātr̲*, 16, 17; *-ātsi*, *-atsi*, 23; *-au*, 9, 10, 20, 389, 390; *-auna*, 394; *-cä*, 404, 409, 419; *-ce*, 419; *-ce-*, 10; *-çä*, *-ç*, *-çcä*, 404, 405, 421; *-çcr̲*, *-ccr̲*, 10, 13; *-e*, 384; *-ṃ*, 6, 7, 398; *-emane*, 19; *-enta*, 384; *-eñc-*, 18; *-eñca*, *-eñcai*, 18, 388; *-encañä*, 18; *-er*, 22; *-etar̲*, 17; *-i*, 16, 391, 392, 396, 397, 399; *-i-*, 15, 16, 25, 29, 30, 398; *-īṃ*, *-īmar̲*, 16; *-ītar̲*, 17; *-k*, 416, 417; *-ke*, 416; *-l*, 390; *-le*, 22, 23; *-lle*, *-llona*, 23; *-lñe*, 23, 383; *-lye*, 23, 383, 394; *-lyñe*, 383; *-m*, 15, 417; *-ṃ*, *-n*, *-ñ*, 385, 387, 388; *-n̲*, 423; *-mä*, 15; *-mane*, 19, 402; *-n-*, 26, 396; *-nm-*, 396; *-nma*, 398; *-nt-*, 393, 396; *-nta*, 393, 394, 398; *-nte*, 20; *-ñä*, 397; *-ñe*, 383; *-o*, 17, 389, 405; *-o-*, 30; *-oi-*, 15; *-ona*, 394; *-or*, 22; *-oṣ*, 20, 22, 389, 390; *-oyä*, 16; *-oyçcr̲*, 10, 15; *-oymar̲*, *-oym̲*, 15; *-r*, *-r̲*, 10-13, 390, 423; *-r-*, 2; *-s-*, 20, 24, 25, 27-29, 396; *-sa*, 24, 25; *-sau*, *-se*, 419; *-sk-*, 4, 5, 9, 11-13, 15, 19, 26-29; *-skau*, 9; *-skemane*, 19; *-skeṃ*, 4, 5; *-so*, 17; *-str̲*, 11, 12; *-su*, 419; *-ṣ*, 405, 409; *-ṣ-*, 3, 28, 29; *-ṣa*, 24, 25; *-ṣāre*, 25; *-ṣṣ-*, 3, 9, 19, 27; *-ṣṣe*, 386, 387, 395; *-ṣṣeñc-*, 18; *-ṣṣiṃ*, 15; *-ṣṣaṃ*, 4, 5, 15; *-t*, 420; *-tau*, 419; *-te*, 13, 14, 404, 409, 419, 422; *-tr̲*, 13, 25; *-tsa*, 411; *-tse*, 386, 409-411; *-tsi*, 23; *-tstse*, *-cce*, 24; *-ts̲*, 399, 409-411; *-ts̲a*, 410; *-ttse*, 402, 410; *-ttso*, 411; *-t̲*, 8, 15; *t̲ar̲*, 8, 17; *-t̲r̲*, 17, 25; *-u*, 17, 20, 22, 389, 390; *-una*, 394; *-w-*, 396; *-wa*, 395.

B. — LANGUES CAUCASIQUES DU SUD.

La déclinaison des substantifs, 219-231; cas nouveaux formés par des postpositions, 230, 231. — Verbes commençant par *m-*, peut-être composés à l'origine, 163-165; préfixe *mo-* dans des adjectifs, 165, 166; préfixes *ma*, *me-*, *mi-*, *mo-*, *m-* dans des participes, 166-170.

Géorgien : postpositions, 219-221; thèmes vocaliques, 220, 221; consonantiques, 222; pronoms personnels, 222, 223.

Laze : substantifs, 223-225; pronoms personnels, 225-228.

Svane : substantifs, 228, 229; pronoms personnels, 229, 230.

C. — BASQUE.

Les verbes forts dans les livres de Liçarrague, 289-304. — Les formes périphrastiques avaient commencé de son temps, surtout à l'imparfait et au présent de l'indicatif. Les deux tiers au moins des formes fortes qu'il emploie ne sont plus usitées, 304.

D. — LANGUE ANCIENNE INCONNUE (CHYPRE).

Description des inscriptions, 271-274; écriture, 274-276; transcriptions, 271, 277-279. — Les groupes *onasakora* et *vanakaso*, 280.

E. — LANGUES AFRICAINES.

Quelques documents du moyen âge sur les langues soudanaises, 281. Mots songaï, 282, 283; soninké, 283; mandingues, 284-286; peuls, 287. Conclusions, 287, 288. — *F* de *b* dans des mots venus de l'arabe, 282. — Pluriel arabe d'un mot mandingue, 285. — Les langues soudanaises ont peu varié depuis les plus anciens documents, 288.

Morphèmes africains en peul et dans les parlers bantous, 182-200. — Opinions diverses sur la parenté du peul et des parlers bantous; bibliographie, 182, 183. — Suffixation et préfixation, divergences plus apparentes que réelles, 184-187. — Faits syntactiques communs, 187, 188; mots formels, particules invariables, 189; affixes thématiques, 189-191; affixes classificateurs, 191-200. — Corres-

pondances phonétiques, 192, 195, 198-200. — Les dialectes peuls modernes constituent un groupe de la famille linguistique africaine, 197. — Liste des morphèmes africains attestés en peul et dans les parlers bantous, 197, 198.

F. — LA LANGUE KANIČANA (EN BOLIVIE).

Géographie et statistique, 354; bibliographie. 355. — Genre, nombre. 355; préfixes, 356-359; suffixes. 359. 360. Pronoms personnels. 360, 361; pronoms et adjectifs possessifs. 360, 361; démonstratifs. 361. Conjugaison, 361-364: négation. 364. — C'est une famille linguistique indépendante; cinq rapprochements avec l'uro, 364. — Vocabulaire, 364-376; textes, 376, 377.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC.

ἀ-, 249.
ἄβυσσος, 308, 309.
ἀγαθοποιῶν, 260.
ἄγαμαι, 179.
ἄγαν, 179.
ἄγειν, 424.
αἰσθάνομαι, 11.
ἀκαμαντομάχας, 258, 259.
ἄλλεσθαι, 178.
ἄλλος, 178.
ἀλύω, ἄλυω, 178.
ἄμαθος, 171.
ἀμαθώδης, 268.
Ἀμεισσας, 171.
ἀμέρα, 241.
ἀμπελουργός, 259.
ἀνόητος, 255.
ἄξιος, 153, 424.
ἀπάτωρ, 255.
ἄρκλα, 349.
ἄρκτος, 24.
ἀρχέκακος, 254.
ἀσσάριον, 348.
αὔριον, 240.
ἀψευδηων, 233.

βακτροφόρας, 258.
βλάξ, 179.
βλασφημέω, 179.
βλασφημός, 176, 179.
βλώσκω, 179.
βοτήρ, 258.
βουπλήξ, 257, 258.
βραχύς, 243, 246, 247.
βύσσος, 308.
βώτωρ, 258.

γε, 416.
γέγαμεν, 21.
γεγαώς, 21.
γέγονα, 21, 233.
γενέθλη, 63.
γένεθλον, 63.
γενέσθαι, 21.
γίγνομαι, 21, 26.
γιγνώσκω, 29.
γόμφος, 430.
γραμματοεισαγωγεῖς, 254.

-δε, 405.
δι-, 250.
διαφέρω, 21.
διδράσκω, 29.
διέφθορα, 21, 233.
δίψυχος, 255.
δολιχός, 345.
δυς-, 249.
δυσνόητος, 260.

ἔ, 176, 177.
ἐγκυτί, 62.
ἔδμεναι, 26.
ἔθηκα, 63.
ἔθος, 176.
εἶσι, 6.
ἔμολον, 179.
ἐνδελεχής, 345.
ἐνεγκεῖν, 28.
ἐνύπνιον, 161.
ἐξ, 409.
ἐξάγιον, 424.
ἕπεται, 12, 14.
ἑπόμενος, 177, 180.
ἕπονται, 12.
ἔσθίω, 26.
ἔσθω, 26.
ἔσκον, 28.
ἐτέθην, 63.
ἐτύθην, 63.
εὑρίσκει, 4.
εὑρίσκουσι, 4.
ἐχέτλη, 63.
ἐχύθην, 63.

Fαναξ, 280.
Fίκατι, 7.
Foῖδα, 233.
-Forγος, 259.

ἡ, 412, 419.
ἦθος, 177.
ἦμαρ, 241.
ἤματος, 241.
ἡμέρα, 241.
ἡμέρη, 241.
ἡμέρης, 239.

Θάσσων, 63.
Θαυμάσαι, 153.
Θαυμασθῆναι, 153.
Θεοδίδακτος, 261.
Θεόφι(ν), 435.

θρέξομαι, 63.
θρέψω, 63.
θρίξ, 63.
θύω, 63.

ἴδιος, 177.
ἵκκος, 430.
ἰός, 430.
ἵππος, 430.

κάρπιμος, 257.
καρποφόρος, 257.
κατὰ φῶς, 238.
κειάζω, 12.
κεύθω, 63, 64.
κεύσω, 63.
κῆρ, 60.
κλαΐς, 429, 430.
κλᾴξ, 429.
κλᾰξῶ, 429.
κλᾶρος, 426.
κλεῖν, 429.
κλείς, 429.
κλῆΐς, 429.
κλῆρος, 426.
κόσμος, 305, 306, 309.
κόσσυφος, 171.
κότλυφος, 171.
κόψιχος, 171.
κύσος, 62.
κυτίς, 62.
κύτος, 62.

λεία, 179.
λελοιπώς, 20.
λέντιον, 350.
λίαν, 179.
λίπε, 422.
λύθητι, 63.
λύκοισι, 435.
λυσσώδης, 267.

μαλάβαθρον, 312.
Μαριάμ, 318.
μέγεθος, 176.
μεθ' ἡμέραν, 238.
μεῖον, 179.
μέλειν, 175.
μελετᾶν, 175.
μέτα, 407.
μέτριος, 425.
μέχρι, 405.
μὴ λίπῃς, 422.
μὴ πυνθάνου, 422.
μητρόπολις, 254.
μιμούμενοι, 177.

νοσώδης, 267.
νυκτός, 238, 239.
νύκτωρ, 239.
νύξ, 241.
νύχα, 239.

ὁ, 412, 419.
οἶομαι, 11.
ὅλος, 386.
ὅς, 242, 420.
οὗ, 176.

Παλίβοθρα, 312.
πάσσων, 63.
πατήρ, 255.
πατράδελφος, 247.
πατρόκτονος, 257.
πατρός, 311.
παχύς, 63.
πείθομαι, 21, 63.
πείθω, 21.
πεῖσαι, 21.
πείσομαι, 21, 63.
πείσω, 21.
πέλεκκον, 430.
πέλεκυς, 430.
πεπιθεῖν, 21.
πέποιθα, 21.
περικτίται, 258.
πέσσω, 310.
πεύθομαι, 63, 310.
πεύσομαι, 63.
πιθέσθαι, 21.
πίσλις, 63.
πραιτώριον, 348.
πυθμήν, 308.
πυθοῦ, 422.
πύνδαξ, 308.
πῦρ, 252, 390.

Σάπφω, 171.
σιγηλός, 22.
σκέπλομαι, 310.
σκιώδης, 267.
σκουτέλα, 349.
σκῦτος, 62.
σπεκουλάτωρ, 348.
σπλήν, 310.
σλείχω, 61.
συβώτης, 258.

ταῖς, 434.
ταῖσι, 434.
τᾶν, 433.
ταχύς, 63.
τάων, 433.
τε, 407.
Τερσικομε, 171.
τεων, 433.
τίθημι, 26.
τίκτω, 26.
τό, 412, 413, 419.
τοί, 434.
Τόξις, Τόσσις, 171.
τραγέλαφος, 251.
τράπεζα, 250.
τρέφω, 63.
τρέχω, 63.
τρι-, 250.
τριχός, 63.
τῶν, 433.

φάνηθι, 63.
φέρεις, 234.
φέροι, 15.
φέροιμι, 15.
φέροιτε, 15.
φέρω, 21, 25, 232, 265.
φέρων, 18.
φθίνω, 24.
φιλάνθρωπος, 254.
-φόρας, 265.
-φορος, 265.
φύτλη, 63.

χειρόγραφος, 263.
χειροποίητος, 263.
χέω, 63.
χθές, 24, 240.
χθών, 24.
χύτλον, 63.

ψάμαθος, 171.
Ψάπφω, 171.

GREC MODERNE.

που, 242.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

[d]íkulús, 241.
eizazunc, 433.
exaiscen, 434.
hipid, 310.
maatreís, 311.
mallom, 175.
medik-, 379.
Núvlanúís, 435.
patereí, 311.
púst, post, 7.
pútereípíd, 311.
pútúrúspíd, 311.
zicolom, 241.

OMBRIEN.

feliuf, 425.
klavlaf, 427.
klavles, 427.

LATIN.

abitus, 150.
abortionis, 154.
abortus, 150, 154.
acrimonia, 158, 162.
actio, 152, 155.
actus, 150, 152, 155.
ad-, 177.
adfectio, 155.
adfectus, 155.
aditio, 149.
admiratio, 149, 152.
admonitus, 152.
aduenti, 154.
aduentus, 152.
aegrimonia, 158, 162.
aequabilitas, 146.
aeternus, 156.
agere, 424, 425.
agina, 424.
agricola, 258. 259, 268.
agricultura, 160.
algor, 157.
algu, 156.
alucinari, 178.
alumen, 148.
alumnus, 19.
amarities, 147.
amentum, 424.
amicities, 147.
Appietas, 146.
aquae ductus, 153.
arboretum, 156.
arca, 349.
arcla, 349.
arcula, 349.
arcus, 430.
arefacio, 177.
areo, 384.
armiger. 257.
arqui, 430.
arquitenens, 430.
artibus, 154.
artubus, 154.
assuefacio, 177.
assuesco, 176, 177.
assuetudo, 158.
assuetus, 176.
auctio, 151.
auctus, 151.
audacia, 162.
auditio, 152.
auditus, 157.
augere, 151.
augeri, 151.

barba, 256.
barbitium, 159.
beatitas, 146.
bi-, 250.
blandities, 147.
blanditiis, 147.
breuis, 347.

caelatura, 305.
caelum, 305.
caerimonia, 159, 162.
caldor, 156, 157.
calor, 156, 157.
caluitium, 159.
canitia, 147.
canities, 147.
canor, 157.
cantio, 149, 150, 153.
cantus, 149, 153.
capio, 135, 310.
captio, 149.
captus, 149.
carpentum, 349.
carruca, 350.
carrus, 349, 350.
carus, 430.
castimonia, 159, 162.
cello, 430.
censio, 149, 150.
censura, 157.
census, 149.
ceruos, 262.
-cinari, 178.
cinctus, 150.
circumductio, 152.
clades, 426, 430, 431.
clamor, 157.
claror, 157.
claua, 426, 427, 429, 430.
clauem, 429.
clauis, 429, 430.
clauola, 427.
clauos, 426. 428-431.
cogitatio, 149.
cognomen, 148.
cognomentum, 148.
colendus, 180.
color, 157.
comminus, 178.
compressiones, 154.
compressus, 154.
concordia, 162.

concursiones, 154.
concursus, 154.
coniector, 160.
coniectura, 160.
conlatio, 152.
consuetudo, 177.
consulatus, 157.
consultatio, 152.
contemptio, 152.
coquo, 310.
cor, 60.
cras, 240.
crassitudo, 158.
credo, 60.
credulus, 22.
crepitus, 150.
-cubi, 419.
cubitura, 159.
cudo, 64.
cultus, 150, 151.
cum, 178.
curatura, 160.
cursura, 159.
cutis, 62.

dare, 153.
de-, 249.
debitio, 152.
defectio, 150.
deformis, 249.
desiderium, 162.
desultura, 160.
dictu, 153.
dictus, 20.
didici, 29.
dies, 241.
dilectus, 151.
disco, 29.
distractio, 152.
diurnus, 156.
dius, 239.
dixere, 2, 3.
dixĕrunt, 2.
dixērunt, 2.
dixi, 234.
dominatus, 152.
domui, 379.
durities, 158.
duritudo, 147.

egenus, 425.
egere, 425, 426.
egestas, 425.
eloquentia, 149.
eloqnium, 149.
eminus, 178.
emundare, 309.
eram, 3.
ergo igitur, 426.
eritudo, 158.
escit, 28.
euenta, 154.
euentum, 153.
euentus, 153, 154.
ex, 409.
exagium, 424.
examen, 148, 424, 425.
exercitio, 150.
exercitus, 150.
exigere, 424.
exiguos, 424-426.
exilis, 424, 425.
expeditionem, 155.
exsomnis, 256.
exspectatio, 152.
externus, 156.

facere, 160.
facile, 153.
facio, 26.
-facio, 177.
factio, 149.
familia, 336.
famulatus, 152.
famulitium, 159.
fastidia, 162.
fastidium, 162.
fecere, 2.
fecĕrunt, 2.
fecērunt, 2.
feci, 234.
feram, 233.
ferens, 18.
fero, 232.
fictor, 159.
fictura, 159.
fido, 63.
fiducia, 162.
filius, 425.
fingo, 159, 310.
flamen, 113.
flectit, 152.
flexio, 152.
flexus, 150, 152.
foedum, 153.
frater, 25.
frigor, 157.
fructi, 154.
fructus, 151.
fundus, 308, 309.
fungus, 428.

gaudia, 162.
gaudium, 162.
gelu, 156.
gemiti, 154.
gemitus, 150.
genu(s), 156.
gestus, 150.
gigno, 26, 151.
gustus, 157.

habeo, 310.
habitus, 150.
here, 240.
heri, 240.
hesternus, 156.
hic, 416.
hodiernus, 156.
holus, olus, 176.
homicida, 258.
hospitium, 159.

iactus, 150.
iaculus, 150.
ignoratio, 152.
imberbis, 256.
imitamini, 177.
immundus, 309.
impulsu, 154.
in-, 249.
inceptu, 153
indigere, 426.
indiguos, 426.
indigus, 426.
indulgeo, 345.
infans, 255.
infernus, 156.
infitias, 153.
insanitas, 146.
insomnia, 161.
insomnium, 161.
insuetudo, 158.
insultura, 160.
inter, 24.
interdiu, 238.
internus, 156.
intuitio, 152.
intuitus, 152.
inuentus, 152.
ire, 153.
irrigare, 426.
irriguos, 426.
istarum, 433.
it, 6.
itio, 149.
iudex, 258.
iussu, 154.

labefacio, 177.
lacuna, 177.
lacus, 177.
languor, 157.
latrocinari, 178.
legendi, 180.
legens, 18.
legimur, 13.
legitur, 13.
legor, 13.
leguntur, 13.
Lentulitas, 146.
leuamen, 148.
leuatrix, 259.
leuis, 347.
lien, 310.
ligula, 424.
linteolum, 350.
linteum, 350.
liquefacio, 177.
liquor, 156.
luci, 238.
luctus, 150.
lupis, 435.
luxuries, 147.
lympor, 156.

magistratus, 157.
magnitudo, 149, 158.
male, 179.
maledicere, 179.
malus, 175, 176, 179.
malva, 176.
malvaceus, 176.
manibus, 154.
manica, 34.
mansuetudo, 158.
manubus, 154.
manus, 178.
Maria, 319.
materiamen, 148.
matrimonium, 158, 162.
maximitas, 149.
medeor, 174, 175.
medicus, 175.
meditari, 175.
meditationes, 175.
mentionem, 155.
mercatura, 159.
minus, 179.
modernus, 156.
mollities, 147, 158.
momen, 148.
momentum, 148.
monet, 30.
motus, 150.
monimentum, 148.
mulierositas, 146.
multitudo, 158.
munditia, 305, 309.
mundus, s., 305, 306, 308-310.
mundus, a., 305, 309.

nascor, 11, 151.
natio, 151.
natura, 160.
natus, 151.
nequitiae, 147.
nequities, 147.
nigror, 158.
nimis, 179.
noctu, 238, 239.
nocturnus, 156.
nodus, 427-429.
nos, 420.
noscit, 4.
noscunt, 4.
notio, 149.
nox, 241.
nox (gén.), 238.
nuptum, 153.
nurus, 156.

obscurus, 62.
obtemperatio, 152.
obtutus, 157.
occasio, 155.
occasus, 155.
occipitium, 159.
odium, 162.
odoratus, 157.
olfactus, 157.
opinor, 11.
optio, 152.
oratio, 149, 150.
oratus, 149.
ornati, 154.
ornatus, 150.
ŏui, 379.
ouibus, 379.
ouis, 379.

parcimonia, 162.
partibus, 154.
partionis, 154.
partubus, 154.
partus, 154.
pastio, 151.
pastus, 151.
patella, 428.
patera, 428.
patre, 311.
patrimonium, 158, 162.
pedibus, 379.
pedis, 379.
percello, 430.
perditum, 153.
peruigilium, 161.
petorritum, 349.
pictura, 160.
planitia, 158.
planities, 147, 158.
planura, 156.
polluctura, 159.
post, 7.
postea, 417.
praeda, 310.
praefectura, 157, 159.
praetura, 157.
prehendo, 310.
prex (preces), 315.
profundus, 309.
pulchritudo, 158.
pulmentum, 148.
pulpamentum, 148.
putor, 157.

quaesti, 154.
quaestio, 149, 150.
quaestus, 149.
qualitas, 146.
que, 407.
querimonia, 158, 162.
quietus, 176.
quis, 419.

rancor, 157.
rapa, 430.
raptio, 151.
raptus, 151.
ratio, 152.
ratiocinari, 178.
Ratumena, 177.
receptus, 150.
regimen, 148.
regimentum, 148.
reminiscor, 11.
reversio, 152.
rigare, 425.
riguos, 425.
risiones, 154.
risus, 150, 154.
robur, 427.
rotunda, 177.
rubor, 157.
rudor, 157.
rufus, 64.

salsura, 159.
sanctimonia, 159, 162.
sanctitudo, 147.
sapor, 157.
scobina, 61.
screatus, 150.
scriptura, 159.
scutella, 349.
se, 420.
secundus, 177, 180.
segnitas, 158.
sementium, 161, 162.
sempiternus, 156.
senatus, 157.
sequere, 13.
sequeris, 13.
sequimini, 10.
sequitur, 12.
sequontur, 12.
seruitium, 150.
seruitudo, 158.
seruitus, 152.
silentium, 161, 162.
similitudo, 158.
sine, 409.
socrus, 156.
sodalitium, 159.
solea, 308.
solitudo, 158.
solum, 308.
somnium, 104, 161.
somnus, 256.
sonitus, 150.
sonor, 157.
sopit, 30.
sopor, 157.
specio, 310.
statio, 151.
statura, 160.
status, 151.
stipes, 427.
-stitium, 159.
strepitus, 150.
strictura, 156.
studia, 162.
studium, 162.
suauis, 426.
subtilis, 425.
suesco, 176, 177.
-suetudo, 158.
supernus, 156.
suppositio, 152.
suus, 176.

tactus, 157.
taedium, 162.
talus, 156.
tango, 25.
tenus, 405.
tepeo, 24.
territorium, 156.
terror, 157.
testimonium, 158, 162.
texere, 425.
textura, 159.
tondens, 150.
tonsus, 150.
tractus, 150.
tri-, 250.
tristimonia, 158.
tristitiae, 147.
tristities, 147.
tubicen, 257.
tumulti, 154.
turpitudo, 158.
tutudi, 234.

uacivus, 177.
Vacuna, 177.
uacuus, 177.
uadimonium, 158, 162.
uagor, 157.
uapor, 157.
uaticinari, 178.
uentio, 149.
uectura, 159.
uenatura, 159.
uestitus, 150.
ueternus, 156.
uictus, 151.
uigilia, 161.
uiginti, 7.
uisum, 153.
uisus, 157.
ultus, 153.
uorsura, 160.
uorsus, 150.
uorto, 21.
uox, 315.
usura, 151, 159.
usus, 151.
uter, 419.

LANGUES ROMANES.

ITALIEN.

con meco, 417.
scoffina, 61.

FRANÇAIS.

à, 153.
aile, 348, 349.
aliénation mentale, 178.
alun, 148.

chevillette, 429.
compagnon, 259.
compain, 259.
compassion, 153.
couture, 161.

de, 151, 153, 238.
divagations, 178.
division, 153.
docteur, 174.

égarement, 178.
essaim, 148.

gorille, 281.

kharité, 283.

larcin, 178.
laticlave, 428.
levain, 148.

mal, 175.
maladif, 176.
mâture, 161.
mauvais, 176.

mé-, més-, 179.
méchant, 179.
mécompte, 179.
méfiance, 179.
mépris, 179.
méridional, 156.
merrain, 148.
morbleu, 338.

nœud, 428.

orer, 333.

peste, 176.
pourriture, 176.

rature, 161.

séparation, 153.
septentrional, 156.
suicidé, 177.

vous autres, 230.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE.

Albiorix, 306.
Bituriges, 306.
dubno-, dumno-, 306, 308, 309.
Dubnocoueros, 306.
Dubnorix, 306.
Dubnotalos, 306.

IRLANDAIS.

aile, 34.
airgetlach, 352.
arc, arg, 349.
art, 24.

ben, 25.
berid, 8.
bermi, 8.
berthe, 8.
bond, 308.
bronlach, brollach, 351, 352.
brothlach, 352.
bruth, 352.

cairde, 34, 35.
caire, 34.
camloch, 353.
ceannrach, 352.
comalnaithe, 13.
conutgim, 310.
cretim, 60.

-di, 24.
domain, 306, 309.
domun, 306.

fairggae, foircce, 35.
fáith, 379.
fol, 308.
fotha, 308.
fudumain, 309.

gabim, 310.
-gádammar, 234.
-gádatar, 234.
gádimmir, 234.

ler, 35.
loch, 353.

log, 353.

machlog, 353.
mátharlach, 352, 353.
muirleach, 352, 353.
muirloch, 353.

sain, 409.
selg, 310.
serg, 19.
slúag, 352.
sol, 308.
su-, 249.
suidigthe, 10, 13.

tech, 352.
teglach, 352.
tenlach, tellach, 352.

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

fairge, 35.

grothlach, 352.

machlag, 353.

GALLOIS.

annwfn, annwfyn, annwn, 307, 309.
arch, 349.

Bran, 35.
bron, 351.
bronllech, 351-353.
buchedd, 36.
buchit, 36.

caredd, 34.
cerennydd, 34.
cudd, 63.
cuddio, 63.

dwfn, 306, 309.
dwfr, dwr, 307.

gwadn, 308.

lle, f., 352.
llech, 351.
llyr, 35.
Llyr, 35.

maneg, 34.
merwerydd, 35.

o'rlleon, 352.

penrhe, 352.
pobi, 310.

Sugnedydd, 351.
Sugyn, 351.

teulu, 352.
ty, 352.

ywerit, 35.

CORNIQUE.

carenge, f., 35.
goden truit, 308.

kudhe, 63.
le, 352.

BRETON ARMORICAIN.

anaffon, anaoun, anaon, 307, 308.
arc'h, 349.
carantez, f., 34.

deun, 306.
don, doun, 306.
felch, 310.
kuz, 63.

lec'h, 352, 353.
maneg, 34.
marc'hallec'h, marc'ha lac'h, 353.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTIQUE.

arhvazna, 430.
arka, 349.

baira, 233.
bairai, 15.
bairands, 18.
bairis, 234.
bigitan, 310.
-biuda, 63.
-biudan, 310.
blindaize, 434.
blindaizo, 433.

dag, 239.
daga, 239.
dagam, 239.
digan, 310.
diups, 306, 308, 309.

gahlaiba, 259.
gamaurgjan, 346.

haban, 310.
hafjan, 135.
hairus, 430.
-hinþan, 310.
hlauts, 426.

mik, 416.
miþ, 407.

naht, 239.
nahtam, 239.
nahts, 241.

qiman, 3.
qino, 25.

sa, 412, 419.
sik, 420.
skaban, 61.
skildus, 430.
skulan, 65.
skuld, 65.
so, 412, 419.
spaurds, 61.
steigan, 61.

tekan, 25.
tulgus, 345.

þaim, 433.
þata, 412, 419.
þis, 414.
þizai, 434.
þizo, 433.
þizos, 433.

un-, 249.

wait, 233.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

archha, 349.

bodam, 308.

charro, charra, 349.

dēm, 433.
dera, 434.
dero, 433.
deru, 434.

frāga, frāha, 315.
fragēn, frahēn, 315, 316.

galeipo, 259.

hūt, 62.

milzi, 310.

sant, 171.
scūr, 62.
scuzzila, 349.
sliozan, 429.
spehōn, 310.

tiof, 306.

-zug, 240.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

bēten, 333.
genuoc, 341.

snur, snuor, 338.
tobel, 308.

ALLEMAND MODERNE.

Arzt, 174.

bockes, 338.

Dreyfuss, 180.

faul, 176.
feig, 176.
Flügel, 348.

Galgenhumor, 178.

Hure, 329, 330, 338.

Kreuz, 335.

Magen, 353.
Märgen, 319.
Märgenfahrt, 319.
Märgenmonat, 319.
Maria, 319.
Mausche, 334, 336.
Mauschel(e), 334, 336.
mauscheln, 334.
Merge, 319.
Mergenbild, 319.
Mergentheim, 319.
miss-, 179.

Missethat, 179.
Missgeburt, 179.

Sakrament, 327.
schnattern, 334.
schneiden, 338.
schneien, 338.
Schnur, 338.
Sitte, 177.

teutschherre, 335.
Träger, 205.
Tümpel, 308.

JUDÉO-ALLEMAND.

bə̈tə, 333-335.
bə̈tšvə̣str̥, 333.

dikduk, 335.

Mariam, 334.
máriəm, 319.
máriəmlə, 319.
Merle, 334.
Merli, Merlin, 318, 319.
Mije, Mija, 319.

míriəm, 319.
mírkə, 317, 319.
mišpāχə, mišpóχə, 336.

ǭrə, 333, 334.

prə̄ipeln, 334.
pülzel, pulzen, 329.

Rat, 319.
rə̣wə, 334.

šmadam, 335.
Schmarie, 317-320, 335-338.
šmə̄lig, 335.
Schmeitz, 335.
šfamiliə, 336.
šmikduk, 335.
šnādrə, 334.
šnaplə, 334, 335.
Schnerie, 317-320, 332-338.
šnə̣tlə, 334, 335.

VIEUX SAXON.

frāgōn, 316.

VIEIL ANGLAIS.

botm, 308.
đám, đœ́m, 433.

đára, 433, 434.
huntian, 310.

hýd, 62.
hy̆dan, 63, 64.

ANGLAIS MODERNE.

dump, 308.

VIEIL ISLANDAIS.

hlióta, 426.
ǫrk, 349.
skaunn, 62.
skutell, 349.
þeim, 433.
þeira, 433, 434.

DANOIS.

dump, 308.

HOLLANDAIS.

drager, 205.
Schmausien, 336.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITUANIEN.

abẽm, 433.

bluźnìs, 310.
budéti, 310.
bùvo, 3.

degù, 24.
dẽnà, 241.
dẽna, 239.
dẽnõj, 239.
dubùs, 306, 308, 309.
dùgnas, 306.
duñblas, 308.
dumbu, 308.
dũna, 397.
dvẽm, 433.

eimì, 26.
einù, 26.
esmì, 234.
ẽsti, 234.

gūβtà, 63.
gužinéti, 63.

ilgaĩ, 345.
ìlgas, 345.
iβ, 240, 409.

kálti, 430.
kalù, 430.
kepù, 310.
kiautaĩ, 62.
kuř, 419.
kuris, kuřs, 419.

mẽs, 420.
mini, 30.

nakczà, 239.
nãkczai, 378.
nãktį, 239.
naktìs, 241.
nẽβa, 235.

neβì, 234.
neβù, 233.

pa-, 18.
pãskui, 7.

rytój, 240.
rytójus, 240.

sergù, 19.
susigūžti, 63.

tẽm, 433.

vãgiui, 379.
vãkar, 240.
vãkaras, 240.

žañbas, 430.
žẽsti, 310.

LETTE.

skauju, 62.
skaut, 62.

VIEUX PRUSSIEN.

as, 235.
asmai, 234.
assai, 234.
ast, 234.
astai, 234.
asti, 8.
astits, 8, 234.
deiws, 235

genno, 25.
giwa, 235.

imma, 8.
immats, 8.

keuto, 62.

manā, 421.

ragingis, 262.

stas, 8, 234.
steises, 433.
stēison, 433, 435.
stesmu, 435.
stessias, 433, 435.
stessiei, 434.

tāns, 8.
tou, 235.
tu, 235.

VIEUX SLAVE.

azŭ, 235.

bereši, 233, 234.
beretŭ, 232, 234-236, 238.
berǫ, 232.
berǫšte, 18.
berǫtŭ, 232, 235, 236, 238.
bery, 18.
bes (bez), 237.
bezdŭna, 309.
bǫde, 236.
bratŭ, 25.
brěza, 258.
bruzo, 347.
budiši, 233.
bŭděti, 310.

damĭ, 232, 234.
dějǫ, 26.
dĭnĭ, 239, 241.
dĭnĭjǫ, 239.
dlĭžĕ, 345.
do, 405.
dostoi, 236.
dupĭnŭ, 308.
duplŭ, 308.
dupŭka, 308.
dŭbrĭ, 306, 308.
dŭno, 306.
duvěma, 433.
dŭvoju, 433.

e, 236.

gasitŭ, 30.

is, 409.

je, 236.
jesmĭ, 232, 234.
jestŭ, 232, 234, 235.
jǫ, 432.
jętŭ, 20.
jidǫ, 26.
jimamĭ, 232, 234.
jis (jiz), 237.
jiskǫtu, 4.
jištetŭ, 4.

klati, 430.
ključĭ, 429, 430.
koljǫ, 430.
kosa, 172.
kosti, 378.
kosŭ, 171, 172.
kŭde, 419.

leži, 236.

mene, 421.
mĭnitŭ, 30.
može li, 236.
mŭnojǫ, 421.
my, 420.

nesěte, 15.
nesi, 15.
neslŭ, 22.
nĕ, 236.
nosętŭ, 232, 235.
nositŭ, 30, 232, 235.
nošti, 379, 432.
noštĭ, 241.
noštĭjǫ, 239, 432.
ny, 420.

ob (o), 237.
oběma, 433.
otŭ, 237.
ovŭ, 8.
ǫžika, 258.

pętŭ, 20.
pĭsati, 422.
pišǫ, 422.
plodŭ, 237.
po-, 18.
podoba, 236.
podobaa, 236.
podobaje, 236.
pozdĕ, 7.
poti, 379.
potĭ, 237.
potĭje, 432.
potĭmĭ, 432.

račica, 349.
raka, 349.
rĕpa, 430.

sĕdi, 236.
slězena, 310.
sluga, 258.
slušati, 29.
slyšati, 29.
snŭxa, 258.
sopĭcĭ, 171.
sopǫ, 171.
sǫ, 236.
sǫtŭ, 232, 235.
srŭdĭce, 60.
sŭ, 406.
sŭtvori, 236.
synovi, 379.

ta, 435.
tĕma, 432-434.
tĕmi, 432-435.
tĕmĭ, 435.
tĕmŭ, 432-434.
tĕxŭ, 258, 432-434.
tojǫ, 434.
toju, 258, 432, 434, 435.
tŭ, 234.
ty, 235, 432.

utrĕ, 240.
utro, 240.

večerŭ, 239, 240.
vĕdĕ, 233, 234.
vĕglasŭ, 254.
vĕmĭ, 233.
vĭčera, 239, 240.
vlĭcĕxu, 435.

vlĭkoma, 435.
vlĭkomĭ, 435.
vlĭkomŭ, 435.
voditŭ, 30.
vojevoda, 258, 268.
vŭ dĭne, 239.
vŭ dĭnĭ, 239.
vŭprašati, 316.
zębo, 429.
zĭdati, 310.
zvĕrĭ, 237.
že, 416.
žena, 25.
životŭ, 237.

RUSSE.

а́дресъ, 203, 217.
актёръ, 216.
акуше́ръ, 216.
апте́карь, 203.
арбу́зъ, 210.

бароме́тръ, 217.
бе́рега, 213.
берега́, 214.
бе́регъ, 203, 213, 214.
береть, 232.
библіоте́карь, 203.
бо́й, 203.
бокъ, 203, 204.
бонда́рь, бо́ндарь, 204, 215.
бо́рзый, 347.
бура́въ, 215.
бу́феръ, 217.

ве́ксель, 202, 204.
ве́нзель, 202.
верхъ, 204.
ве́черъ, 202, 204.
во́зрасты, 202.
во́лосъ, 204, 211.
вчера́, 239.
вѣкъ, 204.
вѣсъ, 210.
вѣтеръ, 204.

годъ, 204.
го́лодъ, 204.
го́родъ, 214.

два́дцать, 240.
дире́кторъ, 212, 216.
до́кторъ, 212, 216.
до́лгій, 345.
должни́къ, 217.
домъ, 205.
дря́гиль, 205.
дю́бель, 202.

есть, 232.

жёловъ, 211.
жёлудь, 210.
жёмчугъ, 205, 217.
жёрновъ, 202.

инжене́ръ, 216.
инспе́кторы, 212.

ка́теръ, 202, 205, 216.
ки́веръ, 202, 205.
кле́веръ, 205.
кли́нкеръ, 206.
кобе́ль, 206, 211, 215.
ко́лобъ, 206, 211.
коло́ть, 430.
коммиссіоне́ръ, 216.
конди́теръ, 212, 216.
конду́кторъ, 216.
контролёръ, 216.
креди́тка, 216.
креди́тный, 216.
кредито́ръ, креди́торъ, 216.
креди́тъ, 216.
ку́зовъ, 202.
куро́ртъ, 217.
кустъ, 210, 215.
ку́черъ, 216.

ла́цканъ, 217.

маля́ръ, 215.
мёдъ, 206.

ни́ппель, 202.
носить, 232.

о́бодъ, 207, 211, 217.
обшла́гъ, 215.
окно́, 214.
о́корокъ, 214.
о́рденъ, 207.
офице́ръ, 212, 214, 216.

па́русъ, 202, 207.
паспорта́, 207, 212.
перёдъ, 215.
по́варъ, 202, 207.
по́водъ, 207, 211.
подлѣкарь, 206.
по́ле, 214.
по́логъ, 207.
полуо́стровъ, 207.
поста́въ, 214.
по́ясъ, 207, 211.
при́ставъ, 214.
при́пекъ, 210.
прови́зоръ, 212.
проводни́къ, 217.
про́водъ, 208.
продолжа́ть, 345.
профе́ссоръ, 216.
профе́ссоры, 212.

ре́кторъ, 212.
ро́га, 213.
рога́, 213.
рогъ, 202, 208, 214.
роя́ль, 209.
рука́въ, 215.

се́кторъ, 216.
се́ттеръ, це́теръ, 208.
скульпторъ, скульпто́ръ, 216.
снѣгъ, 208.
со́колъ, 208.
сокъ, 217.
сопѣть, 171.
стари́къ, 217.
ста́роста, 210-212.
стре́петъ, 208.
суста́въ, 214.
счётъ, 208.

тапёръ, 216.
те́ремъ, 202.
тротуа́ръ, 217.

учи́тель, 214.

фе́льдъе́герь, 205.
фено́менъ, 217.
фе́ршелъ, 209.

фли́гель, 209.
форшта́тъ, 217.
фотогра́фъ, 217.
фурго́нъ, 217.
фурье́ръ, 216.
фу́тъ, 210.

хлѣбъ, 209.
ходъ, 209.
хому́тъ, 215.

цвѣтъ, 209.
церковнослужи́тель, 208.

ша́беръ, 202.
шабло́нъ, 217.
ше́лепъ, 210.
шипка́рь, 215.
шофёръ, 216.
штрафъ, 210.
ште́псель, 202.

элеме́нтъ, 217.

я, 235.

BULGARE.

вчера́, 239.

у́трѣ, 240.

SERBE.

brȓz, 347.
dȕg, 345.
nèsē, 235.
nèsū, 235.
nòsē, 235.
nòsī, 235.
sòpiti, 171.
zdjȅla, 349.

SLOVÈNE.

jũtri, 240.

sópec, 171.

sopę́ti, 171.

TCHÈQUE.

brzý, 347.
dvadcet, 240.
pekou, 235.
peku, 235.
rakev, 349.
včera, 239.

POLONAIS.

dłuzy mi się, 345.
pieką, 235.
pieką, 235.
prodúlžávam, 345.

LANGUE ALBANAISE.

kuš, 419.

LANGUE ARMÉNIENNE.

azgakiç, 266.
azgatohm, 268.
azinkh, 255.
aygegorc, 259.
aygestan, 269.
aylazgi, 249, 255.
aylakerp, 249, 253.
ayckhał, 251.
aysahar, 263.
aysaharim, 264.
aysamut, 264.
ayrem, 260.
acem, 267.
-acu, 262.
akanates, 249.
akanjalur, 249, 263.
akanjat, 249.
aławthker, 269.
ałberakn, 248.
ałełnawor, 265.
ałxamałx, 253.
alǰamułǰ, 253.
alǰkordi, 248.
am, 246, 253.
amawthaliç, 260.
ambariśt, 259.
amenakeçoyç, 261.
an-, 249.
anaçaṙ, 249.
anarar, 263.
anban, 255.
andamaloyc, 263.
andundkh, 309.
anerkiwł, 261.
anłuay, 260.
ancanawth, 249.

ankay, 260.
anhangist, 261.
anmah, 256.
anmatoyç, 261.
anmatuçiç, 261.
anmarmin, 262.
anǰrdi, 256.
ansurb, 255.
ašxarhakal, 268.
ašxarhakeaç, 260.
api-, 268.
apikar, 269.
apirat, 268.
arăǰawor, 266.
arnakin, 247.
arnem, 260.
arnul, 22.
-arս, 262.
aspatak, 254.
astełagēt, 249.
astuacakert, 269.
astuacatur, 263.
astuacusoyç, 261.
atenadpirkh, 254.
-ar-, 262.
arambi, 247.
-arar, 269.
ararac, 267.
arareal, 260.
arari, 260.
arariç, 262.
ardiwnarar, 269.
arewelkh, 256.
arewmutkh, 251, 256.
arkł, 349, 350.
-arku, 262.
arkhuni, 246.
awazut, 268.
awgtakar, 269.
awthevankh, 250.
awthi-, 250.
awr, 241, 252.
awrathiw, 252.
awrēns, 248.
awrēnsdir, 248.
awrēnkh, 248.
awrinawor, 266.
awrhas, 252.

bažanarar, 257.
ban, 246.
banakřiw, 251.
banber, 250, 251.
bansarku, 248.
-bar, 256.
barapan, 254, 269.
baregorca-, 259.
barepašt, 259.
barerar, 260, 269.
barji, 259.
barjraberj, 256.
barkh, 256.
baçagoyn, 270.
baçawtheag, 250.
bernawor, 265.
-ber, 257.
beray, 3.
beranałir, 264.
berar, 13.
bereal, 22.
berel, 22.
berem, 265.
berer, 10, 13.
berē na, 8.
beriwr, 10.
-berj, 256.
biwrawor, 266.
borot, 267.
burastan, 269.
burvar, 251.

gazanabar, 256.
ganjawor, 265, 266.
get, 246.
getov, 435.
geredarj, 256.
gthac, 267.
gin, 256.
gitem, 233.
glux, 259.
goyn, 269.
-goyn, 270.
gorc, 259.
-gorc, 259.
gorcem, 259.
gundagund, 253.

dandanawand, 268.
dataspan, 269.
datawor, 265, 266.
dżkamak, 268.
dżmit, 268.
dżuarimaç, 260.
dimadarj, 256.
dir, 262, 263.
-dir, 263.
dnem, 26, 262.
dpir, 266.
drnapan, 269.

ezr, 249.
eir, 10.
ekn, 3.
ekrpagu, 252.
ełbayrasēr, 247.
ełbawraspan, 248.
ełbawrordi, 247.
elew, 8.
ełǰeru, 262.
ełǰewr, 262.
etu, 262.
-ergu, 262.
eream, 250.
erekhawreay, 250.
erekhžani, 250.
eri-, 250.
erkbay, 250.
erkeam, 250.
erki-, 250.
erkir, 252, 253.
erkiwłac, 267.
erkmit, 255.
erknawor, 266.
erkrawor, 266.
ews, 270.

zawraglux, 259.
zawragoyn, 266, 270.
zawranam, 266.
zawrawor, 265, 266.
zgest, 246.
zinakir, 251.
zinuor, 251, 265.
zmtaw acel, 267.
zrapartiç, 253, 262.
zrpart, 253.

ēr, 10, 13.

ənthanam, 260.
ənthaçkh, 260.
ənther akaç, 260.
ənker, 259.
ənkerakiç, 267.

thagawor, 265, 266.
thagaworazunkh, 255.
thaguhi, 266.
therahawat, 256.
thew, 348, 350.

i, 240.
i gišeri, 239.
i tuē, 239.
içem, 28.

lezuat, 264.
ler, 10.

lir, 263.
-lir, 263.
-liç, 263.
likh, 422.
lnum, 260.
lçi, 260, 263.
luanał, 22.
łusnot, 267.
lur, 263.
-lur, 263.

xaws, 259.
xausim, 259, 264.
xauskh, 259.
xnamot, 267.
xozarackh, 257.
xohaker, 269.
xstagoyns, 270.
xrattu-, 251.

canrabeřn, 255.
canragin, 256.
covezr, 255.

kathnker, 251.
kaɣ ew, ku, 257.
-kalu, 262.
kam, 260.
kamakar, 269.
kanambi, 247.
kanançacin, 263.
kaputagoyn, 269.
kařavar, 261.
kařkh, 349, 350.
-kar, 269.
kaçi, 260.
-ker, 269.
-kert, 269.
keçuçanem, 261.
kin, 25.
-kiç, 266, 267.
křaparišt, 259.
krawnawor, 266.
krkin, 263.
kçem, 266, 267.
kçkçem, 266.
kçord, 266.
kusakał, 268.

h-, 249.
hazarapet, 254.
haɣrapetaç, 259.
ham-, 268.
hat, 259.
harkanem, 264.
harsn, 246.
hawat, 256.
hawrełbaɣr, 247.
heřagoyn, 270.
heřastan, 269.
hing-, 250.
hłu, 249.
hnga-, 250.
hnge, 250.
hogac, 267.
hogewor, 266.
hoviw, 264.
hot, 267.
hotim, 267.
hototim, 267.
hraɣreaç, 260.
hrjig, 252.
hur, 252.

jeřagir, 263.
jeřagorc, 252, 253, 263.
jeřn, 248.
jeřnbek, 251, 263.
jeřnkalu, 251.
jeřnhas lini, 257.
jeřkh, 252.
jerbakał, 248, 252, 263.
jknors, 261.

łenǰak, łenǰeak, 350.

čanaparhagnaç, 260.

maɣrakhałakh, 254.
mah, 256.
mankabarj, 259.
matčim, 261.
mardasēr, 254.
mardaspan, 253.
marmnawor, 262.
makhsawor, 266.
mecagin, 253.
mecamec, 253.
mecatun, 255.
melsaber, 248.
melu, 262.
meřaw, 8.
mekh, 420.
miaban, 255.
miajeřani, 253.
mi berer, 10, 13.
mi łkhaner, 422.
mijagetkh, 253.
mtacel, 267.
mtacuthiwn, 267.

yaɣtnapēs, 269.
yařnem, 261.
yari-, 262.
yełakarc, 254.
yełum, 254.
yunarēn, 269.
ynsahat, 264.

na, 8.
naxarar, 268.
nawahangist, 254.
nawasard, 254.
nełagoyn, 270.
nizakakiç, 266.
nmanapēs, 269.

ołormac, 267.
ołjamit, 252.
ołjandam, 255.
ołjmtuthiwn, 252.
oskerič, 262.
otnakap, otnkap, 252.
otnajaɣn, 251.
otnbek, 251, 263.
otnhar, 251.
orpēs, 269.
orsakiç, 266.
orsoł, 261.
orsord, 261.

čaraxaws, 264.
čaraxawsem, 264.
čarakn, 255.
čarakunkh, 255.
čaraçar, 253.
čararar, 262.
čikh, 266.
čorekhawreaɣ, 250.
čorekhkusi, 250.
čorkhotani, 250.
čkhawor, 266.

-pagu, 262.
paɣapan, 252.
-pan, 254.
paštem, 259.
patgamawor, 265.
patuhas, 316.
partapan, 253.
partizpan, 253.
-pet, 259.
-pēs, 269.
ptłaber, 257.

ǰur, 252.
ǰrhor, 252.
ǰruor, 252, 265.

selanawor, 266.
sermanaçan, 249, 257.
sermanawl, 257.
sitl, 349.
sirel, 22.
sireli, 22.
sirem, 254.
sirt, 60.
skesrayr, 248, 254.
skteł, 349, 350.
skuteł, 349.

valayaroyç, 261.
vanatu, 263.
vanatur, 263.
varem, 261.
varjawor, 265.
varjwor, 265.
variç, 261.
vernatun, 255.
vnasakar, 269.

t-, 249.
tasn, 240.
tar-, 268.
tarażam, 268.
tgeł, 255.
tgēt, 249.
tēr, 249.
tiezerkh, 249.
tikin, 249.
tkar, 269.
tnank, 264.
tntes, 251.
-tu, 262, 263.
tueal, 262.
tur, 262.
-tur, 263.

çawac, 267.
çəwikh, 377.
çiwkh, 62, 377.
çuoç, 62.

uxtadir, 263.
ułekiç, 266.

unkndir, 249, 251.
ur, 419.

-wor, 252, 265.

phaycaln, 310.
phaytat, 259.
phoxaru, 262.
phoxatu, 262.

khalçkeł, 251.
khalçrahayeaç, 260.
khan, 270.
khajalerem, 253.
khaj ler, 253.
kharakusi, 250.
kharasun, 250.
kharənkēç, 260.
kharkoc, 250.
kheŕordi, 247.
khinawor, 266.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSKRIT.

a-, 108, 249.
aktaú, 239.
ágan, 3.
aghukṣat, 63.
antár, 24.
ábharat, 3.
ábhūt, 3.
amī́, 417.
amúm, 417.
áhar, ahnáḥ, 241.

ā, 405.
āsana, 115.
āste, 122.

íṣuḥ, 430.

ī́ṛe, īṣṣe, 135.

ubhā́bhyām, 433.

ṛ́kṣaḥ, 24.

éti, 6.

kaḥ, 419.
k(ú)va, 419.
kuh-, 62-64.
kúha, 419.
kuhakaḥ, 62.
kuhayati, 62.
kuharam, 62.
kuhū́ḥ, 62.
kleça, 110.
kṣap-, 238, 241.
kṣā́ḥ, 24.
kṣiṇā́ti, 24.

gā́ntuḥ, 149.
gam-, 3.
gāthā, 118.
giri-, 122.
guh-, 62.
gūdhā́ḥ, 63.
gū́hati, 63.
gha, 416.

ca, 407.
cā́ruḥ, 430.
coṣkūyáte, 62.
chavī́ḥ, chavíḥ, 62.

jaḍa, 109.
jámbhaḥ, 430.
jámbhate, jábhate, 429.
jambháyati, 429.
jāta-, 105.
jānu, 105.
jāyate, 11.
jugukṣati, 63.

tát, 412, 413, 419.
tápati, 24.
tamālapatra, 312.
táyā, 434.
táyoḥ, 434, 435.
tásmai, 435.
tásyai, 434.
tásyāḥ, 433, 435.
tā́, 435.
tā́bhiḥ, 433.
tā́bhyaḥ, 433.
tā́bhyām, 433.
tā́sām, 433.
tā́su, 433.
té, 434.
tébhiḥ, 435.

téṣām, 434, 435.
tri-, 250.

dádhāmi, 26.
dáhati, 24.
dívā, 239.
divā, 239.
diç-, 107.
dīrghá-, 345.
dīrghāyu-, 345.
duḥ-, 249.
duṣkara-, 112.
deçayāmi, 118.
deçanā, 118.
devébhiḥ, 435.
devébhyaḥ, 435.
déhmi, 310.
dyaúḥ, 239, 241.
dvā́bhyām, 433.
dvi-, 250.
dhā-, 61.
dhā́tu-, 117.
dhānāḥ, 397.

naḥ, 420.
náktam, 239.
naktayā́, 239.
namasyati, 125.
niṣ-, nir-, 380.

pácati, 310.
papraccha, 315.
param, 116.
paraçúḥ, 430.
parikṣít-, 258.
pariṣad, 115.
paçyati, 310.
Pātaliputra, 312.
pānnéjana-, 315.
pitré, 311.
putra-, 312.
pṛcchā́ti, 315.
pṛcchā, 315.
práti, 115.
praṇidhāna, 118.
praçnáḥ, 315, 316.
praçnavivākáḥ, 315.
prāḷ-, 315, 316.
prāḍvivākaḥ, 315.
plihán-, 310.

bárhas-, 256.
buddhá-, 109, 113.
budhnáḥ, 308.
bódhati, 310.
bráhman-, 113.

bharant-, 18.
bhárasi, 234.
bhárāmi, 25.
bhárel, 377.
bháret, 15, 377.
bhárema, 377.
bháreya, 377.
bháreyuḥ, 377.
bhikṣusaṁgha, 111.
bhrātā, 25.

mataye, 378, 379.
mányе, 11.
Māra-, 387.
mitáḥ, 425.

yáḥ, 420.
Yamaloka-, 110.

rátna-, 114.
ratheṣṭhā́ḥ, 258.
rā́trī, 241.
ririkvā́n, 20.
rūpa-, 117.
rūvina, 117.

vana-, 114.
vā́k, 315.
vijānant, 119.
viddhá-, 123.
vínā, 108.
vimāna, 107.
vivākaḥ, 315.
víçva-, 105.
vṛ́keṣu, 435.
véda, 233.
vaiḍūrya, 114.

çápati, 171.
çábdaḥ, 171.
çáruḥ, 430.
çastrám, 172.
çā́sti, 12, 172.
çukra-, 384.
çrát, 60, 61.
çraddádhānaḥ, 61.
çraddhā́, 61.
çraddhā-, 60, 61.
çráddhitaḥ, 61.
çraddhiváḥ, 61.
çróṣamāṇaḥ, 29.

sá, 412, 419.
sácate, 14.
sárva-, 106.
sahásra-, 115.
sā́, 412, 419.
su-, 249.
sukha, 103.
sūnáve, 379.
senā, 90.
skunoti, 62.
skauti, 62.
stighnoti, 61.
spárdhate, 61.
sva-, 177.
svadhā-, 177.
svápna-, 104.
svápnya-, 104.
svādvī́, 426.
svāpáyati, 30.

ha, 416.
hástābhyām, 435.
hárdi, 60.
híraṇya-, 105.
hṛd-, 60.

PRĀKRIT.

acchai, 28.

putta-, 312.

verulia, 114.

PĀLI.

acchati, 28.

jhīnō, 24.

ZEND.

aētaēšąm, 434.
aētaya, 434.
ain'hāi, 434.
ain'hâ, 433.
aiwi, 380.
aguze, 63.
ana-, 116.
ayarə, ayan-, 239, 241.
ayąn, 239.
asnāaṯ, 239.
asni, 239.
ahąxšta, 108.

ābīš, 433.
ābya, 433.
ābyō, 433.
āhū, 433.

âûhąm, 433.

išu-, 430.

uvaēibya, 433.

kašaēibya, 435.
kašaibyo, 435.

gaošaēwe, 435.
gaošaiwe, 435.
gairi-, 122.
gāθā, 118.

-xauδa-, 64.
xšap-, 120, 238.
xšapō, 238, 239.
xšafnāaṯ, 239.
xšafni, 239.

-ǰīti-, 343, 346.
-ǰva-, 343, 346.

ta-, 103.

daēvaēibyō, 435.
darəga-, darəγa-, 344, 345.
darəgāyu-, 345.
darəgōǰyāti-, 344.
darəγōǰīti-, 344.
dāta, 112, 117.
dī-, 105.
dōiθra, 435.
dōiθrābya, 435.
dōiθrābyō, 435.
dvaēibya, 433.

paiti-, 115.
pad, 112, 122.
parāǰītīm, 344.

baraya, 377.
barayanta, 377.
barayən, 377.
barā, 232.
barəz-, 345.
barəzō, 256.
busta, 120.
būžδyai, 121.

frašnō, 316.

naçu, 177.
nəmah-, 125.
niš-, niž-, 380.

mazant-, 112.
mərəzu-, 343-347.
mərəzuǰīti-, 343, 344.
mərəžδā-, 112.

yazata, 109.

vana-, 114.
vā, 103.
vəhrkaēšu, 435.
vīsaiti, 7.
vīspa-, 105, 114.

spərəzan-, 310.

zaoša-, 125.
zairigaona-, 270.
zam-, 123.
zarən-, 105.
zasta-, 125.
zastaēibya, 435.
zastōibiyā, 435.
zāta, 105.
zānu, 105.
zəmarəgūzō, 63.
zəmbaya δwəm, 430.
zərəd-, 60.
zrasča dāṯ, 61.
zrazdā, 60-64.
zrazdāitiš, 61.
zrazdâ, 61.
zrazdištō, 61.

haēnā, 90.
haurva-, 106.
hača, 122.
hazanra-, 115.
hu-, 249.

xvafna-, 104.

VIEUX PERSE.

akunavayatā, 242.
apagaudaya, 63.
aprsam, 316.
abiy?, 380.
ava-, 243.
avaiy, 243.
avaišām, 434.
avam, 8.

imaiy, 243.

Uvaǰa?, 380.

-xauda-, 64.
xšapa, 238.

tya, 419.
tya-, 243, 244.
t[ya]iy, 243.
tyaišām, 432-434.

dauštar, 125.
dasta, 125.
dastaibiyā, 435.

patiprsāhi, 316.

bagaibiš, 435.
bājim?, 380.

niǰāyam?, 380.

nipištam, 422.
niyapaišam, 422.

Mādaišuv-ā, 435.

yatā, 242.

yadiy, 242.
yaθā, 242.
yanaiy, 242.
yāvā, 242.

raučapatiy, 238.

zurakara-, 269.

hauv, 243.
hya, 243, 244, 419.

PEHLVIS.

abyād, 119.

čygwn, čiūn, čūn, 270.

dāt(a)bar, 265.
dbyr, 266.
dpyr, 266.
dydymwr. 265.
dynwr, 266.

gnjbr, 265.
-g'r, 269.

gwng, 270.

harvisp, 106.

kay, kyy, 243.
ki, ky, 243.
k'mk'r, 269.
-k'r, 269.
ku, kw, 243.
kynvr, 266.

mrdwhm, 269.

mrtwm, 269.

p'dyfr'h, 316.
p'tfr's, 316.

šhrd'r, 268.
šhry'r, 268.

wn'hg'r, 269.
wn'sk'r, 269.

PERSAN.

ān, 116.
āyād, 119.
az, 122.

bādafrāh, pādafrāh, 316.
bēdād, 268.

dastyār, 268.
dāvar, 265.
dīdan, 105.
dil, 60.
dilēr. 266.
dōst, 125.

ganjūr, 265.

-gār. 269.
gunāhgār, 269.

har, 106.

i-, 243.

kōs, 105.

mānand, 106.
mānistan, 106.
mardum, 269.

namāz, 125.

payambar. 265.
puštyār, 268.

šahryār, 268.

x'ālgar, 269.

yazd, 109.

zargūn, 270.
zar(r), 105.
zōrvar, 265.

BELOUTCHI.

dēr, 345.

AFGHAN.

āyund-, 64.

āyustal, 64.

lāryа, 345.

OSSÈTE.

änä, 108.

SOGDIEN.

βr's ou βr"s, 316.
βrz-, 345.

knδ, 121.
mwrzk-, 343, 344.

nγ'wnt'nt, 64.
ptγwzt, 63.

YAGNOBI.

nuɣunt-, 64.

IRANIEN ORIENTAL.

a-, 108.
ām̀, 116.
aṁjalä, 125.
āṁna, 116.
anaṁkhiṣṭa, 108.
anau-, 108.
armätāɣä, 111.
armɣāɣi, 111.
asaṁkhisti, 108.
āṣaṁ, 123.
āɣsanāṁ, 115.
aɣsura, 115.
avāɣi, 115.

balysa, ḇaysa, 109-114.
balysä, 109, 110.
balysū, ḇaysū, 109, 112, 113.
balysūña, ḇaysūṁña, 112, 113.
baṁhyāṁ, 114.
baudhisatvä, 103.
bijāṣṣina, 118.
bilsägä[na], bisaṁgä[na], bīsagyä, 111.
biṁda, bida, 115.
biśi, 105, 106, 114.
biśūṁ, 106.
biśvā, 106.
bīysāṁ[da ha]mye, 119.
braṁmana, 117.
brūṁna, 106.
brūṁñaṁdai, 106.
bustä, 120.
butte, 120.
bvaṁde, 120, 121.
bvāṁne, 121.
bvāre, 120, 121.
bvāvi, 120.
byaṁni, 119.
byāta, 119.
byūṣṭi, 120, 121.

ḇaysūśt, 113.

cī, 118.
cijä, 119.
cīji, 118.
cuji, 119.

dā, 110, 112, 117.
daide, 105.
daime, daimi, diṁme, 105.
dasta, 120, 125.
dāta, 117.
dauśti, 125.
dāvī, 117.
dāɣi, 117.
deśañijsa, 118.
dīna, 114.
dīśta, 125.
diṣi, 110.
dīṣūṁ, 118.
diṣvā, 107, 110.
dri, 123.
ḍra, 123.
duṣkarä, 112.
duṣpya, 112.
duṣäcaidye, 112.
duṣatsū, 112, 122.
duṣayuḍi, 112.
duṣihva, 112.
dyai, 105.
dyaira, 105.
dye, 105.
dyena, 105.
dyera, 105.

ḍrai, 123.

gāḥa, gāha, 118.
gari, 122.
gyada, jaḍa, 109.
gyastānu gyastä, 109.

ǧe, 112.
ǧeśāṁmejsa, 112.
ǧeśīde, ǧeśīṁde, 112.

hairṣṭi, 123.
haiṣṭe, 123.
hālā, 106, 122.
hālai, 106, 114, 122.
ham-, 90, 108.
hämä-, hama-, hima-, 119.
hamye, 104.
haṁkhiṣṭa, 108, 109.
haṁkhīysi, 108.
haṁphve, 123.
haṁtsa, hatsa, 108, 122.
harbiśä, harbiśi, 106.
harūñe, 106.
hastama, 90.
hayuṁ, 125.
hīñi, 90.
hūṁña, 104.
hūna, 104.
hvaṁṇḍi, 117.
hvāṁñi, 104.
hvāṁñīdi, 116.
hvañai, 116.
hvāñīmä, 116.
hve, 116.
hvīya, 117.

jasta, gyasta, 109.
jasta ḇeysa, 109.
jaude, jāṁde, 107.
-jsa, 116.

kālśava, 111.
kāṁni, 122.
kaṁthijsa, 121.
kejāṁna, 118.
kīṭha, 121.
kleśa, 110.
kūsi, 105.
kuṣṭi, 122.

ḳaje, 118.

khu, 107.
khvaiye, 107.

lovadāva, 117.

māṁñaṁdi, 106.
mara, 116.
mästä, 112.
mulysdi, mulśdu, 112, 114.

ṃvaiśdi, ṃuśda, ṃuśdi, 112, 114.

na, 114, 117.
namasye, 125.
naraṁdi, 118.
narāṁmaṁdā, 118.
naṣṭāva, 112.
naṣḍamīde, 112.
niṣṭauda, 112.
niṣiṟīma, 112.

ṇesta, ṇasta, ṇesta, 115.

pa-, pe-, 116.
pajsame, 116.
pajsaṁ, 123.
parigeśī, 112.
parṣijsa, 115.
praṇihāṁna, 118.
pūjā karmai, 123.
pūji, 123.
pvāṁde, 118.
pvāve, 120.
pyatara, pyari, 121.
pyūṣṭe, 118.
pyūṣṭi, 120, 121.

pā, 110, 112.
pejsata āre, 115, 116.
pvā, pā, pā, 112, 122.

ra, 107, 116, 117.
raṁna, 114.
raṁnīnāṁ, 114.
Ratnaketti, 114.
ruciraketti, 103.
rūvai, 117.

saddhaṁ, 102.
si, 117.
sīravejsa, 104.
sparibasti, 124.
suhina, 103, 104.

ṣīvi, 120, 121, 124.
ṣṭāṁ, 117.
ṣṭāṁna, ṣṭāna, 117.

śaṁdā, 122, 123.
śemera, 124.
śi, 124.
śūvarebästä, 124.
śye, 120, 124.

ṣamalo, 110.

tcīrai, 123.
traṁdä, 118.
tsīme, tsīṁme, 122.
tsuāṁdä, 122.
tsue, 122.
tsuka, 122.
tsūṁma, 122.
tta, 119, 120.
ttī, ttī vā, 102, 103.
ttina, 103.
ttinara, 103.
ttrāṁmi, 106.
ttrisahasre, 123.
ttyāṁ, 123.
ttye, 120, 121.

tvā, 119.
tvaṁdaṁ, 123, 124.
tvaṁdanä, 124.

ūṁmye, 104.

urmaysdāṁ, 107.
ustama, 90.
uysnauriau, 121, 122.

vā, 102, 103.
vadya, 123.
vaiṇḍarya, 115.
vaṁnūṁ, 124.
vara, 116.
vimāṁni, 107.
vinau, 108.
vīrūlīnaṁ, 114.
vīrūlya, 114.
vyaysana, 115.
vye, 125.

yinī-, 119.
yinīṁme, 123.
ysama, 123.
ysaṁiṟnai, 104.
ysānu, ysāṁnu, 105.
ysara, 105.
ysaṟnai, 105, 113.
ysāta, 105.
yserye, 115.
yuḍa, 123.
yuḍe, 119, 120, 125.

TOKHARIEN A.

cmoḷ, 25.

çwātsintu, 393.

kucä, 418.
kule, 397.
kulewānä, 397.
kupre, 419.
kus, 418.

ḳalymāṃ, 19.

ne, 418.

ṇaṣ, 420.

ñäktañä, 397.
ñoṃ, 7.

riṣ, 395.
riyacä, 395.

se, 406.
seyacä, 406.
sñi, 420.

-ṣ, 409, 411.

tatma, 21.
tatmu, 26.
tmāṃ, 19.
tñi, 420.
tu, 420.

wäs, 395.
wṣe, 395.

yāmluṃe, 383.
yṃaṣ, 6, 26.

TOKHARIEN B.

açiya, 402.
açīya, 402.

açiyai, 402.
açiyana, 402.

açiyattse, 402, 410.
aiçamñeṣṣe, 386, 389.

aiçamñeṣṣem, 386.
aiçamon, 389, 391.
aiçātar, 17.
aiçaumyi, 389, 391.
aiçtr, aiçtr, 10, 12, 25.
aikemar, 10, 12, 25.
aim, 6.
aipor, 22.
aipoṣ, 22.
aiskemane, 19.
aiṣle, 23.
aiṣṣeñca, 18.
aiṣṣi, 29, 30.
aitar, 29.
aknātsams, 410.
aknātse, 410.
aksaskau, 9.
aksaṣṣalle, 23.
alāskemane, 18.
alecce, 402.
aletsai, 402.
aletstsai, 388, 402.
alyaiñk, 401.
alyek, allek, 23, 401, 402.
alyeñkam, 401.
amplākante, 20.
an-, en-, e-, 401.
anākante, 20.
anāyänte, 20.
āra, 3, 29.
aranme, 4.
arcantr, 13.
arsa, 29.
ārsem, ārsen ne, 7, 28.
āstam, āsta, 6.
āstare, 386.
āstrem, 386.
āsaṣṣam, 384.
atstse, 393.
atstsenta, 393.
āttsem, 398.
āttsi, 393, 398.
ausu, 17.
ayītr, 13.
āyor, 390, 393, 409.
āyornta, 393.

cai, 414.
caim, 414.
cämpem, cämp, 420.
cämpen ne, 7.
cau, 414, 416.
ce, 14.
cem, 414.
ce sa, 414.
cew, ceu, 416.
cey, 414.
cmela, 392.
cmelle, 25.
cmel, 390, 392.
cmentr, 11, 25.
cmetar, 11.
cmīmar, 11.
cwī, 416.

çānmya, 3.
çānmyare, 2.
çaulassoñcä, 397.
çaulassu, 396.
çaul, 390, 396.
çaumna, 391, 392.
çaumon, 391, 392.
çayem, 423.
çcire, 385.
çcireñ, 385.
çeçuwer, 22.
çeçuwer postam, 409.
çem, 3.
çilaṣṣana, 395.
çilaṣṣe, 395.
çno, 25, 394.
çnona, 394.
çū, 23.
çukkar, 384.
çūwam, 5.
çwālle, 23.
çwatsanma, 23, 393.
çwatsi, 393.
çwatsicce, 24.
çyuwäskem, 5.

eçaintsa, 401.
eçanai, eçnai, 401.
eçanatstse, 24.
eçane, 401.
eçuwacca, 24, 401.
empele, 24.
empre, 393.
emprenma, 393.
eñkalle, 23.
eñkaskentr, 11.
eñkastr, 12.
eñsate, 28.
etsar, 24.

gardabhaga, 390.

ïkam, 7.

indri, 394.

kakākaṣ tākau, 390.
kakāte, 14.
kaklau, 21.
kakmu, 3.
kakraupaṣam, 21.
kakraupau, 392.
kakraupauwa, 392.
kalpa, 393.
kalpanma, 393.
kamāte, 14.
kapille, 386.
kapillem, 386.
kapilletse, kapillemtse, 386, 410.
kappi, 393.
kappinma, 393.
kārsau ne, 9, 27.
karsnatar, 26.
kaswātse, 18.
kāswo, 18.
kaṣāyä, 394.
kaṣāynta, 394.
kauṣam, kauṣām, kauṣn, 6.
kauṣeñca, 18.
kca, 419.
kekāmu tāka(t), 22.
kekesoṣ, 390.
kekatkau nesau, 21, 22.
kete, ket, 405, 418, 419.
klain, 397.
klainä, 397.
klaiyna, 402.
klantkomar, 30.
klautsai, 389.
klautsaiṣṣe, 389.
klautso, 389.
kle, 397, 402.
kleçanma, 395.
kleçanmaṣṣai, 395.
klyauṣam, 29.
klyeuṣantr, 14, 29.
klyauṣāte, 14, 29.
kly[au]sent, 15.
klyowontr, 30.
kraṣiyate, 14.
kraupāte, 15.
krenta, 392, 394.
krentam, 399.
krentan ne, 387.
krentauna, 394.
krent, krente, 387, 392, 394.
ksa, 417, 419.
ktsaitsaññe, 24, 383.

kuce, kce, 418, 419.
kuse, 418, 419.
kwri, krwi, krui, 419.

ḳalpāstr̥, 12.
ḳalpāṣṣaṃ, 4.
ḳalpāṣṣi, 29, 30.
ḳarsanalye, 26, 422.
ḳarsoymä, 26, 422.
ḳastar, 12.
ḳatkoṣ, 22.
ḳatmaskeṃ, 5.

lacä, 3, 29.
laitaṃ, 5.
laitontr̥, 30.
lakau, 9.
lakla, 390.
lakle, 390.
lāṃnt̥, lānt̥, 385.
lānte, 384, 391, 396.
lāntsa, 398.
lāntso mpa, 405.
lānt̥, 384, 385, 391, 396, 398.
lānt̥aç, 384, 405.
lānt̥ampa, 405.
lānt̥aṃ, 398.
läñcä, 396.
larauñe, 394.
lare, 394.
larona, 394.
lelkormeṃ, 22, 409.
lkānt̥, 15.
lkāskau, 9.
lkāskemane, 19.
lkāṣṣeñcañä, 18, 397.
lkātsi, 23.
luwa, 390, 395.
luwo, 395.
lwāsa, 395.
lwāsacce, 395.
lyak, 392.
lyka, 392.
lyucīte, 29.

ḷakle, 384.
ḷaklenta, 384.
ḷāksaña, 389.
ḷāksañña, 389.

māneṣaṃ, 5.
manta, mnta, 399.
Mār, 384, 387.
maraṃ, 389.
māraṃ, 384, 387.
maraṃssai, 389.
maskītar̥, 17.
mā t̥arkanat̥, 422.
meleṃ ne, 6.
melyeṃ, 7, 25.
meṃ, 21, 403, 404, 408, 409.
mip, 407.
misa, 395.
mit̥a mpa, 407.
moñ, 420.
mpa, 403, 405, 407, 408.
mrauskantr̥, 12, 13.
mrauskāte, 13.
myaskane, 14, 422.

ṃaksu, 419.
ṃakte, 419.
ṃasket̥ar̥, 17.
ṃaskītr̥, 6.
ṃaskīyentr̥, 6.

nākalyñe, 25.
nāksate, 14, 28, 422.
naksentr̥, 11, 14, 28.
nākṣāre, 25.
nākṣeñca, 18.
nāktsi, 23, 25.
nandeṃ, 385.
naumye, 393.
naumyenta, naumiyenta, 393.
nauṣcmelasse, 395.
ne, 6, 403, 404.
nesau, 9.
nest̥, 8, 420.
neṣaṃ, 25.
no, 412, 416, 418.
nrai, 394.
nrainta, 394.

ñakta, 390.
ñäkti, 397.
ñä sa, 421.
ñäskau ne, 9.
ñeṃ, 7, 19.
ñĭ, 421.
ñiçä, ñiç, ñiṣ, 421.
ñiññe, 421.
ñiññeṣṣeṃ, 421.

oko, 390, 393.
okonta, 393.
om, oṃ, 417.
ompost̥aṃ, 417.
onolme, 391.
onolmeṃ, 391.
onolmi, 391.
orocce, 395.

pa, 407.
pa-, p-, 17, 18, 422.
pai, 401.
paiykalñe, 422.
paiykatsi, 422.
paiyne, 401.
paklyausso, 17.
pakṣalle, 23.
palskāte, 14.
papālaṣ, 390.
papālau, 21, 389.
paṣṣeñca, 18.
pepakṣu, 21.
pepakṣuwa, 21.
pest, 7.
pest̥a, 7.
pi, 412.
piçcmelaṣṣe, 391.
piçcmelaṣṣemt̥s, 399.
piçcmelṣeṃ, 391.
piçcmelṣemt̥s, 399.
piçcmelṣi, 391.
piñkaṃ, 422.
pippālaṃnta, 394.
pkārsa, 17.
pkarsaso, 17.
po, 400.
post̥aṃ, 7.
poyçi, 400.
poyçiṃ, 400.
prāri, 400.
praroṃ, 400.
preççiye, 400.
prekṣe, 316, 394.
prekṣenta, 394.
procer, 25.
puwar̥, 390, 392.
pwāra, 392.
pyāpyaiṃ, 399.
pyāpyantse, 399.
pyāpyo, 399.

pakṣt̥ar, 12.
parkāwänta, -āwnta, 393.
past̥, 7.
past̥ā, 7.
ptārka, 422.

raksate, 28.
rapanaṃ, 23, 26.
rāpatsi, 23, 26.

raso, 393, 397.
rasonta, 397.
rekauma, 394.
reki, 394.
rĭ, 388.
rittaṣle, 23.
rittoṣ, 21.
rittse, 388.
rsonta, 393.

sa, 403, 406, 407, 412, 413, 416.
sākṣāre, 2, 25.
salyiṃ, 389.
salyinsai, 389, 395.
salyinsana, 389, 395.
sam, 412.
saṃtke, sātke, satke, 394.
saṃtkenta, sātkenta, satkenta, 394.
saṅkattse, 384, 410.
sāṅk, 384, 410.
sark, 18.
satsaṅkau, 21, 390.
sāu, 415.
se, 412, 413, 418.
skente, 14, 28.
sketar, 14, 28.
sklokacci, 391.
snai, 409.
snaitse, 409.
solme, 386.
solmen, 386.
sportotr, 30.
stamoy(ä), 16.
ste, 14, 28.
stmau, 9.
su, sū, 412, 415.
suwaṃ, 7, 423.
sware, 394.
swarona, 394.
swāsaṃ, 5.
swāsaṣṣeñca, 18.
swāsaṣṣeñcai, 397.
swesi, 7, 423.

ṣalvarginta, 394.
ṣañä, 420.
ṣar, 401.
ṣarne, 401.
ṣe, 420.
ṣeme, 391.
ṣemi, 391.
ṣeñemma, 393.
ṣmeñcai, 18.
ṣotri, 394.
ṣotruna, 394.

ṣpa, 407.

ṣamnaṣṣite, 29.

ta, 413.
taisa, 413.
tākaṃ, 5, 392, 423.
tākaṭ, 8, 420.
tākau, 25.
tākoycer, 10, 15, 25.
tākoyṃ, 15.
takalñe, 25.
tāna, 397.
tanāñä, 397.
tanāpate, 391.
tanāpati, 391.
ta ne, 413.
tāno, 397.
tañä, 420.
tārka, 422.
tarkaṃ, 423.
taṣeñca, 18.
tatākarmeṃ, 21, 409.
tatṣ, 413.
tāu rī, 416.
tāurīṣṣi, 391, 416.
tāw, 415.
tāy, 413.
te, 413, 416.
tek, tek, 416, 417.
tekanma, 393.
tekaṣpa, 417.
teki, 390, 393.
teksa, 3, 25.
tesa, 413.
teṣ, 413.
tetemoṣ, 390.
tetemoṣa, 21.
tetriwoṣ, 21, 390.
tetriwu, 21.
tinäranta, 394.
tinar, 394.
tmaskentr, tmäskentr, 11.
toṃ, 413, 414.
tona mpa, 414.
tot, 417.
toyä, 413.
traṅkonta, trṅkonta, 393.
triçcer, 10.
triçimar, 28.
triksem, 28.
triṅko, traṅko, 393, 394.
triwäṣle, 23.
tsap-, 24.
tsatsāpauwa, 24.
tsak-, 24.
tsalpetr, 12.
tsalpoṣo, 21, 389.
tsaṃṣallona, 23.
tu, tū, 415, 416.
tuk, tuk, 416.
tumane, 19.
tu meṃ, 415.
tu ne, 415.
tuṅke, 417.
tu sa, 415.
tusa, 417.
tusāksa, 417.
tuwe, 420.
tuykne sa, 415.
twaṅkarai, 387.
twaṅkaro, 387.

tarkanalle, 394.
tarkanallona, 394.
tatmaskentr, 11, 26.
tatmastr, 11, 12, 26.
tatmastar, 8, 11, 26.

warampa, 384, 408.
wärpatar, 16, 26, 423.
wärpnātr, 16, 26, 395, 423.
war, 384, 408.
waskantr, 13.
wässanma, 393.
wässi, 393.
waṣamñaṣṣe, 385, 389.
waṣamo, 385.
waṣmoṃ, waṣmoñ, 385.
wättare, 395.
wättarwa, 395.
watkaṣṣaṃ, 5.
wawäkaṣ, 390.
weçeñña, 392.
weçeññi, 392.
weña, 3, 25, 27, 420.
weñāre, 2, 3, 25, 27.
weñas-ta, 420.
weñau, 9, 27, 392.
weñawa, 392.
weñi, 16.
weweñau, 392.
weweñor, 409.
weweñu, 21, 389.
weweñuwa, 392.

were, 383.
weskau, 9.
weskemane, 19, 27.
weskem, 4, 12, 27.
wesṣam, 4, 12, 27.
wijyatse, 410, 411.
wikaṣṣam, 4, 15.
wikaṣṣim, 15.
wināṣṣam, 4.
wirot, 393.
wirotanta, 393.
wirsoñcä, 397.
witsakai, 387, 400.
witsakam, witskam, 388, 400.
witsakambal, 400.
witsakaṣṣe, 388.
witsako, 387, 388, 400.
wlāwoymar, 15.
wrotsa, orocce, 24.
wrotsana, 395.
wsare, 2.
wsaṣṣalle, wṣāṣle, 23.

yaipor, 21.
yairoṣ, 21, 22, 389.
yairu, 22, 389.
yaitoṣ, 21.
yakne, 415.
yākṣa, 27.
yakwe, 385, 390, 391.
yakwem, 385.
yakwi, 391.
yāmam, 5, 25.
yamantr, 27.
yamaska, 17.
yamaskau, 9, 27.
yamaskemane, 19.
yamaskemar, 27.
yamaskem, 4.
yamaskentr, 12.
yamastr, 12.
yamastar, 17.
yamaṣle, 23.
yamaṣṣam, 4.
yamaṣṣare, 3.
yamaṣṣitr, 27, 29.
yamātr, 17.
yamīmar, 16.
yamīm, 16.
yāmor, 409.
yamoṣa, 21.
yāmtar, 12.
yāmu, 392.
yāmuwa, yāmwa, 21, 392.
yam, yān, 5, 6, 23.
yāmṣantr, 14.
yāmṣate, 14.
yanem, ynem, 6, 26.
yapi, 6, 24, 30.
yarpo, 395.
yarpontaṣṣem, 395.
yaṣi, 395.
yātmacer, 10.
yātmāṣṣam, 4.
yçelma, 390.
-ykne, 415.
ynāri, 383.
yndrinta, 394.
ynemane, 19.
ynūcañä, 21, 26.
yok, 23.
yokai, 388, 389.
yokaitse, 409.
yokalle, 23.
yoko, 388, 389, 409.
yoktsanma, 23.
yokam, 5.
yolai, 396.
yolain, 389, 396.
yolaina, 389, 396.
yolaiññe, 389.
yolo, 389, 396.
yopam, 5.
yopsa, 3, 24, 25.
ysāre, 395.
ywārtsa, ywārcä, 24.

SYRIAQUE.

qarūxā, 350.

B. — LANGUES DIVERSES.

BASQUE.

baldin eramaiten baduk, 304.
dio, 303, 304.
du eramaiten, 304.
ebil, 290, 291.
edas(i), 294.
eduki, 294, 295.
edukiten dutenetarik, 304.
egin, 295, 296.
egiten duanean, 304.
egiten dute; 304.
egon, 291, 292.
ekar, 296, 297.
eman, 297.
enzun, inzun, 297, 298.
enzuten dute, 304.
enzuten dutelarik, 304.
erabil, 298.
eraman, 298.
erauntsi, 298, 299.
erekar, 299.
eritzi, 299.
erraiten du, 304.
erraiten dutela, 304.
erran, 300.
ethorri, 292.
etšeki, 291.
etzan, 292, 293.
ezagut 300, 301.
eztu ezagutzen, 304.
iguk, 297.
iharduki, 301.
ikus, 301, 302.
irudi, 302.
irudi dik, 304.
jakin, 302, 303.
jaria, 293.
jarraiki, 293.
joan, 294.
laidi, 296.
Leiçarraga, 289.

LANGUES CAUCASIQUES DU SUD.

avili, 167.
begi, 168.
hardżi, 170.
lotsva, 168.
madši, 167.
madża, 167.
marne, 167.
pasuḥi, 167, 169.
qalani, 169.
sudari, 169.
tandżva, 169.

TIBÉTO-MONGOL.

bindurya, 115.

CHINOIS.

lieou-li, 114.
pi-lieou-li, 114.

JAPONAIS.

binzura, 114.

C. — LANGUES D'AFRIQUE.

GANDA.

ekitabo, 196.

HAOUSSA.

lisāfi, 282.
litāfi, 282.
sāfīa, 282.
tūfa, 282.
zunūfi, 282.

MANDINGUE.

bembe, 285.
degè, 282.
dyāra, 286.
dyāta, 286.
dyę̄li, 285.
dyę̄lilu, dyę̄liu, dyę̄l'u, 285.
fāri, 284, 285.
fārĭ-bā, 284.
fōnyo, fōnyō, 284.
kāfi, 284.
kāsa ?, gāsa ?, 285.
kī, 285.
mā-dugu, 286.
mansa, 284.
mansa-dyō ?, 284.
mansa-dyū ?, 284.
Māri, 286.
safuna, 282.
Samba, 285.
san-tigi, 286.
Suleymān, 285.
tegen ?, 286.
tōfa, 282.
Tombouctou, 285.
Toro-ŋka, Toro-ŋga, 287.

PEUL.

ŋgābu, 287.
Fulbe, 194.
Pulo, 194.
soldo, 196.
Tōro-ŋke, 287.
tyalbe, 196.

SONGAÏ.

dokunõ ?, 282.
dyoŋgo, 283.
Isaboŋgo, Saboŋgo, 282.
kaŋkāni, kaŋāmi, gakaney, 282.
ŋāmi, 282.

SONINKÉ.

dāba, 283.
illē, inlē, 283.
khari-tē, 283.
tunka, 283.

WOLOF.

gōr-yi, 281.

III

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

Barat (J.). — Les prétérito-présents en francique (suite et fin) 65, 126

Beaulieux (L.). — Le pluriel masculin en -á, -ά en russe moderne 201

Bloch (O.). — Notes sur le langage d'un enfant 37

Bréal (M.). — Étymologies (Les noms du médecin. — D'où vient le mot *malum*, qui désigne le mal? — Comment a été exprimée *l'habitude* en latin et en grec. — *Vacuus*, *vacīvus*. *Nocuus*, *nocīvus*. — *Porta Ratumena*. — Les indéclinables. — Ἑπόμενος = *secundus*. — Un dernier mot sur une trop vieille question) 173

Créqui-Montfort (G. de) et Rivet (P.). — Linguistique bolivienne. La langue kaničana 354

Cuny (A.). — Étymologies latines (I. Lat. *exīlis*, *exiguos*. — II. Lat. *clāua* «massue», *clāuos* [sens variés]) 424

Delafosse (M.). — Mots soudanais du moyen âge 281

Gauthiot (R.). — Avestique *mərəzu-* 343

Homburger (L.). — Morphèmes africains en peul et dans les parlers bantous 182

Kluge (Th.). — Sur un préfixe des langues caucasiques du Sud (suite et fin) 163

Lacombe (G.). — Les verbes forts dans les livres basques de Liçarrague 289

Lévi (S.) et Meillet (A.). — Remarques sur les formes grammaticales de quelques textes en tokharien B (I. Formes verbales. — II. Formes nominales. — Compléments et corrections à l'article sur les formes verbales)..... 1, 381, 422

Lévy (E.-H.). — Judéo-allemand *Schnerfe*..... 317

Loth (J.). — Thèmes en *-iă* en celtique..... 34

Gallois *bronllech*, irlandais *bronlach* : un des suffixes irlandais *-lach*..... 351

Marouzeau (J.). — Notes sur la fixation du latin classique. II. Le vocabulaire..... 146

Meillet (A.). — A propos de avestique *zrazdā-*..... 60

A propos de grec *κόσσυφος*..... 171

La désinence *-tŭ* du vieux slave..... 232

A propos d'un emploi du génitif dans l'expression «de nuit»..... 238

Le relatif en perse..... 242

De la composition en arménien..... 245

De la valeur prosodique des groupes du type *-tr-* en sanskrit..... 311

Sanskrit *prāḍvivākaḥ*..... 315

Hypothèses sur quelques emprunts de l'ancien arménien au latin..... 348

Arménien *çiwkh*..... 377

La prononciation de *e* en védique..... 377

Le datif singulier des thèmes en *-i-* en slave et en italique..... 378

Sur la notation du *ž* en vieux perse..... 380

Sur la flexion des démonstratifs slaves au féminin pluriel et duel..... 432

— Voir Lévi (S.).

Pelliot (P.). — Un fragment du *Suvarṇaprabhāsasūtra* en iranien oriental. Texte transcrit, traduction et commentaire... 89

Reby (J.). — La déclinaison des substantifs dans les langues caucasiques du Sud..... 219

Rivet (P.). — Voir Cbéqui-Montfort (G. de).

Vendryes (J.). — Inscriptions cypriotes en langue inconnue.... 271

La famille du latin *mundus* «monde»..... 305

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier sur la liste publiée ci-après les indications qui les concernent, et d'envoyer le plus tôt possible à l'Administrateur les rectifications qu'ils jugeraient utiles.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er SEPTEMBRE 1912

MEMBRES DONATEURS

MM. † ASCOLI, † Prince Alexandre BIBESCO, Michel BRÉAL, † James JACKSON.

MEMBRES PERPÉTUELS

MM. Lucien Abeille.
Alexandre Alexandrowski.
† G.-I. Ascoli.
Daniel Barbelenet.
J. Baudouin de Courtenay.
Beaulieux.
† Philippe Berger.
† Prince Alexandre Bibesco.
Alphonse Blanc.
F. Bonnardot.
† Alexandre Boutroue.
Paul Boyer.
Michel Bréal.
† Sophus Bugge.
Ph. Colinet
† Georges Cousin.
Alexis Delaire.
† Hartwig Derenbourg.
† O. Donner.
Edmond Duchesne.
Emile Durand-Gréville.
† Émile Egger.
Émile Ernault.
M. Féghali.
Gabriel Ferrand.
Louis Finot.
† Jean Fleury.
† Christian Garnier.
Alfred Gasc-Desfossés.
Robert Gauthiot.
Gonnet.
† Goullet.
Giacomo de Gregorio.
Émile Guimet.
F. Haverfield.
Louis Havet.
† Victor Henry.
L. Hériot-Bunoust.
† James Jackson.
Charles Joret.
Jean Kirste.
Marquis de Laborde.
Georges Lacombe.
Charles R. Lanman.
Henri Laray.
MM. Jules Lebreton.
† Gustave Lecocq.
Louis Leger.
† Albert Lepitre.
Pierre Le Roux.
J.-F. Loubat.
G. Maspéro.
A. Mazon.
A. Meillet.
Paul Melon.
† Demetrios de Menagios.
Paul Meyer.
Paul Oltramare.
† Gaston Paris.
† Théodore Parmentier.
Paul Passy.
† S. M. Dom Pedro II.
MM. Antonio Peñafiel.
† Charles Ploix.
J. Reby.
Sir John Rhŷs.
Maurice Roger.
† Eugène Rolland.
Jules Ronjat.
† Ch. L. Rosapelly.
Ch. Sacleux.
† Ferdinand de Saussure.
A.-H. Sayce.
Gustave Schlumberger.
Paul Sébillot.
Émile Senart.
Edmond Sénéchal.
Johan Storm.
Léopold Sudre.
Adrien Taverney.
És. Tegnér.
† Dr Tholozan.
Mlle de Tchernitzkij
MM. Vilh. Thomsen.
Max Vasmer.
Joseph Vendryes.
Melchior de Vogüé.
† Edward R. Wharton
† A. Wilbois.
Ludvig Wimmer.

MM.

Abeille (Lucien), professeur à l'École supérieure de Guerre et au Collège national, Calle Rodriguez Peña, 1136, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu le 23 mai 1891 ; membre perpétuel.

Acher, 69, quai de la Tournelle, Paris. — Élu le 16 mars 1912.

Adjarian (Hratchia), élève diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire arménien de Nakhitchevan s. le Don (Russie). — Élu le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres. Osievskaja, Lukiauovka, Kiev (Russie). — Élu le 28 mai 1892 ; membre perpétuel.

Andreas (F. C.), professeur de philologie orientale à l'Université, Herzberger Chaussee, 101, Göttingen (Allemagne). — Élu le 29 avril 1911.

Anglade (Joseph), professeur de langues et littératures méridionales à l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). [Adresse de vacances : Lézignan (Aude).] — Élu le 28 mars 1903.

Anwyl (Sir Edward), professeur, 62 Marine Terrace, Aberystwyth, Wales (Angleterre). — Élu le 8 décembre 1906.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 35, Via Santa Chiara, Turin (Italie). — Élu le 18 janvier 1896.

Bally (Charles), professeur à l'Université, 97, boulevard Carl-Vogt, Genève (Suisse). — Élu le 10 mars 1900.

10. Barat, lektor vid Högskolan, Göteborg, Böö (Suède). — Élu le 16 décembre 1911.

Barbelenet (Daniel), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 43, rue Édouard-Adam, Rouen (Seine-Inférieure). — Élu le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barth (Auguste), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, Paris (VI^e^). — Élu le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), consul de France, professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, au Petit Jony, route de Versailles (S.-et-O.). — Élu le 16 février 1884 ; vice-président en 1910.

Basset (René), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, Villa Louise, rue Denfert-Rochereau, Alger. — Élu le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, Gersthoferstrasse, 67, Vienne (Autriche). — Élu le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. D^r^ J.), Vasilievskij Ostrov, Kadetskaja Linija, n° 9, kv. 14, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (V^e^). — Élu le 9 janvier 1875.

Beaulieux, secrétaire de l'École des Langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (VII^e^). — Élu le 20 avril 1912 ; membre perpétuel.

Benigny (Jules), Igló (Hongrie). — Élu le 16 mai 1914.

20. Blanc (Alphonse), professeur au Collège, La Massale, par Ganges, (Hérault). — Élu le 20 février 1875 ; membre perpétuel.

Bloch (Jules), docteur ès lettres, 57, boulevard de Vaugirard, Paris (XV^e^). — Élu le 5 décembre 1903.

Bloch (Oscar), agrégé, professeur au lycée Buffon, 79, avenue de Breteuil, Paris. — Élu le 28 mars 1903.

Blum (Léon), maître des requêtes au Conseil d'État, 126, boulevard du Montparnasse, Paris (XIV^e^). — Élu le 18 décembre 1909.

Bogoroditskij (Vasilij Alekséjevič), professeur à l'Université de Kazan (Russie). — Élu le 21 janvier 1905.

Boisacq (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 271, chaussée de Vleurgat, Ixelles (Belgique). — Élu le 13 février 1892.

Boucherie (Auguste), chef d'escadron d'artillerie coloniale, 28, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu le 9 juin 1906.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale de Verdun, Champlan par Longjumeau (S.-et-O.). — Admis dans la Société en 1868 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu le 4 décembre 1897.

Boudreaux, chargé de conférences à l'École des hautes études, 4, rue de la Glacière, Paris. — Élu le 17 février 1912.

30. Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), administrat^r^ de l'École nationale des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII^e^). — Élu le 8 décembre 1888 ; trésorier de 1892 à 1894 ; président en 1901 ; membre perpétuel.

Brandstetter (Prof. D^r^ R.), Reckenbühl, villa Johannes, Lucerne (Suisse). — Élu le 21 juin 1902.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (V^e^). — Membre de la Société en 1865, membre perpétuel, donateur ; secrétaire depuis 1868.

Brugmann (Karl), professeur de linguistique indo-européenne à l'Université, Schillerstrasse, 7, Leipzig (Allemagne). — Élu le 20 mai 1911.

Brunot (Ferdinand), professeur à l'Université, 8, rue Leneveux, Paris (XIV^e^) ; et à Chaville (Seine-et-Oise), maison Bohl. — Élu le 20 juin 1903, président en 1907.

Burgun, agrégé de l'Université, 2 *bis*, rue Pierre-Guérin, Paris (XVI^e^). — Élu le 20 décembre 1913.

Caballero (Ramon V.), 29, avenue Henri-Martin, Paris. — Élu le 18 mars 1911.

Cahen (Maurice), agrégé de l'Université, 1, rue Bausset, Paris (XV^e^). — Élu le 4 mai 1907.

Canard (M.), professeur au lycée, 8, rue Gimelli, Toulon. — Élu le 21 février 1914.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (V^e^). — Élu le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire de 1894 à 1898 ; trésorier de 1899 à 1907, président en 1909.

40. Champion (Pierre), 4, rue Michelet, Paris (VI^e^). — Élu le 27 janvier 1906.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 72, rue de l'Université, Paris (VII^e^). [Adresse de vacances : Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire ; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; président en 1885.

Chatelain, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, Sorbonne, Paris (V^e^). — Élu le 31 janvier 1903.

Chlumský, 9, impasse Chartière, Paris. — Élu le 18 février 1911.

Cohen (Gustave), professeur à l'Université, La Sapinière, Laren, Noord Holland (Hollande).— Élu le 24 avril 1909.

Cohen (Marcel), chargé de cours à l'École des Langues orientales, agrégé de l'Université, 25, rue Saint-Hippolyte, Paris (XIII^e^). — Élu le 2 décembre 1905.

Colin, élève à l'École des Langues orientales vivantes, 11, rue Descartes, Paris (V^e^). — Élu le 21 février 1914.

Colinet (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu le 25 juin 1892 ; membre perpétuel.

Constans (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 42, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu le 4 juin 1898.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, Laimburggasse, 11, Graz (Styrie), Autriche. — Élu le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, 22 *bis*, passage Leroy, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu le 25 janvier 1879.

Courant (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères, maître de conférences à l'Université de Lyon, 3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu le 7 avril 1900.

Crèqui-Montfort (marquis de), 7, rue Pillet-Will, Paris. — Élu le 19 avril 1913.

Cuny (Albert), professeur à l'Université, 7, rue Raymond-Lartigue, Bordeaux (Gironde). — Élu le 9 mai 1891, administrateur en 1903-1904 ; vice-président en 1907.

Delaire (Alexis), 29, boulevard des Batignolles, Paris (VIII^e^). — Élu le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delafosse, chargé de cours à l'École nationale des Langues orientales vivantes, 54, rue Vaneau, Paris (VII^e^). — Élu le 18 décembre 1909 ; vice-président en 1914.

Delaplane (A.), chef de bureau honoraire au Ministère des travaux publics, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^). — Admis dans la Société en 1868.

Deloustal, professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 9, avenue Marigny, Fontenay-sous-Bois (Seine). — Élu le 11 janvier 1911.

Deny (Jean), professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 29, rue Saint-Guillaume, Paris (VII^e^). — Élu le 20 mars 1909 ; vice-président en 1914.

Destaing, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — Élu le 12 mars 1910.

Dianu (Jean N.), professeur au séminaire central, Bucarest (Roumanie). — Élu le 7 février 1891.

Diigo (D^r^ Juan M.), professeur à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu le 15 décembre 1894.

Dottin (*Henri*-Georges), professeur à l'Université, 39, boulevard Sévigné, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Duchesne (*Charles*-Edmond), docteur ès lettres, 132, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (X^e^). — Élu le 24 février 1900 ; membre perpétuel.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), Villa Durand-Gréville, Menton [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris (VIIIe). — Élu le 19 juillet 1879.

Ernout (Alfred), maître de conférences à l'Université, 31, rue Frédéric-Mottez, Lille (Nord). — Élu le 3 décembre 1904.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2 *bis*, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 200, W., 24th Street, Austin (Texas, États-Unis). — Élu le 15 décembre 1894.

Féghali (abbé M. T.), chargé d'un cours libre à l'Université, 114, rue de Pessac, Bordeaux (Gironde). — Élu le 24 avril 1909 ; membre perpétuel.

70. Ferrand (Gabriel), consul général à la Nouvelle-Orléans, 28, rue Racine, Paris (VIe). — Élu le 30 novembre 1901 ; membre perpétuel ; président en 1913.

Finot (Louis), professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, École française d'Extrême-Orient, Hanoï (Tonkin). — Élu le 25 juin 1892 ; membre perpétuel ; trésorier de 1895 à 1898 ; président en 1910.

Fränkel, privat-dozent à l'Université, 18, Niemannsweg, Kiel (Allemagne). — Élu le 24 mai 1913.

Gaidoz (Henri), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 22, rue Servandoni, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 2, rue des Fossés-de-la-Barre, Alençon (Orne). — Élu le 9 mars 1889 ; membre perpétuel.

Gaudefroy-Demombynes (M.), professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes, 9, rue Bara, Paris (VIe). — Élu le 24 mai 1900, président en 1906.

Gauthiot (Robert), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, 14, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIVe). — Élu le 4 décembre 1897 ; membre perpétuel ; trésorier en 1907 ; administrateur depuis 1905.

Gonnet (L'abbé), professeur à l'Université catholique, à Francheville (Rhône). — Élu le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Goy, professeur à l'École Normale, 13, rue de l'Annonciade, Lyon. — Élu le 18 février 1905.

Grammont (Maurice), professeur à l'Université, 4, rue Jacques-Draparnaud, Montpellier (Hérault). — Élu le 14 décembre 1889.

80. Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), docteur en droit, correspondant du Ministère de l'instruction publique, juge honoraire, 12, rue des Fossés, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 14 mai 1887.

Grenier, maître de conférences à l'Université, 46bis, rue Jean-Lamour, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 18 décembre 1909.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée, 76, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, 207, via Stabile, Palerme, (Sicile). — Élu le 1er décembre 1900 ; membre perpétuel.

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVIe), — Élu le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson (Dr Fridolf-*Vladimir*), professeur à l'Université, 21, Laivurinkatu, Helsingfors (Finlande). — Élu le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 9, rue Champollion, Paris (Ve). — Élu le 13 janvier 1872 ; président en 1888.

Haverfield (F.), professeur, Headington Hill, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, chargé de cours à l'Université, président de l'École pratique des hautes études, 18, quai d'Orléans, Paris (IVe). — Élu le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

90. Homburger (Mlle Lilias), 5, avenue d'Eylau, Paris (XVIe). — Élue le 15 janvier 1910.

Huart (Clément-*Imbault*), consul de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Villersexel, Paris (VIIe). — Élu le 24 juin 1899 ; président en 1903.

Hubert (Henri), directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, conservateur-adjoint des Musées nationaux, 4, avenue Gambetta, Chatou (Seine-et-Oise). — Élu le 21 mai 1910.

Hujer (O.), professeur à l'Université, Chodská, 21, Prague-Kr. Vinohradý, Bohême (Autriche). — Élu le 20 juin 1914.

Imbert (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Brezolles (Eure-et-Loire). — Élu le 14 décembre 1889.

Ivković, professeur au Gymnase, Skoplje (Serbie). — Élu le 13 février 1914.

Jacobsohn (Dr Hermann), professeur à l'Université, Weissenburgstrasse, 24, Marburg (Allemagne). — Élu le 5 décembre 1908.

Job (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 107, rue Charles-III, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 21 novembre 1885.

Joret (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), membre de l'Institut, professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 64, rue Madame, Paris (VIe). — Élu le 10 janvier 1874 ; président en 1902 ; membre perpétuel.

Julien, chargé de cours de malgache à l'École coloniale, 116, rue Lecourbe, Paris. — Élu le 16 mars 1912.

100. Junker (Heinrich), privat-dozent à l'Université, 76, Liebigstrasse, Giessen (Allemagne). — Élu le 21 mars 1914.

Juret (G.), docteur ès lettres, professeur au Collège, Altdorf (Uri) [Suisse]. — Élu le 17 décembre 1910.

Kantchalovski (Mlle V.), répétitrice à l'École nationale des Langues orientales vivantes, 11, rue Méchain, Paris (XIVe). — Élue le 16 janvier 1909.

Keller (Otto), professor dr, K. K. öster. Hofrat, 38, Reinsburgstr. Stuttgart (Allemagne). — Élu le 14 janvier 1893.

Kern (H.), membre associé de l'Institut, professeur honoraire, 15, Willem-Barentsstraat, Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 15 mars 1873.

Kirste (Jean), professeur à l'Université, 2, Salzamtsgasse, Graz (Autriche). — Élu le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

Kuhn (E.), professeur à l'Université de Munich, Hessstr. 5. — Élu le 22 décembre 1906.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 51, rue François-Ier, Paris. — Élu le 29 décembre 1873; membre perpétuel.

Lacombe, 137, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Élu le 9 février 1907; membre perpétuel.

Lacôte (Félix), professeur à l'Université, 20, cours Morand, Lyon (Rhône). — Élu le 2 décembre 1905.

110. Lamouche (Léon), lieutenant-colonel de la gendarmerie ottomane (mission française), à Constantinople (Turquie). — Élu le 29 février 1896.

Lanman (Charles R.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Harvard, 9, Farrar-Street, Cambridge, Mass. (États-Unis d'Amérique). — Élu le 23 juin 1906; membre perpétuel.

Laurand (L.), docteur ès lettres, professeur à St-Mary's College, Canterbury (Angleterre). — Élu le 16 mai 1914.

Laurent, professeur au Lycée Carnot, 42, rue Saumaise, Dijon (Côte-d'Or). — Élu le 21 décembre 1907.

Lebreton (l'abbé Jules), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, 16, boulevard d'Ackermann, Neuilly. — Élu le 14 janvier 1899; membre perpétuel.

Leger (Louis-*Paul*), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVIe). — Membre de la Société depuis l'origine; administrateur vice-président de 1866 à 1869; président en 1882; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe). — Élu le 17 mai 1890; président en 1898.

Le Roux (Pierre), maître de conférences à l'Université, 17, rue de Vitré, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 17 décembre 1910; membre perpétuel.

Lévi (Sylvain), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (Ve). — Élu le 10 janvier 1885; président en 1893.

Lévy (Ernest), agrégé de l'Université, 20, rue Jacob, Paris (VIe). — Élu le 15 janvier 1910.

120. Lévy (Isidore), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, 4, rue Focillon, Paris (XIVe). — Élu le 30 janvier 1904.

Lévy-Bruhl, professeur à l'Université, 7, rue de Lincoln, Paris. — Élu le 18 mars 1911; président en 1914.

Lindsay (Prof. W.-M.), the University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), correspondant de l'Institut, professeur au Collège de France, Paris (Ve). — Élu le 25 mai 1878; président en 1912.

Loubat (le duc Joseph-Florimond), associé étranger de l'Institut de France, 53, rue Dumont-d'Urville, Paris (XVIe). — Élu le 5 décembre 1903; membre perpétuel.

Magnien, docteur ès lettres, professeur au Lycée, 5, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier). — Élu le 5 décembre 1908.

Marçais, 4 *bis*, rue Bouchnek, Tunis. — Élu le 30 avril 1904.

Marcou, 28, quai d'Orléans, Paris. — Élu le 21 février 1914.

Maroizeau (Jules), docteur ès lettres, 4, rue Schœlcher, Paris (XIVe). — Élu le 27 janvier 1906.

Martin-Guelliot, 99, boulevard Raspail, Paris. — Élu le 16 mars 1912.

130. Marx (J.-P.), Institut français, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Élu le 18 juin 1910.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris (XIVe). — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel ; président en 1880.

Maxudianz (Mesrop), au couvent d'Etchmiadzin (Russie). — Élu le 15 janvier 1910.

Mazon (A.), 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Élu le 9 février 1907, membre perpétuel.

Meillet (Antoine), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, professeur au Collège de France, 65, rue d'Alésia, Paris (XIVe). — Élu le 23 février 1889 ; membre perpétuel ; secrétaire adjoint depuis 1907.

Mélèse (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VIe). — Élu le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 21, place Malesherbes, Paris (XVIIe). — Élu le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Mertz, professeur au lycée, 21, rue Saint-Éloi, Orléans (Loiret). — Élu le 16 janvier 1909.

Merwart (Charles), Professor Dr, ancien professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Franz Joseph-Realschule, professeur à l'Académie de Commerce, Bahnhofstrasse 22, Vienne, XIII (Autriche). — Élu le 21 juin 1884.

Meunier (L'abbé J.-M.), docteur ès lettres, directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — Élu le 17 décembre 1898.

140. Meyer (Alphonse), professeur retraité, 53, rue Lagrange, Bordeaux (Gironde). — Élu le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VIIe). — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

Michel (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique). — Élu le 16 février 1878.

Millardet, chargé de cours à l'Université, Villa Prolo, 12, rue Saint-Hubert, Montpellier (Hérault). — Élu le 21 mars 1908.

Mirakiants, professeur au Collège de Mersivan (Turquie). — Élu le 25 avril 1914.

Morel-Fatio, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 15, rue de Jussieu, Paris (Ve). — Élu le 15 janvier 1910.

Nehlil, officier interprète hors-cadres, Comité spécial des Travaux publics, Tanger (Maroc). — Élu le 16 décembre 1911.

Nicolas (A.-L.-M.), chez Me Veuve Nicolas, 119, rue de la Tour, Paris. — Élu le 27 mai 1902.

Nitsch (Casimir), professeur extraordinaire de l'Université, rue Salvator, Cracovie Zwierzyniec (Autriche). — Élu le 30 avril 1903.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

150. Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 5, rue Eugène-Delacroix, Paris (XVIe). — Élu le 15 mai 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 17 décembre 1892 ; membre perpétuel.

Patrubány (Luc de), docent à l'Université, 6, Karátsonyi utcza, Budapest (Hongrie). — Élu le 23 mars 1907.

Paulhan, 130, rue d'Assas, Paris. — Élu le 11 janvier 1911.

Pelliot (Paul), professeur au Collège de France, 52, boulevard Edgard-Quinet, Paris (XIVe). — Élu le 16 décembre 1911.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu le 11 mai 1889 ; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), docteur ès lettres, chargé de cours à l'Université de Paris, 7, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — Élu le 1er décembre 1894 ; vice-président en 1910.

Petiot (Barthélemy), professeur au Lycée Voltaire, 67, rue de l'Abbé-Groult, Paris. — Élu le 15 mars 1913.

Pognon (Henri), consul de France, chez M. Bourdon, Clos Savoiroux, Chambéry (Savoie). — Élu le 16 février 1884.

Przyluski, chargé de cours à l'École des Langues orientales, 16, rue Lagrange, Paris (Ve). — Élu le 20 juin 1914.

160. Psalmon (Fr.), 37, rue du Château, Parc-des-Princes, Boulogne-sur-Seine. — Élu le 18 juin 1910.

Psichari (Jean), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes, 48, rue de l'Église, Paris. — Élu le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889 ; président en 1896.

Reby, bibliothécaire de la Société de Géographie, 1, rue Thibaud, Paris (XIVe). — Élu le 22 décembre 1906 ; membre perpétuel

Regard (Paul), 37, avenue Marceau, Paris. — Élu le 19 avril 1913.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain, 16, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine. — Élu le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès lettres, membre de l'Institut, 9, rue Hamelin, Paris. — Élu le 14 janvier 1899, président en 1905.

Rhŷs (Sir John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 9 janvier 1875 ; membre perpétuel.

Rivet, assistant au Muséum, 61, rue Buffon, Paris (Ve). — Élu le 18 juin 1910.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 86, rue Cardinet, Paris. — Élu le 20 mars 1886 ; membre perpétuel.

Ronjat (Jules), docteur ès lettres, 11, quai du Rhône, Vienne (Isère). — Élu le 18 décembre 1909 ; membre perpétuel.

170. Roques (Mario), professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, directeur-adjoint à l'École pratique des hautes études, 2, rue de Poissy, Paris (Ve). — Élu le 5 décembre 1903.

Rosset (Théodore), professeur à l'Université de Grenoble (Isère). — Élu le 18 juin 1910.

Roudet (Léonce), professeur au lycée de Nancy, 6, rue Gambetta, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 28 mai 1904.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), professeur à l'Institut catholique, directeur du

laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V^e^). — Élu le 17 avril 1886; président en 1895.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sainéan (Lazare), docteur ès lettres, 38, rue Boulard, Paris. — Élu le 18 mai 1901 ; président en 1908.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, Paris (VIII^e^). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Schrijnen (Joseph), professeur à l'Université, Westerstraat, 5, Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 5 décembre 1891.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires,* 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (V^e^). — Élu le 28 avril 1883; membre perpétuel.

180. Senart (Émile), membre de l'Institut, 18, rue François 1^er^, Paris (VIII^e^). [Adresse de vacances : château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Élu en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 270, boulevard Raspail, Paris (XIV^e^). — Élu le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 23, rue Vaneau, Paris (VII^e^). — Était membre de la Société le 1^er^ février 1870.

Serruys (Daniel), directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, 2, rue Le Regrattier, Paris (IV^e^). — Élu le 17 juin 1911.

Smirnov (Aleksandr-Aleksandrovič), 3, Bolšoj Prospekt, Vassili Ostrov, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 11 janvier 1911.

Sottas, 50, boulevard Latour-Maubourg. Paris. — Élu le 17 janvier 1914.

Speijer (J.-S.), professeur à l'Université, 25, Heerengracht, Leyde (Pays-Bas). — Élu le 2 février 1878.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Kristiania (Norvège). — Élu le 23 novembre 1872 ; membre perpétuel.

Streitberg (Wilh.), professeur à l'Université, Isabellastrasse, 31, Munich (Allemagne). — Élu le 21 décembre 1907.

Sudre (Léopold), docteur ès lettres, professeur au lycée Montaigne, 85, boulevard Port-Royal, Paris (VI^e^). — Élu le 2 avril 1887; membre perpétuel.

190. Ščerba (Lev Vladimirovič), Vasilijevskij Ostrov, 11^ja^ linija, n° 44, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 30 mai 1908.

Taverney (Adrien), Belles-Roches, A, Lausanne (Suisse). — Élu le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Tchernitskij (M^lle^ Antoinette de), chez M. Arkadakski, Sapernyj Pereulok, 16, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élue le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomas (Antoine), membre de l'Institut, professeur à l'Université, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 32, avenue Victor-Hugo, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 25 janvier 1902, président en 1904.

Thommen (Édouard), rédacteur en chef du Bulletin de l'Office international du Travail, 31, Leonhardstrasse, Bâle (Suisse). — Élu le 2 décembre 1905.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, membre associé de l'Institut, 36, St-Knuds Vej, Copenhague (Danemark). — Élu le 21 mai 1870, membre perpétuel.

Thumb (Albert), professeur à l'Université, Universitätsstrasse, 28, Strasbourg (Allemagne). — Élu le 21 mars 1908.

Thurneysen (R.), professeur à l'Université, 245, Colmantstrasse, Bonn-sur-le-Rhin (Allemagne). — Élu le 11 janvier 1911.

Tuneld (Ebbe), 85, avenue d'Orléans, Paris (XIVe). — Élu le 16 mai 1914.

200. Turner (R.-L.), Queen's College, Benares, Inde anglaise. — Élu le 24 mai 1913.

de Urquijo, Urkixo-baita, Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées). — Élu le 16 décembre 1911.

Vasmer (Max), privat-docent à l'Université, Peterburgskaja Storona, Bolšaja Vulfova, nº 4, kv. 34, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 21 mai 1910; membre perpétuel.

Vendryes (Joseph), chargé de cours à l'Université, 85, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu le 21 mai 1898; membre perpétuel; trésorier depuis 1908.

Virolleaud, diplômé de l'École des langues orientales vivantes. — Élu le 15 février 1913.

Vogüé (Le marquis Melchior de), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Hoher Weg, 12, Göttingen (Allemagne). — Élu le 20 novembre 1886.

Wimmer (Ludvig), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Zubatý (Joseph), professeur à l'Université, Smíchov, Ferdinandovo nábřeží, 3, Prague (Bohême). — Élu le 19 décembre 1891.

Zünd-Burguet (Adolphe), 1, rue de Stockholm, Paris (VIIIe). — Élu le 12 juin 1897.

130 Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, Hanoï, Tonkin. — Admise dans la Société le 7 avril 1906.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), à la Sorbonne, Paris (Ve). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Admise dans la Société le 18 juin 1910.

Bibliothèque des Facultés catholiques, Lyon, 25, rue du Plat. — Admise dans la Société le 18 février 1911.

Bibliothèque municipale, Bayonne (Basses-Pyrénées). — Admise dans la Société le 21 juin 1913.

Bibliothèque royale, Berlin (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Cº, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale de l'Université à Utrecht (Hollande). — Admise dans la Société le 16 décembre 1911.

Bibliothèque royale universitaire, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 17 décembre 1910.

Bibliothèque royale universitaire, Bonn (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 17 décembre 1910.

220. Bibliothèque royale et universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire. Göttingen (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Marburg i. H. (Allemagne). Adresser: à MM. Asher et C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Admise dans la Société le 19 février 1898.

Bibliothèque universitaire, Bordeaux (Gironde). — Admise dans la Société le 12 mars 1910.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Nancy (Meurthe-et-Moselle) — Admise dans la Société le 16 janvier 1909.

Bibliothèque universitaire, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

230. Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

Bibliothèque universitaire, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris (V^e^). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'Université de Lemberg (Autriche). — Admise dans la Société le 25 avril 1914.

Bibliothèque de l'Université de Lille (Nord). — Admise dans la Société le 17 janvier 1914.

Bibliothèque de l'Université de Lyon (Rhône). — Admise dans la Société le 20 décembre 1913.

Bodleian Library, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 4 mai 1901.

British Museum, Londres (Grande-Bretagne). Adresser: à Messrs. Dulau & C°, libraires, Londres, chez M. H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e^). — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

Cambridge philological society, A. Cowman, Little Saint-Mary's Lane Cambridge (Angleterre). — Admise dans la Société le 28 mai 1904.

Indogermanische Bibliothek, Universität, Vienne (Autriche). — Admise dans la Société le 18 décembre 1909.

240. Indogermanisches Seminar, Universität, Munich (Allemagne). — Admis dans la Société le 19 juin 1909.

Library of Queen's College, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 luin 1901.

Meyrick Library, Turl Street, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Philologisk-Historisk Laboratorium, Universitetet, Copenhague (Danemark). — Admis dans la Société le 20 mars 1909.

Paulinische bibliothek, Münster-en-Westphalie (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 16 mars 1901,

Sprachwissenschaftliches Seminar der Universität, Akademisches Kunstmuseum, Bonn (Allemagne). — Admis dans la Société le 12 mars 1910.

Srpski Seminar, Université de Belgrade (Serbie). — Admise dans la Société le 21 février 1914.

Stadtbibliothek, Hambourg (Allemagne). — Admise dans la Société le 15 mars 1913.

Taylor institution, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

University of Chicago Press. Adresser : The University of Chicago Press, Library Department, 5730-5738 Ellis Av^e^, Chicago (Ill.) Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Admise dans la Société le 15 janvier 1910.

250. Universitätsbibliothek, Freiburg im Breisgau (Allemagne). — Admise dans la Société le 20 juin 1914.

Universitätsbibliothek, Vienne (Autriche). — Admise dans la Société le 18 mai 1912.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

	MM.		MM.
1864-65.	† A. D'ABBADIE.	1891.	† M. DE ROCHEMONTEIX
1866.	† Émile EGGER.	1892.	† Philippe BERGER.
1867.	† Ernest RENAN.	1893.	Sylvain LÉVI.
1868.	† Wl. BRUNET DE PRESLE.	1894.	† Alexandre BIBESCO.
1869.	† F. BAUDRY.	1895.	P. ROUSSELOT.
1870-71.	† Émile EGGER.	1896.	Jean PSICHARI.
1872.	† Charles THUROT.	1897.	† Alexandre BOUTROUE.
1873.	† Gaston PARIS.	1898.	Paul LEJAY.
1874.	† Charles PLOIX.	1899.	† Th. PARMENTIER.
1875.	† L. VAÏSSE.	1900.	† Ch. ROSAPELLY.
1876.	† Émile EGGER.	1901.	Paul BOYER.
1877.	† Eugène BENOIST.	1902.	Charles JORET.
1878.	† Robert MOWAT.	1903.	Clément HUART.
1879.	† Abel BERGAIGNE.	1904.	† Alexandre LIÉTARD.
1880.	G. MASPÉRO.	1904.	Antoine THOMAS.
1881.	H. GAIDOZ.	1905.	Théodore REINACH.
1882.	Louis LEGER.	1906.	GAUDEFROY-DEMOMBYNES
1883.	† D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.	1907.	F. BRUNOT.
1884.	† Stanislas GUYARD.	1908.	L. SAINÉAN.
1885.	H. DE CHARENCEY.	1909.	Th. CART.
1886.	† Rubens DUVAL.	1910.	Louis FINOT.
1887.	† James DARMESTETER.	1911.	H. PERNOT.
1888.	Joseph HALÉVY.	1912.	J. LOTH.
1889.	† Charles PLOIX.	1913.	Gabriel FERRAND.
1890.	F. BONNARDOT.	1914.	LÉVY-BRUHL.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

Arbois de Jubainville (H. d'), membre de l'Institut. — Membre en 1867; président en 1883. Décédé le 26 février 1910.

Ascoli (Graziado), associé de l'Institut de France. — Élu le 22 juillet 1876; membre perpétuel, donateur. Décédé en 1907.

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu le 22 janvier 1881; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

Bailly (A.), correspondant de l'Institut. Admis dans la Société en 1866. Décédé en 1911.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur de l'École des langues orientales. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884. Décédé en 1908.

Baron (Charles), maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand. Élu le 22 janvier 1887. Décédé le 18 janvier 1903.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benloev (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Benoist-Lucy (L.). — Élu le 2 février 1901. Décédé le 1er octobre 1911.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanskrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Berger (Ph.), membre de l'Institut. — Élu le 1er juin 1872; trésorier en 1874; président en 1892; membre perpétuel. Décédé en 1912.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie). — Élu le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

Bibesco (prince Alexandre). — Élu le 6 juin 1874 ; président en 1894 ; membre perpétuel, donateur. Décédé en 1911.

Boissier (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869. Décédé en 1908.

Boucherie (A.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier. — — Élu membre le 21 novembre 1868. Décédé en 1883.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite. — Élu le 12 mai 1883. Décédé le 7 mars 1903.

Boutroue (Alexandre-*Antoine*), avocat à la Cour d'appel de Paris. — Élu le 30 juin 1894 ; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Bugge (Sophus), associé de l'Institut de France. — Élu le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel. Décédé le 8 juillet 1907.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille. — Élu le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1889.

Carrière (Auguste), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Élu le 10 février 1873. Décédé le 25 janvier 1902.

C. Chabaneau, correspondant de l'Institut. — Élu en 1868. Décédé en 1908.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), chargé de cours au Collège de France et à l'École praciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Cousin (Georges), maître de conférences à l'Université de Nancy. — Élu le 8 février 1890 ; membre perpétuel. Décédé en 1907.

Darmesteter (Arsène), professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Élu le 20 décembre 1873 ; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

Delondre (Gustave). — Membre en 1865. Décès notifié le 25 novembre 1907.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis 1866, secrétaire adjoint de 1866 à 1868 ; membre perpétuel. Décédé en 1908.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu le 19 février 1876 ; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées. — Élu le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Donner (Otto), professeur à l'Université de Helsingfors, président et fonda-

teur de la Société finno-ougrienne. — Élu le 19 juin 1869. Décédé le 17 septembre 1909.

Dosson (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Duvau (Louis), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études. — Élu le 6 décembre 1884 ; administrateur du 1er janvier 1892 à juillet 1903. Décédé le 14 juillet 1903.

Édon (Georges), professeur au lycée Henri IV. — Élu le 29 mai 1880. Décès notifié en 1905.

Egger (Émile), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Estlander (C. G.), professeur à l'Université de Helsingfors. — Membre de Société en 1867, décédé le 28 août 1910.

Étienne (E.). — Élu le 6 décembre 1890. Décédé en 1907.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université de Saint-Pétersbourg. — Élu le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre, député. — Élu le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut. — Mort à Paris le 4 septembre 1898; inscrit comme membre perpétuel le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur Dr C.-D.). — Élu le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur à l'Université de Strasbourg. — Élu le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet. — Élu le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'École pratique des hautes études et à la Faculté de lettres de Paris. — Élu le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris. — Élu le 14 décembre 1889. Décédé le 25 avril 1904.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié le 4 juin 1870.

Gueysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur au Collège de France, maître de conférences à l'École pratique des hautes études. — Élu le 13 avril 1878 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Hallégüen (Docteur). — Élu le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu le 18 novembre 1876. Décédé le 14 juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Élu le 1er février 1873. Décédé en octobre 1900

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraires à l'École pratique des

hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Hauvion. — Élu le 20 novembre 1886. Décédé le 5 juin 1909.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Henry (Victor), professeur à l'Université de Paris. — Élu le 22 janvier 1881 membre perpétuel. Décédé le 6 février 1907.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu le 22 juin 1879 ; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société le 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. — Élu le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czebkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur à l'University College de Londres. — Élu le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy. — Élu le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Laurent, professeur au Collège Stanislas. — Élu le 14 avril 1884. Décès notifié le 25 novembre 1907.

Lecoq (Gustave). — Élu le 3 mai 1890 ; membre perpétuel. Décédé en 1907.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Lepitre (Abbé A.), professeur à l'Université catholique, Lyon. — Élu le 30 novembre 1901. Décédé en 1906.

Le Saint (François), ancien officier. — Membre de la Société en 1866. Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Liétard (le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine. — Membre de la Société en 1866, président en 1904. Décès notifié à la Société le 13 février 1904.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Lœr (Isidore), professeur au Séminaire israélite. — Élu le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutoslavski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1865 ; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1866. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie. — Élu le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1866 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Mohl (F.-G.), lauréat de l'Institut, professeur agrégé à l'Université de Prague, professeur à la Ceskoslovanská Akademie. — Élu le 21 novembre 1895, administrateur en 1890-91. — Décès notifié le 21 septembre 1904.

Moisy (Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université de Bruxelles. — Décédé le 6 décembre 1912.

Montalk (*J.-W.-E.* Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu le 18 juin 1890. Décédé le 6 septembre 1901.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université de Heidelberg. — Élu le 8 juin 1895. Décédé le 7 mai 1909.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Élu membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonsky (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel. Décédé le 5 mars 1903.

Parmentier (Théodore), général de division en retraite. — Élu le 17 mars 1883 ; président en 1899 ; membre perpétuel. Décédé le 28 avril 1910.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, Lugano. — Élu le 3 mars 1883. Décédé en août 1901.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), ancien professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1866. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine breveté d'artillerie coloniale. — Élu le 7 décembre 1900. Décès notifié à la Société le 18 juin 1904.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Élu le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Ricochon (Le docteur Jean), conseiller général des Deux-Sèvres. — Élu le 24 février 1900. Décédé le 4 mai 1902.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études. — Élu le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu le 7 juin 1873 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Rolland (Eugène). — Décédé en septembre 1909.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite. — Élu le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rosapelly, docteur en médecine ; membre perpétuel. — Décédé en février 1913.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université. — Élu le 28 décembre 1889. — Décédé le 15 mai 1909.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université de Genève. — Élu le 13 mai 1876 ; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891 ; membre perpétuel. Décédé le 22 février 1913.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Solmsen (Félix), professeur à l'Université de Bonn. — Élu le 12 mars 1910. Décédé en 1911.

Specht (Édouard). — Membre de la Société depuis 1866. Décédé en 1906.

Stokes (Whitley), associé de l'Institut de France. — Élu le 5 avril 1881. Décédé en avril 1909.

Sturm (Victor), directeur de l'École industrielle, Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg). — Élu le 20 février 1875. Décès notifié à la Société le 6 avril 1905.

Tholozan (Le Dr Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine. — Élu le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

Thurot (*François*-Charles, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Admis dans la Société en 1868; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow, professeur d'hébreu et conservateur de la bibliothèque à Trinity College (Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Tournier (Édouard), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, maitre de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1866; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 11 mars 1893. Décès notifié à la Société le 15 novembre 1902.

Wharton (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.). — Élu le 15 avril 1876; membre perpétuel; décédé le 16 août 1912.

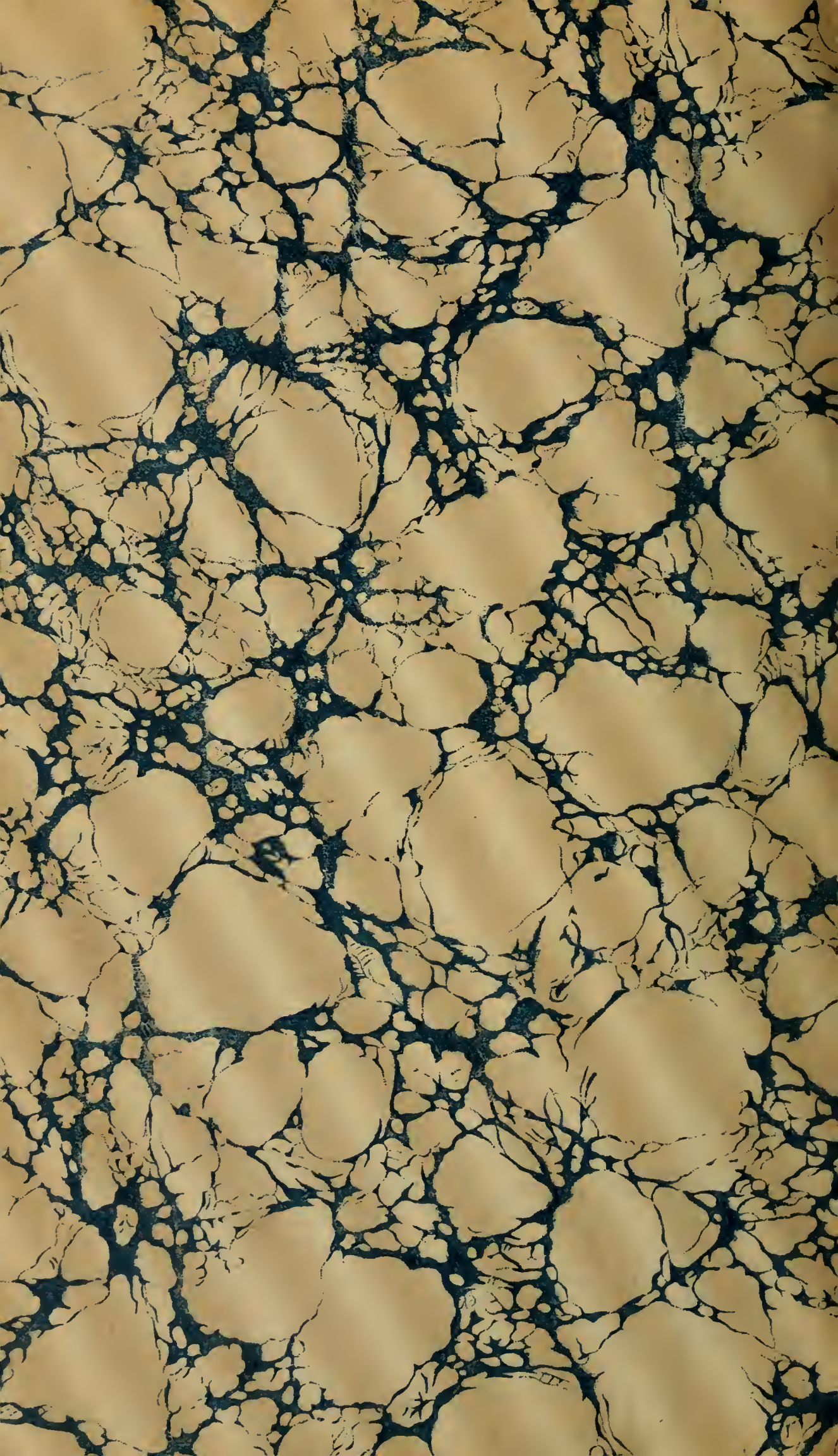

191176
Société de Linguistique de Paris
Mémoires.
t. 18
P
La
S

DATE | NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED